This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Revue d'Alsace

Digitized by Google

J. PH. EBERLIN, FILS.
Relieur,
à la Bibliothèque
DE LA VILLE DE COLMAR.

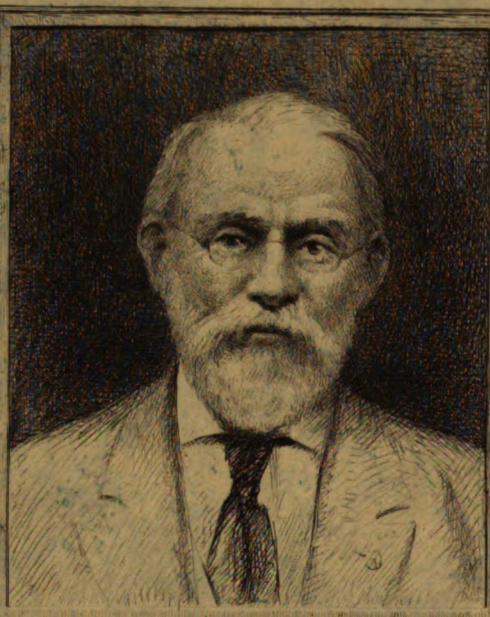

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DC
610
.A31
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE.

Digitized by Google

COLMAR, Imprimerie et Lithographie de Mad. Ve Decker.

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE.

CINQUIÈME ANNÉE.

COLMAR,

AU BUREAU, RUE DES MARCHANDS, N° 8.

1854.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
4-5-27
13603

DES POSSESSIONS FRANÇAISES EN AFRIQUE. (*)

Kurzer und gründlicher Beschrieb über die Kolonie in Afrika, zum Gebrauch der Auswanderer und Auswanderungslustigen. (**)

TABLEAU

DE LA SITUATION DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'ALGÉRIE,

Publié par le Ministre de la guerre.

Depuis vingt-deux ans tout-à-l'heure que le gouvernement de la Restauration a commencé la conquête de l'Afrique par le glorieux fait d'armes de la prise d'Alger, cette possession, si avantageusement située sous le point de vue des intérêts de la France dans la Méditerranée, n'a guère été considérée que comme un champ de bataille où nos armées trouvaient moyen de s'exercer au rude métier de la guerre, nos officiers et nos généraux, de signaler leur bravoure et leur habileté. Aux yeux même de bien des hommes politiques, ce n'était

(*) Ce travail était terminé dès le mois de juillet, et devait paraître dans le numéro d'août; des motifs d'urgence nous ont empêché de le publier immédiatement. L'auteur, en le revoyant, l'a complété en y ajoutant les renseignements les plus importants fournis depuis lors par le gouvernement.

(**) Se trouve à l'imprimerie de Mme Vve Decker, à Colmar. — Prix 1 fr. 50 c.

Digitized by Google

qu'une arène achetée et entretenue à grands frais, où l'impérissable esprit militaire de la France pouvait se déployer librement sans danger pour la paix de l'Europe, où le désir de s'illustrer, l'ambition impatiente portaient en foule ces hommes ardents dont l'activité, l'humeur inquiète pouvaient devenir un embarras à l'intérieur. Les glorieux bulletins qui en arrivaient de temps en temps chatouillaient agréablement notre passion de gloire, et augmentaient au-dehors le respect de nos armes.

Mais pour des esprits plus froids, qui désiraient un prix plus réel et plus solide à nos sacrifices, l'Afrique avait de plus hautes destinées : C'était une terre magnifique que nos soldats allaient arracher à la piraterie, et rouvrir au monde civilisé, au christianisme ; c'était un théâtre nouveau pour cette activité européenne trop à l'étroit dans nos régions populeuses.

D'ailleurs en même temps que nos troupes consolidaient, étendaient la conquête, elles couvraient le pays de travaux destinés à hâter la paix, à rendre la possession tranquille et sûre ; elles frayaient les voies à la colonisation. En bien moins de temps, elles ont fait plus et mieux que les glorieuses légions romaines. Leur œuvre semble accomplie ; c'est à la nation, à l'esprit public bien éclairé, aux efforts individuels bien dirigés, qu'il appartient de l'achever, et de tirer le fruit du courage et de la patience de nos soldats.

Cette conquête par la charrue et la truelle réussira-t-elle pareillement? Nous en sommes convaincu, si l'opinion publique se porte sérieusement à la chose, si l'étude approfondie des moyens de succès, la connaissance des immenses avantages que l'avenir tient en réserve, éveillent une volonté énergique et persévérante, et surtout si l'on sait se garder des illusions. Trop espérer d'abord, puis se décourager trop vite, c'est le double écueil à éviter. Qu'on se dise bien qu'il faudra plus de temps, plus de constance qu'il n'en a fallu pour la conquête militaire ; que l'œuvre qu'on entreprend est lente, comme toutes celles qui procèdent par voie de persuasion et d'efforts individuels.

En se rappelant quelle a été, au dix-septième et au dix-huitième siècle, l'étendue de nos possessions extérieures en Amérique et dans les Indes, quelles chances de prospérité elles offraient, et combien elles ont été misérablement abandonnées, une foule de personnes sont tentées de refuser au caractère français les qualités par lesquelles se fondent les grands et durables établissements. Et cette défiance

Digitized by Google

que notre passé leur inspire, cette espèce d'axiome qu'on nous donne comme le fruit de l'expérience, que nous ne savons point coloniser, parce que nous sommes trop inconstants, est peut-être le plus grand obstacle au succès. C'est la pire condition pour commencer ce qui, au début, coûte mille efforts, mille sacrifices, et ne présente d'avantages que dans l'avenir. Qu'on veuille bien cependaut examiner, avant de passer condamnation, si cette fatale conclusion est fondée, si elle se déduit légitimement de notre histoire coloniale. Pour nous, nous en doutons fort : sans admettre aucunement la perfection de notre caractère national, nous sommes convaincu que ce sont les circonstances bien plus que l'absence de certaines qualités, qui nous ont fait échouer dans la plupart de nos colonies, et nous n'en voulons pour preuve que le degré de prospérité dont elles jouissaient au moment où elles nous furent ravies, les ineffaçables souvenirs de sympathie que la mère-patrie y a partout laissés.

Quand on voit avec quel esprit de suite, quelle tenacité la France a accompli sous d'autres rapports ses destinées, l'extension progressive de son territoire vers ses frontières naturelles, le mélange, l'assimilation des races, la cohésion puissante entre toutes ses parties, l'unité de langue, de législation, de mœurs, merveilles historiques que notre pays possède seul, ou qui du moins ne se trouvent à ce degré dans nul autre, l'on est, ce semble, en droit de rabattre un peu de ce reproche de légèreté, d'inconséquence qu'on lui adresse si souvent.

Du reste le motif du jugement que l'on porte ainsi sur notre inhabileté en matière de colonisation, est moins pris dans les défauts du caractère que dans une comparaison qui nous est en effet défavorable. Pendant que nous avons successivement perdu nos plus belles possessions extérieures et avec elles les travaux exécutés, les sacrifices longtemps soutenus, l'Angleterre a constamment étendu les siennes, et presque toujours à nos dépens, a constamment accru leur prospérité. C'est là un fait qui ne se peut nier, et l'avantage des Anglais n'est malheureusement que trop évident. Mais est-ce uniquement à des qualités supérieures qu'ils en sont redevables ? La source unique d'où naît et s'alimente toute colonisation, c'est l'émigration. Le goût de l'émigration étant toujours produit et entretenu chez un peuple par les conditions de son existence au-dedans, c'est de cette situation intérienre qu'il faut se rendre compte pour s'expliquer son

Digitized by Google

état colonial. Or l'Angleterre plus qu'aucun pays du monde réunit en bien et en mal toutes les conditions propres à pousser ses populations au-dehors. D'abord la mer, le seul véhicule de l'émigration en grand, le milieu inévitable qu'il faut traverser, elle en a la pratique journalière, elle en a l'empire. D'un autre côté l'organisation semi-féodale de la propriété, le principe de l'indivisibilité du patrimoine, principe qui réduit le nombre des propriétaires du sol à 1 pour 100 du chiffre de la population, tandis que la proportion est de plus de 12 pour 100 en France, doivent porter nécessairement une foule de familles à chercher au-dehors le sol et la propriété que les lois ne leur accordent pas chez elles. Vient ensuite l'Irlande qui répand dans le monde entier sa lamentable population jusqu'au point que de 8,175,000 âmes en 1841, elle est descendue à 7,000,000 en 1851.

Mais ces causes internes seraient encore de peu d'effet sans l'inappréciable avantage que les Anglais trouvent dans leur seule position géographique. Otez-leur en effet cette condition bien heureuse d'insulaires qui les met à l'abri de toute inquiétude sur leurs frontières, qui les rend indifférents ou à peu près à tout ce qui s'agite sur le continent, moins les questions de commerce, qui, même en cas de guerre, leur laisse l'usage de toutes leurs forces, de tous leurs trésors pour la mer et la défense de leurs établissements; placez-les en contact immédiat avec quelque grande puissance continentale et vous verrez si le bon sens britannique produira des effets bien différents de ceux de la prétendue légèreté française.

Quoi d'étonnant que notre pays qui, depuis François Ier, a eu la terrible destinée d'avoir à combattre, deux ou trois fois par siècle, contre l'Europe réunie; pour qui toutes les grandes questions d'influence, de force, d'existence même se sont toujours vidées sur le continent, avec les plus graves périls; quoi d'étonnant que notre pays ait porté de ce côté tout son cœur et toute son énergie, et que sa puissance ait faibli au-delà des mers. A partir de la seconde moitié du règne de Louis XIV, toutes nos luttes continentales ont été accompagnées de guerres maritimes contre l'Angleterre, et pendant que notre patrie défendait sa nationalité sur les Alpes, les Pyrénées, le Rhin ou la Somme, l'Anglais ruinait ou enlevait nos colonies.

A cela il n'y a qu'une seule et unique cause, la position géographique; c'est à la géographie de la France qu'il faudrait donc s'en prendre.

Digitized by Google

Mais, grâce à Dieu, ces désavantages de position cessent ou du moins sont beaucoup atténués pour nos possessions d'Afrique. Là nous courons peu le risque de voir nos sacrifices perdus par suite d'une guerre sur le continent, ou nos travaux profiter à une puissance rivale. L'Afrique c'est presque la France : à deux cents lieues de nos côtes méridionales, à un peu plus de cent de la Corse, elle n'est pas plus difficile à garder que cette dernière. Grâce à la marine à vapeur, il n'est au pouvoir d'aucune puissance d'interrompre d'une manière suivie nos communications avec elle, en même temps que le peu de ports militaires que présente son littoral, les grandes difficultés d'un débarquement à opérer en présence de notre armée, y rendent presqu'impossible la descente de troupes ennemies. L'Algérie ne nous sera certainement point enlevée comme l'Egypte. Ce n'est que du dedans que pourrait naître le péril, et là les coups décisifs ont été portés : une fois que l'élément européen y sera devenu plus nombreux, la position sera absolument inattaquable. C'est là encore un motif puissant de s'appliquer activement à la colonisation.

Parmi les causes qui ont jusqu'aujourd'hui entravé l'émigration sur ce point, la plus générale, il nous semble, ça été, dans les premiers temps, l'instabilité de la domination française, les fréquentes vicissitudes, le retour incessant d'hostilités terribles, sans quartier ; puis, après la conquête affermie, l'énergique opposition des deux civilisations, des deux religions, opposition qui ne permet ni alliances, ni fusion entre les races : la perspective de se voir perdu au milieu de peuples auxquels rien ne vous lie, et dont tout au contraire vous sépare, mœurs, culte, langage. C'est là, nous le croyons, le motif le plus puissant d'éloignement, motif en quelque sorte instinctif, mais qui n'en est que plus difficile à détruire. Le climat, le régime militaire qu'on a allégués souvent, ne sont que des obstacles secondaires. Le régime militaire, qui d'ailleurs est circonscrit aujourd'hui, n'a rien d'antipathique pour les populations agricoles, quand les armées, loin de vivre sur le paysan, lui offrent au contraire des consommateurs qui ne prennent que ce qu'ils paient. Quant au climat, la comparaison des tables de mortalité nous forcera de reconnaître qu'il est plus sain que celui de bien des régions de la France. Et puis nous voyons des émigrants en grand nombre ne pas hésiter à s'aller fixer sur les bords insalubres du Mississipi, et sur ces rivages du golfe du Mexique que visitent si fréquemment le vomito et la fièvre jaune.

Digitized by Google

C'est en effet l'Amérique, et en Amérique les Etats-Unis qui ont le privilége d'attirer la majeure partie de l'émigration du continent; c'est de là que viennent chaque jour en Europe ces lettres qui provoquent de nouveaux départs en y dépeignant la vie comme facile, le travail et le gain comme assurés, quoique là, comme ailleurs, il y ait eu bien des mécomptes. Dès la découverte du Nouveau-Monde, la superstition populaire y a voulu trouver un Eldorado, et cette illusion n'a fait que se ranimer aux descriptions merveilleuses et bien exploitées des richesses de la Californie.

C'est ce courant qui emporte une grande partie des populations rurales de l'Europe qu'il serait nécessaire de rompre afin d'en détourner quelque chose sur l'Afrique. Dans notre région rhénane dont le débouché naturel est dans l'Atlantique, pour atteindre ce résultat, il faudra plus qu'ailleurs des efforts persévérants et bien dirigés. Mais aussi plus qu'ailleurs ces efforts, s'ils réussissent, peuvent être féconds et décisifs en fournissant à l'Afrique une race d'agriculteurs vigoureux et éclairés, éminemment propres au but qu'on se propose, parce qu'ils sont laborieux, économes et qu'ils s'attachent au sol qu'ils cultivent. C'est donc la peine de les tenter sérieusement, d'une manière suivie. Ce qui nous y doit soutenir d'ailleurs, c'est cette considération qu'un premier succès obtenu en amènera rapidement de plus grands; qu'en fait d'émigrants l'un appelle l'autre, et que l'impulsion une fois donnée avec quelque vigueur, le plus difficile sera fait.

Pour y arriver, il faut avant tout faire connaître le pays sous tous les points de vue qui intéressent l'émigrant, ne lui rien laisser ignorer sur les difficultés aussi bien que sur les avantages de l'établissement colonial: car il faut tout attendre de l'action individuelle, de la détermination libre de l'émigrant. L'Etat ne peut que l'éclairer, le diriger afin de lui éviter des tâtonnements souvent ruineux, et de laisser le moins possible au hasard; toutes les fois qu'il a voulu faire plus, qu'il s'est chargé des frais et de la responsabilité de l'entreprise, il n'a obtenu que peu ou point de résultat, et en a été pour ses sacrifices: voilà ce qu'a prouvé la tentative faite après 48. Rien ne peut suppléer la volonté, les efforts personnels.

C'est dans le but d'éveiller cette volonté, en éclairant l'opinion, que le ministre de la guerre a publié périodiquement, depuis 1846, l'ouvrage le plus complet sur l'état de nos possessions africaines, le tableau de la situation des établissements français en Afrique. Il n'est

Digitized by Google

pas une question de nature à intéresser la colonisation qui n'y trouve sa réponse précise, exacte; institutions civiles et militaires, travaux exécutés, concessions de terres, genres de culture, main-d'œuvre, prix des denrées, commerce, industrie, secours publics, hygiène, pas un détail ne manque sur toutes ces matières de l'économie publique et privée. En même temps qu'il nous expose tout ce que la France a accompli dans ce pays depuis sa conquête, il nous ouvre la perspective de ce qu'elle en pourra faire dans l'avenir.

Notre intention n'est pas de présenter ici l'analyse de tout ce volumineux travail; nous ne voulons qu'en extraire ce qui entre dans l'objet de cet article, c'est-à-dire les données relatives à la colonisation et qui sont propres à tourner vers l'Afrique les idées d'émigration, à y porter non pas seulement quelques individus qui, ruinés en France, ne peuvent trouver au-dehors, comme chez eux, qu'obstacles et difficultés, mais de ces familles saines au moral aussi bien qu'au physique, ayant quelque aisance, capables d'un établissement sérieux, qu'il nous faut voir transporter dans le Nouveau-Monde leurs capitaux et leur expérience en fait de culture.

Déjà, pour propager ces connaissances, et les rendre accessibles à nos populations agricoles, l'autorité départementale a fait imprimer et répandre dans toutes nos communes, une instruction en langue allemande, présentant avec une clarté et une méthode parfaite, tout ce qu'il leur peut être utile de savoir, dans la supposition d'un établissement extérieur, tout ce qui leur peut faire préférer nos possessions africaines à une terre étrangère. C'est là une heureuse initiative qui aura de l'influence, nous n'en dontons pas, et que notre plus vif désir serait de seconder.

La première question que doit se poser celui qui s'est résolu à l'émigration, c'est de savoir quel est le pays qu'on lui propose de choisir; quelles institutions il y trouvera, de quel degré de sécurité il y pourra jouir.

A ces questions l'ouvrage, publié par le ministère de la guerre, nous fournit des réponses d'une authenticité incontestable, et qui contredisent en plus d'un point les idées généralement acceptées sur l'Afrique.

Le territoire de l'Algérie égale à peu près en étendue les trois quarts de la France. Il présente une superficie de 390,900 kilomètres carrés, 113,000 pour la province d'Alger, 175,900 pour celle de

Digitized by Google

Constantine, et 102,000 pour celle d'Oran. Le développement de ses côtes est d'environ 250 lieues.

Il est traversé, parallèllement à la mer, par la chaîne de l'Atlas dont les contreforts s'étendent d'un côté vers la Méditerranée, de l'autre vers le désert; une succession de plateaux étagés conduisent à son sommet. Les deux versants que la chaîne détermine forment deux zônes fort différentes que l'on désigne, celle du Sud, sous le nom de Sahara, région des parcours et des palmiers, celle du Nord, sous celui de Tell, Tellus, région des grandes cultures et des céréales. C'est à cette dernière, dont la possession paisible peut être considérée comme définitivement assurée, qu'ont été bornés jusqu'à présent, et que se bourneront longtemps tous les efforts de la colonisation.

Cette région du Tell partout susceptible de culture, et d'une fertilité merveilleuse dans quelques unes de ses parties, comprend en superficie 73,000 kilomètres carrés dans la province de Constantine, 35,000 dans celle d'Oran, et 30,000 dans celle d'Alger, sur lesquels environ 2,500 pour la magnifique plaine de la Mitidja qui se déroule entre l'Atlas au Sud, et le Sahel au Nord, et qui touche à la mer à ses deux extrémités Est et Ouest.

La population indigène répandue dans le pays entier, Tell et Sahara, n'est que de 2,800,000 à 3,000,000 d'âmes, ce qui donne un chiffre relatif de 7 à 8 habitants par kilomètre carré. On peut juger par là de la place disponible. Cette population est répartie ainsi qu'il suit : Dans la province d'Oran 600,000 formant 275 tribus toutes soumises et administrées directement ou indirectement par l'autorité militaire; dans celle d'Alger, 900,000 divisés en 290 tribus dont 28 encore insoumises, faisant partie de la Kabylie; dans la province de Constantine 1,300,000 composant 580 tribus sur lesquelles 60 établies dans les montagnes du littoral entre Bougie et Philippeville, doivent également être considérées comme indépendantes, nos troupes n'ayant point pénétré encore dans cette portion du territoire.

La population européenne, au 31 mars 1852, s'élevait à 132,982 habitants. Dans ce nombre les Français figurent pour 67,433; les Espagnols pour 42,399; les Italiens pour 7,607; les Maltais pour 7,492; les Allemands pour 3,058; les Suisses pour 1,698; les Prussiens pour 1,120; les Belges et les Hollandais pour 594; les Portugais pour 310; les Anglais et les Irlandais pour 230, et différentes autres nationalités pour 1,041. Sur le total de 132,982 Européens, la pro-

Digitized by Google

vince d'Alger en compe 57,410, celle d'Oran 46,857, celle de Constantine 28,715; bien entendu que dans ces chiffres ne sont pas compris les 75,000 hommes de troupes dont se compose en permanence l'armée d'Afrique.

Le gouvernement général de l'Afrique française comprend le commandement de toutes les forces militaires et la haute administration du pays. Il est formé d'un gouverneur-général et d'un conseil du gouvernement. Le gouverneur fonctionne sous les ordres du ministre de la guerre; le conseil, présidé par lui, se compose du secrétaire-général, du procureur-général, du chef d'état-major-général de l'armée, de l'évêque d'Alger, du recteur de l'Académie, des deux commandants supérieurs de la marine et du génie et de trois conseillers civils.

Chacune des trois provinces est divisée en territoire civil et en territoire militaire. Le territoire civil constitue le département, à la tête duquel est placé un préfet, assisté d'un conseil de préfecture, ayant les mêmes attributions que ceux de France, sauf quelques cas exceptionnels réglés par la législation particulière de l'Afrique. Les trois départements sont subdivisés en un nombre plus ou moins grand d'arrondissements administrés par des sous-préfets, et comprenant : 1° des communes érigées en municipalités; 2° des localités n'ayant que des maires et des adjoints sans conseils municipaux; 3° des districts dont l'administration est confiée à des commissaires civils.

Le régime municipal est établi dans l'Algérie; il est applicable à toutes les localités du territoire civil. Les maires et adjoints, institués pour trois ans, peuvent être pris en-dehors des conseils municipaux parmi tous les Français éligibles, et sont nommés par le chef d'Etat dans les communes de 3,000 habitants et au-dessus, ainsi que dans les chefs-lieux d'arrondissement ou de tribunaux; dans les autres communes, ils sont nommés par les préfets. Les conseils municipaux sont électifs; les étrangers et les indigènes y peuvent être élus, mais seulement dans la proportion du tiers du nombre total de leurs membres. Les villes déjà érigées en municipalités sont : Alger, Blidah, Douéra, Bouffarick et Koléah dans le département d'Alger; Oran et Mostaganem dans celui d'Oran; Bône et Philippeville dans celui de Constantine. Les commissaires civils, nommés par le gouvernement, exercent, sous l'autorité des préfets ou sous-préfets, toutes les fonctions de l'ordre administratif et municipal dans les districts où ils sont placés.

Digitized by Google

Le département d'Alger comprend la préfecture d'Alger, la sous-préfecture de Blidah, les municipalités de Bouffarick, de Douéra et de Koléah, et les commissariats civils de Cherchel, Médéah, Miliana, Ténès et Orléansville.

Le département d'Oran, la préfecture d'Oran, la sous-préfecture de Mostaganem, et les commissariats civils de Tlemcen, Mascara et Arzew.

Le département de Constantine, la préfecture de Constantine, les sous-préfectures de Bone et de Philippeville, et les commissariats civils de La Calle, Bougie, Guelma et Sétif.

L'administration des territoires militaires appartient exclusivement aux autorités militaires. Elle est dirigée, dans chaque province, par le général commandant la division, auquel est attaché un bureau spécial pour les affaires civiles, et s'étend aux Européens aussi bien qu'aux indigènes. Chaque division est partagée en subdivisions et en cercles à la tête desquels sont les officiers investis du commandement militaire. Tout le système est placé sous la haute direction du gouverneur-général.

De même que l'administration civile, l'organisation judiciaire est semblable à celle qui est établie en France. Elle comprend une cour impériale siégeant à Alger; six tribunaux de première instance à Alger, Blidah, Oran, Constantine, Philippeville et Bone; deux tribunaux de commerce à Alger et à Oran; et quatorze justices de paix. La compétence de ces divers degrés de la hiérarchie judiciaire est à peu près la même qu'en France. Là où il n'a point encore été institué de juges de paix, les commissaires civils en remplissent les fonctions.

La grave question du culte ou plutôt des cultes chrétiens n'est point restée en arrière du développement administratif. C'est de 1838 et de 1839 que datent les ordonnances qui ont réglé les cultes catholique et protestant en Algérie; celle de 1838 a créé l'évêché d'Alger. L'organisation première a été successivement étendue; aujourd'hui elle est complète. L'évêque est assisté de quatre vicaires généraux et de huit chanoines; le nombre des curés, desservants et vicaires, qui n'était que de 51, en 1846, s'est élevé dès 1849 à 114. Le grand séminaire, dirigé par les Lazaristes, compte en moyenne 60 élèves en théologie; il y en a à-peu-près autant dans le petit séminaire. Toutes les villes ont leurs églises, presque tous les villages, leur chapelle. Partout où la population chrétienne n'est point assez impor-

Digitized by Google

tante pour avoir un desservant particulier, des prêtres auxiliaires ont pour mission d'y porter l'instruction et les secours de la religion.

Pour le culte protestant, toutes les communautés de l'Algérie sont placées sous l'autorité d'un Consistoire central séant à Alger; ce Consistoire est mixte; les deux communions y sont représentées. Le personnel du culte comprend en ce moment : le président du Consistoire, pasteur de l'Eglise réformée, un pasteur de la confession d'Augsbourg, et six pasteurs résidant à Douéra, Blidah, Oran, Constantine, Philippeville et Bone.

Sous le rapport de l'instruction publique, les ressources ne se sont pas moins étendues. Les trois départements réunis forment une Académie. Le recteur, qui dirige le service à tous les degrés, a sous ses ordres un inspecteur d'Académie et trois inspecteurs des écoles primaires au chef-lieu de chaque département. L'enseignement supérieur comprend les cours publics de langue arabe ouverts à Alger, à Constantine et à Oran; l'enseignement secondaire compte un seul établissement, le lycée d'Alger; la ville d'Oran demande et obtiendra sans doute la création d'un collége communal; ailleurs les écoles privées et celles du clergé suffisent aux besoins des familles. C'est l'enseignement primaire qui réclame surtout les soins de l'administration comme l'une des bases d'un bon système colonial, et qui s'est aussi le plus développé dans ces derniers temps. Les trois départements comptent déjà 48 écoles publiques de garçons dont trois dirigées par les frères de la congrégation de Saint-Joseph du Mans, les 45 autres par des instituteurs laïques; 20 écoles publiques de filles sur lesquelles 11 ont des institutrices religieuses; 8 écoles maternelles ou salles d'asile publiques. A ces établissements il faut ajouter 16 écoles privées de garçons parmi lesquelles l'orphelinat de Ben-Aknoum; 23 écoles privées de filles et 3 salles d'asile. Ces écoles, toutes chrétiennes, reçoivent plus de 10,000 enfants, sans compter les élèves des colonies agricoles qui ne sont pas moins de 4,000.

Tout ce que nous venons d'exposer rapidement sur le régime des provinces d'Afrique, tend à démontrer qu'en s'établissant sur les territoires civils, les émigrants français sont assurés d'y trouver, presque sans différence, les institutions sous lesquelles ils ont vécu dans leur patrie.

Mais la sécurité? cette indispensable confiance dans le lendemain, qui fait que l'on fonde, que l'on défriche, est-elle réelle? Le foyer

Digitized by Google

domestique est-il suffisamment protégé? C'est à ce point de vue, que le résultat fourni par l'ouvrage qui nous occupe, est surtout inattendu. Certes quand l'on songe aux longues hostilités qui ont ensanglanté cette terre, à la haine traditionnelle des Musulmans contre les chrétiens, à leurs mœurs farouches, on est peu disposé à admettre que partout où la population européenne est mêlée à la population arabe, on vit au sein d'une sécurité aussi grande que dans le plus paisible de nos départements; et c'est pourtant ce que nous certifie le tableau des causes portées devant les tribunaux d'Afrique. Voici le résumé de ce tableau pour les quatre années de 1846 à 1850 :

1846 : Affaires criminelles 169; attentats contre les personnes 38, contre les propriétés 131; accusés 283, Européens 191, indigènes 92; acquittés 70.

1847 : Affaires criminelles 181; attentats contre les personnes 45, contre les propriétés 136; accusés 277, Européens 179, indigènes 98; acquittés 75.

1848 : Affaires criminelles 196; attentats contre les personnes 56; contre les propriétés 140; accusés 312, Européens 185, indigènes 127; acquittés 70.

1849 : Affaires criminelles 180; attentats contre les personnes 57, contre les propriétés 123; accusés 273, Européens 121, indigènes 152; acquittés 78.

L'on voit par la comparaison de ces chiffres, que les attentats contre les personnes sont de beaucoup les moins nombreux; la moyenne des meurtres, empoisonnements, infanticides est, pour toute l'Algérie, de quatorze par année. L'on remarque, en outre, que le nombre des accusés européens a sensiblement diminué dans la dernière année, ce qui autorise à croire que la population coloniale s'est moralisée, et que le personnel des émigrants nouveaux tend à s'améliorer.

Considéré sous le rapport des peines prononcées, c'est-à-dire de la gravité des faits criminels, le tableau cité présente les résultats suivants :

1847 : Emprisonnements 115; réclusion 32; travaux forcés à temps 51; à perpétuité 2; à mort 0.

1848 : Emprisonnements 152; réclusion 37; travaux forcés à temps 39; à perpétuité 7; à mort 6.

1849 : Emprisonnements 129; réclusion 18; travaux forcés à temps 40; à perpétuité 7; à mort 1.

Digitized by Google

Nous ne dirons pas certainement que ces chiffres soient satisfaisants, car, en fait de crimes, pour peu qu'il y en ait, il y en a trop; mais eu égard à la situation particulière du pays, eu égard à ceux que présentent quelques uns de nos départements, Paris surtout, il faut avouer qu'ils n'ont point de quoi effrayer de l'émigration.

A ces preuves officielles des garanties que la société offre, là aussi bien qu'en France, à tous ses membres, nous ajouterons les données relatives aux influences climatériques comme intéressant à un plus haut degré encore la vie des colons. Sous ce rapport l'opinion est en général tout aussi peu éclairée. Jugeant du pays par les pertes essuyées dans les premiers temps, alors qu'on ignorait l'hygiène convenable, et que de grands marais, non encore desséchés, propageaient les fièvres avec leurs miasmes pestilentiels, on en a regardé le climat comme insalubre, meurtrier. Or voici ce qui résulte de la comparaison des tables de mortalité pour la population européenne, pendant les trois années 1847, 1848 et 1849; cette dernière a été marquée par l'invasion du choléra en Afrique :

	1847.	*1848.*	*1849* (ann. du choléra.)
Province d'Alger :	4,97 p. %	4,18 p. %	6,77 p. %
Province d'Oran :	4,56	3,98	10
Province de Constantine :	5,59	5,60	15

Le chiffre moyen de la mortalité pour les populations indigènes musulmanes est approximativement de 4 pour %. En 1849 il a été de 8,55 p. %.

Pour les indigènes israélites, la moyenne est à peine de 3 p. % et ne s'est élevé qu'à 5,69 p. % en 1849.

Comparés aux décès des Européens étrangers, ceux des Français offrent les proportions suivantes pour les mêmes années :

1847 :	Français	5,08 p. %	Etrangers	4,84 p. %
1848 :	—	4,17	—	4,18
1849 :	—	10,15	—	8,43

Cette différence en plus s'explique aisément si l'on réfléchit que la population française est plus dispersée dans les campagnes, et soumise à des travaux plus rudes.

Du reste les chiffres varient, d'une localité à l'autre, non seulement par suite de causes locales, mais encore par l'inégale répartition des nouveaux immigrants; ainsi en 1848, tandis que le rapport s'est élevé à 7 p. % à Philippeville, à 6,90 p. % à Milianah, il n'était que de

Digitized by Google

2,17 à Médéah et de 1,22 à Bougie. Quant aux causes locales, l'on peut dire que toutes celles qui sont pernicieuses et auxquelles il est possible de remédier, ont été victorieusement combattues. D'immenses travaux d'assainissement ont été exécutés ; d'anciens canaux dégradés ont été rétablis ; outre la Mitidja, quinze grands marais, offrant une superficie de 7,581 hectares, ont été desséchés et rendus à la culture. Ces travaux ont changé du tout au tout les conditions de mortalité sur de certains points ; pour n'en citer qu'un exemple entre plusieurs, à Bouffarick, en 1847, la proportion des morts etait encore de 13,40 p. %; en 1848, après l'assainissement, elle touchait à la moyenne générale, à 4,93. Le climat n'a rien d'excessif. Les observations météorologiques faites à Oran, de 1841 à 1851, donnent une température moyenne de 10°,17 pour l'hiver, de 15°,18 pour le printemps, de 23°,78 pour l'été, et de 18°,36 pour l'automne ; le minimum observé sur quatre années a été de 1°, le maximum de 37° ; dans l'intérieur, il est vrai, ce chiffre s'élève quelque fois jusqu'à 45°. Il y tombe de la neige une fois tous les deux ans environ. L'hiver est en Afrique la saison des pluies qui commence en octobre et finit vers le mois de mars. La moyenne des jours de pluie est de 54 par an, et celle de la quantité d'eau tombée, de 443 millimètres. Il n'y a rien dans ces données de bien différent de ce qu'offre le climat du Midi de la France.

Qu'on ne se figure point, d'ailleurs, qu'en cas de maladie l'on soit destitué en Afrique des ressources que nous trouvons dans notre patrie. Le service de santé a reçu depuis 1845 de grands développements. Outre 47 hôpitaux ou ambulances militaires ouverts à tout le monde, il y a 7 hôpitaux civils et 7 dispensaires ; l'administration rétribue dans les principaux centres de colonisation des médecins spéciaux pour le traitement gratuit des colons indigents ; ils ont chacun leur circonscription rurale : la province d'Alger en compte 13, celle d'Oran 6, celle de Constantine 6 également. Il y a une direction vaccinale, une école d'accouchement.

Les enfants abandonnés ou sans famille reconnue reçoivent les soins les plus touchants. Une maison dite de la Sainte-Enfance, tenue par les sœurs de Saint-Vincent de Paule, les prend de trois à six ans, puis ils sont répartis dans les orphelinats ou maisons d'apprentissage fondées dans les trois provinces, où ils sont entretenus et instruits jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Le plus considérable de ces établissements est celui de Ben-Aknoum, province d'Alger, dirigé par l'abbé Brumauld.

Digitized by Google

Le succès obtenu par ce digne prêtre a été tel qu'on a songé à lui confier des enfants trouvés et des orphelins de France ; déjà 200 lui ont été envoyés pour être élevés aux frais soit de l'administration générale de l'assistance publique de Paris, soit du ministère de l'Intérieur. D'une autre part un certain nombre de conseils généraux ont voté en 1852 le placement d'enfants de leurs départements dans l'orphelinat de Misserghin, province d'Oran : ce seront là d'excellents noyaux de colonisation, d'où sortiront des sujets tout acclimatés, presque nés dans le pays.

Les travaux d'assainissement dont nous venons de parler, les établissements de secours et d'instruction ne sont qu'une faible partie de tout ce que le gouvernement a fait exécuter ou par nos armées ou par les indigènes, tant pour assurer la possession que pour ouvrir les voies à la colonisation. Ainsi, entre les frontières du Maroc et celles de la régence de Tunis, l'Algérie ne compte pas moins de trente-trois villes fortifiées, et dans l'enceinte de ces villes ou dans des postes détachés, des constructions militaires propres à recevoir près de 50,000 hommes ; dix-sept ports ont été ouverts au commerce sur ces côtes autrefois sans abri, entre lesquels le port d'Alger, ouvrage gigantesque déjà fort avancé, et qui, achevé, présentera des batteries formidables, et une nappe d'eau de 95 hectares en superficie où 40 vaisseaux de ligne se trouveront à l'aise. Un triple système de route, les unes courant parallèlement à la mer, les autres partant de la mer et s'enfonçant du Nord au Sud jusqu'aux limites du Sahara, les troisièmes enfin, servant d'intermédiaires, relie entre elles toutes les portions du territoire et forme un réseau de plus de mille lieues de développement. Les grands marais desséchés, 254,000 mètres de canaux d'irrigation, 75,000 de rigoles, creusés, le fameux barrage exécuté à Saint-Denys du Sig, destiné à répandre la fraîcheur et la fécondité sur une étendue de 5,000 hectares ; 117,000 mètres d'aqueducs, 450 fontaines, châteaux-d'eau ou réservoirs, alimentant d'eaux potables les villes et les villages ; des caravansérails dans tous les principaux centres de population ; des dépôts d'immigrants ouverts dans les ports d'Alger, d'Oran, de Philippeville et de Bone, où les nouveaux arrivés peuvent séjourner quatre à cinq jours, prendre langue et entrer en rapport avec les patrons ; des pépinières et des fermes créées pour l'essai de tous les genres de culture ; tous ces travaux achevés, d'autres qui s'étudient, nous montrent que ce beau

Digitized by Google

pays est admirablement préparé, et qu'il n'attend plus que des colons français pour rendre avec usure à la patrie tout ce qu'il lui a couté.

Quelle est aujourd'hui la situation des colonies établies; sur quels points convient-il de diriger les émigrants à venir; quelles sont les cultures qui offrent le plus de chances de succès, les essais qui ont été faits déjà, les débouchés ouverts?

Nous allons présenter à ce point de vue le résumé des documents officiels, en distinguant, comme l'ouvragé que nous analysons, les établissements français en *centres créés par l'administration en territoire civil, centres créés en territoire militaire, colonies agricoles* fondées en 1848 et 49, en vertu de la loi de septembre 1848, enfin *colonisation libre.* Il est bon de ne pas oublier que les chiffres que nous allons donner datent de la fin de l'année 1850.

PROVINCE D'ALGER.

Centres créés par l'administration en territoire civil: Ils sont au nombre de 37, sur lesquels 7 villes, Alger, Koléah au Nord, et Blidah au Sud de la plaine de la Mitidja, Cherchel et Ténez sur la mer, à l'Ouest d'Alger, Milianah et Médéah vers l'intérieur. C'est aux environs d'Alger, et surtout autour ou dans l'intérieur de la Mitidja que se trouvent presque tous les trente autres. Les plus importants, ceux qui méritent particulièrement d'être recommandés par leur prospérité sont, outre les villes citées, Chéragas près d'Alger, où des colons du Var ont introduit la fabrication des essences; Aïn-Bénian où le ministre de la guerre vient d'accorder un établissement à un certain nombre de familles du département de la Haute-Saône; Ouled-Fayet qui renferme de riches concessionnaires; Notre-Dame-de-Fouka et Douaouda enrichis par l'élève du bétail; Douéra, considérablement agrandi; Bouffarick, Béni-Méred, fondé par le maréchal Bugeaud, l'épreuve la mieux réussie de son système de colonisation; Joinville, Montpensier qui tirent leur aisance de l'inépuisable fécondité de la plaine où ils sont situés, et Mouzaïa-les-Mines près de Médéah, où s'exploitent des mines de cuivre.

En territoire militaire: Orléansville, Teniet-el-Haad, Boghar, Aumale vers l'intérieur de la province, et Dellys sur la mer à l'Est d'Alger.

La superficie totale des terrains concédés à ces divers centres, est en hectares de 25,234,02; les constructions de toute nature qui y ont

Digitized by Google

été élevées, sont évaluées à 11,594,940 fr. ; ils possèdent ensemble, en chevaux et bestiaux de diverses sortes, 19,745 têtes.

PROVINCE D'ORAN.

Territoire civil : Les centres créés sont d'abord les quatre villes d'Oran, Mostaganem, Arzew toutes les trois sur la mer, et Mascara dans l'intérieur, puis huit villages dont les plus considérables sont Valmy qui se livre à l'élève du bétail, à la culture du coton et du mûrier ; La Senia et Aïn-Turck, dans la magnifique plaine des Andalous, dont la fertilité assure la prospérité des colons ; Sidi-Chami, riche en bestiaux, et Mers-el-Kébir, port et annexe d'Oran ; tous ces établissements sont dans le rayon de ce chef-lieu de la province ; près de Mostaganem on remarque Mazagran.

Territoire militaire : On y compte dix-neuf centres : outre les deux villes de Sidi-Bel-Abbes et de Tlemcen qui forment deux étapes d'égale distance entre Mascara et la frontière du Maroc, il faut citer Saint-Denys-du-Sig, une des colonies les plus florissantes d'Afrique depuis qu'on y a exécuté le grand travail du barrage du Sig ; elle est sur la route d'Oran à Mascara ; La Stidia dont la population est en majeure partie composée de familles prussiennes, dans le voisinage de Mostaganem ; Nemours, l'ancienne Djemaa-Ghazaouat, sur la frontière du Maroc, port qui a beaucoup augmenté d'importance, et Tiaret, le centre le plus éloigné de la côte, sur la limite des deux provinces d'Alger et d'Oran.

Les concessions faites à toutes ces villes et villages forment, en étendue, 35,306 hectares ; la valeur des constructions y est estimée à 2,726,074 fr., et le nombre des têtes de bétail est de 11,268.

PROVINCE DE CONSTANTINE.

Territoire civil : Cette province est celle des trois où il a été créé le moins d'établissements ; il n'y en a en effet que 16 ; mais ceux qu'elle possède sont fort considérables ; ce sont les villes de Constantine dont la banlieue agricole comprend 14,000 hectares, Philippeville, Bone, La Calle, trois ports dont le dernier touche à la frontière de Tunis ; La Calle tire de grandes ressources de l'exploitation des mines et des forêts de chênes-liéges ; Bougie, autre port vers Alger, dont l'importance s'accroîtra par l'ouverture de la route de Sétif ; et Guelma dans l'intérieur, à l'Est de Constantine ; le village de Bugeaud dans le

Digitized by Google

rayon de Bone, à l'entrée de la forêt de l'Edough ; c'est un établissement de bûcherons ; plusieurs familles des Vosges y ont été appelées et logées par l'administration ; Valée, Damrémont autour de Philippeville se livrent à l'élève du bétail.

Territoire militaire : Il renferme huit centres ; Sétif le plus important où les bras ont longtemps fait défaut à l'agriculture, mais où la colonisation prend de grands accroissements depuis qu'il a été mis en communication avec Bougie ; Djidjelly sur la mer, à l'Est de Bougie ; Batna, sur le passage du Tell au Sahara ; cette ville est destinée à devenir un des principaux entrepôts de marchandises entre le Nord et le Sud ; Biskara, le centre le plus avancé dans le Sahara ; le sol et le climat y sont très-propres aux cultures tropicales ; c'est d'ailleurs un débouché de la France avec l'intérieur de l'Afrique.

La somme des terrains concédés au commencement de 1851 dans la province de Constantine, était de 18,023 hectares ; il y faut ajouter aujourd'hui les 20,000 hectares dont concession vient d'être faite à une compagnie de Genève pour l'établissement de familles suisses. La propriété bâtie y est évaluée à 6,357,090 fr., et le nombre des bestiaux à 11,333.

Colonies agricoles : Dans le but d'imprimer à la colonisation de l'Afrique un essor soutenu, et en même temps d'ouvrir des voies nouvelles à l'activité des travailleurs que la stagnation des affaires laissaient inoccupés, l'Assemblée nationale vota, le 19 septembre 1848, un crédit de 50 millions à répartir entre plusieurs exercices, pour l'établissement de colonies agricoles. Les émigrants, cultivateurs et ouvriers d'art, au nombre de 13,500, furent distribués dans 42 centres agricoles, dont douze dans la province d'Alger, échelonnés sur des routes, ou placés dans le voisinage de villes déjà importantes ; vingt-et-un dans la province d'Oran dans les rayons de Mostaganem, Arzew et Oran ; neuf dans les cercles de Bone, Guelma et Philippeville dans la province de Constantine. Chaque famille reçut une maison d'habitation, un lot de terres de huit à dix hectares, indépendamment d'une parcelle de terrain affecté au jardinage, des instruments aratoires, quelque bétail, enfin des rations journalières de vivres. Le succès de ce puissant effort resta bien au-dessous des sacrifices ; on reconnut promptement que, de la part de beaucoup d'ouvriers, le déplacement n'avait pas eu un but sérieux ; et que le choix défectueux des colons recrutés presque tous dans les ateliers de Paris, et tout-à-fait impropres

Digitized by Google

au travail des champs, créait d'insurmontables obstacles. Il fallut, soit par des renonciations volontaires, soit par l'éviction, en ramener un bon nombre et les remplacer par des familles de cultivateurs et par d'anciens militaires.

En somme l'Etat fournit à ces colonies agricoles 3,745 maisons, 3,348 autres constructions de diverses natures; 5,350 têtes de bétail, environ 28,000 objets et instruments aratoires, et 23,728 hectares de terres.

L'envoi de colons devait se continuer en 1849. L'administration créa douze nouveaux villages pour les immigrants qu'on attendait. Mais le trésor était à bout; le gouvernement dut renoncer au système établi par la loi de 1848; il se décida à peupler ces villages de familles capables de pourvoir elles-mêmes à leur installation, auxquelles il concéderait une maison bâtie et huit à dix hectares de terres, sans subvention d'aucun autre genre. C'est sur ces points qu'il dirige principalement l'émigration actuelle, en groupant, autant que possible dans chaque nouveau centre, des populations d'un même département, se connaissant déjà, et en ayant soin de les placer dans des situations topographiques analogues à celles qu'elles avaient occupées dans la mère-patrie.

Colonisation libre: Indépendamment des efforts de l'Etat, les capitaux privés ont, sur certains points, activement concouru au but. Autour d'Alger surtout, dans le Sahel, dans le territoire de Beni-Moussa, la plaine de la Mitidja, sur les rives de l'Harach, se sont élevées un grand nombre de fermes dont quelques unes fort considérables; ces exploitations représentaient en 1850, dans le seul arrondissement de Blidah, au-delà de 14,000 hectares en territoire civil, et environ 1,000 en territoire militaire. Entre toutes, il faut citer celle des Trappistes de Staouëli, dans le Sahel; l'étendue de la concession est de 1,020 hectares; la valeur des constructions, faites à la fin de 1849, était de plus de 300,000 fr. Outre un matériel complet d'exploitation, il existe sur la propriété deux fours à chaux, une briqueterie, une forge, une brasserie, une menuiserie, un établissement de charronnage; quatre fontaines arrosent les terres; les religieux y ont même créé une pépinière et une vaste orangerie.

Dans la province d'Oran, le nombre des propriétés particulières, fondées en-dehors des centres, s'élève à près de 300 dans les deux banlieues d'Oran et de Mostaganem; cinq à six mille hectares ont été

Digitized by Google

concédés, en outre, sur le territoire militaire, particulièrement sur les bords du Sig près de Saint-Denys.

La province de Constantine, la plus éloignée des côtes de la France, est celle qui a offert jusqu'ici le moins d'exploitations privées, quoiqu'elle possède les plus belles terres à grains du monde ; à la fin de 1847 on a livré, à la colonisation libre, 12,000 hectares, dans la vallée du Safsaf; mais on avait adopté le système des grandes concessions qui n'ont jamais produit d'établissements sérieux ; dans la vallée du Bou-Merzoug on comptait, en 1850, 53 exploitations de 40 à 100 hectares, et quelques fermes autour de Sétif. Mais la concession que le gouvernement français vient de faire à une compagnie genévoise, de 20,000 hectares, dans le rayon de cette dernière ville, va ouvrir la voie à l'activité privée. D'après les conditions imposées, chaque section de 2,000 hectares, dont les concessionnaires seront successivement mis en possession, entraîne la création d'un village composé de cinquante familles de cultivateurs européens; chaque colon apporte une somme de 3,000 fr., dont une partie est déposée comme garantie entre les mains du gouvernement qui la restitue à intervalles fixes. Du reste la compagnie genévoise ne reçoit aucune subvention. C'est par là que cette concession est digne de remarque: c'est la première fois que les capitaux tentent ainsi l'entreprise de la colonisation en Afrique, sans appui de l'Etat, et ne comptant que sur eux-mêmes ; c'est d'un augure favorable.

Pour compléter ce que nous venons de dire de la colonisation libre, nous ajouterons les règles les plus essentielles auxquelles les concessions de terre sont assujetties.

Toute concession soumet le concessionnaire à payer au domaine une rente annuelle et perpétuelle dont le chiffre est proportionné à l'importance de l'immeuble et des dépenses à y effectuer ; cette rente n'est exigible qu'après l'entier accomplissement des travaux imposés.

La concession n'est définitive qu'autant que les conditions prescrites et consignées dans l'acte, sont exécutées dans le délai donné, lequel peut être prorogé. Si le concessionnaire ne requiert pas sa mise en possession dans les trois mois qui suivent la concession, il est déchu de plein droit.

Les justifications de ressources de la part du concessionnaire peuvent être produites sous la forme soit d'extraits de rôles des contributions directes avec titres de propriété non grevés d'hypothèques, soit de

Digitized by Google

certificats émanant de maires et percepteurs, ou des chambres et tribunaux de commerce, soit d'actes de notoriété publique passés devant le juge de paix. Ces justifications sont indispensables pour déterminer l'étendue des concessions qui doit varier nécessairement selon les ressources des pétitionnaires. Le minimum exigé est de 15,000 fr. En justifiant de cette somme, les demandeurs peuvent obtenir un lot de trois ou quatre hectares dans un des villages en cours de peuplement.

Lorsque les pétitionnaires ne se rendent pas sur les lieux avant l'admission de leur demande, ils doivent se faire représenter auprès de l'autorité locale par un mandataire chargé de débattre les conditions, et de requérir la mise en possession; les concessionnaires, ainsi que leur famille et les colons attachés à leur exploitation, sont admis au passage gratuit sur mer pour la première traversée.

CH. DE LASABLIÈRE.

(La fin à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

QUELQUES NOTES

SUR LES LÉGENDES

DE SAINT-MICHEL.

Les sept archanges des Juifs étaient, selon les livres sacrés de ce peuple, sans cesse présents devant le Seigneur. Tels les sept génies ou esprits de premier ordre, nommés *Amschaspands* dans les livres théologiques des Perses, formaient le cortège du dieu Ormusd.

Il est impossible de ne point reconnaître dans ces deux sortes d'Izeds ou esprits célestes une analogie qui ne peut s'expliquer que par l'analogie des deux cosmogonies hébraïque et persique, telles que nous les font connaître les traditions des deux peuples. Ces traditions, en effet, mentionnent non seulement ces sept génies supérieurs, placés près du trône de Dieu; mais encore tous ces génies d'ordres inférieurs et différents dont les sept cieux des planètes ont incontestablement fourni le type hiérarchique.

Le législateur spiritualiste ne nomme point, il est vrai, ces anges dans les livres des lois hébraïques. Ni dans le *Lévitique*, ni dans le *Deutéronome* il n'en est fait mention. Mais il en est souvent parlé au contraire dans les livres historiques, et surtout dans ceux qui furent écrits après que le peuple juif eut été captif à Babylone, où cette théorie des anges était aussi ancienne que celle de la création du monde. C'est alors, du moins, qu'on y trouve cités les noms de Raphaël,

Digitized by Google

de Gabriël, de Michaël, noms essentiellement chaldéens, dont la dernière syllabe n'exprime qu'une idée de sainteté, et que les Hébreux empruntèrent incontestablement aux Babyloniens où ces esprits célestes jouaient un si grand rôle dans l'ordre de la nature.

En comparant, en effet, le livre de la Genèse persique à la Genèse hébraïque, attribuée à Moïse, on ne peut douter que les deux cosmogonies ne soient *unes*. Dans les deux livres se trouve le dogme des deux principes qui sert de base aux fictions cosmogoniques où le serpent est le premier agent qui introduit le mal dans le monde. C'est dans le *Boundehèsch* ou dans la cosmogonie des Perses que se trouve toute la théorie des bons et des mauvais anges, des Izeds et des Dews, qui, les uns, soutiennent le dieu, principe de lumière, et les autres, son ennemi, principe des ténèbres, et qui se livrent dans l'empirée un combat dans lequel le dieu de lumière reste vainqueur, et les mauvais esprits sont précipités dans l'abîme. C'est, sous une autre forme, dans d'autres cosmogonies, le combat des dieux contre les géants aux pieds de serpent, image non moins poétique de la révolution du céleste empire, dans laquelle Hercule vient prêter son secours aux dieux.

Or Saint-Michel, dont nous allons commenter les légendes, comme nous avons, dans une autre occasion, commenté celles de Saint-Georges, (1) a tous les caractères de l'Hercule céleste. Car, si, d'après la philosophie orientale, qui renferme à la fois dans la nature le principe matériel uni au principe intelligent, si, dis-je, d'après ce système, la cabale hébraïque donna à Michel l'administration de la planète à laquelle, chez les Egyptiens, chez les Grecs et chez les peuples occidentaux, était attaché le dieu Mercure, on ne peut douter, d'un autre côté, que le serpent, dont triomphe l'archange et qui symbolise dans notre culte sa valeur et sa force, n'ait été, dans la cosmogonie persique et chaldéenne, où il le foule aussi, le même serpent dont triomphe l'Hercule céleste.

La fête de Saint-Michel, telle que l'Eglise l'a fixée, tombe en effet au 29 septembre, le même jour, par conséquent, où se célébraient encore, du temps de Constantin, les *ludi fatales*. (2) C'est la même époque aussi où l'Hercule céleste foule le dragon du pôle qu'il tient écrasé sous ses pieds.

---

(1) *Messager des sciences historiques de Belgique*, année 1849.

(2) Voy. dans Petau, *Uranol.*, tom. III, p. 112, le calendrier de Constantin.

Digitized by Google

Or, on sait que l'Hercule céleste monte au ciel avec le signe de la balance, cette balance que tient aussi Saint-Michel pour peser les âmes, et tel qu'il apparut à l'évêque de Siponte. On donnait à l'archange une tête de lion, animal de la peau duquel l'Hercule céleste est représenté vêtu, lorsqu'il tient écrasé le dragon. Comme cet Hercule à qui la Grèce éleva des temples, et dont Saint-Michel prit les attributs, comme cet Hercule qui avait son siège près de l'arbre aux pommes fatales, et qui était placé sur les limites occidentales qui fixent le passage des âmes aux enfers, Michel, lui aussi, a tous les caractères guerriers qu'Hercule emprunte du signe de Mars, qui était domicile du dieu des combats, et auquel il répond en grande partie.

Aussi Saint-Michel devint-il l'ange belliqueux des chrétiens, quand, au culte du Sabinisme et à celui des Hébreux succéda le culte spiritualisé du Christ.

L'ancienne tradition juive admettait dix degrés ou dix ordres d'anges. L'Eglise chrétienne, depuis Grégoire I, n'en admet plus que neuf, partagés en trois hiérarchies ou chœurs. C'est le deuxième ordre de la troisième hiérarchie qu'occupent les archanges (1) qui, dans l'antique tradition chaldéenne, étaient placés au premier degré. Ce sont ces chœurs d'anges qui, dans la loi chrétienne, formeront le conseil du Christ à la fin du monde.

Saint-Michel est le plus renommé de tous ces esprits célestes. Les deux symboles qui le caractérisent, la balance et le dragon terrassé, en font le type à la fois de la justice et de la force. On naît belliqueux, quand on vient au monde le jour qui lui est consacré, comme on était censé le devenir, dans l'antiquité, quand on naissait le jour, désigné, dans la sphère des trois cent soixanté décans, par l'homme au javelot, qui répond au saint guerrier, et celui où, dans la sphère persique (2), figure au premier décan de la balance, l'homme au regard menaçant, qui tient la balance à la main et a près de lui la tête du dragon. Comme juge des bonnes et des mauvaises actions, qu'il pèse dès que les hommes ont rendu le dernier soupir, Saint-Michel est représenté à Rome à côté des six autres archanges (3), dans l'église de Sainte-

(1) S. Denys, *Cœlestis hierarchiæ*, chap. 6.

(2) Scaliger, *Not. ad Manil.*, pages 343 et 451.

(3) Raphaël, Hamiël, Gabriël, Zapkiël, Zadykiël, Chamaël, présidant, dans le système cabalistique, au Soleil, à Vénus, à la Lune, à Saturne, à Jupiter et à Mars. Voy. Kirk, *Œdip.*, tom. II, part. I, page 210.

Digitized by Google

Digitized by Google

SAINT-MICHEL PESANT LES AMES.

D'après une gravure sur bois de la vie des Saints (der Heiligen Leben).

Paru à Strasbourg en 1512.

Digitized by Google

SAINT-MICHEL TERRASSANT LE DIABLE.

Après les vestiges d'une peinture murale de la Cathédrale de Coutances.

(Commencement du XIVe siècle).

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Marie-aux-Anges, dont Pie IV a fait la consécration, et où l'archange dit lui-même : « *Je suis prêt à recevoir les âmes.* »

Ces deux symboles de justice et de force avaient fait du céleste génie, au moyen-âge, le prototype de la chevalerie, comme le fut Saint-Georges, auquel il était associé dans tout ce qui avait rapport à elle. L'Eglise, et la France en particulier, étaient sous sa protection. Le pape Boniface III, en son honneur, avait bâti, au septième siècle, sur le tombeau d'Adrien, la chapelle qui fit donner le nom de *Saint-Ange* à ce mole colossal. Ç'avait été, dit-on, pour perpétuer le souvenir de l'apparition que le guerrier de la milice céleste avait faite à Rome, apparition dont il n'est cependant fait mention que deux siècles plus tard dans les vers du poète chrétien Drépanius Florus. Celle que l'archange fit dans la Pouille, sur le mont Gargan, vers l'an 493, est plus célèbre. C'est le 8 mai que l'Eglise en fait mémoire, ainsi que l'indique le Martyrologe romain.

Quoique Virgile, Horace, Strabon, Pomponius Méla et d'autres historiens de l'antiquité aient parlé du mont Gargan qui, pour me servir des expressions de Lucain, s'avance dans la Pouille, au sein des flots de l'Adriatique, (1) le livre des légendes, telles que l'Eglise les reconnaît, dit que le nom que porte cette montagne lui vient de Garganus, riche habitant de Siponte, qui, ayant perdu un de ses bœufs et l'ayant longtemps cherché, l'avait enfin aperçu à son sommet, à l'entrée d'une grotte ; Garganus dans sa colère, avait décoché contre l'animal une flèche, qui cependant ne l'avait point atteint, mais qui, rebondissant sur elle-même, était venu blesser le furieux archer.

Etonné de ce miracle, l'homme était redescendu à la ville, et n'avait eu rien de plus pressé que d'aller raconter à l'évêque ce qui lui était arrivé. « Sache, lui avait répondu le prélat, que pour connaître « la volonté du ciel, et pour apprécier ce qu'il lui plaît de nous en- « voyer de bien et de mal, il faut le consulter. » Et ayant donné au peuple l'ordre de jeûner et de prier pendant trois jours, il avait attendu qu'au bout de ce terme Dieu lui révélât ses décrets. En, en effet, Saint-Michel était venu se présenter à ses regards, et lui avait dit : « Je suis l'ange de Dieu, l'esprit céleste qui est toujours devant « le Seigneur. Je fais mon séjour sur le sommet du roc, et je n'ai pas

(1) *Appulus Adriacas exit Garganus in undas.* LUCAIN.

Digitized by Google

« permis que Garganus, dans sa fureur, souillât ce saint lieu. » A peine ces paroles avaient été prononcées, que l'ange avait disparu comme une ombre, laissant dans l'extase l'évêque qui, dès le lendemain, avait assemblé tout son clergé, et suivi de la foule, avait fait processionnellement l'ascension de la montagne, et, à l'entrée de la grotte, avait à genoux, avec le peuple, remercié le divin messager.

Saint-Michel ne les oublia pas. Car, ajoute la légende, lorsque plus tard, la Pouille, comme le reste de l'Italie, était dévastée par les Barbares encore païens, et que l'évêque et tout le peuple de Siponte jeûnaient et priaient Dieu de détourner de cette contrée les malheurs qui la menaçaient, l'archange vint de nouveau se présenter devant le prélat. Il lui promit son assistance et lui enjoignit de faire attaquer l'ennemi, dès que None serait arrivée. Les chrétiens firent immédiatement leurs préparatifs, et à l'heure précisée par le saint, il s'éleva un orage qui, couvrant les Barbares d'une grêle épouvantable, les mit dans la plus grande confusion. Plus de cinq cents prisonniers, qui avaient été témoins du miracle, et qui apprirent que le chevalier de la milice céleste avait combattu contre eux, demandèrent à recevoir le baptême. Le lendemain, les chrétiens montèrent vers la grotte où l'archange faisait son séjour, afin de lui offrir leurs actions de grâce. On voyait dans la pierre les empreintes des pas du redoutable guerrier qui, la veille, avait fait fuir les Païens. Une sainte horreur retenait chacun à l'entrée de cette grotte mystérieuse ; personne n'osait entrer. Mais on bâtit à côté une église sous les voûtes de laquelle devaient désormais retentir les prières des populations que l'archange avait sauvées.

Cependant l'évêque alla lui-même à Rome rendre compte au pape Gélase de ces miraculeux événements, et le consulter pour savoir s'il ne devait point aussi faire la consécration de la grotte. Tandis que le Saint-Père, dans son indécision, ordonnait des jeûnes et des prières, afin que Dieu l'inspirât dans sa réponse, Saint-Michel apparut pour la troisième fois à l'évêque pendant son sommeil. « J'ai moi-même, « lui dit-il, consacré ma demeure ; viens demain y officier ; je serai » présent ; j'y serai toujours désormais pour servir de consolation à « ceux qui auront recours à moi. »

Et, en effet, quand, le lendemain, l'évêque se rendit sur la montagne, suivi de toute la foule du peuple, il trouva au-dessus du rocher une chapelle dont les arceaux s'étaient arrondis comme par enchan-

Digitized by Google

tement ; et, en montant les degrés qui y conduisaient, il entendit les chants des anges, et vit l'autel drapé de pourpre, et une lumière étincelante qui l'éclairait. S'agenouillant sur le marche-pied, il offrit le saint sacrifice, et prenant une eau pure qui tombait du rocher, il en aspergea la foule, qui s'écoula en silence, et derrière laquelle la porte se referma d'elle-même.

Cette eau miraculeuse, ajoute le légendaire, guérit les maux de ceux qui ont foi dans la protection de Saint-Michel.

La légende elle-même, selon toute probabilité, fut écrite peu de temps après le pontificat de Gélase I, qui mourut, comme on sait, le 21 novembre 496, après avoir porté la tiare pendant quatre ans et huit mois.

Les deux légendes qui furent écrites plus tard, et dont l'une a pour héros l'empereur Henri II, surnommé *le Boiteux* et *le Saint*, quoique en vogue dans la contrée, n'ont point cependant la même autorité canonique.

Henri II, on le sait, prince doué de qualités brillantes et que sa profonde piété fit, en 1146, mettre au rang des saints, avec son épouse Cunégonde, par le pape Eugène III, fut contraint, pendant son règne, de faire deux expéditions en Italie contre Arduin, marquis d'Ivrée, qui, dans son ambition, avait su se faire un parti parmi les Lombards, et s'était fait donner la couronne. Henri, après l'avoir vaincu en 1013, s'était retiré à Pavie, lorsqu'une faction ennemie, surprenant le palais, arrêta l'empereur et lui donna des gardes. Henri, pour se sauver, eut le courage de sauter par une fenêtre. Mais, dans sa chute, il se démit une cuisse, accident dont il se ressentit le reste de sa vie.

Dans la légende, c'est pendant que le souverain était dans la Pouille, où l'histoire, en effet, nous le représente, venant, en 1022, rendre grâce à Dieu sur le mont Gargan de ses victoires sur les Grecs et les Sarrasins, et de la prise de Bénévent, de Naples, de Capoue, de Salerne et d'autres villes qu'un attouchement de Saint-Michel produit sur lui cette infirmité.

Tandis, en effet, que, les portes fermées et le peuple refoulé en-dehors de la chapelle, le prince, dans son religieux extase, écoute le chœur des anges, la voûte du temple s'éclaire tout-à-coup, et, sous ses arceaux, se montre le céleste esprit, tout étincelant de lumière, et le Christ à qui l'archange présente le missel, sur lequel le

Digitized by Google

Sauveur imprime un baiser. Par ordre du divin maître, l'ange alors s'avance vers l'empereur qui, étonné et immobile, reste comme pétrifié, jusqu'à ce que Saint-Michel, le saisissant par la hanche, le contraint de se pencher sur le livre et de l'embrasser à son tour.

Depuis ce temps, dit la légende, Henri resta boiteux, mais bénit le ciel d'avoir permis qu'il le fût dans de pareilles circonstances.

L'autre récit que fait le légendaire a quelque chose de plus poétique.

En effet, figurez-vous le peuple de Siponte, se rendant à la cathédrale, le jour consacré à Saint-Michel. Figurez-vous la mer houleuse, soulevée par l'orage, s'avançant jusque dans le chemin qui, de la ville basse, conduit au saint lieu. Voyez cette femme enceinte, qui ne craint pas d'affronter les vagues, pour aller rendre hommage au divin chevalier. Entendez les cris de cette foule, lorsque cette femme, entraînée par la mer, disparaît dans les flots, mais que tout-à-coup on la voit reparaître à leur surface, soutenue par l'archange et mettant au monde sur ce lit liquide l'enfant qu'elle a dans son sein. Voyez la mère, conduite par le saint patron, regagner le rivage, l'enfant suspendu à sa mamelle, et dites si cette légende qui fait la foi de tout un peuple n'a pas quelque chose de sacrée.

Siponte était une des nombreuses colonies que les Grecs avaient fondées dans le Sud de la péninsule italique. Strabon attribue cette fondation à Diomède, petit-fils d'Enée qui, de retour du siège de Troie, et sur le point d'être victime de la perfidie de son épouse, vint aborder avec ses vaisseeux au pied du mont Gargan.

C'est là la plus ancienne tradition du culte grec dans ces contrées, culte qui y resta florissant sous l'époque romaine, jusqu'au temps où le christianisme le renversa.

Nous avons vu, par les légendes du cinquième siècle, le mysticisme chrétien appeler sur le mont Gargan la foi des populations. Déjà sous l'ancien culte les visions s'y opéraient; et il y avait, selon Strabon, deux *sacella* sur ces hauteurs, l'un consacré au devin Calchas, l'autre à Podalyre, fils d'Esculape. Ceux qui venaient dans le premier consulter l'oracle, sacrifiaient un bélier noir et s'endormaient sur sa peau. La divinité leur apparaissait pendant leur sommeil. Près de l'autre coulait une pure fontaine, dont l'eau limpide guérissait les troupeaux.

La légende chrétienne signale les mêmes miracles, les mêmes visions, la même fontaine bienfaisante.

En substituant le génie céleste aux deux figures mythiques de l'an-

Digitized by Google

tiquité hellénique, dont la seconde symbolisait la puissance curative qu'elle tenait de son père Esculape, le dieu aux formes de serpent, le christianisme laissait donc au peuple, dans sa nouvelle foi, toutes les espérances, toutes les consolations que, depuis un temps immémorial, il était habitué à chercher sur ces hauteurs.

C'était une politique adroite que l'Eglise mettait partout en pratique, afin de ne point froisser les habitudes des populations. Saint-Augustin l'approuve, quand dans sa lettre quarante-sept, adressée à Publicola, il lui écrit : « On ne détruit pas les temples ; on ne brise pas les idoles ; « on ne coupe pas les bois sacrés ; on fait mieux : on les bénit, et on « les consacre à Jésus-Christ. »

Saint-Grégoire-le-Grand exprime la même pensée et prescrit les mêmes règles dans une lettre écrite aux missionnaires des Anglo-Saxons. « Il faut se garder, dit le pontife, de démolir les temples » des idoles ; il faut se borner à en détruire les images, puis faire de « l'eau bénite, en asperger ces édifices, y ériger des autels et y placer « des reliques. Si ces temples sont bien construits, il est bon et utile « qu'ils passent du service des démons à celui du vrai Dieu. Car, aussi « longtemps que le peuple verra ses anciens lieux saints conservés, il « s'y rendra plus facilement par habitude, pour y adorer le vrai Dieu. »

Aussi, d'après ce principe, vit-on de toute part, dans l'antiquité, non seulement en Italie et dans la ville éternelle, mais encore dans celle du Bosphore, dans la Gaule, dans la Bretagne, dans toutes les provinces romaines, les temples, où les dieux du paganisme avaient trôné, convertis en églises chrétiennes, et autant que possible le symbolisme de l'ancien culte conservé aux mêmes lieux sous une forme spiritualisée.

Lorsqu'au huitième siècle les incursions des Sarrasins et les tremblements de terre eurent fait tomber les murs de Siponte, ce fut autour de la chapelle miraculeuse de Saint-Michel que les nouvelles demeures des habitants se relevèrent.

Une autre légende du martyrologe nous porte près de Constantinople.

Là l'image de Saint-Michel avait été substituée à celle de Vesta.

Le feu Ether, principe de l'âme du monde, le *spiritus orbis*, que symbolisait cette déesse, dont le culte, né chez les Scythes, passa plus tard à Rome et dans tout l'Occident, n'était que le principe divin, spiritualisé sous une autre forme par le christianisme, et auquel le

Digitized by Google

chevalier céleste fut associé avec d'autant plus de raison que les âmes des hommes, dont il était, comme Mercure, le conducteur, devaient, après avoir été pesées par lui, remonter vers cette source divine.

On venait de loin et de près dans cette chapelle implorer le secours du saint archange, qui, comme l'indique la tradition religieuse, s'offrait là aussi aux regards de ceux qui avaient foi en lui, et leur donnait des remèdes et des consolations.

Il advint un jour, dit la légende, qu'un homme, nommé Aquilinus, tourmenté depuis longtemps par une fièvre ardente contre laquelle échouait tout l'art des médecins, conçut l'espoir que, s'il pouvait aller dans la chapelle de Saint-Michel et y implorer le saint archange, il obtiendrait sa guérison. Et, en effet, s'y étant fait transporter, et ayant avec la plus grande ferveur appelé le céleste esprit, il vit tout-à-coup une lueur brillante se répandre sous la voûte de la chapelle, et devant lui apparaître l'archange qui, touché de sa foi, lui prescrivit un remède. « Prends, lui dit le céleste chevalier, une « quantité de vin, de miel et de poivre; dans ce mélange trempe « tout ce que tu mangeras, et tu seras guéri. » Et l'homme se jetant le front contre terre resta longtemps prosterné; et lorsqu'il se releva la lumière et l'ange avaient disparu.

C'est cette apparition miraculeuse de l'archange que l'Eglise grecque commémore, chaque année, le 8 Juin ou le VI des Ides de ce mois, époque où commençaient, en effet, dans l'antiquité païenne, les *Vestalia* qui duraient le V et le IV. Le III avaient lieu les *Matralia*. C'était Constantin, sous qui fut rédigé le calendrier que nous consultons, (1) qui, selon la tradition, dédia l'église à l'archange en faveur de cette apparition. Puisque Saint-Michel remplaçait Vesta, il fallait bien que la fête de Vesta fût désormais consacrée à Saint-Michel.

Une autre fête commémorative du céleste chevalier est placée par l'Eglise grecque au 6 septembre afin de perpétuer le souvenir de son apparition dans la ville de Colosses, (2) en Phrygie.

On célébrait aussi à Alexandrie, en Egypte, une apparition de Saint-Michel, le 8 novembre, (3) apparition qui, selon Eutychius, (4)

---

(1) PÉTAU, *Uranol.*, tomé III, page 112.

(2) Voy. le *Μυραῖον*.

(3) Voy. le *Ménologe* de SIRLET.

(4) *Annal.*, page 435.

Digitized by Google

avait provoqué de la part du patriarche Saint-Alexandre la dédicace d'une église à l'archange, sur l'emplacement même où la reine Cléopâtre adorait l'idole *Michaël*. Si jamais cette idole a effectivement existé, ce ne pouvait être que l'idole céleste de la planète Mercure, à laquelle, en effet, comme nous l'avons vu, Michaël présidait. Tillemont, dans sa dissertation sur Saint-Alexandre, (1) et Renaudot, dans ses Patriarches d'Alexandrie, (2) se sont toutefois efforcé de prouver combien cette assertion d'Eutychius est fabuleuse. Ce que nous conclurons du passage de l'annaliste alexandrin, c'est que la figure symbolique de Saint-Michel remplaça aussi sur le Nil une figure mythique de l'ancien culte, à laquelle ses attributs avaient rapport.

Les traditions du moyen-âge ne sont pas moins nombreuses.

Il n'y eut guère de provinces, à cette époque, où le nom de Saint-Michel ne fut vénéré, et où quelque ville ne se mît sous sa protection. Bruxelles le regardait comme son *palladium*, et l'on voit encore sa statue restaurée, qui sert de girouette au sommet de la tour élancée de l'hôtel-de-ville, briller étincelante aux rayons du soleil. Cette colossale statue, posée sur un globe en cuivre doré qui tourne au moindre vent, représente le saint patron, armé de toutes pièces, foulant à ses pieds le dragon, se défendant de ses atteintes par son bouclier, et le menaçant de son glaive. Cependant, dans les plus anciens sceaux de la ville, Saint-Michel est représenté couvert de longs vêtements, et les mains jointes sur la poitrine, (3) vêtements qui drapaient aussi une statue de temps postérieurs qu'on voyait autrefois dans l'hôtel-de-ville, et où le chevalier, au lieu de l'épée, tenait une croix dont la partie inférieure s'allongeait en forme de lance.

Cette dernière représentation est celle qui se reproduit le plus souvent dans les sceaux de la fin du treizième siècle et du commencement du quatorzième, représentation qu'on retrouve aussi sur les diptiques byzantins de cette époque qui contiennent, mais très-rarement, le céleste chevalier. Quelque fois même, comme sur un sceau de Rulingen, cette figure drapée tient à la fois la lance qu'elle enfonce dans la gueule du dragon, et la balance avec laquelle elle pèse les âmes. Sur un des sceaux des frères mineurs de Strasbourg, qui, à en juger par le style des figures, et plus encore par le caractère des

(1) Art. 2. — (2) Page 80.

(3) Voy. ALEXANDRE HENNE et ALPHONSE WAUTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, tome II, pages 563-564.

Digitized by Google

lettres de l'inscription, est de la fin du treizième siècle, la croix sainte surmonte la lance avec laquelle le dragon est terrassé. Le chevalier, armé de pied en cap, est plus particulièrement affecté aux sceaux et aux monuments de temps postérieurs, où cette figure symbolisait alors le vice que tout vrai chevalier doit combattre. Sur le médaillon de l'ordre célèbre qui porta son nom et qui fut fondé par Louis XI, en 1469, il était destiné à rappeler la vigoureuse défense qu'une poignée de Français, isolés sur le Mont-Saint-Michel, firent de cette place contre les Anglais, en 1423.

Ce fort, on le sait, situé au fond des vastes grèves qui s'étendent devant Avranches sur les côtes de Normandie, a pour base un immense roc granitique. Au-dessus s'élance tout ce développement d'édifices, de murailles, de tours élevées, de modestes maisons, et le château-fort proprement dit, le monastère gothique, le clocher et toutes ces constructions échaffaudées les unes sur les autres qui du niveau de la plage atteignent jusqu'à quatre cent pieds de hauteur.

Dans l'antiquité, le druidisme avait établi là ses mystères. Là Bélénus avait eu des adorateurs, Bélénus, le dieu Soleil des Gaulois, le même que l'Hercule des Indiens et le Jupiter des Perses, en l'honneur duquel on nourrissait à Babylone le dragon sacré. Lorsque Rome, sous Tibère, ravit leur liberté aux habitants de ces plages, le culte du Jupiter romain fut substitué à celui du dieu gaulois. Mais l'autel qui lui fut consacré fut lui-même renversé, quand, après l'édit que Constantin donna, en 313, pour la liberté de conscience, le christianisme fit crouler le temple et fuir les prêtres du sanctuaire. Alors, là même où Bélénus et Jupiter avaient trôné s'éleva une chapelle dédiée à l'archange des chrétiens; tout autour vinrent se grouper les demeures de quelques solitaires qui, mus par l'esprit du siècle, s'y vouèrent à la vie contemplative. Ces cellules, à leur tour, firent place à un couvent quand au huitième siècle Saint-Aubert, évêque d'Avranches, auquel l'archange apparut, (1) reçut de lui l'ordre de l'élever. Les constructions commencèrent en 708, motivées par cette miraculeuse apparition, et reçurent dans leur sein une communauté de chanoines. Cependant, sous Richard, dit *Le Vieil*, duc de Normandie, des Bénédictins vinrent remplacer ces religieux; et pour eux fut bâtie la riche abbaye qui, commencée par son fondateur en 966, ne fut

(1) Le 16 octobre. Voy. les *Acta sanctorum*, tome VIII.

Digitized by Google

achevée qu'en 1026, sous le fils de ce prince, Richard II, surnommé *Sans-Peur*.

Plus tard un fort fut substitué au couvent dont les bâtiments et l'église restèrent cependant intacts, lorsque la Normandie fut devenue une pomme de discorde entre les deux couronnes d'Angleterre et de France. Ses murs passaient pour imprenables. Et, en effet, lorsqu'en 1423, les Anglais, au nombre de quinze mille hommes, tentèrent de s'en emparer, et que, repoussés, après huit jours de siège, par la faible garnison française, ils se virent contraints de regagner avec leurs vaisseaux les côtes d'Angleterre, on regarda cette héroïque défense comme tellement miraculeuse qu'on en attribua le succès au saint archange.

Le tyrannique et dévot Louis XI partagea cette superstition, et ayant fait un pèlerinage au Mont-Saint-Michel, institua, comme nous l'avons vu, à son retour à Amboise, l'ordre militaire qui porta le nom du céleste chevalier, et dont la devise, *Immensi tremor Oceani*, symbolisait la terreur que l'archange avait inspirée à la puissance maritime.

Cependant on grava sur un vaste écusson les noms et les armoiries de ceux qui avaient si vaillamment défendu ce roc, et on le scella, vis-à-vis de l'autel, dans le mur de la chapelle du Sauveur, où se voyaient aussi un magnifique tableau qui représentait Saint-Michel, et sa statue recouverte de plaque d'or.

Un autre roc de Saint-Michel, non moins célèbre, s'élève, au-delà du canal, près des côtes de Cornouailles. C'est celui qui supporte le château d'Arthur, cette figure que le mythe et l'histoire revendiquent, et où, dans les souterrains que renferment ces rocs battus par les flots, la légende place le héros Kimri, immobile au milieu de ses compagnons de la table ronde, et dormant, sous la garde de Saint-Michel, jusqu'au jour où le royaume en danger aura besoin de leur glaive, et qu'à la voix du soldat de la milice céleste les fanfares des anges les réveilleront.

Milton a plus d'une fois, dans ses vers, fait allusion à cette légende, qui rappelle celle du Kiffhæuser, où l'empereur Fréderic Barberousse, lui aussi, dort d'un sommeil enchanté.

Mais de tous les lieux consacrés à Saint-Michel, un des plus intéressants, sous le rapport symbolique, est le rocher basaltique qui s'élève à l'extrémité de la ville du Puy.

Cette ville, sous les Romains, était une des principales cités des

Digitized by Google

Arvernes; l'on prétend même qu'un temple d'Isis avait été bâti sur l'emplacement de la cathédrale.

A côté des lumières qui brûlèrent, dit la tradition, au lit funèbre de la Vierge, et à côté du manteau d'Aaron, renfermé dans une châsse, et que la même tradition dit avoir été transporté de Palestine, se montre la miraculeuse image de la madone, cachée sous sa robe symbolique et pyramidale, mais que son caractère oriental, lorsqu'elle en est dépouillée, a fait regarder comme l'ancienne idole du temple. (1) Quoiqu'il en soit de cette assertion, la figure, par sa pose, par sa raideur, fabriquée qu'elle est d'un bois de cèdre, enveloppé de bandelettes de toile fine, très-soigneusement et très-solidement collées sur le bois, à la manière des momies égyptiennes, indique qu'elle a dû être apportée de l'Orient.

C'est une des images de la Vierge qui attire le plus de pèlerins.

Sur le roc qui, à l'opposé de la ville, surgit, comme un immense obélisque du sein du faubourg, appelé *la ville de l'Aiguille*, se trouve l'église de Saint-Michel.

Ce sommet serait inabordable, si l'on n'avait eu soin de tailler dans la montagne des escaliers composés de plus de deux cents cinquante marches, pris dans le rocher même, et auxquels on arrive par une espèce de portique, sòlidement construit, qui, sans être antique, ne laisse pas que d'être très-ancien. A côté et hors de l'enceinte est un petit bâtiment en rotonde d'une belle conservation, qu'on nomme le temple de Diane, mais qui, plus probablement, n'est lui-même qu'une chapelle construite sur un ancien temple de cette divinité.

C'est ainsi, comme nous l'avons déjà dit, que le christianisme s'honorait de placer la foi sur les débris du paganisme.

Or, pour comprendre pourquoi le symbolisme chrétien a substitué au culte de la déesse olympienne l'invocation du chevalier céleste, il faut se rappeler à la fois les attributs de l'ange, et le culte mystérieux de la déesse.

Diane, comme divinité lunaire, parcourait, sous ce nom, la partie la plus élevée des cieux, et sous le nom d'Hécate, et avec d'autres attributs, parcourait la partie inférieure dont le pôle est caché éternellement sous l'horizon, et qu'on appelait les enfers. On nommait

(1) Voy. dans FAUJAS DE SAINT-FOND, *Volcans éteints du Velay et du Vivarais*, la planche qui la représente.

Digitized by Google

même *Hécate* ces vastes cavités sombres qu'on aperçoit dans la lune, (1) où l'on banissait les âmes des méchants et où elles subissaient divers tourments. Les rapports que Diane, sous le nom d'Hécate, avait avec les âmes délivrées des corps l'avaient fait comparer avec l'Anubis ou Mercure égyptien, (2) divinité terrestre et céleste chargée de la conduite des âmes et, comme Hécate, représentée sous des formes canines. Diane ou la Lune fut elle-même souvent confondue avec la Vierge qui, dans toutes les fables sacrées sur la nature, prenait une foule de noms différents, et était représentée sous les formes les plus variées.

Or, lorsque les âmes descendaient par la Balance, au moment où le Soleil occupait ce point, c'était la Vierge qui ouvrait les portes du jour. Au retour du Soleil à l'équinoxe du printemps, au moment où les âmes se régénéraient, c'était encore la Vierge céleste qui ouvrait la marche de la nuit. Avant d'arriver aux portes de l'enfer, les âmes étaient conduites par elle. C'était en sortant de traverser ces signes qu'elle franchissait le Styx, au huitième degré de la Balance. Toutes ces images formaient la doctrine mystérieuse du culte de la déesse olympienne, et auquel Mercure était lui-même associé. Car on sait que Mercure était le compagnon inséparable de l'Isis égyptienne ou de la Vierge céleste dans le signe de laquelle il avait son domicile et son exaltation. Nous avons vu les rapports que l'archange Michel, dans la cosmogonie chaldéenne, copiée par la cabale hébraïque, avait avec ce dieu. Il présidait à la même planète. Rien donc de plus naturel qu'en venant prêcher aux populations le dogme spirituel d'un seul Dieu, réglant toute la nature, le christianisme, pour ne point froisser trop vivement leurs habitudes, leur ait cependant présenté comme un intermédiaire entre cette puissance divine et elles, le génie qui, la balance à la main, avait aussi, dans le nouveau culte, la mission de peser les âmes et de les conduire à leur dernière demeure. Le rapprochement était d'autant plus politique que dans la même ville et pour une cause semblable on substituait à la Vierge céleste la Vierge des chrétiens, et que, conformément à l'opinion émise par Saint-Augustin, et que j'ai citée ci-dessus, loin de détruire son temple, on le consacrait en le bénissant.

---

(1) PLUTARQUE, *de Facie in orbe Lunæ*, page 944.

(2) Idem, *de Iside*.

Digitized by Google

Nous avons un autre exemple de la substitution du saint archange à la statue de la déesse olympienne dans l'ancienne Gaule germanique qui fait aujourd'hui partie du Wurtemberg.

C'est en Allemagne surtout, et principalement en Franconie, en Souabe, dans la Bavière, c'est-à-dire dans les pays où les Romains, et les Gaulois qu'ils y appelèrent comme colons, ont laissé le plus de traces de leur séjour, que le nom de Saint-Michel est le plus fréquemment attaché à quelque commune, et que l'on trouve aussi le plus de chapelles isolées placées sur les ruines d'anciens *sacella* romains.

Le Michelsberg ou Mont-Saint-Michel, près de Bœnnigheim, célèbre par la légende qui s'y rattache, et qui nous reporte aux premiers temps de la prédiction du christianisme dans ces contrées, est situé à l'extrémité du Stromberg, petite chaîne de collines qui s'étend à travers le Zabergau. Ce mont supporte un ancien petit couvent de capucins dont la chapelle qui formait le chœur de l'église, et qui est d'une époque très-reculée, repose sur un ancien temple de Diane. L'on voit encore à la voûte et aux murs extérieurs de l'Est et de l'Ouest de la chapelle quelques restes de figures qui datent du paganisme.

Or, dit la légende, au temps où Boniface, cet apôtre de la Germanie, vint prêcher en ces lieux la doctrine du Christ, il fut entravé dans sa mission par le diable. Boniface, pour lui résister, appela à son secours le chevalier céleste; et il s'engagea entre l'archange et le diable un combat qui, cependant, finit par la victoire du premier. Saint-Michel enchaîna Satan qu'il alla plonger dans les abîmes d'où il était sorti. Mais dans la lutte le diable avait arraché à l'archange une plume de ses ailes, toute brillante de rubis et d'émeraudes. Boniface la ramassa, et après avoir achevé la conversion des habitants, la plaça dans une châsse au-dessus de l'autel qu'il éleva au Christ dans l'ancien temple. Une médaille d'argent, très-rare aujourd'hui, rappelle cette miraculeuse consécration. La plume resta offerte à la piété des fidèles, jusqu'à l'époque de la réforme de Luther, où le cloître et l'église furent pillés, et où disparut cette sainte relique, qui, malgré toutes les recherches, n'a plus jamais été retrouvée. C'était elle cependant qui avait fait la réputation de ce pèlerinage où l'on venait de loin et de près; douce consolation que notre siècle sceptique a peut-être trop condamnée, si l'on songe au bonheur que donne une foi naïve, et aux consolations religieuses qui sont pour le peuple les plus doux remèdes de l'âme.

Digitized by Google

A huit lieues plus au Nord, sur les hauteurs qui bordent le Necker, près de Gundelsheim, on voit encore une autre chapelle de Saint-Michel, bâtie sur les ruines d'un petit temple dont l'autel, dédié à Jupiter et à Junon, nous a été conservé. (1)

Là, le dieu suprême qui, dans le culte grec et romain, avait foudroyé Typhon aux pieds de serpent, fut remplacé par le génie qui, dans l'antique tradition hébraïque, avait prêté son secours à Dieu contre Satan.

C'était toujours, comme on le voit, la substitution d'un symbole religieux à un autre symbole qui y avait rapport.

Le moyen-âge a aussi laissé là une de ses douces légendes.

Aux temps lointains, dit-elle, où les bois recouvraient encore toute la contrée, s'élevait sous leur dôme de verdure la demeure où Friedhilde, cette jeune vierge aux blondes tresses et au regard velouté, avait appris, sur les genoux de sa mère, à prier Dieu et le Christ. Souvent venait s'arrêter, sous le toit hospitalier qu'elle habitait, un jeune et vigoureux chasseur, du nom de Grisson, quand, après une journée de chasse pénible et sa meute harassée, il sentait, avant de regagner ses tours, le besoin de se reposer.

Ce besoin, aux derniers temps, n'était cependant plus qu'un prétexte. Ce qui l'attirait en réalité, c'était l'angélique regard de la jeune fille, dont le doux souvenir le poursuivait en tout lieu. Aussi ses visites devinrent-elles de jour en jour plus fréquentes; et les deux jeunes gens, après l'aveu d'un amour réciproque, n'eurent-ils d'autre désir que celui d'une union éternelle. Le vieux Siegfried, père de Friedhilde, donna lui-même son consentement; et pour preuve de sa foi, Grisson

---

(1) I. O. M.
ET IVNO
NI REGI
NAE. C. FAB
IVS. GERMA
NUS. BF COS
PRO SE ET SVIS
V S L L M.

Iovi optimo maximo et Junoni reginæ, Caius Fabius Germanus, beneficiarius consularis, pro se et suis votum solvit lubens libentissime merito.

Voyez mon *Mémoire sur les établissements romains du Rhin et du Danube*, tome Ier, page 265.

Digitized by Google

prenant un anneau, symbole d'alliance, le passa au doigt de sa fiancée.

« Prends cette bague, dit-il, ô ma bien-aimée; c'est celle que portait « ma jeune sœur, avant que, se rendant dans la forêt sacrée d'Hertha, « elle voulut être sacrifiée dans le lac à la déesse. »

A ces paroles qui annonçaient dans son amant un serviteur des faux dieux, Friedhilde et son père tressaillirent. « Malheur à moi! s'écria-« t-elle, malheur à toi! ô mon bien-aimé, car cet aveu nous sépare « pour toujours. »

Et, en effet, malgré ses prières, n'ayant pu vaincre l'obstination de son amant, n'ayant pu l'amener à abjurer son culte, elle avait refusé de le revoir; et lui-même avait fini par ne plus reparaître.

Friedhilde, dans son désespoir, quitta le toit paternel, et s'élevant sur la cime des monts, aux lieux les plus solitaires de la forêt, elle y fixa sa demeure, habitant, l'été, sous le dôme des chênes séculaires, pendant l'hiver, dans les cavernes mousseuses. Les baies sauvages formaient sa nourriture; les animaux des bois s'approchaient d'elle sans crainte; et partout les oiseaux accompagnaient de leurs chants le doux murmure de ses prières.

Ainsi elle vécut plusieurs années, jusqu'à ce que, brisée par la douleur, son âme enfin s'exhala vers Dieu, avec le dernier soupir à son amant. Les animaux qui avaient formé son cortège, les cerfs et les élans soulevèrent un peu de terre sur son corps; les oiseaux y apportèrent des fleurs; et sur la cime du mausolée qu'ils lui élevèrent un ange plaça son nom en lettres de feu.

Or, il advint qu'après de longues années, Grisson qui lui-même n'avait jamais eu de repos, vint en ces lieux à la poursuite d'un cerf. L'animal s'arrêta sur le tertre. Grisson, qui déjà voulait le percer de son épieu, remarqua la flamboyante inscription. En lisant le nom de Friedhilde, il laissa tomber le javelot. Il devina le mystère; et la face appuyée sur ce tertre fleuri qui contenait tout ce qu'il avait aimé, il jura de se vouer désormais au vrai Dieu.

Et, en effet, dès le lendemain, il quitta les hautes tours de son châtel, et après être allé à Worms recevoir de l'évêque l'eau sainte du baptême, il remonta vers le tertre sacré. Là, il bâtit un ermitage où, bientôt, de loin et de près, la réputation de sainteté de l'anachorète appela les pèlerins. Chacun venait le consulter; chacun venait chercher près de lui des remèdes et des consolations. Ainsi il vécut

Digitized by Google

plus d'un demi-siècle, remplaçant lui-même par une autre fleur la fleur fanée du tertre et priant Dieu de le réunir un jour à celle qui y reposait.

Dieu entendit sa prière.

Pendant une nuit sombre, et tandis que l'ouragan courbait la cîme des forêts, l'ermite entendit frapper à sa porte; et l'ayant ouverte, il vit entrer un étranger, recouvert d'une longue robe blanche et au regard étincelant. Le vieillard alluma du feu, et après avoir servi une collation à son hôte, et lui avoir offert un lit pour se reposer, il allait de nouveau regagner l'escabeau sur lequel il était agenouillé au moment de l'entrée du voyageur, quand ce dernier, l'arrêtant, le prit doucement par la main, et plaçant sa bouche sur son front chauve, y appliqua un baiser. Aussitôt le bruissement de la forêt fit place à la plus douce harmonie; le chœur des anges se fit entendre; et au milieu de ces chants le dernier souffle du vieillard s'échappa.

Saint-Michel venait de recevoir son âme.

Et, lorsque, le lendemain, les pèlerins trouvèrent le corps, ils l'ensevelirent à côté de celui de Friedhilde; et, pour conserver le souvenir de la miraculeuse vision, on éleva par la suite la chapelle dédiée au saint archange.

Je ne poursuivrai point ces citations de légendes, qui toutes, d'ailleurs, ont une certaine analogie, dans quelque lieu qu'on les rencontre, et qui toutes ont toujours pour motif un sentiment d'amour ou une apparition. Le moyen-âge éleva un grand nombre d'églises et de chapelles qu'il dédia à Saint-Michel, surtout pendant le douzième, le treizième et le quatorzième siècle. Celles de ces églises qui, pour nous, offrent le plus d'intérêt comme monuments symboliques, sont celles qui, placées dans les cimetières, rappellent les autels qu'aux temps antiques on élevait aux dieux infernaux dans tous les lieux destinés aux funérailles, ou qu'on érigeait à Mercure qui, avec Proserpine, était chargé d'attacher et de détacher les âmes, (1) et, après la mort les admettait ou les rejetait selon qu'elles étaient plus ou moins pures. Une des plus intéressantes de ces chapelles, encore debout, est celle qui, sur un cône élevé, entre Tubingue et Rottenbourg, rappelle, par sa légende, le combat que l'archange eut avec le diable pour une âme que le malin esprit lui disputait, comme dans

(1) PLUTARQUE, *De Facie in orbe Lunæ*, page 943.

Digitized by Google

l'antiquité hébraïque ils combatttirent dans le désert pour le corps de Moïse. (1) La tradition s'accorde, en cette occasion, avec le mythe symbolisé dans la pierre au treizième siècle sur le tympan du portail de Notre-Dame-de-la-Couture au Mans où, au bas de la figure du Christ, assis sur son trône, les deux mains élevées et préparé à condamner et à absoudre, est placé l'archange Saint-Michel, tenant la balance, à l'un des plateaux de laquelle le diable s'accroche envain pour faire pencher les âmes de son côté. A droite sont les élus qui viennent d'être jugés; à gauche les réprouvés que le désespoir atteint.

Strasbourg possédait aussi une chapelle mortuaire dédié à Saint-Michel, du côté Nord de la cathédrale que longeait autrefois un cimetière. L'archange veillait aussi là sur les âmes, comme il y veillait dans cette autre chapelle placée près de l'ancien couvent des Augustins, laquelle après avoir existé un millier d'années, fut enfin démolie en 1764. Elle avait été placée sur le lieu même où, aux temps reculés, s'élevait le gibet. Le symbolisme chrétien rattachait à ces murs une idée de consolation, et l'on racontait (car une pieuse légende se trouve toujours aux lieux où le peuple vient prier) qu'à l'époque où Saint-Arbogaste tenait les rênes de l'évêché de Strasbourg, une pauvre veuve était venu implorer ses prières, en faveur de son fils qu'on avait exécuté quoiqu'innocent, et qu'on avait enterré sous la potence. Saint-Arbogaste, pour la consoler, avait, lui aussi, voulu que son corps fût, après sa mort, déposé à côté de lui, puisque Jésus-Christ lui-même avait, hors de Jérusalem, trouvé la mort sur le champ des supplices. Sa volonté avait été faite, et sur sa tombe avait, en 668, été élevée cette chapelle qui depuis avait fait donner au monticule (2) où elle était posée le nom de *Michelsbühl.* (3)

Dans d'autres localités, à défaut de chapelles, c'est sur la croix même des cimetières que Saint-Michel est représenté comme l'ange de la mort. Un des plus curieux de ces monuments est la belle croix de Saint-Germain-la-Rivière, dans le département de la Gironde, pays où ce genre d'ornementations est très-répandu, et où l'on en trouve en grand nombre qui datent principalement de la période du gothique fleuri et même de la renaissance.

---

(1) SAINT-JUDE, *Epist.* v, 9.

(2) Le *Henkersbühl.*

(3) Voy. SPECKLIN, *Collectanea.* (Manuscrit de la bibliothèque de Strasbourg.)

Digitized by Google

Plus d'une congrégation se mit aussi sous l'invocation du saint archange, et eut pour point de réunion une chapelle qui portait son nom. Nous citerons, entre autres, la confrérie des Escrimeurs de Saint-Michel à Gand, et la congrégation qui, dans les Vosges, s'était mise sous le patronage des évêques de Metz et de Strasbourg et comptait dans ses rangs une grande partie de la noblesse d'Alsace.

La première fait remonter son origine vers le milieu du onzième siècle, quoique, comme l'ont prouvé MM. Félix Devigne et Edmond de Busscher, (1) son acte constitutif ne date que de 1611. Dans le rétable de l'autel où l'archange est honoré, se voit un précieux tableau de *Nicolas Liemœcker*, dit *Roose*, représentant les anges rebelles, terrassés par le céleste chevalier. C'est une des compositions les plus remarquables du maître.

La congrégation alsacienne se réunissait, pendant son existence, sur le versant des Vosges dans la chapelle si pittoresquement située au-dessus de Saint-Jean-des-Choux, près de Saverne.

Chaque année, au jour consacré au saint patron, tous les membres agrégés se rendaient dans cette chapelle, et après les prières à Dieu et à l'archange, terminaient, par de grandes fêtes, leur union fraternelle. Du point culminant, où le petit édifice est posé, se découvre à vos regards le plus immense paysage. Toute la plaine d'Alsace, tout le cours du Rhin, et au-delà de ce fleuve, toute l'étendue du pays jusqu'à la Forêt-Noire dont la vaste chaîne se déploie en entier devant vous, se montrent sous vos pieds.

A l'extrémité de la montagne est un grand rond, taillé dans le roc, et où l'antiquité païenne, à l'époque qui précéda le vol de l'aigle romaine dans ces contrées, avait sans doute établi les mystères de son culte. Au-dessous se voit une grotte de quinze mètres de profondeur qu'habitait au moyen-âge un cénobite, dont on montre encore la couche creusée dans la pierre. Le peuple fait de ce lieu le séjour des sorcières, qui, de là, envoyaient sur les campagnes la grêle et les maladies, et que Saint-Michel tient maintenant bannies dans la ténébreuse caverne.

Cette croyance au pouvoir de l'archange sur les démons est répandue chez toutes les nations chrétiennes. On la trouve consignée dans les légendes de tous les pays jusqu'aux climats les plus septentrio-

(1) *Album du cortège historique des comtes de Flandre.*

Digitized by Google

naux. Plus d'une tradition de Russie, de Pologne et de Lithuanie, contrées où la vénération pour Saint-Michel est si grande, rappelle cette puissance surnaturelle.

C'est ce pouvoir que l'Eglise veut elle-même représenter dans toutes ces figures où, comme guerrier céleste, Saint-Michel combat et enchaîne le dragon. C'est le même *dragon roux* ou génie du mal, le diable, en un mot, que l'auteur de l'Apocalypse (1) fait vaincre par l'archange et ses compagnons, victoire qui, chez les Egyptiens, est représentée par Orus et ses satellites, enchaînant Typhon qui, lui aussi, se distingue par ses *cheveux roux*, et par ses pieds et ses mains monstrueuses. (2) C'est cette victoire de l'archange qui, chez les mythologues chrétiens, lui a toujours fait donner le nom de *vainqueur*, comme Hercule, chez les Grecs, le portait dans l'antiquité. Dans une église de Palerme, où les noms des sept grands anges sont écrits avec les épithètes qui les caractérisent, et où Raphaël, l'ange du Soleil, y a le titre de *médecin*, que portait Esculape ou le dieu Soleil, aux formes de serpent, c'est sous le nom de Vainqueur que Michel apparaît. C'est vers le quinzième siècle surtout qu'à la robe flottante qui recouvre le corps du saint dans les images ou bas-reliefs d'une époque antérieure, succédèrent la cotte de mailles et le casque. C'était sous ce dernier costume qu'il figurait comme symbole militaire, de même que Saint-Georges, auquel, dans toutes les cérémonies de la chevalerie, à la réception ou au dégradement d'un chevalier, il était associé. C'était Saint-Michel qui surmontait l'étendard impérial, avant que son dragon restât seul au-dessous de l'aigle qui remplaça alors le céleste chevalier. C'est du moins de cette dernière manière qu'était surmonté le *Gundfanon* que l'empereur Oton IV conduisait contre Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines, en 1214. On jurait par Saint-Georges et par Saint-Michel; on les invoquait, avant de combattre; on les remerciait après la victoire; on dormait sous leur tutelle dans les tentes guerrières; on n'était digne chevalier qu'autant qu'on leur ressemblait.

Aussi les amulettes, à l'image de Saint-Michel, eurent-elles une renommée non moins grande que celles du chevalier cappadocien. (3)

(1) XII, 7.

(2) PLUTARQUE, *de Isid.*, pp. 359-362.

(3) Voyez mes *Notes sur les légendes de Saint-Georges*. — Messag. des scienc. Hist. de Belgique, année 1849, page 314.

Digitized by Google

On les portait comme un préservatif dans le danger; le peuple s'en munissait pour écarter le malin esprit. L'élégant médaillon de l'ordre fondé par Louis XI n'était lui-même qu'une représentation de l'amulette, comme le collier à coquilles d'or, lassées l'une à l'autre, qui le soutenait, représentait le collier des pèlerins.

C'était, en effet, sous la protection de Saint-Michel que les pèlerinages se faisaient. On voyait autrefois au-dessus d'Ulm, sur le Michelsberg, une église fondée en 1183 par Mitigon, comte d'Albeck, et par son épouse Bertha, adossée à un couvent d'Augustins où les fondateurs avaient voulu que la misère des pauvres fut soulagée, et qu'*en tous temps les pèlerins et les frères séculiers trouvassent un sûr asile et des rafraîchissements*. Les murs de l'église furent démolis en 1538 et ceux de la tour en 1634.

On ne s'élève point au-dessus de soi sans le secours de Dieu et des bons génies, a dit Pythagore ; il faut les prier, il faut les invoquer, surtout son génie tutélaire. C'est ce qu'on faisait partout pour Saint-Michel, dans les provinces, dans les villes, dans les congrégations, dans les familles qui s'étaient placées sous la tutelle de l'archange. Le christianisme, on le voit, ne suivait que sous une autre forme symbolique, au moyen-âge, comme il le suit encore aujourd'hui, le dogme que le philosophe grec prêchait, dans l'antiquité païenne, à ses concitoyens.

MAX. DE RING.

Digitized by Google

EXPLICATION ÉTYMOLOGIQUE

DES MOTS

KUTTELRAUSGRABEN ET PAPHINISNAÏDA.

Dans un article que la *Revue d'Alsace* a reproduit page 572 de l'année 1853, M. le chanoine Mercklen parle d'un fossé dit *Kuttelrausgraben* situé à Landser et en explique le nom « *Fossé-aux-tripes* » par une légende d'après laquelle les Suédois auraient éventré, dans cet endroit, 900 paysans faits prisonniers à Blotzheim. Les apparences sont favorables à cette interprétation, car *Kuttel* signifie tripes ou boyaux, *raus* pour *heraus* signifie dehors et *graben* signifie fossé, comme qui dirait : fossé où l'on a tiré les boyaux dehors.

Mais je ne puis partager cette manière de voir. Outre que le nom de *Kuttelrausgraben* est probablement antérieur à la guerre des Suédois, comme le sont généralement les noms de lieux, il est de fait que, pris dans cette acception, il n'est pas construit d'après le génie de la langue allemande parlée dans le pays.

Graben signifie bien fossé, mais *raus* n'est pas là pour *heraus* dehors. *Raus* au contraire est un mot celtique, qui signifie ruisseau, qui constitue la racine même de *ruisseau* et qui est parent avec le grec ῥοῦς cours d'eau. Beaucoup de rivières tirent leur nom de cette racine ; c'est ainsi que dans les pays allemands, nous avons la *Reuss* qui se jette dans le lac des quatre cantons, la *Rauss* qui se jette dans la Birse, près de Moutiers ; qu'en Alsace nous avons à Jettingen un canton appelé *Ruesbrunnen* et à Leymen un canton appelé *im Rauss ;* et que dans les pays français nous avons ces *rousses*, *rux*, *ruts*, *rut*,

Digitized by Google

rupt, *ru*, qui sous toutes les formes décorent les noms de nos ruisseaux, comme Fenarupt, Fertru, etc. Que voudrait dire *Ruesbrunnen* fontaine de suie, si l'on prenait *rues* dans son acception usuelle de suie? Rapprochez *rues* de *ruis* dans ruisseau et notre nom devient intelligible. La forme aspirée de *Creuse*, *Crosia*, nom d'une rivière en France, se rapproche du grec ῥοος et expliquerait le *h* de *hraus* pour *raus*, dans *Kuttelrausgraben*, si jamais cette lettre s'y était trouvée.

Rauss signifiant ainsi ruisseau, *Rausgraben* signifie fossé-ruisseau, avec une réduplication de sens. Cette marche s'observe souvent, lorsque les mots d'origine celtique sur le point de perdre leur signification dans la langue parlée pendant une époque de transition, les Germains, successeurs des Celtes, y ont ajouté le mot de leur idiôme qui exprime la chose. Il est aussi arrivé que les Germains ont traduit dans leur langue les noms de lieux de leurs prédécesseurs. Je pourrais citer nombre d'exemples à l'appui de cette double assertion. Je me contenterai d'un seul.

Le mot celtique *aghallt*, composé de *agh*-cerf et de *allt*-rivière, ainsi : rivière aux cerfs a été traduit littéralement par *Hirtzbach*, d'une part et a été redoublé partiellement par le mot allemand *bächle* diminutif de *bach*, d'autre part. Prenez une carte du Haut-Rhin de Mme veuve Levrault, cherchez-y Illzach et Lutterbach et vous verrez une rivière ou un ruisseau qui dans la première de ces deux communes s'appelle *Hagelbächle* et qui dans la deuxième s'appelle *Hirtzbach*. *Hagell* corrompu de *aghallt*, est en celtique la même chose que *Hirtzbach* en allemand, c'est-à-dire rivière-aux-cerfs, et cependant il y a ajouté la terminaison *bächle*, qui signifie encore une fois rivière. Ainsi dans un endroit il y a eu simple traduction et dans un autre il y a eu réduplication. Cette réduplication se présente sous une forme encore plus rapprochée de celle de *Rausgraben* à Mittelwihr, où il y a un canton appelé *Hagelgraben* (fossé-rivière aux cerfs), et à Rouffach, où il y a un canton appelé *Nagelgraben*, avec addition de l'article *an* ou par abréviation *'n : an aghallt* ou *'n aghallt* comme dans le nom de rivière *Nagold* de l'autre côté du Rhin.

Quant au mot *Kuttel*, j'avoue que je ne lui connais pas d'autre signification que celle de tripes ou de boyaux, mais je dois dire qu'il se retrouve dans d'autres localités, à Storckensohn, par exemple, où y a une *Kuttelmatt*. Il est à supposer que l'origine s'en apporte à quelqu'événement gastronomique, s'il n'est pas plus raisonnable d'admettre

Digitized by Google

que, dans la suite des temps, il a perdu sa valeur primitive. Un canton d'Obersteinbrunn s'appelle *Pfluttenberg* et présente une analogie significative. Du reste le peuple a toujours une légende prête pour expliquer ces sortes de noms. Ainsi, à Storckensohn, il dit que dans une disette un homme a donné pour un plat de boyaux ou de tripes (*Kutteln*) une montagne entière, à laquelle, pour ce fait, le nom de *Kuttelmatt* est resté. Une légende semblable, reproduite par M. Aug. Stœber — *Sagen des Elsasses*, page 24 — explique le nom d'un canton appelé *Milchsuppenacker* (champ de la soupe au lait).

Puisque j'en suis à faire des étymologies, je me permettrai encore de relever une interprétation faite par M. L. Levrault, dans son article sur la vallée de la Brusche, *Revue d'Alsace* de 1852, page 369. Il s'agit du nom de *Paphinisnaïda*. Quoiqu'en dise M. L. Levrault, ce nom n'est ni plus ni moins que tudesque. Loin de provenir du grec *Paphos* et *naïs*, qui voudrait dire une *naïade de Paphos*, il provient de l'ancien allemand *paphin* et *snaid* et s'écrirait aujourd'hui Pfaffenschneite ou Pfaffenschnaitze (lieu défriché par des prêtres ou par des moines). Je n'ai pas besoin d'insister sur la première de ces deux racines, car le mot *paphin (pfaffen)* figure fréquemment dans des noms de lieux, tels que Pfaffenheim, Pfaffenhoffen, etc. La seconde, pour être moins répandue en Alsace, n'y est pas inconnue. Un urbaire de 1433 (archives de la préfecture du Haut-Rhin, fonds Marbach) cite un canton : *vff die Sneite*, à Epfig. Un renouvellement des revenus de la camérene de Munster, en 1407 (mêmes archives) cite un canton : *an Sneyte*, à Turckheim. Un registre des biens de Ribeaupierre, de 1441 (mêmes archives) cite un canton : *am Ebersneiten grote*, à Wasserbourg. Elle est encore usitée de nos jours : des Allemands, qui ont immigré au Brésil, appellent leurs établissements Schwabenschnaitze, Sachsenschnaitze.

CHRISTOPHORUS.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

La notice que nous avons publiée, dans la livraison du mois d'octobre dernier, sur les poésies allemandes de M. Anguste Lamey, a donné lieu à quelques observations que l'impartialité nous commande d'accueillir.

Il va sans dire qu'entre notre estimable collaborateur, M. L. Levrault, et notre honorable correspondant, M. A. Lamey, il ne saurait y avoir, quant à la parfaite loyauté des sentiments, la moindre cause de mésintelligence. D'une part la critique a exercé un droit incontesté, et si, dans le cours du récit biographique, il a pu, sur des renseignements incomplets donnés par des contemporains, se glisser quelques inexactitudes, M. Lamey, d'une autre part, les rectifie, selon son droit, avec autant de réserve que le critique a apporté de modération dans son examen.

Après cette courte explication qui ne fera point regretter à M. Levrault d'avoir cédé au désir d'un ami commun, nous livrons à nos lecteurs la lettre de M. A. Lamey.

« Strasbourg, ce 18 novembre 1853.

« Monsieur, j'ai lu dans la *Revue d'Alsace* du mois d'octobre la notice de M. L. Levrault, concernant un petit recueil de mes poésies allemandes, que j'ai fait imprimer il y a près de deux ans. L'article est d'une bienveillance non équivoque et j'en remercie l'auteur de tout mon cœur. Néanmoins, sans toucher à des inexactitudes sans importance, j'ai intérêt à relever et rectifier quelques assertions qui s'y trouvent. Parlant de mes *chants décadaires* du temps de la première République, M. Levrault, pour me justifier ou m'excuser de les avoir mis au jour, fait la remarque singulière et qui m'a beaucoup peiné, « qu'étant protestant, je ne pouvais considérer comme un sacrilège l'abolition du culte catholique dans la cathédrale de Strasbourg. »

« Tenons d'abord pour vrai que l'abolition du culte chrétien devait être aussi sensible aux protestants qu'aux catholiques. J'ignore ensuite

Digitized by Google

si mes chants des décades ont été introduits temporairement dans la cathédrale de Strasbourg, ainsi qu'on pourrait l'induire du passage cité. Il est constant que ces chants, composés uniquement sur des airs du vieux livre des cantiques luthérien, ont été accueillis et chantés dans les divers temples du Haut- et du Bas-Rhin en remplacement des anciens cantiques d'église alors défendus. Il m'est permis d'ajouter que les suffrages du vénérable *Pfeffel* ne m'ont pas manqué. On n'en conteste pas d'ailleurs le but moral.

« En tout cas, M. Levrault, que je n'ai pas l'honneur de connaître personnellement, paraît avoir eu sur moi des renseignements biographiques peu fidèles. Je n'ai jamais été *poète des clubs* ni membre d'aucun, soit à Strasbourg, soit ailleurs; je ne me suis jamais vu *errant comme exilé dans les montagnes de la Franche-Comté et de la Bourgogne;* enfin mes illusions et mes découragements politiques n'ont pas autant que semble dire la notice, influé sur le cours de ma vie, qui a suivi naturellement les chances d'une époque agitée. Quant à ma carrière de magistrat, que j'ai commencée périlleusement comme juge au tribunal des douanes à Luxébourg, elle m'a fait résider plus tard, il est vrai, dans de petites villes de notre Alsace; j'ai été juge de paix à Munster, juge d'instruction à Altkirch et juge civil à Colmar avant d'arriver à Strasbourg, mais je ne sache pas avoir donné lieu de croire que ces résidences me fussent devenues désagréables à raison des *vulgarités envieuses et tracassières* dont l'article suppose que j'aurais fait l'expérience.

« L'honorable mention que M. Levrault a bien voulu faire de mes faibles vers n'a pu que me flatter, bien que peut-être son attention se soit trop exclusivement arrêtée sur les pièces humoristes et facétieuses, qui, de même que les traductions ou imitations, occupent la moindre place dans mon recueil. Mais la critique est toute libre et n'a pas à rendre compte de ses jugements. Aussi mes observations, en-dehors du point de vue littéraire, portent simplement sur des erreurs de fait. J'ai l'honneur de vous les communiquer, des amis éclairés m'en ayant donné le conseil; vous voudrez bien en faire l'usage qui vous paraîtra convenir.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. A. LAMEY. »

Digitized by Google

NOTICE

SUR LE

VIEUX-BRISACH.

Suite (*).

XV.

La guerre de trente ans à laquelle nous sommes arrivé, cette guerre si indéterminée dans sa marche et dans son objet, est la dernière des longues luttes que la maison d'Autriche eut à soutenir contre la Réforme. Elle se divise naturellement en quatre grandes périodes où l'électeur palatin, le Danemark, la Suède et la France jouent successivement le principal rôle. Brisach ne fut point épargnée dans ce vaste bouleversement qui changea la face de l'Allemagne; elle eut à subir les deux sièges de 1633 et de 1638; ce dernier même est l'une des opérations militaires les plus mémorables de la dernière période. Cette ville étant restée hors des atteintes de Mansfeld, lorsqu'il ravagea l'Alsace pendant les années 1621 et 1622, nous n'avons à mentionner aucun événement antérieur à l'intervention de Gustave-Adolphe dans la lutte.

C'est en 1630 que la Suède, à qui Richelieu avait ménagé une trève avec la Pologne, vint sauver la ligue protestante ruinée par Wallenstein. La France conclut avec les Suédois un traité d'alliance qui devait

(*) Voir les livraisons de mars, page 97 et de juin et juillet 1853, page 266.

Digitized by Google

durer cinq ans, en vertu duquel ils étaient tenus de fournir une armée de trente mille hommes de pied et dix mille chevaux, moyennant un subside annuel de quarante mille écus. (1) Ces conventions furent arrêtées entre le sieur de Charnacé, ambassadeur de France, et les commissaires suédois Horn, maréchal-de-camp, et Banner, général de l'infanterie suédoise ; elles furent ensuite ratifiées par les deux rois.

Les progrès rapides de Gustave-Adolphe en Allemagne et la victoire décisive qu'il remporta sur Tilly, à Leipzig, permirent à ses généraux d'arriver jusqu'en Alsace. Montécuculli voulant garder cette province et la conserver à l'empereur, fit camper ses troupes à l'abri des places fortes, et principalement sous le canon de Brisach ; son armée, bien que forte de vingt mille hommes, ne put empêcher le général suédois Horn de pénétrer en Alsace et de s'emparer de la plupart des villes de ce pays avec une extrême rapidité. Mais Gustave-Adolphe tombe à Lutzen au milieu de ses triomphes, et le lendemain de cette terrible bataille, Bernard, duc de Saxe-Weimar, passe la revue générale de l'armée qui lui prête serment de fidélité. C'était de tous les généraux de la ligue celui qui avait rendu les services les plus importants aux Suédois. « Il avoit (dit Spanheim) mérité cette élection par sa vigi-« lance, sa belle conduite et la créance qu'il avoit acquise parmy les « gens de guerre, surtout par la résolution et fermeté indicible, mon-« trée au besoin au jour de la bataille. (2) »

Avant de rapporter ce qui le concerne, nous avons à parler du rhingrave Otton-Louis, autre général de la ligue protestante qui, étant venu en Alsace pendant l'année 1633, s'empara des châteaux de Saint-Amarin et de Haut-Landsberg, puis vint occuper Marckolsheim dans le but de resserrer Brisach. Il envoya immédiatement un parti de cavalerie qui se mit en embuscade près du pont du Rhin, tandis que le restant de sa troupe se montrait à découvert dans le dessein d'attirer l'ennemi. Kaldenbach, qui commandait ce détachement, réussit à faire tomber Montécuculli dans le piège, si bien qu'il y fut blessé grièvement et en mourut à Colmar au bout de quelques jours de maladie. Montécuculli fut extrêmement regretté dans Brisach et cet événement donna plus de confiance au parti suédois. Le rhingrave vint avec trois mille chevaux se poster à Biesheim ; son camp fermait tous

(1) *Soldat suédois* (de Spanheim), pages 13 et 14.
(2) Idem, page 466.

Digitized by Google

les passages de l'Alsace et serrait la place de si près, que les impériaux pensèrent ne devoir rien négliger pour l'éloigner. Ils l'attaquèrent dans cette position le 17 juillet, un mois après l'échec qu'ils avaient essuyé, et furent encore repoussés; le colonel Mercy, qui revint à la charge le lendemain, y fut fait prisonnier.

Tandis que le rhingrave attaquait Brisach du côté de l'Alsace, le margrave Frédéric de Bade la bloquait du côté du Brisgau : la place eût été bientôt forcée de se rendre, si les impériaux n'étaient venus la secourir. Déjà même le rhingrave avait emporté un ouvrage extérieur, défendu par deux cent cinquante hommes, dont cent furent faits prisonniers; le reste fut ou tué ou noyé, à la réserve d'une vingtaine qui purent avec peine rentrer dans la ville. Le colonel de Rantzau signala de même sa valeur le 15 septembre suivant, en se rendant maître de tous les dehors qui protégeaient le pont; il les rasa après y avoir trouvé quantité de poudre, et pris quatre canons ainsi qu'un mortier. Les Suédois se croyaient sur le point d'entrer dans la place après les succès réitérés qu'ils avaient obtenus; mais le duc de Féria, en faisant inopinément sa jonction avec Altringer, vient changer la face des événements : il se jette brusquement sur Seckingen avec dix mille hommes et prend Rheinfelden. Après cette réunion des armées autrichiennes, le rhingrave, n'ayant pas assez de troupes pour continuer le siège de Brisach, fut force de se retirer. (1)

Le traité conclu en 1630 entre la France et la Suède devait expirer en 1635; mais les événements, dans l'intervalle de ces cinq années, modifièrent notablement la position respective des puissances belligérantes. Richelieu, qui avait d'abord envoyé une armée dans l'électorat de Trèves, fit entrer, pendant la campagne de 1633, les troupes françaises en Alsace. Un nouveau traité d'alliance entre la ligue protestante et le roi Louis XIII remettait cette province entre les mains de la France à la condition d'y entretenir un corps d'armée. Le duc de La Force, qui le commandait, s'était heureusement emparé du château de Haut-Barr près de Saverne, ainsi que de la ville de Haguenau. Richelieu espérait même que l'on obtiendrait bientôt le même résultat pour Brisach, et négociait dans ce but avec le comte de Salm. (1)

(1) LAGUILLE, II, pp. 111 et 112. Les impériaux firent frapper une médaille en commémoration de la délivrance de Brisach; pendant ce siège qui dura quatre mois, on frappa plusieurs monnaies obsidionales.

(1) Mémoires de CAUMONT, duc de La Force, tom. III, pp. 393-398 et 409.

Digitized by Google

Après la défaite des confédérés à Nordlingen, Bernard, duc de Saxe-Weimar, et le cardinal de La Valette firent une belle retraite par Mayence jusqu'en Lorraine, pour prendre leurs quartiers dans cette province. La bataille avait été livrée contrairement à l'avis du général Horn, et celui-ci était vivement affecté du résultat de cette terrible journée, dont les conséquences désastreuses devaient entraîner la ruine des protestants en Allemagne. Richelieu saisit le moment où le duc de Weimar n'était plus d'intelligence avec les généraux suédois pour l'attirer à Paris. Ce prince s'y rendit bientôt avec le cardinal de La Valette dans le but de consolider l'alliance, et convenir en même temps des opérations ultérieures. Son inexpérience en matière d'étiquette faillit tout rompre dès son arrivée à la cour de France, lors de sa première entrevue avec le roi ; il crut pouvoir, en sa qualité de prince, se présenter couvert devant Louis XIII qui, blessé de ce procédé, se retira dans son cabinet sans vouloir lui donner audience. Mais les cajoleries de Richelieu et surtout les démarches obséquieuses du père Joseph, ce curieux et important conseiller du cardinal-ministre, ayant calmé l'irritation du prince saxon et la susceptibilité du monarque, il fut tenu des conférences entre le conseil du roi et le duc de Weimar. (1)

Quelque difficile que fût la position de la France alors menacée sur

(1) On lit à ce sujet, dans le testament politique de Louvois, que le P. Joseph était du Conseil étroit, et que rien ne se décidait sans avoir pris son avis. — Nous trouvons l'anecdote suivante dans la *Vie du Père Joseph*, p. 481, édit. de 1704 : « Un jour ce capucin, sans lequel on ne décidoit rien sur la guerre qu'il ne donnât son avis, étant enfermé dans le cabinet du roi, sur la table duquel étoit le plan d'une place qu'on proposoit d'assiéger; il commença d'abord à parler : à peine laissa-t-il au duc de Weymar et au cardinal de Richelieu le temps de dire leur avis; il parla presque toujours pour instruire le duc de Weymar qui devoit avoir le commandement de ce siège, lui marquant les endroits foibles de la place; les postes qu'il devoit occuper, et généralement tout ce qu'il devoit faire et qu'il entendoit un peu mieux que le Père ; mais comme le roi et le cardinal le laissoient parler, il l'écouta aussi paisiblement, et sur la fin, ce duc dont le sentiment n'étoit pas qu'on dût former ce siège, ny qu'il y eût antant de facilité qu'on luy en fesoit paroître, avec le doigt dont on se servoit pour lui marquer les endroits sur la carte, répondit en peu de mots au capucin : Cela seroit bon, Monsieur Joseph (ou Jouzeuf), si l'on prenoit les villes avec les bouts des doigts. »

— Voir, en outre, sur le P. Joseph, la curieuse historiette que nous en a laissé Tallemant des Réaux, § LXX, seconde édition.

Digitized by Google

toutes ses frontières (en 1635 et 1636), Richelieu accorda au duc de Weimar une pension de quinze cents mille livres, plus quatre millions par an, pour l'entretien d'une armée de dix-huit mille hommes que ce prince devait fournir et commander sous l'autorité du roi. (1)

Mais d'après un traité secret joint au précédent, la France cédait à ce prince le landgraviat de la Haute-Alsace avec la préfecture de Haguenau, sur le même pied que la maison d'Autriche en avait joui, sous la condition d'y maintenir la religion catholique, et elle lui promettait que lors des négociations pour la paix générale, le roi ferait son possible pour que cette cession fût reconnue.

Le duc de Saxe-Weimar quitta la cour comblé d'honneurs et de présents, et fit la guerre en Franche-Comté durant l'année 1636. La ville de Strasbourg lui ayant refusé le passage du pont qu'elle avait sur le Rhin, il en fit établir un à Rhinau, ce qui inquiéta vivement Brisach et les places voisines, car les impériaux n'avaient pas, vers la fin de cette année, de forces suffisantes à opposer sur ce point aux Weimariens. (2) Ceux-ci ne firent pas de grands progrès en 1637, antérieurement à l'arrivée du duc de Rohan qui leur amenait des renforts. Bernard de Saxe-Weimar fut épris des charmes de Mademoiselle de Rohan qui avait accompagné son père; l'alliance que l'on projetait avec lui était de nature à lui faire concevoir les projets les plus ambitieux, parce qu'il se flattait de devenir ainsi le chef des Etats protestants de l'Allemagne et le protecteur des réformés de France; il en ajourna toutefois l'exécution jusqu'à la réalisation de son duché d'Alsace.

Vers la fin de cette même année 1637, le cardinal de Richelieu attira de nouveau le duc de Weimar à Paris, où ils eurent plusieurs conférences dont le résultat fut que l'on attaquerait Brisach, qui était alors réputé le boulevard de l'Allemagne. (3)

Les Weimariens obtinrent des succès signalés dans la campagne de 1638 qu'ils ouvrirent par la prise des quatre villes forestières. Des combats opiniâtres furent livrés à Rheinfelden et à Lauffenbourg: D'Erlach, major-général du duc Bernard, fut fait prisonnier à la pre-

---

(1) LAGUILLE, preuves (pour le traité de 1635, pag. 146.) — RAMSEY, *Hist. de Turenne*, tom. Ier, pag. 46. — Mém. d'ERLACH, tom. Ier, pp. 30-31.

(2) *Mercure français*, tom. XXI, p. 405; LAGUILLE, tom. II, pp. 136 et 137.

(3) Mém. d'ERLACH, tom. Ier, p. 38. — RAMSEY, *Hist. de Turenne*, t. Ier, p. 54.

Digitized by Google

mière journée ; mais à la seconde, Jean de Werth, (1) Savelli et d'autres généraux impériaux furent pris à leur tour. La soumission de Fribourg suivit de près celle des villes forestières et l'on avait fait tomber par là tout ce qui pourrait faire obstacle à l'investissement de Brisach.

XVI.

L'empereur d'Allemagne avait pu apprécier l'importance de la position de Brisach, pendant cette guerre si longue et alternativement mêlée de succès et de revers. Il savait toute l'utilité qu'on en pourrait tirer pour le passage de ses troupes en Alsace. Dès le seizième siècle, comme nous l'avons dit plus haut (§ XIV), la maison d'Autriche avait amélioré les fortifications de cette place ; mais les perfectionnements dont l'arme de l'artillerie et les armes à feu en général avaient été l'objet, ayant démontré la nécessité d'entourer Brisach d'ouvrages construits d'après les nouveaux systèmes de défense, ce travail fut exécuté dans le cours de l'année 1637 avec tous les soins et tout l'art possibles. L'attaque du rhingrave Otton-Louis, le siège de 1633 pendant lequel la place faillit tomber au pouvoir des Suédois, était d'ailleurs un avertissement pour les précautions que l'on ne pouvait plus négliger de prendre. Cette forteresse avait pour gouverneur en 1638 un gentilhomme de la famille des Reinach de la Haute-Alsace, chef d'un courage éprouvé ainsi que d'un devoûment absolu à la maison d'Autriche ; sa garnison était nombreuse et composée de soldats choisis.

Le duc de Weimar n'avait à sa disposition que quinze mille hommes suédois et allemands, plus cinq régiments français que Guébriant lui avait amenés le 23 avril, forces insuffisantes pour faire un siège aussi difficile que celui de Brisach et tenir tête en même temps à l'ennemi,

(1) C'est ce même Jean de Werth qui avait causé une si grande alarme dans Paris, lors de l'invasion de la Picardie et de la prise de Corbie en 1636. Il fut envoyé comme prisonnier à Paris et plus tard à Brisach, où il fut échangé contre le général suédois Horn, au bout de quatre ans de captivité. La résidence de Brisach lui fut assignée en 1641, et il y resta, depuis le mois de septembre de cette année, jusqu'au 24 mars 1642, époque à laquelle il recouvra sa liberté.

Digitized by Google

qui ne manquerait pas d'accourir pour dégager la place. Il avait donc prudemment résolu de se borner à un blocus et d'attendre de la famine ce qu'il ne pouvait décider par la voie des armes. Un accident qui arriva dans la ville, le 13 mai, parut même devoir amener prochainement cette solution. Quatorze soldats de la garnison étant entrés de nuit dans les magasins pour y voler du blé, laissèrent tomber du feu sur des barriques de poudre qui y étaient au nombre de quatre-vingts : la poudre s'enflamma et fit sauter le magasin, où l'on conservait aussi les médicaments et quatre cents sacs de blé. Un grand nombre de maisons voisines furent presqu'entièrement ruinées par cette explosion, et ce malheur fit redoubler les instances du gouverneur pour avoir des munitions et des vivres. (1)

L'empereur, vivement alarmé des progrès des Weimariens, avait rassemblé à la hâte une armée dont le commandement fut confié au général Gœtz, et Savelli étant parvenu à s'échapper de prison, ne tarda pas à aller le rejoindre. Gœtz s'établit d'abord à Offenbourg d'où il fit tous ses efforts pour jeter des secours et des vivres dans Brisach. Le duc de Weimar, de son côté, ne négligeait rien pour resserrer le blocus de la place : Neubourg, que les impériaux avaient abandonné après la prise de Fribourg, fut occupé par lui ; un pont y fut jeté sur le Rhin, et tout accès fermé du côté de la Suisse. Cependant Gœtz prit si bien son temps qu'il fit passer de nuit un bateau chargé de trois cents sacs de blé, qui donnaient pour un mois de vivres aux assiégés, et se retira immédiatement après dans le Wurtemberg. Le prince saxon voulant alors se rendre maître du cours du Rhin, lança un bateau chargé de feu d'artifice pour rompre le pont de Brisach, mais le gouverneur fit planter dans le fleuve des pieux qui arrêtèrent le bateau, et avant que ces pieux pussent être rompus, le feu prit au bout des mèches, ce qui produisit l'explosion de tous les artifices sans causer de dommage au port. Un nouveau secours en vivres et munitions étant également parvenu aux assiégés près du pont, le duc de Weimar en fut désespéré, pensant ne pouvoir atteindre le but de son entreprise ; mais bientôt un renfort amené par Turenne, lui permit de sortir de la position d'immobilité à laquelle il était réduit, et après avoir couru à la recherche des généraux Savelli et Gœtz, il les

(1) LAGUILLE, tom. II, pag. 141.

Digitized by Google

battit complètement à Wittenweyer, en face de Rhinau. (1) A peine débarrassé de cette armée, il fit travailler sans retard, dans les mois d'août et de septembre, aux retranchements et à la circonvallation de la place, prévoyant bien que les impériaux ne s'en tiendraient pas là et allaient tenter un suprême effort pour jeter du secours dans Brisach. (1)

L'empereur avait effectivement ordonné à ses généraux de faire une nouvelle tentative au risque d'essuyer une nouvelle défaite. A peine les lignes des assiégeants étaient-elles achevées, que le duc de Lorraine se mit en marche, vers le milieu d'octobre. Bernard de Saxe-Weimar sortit de ses retranchements dont il confia la garde à Guébriant et à Turenne, pour aller à sa rencontre à Thann, où il le défit dans un combat aussi décisif qu'avait été celui de Wittenweyer. Après avoir fait une halte de repos à Ensisheim, il retourna dans ses lignes et fit

---

(1) Mémoires de Richelieu et de Montglat, année 1638. — Lettres de Richelieu, idem. — Le cardinal-ministre écrivit aux maréchaux de La Force et de Châtillon pour leur apprendre cette importante victoire à laquelle les Français, sous les ordres des lieutenants-généraux Guébriant et Turenne, prirent une très-grande part. L'historien de Turenne (Ramsey) fait, à propos de cette lettre, la remarque, que l'on voit apparaître pour la première fois la dénomination ou le grade de *Lieutenant-général* dans nos armées.

(2) *Mercure français*, tome XXII, page 494. — Voici, d'après une gravure (que nous possédons), de quelle manière le duc de Weimar avait investi Brisach, après avoir reçu les renforts amenés par Turenne :

1° *Rive droite du Rhin :* Un camp au-dessous de la ville et vers la pointe du *Schlossplatz* ou du quartier des juifs ; ce camp était occupé par les troupes françaises. Des redoutes ou forts étoilés, sur les premiers contreforts du Kayserstuhl vers la place, appuyaient une ligne de circonvallation avec redoutes et à redans qui reliait le camp des Français à celui des troupes de nation allemande, lequel était situé vers Hochstett et complétait avec une vaste redoute sur le Rhin l'investissement de ce côté.

2° *Rive gauche :* Une redoute dans une île au-dessus de l'*Eckartsberg*, protégeant un pont que les Weimariens avaient sur ce point et qui aboutissait à la redoute du Rhin de la rive gauche, faisant l'une et l'autre tête de pont ; une ligne de circonvallation pareille à celle de la rive droite partant du pont dont il vient d'être question et joignant le Rhin à la hauteur du camp français de la rive droite ; le quartier-général du prince commandant le siège se trouvait sur la rive gauche avec tous les Suédois, à l'exception de ceux qui occupaient les forts du Kayserstuhl (rive droite).

Digitized by Google

attaquer le fort Saint-Jacques qui fut emporté ; les assiégés, dès-lors, se trouvèrent beaucoup plus resserrés qu'auparavant.

Gœtz et Lamboy qui avait pris la place de Savelli, informés de la défaite du duc de Lorraine, ramassèrent de tous côtés des troupes et vinrent attaquer les lignes weimariennes de la rive droite ; mais ne pouvant espérer de réussir dans leur tentative, ils passèrent le Rhin pour aller prendre Ensisheim d'où ils pourraient incommoder l'armée de siège. Turenne s'y porta en toute hâte et leur fit essuyer une telle défaite, qu'ils ne songèrent plus à secourir Brisach. (1)

« Le 7 novembre ceux de Brisac abandonnèrent le fort qu'ils avoient basti pour la défense d'un moulin à eau, auquel ils mirent le feu et se retirèrent dans la ville : les assiégeans s'estoient desja fort aprochez de ce fort par des mines continuelles qu'ils avoient faites pendant deux jours. La mesme nuit le duc de Weymar envoya cent ou six vingts François sous la conduite du vicomte de Turenne et du sieur de Roqueservières, pour attaquer le fort d'*Eysenberg* ou *Roche de fer*, qui fut emporté heureusement, avec un capitaine et trente hommes de la garnison, qui furent faits prisonniers.

« Il creut aussi que les nécessitez ausquelles la place assiégée se voyoit réduite, la pouvoient désormais obliger de pourvoir à ne tomber dans la dernière extrémité. A cet effet Son Altesse fit entrer un trompette dans la ville pour inviter le gouverneur à recevoir de luy des conditions équitables et une honorable composition ; avec cette menace que si contre la raison et la conscienee il vouloit défendre plus longtemps cette place, il ne s'étonnast si on le traittait moins convenablement à sa qualité. Cette semonce n'eut point d'effet, le gouverneur ayant respondu, qu'il entendoit de se défendre encor, et de souffrir constamment tout le mal qui lui pouroit ariver. Ce terme de la *conscience* que le duc de Weymar avoit employez dans sa lettre, pouvoit estre une plainte de ce que le baron de Reinach, gouverneur de

(1) Le récit que nous donnons ici des dernières opérations de ce siège mémorable a été composé immédiatement après la reddition de la place et se trouve au tome XXII, pages 560 et suivantes du *Mercure français*, ouvrage devenu fort rare. — « Ce siège dura huit mois, pendant lesquels on livra trois batailles et trois combats contre l'armée autrichienne et celle du duc de Lorraine : Turenne s'y distingua. « Mém. de NAPOLÉON, précis des guerres de Turenne, *Moniteur universel* du 22 octobre 1832. — Voir aussi les mémoires de RICHELIEU, MONTGLAT et RAMSEY, *Hist. de Turenne.*

Digitized by Google

Brisac n'avoit pas voulu relâcher quelques prisonniers suédois, ny par eschange, les laissant périr de faim et de misère dans des cachots où ils estoient détenus.

« Le 29 octobre le duc de Weymar avoit receu un grand renfort de vivres, arivez par le Rhin dans son camp. Lors furent interceptées des lettres que le gouverneur avoit escrites un peu au paravant au roy de Hongrie, qui portoient qu'ils n'avoient plus de pain que pour deux jours, et de la chair pour quelque peu de temps : d'avantage, que la plus grande part des soldats et principaux officiers estoient morts, ou avoient quitté, et quant à ceux qui restoient, qu'ils estoient presque tous indisposez : que le terme donné depuis le 4 septembre jusques à six semaines estoit passé, et quelques jours de plus : Que tout estoient réduit à l'extrémité, n'osant pas mesmes commettre à la plume tout ce qui en estoit : mais qu'il estoit résolu de ne devoir rien en vertu et constance à ceux d'Hermanstein.

« Les assiégeans ne pouvoient pas désormais estre plus proches de la ville par leurs mines et autres travaux. Le 16 novembre ils gaignèrent un fort entre les deux ponts, où les habitans se défendirent avec tel courage, que quelques uns foibles et indisposez par le manquement de nourriture, tirans plusieurs coups de monsquet, tombèrent de dessus les bastions, avec leurs armes, des esclats de leurs propres coups.

« Ce fut lors que les François ayans ataqué un fort des assiégez taschèrent envain de monter sur la colline d'Eckersperg (Eckartsberg), et qu'en cet effort violent qu'ils y firent, trois cens ou environ des plus hardis y demeurèrent, pendant que les assiégez souffroient des incommoditez extrêmes faute de pain, et par des veilles et travaux continuels avec une patience incomparable.. (1)

« Le six décembre sortirent de la ville quatre hommes à cheval pour tascher à passer seurement par quelque endroict, et avertir ceux de leur party, du misérable estat de la place. Trois d'iceux tombèrent entre les mains des assiégeans, et le général-major d'Erlach, parce qu'ils portoient des lettres injurieuses, les fit condamner à estre pendus devant la ville, mais le quatrième eschapa pareil traitement, s'en estant retourné promptement dans la ville, ayant recogneu la diffi-

(1) Gœtz, pendant ce siège, faisait de grands efforts pour surprendre les villes forestières ou tout au moins les inquiéter pour faire une diversion.

Digitized by Google

culté de passer. Finalement le 7 du mesme mois de décembre, le dernier fort des assiégez, qui estoit sur le pont, (1) fut occupé par les gens des colonels Schmidberg et Batilly, lesquels l'ayant miné, et fait sauter avec de la poudre, il y eut une ouverture si grande, qu'un chariot y pouvoit entrer. Le fort estant pris, le pont sur le Rhin fut aussi au pouvoir des assiégeans qui réduisirent les ennemis au point de voir leur ville desnuée désormais de toutes ses défenses.

« Le baron de Reinach, gouverneur de cette place, qui estoit en si grande recommandation à la maison d'Austriche, sans qu'elle pût toutes fois la conserver plus longtems, ayant perdu toute espérance de secours dans l'extrême disette de vivres où il se voyoit réduit, prit résolution de penser à quelque honeste composition : de sorte que le 7 décembre revint au camp un trompette que le colonel d'Erlach avoit fait entrer dans la ville, avec une lettre du gouverneur qui donnoit à connoistre que les assiégez se porteroient à capituler sous des conditions tolérables, en baillant des ostages pendant le traité qui s'en feroit. Le duc de Weymar en estant averti vint de Rheinfelden au camp avec les principaux colonels et officiers de l'armée. Avant que se mettre en chemin, il donna ordre de faire porter par eau vingt mille pains pour estre distribuez à la garnison de Brisac qui se mouroit de faim, dès que la capitulation auroit esté accordée. Le 8, sur le soir, trois officiers de la garnison se rendirent au camp et y furent bien traitez : avec eux entrèrent dans la ville le lendemain 9 le major du régiment de Mauser, le lieutenant du gouverneur de Bonfeld, et un enseigne de la garnison de Hatzstein. Les habitans avoient dressé XVII articles, sous la condition des quels ils entendoient de se rendre, qui furent renvoyez par le duc de Weymar et réduits à XIV qui s'ensuivent :

« 1. Le baron de Reinach, gouverneur de la place, le colonel Escher, le gouverneur de Wietz et tous les autres officiers avec leurs soldats et suivans, hardes et bagage, comme il se pratique en guerre, après qu'ils auront délaissé en garde aux soldats du duc de Weymar les principaux corps de garde de Brisac, en sortiront le dimanche 18 décembre, et avec la provision de pain pour deux jours, seront conduits seurement à Offenbourg, et de là à Stollhofen par un trompette.

(1) Ce fort qui était entre la ville et le fort Saint-Jacques, avait pris le nom de demi-lune ou fort des Italiens après la capitulation (voir la topographie de Mérian) n'existait plus en 1692 et ne se trouve point sur le plan.

Digitized by Google

« 2. Les mesmes officiers et soldats, sains ou malades, qui voudront s'en aller par eau, seront conduits sur des barques à Strasbourg ou à Philipebourg, avec les hardes, la vaisselle et le bagage du baron de Reinach et de ses officiers, en laissant toutes fois caution pour le sauf conduit, les bateliers et les bateaux.

« 3. Le gouverneur pourra et luy sera loisible d'emporter ou amener avec luy deux pièces d'artillerie de bronze, de 8 liv. de balle, avec 20 boulets et deux barils pleins de poudre.

« 4. Le mesme gouverneur envoyera quelqu'un des siens à Strasbourg pour en obtenir le sauf conduit : ou s'il est refusé, les siens seront mis èz environs d'Altenheim, ou èz plus prochains lieux et limites d'Offenbourg, et conduits seurement jusque là en laissant caution dans la ville pour la seureté de l'escorte, à ce qu'elle puisse revenir librement et sans danger.

« 5. Les soldats qui ont quitté pour passer aux ennemis, ne jouïront point du bénéfice de la capitulation, mais seront livrez au duc de Weymar : Toutes fois ceux de la garnison de Brisach, qui pendant le siège sont tombez entre les mains des assiégeans, et revenus encore dans la ville, pourront s'en aller avec leurs compagnons, sans empeschement.

« 6. Le dit gouverneur prendra soing de commander expressément que le gouverneur du chasteau de Landscron en tire la garnison, et la meine à Willigen ou à Offenbourg.

« 7. Les prisonniers de part et d'autre, principalement ceux de Brisac et du chasteau de Landscron seront renvoyez sans rançon.

« 8. Ceux qui de la part de la maison d'Austriche auront servi aux affaires de la Chambre, et autres de la justice, après qu'ils auront expédié, ou tiré des principaux archives, régistres, comptes ou autres actes, ce dont ils auront besoin, s'en pourront librement aller.

« 9. Tous les archives, régistres, actes, documents, comptes, papiers et livres de Notaires de Cour et de la guerre, et tout ce qui appartient à la Cour et règlement de la Chambre, ou cité de Brisac, avec les ordonnances, comptes et livres des Tailles, impositions et péages, etc., seront conservez, comme il est plus amplement dans l'original.

« 10. Tous les canons et les meubles de guerre, armes, boulets, grenades, et tout ce généralement qui appartient à la guerre, sera indiqué fidèlement, et n'en sera rien caché ou supprimé à dessein ou par fraude.

« 11. Les citoyens et autres habitans demeureront libres, et sans aucun trouble en la religion catholique, en leurs biens, églises et couvents : Que si aucuns des ordres religieux veulent sortir des couvents, il leur sera loisible de le faire, de mesme qu'aux autres personnes nobles de sortir de la ville.

Digitized by Google

« 12. Tous les meubles appartenants à la maison d'Austriche, et les autres biens portez dans la ville pour y être en seureté, y seront laissez, et indiquez fidèlement.

« 13. Le baron de Reinach, gouverneur de la ville et chasteau de Brisac, laissera caution dans la ville, de tous feux cachez, mines souterraines, et tous autres dangers et encombriers secrets en tous les endroits de la ville.

« 14. Tous ces articles seront entièrement et inviolablement gardez de part et d'autre, sans y estre contrevenu en aucune sorte.

« Fait et accordé au camp devant Brisac, le 16 décembre 1638. »

« Après avoir signé les articles, le duc de Weymar apprit l'issue du mauvais traitement fait à trente de ses soldats prisonniers à Brisac pendant le siège, qu'on avoit laissé mourir de faim ou de misère : ce qui le mit en telle colère, qu'il fit avertir le baron de Reinach qu'il ne pouvoit pas luy respondre de ses soldats, lorsqu'il auroit à passer parmy eux, à cause de l'inhumanité pratiquée envers leurs compagnons. Les principaux officiers de son armée taschèrent de l'adoucir, afin que cela ne rompist pas le traité.

« Le 18, sur les 8 à 9 heures du matin, la garnison réduite à quatre cens hommes qui se portoient bien encores, et 50 malades, sortit de la ville, avec 19 enseignes, 70 chevaux, 2 mulets, six carosses et trois chariots de bagage. Les malades avec le bagage s'en allèrent par eau, et les sains avec les enseignes déployées, les tambours batans et la bale en bouche, se mirent en chemin par terre.

« Pendant qu'on traitoit la reddition de la place, le duc de Weymar fit entrer mille ou douze cens pains dans un bateau sur le Rhin, pour soulager la faim extrême des soldats, dont quelques uns mangèrent si avidement qu'ils en moururent subitement.

« Le baron de Reinach sortant receut du duc de Weymar des reproches de la cruauté dont il avoit usé envers ses soldats. Il tascha d'excuser le faict, en alléguant que la chair de cheval ne leur avoit non plus manqué qu'à ceux de la garnison, à l'égal desquels il avoit traité ses prisonniers ; mais la misère en estant venüe au point, que la chair humaine, mesmes des corps morts n'y avoit pas esté espargnée, il n'avoit pas peu fournir de vivres aux siens propres. Le duc de Weymar ne demeura pas satisfait des raisons de ce gouverneur, lequel il receut avec plus de froideur et de gravité qu'il n'eust pas fait, si cette plainte n'eust aigri son courage. Il alla avec les femmes

Digitized by Google

et les gens de pied (l'infanterie) jusques à Eysenberg, où il se mit sur le Rhin.

« Le chancelier de Brisac nommé Volmar, homme d'aage, sortant en habit noir, apuyé d'un baston, se présenta devant le duc de Weymar, et se prosterna à ses genoux par trois fois : il ne le receut pas avec un visage si doux qu'il avoit fait le colonel Escher, parce qu'il avoit parlé de luy avec peu de discrétion : dont il luy fit des reproches, et dit qu'on le luy pardonnoit pour cette fois.

« On trouva dans cette place toute sorte d'artillerie et de munitions de guerre, à sçavoir 135 pièces d'artillerie dans le chasteau et dans la ville. »

(Suit le détail des pièces et des munitions dont Mérian, dans sa topographie, donne une liste à peu près semblable).

« La cherté de toute sorte de vivres fut très-grande dans la ville, pendant les huit dernières semaines de quatre mois que dura le siège, jusques là qu'une bague enchâssée d'un diamant de très-grand prix fut baillée pour un pain de trois livres et une mesure de vin, et une dame donna quelques perles qui valoient 80 impérialles pour le quart d'un muid de froment : un œuf coustoit un florin et une poule cinq : on en vint jusques à vendre à haut prix la chair de cheval, de chien et de chat. Les peaux de plus de deux mille chevaux, bœufs, vaches, veaux et brebis furent vendues, l'une portant l'autre, jusques à cinq florins la pièce. (1)

(1) Brachelius, *Historiarum nostri temporis*, *lib.* v, donne à peu près les mêmes détails. Nous connaissons trois listes détaillées de la cherté des vivres à Brisach : 1° Celle publiée par M. Mossmann, dans sa *Chronique des Dominicains de Guebwiller*, pp. 284-287. — 2° Une autre qui se trouve dans la chronique manuscrite de Frey à la bibliothèque de Schlestadt. — 3° Une troisième enfin dans la topographie de Mérian, d'après le *Theatrum Europeum* et d'autres relations contemporaines, de laquelle nous extrayons les passages suivants :

« En un seul jour, huit enfants de familles notables périrent de faim. On déterrait les cadavres ensevelis depuis plusieurs jours et après les avoir ouverts, l'on en arrachait et dévorait les entrailles. Les soldats qui étaient en prison, faisaient des trous dans la muraille pour se sustenter avec la chaux délétère ; ceux d'entr'eux qui mouraient étaient dévorés tout crus par leurs camarades, et sur trente hommes qui étaient dans cette prison, il en resta huit ; les autres succombèrent d'inanition. Des soldats ayant entraîné un garçon pâtissier à leur caserne, sous prétexte de lui donner un morceau de pain, coupèrent cet individu par morceaux et le mangèrent immédiatement. On trouvait tous les matins des cadavres dans les rues. Les officiers

Digitized by Google

« Ensuite de la reddition de cette place importante, le duc de Weymar s'y trouva le 25 décembre en belle assemblée et comme en triomphe : en présence de Frédéric et de Sylvius Nimrod, ducs de Wirtemberg, du marquis de Dourlac, de l'ambassadeur d'Angleterre, et de plusieurs chefs, colonels et autres officiers ; il assista à un sermon, comme pour rendre grâces à Dieu de l'heureux succès de ce siège, dans l'église principale de Brisac. Après quoy fut faite dans le chasteau une très-somptueuse collation, en laquelle il beut à la santé du roy, et de monseigneur le dauphin (depuis Louis XIV) dont la naissance avait esté célébrée dans son armée pendant le siège, et des roynes de Suède. Sur le soir toute l'artillerie joua par deux fois, avec trois salves de mousqueterie. En tous les lieux voisins à sçavoir Haguenau, Benfeld, Schlestadt et Colmar, on solennisa la mesme feste. Et finalement à Paris, le *Te Deum* fut chanté par ordre du roy. Quatre vingt et onze cornettes avec quarante huict drapeaux gagnez sur les ennemis furent portez à Nostre-Dame par les Suisses de la

---

de haut grade recevaient du pain et de l'avoine ; les subalternes n'obtenaient que du son avec des glands de chêne cuits au four ; on mangeait les peaux et cuirs des chevaux et de tous les autres animaux.

On vendait le *Malder* ou *Viertel* de son (six boisseaux) 132 florins.

Une demi-livre de pain de son coûtait 18 batzen.

On a donné un anneau d'or enrichi d'un diamant pour 3 livres de pain et environ une pinte *(Maass)* de vin.

Un boisseau de froment non moulu coûtait 40 Reichsthalers.

Un œuf coûtait un florin ; une poule cinq florins.

Une livre de beurre se payait quatre florins et six batzen.

Une livre de sel douze batzen.

Une pomme trois batzen.

Une citrouille sept florins.

Une livre de cheval sept batzen.

Une livre d'entrailles de cheval sept batzen (ou 5 ?).

Une livre de chien sept batzen, et la partie postérieure de l'animal se vendait séparément sept florins.

Un chat coûtait un florin, etc., etc.

On mangea tous les chiens et tous les chats ainsi que deux mille chevaux, bœufs, vaches, veaux et moutons, à raison de cinq florins la livre de ces derniers, en moyenne. — On voit par ces affreux détails que les horreurs de la faim et des privations de toute espèce, ne le cèdent point à ce que nous savons du fameux siège de Gênes, où Masséna s'est couvert de gloire.

Digitized by Google

garde du roy, sous la conduite du sieur de Grave, escuyez du cardinal de Richelieu, et du chevalier de Wikeforth, tous deux envoyez à S. M. par le duc de Weymar. Tous les canons de la Bastille et de la Grève relevans le son des trompettes et des tambours firent un long concert qui ravit les âmes guerrières, et l'on vit sur le soir une si grande multitude de feux dans tous les carrefours de Paris, qu'il y en eust d'assez simples pour s'imaginer que cette grande ville alloit périr par un embrazement général. Ce siège qui dura quatre mois, cousta plus de cent mille impérialles et de part et d'autre quatre vingt mille hommes y demeurèrent, ou périrent de leurs blessures. Les grands frais de ce siège furent aucunement récompensez au vainqueur, par le gain qu'il y fit en or et argent qu'il trouva dans la ville. »

La joie, causée par la prise de Brisach, fut très-grande à la Cour de France ; le cardinal de Richelieu, en apprenant cette grande nouvelle, courut chez le Père Joseph qui se mourait et lui dit : Courage! Père Joseph, courage, Brisach est à nous ! (1)

XVII.

Les acteurs de la guerre de trente ans, généraux et soldats, ont un caractère à part qui a été fort bien apprécié par l'un de nos historiens les plus distingués.

« Les armées qui font la guerre de trente ans (dit M. Michelet dans son *Précis de l'histoire moderne*) ne sont plus des milices féodales ; ce sont des armées permanentes, mais que leurs souverains ne peuvent entretenir. Elles vivent aux dépens du pays et le ruinent. Le paysan ruiné se fait soldat et se vend au premier venu. La guerre, se prolongeant, forme ainsi des armées sans patrie, une force militaire immense, qui flotte dans l'Allemagne, et encourage les projets les plus gigantesques des princes et même des particuliers. »

Le temps était venu pour le duc de Weimar de se constituer la principauté qu'il rêvait depuis son entrée en Alsace. Enivré par le succès, entouré comme un souverain dans son château de Brisach,

(1) *Vie du P. Joseph*, page 563, et SCHILTER, *Hist. de la guerre de trente ans.* — Cette vie du P. Joseph se trouve aussi dans la collection Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, tome IV, 2e série.

Digitized by Google

il refusa de mettre dans la place des troupes françaises et fit battre monnaie à son effigie. (1) Depuis la mort du roi de Suède Gustave-Adolphe, il était réellement devenu propriétaire d'armée. Richelieu, tout en lui faisant bon accueil lors de ses voyages à Paris, s'était cependant toujours défié de lui, ainsi que le prouve le jugement qu'il en portait dans une de ses lettres où il dit : « Monsieur le duc de Weymar est un excellent capitaine, mais tellement à luy, qu'auçun autre ne s'en pourroit asseurer. » Quoiqu'il en soit, le roi de France lui ayant fait entendre qu'il serait fort aise de le voir et de se réjouir avec lui du succès de ses armes, le manda à la cour. Mais le duc de Weimar avait fait la guerre contre les impériaux bien plus pour son propre compte que pour celui de la France. Ennuyé d'ailleurs de dépendre d'un ministre, auquel il croyait, en sa qualité de prince étranger, devoir peu de déférence, il s'excusa de son mieux en prétextant l'état de sa santé, et envoya à Paris le major-général d'Erlach qu'il venait de faire gouverneur de Brisach, pour y soutenir ses intérêts.

Les Français qui avaient tant contribué par leurs armes et leurs subsides à la prise de Brisach, ne dissimulaient pas leur mécontentement de se voir exclus de cette place ; outre cela, le duc de Weimar avait en plus d'une occasion laissé échapper des propos désobligeants sur leur compte, et cette mésintelligence était connue à Paris. C'est ce qui faisait écrire au major-général d'Erlach les lettres suivantes : « Je supplie V. A. de cacher tout aux Français ; car, tout ce qui se passe près d'elle jusqu'à la moindre bagatelle, est rapporté ici : le tems, s'il plaît à Dieu, remédiera à tout ; mais il est besoin de patience et de fermeté. »

« Je prie surtout V. A. (lui écrivait-il une autre fois), de ne vouloir témoigner de dégoûts devant les François qui écrivent tout ici et altèrent les humeurs. »

(1) Parmi les médailles que nous avons pu voir dans la collection de M. Dorlan, avocat à Schlestadt, nous en citerons une de grand module en or, représentant de face Bernard de Saxe-Weimar et au revers la ville de Brisach.

Avers : DVCATVS SAXON. BRISACENSIS. MDCXXXVIII.

Revers : BERNHARDO SAX. DVCI. VICTORI VRBEM INGRED. $\frac{1}{19}$ DECEMB. S. P. Q. BRISAC. SVBMISS. ERGO.

Rossmann, pp. 393 et 394, donne le détail de cinq autres médailles outre lesquelles nous mentionnerons celles de M. Dorlan, tant pour le siège de 1638, que pour ceux de 1633 et de 1703, (médailles obsidionales).

Digitized by Google

L'on était toutefois parfaitement instruit des préparatifs extraordinaires que faisait l'empereur et que le duc de Lorraine allait se remettre en campagne. D'Erlach représentait à la cour de France qu'il était urgent d'augmenter l'armée, comme de fournir de nouveaux subsides en argent. Il réussit dans une partie de sa mission; mais comme il n'avait pas d'instructions pour remettre Brisach entre les mains des Français, ni même les admettre pour moitié dans le chiffre de la garnison, ainsi qu'on l'avait demandé dans le principe, le duc de Weimar ne le voulant point, et lui-même ne le lui conseillant en aucune façon, il n'obtint aucun secours en argent. On résolut néanmoins de porter à quatre mille hommes le corps placé sous les ordres de Guébriant qui devait agir de concert avec les Weimariens, et de lever en outre quatre mille recrues pour le renforcer; la question de l'augmentation de l'effectif de la cavalerie ne souffrit point de difficulté, et il fut accordé cinquante mille livres pour rétablir l'artillerie. Tous les plans du duc de Weimar, pour la campagne qui allait s'ouvrir, furent approuvés, et finalement on lui laissa la possession des places qu'il occupait. (1)

Richelieu avait cherché, pendant cette négociation, à marier le duc de Weimar avec une de ses parentes, la duchesse d'Aiguillon; mais celui-ci ne trouva point que cette alliance pût convenir à un prince de la branche aînée de la maison de Saxe; il avait d'ailleurs, comme nous l'avons vu, l'intention d'épouser Mademoiselle de Rohan qui avait fait sur lui une très-vive impression.

La campagne de 1639 s'ouvrit au milieu de l'hiver: le duc de Weimar ayant envahi la Franche-Comté avec onze mille hommes qui lui restaient disponibles, s'empara de plusieurs places et alla attendre la belle saison dans le fort de Joux, après avoir pris ses quartiers d'hiver. Quand il apprit les mouvements des Lorrains vers la Souabe, il se rapprocha du Rhin et s'établit dans Brisach, après avoir fait jeter un pont à quelque distance au-dessus de cette ville. Ses généraux, aidés de l'armée française, qui se tenait cependant en défiance vis-à-vis d'eux et semblait bien plus avoir la mission de les surveiller que de concourir à leurs opérations, s'emparèrent d'un grand nombre de places dans la Franche-Comté. Thann, qui avait servi de refuge aux

(1) Mémoires d'Erlach, tome I, pp. 43-48. — Ramsey, *Histoire de Turenne*, tom. I, p. 62. — Auréry, *Histoire de Richelieu*, tom. I, pp. 8-9.

Digitized by Google

impériaux battus pendant le siège de Brisach, finit de même par tomber en leur pouvoir.

On s'attendait, dès le début de la campagne, à de graves événements et le duc de Weimar songeait à augmenter le nombre de ses troupes, son armée étant insuffisante pour résister aux nouveaux efforts que tenterait la maison d'Autriche. Une circonstance, autre que celle que nous avons fait connaître ci-dessus, peut l'avoir déterminé à quitter la Franche-Comté : c'est que l'on y voulut attenter à ses jours. Bientôt après il courut le même danger dans le Brisgau, où quatorze hommes déterminés avaient voulu l'assassiner avec les principaux officiers de son armée; il échappa aux assassins comme à tous les hasards de la guerre, pour mourir dans son lit au moment où il pensait réaliser ses espérances, par la création d'une belle souveraineté sur le Rhin..... peut-être fut-il empoisonné?.....

L'armée weimarienne était à la veille de faire un mouvement offensif, lorsque son chef, allant d'Huningue à Neubourg, fut saisi d'une fièvre ardente, qui le priva de ses forces avec une promptitude effrayante ; bientôt, sentant que sa fin était prochaine, il dicta son testament, fit appeler à Neubourg ceux qui avaient des commandements sous ses ordres et dans lesquels il avait le plus de confiance, savoir : le comte de Nassau, le général d'Erlach gouverneur de Brisach, les colonels Eheim et Rosen. Le duc leur recommanda l'union et le soin de son armée, puis il mourut, trois heures après cette triste entrevue, le 5 juillet 1639. Ses restes furent inhumés dans la principale église de Brisach, d'où on les transféra en 1655 à Weimar.

Bernard de Saxe-Weimar joignait une instruction solide et variée à une capacité militaire de premier ordre que lui valurent les opérations si nombreuses qu'il dirigea dans le cours de la guerre de trente ans. Ce grand capitaine, au milieu même de ses succès, fut toujours en butte aux tracasseries des généraux suédois qui en étaient jaloux. L'ambition seule le porta vers l'alliance de la France pour laquelle il n'éprouva jamais de sympathies bien réelles.

Conformément aux dernières volontés de ce prince, le général d'Erlach, le comte de Nassau ainsi que les colonels Eheim et Rosen devinrent les directeurs de l'armée ; ses conquêtes devaient être remises à celui de ses frères qui voudrait s'en charger, et à leur défaut, la France devait être préférée à toutes les puissances qui voudraient y prétendre ; finalement, il espérait, que lors de la paix gé-

Digitized by Google

nérale, ces mêmes conquêtes ne cesseraient point de faire partie de l'empire allemand. On voit, par cette dernière disposition, que le héros saxon était entré dans les vues de Grotius qui était alors en mission à Paris, où il faisait tous ses efforts, pour empêcher l'agrandissement de la France vers le Rhin.

XVIII.

Après la mort de Bernard de Saxe-Weimar, l'empereur, le roi de France, les ducs de Bavière, de Lawenbourg et de Lunebourg, le duc de Saxe frère de Bernard et le prince palatin Charles-Louis, cherchèrent à gagner les troupes weimariennes. Le dernier des compétiteurs que nous venons de nommer, le palatin Charles-Louis, fut celui pour qui elles montrèrent le plus d'inclination. Dès que ce prince eut appris à La Haye, où il était, la mort du duc Bernard, il passa immédiatement en Angleterre pour y chercher de l'argent, et après avoir amassé vingt-cinq mille livres sterling, il en partit sans retard pour se rendre en Alsace. Comme la France était le plus court chemin, il voulut la traverser incognito; mais le cardinal de Richelieu qui apprit en même temps ses desseins et sa marche, le fit arrêter à son passage à Moulins et conduire au château de Vincennes, où il fut gardé fort étroitement jusqu'à la conclusion du marché que la France passa avec les Weimariens.

Pendant la longue et difficile négociation qui eut lieu à cette occasion, d'Erlach qui avait déjà servi la France, de 1630 à 1632, en qualité de colonel d'un régiment suisse, obtint (ou reçut) une pension de douze mille livres. Ce général avait eu jadis de fréquentes relations avec le cardinal de Richelieu au sujet des affaires de Berne sa patrie, et en dernier lieu, comme nous l'avons vu, pour le duc de Weimar, après la prise de Brisach. On dépêcha successivement le baron d'Oysonville et l'intendant de Choisy près des troupes weimariennes; le premier était porteur d'une somme de deux cent mille écus pour faire face aux plus pressantes nécessités et décider en même temps les chefs à reconnaître le duc de Longueville pour leur général. Les prétentions de ces troupes furent d'abord exorbitantes; mais l'habileté des négociateurs et l'utile entremise de Guébriant, qui rendit d'importants

Digitized by Google

services dans les nombreuses conférences qui eurent lieu, amenèrent la conclusion du traité de Brisach qui fut signé le 9 octobre 1639. (1) L'armée weimarienne, dont les chefs prêtèrent serment de fidélité au roi de France, conserva son organisation comme corps d'armée sur le pied où elle avait toujours été; tous les officiers furent maintenus dans leurs grades. (2) Les places fortes devaient être occupées

(1) « Le duc de Weymar qui avoit demandé à ce que Guébriant servît sous ses ordres, d'après le témoignage que le duc de Rohan lui en avoit rendu à Rheinfelden, fit bien voir le cas qu'il en faisoit, car il lui laissa en mourant son cheval et ses armes. Il oublia son épée; mais Féret, son secrétaire françois, l'en fit ressouvenir, et il la lui laissa aussi. Guébriant, par respect et par politique, ne voulut jamais monter sur ce cheval, et il le faisoit même mener en main à l'abreuvoir. Cela lui gagna terriblement le cœur des Weymariens; car quand ils voyoient passer ce cheval, ils lui ôtoient le chapeau..... Guébriant commanda cette armée en la place du duc de Weymar. Sa feinte ivrognerie lui servit aussi beaucoup; car, quoiqu'il ne bût ordinairement que de l'eau, avec eux pourtant il faisoit la débauche et escamotoit si adroitement qu'il leur faisoit accroire qu'il s'enivroit, puis il se laissoit tomber sous la table. On dit qu'ils en étaient charmés. »

(TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiette de Guébriant.*)

(2) Le duc de Weimar, pendant ses négociations avec la France, avait obtenu pour quelques officiers de son armée des terres et seigneuries situées en Alsace. Voici ce que nous trouvons dans un manuscrit du dépôt général de la guerre, écrit en 1656 et ayant pour titre :

Mémoire concernant les pays cédez au Roy en Alsace par le traité de paix de Munster.

§ II° Terres et Seigneuries du Suntgau toutes lesquelles ont été données par le feu Roy, à la prière de M. le duc de Weymar.

1° — Le Bailliage de Ferrette contenant la ville et chasteau de Ferrette et 32 villages au feu colonel Taupadel, et la donation subsiste encores en la personne de son fils le Sr Taupadel.

2° — Le Bailliage d'Altkirch contenant la dite ville et 40 villages au feu colonel Betz et à son frère qui est encores vivant et les possède.

3° — Le haut et le bas Landser contenant 30 villages, à M. Hervart.

4° — Le Bailliage de Thann, ville et chasteau avec 40 villages, au colonel Hœm (Eheim) qui les possède.

5° — Les seigneuries de Belfort, Delle et Rougemont, au feu comte de La Suze et depuis à son fils qui les a perdues par sa félonie.

6° — Les bourg et seigneurie de Florimont, les villes et seigneuries de Massevaux qui ont depuis été engagées.

Nota. La plupart de ces concessions ont été révoquées en 1660 et 1661.

Digitized by Google

par des garnisons mi-partie allemandes (ou suédoises) et françaises, les gouverneurs nommés par le roi (ceux de Brisach et Fribourg maintenus par un article secret), et recevant de lui leur provision. D'Erlach, à qui l'on était principalement redevable du succès de cette négociation, resta gouverneur de Brisach jusqu'en 1650, époque de sa mort; il reçut avec des lettres de naturalité une extension de pouvoirs, qui lui conférait le commandement supérieur de Fribourg, Neubourg, ainsi que des places de la Haute-Alsace; sa pension fut en outre portée à dix-huit mille livres. (1) Dix compagnies d'infanterie française furent envoyées à Brisach, après la conclusion du traité, pour y tenir garnison avec les Weimariens qui s'y trouvaient; d'Oysonville fut nommé commandant de toutes ces troupes avec le titre de Lieutenant de roi. Le gouverneur d'Erlach pensa qu'on lui donnait moins un officier sous ses ordres qu'un surveillant; il écrivit au cardinal de Richelieu : « Il semble qu'on doute de ma fidélité et qu'on ne s'y repose pas; Brisach est le seul des gouvernemens auquel on donne un lieutenant; j'ose espérer que V. Em. ne se méfie pas de moi : si j'avais le malheur de ne plus lui être agréable, je la supplie de permettre ma retraite, car, après cette disgrâce, je ne pourrois, ni voudrois plus servir. » Le ministre lui répondit par les protestations de confiance les plus flatteuses, et il garda son gouvernement. Les Français réparèrent immédiatement les dégats que le siège avait pu causer aux fortifications, dont les bastions prirent les noms de Richelieu, Weimar, d'Erlach, d'Oysonville, etc., etc., et la ville fut approvisionnée pour deux ans.

Guébriant qui devint maréchal en 1642 et conservait le commandement de l'armée, reçut en 1643 la visite de sa femme qui fut partout accueillie avec les plus grands honneurs. On ne vit partout que festins et feux de joie. Brisach se distingua entre toutes les autres cités par le précieux don qu'elle fit à la maréchale, en lui accordant deux fragments des reliques des saints Gervais et Protais, patrons de la ville. (2)

Cependant la fortune cessait de favoriser les armes des Franco-Weimariens et Guébriant fut mortellement atteint au siège de Rothweil, dans cette même année 1643. Le comte de Rantzau, son suc-

(1) Mém. d'Erlach, tomes I, II et III. — Aubéry, *Hist. de Richelieu*, tom. Ier, pp. 10 à 40. — Laguille, t. II, p. 152. — Bougeaut, *Négociat. de Westphalie*, tome 1er, édition 1re, § 62.

(2) Laguille, II, p. 159.

Digitized by Google

cesseur, conduisit l'armée à Duttlingen, ville de Souabe sur le Danube, où le comte de Mercy, général des troupes impériales, le surprit, et après une bataille vivement disputée, le fit prisonnier avec la plupart de ses officiers et la presque totalité de ses troupes, à l'exception de cinq ou six mille hommes de cavalerie qui parvinrent à se réfugier sous le canon des places du Rhin.

Turenne fut alors envoyé par la cour de France pour recueillir les débris de l'armée qui était presque détruite. Le maréchal se rendit en Alsace dans le mois de décembre 1643 et réorganisa l'armée qui prit ses quartiers d'hiver en Lorraine ; il fut surpris de voir, en arrivant à Brisach, que le gouverneur avait abandonné son poste et s'était démis de son commandement. D'Erlach persistait dans la conviction que l'on doutait de sa fidélité ; la malheureuse pensée qui le dominait et le préoccupait incessamment, avait même fait naître en plus d'une occasion une fâcheuse mésintelligence entre lui et le lieutenant de roi. Ce gouverneur rassuré par Turenne, eut bientôt l'occasion de faire preuve de dévoûment dans des circonstances très-difficiles. Les soldats de la garnison de Brisach lui portèrent des plaintes, en exposant que depuis fort longtemps ils ne recevaient plus leur paie. Alors les Français qui paraissaient les plus exaspérés, furent les premiers appaisés par d'Erlach qui leur fit distribuer quelqu'argent ; mais cette préférence irrita singulièrement les Allemands, qui en vinrent aux menaces pour obtenir du gouverneur ce qui leur était dû. Les impériaux avertis de ce qui se passait dans la ville, tâchèrent d'en profiter et engagèrent les soldats allemands à se déclarer pour l'empereur. D'Erlach, instruit de ces intrigues, n'hésita point à statuer un exemple ; il fit arrêter les principaux fauteurs de la sédition dont quelques uns furent pendus, les autres jetés dans les cachots, après avoir toutefois, par une sage précaution, fait entrer un corps de cavalerie dans la place. Ce châtiment produisit un excellent effet sur la garnison et rompit toutes les menées des ennemis. (1)

Turenne, après avoir convaincu d'Erlach des bonnes intentions du gouvernement français à son égard, réunit toutes les troupes disponibles, passa le Rhin à Brisach et battit le baron de Mercy, frère de celui qui avait détruit, l'année précédente, l'armée de Rantzau à

(1) Ramsey, *Histoire de Turenne*, t. I, p. 109, et Laguille, t. II, p. 161. — Mémoires de Napoléon, *Moniteur* du 22 octobre 1852.

Digitized by Google

Duttlingen ; mais comme il était trop faible pour se maintenir en Souabe, il revint sur ses pas pour prendre une position d'observation en Alsace. Fribourg se voyant abandonnée par l'armée française et hors d'état de résister longtemps à l'ennemi, se rendit aux Bavarois quelques jours après cette retraite. Ce fut bientôt après que le duc d'Enghien, depuis le grand Condé, se couvrit de gloire dans les différents combats livrés dans les environs de cette place, à la suite desquels les impériaux furent obligés de se retirer.

A. Coste,
Juge au tribunal civil de Schlestadt.

(La fin à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

SOUVENIRS DE NIEDERBRONN.

Souvent l'on va chercher au loin ce qu'on possède près de soi. C'est Gœthe qui l'a dit, et ce dicton qu'il appliquait à ses compatriotes, s'applique parfaitement à nous-mêmes.

L'Alsace possède, dans un site ravissant, au sein des plus belles montagnes du monde, des eaux minérales dont l'effet salutaire est incontestable, et c'est à peine si ces eaux sont fréquentées par les Alsaciens. Strasbourg, Colmar, Mulhouse préfèrent, en général, les Bains d'eau-delà du Rhin; et l'on va chercher, sur le sol étranger, des eaux dont l'efficacité est analogue, et quelque fois même inférieure à celles que nous possédons dans le pays.

Niederbronn, chef-lieu de canton d'environ 3,000 âmes, est situé à égale distance, entre Bitche et Haguenau, à l'entrée de cette ravissante vallée, qui s'ouvre entre l'Alsace et la Lorraine, et qui, traversée par une excellente route, va se nouant et se dénouant avec grâce, changeant d'aspect à chaque pas, coupée de charmantes vallées latérales; tantôt sauvage, abrupte, encaissée par des rochers couronnés de noirs sapins, tantôt gracieuse, verdoyante, arrosée de cours d'eau sinueux, et animée par le bruit régulier de la scierie mécanique et du martinet, qui témoignent de la présence de l'homme et de son industrie.

Du côté opposé, dans la direction de Strasbourg, les Vosges présentent un caractère moins sauvage et plus riant. Elles forment un ensemble de collines bien cultivées, de champs, de vergers, de jardins, qui se lient à la plaine immense du Bas-Rhin, au milieu de laquelle se dresse, comme une colonne de nuée, la flèche hardie de la cathédrale de Strasbourg, sur le fond brumeux des montagnes de la Forêt-Noire.

Niederbronn n'est pas un Bain nouveau : son existence remonte à la plus haute antiquité. On sait avec quel soin les Romains profitèrent

Digitized by Google

partout de l'existence des eaux thermales pour créer des établissements de bains. Ces puissants civilisateurs, qui ont laissé sur tous les bords du Rhin des empreintes si durables de leur grandeur et de leur force, attiraient ainsi de riches citoyens romains, et faisaient de leurs eaux thermales des foyers d'influence et de civilisation au milieu de ces pays conquis.

Le peuple-roi a laissé à Niederbronn des traces non équivoques de son passage. Il est certain que les premières constructions autour des sources provenaient des Romains, et que les deux bassins, de forme hexagonale, solidement construits en pierres de taille, qui renferment aujourd'hui les deux sources principales, sont aussi de construction romaine, au moins à leur base. Mais les invasions, les désastres et toute la barbarie du moyen-âge ont passé sur ce pays et y ont laissé leurs ruines et leur poussière séculaire.

Les monuments romains furent renversés et détruits, les deux bassins furent comblés, laissant s'échapper leurs eaux par des infiltrations, et le plus petit des deux avait si bien disparu, que pendant longtemps on ignora jusqu'à son existence, lorsqu'en 1592, le comte Philippe de Hanau, dans le domaine duquel se trouvait alors le bourg de Niederbronn, fit vider et nettoyer le grand bassin, opération qui amena la découverte du petit. (1)

Dès-lors la source principale fut enfermée dans une pyramide creuse, en pierres de taille, d'environ deux mètres d'ouverture à sa base, de trente-trois centimètres à son sommet, sur une hauteur totale de dix mètres. C'est du sein de cette pyramide, destinée à préserver la bienfaisante Naïade de tout contact avec des eaux étrangères, que jaillit avec force la source principale. L'orifice supérieur de la pyramide est surmonté d'un beau vase en marbre jaspé, où l'on puise l'eau destinée aux buveurs, et d'où elle s'écoule dans le bassin, où elle ne tarde pas à prendre cette teinte d'ocre particulière aux eaux même légèrement ferrugineuses.

---

(1) *Description de Niederbronn et de ses eaux minérales*, par J. Kuhn, *docteur en médecine*. *Paris* 1855. Une nouvelle édition de cet ouvrage très-complet est sur le point de paraître. M. le Dr Kuhn, médecin à Niederbronn, connaît, par une longue pratique, les eaux de cette source, et les baigneurs se trouveront toujours bien de suivre ses conseils. Ajoutons que la maison du docteur est, pour les baigneurs, une des plus agréables de Niederbronn, et que Mme Kuhn en fait les honneurs avec une cordialité toute alsacienne.

Digitized by Google

Pendant que le comte de Hanau faisait faire ces travaux, qui durèrent toute une année, on trouva enfouies dans la vase, au fond du bassin, plus de trois cents médailles romaines, dont les plus anciennes remontent aux derniers temps de la République, et les plus récentes, aux règnes de Théodose et d'Arcadius, embrassant ainsi un espace d'environ quatre cents ans. La plus ancienne est au coin du triumvir Marc-Antoine, le concurrent d'Octave.

Quelles peut être l'origine de ces médailles? Comment expliquer leur présence au fond de la source! Il n'y a pas le moindre doute que ces médailles ne proviennent d'*ex-voto* jetés dans le bassin par des baigneurs romains, qui voulaient, de cette manière, témoigner leur gratitude à la divinité protectrice de la source.

Des tronçons de colonnes, des fragments de bas-reliefs, des inscriptions, des vases, des ustensiles en métal, une foule d'objets précieux, des autels tout entiers trouvés dans le sol à une profondeur moyenne de deux mètres cinquante centimètres, ne laissent aucun doute sur le séjour prolongé qu'ont fait les Romains dans ce pays. Schœpflin dit qu'aucune partie de l'Alsace ne contient autant d'antiquités romaines que les environs de Niederbronn. (2)

Aujourd'hui, ces lieux ont repris une vie nouvelle; des embellissements considérables en ont rendu le séjour agréable aux baigneurs, quoiqu'ils fassent par là même sentir d'autant plus vivement ce qui manque encore pour donner à ces eaux plus d'animation et plus d'avenir. Une preuve que Niederbronn fait des progrès très-sensibles dans la faveur publique, c'est la fréquence de plus en plus grande des visiteurs. Les chiffres suivants, dont l'authenticité est parfaitement garantie, ont leur signification. En 1824, le nombre des baigneurs n'a été que de 812; il était de 1,500 en 1834. L'année dernière il était de 2,000.

Autrefois la société de Niederbronn était un peu monotone, et ce séjour, par conséquent, peu intéressant au point de vue de la sociabilité. Depuis plusieurs années déjà, les choses ont bien changé. Ce Bain est devenu le Bain à la mode d'une partie de la Lorraine française : Metz, Nancy, Lunéville, Saint-Dié, Raon, etc., y envoient

(2) *Alsatia illustrata*, I, 147 et sq. — Parmi les collections les plus curieuses, je citerai celle de M. le pasteur Annich, à Oberbronn, qui a consacré ses loisirs à rassembler des antiques toutes locales, et du plus haut intérêt.

Digitized by Google

annuellement une société nombreuse et choisie, qui forme, pour ainsi dire, le noyau des réunions. Strasbourg et ses environs, la Bavière rhénane, la Lorraine allemande fournissent aussi un grand nombre de familles; Paris même envoie régulièrement son contingent, sans compter les étrangers qui, comme des oiseaux de passage, arrivent des quatre coins de l'horizon.

Quant au confortable, on le trouve généralement à Niederbronn. Sans doute ce n'est pas le luxe grandiose, ce ne sont pas non plus les vastes établissements, les magnifiques hôtels, les grandes soirées de Bade, par exemple; c'est un séjour plus modeste, où l'on va réellement pour sa santé, et pour jouir, en même temps, des beautés de la nature; c'est un séjour modeste, il est vrai, mais où l'on trouve réunis les agréments que demande le baigneur. Outre le *Wauxhall*, établissement presque riant, très-vaste et bien tenu, où se trouvent les salons qui réunissent la société chantante, dansante ou simplement causante; outre les hôtels qui donnent l'hospitalité au voyageur à des conditions très-modérées, il y a encore un grand nombre de maisons particulières, dont quelques unes sont parfaitement disposées pour recevoir les baigneurs, et où l'on est aussi bien que possible et à bon compte. En général, et cette considération n'est pas indifférente pour tout le monde, Niederbronn passe, à juste titre, pour un des Bains les moins dispendieux.

Les eaux de Niederbronn sont à la fois purgatives et toniques; elles se composent de muriate de soude, de muriate de chaux, de magnésie et d'une petite quantité de fer. Elles ont la propriété de purger abondamment sans affaiblir. Elles sont agréables à boire, et d'une digestion très-facile. On les prend à l'intérieur et en bains.

La vie du baigneur n'est pas toujours cette vie nonchalante d'un doux *far niente*, que l'on suppose; la Naïade est capricieuse et n'accorde ses faveurs qu'à ceux qui se soumettent au travail exigé. Or, voici, en résumé, le travail quotidien de tout baigneur consciencieux.

Dès cinq heures du matin, on vient vous préparer un bain dans votre chambre. On sort du lit pour entrer dans l'eau; puis on sort de l'eau pour rentrer au lit: manière fort agréable de prendre un bain, et qui vous met à l'abri de tout refroidissement. Après avoir goûté quelques instants d'un repos délicieux, vous vous rendez à la source, et là commence l'importante affaire de l'ingurgitation. Suivant les constitutions, on prend de dix à douze et même quinze verres d'eau,

Digitized by Google

de la contenance d'un liers de titre, le tout assaisonné de conversations éminemment aquatiques. Un orchestre, placé dans un pavillon voisin, facilite la digestion des eaux, égaie la promenade, qui, de sept à neuf heures, offre un aspect très-animé. Des groupes se forment autour de la source, on se promène, on se quitte, on se reprend. Les uns préfèrent l'espace et le soleil; d'autres choisissent les allées latérales ombragées de platanes touffus, le long desquels sont établies des boutiques foraines, qui offrent aux étrangers la séduction de leurs produits. En ce moment, la promenade présente l'aspect d'une véritable foire. Une longue galerie vitrée attenante ou Wauxhall offre un refuge aux buveurs en cas de pluie.

Mais dix heures sonnent; la promenade, si animée tout-à-l'heure, devient déserte comme par enchantement. Un léger déjeûner presqu'invariablement composé de café et de petites couronnes, attend les baigneurs, qui, munis, de cette frugale collation, prennent leur essor à travers champs, ou s'en vont par monts et par vaux, entreprenant quelque excursion lointaine, dans l'intention de revenir à quatre heures pour le dîner, ou d'accomplir cet acte important de la vie sociale dans quelque ferme éloignée, ou dans quelque auberge de village.

Le soir, la promenade repeuplée, le salon, quelques réunions particulières aident à achever doucement la journée. Le chant, la musique, la danse font retentir les échos du Wauxhall et ceux des bosquets voisins. Le ciel est bleu et resplendissant d'étoiles, la lune verse sa lumière d'argent sur les collines rapprochées, sur les massifs de verdure, sur toute la paisible petite ville, et vient ajouter ses mystérieuses beautés aux splendeurs d'une belle nuit de juillet.

Les eaux de Niederbronn sont efficaces dans une foule de maladies, surtout celles qui proviennent de l'altération des humeurs, de l'atonie des fonctions digestives, des engorgements, etc. Bien des malades y sont venus puiser la santé et une vie nouvelle. On cite l'exemple d'un malade, d'une ville voisine, qui vint à Niederbronn, expédié par son médecin en désespoir de cause, et qui non seulement se remit parfaitement, mais qui, par reconnaissance, y revint passer régulièrement une saison pendant soixante ans, et mourut chargé d'années comme un patriarche. Un autre vient régulièrement, depuis vingt ans, y rafraîchir ses organes échauffés et fatigués par le travail, puiser des forces nouvelles et un inexprimable bien-être.

Digitized by Google

Un de ces vieux débris de l'empire, qui, tous les jours, deviennent plus rares dans notre pays, arriva à Niederbronn, sans croire à l'efficacité de ses eaux. Une de ses jambes refuse son service au vieux soldat; il lui est impossible de marcher sans l'appui d'une canne, avec laquelle il a de la peine à se traîner: quinze jours du régime de ces eaux, et il faisait à pied quatre ou cinq lieues dans les montagnes.

Vous rencontrez à chaque pas des visages jaunes, cuivrés, couperosés, sanguinolents, auxquels quelques semaines de régime semblent donner un nouvel éclat et une nouvelle jeunesse.

Cette piscine fait des miracles, puisqu'elle fait marcher les boiteux; et, nouvelle fontaine de Jouvence, elle éclaircit les teints bilieux, et rajeunit..... l'esprit et le cœur.

J'y ai vu — où le drame ne va-t-il pas se nicher? — une jeune femme, dont l'image m'est restée comme le type de la douleur muette dans tout ce qu'elle a de plus cruel. Pâle, froide, les yeux perdus dans ce vague où l'on ne voit rien, des yeux sans regards, la démarche silencieuse, semblable à une ombre qui glisse mystérieusement, plutôt qu'à une créature humaine, ignorant complètement si elle est au milieu de la foule ou dans la solitude, insensible à tout, impassible comme une statue de marbre, elle suit instinctivement sa mère, le seul être qu'elle reconnaisse encore, et auquel elle obéisse. Rien de plus douloureux que l'aspect de ce triste et beau visage, d'où la vie semble absente, et où l'intelligence et le sentiment éclipsés ne laissent plus subsister qu'une action purement mécanique. Pâle Ophélia, elle a perdu la conscience d'elle-même, et la parole s'est séchée sur ses lèvres muettes; la même cause a produit le même effet, et le cœur troublé s'est vengé sur la froide raison, qui prétendait le soumettre à ses calculs intéressés.

La principale occupation du baigneur, qui a rempli consciencieusement ses devoirs envers la source, c'est la promenade. Du fond de la vallée, où est situé Niederbronn, il peut s'élancer dans toutes les directions, sûr de trouver partout un air pur, des sites ravissants, des montagnes pittoresques. Les environs de Niederbronn sont réellement très-beaux, et méritent d'attirer l'artiste, le poète, l'ami de la nature.

Pour les promeneurs peu valides ou paresseux, il y a d'abord la *Promenade de la source*, qui, il est vrai, finit par devenir un peu monotone; il y a ensuite *la Terrasse* qui s'étage avec grâce, un peu

Digitized by Google

plus loin, et du haut de laquelle Niederbronn, sa vallée, ses montagnes se déroulent aux yeux enchantés. Que de soirées délicieuses se passent dans ces aimables lieux ! Un peu plus loin, sur la route de Bitche, à environ un kilomètre, se trouve *la Forge*, très-pittoresquement située au bord d'un étang, aux pieds des montagnes du Wasenbourg. Ces hauts-fourneaux sont la propriété de la famille de Dietrich, dont les établissements métallurgiques disséminés dans toutes ces vallées, cachées au fond de toutes ces gorges, répandent non seulement de l'animation dans ces lieux sauvages, mais encore, ce qui vaut mieux, de l'aisance dans ces montagnes. Cette famille jouit dans le pays de l'estime la plus justement méritée. Autrefois, seigneurs de la baronie de Niederbronn, ils perdirent ce titre pendant la révolution, qui passa sur eux comme une tempête, et sont restés un des noms les plus purs et les plus honorables de l'Alsace.

Vous sentez-vous en état de faire une excursion d'une heure environ ? Prenez par les ombrages du *Roi de Rome*, délicieuse promenade qui s'étend derrière la Forge ; pénétrez dans la forêt, et vous serez bientôt au sommet du *Wasenbourg*, qui, du haut de ses roches escarpées, domine toute la contrée. De ce point élevé, en suivant la crête de la montagne vers Oberbronn, on découvre un immense horizon, où toute la basse Alsace déroule ses plaines plantureuses, au milieu desquelles plane, comme un fantôme nuageux, la flèche de la cathédrale de Strasbourg. Le Wasenbourg est une vaste ruine, dont plusieurs parties sont très-bien conservées, entre autres, la tour principale, dont les fortes murailles, hautes de plus de trente mètres, assises sur le roc, sont un des ouvrages du moyen-âge les mieux conservés et les plus étonnants par leur caractère de puissance, d'audace et de durée. Je fais grâce au lecteur de l'inscription romaine qui s'y trouve et qui a donné un nouvel adjectif latin à nos vocabulaires ; mais ce que je signalerai, c'est l'incurie qui laisse, d'année en année, enfouir ces beaux vestiges de la force du moyen-âge sous un réseau inextricable de végétaux. Si l'excellent Cunier (1) revenait aujourd'hui, c'est à peine s'il reconnaîtrait ce Wasenbourg, dont il fit une description si pittoresque. Cette vue étendue et variée, dont on jouissait à travers les gothiques fenêtres si délicatement découpées dans cette belle pierre rougeâtre particulière à l'Alsace du Nord, est

(1) CUNIER, *Niederbronn dans la Basse-Alsace*. Strasbourg, 1827.

Digitized by Google

aujourd'hui perdue; des arbres de haute futaie, des broussailles inextricables ont crû tout à l'entour, comme la forêt qui renfermait le château de la *Belle au bois dormant*, et étouffent sous leur végétation exubérante ces ruines magnifiques. Il serait facile de les dégager, et nous pensons qu'il suffira de signaler cet inconvénient aux propriétaires actuels.

Une des excursions les plus agréables, c'est celle du *Jægerthal*, à environ une lieue de Niederbronn. On appelle ainsi une vallée très-pittoresque, qui s'ouvre à peu de distance du bourg de Reichshoffen, qu'on est obligé de traverser quand on fait cette excursion en voiture. Bientôt le bruit des marteaux, la fumée des hauts-fourneaux, la vue d'une foule de cyclopes aux visages noircis, avertissent qu'on est au Jægerthal. Ici la vallée est ravissante et vraiment originale par le contraste de cette activité essentiellement moderne, et du calme qui repose depuis tant de siècles sur les ruines féodales des châteaux de *Winstein*, dont les vieux murs, brunis par les siècles, couronnent les hauteurs et ferment la vallée. Les forges du Jægerthal appartiennent aussi à la famille de Dietrich, dont quelques membres habitent une maison de campagne tout-à-fait seigneuriale située à une petite distance de l'usine, et qui domine l'étang qui s'allonge presqu'à ses pieds au fond de la vallée. Du *Vieux-Winstein* il ne reste plus guère que les rochers qui lui ont servi de base, et où sont encore suspendues quelques constructions d'un difficile accès. Mais dans le sein de ces rochers la dure main de ces hommes d'un autre âge a creusé des souterrains, des salles basses, des caveaux, des galeries, de sombres cachots, qui servent aujourd'hui de caves à un pacifique forestier, dont la maison est adossée à la montagne. La *Nouveau-Winstein*, d'origine plus récente, ancienne propriété de la famille de Durckheim, ne fut démoli qu'en 1676. Aussi ces ruines présentent-elles un aspect des plus intéressants. Une grande partie de la façade, qui regarde la vallée, est restée debout; une des fenêtres surtout est encore dans un état de conservation parfaite, avec son embrâsure creusée dans l'épaisseur de la muraille, sa croix ogivale et ses deux bancs de côté également pratiqués dans la pierre du mur. C'est là que les dames châtelaines, qui généralement sortaient peu, et partant s'ennuyaient beaucoup, passaient les longues heures du jour, assises en travaillant à la broderie des écussons ou de quelqu'étendard, ayant sous les yeux ce splendide paysage, encadré, comme un magique panorama, dans

Digitized by Google

les ogives de la petite fenêtre gothique. C'est d'abord la forge qui se mire dans l'étang, puis la vallée qui se déroule à l'horizon, puis les différents plans de montagnes qui s'étagent, et enfin, par dessus tout cela, dans un lointain fuyant, la plaine immense de la Basse-Alsace, où la cathédrale se dresse à l'horizon, à demi fondue dans les brumes du Rhin.

Admirable spectacle que ces ruines, qui font rêver ces rudes temps de la féodalité, où le seigneur dans son donjon, le paysan dans sa cabane, représentaient, l'un, la force toute puissante, l'autre, l'abjection et le néant, comme dans l'antiquité païenne, le maître et l'esclave !

Un de ces vieux châteaux sans quelque légende ou gracieuse ou terrible, ce serait un corps sans âme. Voici celle que rappellent ces ruines, telle que la raconte, d'après Schweighæuser, M. Aug. Stœber, dont les travaux sur les traditions de l'Alsace, sont connus de tous ceux qui s'intéressent à ces manifestations naïves de la poésie populaire. (1)

« En 1517, les trois châteaux du *Vieux* et du *Nouveau-Winstein*, et de *Schœneck*, appartenant aux comtes de Deux-Ponts-Bitche, furent donnés à titre de fief perpétuel, à la noble famille de Durckheim. Vers le milieu du seizième siècle, *Cunon Eckbrecht de Durckheim* fut impliqué dans une guerre où tous ses châteaux furent attaqués à la fois. Lui-même se renferma dans celui de *Schœneck*. Un soir, se promenant sur la plate-forme la plus élevée, il vit entrer dans le château *deux chevaliers* couverts d'armures antiques. Croyant que la porte leur avait été ouverte par trahison, il veut se précipiter au-devant d'eux; mais au même instant ils se trouvent devant lui, et l'un d'eux lui dit : Mon fils, volez au secours de Winstein ; demain il ne sera plus temps !... Cunon reste interdit, et tandis qu'il se demande ce qu'il doit penser de cela, les deux chevaliers disparaissent. Revenu à lui-même, le comte reconnaît dans cette vision un avertissement surnaturel : il se met aussitôt à la tête de ses hommes d'armes, accourt devant Winstein, et repousse un assaut qu'on allait livrer. Aujourd'hui encore, les habitants attardés, qui traversent la vallée entre onze heures et minuit, aperçoivent parfois ces vieux guerriers, marchant d'un air pensif et d'un pas lent et mesuré. On dit qu'ils gardent des trésors renfermés dans les souterrains. »

(1) *Revue d'Alsace*, août, 1852.

Digitized by Google

Un des rêves favoris de M. de Dietrich, c'est de restaurer Winstein, de le rendre habitable, et de s'y retirer. Si jamais ce projet se réalisait, ce château deviendrait le vrai bijou féodal de l'Alsace. N'est-ce pas un spectacle curieux et bien caractéristique, que de voir la grande industrie, cette souveraine noblesse de nos jours, relever les murailles féodales, comme cela s'est vu déjà dans d'autres conditions, et introduire tout le confort de la vie moderne dans les repaires de la noblesse chevaleresque et un peu brutale du moyen-âge ?

Je ne parlerai ni des excursions plus ou moins rapprochées, telles que le *Riesacker*, ferme isolée au milieu d'immenses et magnifiques forêts, le château de *Reichshoffen*, demeure princière construite dans le goût du dix-huitième siècle, par le grand-père de M. de Dietrich, le gros bourg d'*Oberbronn*, situé dans un des sites les plus ravissants. Je ne parlerai pas non plus de quelques excursions assez éloignées, telles que la verrerie de *Saint-Louis* et la forteresse de *Bitche*, qui déjà ne sont plus dans les environs immédiats de Niederbronn, et qui exigent plus d'une journée. Je terminerai par une excursion qui me paraît la plus curieuse que l'on puisse faire dans ce curieux pays : je veux parler de Lichtenberg.

Le *Fort de Lichtenberg* est à environ douze kilomètres de Niederbronn. La route est assez difficile ; elle ressemble fort à l'écriture de Mme de Sévigné, c'est-à-dire, qu'elle se compose d'une série de montagnes et de vallées des plus pittoresques. Dans plusieurs descentes, on est obligé de quitter la voiture, pour ne pas être exposé à quelque chûte périlleuse. A Zinswiller, gros village que l'on traverse, l'oreille est avertie de la présence de la famille de Dietrich : le bruit du martinet et de la forge, la fumée du haut-fourneau témoignent de l'industrie établie dans ce pays. A Rothbach, on quitte la route pour s'enfoncer dans la montagne, sous la conduite d'un guide. Le chemin d'abord montant, sablonneux, malaisé, va en s'aplanissant à travers de magnifiques forêts pleines de fraîcheur et de poésie, par les plus belles allées ombreuses, semblables à celles d'un parc. Puis tout-à-coup, en débouchant de la forêt, on aperçoit devant soi, comme par un coup de théâtre, l'espace, le soleil, et, se découpant sur le bleu du ciel, un rocher en cône surmonté d'une forteresse miniature, construite avec ce beau grès rouge, qui se brunit à l'air et prend de si belles teintes. C'est Lichtenstein, le *Lucis-mons* des Romains. Une seule porte voûtée donne accès dans la place, gardée en ce moment

Digitized by Google

par quatre soldats, dont un caporal, qui occupaient le poste d'entrée. Le reste de la garnison, composée de trente hommes commandés par un lieutenant, était allé à la promenade rejoindre à mi-chemin, dans la forêt, la compagnie dont elle fait partie, et qui est cantonnée à la Petite-Pierre. Bientôt le son lointain du tambour annonce le retour de la garnison, et, du haut des remparts, on voit, à travers la verdure, étinceler les baïonnettes de nos soldats.

L'officier commandant fait avec une grande courtoisie les honneurs de Lichtenberg. Tout est visité en détail, et en vaut la peine, les bastions, les remparts, le donjon, la chapelle et les casemates, qui, dans les dernières guerres, ont servi de prison à des Espagnols. Ils ont dû trouver ce grès un peu froid; mais ils avaient un dédommagement dans la vue, qui, par de larges meurtrières, plongeait sur les montagnes et les vallées.

Toute cette forteresse est un vrai bijou d'ordre, de bonne tenue et de mine gracieuse, et son aspect est d'un effet assez étrange au sein de ces montagnes: elle ressemble à un îlot de rocher nageant au milieu d'une mer de verdure. Du haut des remparts on aperçoit à ses pieds le village de Lichtenberg avec ses hameaux voisins auxquels un commandant du fort, du temps de Louis XIV, a donné les noms de *Champagne* et de *Picardie*. Un peu plus loin, on découvre un ramas de misérables masures servant de refuge en hiver à ces familles vagabondes de Bohémiens, qu'on rencontre dans toutes les parties de l'Alsace, ayant pour tout véhicule une mauvaise cariole attelée d'une ombre de cheval. Les hommes ont des figures de bandits, les femmes sont épouvantables, les enfants déguenillés; le tout fait je ne sais quels ignobles métiers. Il n'y a pas de voyageur en Alsace qui n'ait rencontré quelque part de ces petites Bohêmes, soit au coin d'un bois, soit dans le fond d'un ravin, soit dans quelque cimetière abandonné. Le cheval dételé erre sur le bord des fossés; la famille s'est établie autour d'une cuisine improvisée, qui se compose d'une marmite fumante posée sur trois pierres; les femmes accroupies au rebord du fossé peignent leurs longs cheveux noirs qui tombent sur leur figure bistrée, et les enfants courent après les passants en demandant la charité.

Le fort de Lichtenberg remonte à une antiquité fort respectable; il date du treizième siècle. La France en fit la conquête sous Louis XIV; c'est le maréchal de Créqui qui s'en empara, après un siège de dix

Digitized by Google

jours, en 1678, peu après la bataille du Kocherberg remportée sur les impériaux pendant la guerre de Flandre. Démantelé par les Français, il fut bientôt relevé et entretenu avec soin; depuis lors il fut gardé par des invalides, et, depuis plusieurs années, par des détachements d'infanterie du cantonnement de la Petite-Pierre. Ajoutons qu'officier et soldats, qui y sont d'ordinaire relégués pour six mois, ont largement le temps de s'ennuyer de tout leur cœur au milieu de ces magnifiques solitudes.

Ces solitudes sont, en effet, imposantes; rien ne peut donner une idée de la grave et sereine beauté de ce paysage. Montez sur le donjon, d'où l'on embrasse toute la contrée, vous vous trouverez sur une plate-forme, qui n'a pas trois mètres carrés, et qui couronne ce donjon élevé lui-même sur ce roc isolé à une hauteur considérable. Le ciel arrondit sa coupole d'azur au-dessus de votre tête, et la vue s'étend tout autour de vous sur le plus magnifique panorama. Ce ne sont que montagnes sur montagnes, forêts verdoyantes, vallées et gorges profondes, et puis, vers l'Orient, l'horizon qui s'ouvre sur la vaste plaine de l'Alsace, avec sa merveilleuse cathédrale, qu'on aperçoit de tous les points élevés, comme une sentinelle vigilante, placée au centre du pays pour appeler vers le ciel les regards des hommes; puis c'est le Rhin qui traverse le fond du tableau comme un mince filet d'argent, et enfin, perdue dans la brume de l'horizon, la chaîne pittoresque de la Forêt-Noire.

Ce château a été témoin d'un événement atroce. Ecoutez cette histoire :

Vers le milieu du quatorzième siècle, vivaient deux frères, deux seigneurs de Lichtenberg, auxquels une ancienne tradition donne les noms de Jean et de Sigismond. Une haine mutuelle et féroce remplissait le cœur des deux frères; ils avaient juré de faire périr dans les plus affreux tourments celui des deux qui tomberait dans les mains de l'autre. L'un avait juré, s'il parvenait à s'emparer de son frère, de le faire mourir de faim; l'autre, par une cruelle réciprocité, avait juré, s'il avait l'avantage sur son frère, de le faire périr de soif. La fortune favorisa le second. Il fit jeter son malheureux frère dans un cachot, creusé dans le roc, aux pieds du donjon, et tous les jours on lui donnait, pour toute nourriture, un morceau de pain sec, mais pas une goutte d'eau pour apaiser sa soif.

Et cependant l'infortuné ne périssait pas.

Digitized by Google

Epié par le chapelain du château, celui-ci s'aperçut que le prisonnier humectait son pain avec l'eau qui suintait à travers le rocher, et parvenait ainsi à diminuer les tourments de la soif. Aussitôt on lui enleva cette misérable ressource, en le transférant dans une chambre élevée du donjon, exposée aux rayons du soleil, où la malheureuse victime ne tarda pas à expirer au milieu des angoisses du désespoir.

Cependant le fratricide sentit bientôt les atteintes du remords : sans cesse il voyait devant ses yeux l'image de ce pauvre frère souffrant les cruelles douleurs de l'agonie, et expirant du plus cruel supplice. Il ne put supporter longtemps cette torture mille fois plus affreuse que la mort. Un jour il engagea le traître chapelain, ce lâche complice, qui l'avait trop bien servi dans sa vengeance, à venir se promener sur les remparts du château ; tout-à-coup, se jetant sur le misérable prêtre, il l'étreint de toutes ses forces, et se précipite avec lui au fond de l'abîme, où tous deux sont brisés contre les rochers.

Sous les nervures de la voûte où ce drame terrible a été consommé, se trouvent trois têtes taillées dans la pierre : quelqu'artiste inconnu a voulu éterniser la mémoire de ce fait. Une de ces têtes représente les traits du prisonnier dans un état de maigreur déjà bien lamentable; la seconde représente sa figure décharnée comme celle d'un squelette; la troisième, enfin, le représente dans les dernières convulsions de la mort, les yeux fermés et la langue pendante hors de la bouche au milieu de flots de sang.

Que les âmes sensibles se rassurent. Ce tragique événement, qui, s'il n'est pas vrai, n'est cependant que trop vraisemblable, en ces temps de barbarie, ne repose pas sur des documents authentiques, mais uniquement sur la tradition populaire. Voici, d'après un auteur moderne, (1) quels faits réellement historiques ont donné naissance à ce récit.

Les frères Jacques et Louis de Lichtenberg avaient eu entre eux de longs démêlés, vers le milieu du seizième siècle, au sujet d'une femme connue sous le nom de la belle ou plutôt de la méchante *Bärbel*, jeune paysanne de la plus grande beauté, que Jacques avait prise dans son château de Lichtenberg après la mort de la comtesse son épouse, et qui se fit bientôt détester à cause de son avarice et de ses cruautés. Cette malheureuse, qui se livrait à la magie, finit par être brûlée

(1) *Légendes alsaciennes*, par Aug. Stœber. S. Gall, 1852.

Digitized by Google

comme sorcière, après avoir été cause d'inimitiés et de violences fâcheuses entre les deux frères rivaux. Avant cette désunion, les deux frères avaient eu à soutenir une guerre contre les seigneurs d'*Ochsenstein* et de *Leiningen*. Ils avaient fait ce dernier prisonnier, et l'avaient retenu, pendant sept ans, au fond d'un sombre cachot du château de Lichtenstein, et pendant les trois premières années, ils avaient poussé la cruauté jusqu'à lui mettre les fers aux pieds.

Ces deux événements se seront probablement confondus plus tard dans l'imagination populaire, qui les grossit et les revêtit des sombres couleurs qui caractérisent l'événement tel que la tradition le raconte encore aujourd'hui dans toutes les chaumières des environs de Lichtenstein.

ADOLPHE DUPUY, Pasteur à Mulhouse.

Digitized by Google

REMARQUES

SUR LA DÉNOMINATION CELTIQUE

DE QUELQUES COURS D'EAU DE L'ALSACE.

Les Celtes ainsi que les Germains ont donné à certains de leurs cours d'eau la dénomination la plus simple et la plus caractéristique à la fois, celle de l'élément même. De modestes ruisseaux, de fougueux torrents, qui comptent à peine quelques lieues de cours, se nomment tout aussi bien et tout aussi simplement *eaux*, que les rivières qui viennent les absorber, que les fleuves majestueux qui roulent leurs flots dans l'immensité de l'Océan.

Un grand nombre de nos cours d'eau alsaciens présentent cette particularité. Nous ne nous occuperons, pour le moment, que de quelques uns d'entre eux, et nous essaierons d'établir dans les remarques suivantes, que les mots *Rhin*, *Ill*, *Doller*, *Thur*, *Lauch*, *Weiss*, *Lièpvre* (Leber), *Andlau* et *Wiche*, malgré les allures germaniques des uns ou des autres, sont d'origine *celtique*, à peu près synonymes, et signifient *eau* ou *cours d'eau*. (1)

Le Rhin. Nous ne saurions laisser à l'Allemagne la gloire, si souvent revendiquée par elle, d'avoir donné le nom à ce beau fleuve, sorti par trois sources distinctes des flancs du mont Adule, et qu'elle se plait à nommer le fleuve allemand par excellence.

Dans la forme la plus ancienne, c'est-à-dire celtique, le mot *rén*, *rhén* (2) signifie eau, eau coulante, fleuve. Nous retrouvons la même

(1) Nous emprunterons nos racines celtiques, en grande partie, au chapitre intitulé : *Verzeichniss celtischer Wörter in Ortsnamen*, dont M. Moné, directeur des archives du grand duché de Bade, a enrichi son excellent ouvrage : *Urgeschichte des badischen Landes*, 2 volumes, Carlsruhe, 1845. Nous avons, en outre, consulté le *Dictionnaire celto-breton* de Le Gonidec, Angoulême, 1821.

(2) M. Moné, page 143, explique le mot *Rhén* ou *Rhin* par canal, canal de décharge, *Ableitungscanal*, *Abzugsgraben*, en se fondant sur l'opinion que le Rhin, depuis Bâle jusqu'à Bingen, devait nécessairement avoir été canalisé pour que les pays qu'il traverse fussent habitables. Nous ne pouvons nous rendre à cet argument ; nous préférons chercher l'origine du nom à l'origine même du fleuve, qui partage sa signification avec celle de *Réno* et du *Rhône*, comme nous le disons ci-dessus.

Digitized by Google

racine dans *Réno*, lat. *Rhenus*, petit fleuve de la Gaule cispadane et qui se jette dans le Pô, au-dessus de Ferrare, ainsi que dans *Rhône*, *Rhodan*, lat. *Rhodanus;* que l'on fasse dériver ce nom du verbe *rén*, *rhôn*, fluer, couler, ou de *rhô*, *rhôd*, (1) cours rapide, et de *dan*, fleuve.

Les Romains ont ajouté au radical *Rhén* leur terminaison *us*, *Rhenus*, et les Germains, à leur tour, l'ont transformé primitivement en *hrîn*, de l'ancien verbe haut-allemand *hrînan*, mugir, c'est-à-dire: le fleuve mugissant, le torrent. Les formes *Rhîn* et *Rhein* sont postérieures. Enfin, il n'est pas sans intérêt de rappeler ici les analogies que présentent le grec ῥεῖν et le gothique *rinnan*, couler, fluere.

L'Ill. Le plus considérable des affluents alsaciens du Rhin et la rivière la plus importante de notre pays, prend sa source dans le Jura, près du village de Winckel, à quelques pas de la route qui conduit de Lucelle à Ferette. Elle reçoit successivement la Largue, la Doller, la Thur, le Logelbach, la Fecht, la Lièpvre, la Blind, l'Andlau, la Scherr, l'Ergers, la Bruche et la Souffel, et se jette dans le Rhin au-dessous du village de Wantzenau, à un myriamètre en aval de Strasbourg et après un cours de dix-huit myriamètres.

Les dénominations anciennes de l'Ill sont: *El* ou *hel*, *Ell*, *Ella*, *Ellus* ou *hellus*, *Elsus*, *Illus*, *Illa* ou *hilla*, *Alsa*, *Alse*, *Alle*, *Alsac*, *Elsach* et *Alsace*, (2) qui toutes présentent le même radical et désignent un cours d'eau qui traverse un pays plat, bas, une plaine. L'adjectif walo-celtique *ts* et *îsel* se transforme dans le gaëlo-celtique en *îosal*, fém. *isle*, qui se retrouve dans l'Yssel (vient de *Isal-aha*, eau de plaine, *Flachwasser*), (3) dénomination identique à celle de notre Ill.

La même racine reparaît dans l'*Ille*, en Bretagne; dans l'*Ile*, affluent de la Dordogne; dans l'*Iller*, en Bavière, et dans l'*Ella* du Wurtem-

---

(1) En celto-breton *réd*, cours, courant, flux; à Vannes *rîd*. Voy. Le Gonidec, l. c.

(2) Les dénominations *Alse* et *Alle* se trouvent dans la chronique Kœnigshoven-Schilter, p. 1065. — L. Frisch, *Wörterbuch*, vol. I, p. 225, dit que, dans la période franque, les noms *Alsac*, *Elsach*, *Alsau* ont prévalu pour désigner la rivière d'Ill; les terminaisons *ac*, *ach*, *au* ou *aw* viennent de l'ancien allemand *a*, *aa*, *aha*, *acha*, *ach*, eau, source. Dans la vallée de Munster certains prés ou champs, situés aux bords de la Fecht, sont désignés, encore aujourd'hui, par les locutions *in der A*, *an der A*.

(3) M. Moné, page 107.

Digitized by Google

berg. Le Brisgau a une *Elsa* et le Palatinat badois une *Elsatz*, *Elsass* (1) ou *Elsenbach*, qui se joint au Neckar au-dessus d'Heidelberg.

Plusieurs villages alsaciens, situés sur l'Ill, en portent aussi le nom, ce sont : *Illfurt*, *Illzach*, *Illhäuseren*, *Ell* et *Illkirch*. L'ancien nom d'Illzach, *Urunc*, *Urunci* ou *Uruncæ*, signifie *sur l'eau ;* il est formé de la préposition celtique *û*, sur, et de *rûn*, (2) eau qui coule. Illzach est situé au confluent de l'Ill et de la Doller. Outre certains cantons riverains de l'Ill, appelés *Illfelder*, *im Illfeld*, nous citerons l'*Illberg*, petite colline dont le pied est baigné par cette rivière et qui est située près de Didenheim (Haut-Rhin) et la forêt dite *Illwald*, près de Schlestadt.

La Doller. Le plus méridional des grands affluents de l'Ill qui sortent des Vosges, est la *Doller*. Elle s'échappe d'un petit lac au-dessus du village de *Dolleren*, dans la belle vallée de Massevaux, et se jette dans l'Ill à Illzach, comme nous venons de le dire.

Anciennement elle s'appelait *Olrûn*, *Olrûna*, *Alrûn*, *Alrûna*. Le nom moderne *Doller* (ou, dans le dialecte sundgovien, *Dollrè*, qui se rapproche davantage de la forme primitive), est une crase qui résulte de la contraction de la voyelle longue *ie* de l'article allemand *die* avec *Oller* ou *Ollrè : die Oller*, *d'Oller*, *Doller* ou bien *die Ollrè*, *d'Ollrè*, *Dollrè*. (3) Cette sorte de contraction est fort usitée dans les dialectes de l'Alsace, de la Suisse et de l'Allemagne méridionale ; ainsi l'on dit *d'Ill*, *d'Andlau* au lieu de *die Ill*, *die Andlau ;* elle se fait de même avant les consonnes : *d'Lauch*, *d'Brüsch* pour *die Lauch*, *die Breusch*.

C'est donc dans sa forme primitive *Olrûn* ou *Alrûn* (4) que nous aurons à examiner le nom de notre ruisseau sundgovien. Or, en gaëlo-

(1) Un petit canal, formé par l'Ill et qui, après avoir alimenté une partie des fortifications de la ville de Strasbourg, vient rejoindre la rivière principale au-dessous du Contades, se nomme, dans le dialecte strasbourgeois, *Elsässerle*.

(2) Une partie d'un faubourg de Mulhouse, situé vers Illzach, est appele le *Runz*.

(3) C'est ainsi que l'explique déjà J. H. Pétri, à l'occasion de son étymologie de *Mulhausen : « Dass es* (c'est-à-dire Mulhouse) *jetz Mill- vnnd nicht Illhausen genennet wirt, ist nichts neuwes, dann, wie vnnseres Ills gemahel, so sich bei vnserem Illtzach, in seinen Buesen wirfft, ihrer nammen mit dem Teutschen artical* DIE *gemehret hat, vnnd für die* OLRUN *jetz ausz nunmehr veraltetem, vnnd in eine gerichtigkheit erwachszenen irrthum die* DOLLEREN *geheiszen wirt, also khann geschehen sein, dasz für Im-Illhauss, endlichen das I sich verlohren hat, vnnd Mill-hauszen auszgesprochen.* » Voy. *Der Stadt Mühlhausen Geschichten*, édition du pasteur Graf, 1838, page 19.

(4) Les formes *Olrûna* ou *Alrûna* sont latinisées.

Digitized by Google

celtique, *al*, *all* ou *aill*, et en iro-celtique, *oil* (1) signifient pierre, rocher; *rûn*, de la racine *rén*, veut dire eau coulante, ruisseau, comme nous l'avons déjà fait remarquer. *Olrûn* ou *Doller* n'est par conséquent autre chose que l'allemand *Steinbach*, qui s'est conservé encore aujourd'hui dans son diminutif *Steinbächle*, petite rigole qui conduit les eaux de la Doller à Mulhouse. Cette dénomination est due au lit pierreux dans lequel le ruisseau coule son eau fraîche et limpide, dont la supériorité sur celle de l'Ill est généralement reconnue à Mulhouse et dans les environs. Cette signification se retrouve, en outre, dans l'*Alspach* ou *Alenspach*, nom donné anciennement à la Weiss et qui s'est transmis au couvent dont les ruines sont baignées par ce ruisseau; elle se retrouve dans l'*Allaine*, ainsi que dans *Albach*, nom d'une partie de la banlieue de Fessenheim, village du canton de Truchtersheim, (document de 1590); (2) enfin, elle se reproduit dans le petit torrent qui traverse la ville de Bade, dans le grand duché, et qui se nomme *Oelbach* aussi longtemps qu'il coule dans un lit pierreux, et *Oos*, dès que le terrain pierreux cesse.

Plusieurs noms de villages ou d'autres localités sont formés avec le mot *Stein*, ainsi *Steinsultz*, dans le canton de Hirsingen; les deux *Steinbrunn*, dans le canton de Landser; *Steinbach*, près de Cernay, et un village du même nom, dans le grand duché de Bade; *Schönensteinbach*, hameau situé sur la rigole, dite Thurbächle, et faisant partie de la commune de Wittenheim; *Steinbourg*, sur la Zorn, village du canton de Saverne; *Steinseltz*, dans le canton de Wissembourg; enfin *Ober-* et *Niedersteinbach*, petits villages baignés par le ruisseau de *Steinbach*, sur la limite septentrionale de la Basse-Alsace.

La Thur. Ce ruisseau sort du Grand-Ventron, au fond de la vallée de Saint-Amarin et sur les limites des départements du Haut-Rhin et des Vosges. Après avoir formé, à un kilomètre derrière le village de Wildenstein, la cascade appelée le *Heidenbad*, il traverse la charmante vallée de Saint-Amarin, passe près de Thann, de Vieux-Thann et de Cernay, et se divise, dans la plaine, en plusieurs bras dont l'un

(1) Voy. M. Mone, pages 85 et 86. L'auteur rapproche également à la racine *oil*, *oilean* ou *aillean*, le nom de la vallée dite *Höllenthal*, *Val-d'Enfer*, derrière Fribourg, en Brisgau.

(2) Je dois la communication des deux derniers noms à l'obligeance tant de fois éprouvée de mon savant ami Christophorus, qui croit aussi retrouver le radical celtique *rén* dans la première syllabe de *Rinbach* ou *Rimbach*.

Digitized by Google

va se jeter dans l'Ill, au-dessus d'Ensisheim, et dont un autre se décharge dans la même rivière, près de Horbourg, après un cours d'environ quarante-huit kilomètres. Le lit de la Thur servait anciennement de limite entre le Sundgau et la Haute-Alsace.

Le nom de Thur se trouve également dans le *Thurbach*, petit ruisseau qui coule près de Blotzheim. (1) De même un affluent du Rhin qui prend sa source sur le versant occidental du Säntis, en Suisse, porte le nom de *Thur* qu'il communique au canton de *Thurgovie* qu'il traverse.

En France nous avons la petite rivière de la *Doire*, *Duria fluvius*, ainsi que la *Durance*, *Durentia* et la *Dordogne*, *Durannius*; en Espagne le *Turia*, aujourd'hui Guadalaviar, qui arrose la ville de Valence; dans l'Espagne et le Portugal le *Douro* ou *Duero*, *Durius*; dans l'Italie supérieure les deux *Doria* ou *Duria*, major et minor, qui se jettent dans le Pô.

Toutes ces dénominations se rattachent à la racine gaëlo-celtique *dûr*, qui dans le celto-breton est *dour*, (2) dans le walo-celtique *dwr*, *dwfr*, et signifie *eau*.

Le village de *Durbach*, près d'Offenbourg, et la ville de *Durlach*, (3) près de Carlsruhe, tirent leur nom de cette même racine, et signifient, le premier eau-eau, le second eau-mare. Ces tautologies n'ont rien d'extraordinaire, elles se présentent, au contraire, très-fréquemment dans les noms de villages ou d'autres localités, par exemple dans *Bruebach*, (dans le dialecte sundgovien *Bruebi*) (4), *Illzach (Illzi)*, *Asbach* et *Aspach*, *Dornach (Durni)* (5), *Dürrenentzen*, etc.

---

(1) CHRISTOPHORUS.

(2) De là les composés : *dour-réd*, eau courante ; *dour-vammen* et *dour-zâo*, eau de source ; *dour-zac'h*, eau dormante ; *dour-vôr*, eau de mer. Voy. LE GONIDEC, *Dictionnaire celto-breton*, page 188.

(3) Les noms des villages de *Dürrenentzen*, canton d'Andolsheim, et de *Dürresbach*, canton de Wörth, ne doivent pas être rattachés à la racine *dür*; ils signifient eau, ruisseau desséché ; le premier est formé de l'adjectif allemand *dürr*, aride, sec, et de *entz*, mot celtique qui dérive de *an*, eau, et qui d'abord a été changé en *ant*, puis en *ent*, *ens*, *enz*, nom que portent différents ruisseaux du pays de Bade, et qui se retrouve dans les noms d'*Ensisheim* et *Entzen* de l'Alsace ; le second est composé de la même racine *dürr* et du substantif *bach*, ruisseau.

(4) Dans la vallée de Munster *ach* et *bach* se changent en *è*, ainsi *Mühlbach* de *Mühlbè*, *Sondernach* se transforme en *Sondernè*; il en est de même dans le Sundgau supérieur, où *Feldbach* se nomme *Felbè*.

(5) La voyelle *o* se change fréquemment en *u*, et vice versâ ; ainsi M. MONÉ rapporte à *dür* les noms des villages de *Dormagne*, *Dorfelden* et *Dorheim*.

Digitized by Google

La Lauch. Le mot *Lauch* ne présente, en allemand, aucun sens raisonable, à moins qu'on ne veuille le traduire par poireau et en faire un ruisseau au poireau, version pleine de bon goût (culinaire) que nous abandonnons volontiers aux amateurs de cette intéressante plante potagère.

Schœpflin ne donne pas le nom latin de ce petit cours d'eau ; il semble en avoir également ignoré l'ancienne dénomination que notre infatigable ami *Christophorus* a trouvée dans un document de 1371 et qui est *Lovcha* ou *Loucha*. Ce n'est encore que la langue celtique qui puisse nous en faire comprendre la signification. En effet, en walo-celtique *llwch* ne désigne pas seulement une baie, mais aussi un fleuve, un fossé, un confluent; le gaëlo-celtique *lough* signifie marais, lac, et en walo-celtique *loch*, *llwch* veut encore dire lac. Eh bien, notre ruisseau alsacien, qui prend sa source au-dessus de la vallée de Lautenbach, se réunit près du village du même nom, au torrent de *Seebach*, qui s'échappe du lac du Ballon et dont le nom n'est que la traduction allemande de *Lauch*, si l'on fait dériver cette dénomination de *lough;* ou bien, les deux ruisseaux qui confondent leurs flots, ont pris, depuis leur confluent, *llwch*, le nom commun de *Lauch*.

Après avoir traversé le bel et industrieux Florival, la Lauch passe par Guebwiller, Issenheim et Merxheim ; se dirige ensuite au Nord, vers Rouffach, et se divise, au-dessus de Colmar, en deux bras, dont l'un est absorbé par la Thur, et dont l'autre traverse Colmar (1) pour se jeter dans l'Ill, à un kilomètre de cette ville.

La Weiss. Ce torrent, qui, d'après Schœpflin, se nommait aussi *Nitus* ou *Nicus*, sort par deux cours distincts des lacs blanc et noir ; il est bientôt grossi par plusieurs sources qui s'y jettent à l'Est et qui descendent dans la vallée de Hohenack. La *Weiss* baigne de ses eaux l'abbaye de Pairis, le village d'Orbey, le couvent d'Alspach, elle traverse Kaysersberg et Kientzheim, passe devant Sigolsheim, et va se joindre à la Fecht, près du pont, dit Katzenwangenbrück, au-dessus d'Ostheim. Son cours est de vingt-quatre kilomètres.

Nous avons déjà fait remarquer plus haut, qu'anciennement on l'appelait aussi *Alenspach* ou *Alspach*, synonyme de *Olrun* ou *Doller*, *Oelbach* ou *Steinbach*, nom que ce ruisseau mérite réellement à cause

(1) A Herrlisheim et à Sainte-Croix-en-Plaine, elle se nomme *Schintlach*.
(Christophorus.)

Digitized by Google

du grand nombre de pierres et de fragments de rochers qui embarrassent son cours.

La dénomination allemande de la *Weiss*, *la Blanche*, le *ruisseau blanc*, ne saurait se justifier par la raison qu'un de ses bras sort du lac *blanc*; car, par contre, un second bras s'écappe du lac *noir*, et, parmi les nombreuses sources qui viennent bientôt s'alimenter de leurs eaux, aucune ne porte un nom allemand; la plus considérable d'entre elles se nomme *Béhime* ou *Bégune*, de l'adjectif celtique *bég*, petit, (qui répond à l'ancien allemand *lützel*, anglais *littel*, dont on a fait *Lucelle*), et du verbe *unani*, unir; ainsi: le petit affluent. La couleur de l'eau de la Weiss ne peut non plus lui avoir donné son nom, vu qu'elle n'est pas plus blanche que celle de nos autres cours d'eau. Mais ce nom s'explique parfaitement par le gaëlo-celtique *uisge*, *uisg*, eau; en waio-celtique *wysg*, ruisseau, qu'on a transformé plus tard en *Weiss*. Un petit affluent de la Bruche, qui traverse une partie de la vallée de Schirmeck, porte le nom de *Wische* ou *Wicher*, identique à celui de la Weiss, et le communique à un village de cette même vallée. (1)

Les Allemands ont nommé *Weissbach* une rivière appelée anciennement *Unisgoa* et plus tard *Weschnitz*. De même le nom de la *Wiese*, *Wis-aha*, ruisseau de la Forêt-Noire, auquel le poète alémannique Hebel a consacré une de ses plus gracieuses idylles, ne doit pas se traduire par *pré*, mais bien par *ruisseau*; un de ses affluents, la *Wisleth*, anciennement *Wislat*, désigne un courant qui fait aller un moulin, et doit, par conséquent, se rendre par *Mühlbach*.

Les cours d'eau, dont nous avons parlé jusqu'à présent, appartiennent uniquement au département du Haut-Rhin, à l'exception du Rhin, qui constitue la limite orientale des deux départements, et de l'Ill, qui traverse encore une partie de la Basse-Alsace et en baigne l'antique capitale.

Le premier affluent, d'un peu d'importance, que l'Ill reçoit dans le département du Bas-Rhin, est

La Lièpvre. La *Lièpvre* ou *Lièvre*, en ancien allemand *Lebraha* ou *Leimaha*, (2) aujourd'hui *Leber*, sort des flancs du Bonhomme, tra-

(1) A Lapoutroie il y a un *Wissenburne*. (Document de 1441, cité par Christophorus).

(2) Cette dernière dénomination, que Schœpflin semble avoir ignorée, se trouve dans un titre de 774, cité par Grandidier, *Histoire de l'Eglise de Strasbourg*, vol. II, page 113.

Digitized by Google

verse Sainte-Marie-aux-Mines et la vallée dite *Leberthal*, et va se jeter dans l'Ill, près de Schlestadt. (1)

En passant en revue ces différents noms, nous en éliminerons tout d'abord ceux de *Lièpvre* ou *Lièvre* et de *Leber*. Notre ruisseau n'a rien de commun avec un lièvre ni avec un foie (*Leber*). Il nous reste donc *Lebraha* et *Leimaha*. Or, la première syllabe de Lebraha vient du substantif celtique *l'aib* ou *l'aibe*, qui signifie limon, argile et dont *Leim (Lehm)*, dans Leimaha, est la traduction allemande; *aha*, comme nous l'avons déjà fait remarquer, veut dire eau, source, ruisseau. Les deux noms anciens désignent donc un ruisseau qui coule dans un lit de limon ou d'argile. Le mot allemand *Leber* présente le radical altéré de *l'aib*; le français *Lièvre*, d'origine postérieure, est le résultat d'une corruption de langage.

Dans le grand duché de Bade, près de Wisloch, un petit cours d'eau se nomme également *Leimbach*, forme moderne de *Leimaha*; à Rimbach, dans la vallée de Massevaux, nous avons un *Labach*; près de Ferrette un village porte le nom de *Leymen*; un autre du Bas-Rhin, celui de *Lembach*; un troisième enfin, situé, comme le précédent, dans l'arrondissement de Wissembourg, se nomme *Laubach*.

L'ANDLAU. Le ruisseau d'*Andlau*, anciennement *Andelaha*, sort des

(1) Nous ne pouvons, à cette occasion, passer sous silence l'explication que M. MONÉ donne du nom de *Schlestadt*, et qui, à notre avis, devra prévaloir à l'avenir, sur toutes celles qui en ont été données jusqu'à présent. Il fait dériver *Schlestadt*, *Schlettstadt*, anciennement *Sletestat*, *Slezestatt*, *Selestadt*, etc., du gaëlo-celtique *slod*, dérivé de *lod*, qui signifie mare, marais, eau stagnante; il rapproche de ce terme l'ancien haut-allemand *slôte*, limon, mare, (*Schlamm*, *Pfütze*, *Lache*, *Standwasser*). En effet, les environs de la ville de Schlestadt présentent encore aujourd'hui des endroits marécageux, des eaux stagnantes, qui anciennement devaient avoir été bien plus considérables. Nous avons déjà vu, à l'endroit de la Doller ou du Steinbach, et de la Weiss ou de l'Alspach, que ces ruisseaux doivent leur nom à la nature du terrain qui constitue leur lit; ajoutons-y celui de la *Murbach* ou *Moorbach*; de même, certains villages sont désignés par la nature du terrain de leur emplacement; après *Leimbach*, etc., cités ci-dessus, nous nommerons, en Alsace, *Moos*, *Moosch*, *Berg*, *Thal*, *Bühl*, *Sand*, etc. L'Allemagne et l'intérieur de la France ne nous feraient pas non plus défaut pour de nombreuses citations de ce genre; qu'il nous suffise de constater que plusieurs villages ou hameaux de France portent le nom de *Limon*, correspondant exactement à notre *Leymen* ou *Leimen* et analogues à notre *Moorstadt*, *Leimenstadt* ou *Schlestadt*.

Digitized by Google

Vosges, auprès du Champ-du-Feu, arrose la belle vallée et la petite ville du même nom, et se jette dans l'Ill au-dessous de Fegersheim, après un cours d'environ quarante-cinq kilomètres.

Si nous dégageons de l'ancien *Andelaha* la terminaison *aha*, eau, ruisseau, il nous reste *andel*, qui renferme la préposition celtique *an* équivalant à *en*, sur; *del* paraît être le génitif de *dail* qui indique un terrain plat, arrosé, d'ordinaire, par un cours d'eau ou bordé par un côteau. Mais cette explication, donnée par M. Moné, ne peut, en tout cas, se rapporter qu'à l'emplacement de la ville d'Andlau et non au ruisseau dont le nom ne peut pas avoir renfermé la syllabe *del*, dans sa signification de terrain plat. Nous pensons que le ruisseau s'appelait primitivement, soit en celtique *an*, soit en allemand *aha*, c'est-à-dire eau; que ce fut la petite ville, construite plus tard sur ses bords, qui reçut d'abord le nom d'*Andelaha* ou d'*Andlau*, et qu'elle communiqua ce nom au ruisseau, à une époque où l'on ne comprenait plus l'ancienne signification.

La Weiss ou Wiche, voyez la *Weiss*.

Parmi les autres cours d'eau de l'Alsace dont la dénomination devra être revendiquée à la langue celtique, nous nommerons la *Largue*, Larga; l'*Allaine*, Aldua; la *Zembs* ou *Cembs*, Cebus; l'*Ischer*; l'*Ehn* ou *Ergers*, Ergisa, Argitia; la *Bruche*, Brusca; la *Magel*; la *Souffel*, Suvela; la *Zorn* ou *Sorr*; la *Moder*, Matra; la *Sur*, Sura, ou *Sauer*; la *Selz*, Salusia ou Saluxia.

Auguste Stœber.

BIBLIOGRAPHIE.

Phonographie a pente unique. Nouveau système d'écriture abrégée.

Tel est le titre d'un ouvrage que vient de publier M. J. J. Thierry-Mieg de Mulhouse. (1)

Nous nous empressons avec d'autant plus de plaisir de le recommander à l'attention de nos abonnés, que le but de l'auteur est de rendre service à la science et à l'industrie, comme aux personnes qui sont avares de leur temps.

Dans une préface pleine d'intérêt, il jette un coup-d'œil rapide sur les défauts et la lenteur de l'écriture ordinaire et sur ce qui a été fait pour y porter remède. Nous nous bornerons aux observations suivantes persuadé que la

(1) Il se trouve à Paris chez Firmin Didot frères, ainsi que *la sténographie à pente unique*, faisant suite à la phonographie, système propre à suivre la parole d'un orateur, par M. Thierry-Mieg.

Digitized by Google

bonté d'une théorie ne s'apprécie jamais mieux que par les résultats de la pratique.

De 1602 à 1846, on a publié en Angleterre 105 sténographies différentes. On peut attribuer en partie le peu de progrès qui se sont accomplis pendant plus de deux siècles à l'imperfection des systèmes, au découragement des personnes qui s'en sont occupé et nous pensons surtout au manque de vues générales qui seules, en pareil cas, peuvent donner de la persévérance.

En 1837 M. Isaac Pitman a fait paraître sa phonographie et dès-lors les progrès ont pris une grande proportion.

Plus de 300 mille exemplaires de cet ouvrage ont été vendus; cinq écrits périodiques sont publiés à Bath seulement dans ce système. Plusieurs ouvrages publiés en phonotypie ont paru, tels que la Bible et le nouveau Testament; le Vicaire de Wakefield; des lectures pour l'enfance, des pièces de Shakespeare, des morceaux choisis de littérature, etc. La poste distribue chaque semaine plusieurs milliers de lettres écrites en phonographie. La circulation des ouvrages imprimés dans ce système tant pour l'enseignement que pour la lecture (journaux périodiques) dépasse 60 mille exemplaires par an.

Il s'est formé des sociétés pour la diffusion de la phonographie. Celle relative à la correspondance, compte plus de quatre mille personnes qui secondent les commerçants par leurs conseils et corrigent gratuitement les essais qui leur sont envoyés par la poste.

La phonographie est enseignée dans un grand nombre d'écoles; à Manchester, Liverpool, York, Derby, etc., etc.; elle est employée par un grand nombre d'écrivains de la presse et plusieurs protes sont déjà exercés à imprimer sans transcription dans l'écriture ordinaire. Enfin un grand nombre de personnes s'en servent pour prendre des notes, pour la tenue des livres, pour la correspondance, dans les travaux littéraires, la composition des sermons, des discours, etc.

On voit par ce court exposé tout ce qui se fait en Angleterre pour abréger les travaux ou augmenter par là la valeur du temps. C'est faire beaucoup que de la doubler, de la tripler, etc., pour l'écriture, comme on l'a déjà obtenu dans la rapidité des voyages et surtout dans la transmission de la pensée par le télégraphe électrique.

Tous les bons esprits doivent être convaincus de l'importance qu'il y a d'obtenir de pareils avantages et il nous paraît que le problème est résolu en Angleterre par la pratique, comme il l'était en théorie ou pour le nombre limité des sténographes qui recueillent les discours et les discussions parlementaires.

La France attendra-t-elle d'entrer dans cette voie que son émule ait achevé le travail de réforme qu'elle a entrepris et qui lui donnera une nouvelle supériorité dans le commerce et l'industrie?

Nous devons donc savoir gré à M. Thierry de livrer au public une phonographie dont la perfection l'a occupé pendant vingt ans et qui s'en est servi avec de grands avantages dans le cours de ses études.

Nous ne pouvons pas nous livrer à un travail comparatif des différents systèmes, mais nous ne terminerons pas sans faire remarquer l'importance qu'il y a d'adopter partout les mêmes signes afin de pouvoir communiquer avec tous les hommes. La pensée qui avait conçu pour tous les peuples la même monnaie, les mêmes poids et mesures, exigera les mêmes signes à quelques exceptions près, pour pouvoir se porter dans toutes les directions, à toutes les distances.

Nous ne doutons pas que le système de M. Thierry ne l'emporte, sous tous les rapports, sur ceux qui ont été publiés en France et nous espérons qu'une Société, comme la Société industrielle de Mulhouse, s'occupera d'une question aussi grave.

CURIE.

Digitized by Google

DES

POSSESSIONS FRANÇAISES

EN AFRIQUE.

Kurzer und gründlicher Beschrieb über die Kolonie in Afrika, zum Gebrauch der Auswanderer und Auswanderungslustigen.

TABLEAU

DE LA SITUATION DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'ALGÉRIE,

Publié par le Ministre de la guerre.

Suite et fin. (*)

Nous voici arrivé à la question des cultures praticables en Algérie, de celles au moins qui offrent le plus d'avantages et d'intérêt, aux essais de toute nature entrepris par le gouvernement. Nous voudrions pouvoir donner ici tous les détails que contient l'ouvrage que nous avons sous les yeux; ce serait le meilleur moyen de faire comprendre quelles immenses ressources présente cette terre, autrefois un des plus riches greniers de Rome, et rendue plus féconde encore par plusieurs siècles de repos. Mais les limites de ce travail ne nous permettent que de résumer.

L'on conçoit que l'administration chargée d'utiliser un pays où tout était demeuré stationnaire, où l'agriculture surtout, loin de suivre les progrès accomplis ailleurs, et de multiplier ses produits, s'était au contraire graduellement resserrée, apauvrie, avait bien des efforts à faire pour réparer le temps perdu, et parvenir à tirer du sol et du climat tout ce qu'ils peuvent donner. Ces efforts ont été couronnés du

---

(*) Voir la livraison de janvier, page 1.

Digitized by Google

plus beau succès. Les productions utiles du monde entier ont été réunies dans de vastes pépinières, presque toutes ont été acclimatées, et commencent à se répandre dans nos établissements. Deux cent cinquante-huit espèces de végétaux ligneux sont dès aujourd'hui acquises à l'Algérie; sur ce nombre 85 appartiennent à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Zélande, au Mexique, à la Californie, à la Chine et au Japon; 173, à l'Afrique équatoriale, aux Indes, à l'Amérique du Sud et aux Antilles. Le gingembre, le curcuma, la colocasse d'Egypte, l'arbre à suif, le chanvre de Chine qui atteint de sept à huit mètres, et avec lequel on fabrique les plus fines batistes, le chou caraïbe, le bambou, le camphrier, le figuier à gomme ou caoutchouc, le quinquina qui devient de plus en plus rare, et qui, à lui seul, serait une source de richesse, le coton, le nopal si précieux pour l'élève de la cochenille, tous ces produits sont déjà naturalisés ou assurés de l'être. Dans la seule année 1850, les pépinières du gouvernement ont fourni aux colons 625,776 pieds d'arbres, 305,813 végétaux herbacés et 14,403 kilogrammes de graines diverses.

Pour multiplier ces centres publics d'expérimentation et de vente, qui sont au nombre de quinze, l'administration a alloué des subventions à des entrepreneurs particuliers, et quatre nouvelles pépinières viennent de se fonder ainsi dans les colonies agricoles. Biskara, un des points les plus méridionaux de nos possessions, va voir s'établir dans une oasis voisine, un jardin d'essais pour les cultures tropicales. Et ce n'est point seulement aux cultivateurs européens que ces institutions profitent : les Kabyles ont reçu des greffes pour leurs oliviers; tous les indigènes des arbres fruitiers; dans la seule subdivision de Milianah, ils ont planté, outre 150,000 arbres de cette nature, plus de 300,000 pieds de vignes; ils viennent s'instruire dans les fermes et les jardins des Européens, et rapportent dans leurs tribus des cultures ou des procédés nouveaux. Les plantations d'arbres auxquelles les pépinières sont chargées de pourvoir, sont une des conditions essentielles de la prospérité agricole du pays. On a remarqué que les revers des montagnes et des côteaux, que les plaines exposées à l'Ouest et au Nord, sont arides, pelés ou couverts de plantes rabougries; la végétation est impuissante à franchir une certaine limite, qui est loin d'être la limite ordinaire : la cime semble refoulée vers le sol; ce qui prouve qu'à une hauteur plus ou moins grande selon les lieux, il existe une couche d'air dont l'aridité permanente est entretenue par

Digitized by Google

le courant polaire qui produit une évaporation bien plus grande que les rayons du soleil. On conçoit dès-lors combien il est nécessaire de créer des abris pour les cultures, et l'on estime que les plantations des grands végétaux ou arbres, devront figurer pour un tiers dans l'exploitation agricole du pays.

Nous allons présenter le plus sommairement qu'il nous sera possible, les résultats obtenus par les essais du gouvernement, ou par le travail des colons, dans les genres de cultures qui sont à recommander particulièrement.

Tabacs. Cette production a été spécialement encouragée par l'administration en raison de sa qualité supérieure qui égale les plus renommées ; aussi a-t-elle pris une grande extension. Les planteurs ont le choix, pour la vente, entre le commerce particulier et la régie, et comme celle-ci paie la marchandise en raison de sa valeur, d'après les tarifs de l'Etat, il s'ensuit qu'ils ne sont pas livrés à la merci de la spéculation qui entraîne la fluctuation et l'incertitude des prix : ils savent sur quoi compter. En 1849, la quantité achetée par l'administration, tant aux colons qu'aux indigènes, a été de 172,865 kilos payés 146,363 fr. ; en 1850, de 251,166 kilos à raison de 204,703 fr. ; plus d'une moitié en sus était vendue au commerce local. La régie a estimé la récolte de 1851, à 746,000 kilos ; à cette époque le nombre des planteurs était de 537 dans les trois provinces, et la surface emplantée, de 446 hectares ; en 1852, d'après une récente publication du *Moniteur*, la production totale était de 1,118,951 kilos, les planteurs s'élevaient à 1,073, la superficie à 1,095 hectares : on peut juger par ces chiffres de la prospérité de la culture.

Oliviers. C'est là une des bases essentielles de la richesse agricole du pays. Le produit a son débouché assuré en France. La Provence, et les départements méridionaux ne fournissent pas assez d'huile pour les besoins de la consommation, et le commerce français est obligé d'en faire venir des quantités considérables de la rivière de Gênes, de la Calabre, de l'Espagne et de la Grèce. En 1849 les importations à l'entrepôt de Marseille ont été de 31,333,181 kilos. Il est vrai que, si l'olivier rend au centuple les soins qu'il réclame, sa production est tardive, et, à cet égard, il s'écoulera un temps assez long avant que les colonies d'Afrique puissent fournir beaucoup à l'exportation. Les indigènes de la Kabylie se livrent depuis des siècles à la culture de l'olivier, et sous ce rapport ils ont peu à apprendre ; mais ils sont

Digitized by Google

excessivement arriérés en ce qui concerne les procédés d'extraction de l'huile. Le gouvernement s'est donc préoccupé de la construction de moulins, tant dans l'intérêt des Arabes que dans celui des colons. Il en a monté lui-même, et, au moyen de primes, il a porté un grand nombre de particuliers à en bâtir dans toutes les parties de l'Algérie. L'olivier sauvage est en effet tellement abondant qu'il fait le fond des forêts du pays; il produit beaucoup d'olives à la vérité presque tout noyaux. L'huile de ces olives est plus légère, plus parfumée et se conserve plus longtemps, mais elle est en bien moindre quantité. Aujourd'hui que les indigènes trouvent à vendre 5 à 6 fr. les 100 kilos d'un fruit qui ne leur était auparavant d'aucune utilité, il sera facile de les porter à mieux soigner leurs arbres, à les greffer. L'administration a fait venir dans ce but les meilleures espèce d'Espagne, d'Italie, de France pour les propager dans les pépinières et les répandre ensuite parmi les cultivateurs. Tlemcen seul et ses environs possèdent déjà 1,500,000 oliviers greffés pour la plupart.

Mûriers et production de la soie. C'est en 1847, après des essais tentés dans les pépinières de l'Etat, que les premières instructions furent mises à la disposition des colons pour les éclairer sur les meilleurs procédés d'éducation des vers-à-soie; en même temps, en raison de la cherté des appareils du filage, l'administration décida que les cocons provenant des récoltes des colons, seraient achetés par elle, et que les soies filées et dévidées seraient ensuite vendues sur les marchés de France, au compte de la caisse locale et municipale chargée d'avancer les fonds nécessaires pour l'achat des cocons. Cette mesure a déterminé un commencement d'industrie dont le progrès se traduit par les chiffres suivants :

1848,	production	87 kilogrammes	185 grammes	de soie filée.		
1849,	—	193	—	440	—	—
1850,	—	388	—	930	—	—

Si ces chiffres sont minimes au moins doit-on remarquer qu'ils ont plus que doublé d'une année à l'autre; cette progression promet, elle a continué depuis, et le nombre des éducateurs, de 184 en 1851, a été porté en 1852 à 273. La province d'Alger a vu planter 79,000 pieds de mûriers, celle d'Oran 25,000, et celle de Constantine plus de 100,000. Quant à la qualité, les rapports de la chambre de commerce de Lyon constatent qu'elle est excellente, et les produits de 1850 ont été vendus à Lyon même de 79 à 85 fr. le kilogramme.

Digitized by Google

Le grand avantage que l'éducation des vers-à-soie présente au colon c'est qu'il peut la joindre aisément à ses autres exploitations, et que les soins de sa femme et de ses enfants suffisent pour ajouter ainsi à ses revenus un pécule qui peut devenir considérable.

Coton. Pour cette précieuse culture, dont le succès assurerait à lui seul l'existence coloniale de l'Algérie, affranchirait notre pays d'un tribut immense payé à l'étranger, et ferait de l'industrie cotonnière une industrie presque nationale, nous croyons devoir donner tout le détail des résultats obtenus et des expériences faites.

Avant d'engager les particuliers dans la pratique d'une culture toute nouvelle en Algérie, le gouvernement a dû prendre sur lui de multiplier les essais, afin d'atténuer les périls des débuts, de prévenir des erreurs et des mécomptes en offrant sur la matière un ensemble de résultats et d'enseignements certains. Les pépinières de l'Etat ont servi à ces expériences qui ont eu un plein succès, et aujourd'hui cette exploitation nouvelle est entrée dans le domaine public. Les chambres de commerce de Rouen, de Lille, de Mulhouse, la chambre consultative des arts et manufactures de Saint-Quentin, sur les échantillons qui leur ont été soumis, ont déclaré que les cotons algériens sont de nature à prendre un des premiers rangs dans l'échelle des produits cotonniers ; ce jugement a été confirmé par Liverpool. Les essais ont démontré que les espèces dites *Géorgie longue-soie*, *Jumel*, *Nankin*, *Louisiane* ou *Castellamare blanc* sont celles dont la culture est le plus profitable. D'après les relevés faits dans les pépinières pendant plusieurs années, et notamment en 1850, les frais depuis la préparation du terrain jusqu'à la récolte y comprise, s'élèvent par hectare à 396 fr. Ces frais sont les mêmes pour toutes les espèces, mais ceux d'égrenage sont très-variables Quant au rendement des diverses variétés, voici les chiffres établis par le directeur de la pépinière centrale d'Alger :

ESPÈCES.	Rendement par hectare		Prix du kilo égrené.	Frais par hectare avec l'égrenage.	Bénéfice net par hectare.
	brut.	égrené.			
Géorgie longue-soie	1460 kil.	267 kil.	9f 00	995f 00	1408f 00
Jumel	1676	375	2 50	570 00	367 50
Nankin.	2230	557	1 60	563 10	328 10
Louisiane blanc ou Castellamare	2005	501	1 50	546 30	205 20

Digitized by Google

On doit faire remarquer que les sommes portées comme représentant le bénéfice par hectare sont un minimum, car le rendement net du coton n'a été calculé qu'au quart, et même au-dessous du quart du rendement brut, tandis que très-souvent il est du tiers. D'un autre côté, l'industrie particulière produira à meilleur compte par cette raison que, dans les établissements de l'Etat, toutes les opérations de main-d'œuvre sont payées, tandis que dans les exploitations privées, beaucoup de travaux, l'égrenage par exemple, pourront se faire, à temps perdu, par les gens de la maison.

Ces expériences, les instructions relatives aux procédés ayant été rendues publiques, les colons n'ont pas tardé à entrer eux-mêmes dans la voie ouverte. Pour la première fois en 1850, l'administration a distribué dans les trois provinces 195 kilogrammes de graine de cotonnier. Comme l'égrenage et la vente des produits eussent été dans les commencements des obstacles sérieux pour beaucoup de cultivateurs, elle a cru son intermédiaire indispensable, et a décidé, ainsi qu'elle l'avait fait pour la soie, qu'elle achèterait les cotons bruts provenant des récoltes des colons pour les vendre ensuite pour son propre compte sur les marchés de France. Jusqu'à la fin de 1851, les semis n'ont été tentés par les colons que sur une échelle très-bornée; en 1852, le nombre des hectares ensemencés s'est élevé de 3 à 20; il est aujourd'hui de 700. L'universalité des essais a démontré le fait capital c'est que le cotonnier prospère sur tout le littoral algérien jusqu'à une élévation de 800 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le succès dès-lors ne semble plus qu'une affaire de temps, et il est impossible qu'une culture d'un rapport aussi considérable et aussi assuré, n'appelle pas tôt ou tard les capitaux.

Depuis que ces lignes ont été écrites, les journaux nous ont appris en effet que des études préparatoires se poursuivaient activement par une compagnie formée des notabilités de l'industrie française, en instance auprès du gouvernement. Cette compagnie espère réaliser un capital de 25 millions. Elle demande une concession de 100,000 hectares à charge de verser au trésor, au bout de cinq ans, un impôt qui s'élèvera graduellement à 500,000 fr. Elle sollicite en outre le droit exclusif d'acheter les récoltes des planteurs à un prix fixé par le gouvernement, d'après les mercuriales des marchés. Ce privilège ne serait que temporaire, et aurait pour but de dédommager la compagnie des frais énormes de défrichement, d'irrigation, de routes, et

Digitized by Google

aussi des expériences coûteuses qu'elle aurait à faire, et qui profiteraient ensuite à tous les planteurs. L'Etat se trouverait ainsi affranchi de la nécessité de servir lui-même d'intermédiaire entre le producteur et le fabricant, et, après un temps donné, la culture rentrerait dans le droit commun, devenue assez forte pour subsister d'elle-même. Puisse ce projet se réaliser, réussir! ce serait une entreprise décisive en faveur de la colonisation. Pour se mieux convaincre de l'importance de la chose, il faut savoir que la fabrique française, qui se porte de plus en plus vers les articles de goût pour lutter contre les produits étrangers au-dehors, a besoin de fils de plus en plus fins; que le Géorgie-longue-soie est celui qui réunit au plus haut point les qualités requises. Or c'est précisément cette espèce, qui est la plus rare et la plus chère, que, d'après les expériences faites, le sol de l'Algérie produit en plus d'abondance. En sorte que la colonie complèterait merveilleusement à cet égard la métropole.

Nopals et cochenille. Voici encore un produit que la France ne tire que de l'étranger, et qui, par les bénéfices qu'il offre, est pourtant bien de nature à exciter l'émulation des cultivateurs. La notice publiée dans le tableau de situation de 1846, a fourni sur la cochenille élevée en Afrique, des données qu'une plus longue expérience n'a fait que confirmer. Il en résulte que, par la rotation des cultures pendant sept années, sur trois hectares, on obtient, au prix moyen des mercuriales, un rapport en argent de 115,320 fr., duquel défalquant une dépense de 48,997 fr., il reste un bénéfice net de 66,323 fr. soit par année 9,475 fr. Cependant, malgré ce beau rendement, malgré les encouragements de l'Etat, ce genre d'exploitation progresse très-lentement: c'est qu'indépendamment de connaissances spéciales, qui sont mises à la portée de tout le monde, il faut, pour commencer, d'importantes ressources pécuniaires. Elle a éprouvé du reste à ses débuts les mêmes difficultés dans tous les pays qui s'en occupent aujourd'hui et a fini par en triompher. Aux îles Canaries, l'exportation était en 1831 de 4 kilogrammes, et dans les neuf premiers mois de 1850 elle atteignait 233,374 kilos, représentant une valeur de trois millions.

Telles sont les principales cultures nouvelles que le gouvernement a cherché à introduire ou à perfectionner en Afrique, et que nos colons, ceux surtout de nos régions, auraient à étudier. Il n'est pas question de celles de nos propres climats, des céréales, des légumes

Digitized by Google

de toute nature, des pommes de terre, des plantes oléagineuses, du lin, de la garance et d'une foule d'autres. Ce qu'il y a à en dire c'est que toutes y réussissent parfaitement, quelques unes mieux que dans notre pays même, ce dont font foi les expositions annuelles de l'agriculture. Les céréales spécialement y sont d'une venue magnifique et supérieures, les blés de Constantine surtout, aux plus beaux de l'Europe. Le rendement égale la quantité : l'évaluation de la récolte de 1852, récolte abondante, il est vrai, porte de 20 à 22 hectolitres le produit par hectare, ce qui, pour environ 25,000 hectares ensemencés dans nos colonies en blé tendre et en blé dur, donne une quantité totale de 550,000 hectolitres. Celle de 1853 est annoncée comme plus belle encore, et permettrait à l'Afrique de fournir 800,000 hectolitres à la consommation de la métropole.

Pour faire comprendre d'ailleurs d'une manière plus complète la situation des colonies au point de vue alimentaire, nous joindrons ici le tableau du prix des principales denrées et des principaux objets de consommation sur différents marchés en 1848 et 1849.

PRIX DES PRINCIPALES DENRÉES ET DES PRINCIPAUX OBJETS DE CONSOMMATION.

LOCALITÉS.	PROVENANCES DE L'INTÉRIEUR.								
	Pain 1re qual.	Pain 2e qual.	Bœuf.	Veau.	Mouton.	Porc frais	Pommes de terre.	Haricots secs.	Huile.
	le kilo	le kilo	le kilo	le kilo	le kilo	le kilo	les 100 kilos	les 100 kilos	le litre
Alger	0,40	0,37	0,82	0,74	0,80	1,50	16,25	36,00	1,07
Bouffarick...	0,42	0,39	0,55	0,35	«	«	10,00	40.00	1,20
Cherchell ...	0,40	0,37	0,68	0.65	0,70	1,80	24,00	42,00	0,85
Milianah . ..	0,45	0,40	0,60	0,50	0,50	»	14,50	55,00	2,10
Orléansville .	0,47	0,42	0,70	0,70	0,65	1,50	20,00	80,00	2,25
Oran	0,40	0,32	0,79	0,75	1.00	1,60	12,50	38,00	1,45
Mostaganem	0,47	0,42	0,80	0,75	0,90	2,00	19,00	60,00	1,25
Mascara	0,45	0,40	1,00	1,00	1,00	1,35	50,00	50,00	1,25
Tlemcen	0,45	0,40	0,85	0,85	0,50	2,00	15,00	65.00	2,25
Nemours....	0,45	0,40	0,70	0,70	0,70	1,40	20,00	44,00	1,50
Constantine	0,40	0,37	0,70	0,75	0,70	1,60	16,00	45,00	1,45
Bone.	0,40	0,38	0,55	0,50	0,55	1,50	13,00	40,00	1,20
Philippeville.	0,42	0,39	0,65	0,65	0,70	1,60	17,00	45,00	1,20
La Calle	0,50	0,45	0,90	0,85	0,85	1,70	28,00	«	1,50
Sétif	0,47	0,45	0,80	0,80	0.80	2,00	25,00	80,00	1,80
Biscara	0,50	0,45	0,55	0,50	0,50	«	«	116,00	2,00

Digitized by Google

Parmi les provenances de l'extérieur, le riz, une des bases du régime alimentaire dans le pays, se vend, dans les ports, de 40 à 50 fr., plus loin des côtes, de 60 à 70 fr. les 100 kilos; le vin ordinaire de 25 à 35 fr. le hectolitre.

Cette question des provenances de l'extérieur nous amène à analyser le chapitre du mouvement commercial dans l'Afrique française. Malheureusement les tableaux que nous offre à cet égard l'ouvrage dont nous rendons compte, s'arrêtent à 1848, et il nous a été impossible de nous procurer ceux que l'administration des douanes vient de publier pour 1850, 51 et 52, la direction de Colmar ne les ayant point reçus. Nous regrettons d'autant plus vivement cette lacune que d'abord les années 47 et 48 ont été marquées, l'une par de graves embarras financiers dans la colonie et par la crise des subsistances, l'autre par les troubles politiques; qu'ensuite la loi de douane du 11 janvier 1851, qui a posé le principe de l'assimilation commerciale de l'Algérie et de la France, et ouvert la métropole aux produits naturels de l'Afrique, a nécessairement exercé une grande influence sur le mouvement de son commerce. Nous nous bornerons donc, bien malgré nous, aux résultats des trois années 46, 47 et 48.

En comparant ces résultats entre eux, l'on sera frappé de la diminution sensible et croissante que les deux dernières années présentent sur la première. L'année 1846 a marqué en apparence l'apogée de la prospérité de l'Afrique jusqu'aujourd'hui; nous disons en apparence, car l'activité des transactions, le progrès dans le mouvement commercial ont été plutôt l'effet des spéculations qui se sont faites à cette époque sur les terres de la colonie sans intention sérieuse d'établissement, que la conséquence de la situation réelle des choses. Aussi en est-il résulté pour le pays une crise financière que la colonie naissante a eu peine à supporter, et que sont venus agraver coup sur coup la disette de 1847 et les événements politiques de 1848. Il est donc aisé de s'expliquer la décroissance des chiffres.

La valeur totale du commerce de l'Afrique, tant d'importation que d'exportation, a été, en 1846, de 124,968,591 fr. qui se divisent ainsi qu'il suit :

IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
de France et des entrepôts français.	de l'Etranger.	pour la France.	pour l'Etranger.
82,219,638	29,237,757	3,963,879	5,077,187

Digitized by Google

Ces chiffres, comparés à ceux de 1845, présentent une augmentation de 16,565,161 fr. sur les importations, et une diminution de 1,447,993 fr. sur les exportations.

Le mouvement général des marchandises transportées par mer s'est réparti entre les pavillons dans cette proportion :

Pavillon national : 87,304,195 fr. ou 72 %.

Pavillon étranger : 33,196,266 fr. ou 28 %.

En 1847 et 48 la valeur totale a fléchi, comme nous l'avons dit, d'une manière continue ; mais la décroissance est surtout sensible dans les importations venant de France ou des entrepôts français. Voici les tableaux pour ces deux années :

Année.	Valeur totale du commerce.	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
		de France et des entrep. franç.	de l'Etranger.	pour la France.	pour l'Etranger.
1847	106,044,882	66,392,608	26,176,514	4,270,033	5,593,315
1848	93,320,391	55,511,325	26,812,622	3,446,141	3,659,331

TRANSPORTS PAR MER.

Pavillon national 1847 : 66,703,312 — 1848 : 61,705,458.

Pavillon étranger — 35,729,158 — — 27,723,321.

Ces importations se sont réparties, durant les trois années, entre les divers ports des côtes algériennes dans des proportions qui ont varié pour quelques uns, et qui peuvent faire juger de leur importance ; ces proportions sont les suivantes :

PORTS.	1846.	1847.	1848.
Alger	57,1. %	46.9. %	50,7. %
Philippeville	14,6.	13,0.	15,2.
Oran	14,5.	23,9.	18,8.
Mers-el-Kébir	4,7.	5 0.	4,3.
Bone	4,1.	6,6.	5,8.
Mostaganem	1,7.	2,8.	2,4.
Ténès	1,5.	1,3.	0,8.
Cherchell	0,4.	0,3.	0,5.
Bougie	0,3.	0,2.	0,4.
Arzew	0,3.	0,3.	0,2.
La Calle	0,2.	0,2.	0,3.
Nemours	0,2.	0,4.	0,2.
Stora	0,2.	0,1.	0,1.
Djidjelly	0,1.	0,2.	0,2,
Dellys	0,1.	0,1.	0,1.

Digitized by Google

Voici quels sont les principaux produits importés soit de France, soit de l'étranger, et la valeur comparée de ces produits pour chacune des trois années :

PRODUITS IMPORTÉS.	1846.		1847.		1848.	
	de France.	de l'Etranger.	de France.	de l'Etranger.	de France.	de l'Etranger.
Tissus de coton .	15,909,011 fr.	3,022,824 fr.	9,934,623 fr.	2,116,159 fr.	9,072,314 fr.	1,527,637 fr.
Tissus de laine .	13,702,751 fr.	169,198 fr.	6,011,888 fr.	149,219 fr.	4,495,820 fr.	67,276 fr.
Tissus de soie ..	2,604,868 fr.	178,898 fr.	2,919,389 fr.	180,581 fr.	1,708,571 fr.	132,894 fr.
Tissus de chanvre ou lin	1,506,339 fr.	48,392 fr.	1,301,635 fr.	40,835 fr.	1,346,230 fr.	9,461 fr.
Grains.....	9,654 hect.	891,869 hect.	22,453 hect.	1,050,486 hect.	8,178 hect.	1,244,075 hect.
Farines	671,454 kil.	17,432,691 kil.	957,485 kil.	21,932,005 kil.	5,287,196 kil.	14,549,190 kil.
Riz	2,875 kil.	2,389,119 kil.	35,649 kil.	2,196,156 kil.	121,070 kil.	2,286,470 kil.
Vins.....	419,227 hect.	4,677 hect.	373,417 hect.	1,852 hect.	380,357 hect.	553 hect.
Eaux-de-vie ...	6,970 hect.	11,066 hect.	14,733 hect.	3,821 hect.	15,147 hect.	1,283 hect.
Viandes salées..	942,719 kil.	514,083 kil.	652,674 kil.	646,154 kil.	1,223,700 kil.	409,293 kil.
Sucre	3,274,826 kil.	«	2,991,355 kil.	«	2,721,497 kil.	«
Café	200 kil.	1,278,235 kil.	5,075 kil.	1,182,453 kil.	79 kil.	1,120,978 kil.
Houilles	10,555,820 kil.	41,868,008 kil.	12,954,329 kil.	15,117,018 kil.	14,018,468 kil.	21,414,349 kil.
Bois à construire	165,081 fr.	2,855,088 fr.	64,966 fr.	1,426,108 fr.	1,338,208 fr.	873,119 fr.
Peaux préparées	2,470,563 fr.	236,782 fr.	1,570,563 fr.	276,775 fr.	1,050,529 fr.	156,715 fr.
Ouvrages en fer et cuivre ...	2,611,207 fr.	66,076 fr.	1,337,995 fr.	20,556 fr.	871,017 fr.	9,494 fr.
Mercerie comm^ne	187,255 kil.	21,202 kil.	142,250 kil.	22,967 kil.	125,757 kil.	14,562 kil

Digitized by Google

Au point de vue des provenances, la part proportionnelle pour laquelle les divers pays de l'Europe y ont concouru, est établie par les chiffres ci-après :

PAYS.	1846.	1847.	1848.
France	63,1 %		55,5 %
Entrepôts français .	10,6 %		12,0 %
Espagne	5,6		4,9
Angleterre	4,6		4,1
Toscane	2,4		5,7
Turquie	2,2		5,7
Etats sardes. . . .	1,9		2,8
Deux-Siciles . . .	1,8		0,7
Suède et Norvège. .	1,5		0,7
Autriche	1,4		0,6
Grèce	1,2		2,6
Russie	1,0		2,4
Etats romains . . .	1,0		0,5

Les principaux produits exportés de l'Afrique en France et dans d'autres pays de l'Europe sont : les huiles d'olive, les laines en masse, les peaux brutes de toute sorte, les céréales, les tabacs, des fruits frais ou secs, le corail brut, quelques plantes médicinales et les sangsues.

Outre les rapports commerciaux de l'Afrique avec la métropole et les pays voisins, il faut remarquer ceux que les établissements français entretiennent les uns avec les autres, en majeure partie par mer. Les marchandises transportées entre les divers ports de l'Algérie par la navigation dite de cabotage ont représenté :

En 1846, une valeur de 13,650,800 fr.
En 1847, — de 14,593,414 fr.
En 1848, — de 12,968,210 fr.

La marine algérienne, qui concourt à la navigation côtière, s'est rapidement accrue. Dans le compte général des transports maritimes, elle figure en progrès constant :

Années.	Navires algériens.	Tonnage.	Hommes d'équipage.
1846	1,506	23,587	7,332
1847	1,710	27,917	8,124
1848	1,846	26,145	8,360

Digitized by Google

En 1832 elle comptait deux cents navires. Ce développement continu a dû recevoir déjà, et recevra certainement dans l'avenir une impulsion plus énergique encore par suite de l'admission des produits naturels de l'Afrique en franchise de droits dans les ports de France.

Cette analyse rapide du mouvement commercial de l'Algérie était achevée quand nous avons reçu les documents relatifs aux années 1849, 50 et 51, lesquels nous permettent d'indiquer en quoi les renseignements essentiels donnés pour les années antérieures, ont été modifiés depuis. Nous remarquons d'abord que la décroissance que nous avons signalée plus haut dans la valeur générale du commerce, a fait de nouveaux progrès en 1849 et que de 93 millions à peu près qu'elle était encore en 48, elle est descendu à 79 millions environ. Mais cette progression fâcheuse s'est arrêtée là. A partir de 1850, le mouvement redevient ascentionnel. Pour 1850 en effet le chiffre remonte à 82,761,165 fr. et pour 51, à 86,743,373. Pour cette dernière année, c'est surtout le commerce d'exportation qui s'est étendu sous l'influence de la loi de douane du 11 janvier 1851 dont nous avons parlé plus haut: la valeur des produits exportés s'est élevée de 10,262,383 à 19,792,791 fr. Certes le résultat est de bon augure, et si la progression se soutient, l'avenir de la colonie n'en sera que plus assuré.

La loi de 1851 a encore eu pour effet de modifier l'ordre dans lequel s'etaient placés jusqu'ici les points d'exportation. Alger, centre important de production, a conservé le premier rang; mais Oran, Mers-el-Kébir et Mostaganem qui occupaient le 2me, le 3me et le 7me rang, sont descendus aux 4me, 6me et 9me: dans cette partie de l'Algérie, la production agricole n'atteignant pas encore partout le niveau de la consommation.

Les ports de Bougie, Djidjelly, Dellys où aboutissent les céréales, les laines et les huiles d'olive de la Kabylie, se sont élevés, le premier, du 10me au 2me rang, le second, du 14me au 10me, et le dernier du 15me au 8me.

Le mouvement d'exportation des laines de Sétif, de Tebessa et de Biskara, ainsi que celui des céréales de Constantine et des huiles de Collo, ont porté Philippeville du 4me au 3me rang.

Enfin Bone, dont la fertilité est connue, a vu ses exportations s'accroître de 1,414,841 fr.

Quant au commerce par cabotage, il n'est point possible d'établir d'échelle de comparaison, les tableaux de l'administration de la guerre

Digitized by Google

donnant pour les années 1846, 47 et 48 les *valeurs* des marchandises, et ceux des années 49, 50 et 51, les *quantités*. Le mouvement de la navigation côtière ou de cabotage, peut du reste en donner une idée approximative. Or pour le nombre des navires employés à ce service, comme pour le tonnage, l'année 1849 égale à peu près 1848, et les années 50 et 51 présentent une augmentation d'un quart et d'un cinquième. Ce qui dénote une plus grande activité dans les rapports, sinon une plus grande valeur des produits échangés.

De même que, pour les exportations, le nouveau régime commercial a changé l'ordre dans lequel étaient placés les ports d'Afrique, de même il a altéré la part proportionnelle des pays de l'Europe dans les importations. La proportion a fléchi considérablement pour l'Angleterre, la Turquie, l'Espagne, l'Italie, au profit de la France qui a fourni à la colonie, une partie notable des produits que lui fournissait l'étranger, par la raison simple que, de son côté, elle en recevait davantage par l'accroissement des exportations. Ce résultat était prévu et ne fera que s'étendre : plus l'Afrique vendra à la France, plus elle y achètera.

Nous terminerons ce trop long article par un aperçu des richesses minérales du pays. Le gouvernement a publié, à cet égard, le travail de M. l'ingénieur en chef Fournel, duquel il résulte que le nombre des mines concédées jusqu'en 1850, dans la province d'Alger, est de quatre, Mouzaïa, Oued-Allalah, Oued-Taffilez et Cap-Ténès ; elles sont toutes quatre de fer et de cuivre. L'exploitation de Mouzaïa est la plus avancée. Avant 1848 elle employait plus de 400 ouvriers ; à cette époque la crise financière, la suspension des affaires l'a réduite de plus des trois quarts ; elle a commencé de se relever. En 1849, l'extraction a été de 17,571 quintaux métriques contenant en moyenne 23 % de métal. Les mines de l'Oued-Allalah, dont la concession ne date que de quatre ans, doivent être en plein rapport, à en juger par l'état des travaux en 1850. Quant à celles de l'Oued-Taffilez et du Cap-Ténès, l'exploitation en est encore à ses débuts. Outre ces concessions, il y a eu cinq permis d'exploration accordés par le ministre, sur lesquels deux ont produit déjà des résultats positifs ; c'est encore du minérai de cuivre pyriteux et de fer carbonaté. Dans la province de Constantine, cinq concessions ont été faites : Mines de plomb mêlé d'argent à Kef-oum-Thaboul, et mines de fer oxydulé à Bou-Hamra, Karesas, Aïn-Morka et Méboudja. Des explorations ont été autorisées sur plu-

Digitized by Google

siéurs autres points, et ont fait découvrir de nouveaux gisements de fer, de cuivre, de zinc sulfuré, d'hématite brune, de fer magnétique, d'antimoine oxydé et sulfuré. La province d'Oran, du moins en 1851, ne comptait encore aucune exploitation ; mais le service des mines y avait constaté des gisements de fer, de plomb, de cuivre, d'anthracite, et l'administration avait reçu déjà des demandes en permis d'exploration, pour un gîte d'anthracite situé au pied de la montagne des Lions sur le bord de la mer, à 13 kilomètres Nord-Est d'Oran, et pour un autre de fer oligiste micacé, à peu de distance du cap Ferrat. Jusqu'ici la découverte la plus importante faite de ce côté est celle d'un riche filon de cuivre pyriteux sur le versant occidental du Hamar-Ramadia.

En nous arrêtant ici nous sommes loin d'avoir épuisé l'ouvrage que nous voulions faire connaître ; mais nous en avons extrait tout ce qui nous a paru rentrer dans le but que nous nous étions proposé. Les détails qu'on vient de lire, démontrent, il nous semble, pleinement ce que nous disions au commencement de ce travail, que ce pays d'Afrique est merveilleusement préparé à recevoir les colons français, et que c'est à leur action pacifique qu'il appartient de terminer l'œuvre glorieuse de nos soldats. C'est à grand frais que nos émigrants vont peupler le Nouveau-Monde : la traversée seule, pour une famille de trois ou quatre personnes, absorbe un millier de francs. Arrivés sur les côtes d'Amérique, avec un capital réduit, ils ne trouvent qu'embarras de tous côtés : personne ne les dirige, ne les éclaire ; si déjà ils n'ont dans le pays quelque connaissance qui les appelle, ils choisissent au hasard leur résidence, cherchent fort longtemps le travail et achèvent de diminuer leurs ressources, par un long séjour dans les villes du littoral. Puis connaissent-ils les dangers qu'une spéculation effrénée leur crée pour le transport? Savent-ils que tous les ans deux ou trois de ces convois d'émigrants disparaissent engloutis dans les profondeurs de l'Océan, ou sont lancés au ciel par l'explosion des chaudières à vapeur? Deux fois dans quinze jours des catastrophes de cette nature ont été signalées par les journaux ; dans l'une 3 à 400 passagers, dans l'autre 200 ont péri de la sorte. Ces respectables marchands américains qui échangent leur chargement en balles de coton contre *du frêt humain*, comme il disent, en ont moins de souci que de leurs colis. Pour l'Afrique, tout colon, tout artisan obtient pour lui et les siens le transport gratuit; le passage est sans péril. Il trouve

Digitized by Google

en arrivant, l'appui, la direction d'une administration bienveillante, secourable; il trouve toutes sortes d'avantages qui lui sont refusés ailleurs : une habitation dans quelqu'un des villages en cours de peuplement, une terre fertile qui lui est concédée aux conditions les plus favorables, les plants, les graines à vil prix; il trouve enfin les lois et le drapeau de la patrie. Pour décider la préférence, il suffira, nous en sommes convaincu, qu'une connaissance exacte, une saine appréciation des avantages qu'offrent nos établissements en Afrique, pénètrent partout jusque dans le dernier hameau. Et qui peut dire ce que ce beau pays, cette seconde France deviendra dans l'avenir, quand de nombreuses colonies lui feront rendre tout ce qu'elle peut produire? N'est-on pas en droit d'espérer que, par ses richesses minérales, et la variété de la végétation, elle complètera la métropole, et lui donnera ce qu'aujourd'hui il lui faut aller acheter au-dehors bien loin et bien cher? Déjà l'industrie cotonnière se préoccupe du cas possible, probable, où l'Amérique viendrait à manufacturer elle-même ses cotons, et où cette source presque unique d'un produit indispensable serait fermée à l'Europe. Que serait-ce si l'Afrique nous affranchissait de ce tribut payé au Nouveau-Monde, et nous assurait cette veine féconde? Nous cherchons pour 50 à 60 millions de laine en Allemagne, en Angleterre, en Espagne; et, d'après un récent rapport de M. Bernis, vétérinaire de l'armée, l'Algérie nous les pourra fournir et de meilleure qualité. Ainsi de la soie, de l'huile, du tabac et d'une foule d'autres produits. En un mot, cette possession, étendant la zône de culture de la France depuis le 50me parallèle jusque vers le tropique, en peut faire, au point de vue agricole, l'Etat le plus complet, le plus riche qu'il y ait dans le monde. Et ce résultat, il dépend de la volonté, de la persévérance de la nation de se l'assurer.

CH. DE LASABLIÈRE.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LE

VIEUX-BRISACH.

Suite et fin (*).

XIX.

Au moment où cette longue et désastreuse guerre de trente ans touchait à son terme, et que l'Alsace avec la place de Brisach, réunies à la France par la paix de Westphalie (1), aspiraient à sortir de leurs ruines, des rivalités de princes et des mésintelligences de Cour, la guerre de la Fronde, en un mot, faillit anéantir le fruit de tant de batailles et de négociations. Nous voyons alors apparaître successivement dans les rangs des Espagnols Turenne, qui s'était acquis une si belle réputation militaire, puis le grand Condé, le vainqueur de Rocroy et de Fribourg, qui ne rougit point de mettre en péril l'existence de sa patrie, contre laquelle il porta les armes pendant près de dix années. La mort du gouverneur de Brisach survenant au fort de

(*) Voir les livraisons de mars, page 97, de juin et juillet 1853, page 266 et de février 1854, page 49.

(1) Traité de paix de Munster en Westphalie, §§ 73, 74 et 87, confirmé par la paix des Pyrénées de 1659. — De la place de Brisach, cédée avec son territoire, dépendaient en outre les villages de Hochstett, Harten, Achkarren et Niederimsingen, sur la rive droite du Rhin et Biesheim (rive gauche) compris dans l'Alsace.

Digitized by Google

cette déplorable lutte, laissa vacant un poste d'une grande importance, qui devint un objet de convoitise pour le parti des princes comme pour celui de la Cour.

Le général d'Erlach mourut en 1650, après s'être toujours comporté fort honorablement. Il laissait trois filles ainsi qu'un neveu, colonel d'un régiment allemand qui se trouvait sous ses ordres. Le prince de Condé, chef des mécontents, conçut immédiatement le dessein de faire épouser l'une des filles du général d'Erlach à quelqu'un de ses plus sûrs partisans, qu'il tâcherait de faire nommer gouverneur de Brisach dont il voulait s'assurer la possession. Mais Charlevoy, ancien aide-de-camp de Guébriant, qui s'était distingué au siège de 1638, était alors lieutenant de roi dans cette ville, et comme il aspirait lui-même aux fonctions de gouverneur, il instruisit la Cour des menées du prince de Condé. Mazarin tenait à garder Brisach; mais n'ayant pas une entière confiance dans le dévoûment du lieutenant de roi, y nomma pour gouverneur Tilladet, qui était parent du secrétaire d'Etat Le Tellier. Alors Charlevoy, offensé de cette préférence, s'entendit avec le colonel d'Erlach pour tramer un complot que l'on ne tarda pas à découvrir, et qui fut suivi d'un accommodement. D'Erlach entra en composition avec la Cour qui lui fit compter une somme de dix mille écus, dont il alla jouir à Berne, patrie de sa famille; quant à Charlevoy, il fut maintenu dans ses fonctions de lieutenant de roi, à la condition de recevoir le nouveau gouverneur. Mais celui-ci, à peine installé, voulut gagner les troupes par des largesses et les exciter contre Charlevoy, qui s'en plaignit hautement à la Cour; bientôt la mésintelligence, qui régnait entre ces deux chefs, éclata au point qu'ils ne gardèrent plus de mesure, et Tilladet n'y pouvant plus tenir, se vit dans la nécessité d'abandonner son gouvernement.

C'est alors que l'on vit surgir une étrange candidature, bien digne d'une époque grotesquement illustrée par les exploits guerriers de la duchesse de Montpensier et de la célèbre duchesse de Longueville: nous voulons parler de la maréchale de Guébriant, qui avait justifié, par les qualités et la capacité dont elle avait fait preuve dans les négociations de Pologne, la qualité d'*ambassadrice* qu'elle avait obtenue. Eblouie par la réception qui lui avait été faite en Alsace et notamment à Brisach, cette dame osa solliciter pour elle-même la succession du général d'Erlach. Pour parvenir à son but, elle proposa d'abord à

Digitized by Google

Mazarin de négocier avec Charlevoy, dont elle connaissait parfaitement les goûts et le caractère, promettant de le décider à quitter cette ville; ses offres furent acceptées et elle obtint finalement le gouvernement qu'elle demandait.

Madame de Guébriant se rendit aussitôt à Brisach, où Charlevoy, qui était venu à sa rencontre, la reçut avec les marques de la plus grande distinction. Elle lui proposa d'abord de se retirer, moyennant une somme de cent mille livres qui lui serait payée comptant; comme cette proposition ne pouvait satisfaire l'ambition du lieutenant de roi, la maréchale finit par lui apprendre, qu'ayant obtenu le gouvernement pour elle-même, il n'avait rien de mieux à faire que de rester dans la ville, dont le commandement lui serait conservé. Mais à l'époque où cette négociation avait lieu, Mazarin avait été forcé de quitter la direction des affaires et Charlevoy voulut, avant de prendre un parti, temporiser, en donnant des réponses ou des assurances évasives. Alors cette dame, irritée de ne pouvoir atteindre le résultat qu'elle attendait de ses démarches, prit la résolution de se retirer à Moret, d'où elle revint au bout de quelques mois, sur l'ordre de Mazarin qui était revenu à la Cour, au commencement de 1652, plus puissant que jamais, pour essayer d'autres moyens de séduction. Madame de Guébriant était, cette fois, bien décidée à se débarrasser de Charlevoy, et l'ayant invité à une partie de plaisir hors de Brisach, elle le fit arrêter et conduire sous bonne escorte à Philipsbourg. La garnison faillit se révolter en apprenant cette arrestation et la maréchale n'eut que le temps de se réfugier à Bâle, où, après de vaines tentatives pour arriver à se faire admettre, elle finit par faire nommer gouverneur son neveu, Moret du Bec. (1)

---

(1) Voici comment Amelot de La Houssaie raconte dans ses mémoires l'enlèvement de Charlevoy, tome I, page 554.

« Charlevois s'étant saisi par adresse du gouvernement de Brisac, la maréchale de Guébriant entreprit de l'en chasser. Pour cet effet, elle alla à Brisac, accompagnée d'une jeune demoiselle qu'il aimoit fort : et comme le cavalier, ravi de voir sa maîtresse, fut sorti du château, la maréchale le prit au trébuchet, et l'ammena prisonnier à Philisbourg. N'étoit-ce pas là tout ce que son imprudence méritoit ? »

— On trouvera, dans les Mémoires de la duchesse de Nemours (vers la fin) qui ont été réédités dans les collections Petitot et Michaud, un récit bien autrement piquant de cette aventure ; nous engageons nos lecteurs à en faire la recherche.

Digitized by Google

Cependant Charlevoy et Madame de Guébriant n'étaient pas les seuls compétiteurs au gouvernement de Brisach; nous avons encore à faire connaître un troisième prétendant, dont les menées vinrent traverser les intrigues de la maréchale, après la fâcheuse équipée qui l'avait forcée de s'enfuir. Henri de Lorraine comte d'Harcourt, avait été nommé gouverneur d'Alsace en 1649 et grand-bailly de Haguenau en 1651; on lui donna en même temps le gouvernement de Philipsbourg, et à la mort du général d'Erlach, il pensa que celui de Brisach lui revenait de droit, comme récompense des importants services qu'il rendait au parti de la Cour. Après l'enlèvement de Charlevoy, il lui envoya demander des lettres pour la garnison de Brisach; le malheureux lieutenant de roi, qui était prisonnier dans une forteresse dont le comte avait le gouvernement, n'osa refuser ce qu'on lui demandait, mais le commandant de Philipsbourg, envoyé comme émissaire auprès des anciens soldats de Charlevoy, fut mal accueilli et jeté en prison par ces mêmes soldats qui le prirent pour un espion de l'empereur.

Sur ces entrefaites, le gouverneur nommé par la Cour, Moret du Bec, s'étant de son côté présenté à Brisach, la garnison, qui était mal payée et ennuyée de ces intrigues, refusa de le recevoir; on fut même obligé de permettre à Charlevoy de rentrer dans cette ville, pour empêcher la révolte qui allait éclater. Alors la maréchale, voyant toutes ses espérances anéanties, fit inquiéter les troupes qui occupaient Brisach par des détachements de la cavalerie cantonnée dans le Brisgau, et finalement, elle quitta Bâle, abandonnant la partie.

La présence du gouverneur d'Alsace dans la place de Brisach, où il avait de fréquentes entrevues avec Charlevoy, n'était pas de nature à rassurer Mazarin. « Comme le comte, dit Laguille, était mécontent de la Cour, qu'il tenoit au duc de Lorraine par les liens du sang et qu'il étoit d'une réputation extraordinaire par sa valeur, on craignit qu'étant à Brisach, il n'y prit des engagements contraires aux intérêts du roy. Les archiducs d'Insprück, le duc de Lorraine et le roy d'Espagne firent en effet tenter la fidélité du comte, à qui ils promettaient de très grands avantages, s'il voulait leur remettre Brisach. » Le comte d'Harcourt n'écoutant d'abord que son devoir, voulait remettre cette place entre les mains du roi; mais, de mauvais procédés envers son fils lui ayant donné lieu de se plaindre de la Cour, il écouta les propositions qui lui étaient faites, espérant parvenir à se créer en Alsace une souveraineté en quelque sorte indépendante. Par ses ordres,

Digitized by Google

les garnisons de Belfort, Thann, Brisach et Philipsbourg furent augmentées et remises en mains sûres, de manière à pouvoir résister aux commandements du roi; mais le maréchal de La Ferté montra tant de vigueur en prenant Thann et Belfort, que le comte d'Harcourt et Charlevoy n'eurent d'autre parti à prendre que de faire leur soumission. (1) La possession de Brisach fut, jusqu'à la réunion de Strasbourg à la France qui n'eut lieu qu'en 1681, de la plus grande utilité comme magasin d'approvisionnements. Cette forteresse était une excellente base d'opérations pour nos armées qui portaient la guerre en Allemagne et nous rendait maîtres de tout le cours supérieur du Rhin. Pour en citer une preuve, il suffira de rappeler qu'en 1672, le roi voulant empêcher les impériaux de se servir du pont de Strasbourg, donna mission au gouverneur de Brisach de le détruire.

Cette place fut sérieusement menacée pendant l'invasion allemande de 1674 à laquelle Turenne mit fin, d'une manière si glorieuse, par la bataille de Turckheim. L'intendant d'Alsace (de La Grange), qui résidait à Brisach, nous apprend, par une lettre adressée au ministre Louvois et portant la date du 18 décembre 1674, que l'ennemi étendait ses quartiers jusqu'à Biesheim d'où ses batteries tiraient sur la ville. Les impériaux voulaient aussi s'établir avec du canon à Volgelsheim, et sur la rive droite du Rhin à Hochstett; mais le gouverneur de Brisach, Leroy, fit brûler ces deux villages à ras de terre. La Grange ajoute : « l'on fera de même de *Pièces* (Biesheim), si l'on peut y faire entrer quelqu'un de nuit. » Les Français exécutèrent d'importants travaux, pour tenir la place dans un état respectable. Un chenal fut creusé, des batteries rétablies, des redoutes relevées, sous la protection de la demi-lune de France (nommée plus tard le fort Mortier), par les soins de l'ingénieur Sauvage. M. de Tarades, dit La Grange, coucha tout le tems dans la demi-lune avec les soldats et les bourgeois, qui ne quittèrent point leurs habits pendant un mois. » Quand l'arrivée de Turenne força les ennemis à se retirer, il y avait soixante jours que rien n'avait pu entrer dans la place, qui était, à la vérité, bien approvisionnée en vivres et en munitions. L'argent fut la seule chose qui manqua au gouverneur; mais la bourgeoisie lui en avança, et c'est encore La Grange qui nous l'apprend par son rapport à Louvois du 22 janvier 1675. (2)

(1) LAGUILLE, tom. II, pp. 194 à 203.

(2) GÉRARD, Bataille de Turckheim, *Revue d'Alsace*, volume de 1851, p. 390.

Digitized by Google

Ajoutons, finalement, que le maréchal de Créquy se servit des bateaux qu'il trouva près de Brisach pour jeter deux ponts près de cette ville, en allant assiéger Fribourg au mois de novembre 1677. (1)

XX.

Louis XIV visita l'Alsace en 1673, avant de se rendre dans la Franche-Comté : la reine, la duchesse d'Orléans et Louvois étaient du voyage, et une suite aussi nombreuse que brillante leur faisait cortège. Le grand roi voulait mettre un terme aux réclamations sans cesse renouvelées des villes de la préfecture de Haguenau, qui, s'appuyant sur la réserve exprimée dans le § 87 du traité de Westphalie, soutenaient que le roi ne pouvait exercer plus de droits que la maison d'Autriche, ou l'empereur, et celles de ces villes où il se trouvait des protestants, redoutaient singulièrement la domination française.

Le roi prétexta une revue de l'artillerie lors de son passage à Colmar, et en profita pour faire conduire toutes les pièces à Brisach, où il fit son entrée par la porte du Rhin (2) et le *Kapsthor ;* suivant alors la *Goldgass* ou rue d'Or, (3) il se rendit à l'hôtel-de-ville.

Louis XIV approuva les modifications que Vauban voulait apporter au système des fortifications et fit fermer l'espace compris entre la

---

(1) *Campagne du maréchal de Créquy en Lorraine et en Alsace*, en 1677, pages 86-88 et 198.

(2) La porte du Rhin a été reconstruite par Vauban et a conservé un aspect monumental. Elle est décorée de deux statues colossales représentant le Rhin et le Danube, ainsi que d'un écusson aux armes de France. Sur la façade du Rhin fut placée l'inscription suivante :

Limes eram Gallis, nunc pons et janua fio ;
Si pergunt Galli, nullibi limes erit.

C'est-à-dire « J'étais une limite opposée à la France et je suis devenue sa tête de pont, sa porte de l'Allemagne ; si les Français s'avancent, ils ne rencontreront plus de barrière. »

(3) La rue dite *Goldgass* ou *rue d'Or* depuis le passage de ce monarque, a reçu ce nom d'une réflexion que fit la reine en entrant à Brisach. Cette princesse avait ouï raconter tant de merveilles de cette ville que le roi appelait son bijou, qu'elle exprima en arrivant tout son désappointement et dit : qu'elle avait pensé trouver une magnifique cité où l'on ne devait marcher que sur des pavés d'or. Elle ne comprenait pas que l'importance de Brisach était toute militaire.

Digitized by Google

ville haute et l'Eckartsberg, par un mur crénelé couvert par une demi-lune revêtue, afin de mettre à l'abri de la destruction sa fonderie de canons et les magasins de l'artillerie pour le service de la province d'Alsace. (1) Comme il importait à ce monarque de voir une population nombreuse et dévouée dans une place qui était à la fois le boulevard de la France et la clé de l'Allemagne, il ordonna, par lettres-patentes données en 1674, la translation du Conseil provincial d'Alsace à Brisach. (2)

« Louis, etc., etc..... ayant reconnu lors du voyage que nous avons fait au mois d'août dernier en notre ville de Brisac et pendant notre séjour en icelle, que bien que la dite ville soit une des plus fortes et des plus considérables de notre pays d'Alsace, tant par sa situation sur la rivière du Rhin que par ses fortifications, néanmoins comme elle est fort retirée de tout commerce, et d'ailleurs dépourvue de compagnie d'officiers soit de justice ou d'autres, elle est par conséquent peu habitée. Et considérant combien il est nécessaire à notre service qu'une ville et place de cette importance, qui assure tout notre pays d'Alsace contre les entreprises des ennemis de cet Etat, soit remplie d'habitants affectionnés à notre service, nous avons recherché tous les moyens qui pouvoient contribuer à une si bonne fin ; et n'en ayant pas trouvé de meilleur ni de plus propre, que d'y transférer le Conseil provincial dudit pays d'Alsace séant à Ensisheim, nous avons d'autant plus volontiers pris cette résolution, que nous savons que les officiers dudit Conseil, pourront même, à l'occasion de la guerre présente en Allemagne, rendre en la dite ville de Brisac la justice aux peuples du dit pays d'Alsace avec plus de sûreté qu'au dit Ensisheim, etc., etc..... »

La régence autrichienne, autrefois séante à Ensisheim, puis, transférée successivement à Brisach et à Fribourg pendant la guerre de trente ans, avait finalement été dispersée ; le changement de domination laissait les pays cédés sans administration judiciaire ; aussi s'empressa-t-on de pourvoir, dès l'année 1649, à des besoins aussi impérieux. Une *Chambre royale* fut établie à Brisach, laquelle était présidée par Henri de Lorraine comte d'Harcourt, gouverneur d'Alsace, et ses jugements, qui étaient souverains, s'intitulaient : « *Nous les Gouverneur et Conseillers du Conseil d'Alsace et pays en dépendants, établis par S. M. T. C. Roy de France et de Navarre*, etc., etc. »

Le *Conseil souverain* fut ensuite créé par édit du mois de septembre 1657, et établi à Ensisheim où il tint sa première séance, le 14 no-

(1) ICHTERSHEIM, *Gantz neue elsässische Topographia*, 1710.

(2) *Ordonnances d'Alsace*, I, page 48.

Digitized by Google

vembre 1658. Il fut supprimé en 1661 et immédiatement rétabli sous le nom de *Conseil provincial*, dont les appels étaient portés au Parlement de Metz. Ce Conseil, qui avait rang de siége présidial, fut ensuite transféré à Brisach, au mois d'avril 1674, comme on vient de le voir, et le droit de juger en dernier ressort et sans appel, lui fut restitué en novembre 1679; l'année suivante, on lui conféra le privilége de porter des robes rouges et autres insignes ou ornements, tels que les avaient les officiers des Parlements. Cette autorité fut rendue au Conseil à propos des *Réunions*, et c'est à Brisach que fut rendu le célèbre arrêt du 9 août 1680, concernant les Réunions de la Basse-Alsace. (1)

Cette ville était réellement la capitale de la province depuis la paix de Westphalie et l'intendant y résida jusqu'après la capitulation de Strasbourg; l'un des trois bureaux de recette d'impositions de l'Alsace y était établi en 1697 et comprenait un district assez étendu. (2)

Nous avons vu (§ IXe) les priviléges octroyés ou reconnus par Rodolphe de Habsbourg à la ville de Brisach, priviléges confirmés par ses successeurs à la couronne impériale. Lors de la capitulation qui mit un terme au siège mémorable de 1638, les habitants rédigèrent une série d'articles devant contenir la stipulation expresse du maintien

---

(1) Le Conseil provincial, lors de sa translation à Brisach en 1674, était composé de :

Un président, français de nation.

Six conseillers français et trois conseillers allemands (d'Alsace).

Un procureur du roi et un avocat du roi.

Un greffier.

Quatre secrétaires-interprètes et trois huissiers.

Les dites charges érigées en titre d'office, pour juger au nombre de neuf ou de sept de toutes matières civiles et criminelles suivant l'édit de 1661.

En 1682 et 1683 on créa un conseiller chevalier d'Eglise et un conseiller chevalier d'Epée, plus trois autres conseillers ; l'édit de 1694 rendit les charges héréditaires moyennant finance et créa une seconde chambre avec un 2e président, etc. mais cette seconde chambre ne fut réunie qu'après la translation à Colmar en 1699.

— *Ordonnances d'Alsace*, tableau préliminaire, I et pp. 1-5, 13, 48, 74, 91.

La *Revue* publiera prochainement une étude spéciale sur le Conseil souverain.

(2) « Ce bureau, dit l'intendant De La Grange dans ses mémoires restés manuscrits, est composé de seize villes y comprenant Fribourg, et 354 bourgs, villages, paroisses et hameaux, sçavoir 13,525 feux et 65,355 âmes, dont 63,318 catholiques, 1,050 luthériens, 90 calvinistes et 897 juifs. Les impositions de ce bureau ont rapporté en 1697, année de la paix de Ryswick, la somme de 431,882 liv.

Digitized by Google

de leurs franchises; mais le vainqueur réduisit ces articles au nombre de XIV et nous trouvons dans le XIe, que « les citoyens et autres habitants demeureront libres, et sans aucun trouble en la religion catholique, etc., etc. » Ce laconisme nous laisserait dans une incertitude complète sur l'état intérieur de Brisach, si nous ne trouvions dans un document contemporains les détails suivants :

LA VILLE DE BRISACH ET SES DÉPENDANCES. (1)

« Cette ville a sous elle les mairies d'Achkarren, Harten, Niederimsingen, Biessen (Biesheim) et Hochstetten, ces deux derniers villages sont à présent entièrement ruinés, les autres ont chacun un préuost et sept juges. Mais à cause du petit nombre d'habitants ils plaident ordinairement en première instance à Brisach, tant pour le civil que pour le criminel. »

« Cette ville est partagée en huit tribunes (tribus) ou corps de mestiers, chacun desquels, du consentement de leurs confrères, peuvent chastier tout les désordres qui se commettent dans leurs mestiers et mettre les délinquants à l'amende, laquelle est applicable à la dite tribune, le tout sans appel seulement.

« Celuy qui croit estre traitté trop rigoureusement se plaint au Conseil qui peut ordonner à la tribune de modérer sa peine. »

« Il y a dans la ditte ville un *Gericht* ou *Basse Justice* composée 1° d'un préuost qui préside et tient le sceptre; 2° des deux plus jeunes bourguemestres; 3° de deux membres du Conseil; 4° d'un tribun (membre de la tribu) et 5° d'un

---

10^s. 10^d. — Quant au péage du pont du Rhin il est admodié à celuy qui en a l'entretien et qui n'en rend pas compte. » Quant aux impositions existantes jusqu'en 1697 et 1699, elles comprenaient :

1° La subvention s'élevant à. . . . . 99,000 liv.
elle tenait lieu de taille et fut élevée plus tard à 300,000 liv.

2° Impositions extraordinaires pour exemption de nouveaux établissements et suppressions de charges (vénalité des offices) établies par arrêt du conseil d'Etat du 15 juin 1694. 600,000

3° La capitation établie en 1695, s'élevant pour 1697 à 546,436

4° Dépenses des fortifications des places le long du Rhin 40,000

5° Entretien des compagnies franches de fusiliers pour la garde du Rhin. 50,265

Total . . . . 1,335,698 liv.

Non compris le don gratuit du clergé s'élevant à près de 50,000 liv.

(1) Extrait des Mémoires dressés en 1656 et 1657 par ordre de Colbert de Croissy.

Digitized by Google

greffier. Cette justice peut juger sans appel jusqu'à la somme de dix florins, et pour les causes qui sont de haute importance les appellations ressortissent au Conseil de la ville qui doit être composé 1° de cinq bourguemestres ou escheuins dont cy deuant le premier estoit toujours gentilhomme; 2° dix conseillers entre lesquels les deux premiers estoient aussy gentilshommes et le greffier ; et tous à la réserve du greffier y ont voix et peuvent juger jusqu'à la somme de cinquante florins en dernier ressort, mais en cause d'appel les deux conseillers qui ont jugé en première instance (au gericht), sont exclus de ce second jugement. Pour le criminel ils peuvent condamner à mort sans appel, et leur forme de procéder est de conuoquer le Préuost et seize tribuns, en sorte qu'ils sont trente trois à l'instruction dudit procès; le Préuost y préside avec le sceptre, sans voix, et il exhorte les autres à rendre la justice sur la requeste du plus vieux bourguemestre et du greffier qui se rendent partie contre l'accusé au nom de la ville, d'autant que les amendes et confiscations luy appartiennent. L'on appelle aussy audit Conseil les seize tribuns lors de l'élection d'un nouveau bourguemestre, ce qui n'arrive que par la mort de quelqu'un d'eux, leur office estant perpétuel, si ce n'est qu'ils commettent quelque chose qui les rende infâmes ; ils sont en charge chacun trois mois tour à tour et leur fonction est de décider tous les petits différens qui suruiennent entre les bourgeois, réseruant les autres de plus grande importance à la plus prochaine assemblée du Conseil; de plus, celuy qui est en charge donne tous les ordres pour les affaires communes et ordonne aussy les assemblées quand il le juge à propos. » (1)

Quant à l'état religieux de cette ville, les mémoires de La Grange nous fournissent les détails suivants qui sont pleins d'intérêt :

« La cure de Brisach appelée Rectorat, dont le curé a quatre chapelains sous luy qui sont comme ses vicaires, a des revenus assez considérables qui servent à l'entretien de ces ecclésiastiques. Il y a trois couvens de religieux dans la même ville, sçavoir : celuy de Saint-François, appelez Cordeliers non réformez; le couvent des religieux de l'ordre des Hermites de Saint-Augustin aussi non réformez, et le troisième des PP. Capucins de la province de Suisse qui ne sont pas richement fondez et vivent d'aumosnes. Cette ville est du diocèse de Constance. »

---

(1) Les mesures prises par Louis XIV pour la prospérité de Brisach n'eurent pas de grands résultats et la population ne prit point d'accroissement. « Le revenu de Brisach (en 1697) est de 38,000 liv. ; il y a quatre bourguemestres et huit conseillers de ville qui rendent la justice et un greffier. Il y a 500 maisons dans la ville, 800 familles et 4,600 habitants. » Mém. mss. de La Grange. — Louis XIV en accordant aux officiers de son Conseil, en 1674, les priviléges des bourgeois n'est guère plus explicite que le duc de Weimar.

Digitized by Google

Louis XIV, dans ses lettres-patentes de translation du Conseil provincial à Brisach, prévoyant que les officiers de ce Conseil ne trouveraient pas à se loger commodément dans la ville et se verraient dans la nécessité d'y faire bâtir des maisons, leur accorda gratuitement le fond et la place nécessaire pour ces constructions.

« Et ce, disent les lettres-patentes, en tels endroits de l'enceinte de la dite ville les plus propres, et non dommageables aux fortifications et à la sûreté d'icelle, qu'il sera estimé à propos tant par le gouverneur ou commandant pour nous dans la dite place, que par l'intendant de justice, police et finances en notre dit pays d'Alsace et sans que les dits officiers puissent être jamais inquiétés dans leur possession. »

Il les exempta en même temps, pour les maisons qu'ils auraient construites, du logement des gens de guerre, et déclara finalement qu'ils jouiraient des mêmes priviléges que les bourgeois de la ville.

Comme l'étendue de Brisach paraissait insuffissante pour contenir les habitants qui pourraient venir s'y fixer, il fut décidé qu'une ville du nom de *Saint-Louis* ou *Ville-Neuve de Brisach*, serait construite dans l'île la plus vaste et la plus rapprochée, à l'extrémité de laquelle se trouvait le fort *Saint-Jacques*. On fit jouer la mine pour détruire la roche de l'*Eysenberg*, dont l'emplacement a, depuis cette époque, été recouvert par le Rhin : des arbres de haute futaie, des chênes superbes qui couvraient les îles voisines, furent abattus, pour servir aux constructions élevées avec les pierres de l'Eysenberg. Des priviléges furent accordés à tous ceux qui voudraient s'établir dans la nouvelle ville ; mais la difficulté, ou plutôt l'impossibilité d'y creuser des caves, arrêta bien des entreprises. Le roi fit construire un palais pour le Conseil souverain sur la principale place où fut également bâtie une église destinée à remplacer la paroisse de Saint-Jean de Biesheim alors en ruines [1], mais le chœur de l'église fut placé sous l'invocation spéciale de Saint-Louis. Dans le but d'attirer les débris de la population de Biesheim, la fête patronale de Saint-Jean fut instituée dans la nouvelle ville, pour décider ainsi l'abandon de l'ancien village.

---

[1] Le village de Biesheim était en ruines depuis le siège de 1638 et celui d'Edenbourg ou Elenbourg (autrefois situé entre Biesheim et Kuenheim, entre la route et le Giessen) était totalement détruit depuis la guerre de trente ans. L'on a découvert des antiquités romaines sur l'emplacement d'Edenbourg en 1770 et en 1822. Voir GRANDIDIER, *Hist. d'Alsace*, page 23.

Digitized by Google

Le plan de la ville neuve était régulier, les rues bien alignées; rien n'était négligé pour faciliter les communications et pourvoir aux besoins des futurs habitants. Une digue puissante avec revêtement en maçonnerie, servait à préserver la nouvelle cité des inondations du Rhin, et de défense contre les attaques du dehors; ce système était complété par un ouvrage revêtu, destiné à garantir la ville du côté de l'Alsace. (1) Pendant plusieurs années, et principalement tant que dura la construction de l'église, des établissements publics, et celle du palais de justice qui ne fut achevé qu'en 1682, cette île n'eut en général, pour maisons, que des baraques couvertes de chaume où s'abritaient les ouvriers, ce qui lui fit donner le nom de *Ville de Paille* ou *Strohstadt*, nom qui est resté à l'emplacement qu'elle occupait, et qui ne provient pas, comme on a pu le croire, de l'existence éphémère de la *Ville de Saint-Louis* ou *Ville Neuve de Brisach.*

C'est dans le cours de l'année 1681 (2), que le Conseil souverain fut transféré dans cette nouvelle cité; les magistrats y firent élever des hôtels entourés de magnifiques jardins; et parmi les constructions de cette ville, on remarquait l'habitation de l'entrepreneur de la fonderie de canons, nommé Keller. (3) Quant à l'état religieux de cette nouvelle cité, voici ce que nous apprennent les mémoires de La Grange:

« Dans la *Ville neuve* que le roy a fait fortifier en 1681, il y a un curé et un chapelain que le magistrat de Brisach entretient de ses revenus et un couvent de Récollets de la province de Paris, que le roy y a fait bâtir. Ils sont cinq religieux qui desservent l'église et qui vivent de ce que S. M. leur fait payer tous les mois pour leur subsistance, ce couvent n'ayant aucune fondation. »

Par un édit du mois de janvier 1695, un prévôt royal fut nommé pour la Ville-Neuve, qui dès-lors eut son administration et sa justice indépendantes de Brisach, et une organisation semblable à celles de Fort-Louis et Huningue. Il s'y tenait des foires et des marchés hebdomadaires; enfin, tout portait à croire que la Ville-Neuve de Saint-Louis parviendrait à acquérir de l'importance. Mais les négociations de

(1) Cet ouvrage occupait l'emplacement actuel des bureaux de la douane, contre le *Giessen* dont le cours a été modifié après le traité de Ryswick, en 1699.

(2) *Ordonnances d'Alsace* I, page 106: Ordre du roy du 18 juin 1681.

(3) ICHTERSHEIM, Topographie citée.

Digitized by Google

Ryswick ne le permirent point; cette ville dut être démolie et rasée en même temps que Brisach fut perdue pour la France. Le Conseil souverain d'Alsace, dont la suppression était demandée par le Parlement de Metz qui désirait le rétablissement de l'ancien Conseil provincial, fut alors transféré à Colmar, par décision royale du 28 janvier 1698, et il tint sa dernière séance dans la ville de Saint-Louis le 10 mai de la même année. (1)

Le Rhin ayant éprouvé des crues extraordinaires en 1698 et 1699, il ne fut pas possible de travailler à la démolition du pont de Brisach aussitôt qu'on l'eût désiré; « mais quoique le roi fût bien informé que l'empereur formait des alliances, au sujet de la succession du roi d'Espagne, dont la santé était désespérée, il rendit cette redoutable forteresse le 11 avril 1700; aimant mieux (dit Laguille) être fidèle à l'exécution des traités, que de réserver une place, qui pouvait lui être d'un grand secours dans la guerre prochaine dont il était menacé. » (1) Le fort Mortier, seul ouvrage qui restât à la France, fut fermé à la gorge; pour opposer un front à la place de Brisach, et l'on y construisit une caserne destinée à servir d'école de cadets; dans le voisinage (maisons du bouc) il y avait un cabaret à l'enseigne de la Perche, où l'on menait joyeuse vie. Quant à la ville de Saint-Louis, elle fut entièrement démolie, et en 1710, il n'y avait plus dans l'île,

---

(1) On trouve encore un assez grand nombre d'arrêts portant : *imprimé le ..... 1692 etc.*, *par Jean-Jacques Decker*, *imprimeur du Conseil souverain d'Alsace*, *à Saint-Louis lès-Brisac*; ceux qui sont insérés dans le Recueil des ordonnances d'Alsace, du 27 janvier 1683 au 10 janvier 1698, portent : *fait à la Ville neuve* ou *en notre ville neuve de Brisac.*

Ce Decker, l'un des ancêtres des imprimeurs de ce nom qui existent à Colmar, était attaché au Conseil, comme imprimeur; et le suivit dans toutes ses résidences. — *Ordonnances d'Alsace* I, pp. 106, 116, 219 et 265. — L'article XX du traité de paix de Ryswick est ainsi conçu :

« Semblablement S. M. T. C. cède et transporte à S. M. I. la ville de Brisach entièrement, dans l'état où elle est à présent, avec les greniers, arsenaux, fortifications etc., etc., et toutes les dépendances situées à la droite du Rhin; laissant au roi T. C. celles qui sont à la gauche, et entr'autres le fort appelé le *Mortier*. »

« Mais la *ville* appelée *neuve*, située à la gauche du dit fleuve, avec le pont et le fort bâti dans l'île du Rhin (fort Saint-Jacques), seront entièrement démolis et rasés, pour ne plus être rebâtis désormais par l'une ou par l'autre partie. »

(2) LAGUILLE, II, page 303.

Digitized by Google

depuis nommée *l'Ile* ou la *Ville de Paille* (Strohstadt), que des ruines et des buissons. (1)

Vauban, dont le génie prévoyant avait crée sur la frontière une ceinture de places fortes pour la sûreté de la France, remédia, autant qu'il était en son pouvoir, à la perte de l'importante place de Brisach. Un édit de Louis XIV, donné à Compiègne en septembre 1698 et enregistré le 9 octobre suivant, ordonna la construction de la forteresse de Neuf-Brisach. (2) Les travaux commencèrent immédiatement, car Dangeau, dans son journal, écrit à la date du 28 mars 1699 : « Le roy fait travailler à Newbrisac. Ce sera une place qui coûtera du moins cinq millions. Il n'y a aucune habitation ; on l'a fait en plein champ. » (3) Un canal fut dérivé de l'Ill, près d'Ensisheim, pour amener les matériaux destinés à la construction des fortifications, les fours à briques et à tuiles servant au génie militaire, furent établis au ban de Volgelsheim, près de la campagne dite *La Syrène*, qui a pris ce nom de l'enseigne d'un cabaret voisin de ces fours ; quant à la maison de campagne, elle fut bâtie par l'entrepreneur des fortifications, le sieur Castillon. (4) La première pierre des fortifications du Neuf-

(1) ICHTERSHEIM, Topographie citée et la carte de Cassini. — De nos jours, quelques maisons construites au milieu des prairies et des vergers donnent un aspect riant à l'île de paille ; on la traverse pour se rendre au Vieux-Brisach, et il est encore aisé de reconnaître les sinuosités des anciens fossés, de la douane jusqu'à la hauteur du fort Mortier. C'est à proximité de ce fort et au coude formé par la route que se trouvait l'extrêmité de l'île Saint-Louis (voir le plan).

(2) *Ordonnances d'Alsace* I, p. 274. — Une médaille commémorative de la création de cette ville, porte d'un côté l'image de Louis XIV, de l'autre l'Alsace personnifiée ayant une couronne murale et recevant du roi le plan de la ville. (BERSTETT ; *Numismatique d'Alsace*, p. 42).

Sur la tranche on lit : *Neobrisacum MDCXCIX.*

Avers : *Nec pluribus impar.*

Revers : *Securitas Alsatiæ.*

La même pensée, de garantir l'Alsace, après la cession du Vieux-Brisach lors de la paix conclue à Ryswick, se trouve reproduite dans l'inscription suivante, placée primitivement sur l'une des portes de la ville :

« *Brisaco Paci dato, Ludovicus Magnus novum hoc ex antiquo validis Alsatiæ securitati fundamendis exstruxit. Anno MDCXCIX.* »

(3) Nouveaux mémoires de Dangeau, publiés avec l'Essai sur la monarchie de Louis XIV de Lemontey.

(4) Nous devons la plupart de ces renseignements à une bienveillante communication de M. Blandin, notaire à Obernai.

Digitized by Google

Brisach fut posée le 16 octobre 1699 : les matériaux provenant de la démolition des maisons de la ville de Saint-Louis servirent à la construction de celle du Neuf-Brisach, où une notable partie des habitants expulsés alla s'établir ; les autres retournèrent à Biesheim qui sortit alors de ses ruines. Le 13 octobre 1731, fut posée la première pierre de l'église paroissiale dédiée à Saint-Louis, par le recteur ou curé de Heiteren, en présence du sieur de Puget lieutenant de roi, qui donna le premier coup de marteau sur la pierre. Louis XIV fit bâtir de vastes casernes, afin d'exempter ceux qui viendraient habiter la ville du logement des gens de guerre, ainsi que le couvent des capucins qui est resté hopital militaire et qui fut établi pour le service des malades de la garnison ; quant à l'hospice civil qui date de la même époque, il est le produit d'un acte de générosité particulière. (1)

La forteresse de Neuf-Brisach est un octogone régulier du troisième système de Vauban : les rues sont régulières, les maisons de même hauteur et rigoureusement alignées ; au centre de la ville se trouve une place très-étendue, au milieu de laquelle on avait d'abord placé la fontaine surmontée du soleil de Louis XIV, qui a été transférée sur la petite place du marché.

Par lettres-patentes du 11 mai 1733, un prévôt royal fut établi au Neuf-Brisach (le sieur De Lannoye, avocat au Conseil souverain), lequel fut commis par provision, en 1764, pour rendre la justice au fort Mortier. La place du Neuf-Brisach fut bloquée lors des deux invasions de 1814 et 1815, mais elle n'eut jamais à subir les horreurs d'un siège. (2).

XXI.

Pendant la malheureuse guerre de la succession d'Espagne, durant laquelle l'orgueil de Louis XIV reçut tant d'humiliations, l'importante place de Landau, assiégée en 1702 par le prince Louis de Bâde, était tombée, faute de secours, au pouvoir des impériaux. Le roi voulant procurer à son petit-fils, le duc de Bourgogne, l'occasion de réparer

(1) Il a été bâti par la libéralité de la dame Saunier, dont la tombe se trouve dans la chapelle de l'église.

(2) Le général baron Dermoncourt était gouverneur de la place pendant les deux invasions.

Digitized by Google

cette perte, lui donna, en 1703, le commandement nominal d'un corps d'armée, qui eut pour mission de reprendre Brisach (que nous nommerons dorénavant le Vieux-Brisach), sous la direction de Vauban.

Le jeune prince se rendit d'abord à Strasbourg, où il demeura quelque temps, et tint les ennemis dans l'incertitude sur les opérations dont il devait prendre la direction. Marsin (ou Marchin), pour tromper les impériaux, alla le 15 août se poster devant Fribourg avec un gros détachement. Le gouverneur de cette place se comptant investi, brûla ses faubourgs, et celui du Vieux-Brisach lui envoya quatre cents hommes de sa garnison avec soixante canonniers : tous deux en furent les dupes, et le soir même le Vieux-Brisach était investi. Vauban fit occuper une île en amont de l'Eckartsberg, pour établir de ce côté la grande attaque. La tranchée fut ouverte sans que l'on y eût essuyé beaucoup de pertes, et dès le premier jour, on put achever une batterie de douze canons et d'autant de mortiers; la ville n'eut pas grandement à souffrir de ce siège, et il n'y eut d'autres dégats, que ceux causés par quelques boulets qui passèrent par dessus la butte de l'Eckartsberg, dont l'un pénétra dans l'église paroissiale. Au bout du treizième jour de tranchée, le bastion extrême de cette butte (vers la campagne) fut ouvert par une large brèche, et le comte d'Arco, gouverneur de la place, obtint une honorable capitulation qui fut signée le 6 septembre. Sa garnison était de quatre mille hommes dont il perdit cinq cents, et l'empereur le fit condamner à mort tant pour s'être laissé duper, que pour avoir trop tôt capitulé. (1)

L'année suivante, 1704, le prince Eugène voulut enlever par ruse le Vieux-Brisach à la France. Profitant d'une circonstance où les paysans, pour acquitter leurs contributions, étaient obligés de voiturer des grains et des fourrages jusque dans la ville, ce général donna

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, chap. CXXII; LAGUILLE, II, p. 315; cet historien dit que l'opinion générale accusait le gouverneur d'avoir trahi. — Voici ce que nous lisons dans les *Mémoires de Saint-Hilaire*, II, p. 337 : « Le comte d'Arcos qui y commandoit (à Brisach) et étoit un vieil officier-général de l'empereur qui avoit acquis ailleurs beaucoup de réputation, la perdit en ce siège, et bientôt après la vie ; car l'empereur lui fit faire son procès et il eut la tête tranchée ; Marcilly qui commandoit sous lui, fut dégradé des armes. » — Une lettre de cachet du roi à l'Hôtel-de-ville de Paris, annonça la prise du Vieux-Brisach et ordonna des réjouissances publiques ; voir les *Archives curieuses de l'histoire de France*, par CIMBER et DANJOU, IIe série, tom. XII, pp. 425 et suivantes.

Digitized by Google

l'ordre au gouverneur de Fribourg de faire marcher quantité de voitures chargées d'armes, mais soigneusement recouvertes de paille. Deux mille hommes déguisés en paysans escortaient ces voitures, et déjà l'on était parvenu à en faire entrer trois, lorsqu'un soldat irlandais conçut des soupçons sur ces paysans qui avaient une singulière démarche, une contenance même embarrassée, et questionna l'un d'eux qui parut interdit. Bientôt, un combat s'étant engagé entre le poste et les soldats déguisés, la garnison prit les armes et fit éprouver une perte d'environ quarante hommes aux impériaux qui, se voyant surpris, se hâtèrent de prendre la fuite. (1)

Le Vieux-Brisach fut restitué à la maison d'Autriche par le traité de paix conclu à Baden-Baden, sous les mêmes conditions stipulées dans celui de Ryswick (2), et il demeura au pouvoir de cette dynastie jusqu'à la paix de Presbourg du 26 décembre 1805. A partir de l'année 1714, les intérêts de cette ville sont définitivement séparés de ceux de l'Alsace, dont elle avait jusque là, presqu'invariablement partagée les destinées. En faisant retour à l'Allemagne, cette cité obtint de l'empereur une nouvelle confirmation de ses priviléges, en tant qu'ils étaient compatibles avec le droit public créé par la paix de Westphalie et les progrès de la civilisation.

XXII.

Lorsqu'en 1740 l'empereur Charles VI vint à mourir sans descendance mâle, sa fille Marie-Thérèse invoqua le droit naturel ainsi que la pragmatique-sanction reconnue par toutes les puissances, pour recueillir l'héritage de ses pères. Cependant trois compétiteurs ne tardèrent pas à le lui disputer, savoir : Auguste III, roi de Pologne et

(1) LACUILLE, II, p. 321.

(2) Traité de Bade du 7 septembre 1714, art. VIII. — Une ordonnance du 5 novembre 1714, émanant de l'intendant d'Alsace, De la Houssaye, concéda au fermier des domaines le privilége d'établir des bacs vis-à-vis Huningue, Brisach, Fort-Louis et autres lieux où il jugerait nécessaire « faisant déffenses à tous bateliers de passer aucunes personnes ou marchandises par autre batteau que celui du fermier. » Il est souvent question du bac de Brisach dans les réglements et ordonnances d'Alsace du dix-huitième siècle, notamment dans le tarif de l'Ile de Paille de 1738. (*Ordonnances d'Alsace*, II, p. 201).

Digitized by Google

électeur de Saxe, le roi d'Espagne, et Charles-Albert, électeur de Bavière. La France s'étant prononcée en faveur de ce dernier, Marie-Thérèse, d'abord réduite à se passer d'alliés et menacée jusque dans Vienne sa capitale, craignit de perdre ses possessions de Souabe et de Brisgau. L'importante place de Vieux-Brisach pouvait devenir une base d'opérations pour les troupes françaises, tandis que dans la conjoncture présente, l'Autriche était hors d'état de la défendre ; on prit donc une résolution extrême, et cette forteresse fut démantelée à la fin de 1741 et dans les premiers mois de 1742.

Mais les chances de la guerre ayant tourné contre l'électeur de Bavière, le prince Charles, beau-frère de Marie-Thérèse, vint en 1743 prendre position au Vieux-Brisach, et de ce poste encore difficilement accessible, il menaçait la France d'une invasion. Pendant qu'il occupait cette place, et que le duc de Coigny comme le comte de Noailles, commandants des troupes françaises en Alsace n'osaient l'attaquer (1) ni même bouger, le féroce partisan Menzel ravageait le pays jusqu'à Sarrebourg en Lorraine, annonçant aux provinces de Franche-Comté, de Lorraine et d'Alsace, qu'elles auraient incessamment le bonheur de faire retour à l'Allemagne, et il se vantait en outre d'aller bientôt insulter la France jusque dans Paris. Son digne émule, le baron de Trenck, occupait en même temps les abords du Vieux-Brisach, avec ses quatre mille *Pandoures* (2) qui ruinaient l'Alsace. La diversion du Grand Frédéric en Bohême sauva la France d'un grand péril, en forçant le prince Charles qui avait envahi l'Alsace avec toute son armée en 1744, à voler au secours des Etats héréditaires menacés par le roi de Prusse.

Louis XV vint au Vieux-Brisach après le départ de l'armée autrichienne, en allant assiéger Fribourg. Le canon du Neuf-Brisach annonça le 16 septembre 1744, son arrivée dans cette place, et le lendemain,

---

(1) *Campagnes de Noailles en Alsace pendant l'année* 1743, IIe partie, passim.

(2) Voici ce que nous apprend VOLTAIRE, *Siècle de Louis* XV, chap. VIII : « Les *Pandoures* sont des Sclavons qui habitent les bords de la Save et de la Drave ; ils ont un habit long ; ils portent plusieurs pistolets à la ceinture, un sabre et un poignard. » — On habilla ces bandits en Janissaires turcs afin de les rendre plus redoutables aux yeux des populations, et le mot de *pandoure* est resté synonyme de pillard. » Une prairie qui est sous le canon même du fort Mortier, et qui leur a servi de lieu de campement, a conservé, depuis cette époque, le nom de pré des Pandoures *(Pandurenmatt)*.

Digitized by Google

le roi s'arrêtait au Vieux-Brisach. Les troupes françaises achevèrent alors l'œuvre de Marie-Thérèse, en faisant sauter les derniers restes des fortifications, et l'année suivante, 1745, Fribourg eut à subir la même destinée. Le Vieux-Brisach ainsi démantelé perdit son importance militaire : la maison d'Autriche y conserva toutefois une garnison jusqu'à la guerre générale de 1792, et l'occupa fréquemment dans la suite, pendant les hostilités.

Il ne nous reste plus à mentionner, avant d'aborder le récit de l'immense catastrophe de 1785, que le passage de la dauphine Marie-Antoinette en 1772, et celui de l'empereur Joseph II, qui alla visiter la Cour de Versailles en 1777. L'année suivante, 1778, est la date d'une de ces grandes inondations du Rhin, qui ne se sont renouvelées qu'en 1801 et au 18-19 septembre 1852.

XXIII.

Le système de terreur, qui a désolé la France pendant la révolution, avait atteint vers le mois de septembre 1793 son plus haut degré d'exaltation : la République était alors simultanément menacée sur toutes ses frontières, et la Convention nationale avait envoyé en mission, dans les départements du Rhin, les représentants Borie, Descamps, Guyardin, Lacoste, Mallarmé et Nion.

Lacoste et Mallarmé se trouvaient à Colmar les 13 et 14 septembre de cette année; leurs collègues étaient en ce moment à Strasbourg et dans les environs de Wissembourg. Ils avaient décidé (Lacoste et Mallarmé) le passage du Rhin et voulaient prendre l'offensive : pour exécuter ce passage, il s'agissait de faire, dans un même moment donné, des démonstrations sur différents points, ce qu'ils appelaient des fausses attaques. Quant au véritable passage, il devait être effectué au-dessous d'Huningue, vers Petit-Landau ; mais il ne réussit point, et le rapport des représentants contient à ce sujet le passage suivant : « De huit barques chargées de soldats, six allèrent s'engraver dans les sables du Rhin, et un assez grand nombre de soldats républicains furent immolés par les valets des tyrans. » Les mesures nécessaires avaient été prises avec une telle négligence, qu'il n'y avait pas plus de trois cents hommes réunis sur le point désigné pour le passage, et encore étaient-ils sans canons.

Digitized by Google

Pendant cette opération, le Neuf-Brisach avait reçu des ordres impitoyables, dont le commandant de la place eut le courage et l'humanité de modifier l'exécution : *le Vieux-Brisach devait être allumé le dimanche 15 septembre, à minuit !* Mais le commandant avança l'heure indiquée, afin de faciliter aux malheureux habitants de la ville vouée à la destruction, les moyens de se sauver.

Cet acte de cruelle extravagance, qui fut consommé dans l'espace de quelques heures, était, ce que l'on osa qualifier de *fausse attaque !...* On a pu voir encore jusque vers 1820, maintes famille réfugiée dans la cave de sa maison ruinée; depuis quelques années, de nouvelles mais rares constructions commencent à surgir du milieu de ces ruines, dont l'aspect provoque toujours des souvenirs pénibles. Voici, d'ailleurs, comme explication de cette barbare destruction, une lettre adressée à un journal de Strasbourg, *Der Weltbott (Le Messager universel)*, qui se trouve dans le numéro du 27 septembre. (1)

« Neuf-Brisach, le 22 septembre 1793.

« Le dimanche 16 (lisez 15), à six heures du soir, le 8e bataillon de l'Aisne, les compagnies de grenadiers d'ici et de Munster, sont sorties de cette ville pour aller passer la nuit sur les deux côtés du fort Mortier. A sept heures le bombardement à commencé ; l'artillerie ennemie a riposté avec chaleur, mais la nôtre lui a démonté en peu de temps la plupart de ses pièces, et l'a forcée de diminuer et de cesser son feu. Vers les huit heures, un vaste incendie a éclaté dans la ville haute, et à minuit, elle était tout en flammes : sans l'ordre de faire cesser nos cannoniers, il ne serait resté pierre sur pierre le surlendemain. Le feu de l'ennemi n'a fait d'autre mal que de casser quelques tuiles dans le fort Mortier, où un officier et deux cannoniers furent légèrement blessés. Le citoyen Béjeux commandant du fort, s'est montré si actif, que la fièvre dont il était tourmenté depuis plusieurs jours, l'a quitté à l'instant même. Tout le monde s'est conduit fort courageusement ; les enfants même allaient ramasser des boulets dans les champs. »

Que se passait-il au Vieux-Brisach dans cet instant suprême ? Un déserteur de Neuf-Brisach, ou du fort Mortier, avait passé le Rhin à la nage, le 15 septembre vers cinq heures du soir, et avait fait connaître aux habitants et aux émigrés français le sort qui leur était réservé. Après six heures, un premier coup de canon se fait entendre;

(1) C'est par erreur que l'on a donné à ce dimanche la date du 16 septembre ; c'était le 15. — Nous devons la communication de cette lettre et les renseignements sur la mission des représentants, à l'obligeance de M. Heitz, imprimeur à Strasbourg.

Digitized by Google

bientôt les bourgeois accourant de toutes parts, s'assemblent pour aviser aux moyens de salut que l'on pourrait prendre. Ce projet de bombardement leur paraissait tellement monstrueux qu'ils n'osaient y croire, et ils supposaient encore que la première détonation qu'ils avaient entendue n'était que le signal de la retraite donné pour la place de Neuf-Brisach, lorsque d'autres coups de canon, plus rapprochés et la chute des bombes, viennent les convaincre que l'avertissement donné par le déserteur n'était que l'expression de la vérité. Bientôt, les tambours du régiment autrichien de Neugebauer, cantonné dans la ville, battent le rappel, et ce corps se retire hors la porte de Fribourg, dans les anciens fossés (derrière les débris du bastion Richelieu), en attendant les renforts demandés pour s'opposer à un passage de vive force que cette canonade semblait annoncer. (1) Il n'y avait dans la ville que trois batteries ou compagnies d'artillerie légère, incapables de résister d'une manière efficace au bombardement.

Les malheureux habitants du Vieux-Brisach se réfugièrent dans les villages voisins, emportant de quoi pourvoir aux plus pressantes nécessités, et ceux qui étaient à la fois chargé de famille et privés de moyens de transport passèrent, pour la plupart, la nuit du 15 au 16 dans les champs, avant de pouvoir atteindre un lieu de refuge. Outre les casernes et les maisons particulières qui devinrent la proie des flammes, l'on eut à déplorer la ruine de l'hôtel-de-ville, celles des édifices religieux ainsi que les gracieuses constructions qui surmontaient le Kapfthor et la tour du puits ; quant à l'église paroissiale, la toiture fut fortement endommagée par le feu qui dévora complètement le buffet d'orgues. (2)

Le 18 septembre, les représentants (probablement Lacoste et Mallarmé) adressèrent à la Convention un rapport sur cette fausse attaque et sur la tentative de passage. Ils accusèrent les malheureux bateliers, *sans lesquels*, dirent-ils, *on eût entièrement anéanti les tyrans et leurs valets*, et terminèrent leur missive en se promettant de recommencer,

(1) Plusieurs familles d'émigrés, notamment les Reinach et les Ratsamhausen, de la haute et basse Alsace, se trouvaient alors au Vieux-Brisach pour correspondre plus facilement avec la France. D'autres émigrés étaient disséminés sur les bords du Rhin jusqu'à Bâle.

(2) La population de Colmar se porta en foule hors du faubourg de Bâle pour voir le bombardement, et tous les habitants du pied des Vosges, d'Uffholtz à Kintzheim près de Schlestadt, ont pu voir cet horrible spectacle.

Digitized by Google

dès que l'occasion serait favorable et qu'ils auraient des pontonniers. Ils se vantèrent, en même temps, d'avoir tué six cents hommes aux ennemis, et terminèrent leur rapport comme il suit : « Dix mille soldats d'un courage et d'un patriotisme sans bornes, demandent à hauts cris à passer le Rhin ; trente mille Sundgauïens, dont le courage égale celui de leurs frères, se joignent à eux. »

Lorsque trois ans plus tard, en 1796, Moreau exécuta sa fameuse retraite par les défilés de la Forêt-Noire, son armée dut se replier sur Neuf-Brisach et Huningue. Il y eut, à Emmendingen, une affaire décisive, qui précipita cette retraite, dans laquelle le brave général Beaupuy fut tué : il était aimé et respecté de toute l'armée dont il fut vivement regretté. Sa dépouille mortelle fut rapportée en France par la division du général Desaix, qui lui éleva un mausolée colossal, à l'angle que forment, près du Giessen, les routes du Rhin et du fort Mortier. Ce monument est resté inachevé : aucune inscription ne fait connaître le nom du héros dont il devait perpétuer la mémoire. (1)

Le Vieux-Brisach a encore attiré l'attention du gouvernement consulaire avant la campagne que Moreau termina glorieusement par la victoire de Hohenlinden ; plus tard, en 1805, au moment de la campagne d'Austerlitz, lorsque l'empereur eut l'idée de faire passer le Rhin derrière la ville, des retranchements furent élevés dans les environs, pour couvrir, en cas de retraite, le passage d'une armée. (2)

---

(1) Beaupuy (Michel) né à Mussidan (Dordogne), d'une famille qui descendait de Montaigne, partit en 1793 avec l'armée chargée de la défense des frontières. Il se distingua d'abord à Spire, à Worms et à Mayence ; mais c'est principalement à Costhen qu'il se couvrit de gloire. Quelques jours après cette brillante affaire, il fut élevé au grade de chef de brigade, et nommé commandant de Cassel. La brave garnison de Mayence ayant été dirigée sur la Vendée après la reddition de cette place, Beaupuy partit avec elle, et fut chargé du commandement de l'avant-garde. En dix jours il prit part à trois actions différentes et y reçut de graves blessures. Après sa guérison, il alla rejoindre, au mois de floréal an III, l'armée de Rhin et Moselle, avec le grade de général de division. Cette campagne fut pour lui aussi glorieuse que les précédentes. En l'an IV, il reçut plusieurs coups de sabre au passage du Rhin. Il s'exposa bientôt à de nouveaux dangers, sans attendre la guérison de ses blessures, et se distingua à Greissenfeld, Biberach, Willingen et enfin à Emmendingen où il fut emporté par un boulet de canon.

(2) Au moment où l'on croyait (après 1840) à la possibilité d'une guerre générale, les habitants du Vieux-Brisach demandèrent, par voie de pétition, à la Diète germanique la destruction de ces ouvrages, afin d'empêcher, ou tout au moins

Digitized by Google

A la paix de Presbourg, le Vieux-Brisach et le Brisgau perdus définitivement pour l'Autriche, ont été incorporés au grand-duché de Baden, dont ils font partie depuis cette époque.

De nos jours, le Vieux-Brisach démantelé par Marie-Thérèse et ruiné par le bombardement de 1793, est bien déchu de son antique célébrité. Il est néanmoins resté un agréable but de promenade : on visite encore avec intérêt son église et à l'extrémité opposée le *Schlossplatz*, ainsi que l'Eckartsberg où l'on voit un petit monument sans valeur historique. De ces hauteurs, la vue s'étend au loin sur les pittoresques sinuosités du cours du Rhin, la plaine d'Alsace et la chaîne des Vosges ; sur la rive droite, le paysage est plus varié : les ruines du Sponeck, le Kayserstuhl et les montagnes de la Forêt-Noire, présentent de magnifiques points de vue, de riches tableaux parfois admirablement nuancés. Cette position, qui a valu dans tous les temps au Vieux-Brisach son importance militaire, la lui rendra-t-elle jamais ? C'est ce qu'il est impossible de prévoir.

A. Coste,
Juge au tribunal civil de Schlestadt.

ERRATA.

1° page 98, ligne 13 : effacez *autour*.

2° page 101, à la fin de la note (²), suite de la page précédente, au lieu de populations *celtiques*, lisez : *belges*.

3° page 103, avant-dernière ligne des notes, lisez : *et borné au Sud par la Wiese*.

4° page 110, ligne 19, au lieu de *avaient*, lisez : *avait*.

5° page 113, ligne 7, lisez : Albert IV au lieu de III.

6° page 268, ligne 10, même faute, IV au lieu de III.

7° page 289, avant-dernière ligne, au lieu de : on les *orne*, lisez : on les *orna*.

8° page 290, à la note : La ville basse, etc., lisez : *peut remonter au quatorzième* au lieu du *seizième*.

9° page 291, ligne 4, au lieu de *romaine* lisez *romane*.

10° page 292, au lieu de : ainsi que *de* l'épitaphe, lisez : *ainsi que l'épitaphe*.

---

d'éloigner de leur ville le passage d'une armée ; ils alléguèrent en outre l'intérêt de l'agriculture. La paix n'ayant pas été troublée, la France et le duché de Baden établirent, de concert, deux ponts volants à Huningue et au Vieux-Brisach : ce dernier fut inauguré le 1er mai 1845, jour de la fête du roi, en présence des autorités du département du Haut-Rhin et du cercle de Fribourg.

Digitized by Google

TABLE.

Vol. de 1853. Pages.

I. Epoque gallo-romaine 97
II. Invasions et établissement des Barbares 101
III. Sièges de Brisach en 938 et en 1002 102
IV. Les familles de Zæhringen et d'Ysenberg 106
V. Arrivée des reliques des saints Gervais et Protais 109
VI. L'empereur Henri VI acquiert une portion ou partie de la ville. — Fortifications. — Importance de Brisach. — Episode d'Othon de Stauffen 111
VII. Insurrection de 1212, etc. 266
VIII. Assemblée convoquée à Brisach en 1246. — La ville se donne à l'évêque de Bâle 268
IX. Rodolphe de Habsbourg s'empare de Brisach et lui accorde des priviléges. Il vient fréquemment y résider 269
X. Le poète Walther de Brisach 275
XI. Destruction du château d'Ysenberg. — Ligues des villes. — Le pape Jean XXIII à Brisach 276
XII. Arrivée des Armagnacs, etc. 278
XIII. Engagement au duc de Bourgogne; Pierre de Hagenbach 279
XIV. Renaissance des arts et des lettres. — La Réforme échoue à Brisach. — Etat de la ville au seizième siècle; embellissements; portes; achèvement de l'église 287

Vol. de 1854. Pages.

XV. Guerre de trente ans. — Traité de la France avec les Suédois. — Siège de 1633 49
XVI. Suite de la guerre de trente ans. — Siège de 1638 54
XVII. Bernard de Saxe-Weimar veut se créer un Etat indépendant; sa mort 64
XVIII. Négociations avec les Weimariens et occupation de la place de Brisach par la France 68
XIX. Episode de la guerre de la Fronde. — Importance militaire de la possession de Brisach 113
XX. Voyage de Louis XIV en Alsace. — Le Conseil souverain à Brisach. Etat civil et religieux. — La ville neuve de Saint-Louis (Strohstadt). — Paix de Ryswick. — Construction de Neuf-Brisach 118
XXI. Siège de 1703, etc. — Paix de Bade 127
XXII. Destruction des fortifications en 1741-1742. — Le prince Charles et les Pandoures 129
XXIII. Bombardement des 15, 16, 17 et 18 septembre 1793. — Retraite de Moreau, le général Beaupuy. — Paix de Presbourg. — Conclusion. 131

Digitized by Google

DOCUMENT HISTORIQUE.

COLONGE DE SAINT-HYPOLITE.

1660.

Extrait du renouvellement des biens des Messieurs de St-George à St-Hyppolite, du 14 décembre 1660.

Privileges et droits de la franche cour, appellée en allemand Fronhoff des venerables sieurs Preuot et chapitre de la collegialle de St-George de Nancy.

Scavoir ladite cour est franche, de meme que le territoire, finage, paturage et habitation qui en dépendent.

Ladite cour fournira une caualle, vn porc, une truye et vn verrat, lesquels bestiaux auront paturage jusqu'au canton appeléet *rumerschein* ou il y a des ormes, sans liurer n'y seigles n'y herbes aux bangards, et pourront les memes bestiaux se froter contre les ormes.

La cour se trouue située qu'elle a paturage jusqu'au millieu de *blinda* et *Strausenlauen*, jusqu'au millieu du ruisseau appellée *Mühlbach* ou il y a vn sapin branchu ou bossu, (1) au millieu du canton appelée *fürst*, au millieu de *Leberach*.

Ils appartienent a ladite cour douze colonges appelés huoben et treize fiefs ou emphyteoses (en marge est écrit : le nom allemand est lehn) lesquels fiefs ou emphyteoses sont aux memes droits des colonges si ce n'est qu'ils ne donnent n'y œufs n'y eschallats.

Il appartienent a ladite cour qua.... bois : le bois de *St-Denis*, le bois de St..... (en marge : couuent a *lieuvre*), le bois de *St-Leger* et le bois de *breiten*..... Il n'est permis a personne de couper de bois n'y de l'herbe dans lesdits bois, si..... aux gens du couvent ou a vn colonger. Au cas qu'un autre particulier, qui surv...., voulut avoir les memes droits que les gens du couvent ou colongers, il donnera au foretier quatre pfenning et s'il les paye a l'vn, il en sera quitte envers

(1) V. *Dinghof zu Bergheim : Kropffechten taune :* p.

Digitized by Google

les autres ; et lors qu'il ne trouue aucun foretier, il mettra les quatre pfenning sur vn tronc d'arbre et il en sera pareillement déchargé ; ils y couperont tout sorte de bois, exceptés poiriers, pomiers et chesne.

Il appartient a ladite cour vne forest appellée *gefürst*, laquelle commence auprès du canton appelée *langenberg* et s'estend au dela et au dessous de *bollembach*, jusqu'au millieu de *liberach*, et tire encore par le *sarbach* jusque vis a vis de *Königspurg*, au dessoub de *Königsbourg* en avant jusqu'au *Steinbach*, le long du *Steinbach* en descendant jusqu'au village d'*Orscheuiller*.

L'Etat de la dite forest est que les colongers choissiront deux d'entre eux pour garder ladite forest ; et lorsque les colongers n'y voudront aller ils loueront deux autres qui soient d'honeste condition qu'ils leurs conviendront ; lesdites foretiers donneront la première année a la cauue qui est dans la cour vn sexlin, et l'autre année ils luy donneront vn Bath. (1)

Ses foretiers ont le droit d'aller a la vandange a *Orschwiller* et de prendre vne mesure de vin dans la cuve commune de la dixme. Lesdits foretiers doiuent aussy auoir vne mesure de vin vieu dans vn cuveau et quatre goblets blancs dedans audit *Orschwiller*, aupres de l'Eglise, le jour que la procession va au forst, afin que les gens de la procession et ceux qui portent les Saints puissent boire. A la veille que la procession doit aller audit forst on enverra a Messieurs de *Leberach* douze cheuaux afin qu'ils puissent les monter et arriver icy. On donnera, dans le couvent, aux cheuaux, a chac'un, vn demy boisseau d'avoine, et aux valets du vin et du pain ; s'il y a des poissons, on leur en donnera, s'il n'y en a point, on leur donnera la saulce.

Si vn homme va dans ledit *gefürst*, pour y faire du domage, lorsqu'il coupe, il appellera ; lorsqu'il chargera, il attendra l'vn des foretiers. Si les foretiers trouuent les traces ou le domage a été causé, ils suiueront le chariot ou la charette et ils le feront arrêter, si non ils le poursuiueront a la premiere justice et les feront condamner a trente schilling. Mais au cas que les dits foretiers ne puissent n'y attraper les voitures n'y les arreter, ils ne pourront plus les rechercher.

Et personne ne doit couper dans le dit *gefürst* si ce n'est vn home du couvent ou vn colonger ou huober ; et lorsqu'un particulier, qui

(1) En marge est écrit : « *Sexlin* est vne espece d'une tres ancienne monnoye. *Bath* signifie vne mesure contenante dix-huit pots. » Cette explication paraît erronée : Sexlin-sehslin, culter ; bache, batte-perna. V. SCHERTZ.

Digitized by Google

surviendrait, veut couper, il donnera aux foretiers quatre pfenning, pour la messe de St-Martin. Les memes foretiers se trouueront au deuant de l'Eglise d'*Orschwir* le jour de St Martin, et chaque habitant dudit lieu leur donnera quatre pfenning, exceptés les gens du couvent ou colongers et ceux et qui ne les acquitteront point, tout ce que les foretiers leur prenderont dans ledit *gefürst*, en les y attrapant, leur demeurera, et les quatre pfenning seront neantmoins deus.

Les dits foretiers pendant la semaine, suiuant leur commodité, tour à tour envoyeront d'entre eux au couvent à *Leberach*, et on leurs y donnera vn goblet de vin et du bon pain. Si on mange de la viande, on leur donnera un bon mourceau de viande; mais si on n'y en mange point, on donnera a chacun deux œufs; si c'est en caresme, ils auront deux poissons ou vn harang pour deux personnes.

Le Preuot de *St-Hyppolite* fera garder la même forest et le *gefürst*, pendant neuf nuits avant Noël, ce qui dure depuis la Ste-Odille jusqu'a Noël, et neuf nuits apres, et les sergens du dit Preuot seront, le jour de Ste-Odille, devant l'Eglise d'*Orscheuiller* et chaque habitant du même lieu donnera un pfenning, exceptés les gens du couvent et les colongers ou huober. Ledit Preuot a le meme droit sur ceux de *St-Hyppolite*, scavoir que chacun donnera a son sergent vn pfenning de tous ceux qui vont dans ledit *gefürst*, exceptés les gens du couvent et les colongers; et s'ils ne s'y conformaient pas, tout ce qu'on leur prenderoit pour gage demeureroit aux foretiers jusqu'a l'heure qu'ils acquitteront les pfenning.

Il appartient a la dite cour de faire faire la garde au canton dit *Altenberg;* et l'admodiateur louera deux colongers pour la faire. Ces memes colongers auront à la première assemblée apres la St-Martin, vn belier qui aura vn pied blanc ou une tache blanche au deuant de la teste, le sergent de l'admodiateur præparera ce belier le meme jour, afin que les colongers le mangent; et si quelque autre honeste homme y survint qui ne soit point colonger, on ne le chassera pas.

L'admodiateur se fera faire de la peau du belier deux bottes. Et si les colongers veullent demeurer pour y manger, on leur donnera les deniers qui se payent par leurs mains, et s'il y a de surplus à payer, chacun y contribuera pour sa part.

Dans le canton ou se fait la dite garde, il y a des vignes qui s'appellent *helbling*, et si ces vignes ne donnent pas six pots de vin au garde de ban du canton *Altenberg* par arpent, à la vandange, on

Digitized by Google

prendra vn cuveau tenant vne mesure, qu'on donnera au tonnelier qui relie les tonneaux de la cour.

La cour a le droit que chacun qui soit habitant à *St-Hyppolite* doit s'y trouver à la première assemblée apres la St-Martin, s'il n'a pas un empèchement legitime par wieillesse, jeunesse ou maladie, afin qu'il entend de qui il jouit du paturage et de l'habitation. Celuy qui y manque donnera à l'admodiateur deux schilling pour amande.

Les colongers qui ne se trouuent point à ladite assemblée payera à l'admodiateur deux schilling, et s'il n'avait pas encor paye ses rents il lui payera en outre deux schilling.

Si le colonger souffre qu'il soit gagé neuf fois, l'admodiateur a le droit de retirer les colonges pour les remettre au pouvoir de la cour.

Le Preuot du chapitre ne faira assigner ou banir aucun colonger pour ses rents, au dela de ce qui est contenu dans l'article precedent et apres le term expiré.

Chacque année que l'assemblée se fait le lundy apres la St-Martin, chacque mercier, cabartier, boucher, boulancher, donnera a l'admodiateur vn baze, et tous autres merciers ou marchands, qui exposeront à vendre, le dit jour, chacun donnera à l'admodiateur quatre pfenning.

Plus les merciers étrangers et tous autres qui veullent vendre, la semaine Saincte, chacun donnera à l'admodiateur quatre pfenning.

SERMENT DU COLONGER OU HUOBER.

Chacque colonger (houeber) donnera la main et prètera ensuite serment corporel à Dieu et aux Saincts, d'etre fidel à la cour franche de *St-Hyppolite* et a chacque Preuot à Lieure (en marge : preuost à *lieure*, c'est l'abbé appellé probsté du couvent) et de procurer leur profit, de comparoître en toute obéissance ; lorsqu'il sera commandé de se trouuer a l'assemblée (en marge : c'est le Dinkauff qui se tient une fois seulement par an, qui est le lundy d'apres la St-Martin), de ne prononcer sentence par faveur n'y haine, mais ainsy que sa raison et la justice luy dicteront ; de lieurer annuellement les rentes de sa collonge aimiablement et honestement, de ne point changer les biens de sa collonge, n'y de les hypothequer et changer n'y vendre sans le consentement du Preuot, de l'admodiateur et des colongers, et si

Digitized by Google

le Preuot le demande, de renouueller tous les septs ans, les biens de sa colonge, de les déclarer de nouveau, le tout sans fraude.

SERMENT DU GARDE-BAN.

Chacque garde ban de la franche cour donnera la main et pretera serment a Dieu et aux Saincts d'aller en campagne, en hyver et en æté, jour et nuit, ainsi que l'interêst publique le requiere et suiuant l'ancien vsage et la nécessité, pour avoir soing à ce qu'il n'arrive aucun tord a personne, soit aux champs, grains, prayes, terres en friche et jardins, de denoncer celuy, soit habitant ou forein, qu'il aura veu ou trouué à faire du degast, soit nuit ou jour, de ne rien passer soub silence par faveur et de ne point agir non plus par haine, present, n'y autrement, le tout sans fraude.

Traduit de l'allemand en francois &ª, signé par Jean Hermann &ª le tout escrit dans un liure relié de parchemin &ª signé Vogel.

(Archives de la préfecture du Haut-Rhin, fonds : *Chapitre de Nancy. Un cahier de papier de 1718).*

Communiqué par CHRISTOPHORUS.

BIBLIOGRAPHIE.

I. LE PFINGSTMONTAG, illustré par M. *Théophile Schuler*. — Strasbourg. — E. Simon. 1850 — in-folio. — II. *Les Schlitteurs et Bûcherons des Vosges*, 40 dessins originaux, par le même. — Id. — 1853 — in-folio.

Il existe deux manières d'écrire l'histoire. L'une purement classique et littéraire, procède et tire sa substance des travaux d'érudition des deux derniers siècles. Duchesne, Ducange, les Bénédictins, les historiographes, Schœpflin, sont les sources où sont venus puiser les historiens vraiment dignes de ce nom. Un art particulier dans le groupement des faits, dans la narration, dans le jugement sur les hommes et sur les choses, en vertu d'un système, vrai ou faux, et d'une idée préconçue, forment, avec le style, le mérite individuel de chacun d'eux. A la suite sont venus les compilateurs, foule facile, vivant de redites et exploitant jusqu'à satiété le riche trésor de ces laborieux fondateurs de la

Digitized by Google

chronologie et de la critique historique. Leur art, si c'en est un, se borne à accommoder à l'humeur du temps ce qu'ils appellent une histoire. A l'heure qu'il est, ces derniers produits de l'histoire ressemblent assez bien à l'étrange squelette sorti des mains de Holbein, n'ayant que la peau et les os de la condition humaine, moins le mouvement toutefois. Les passions, la destinée y font défaut, et nul esprit ne réussirait plus à les vivifier. C'est ainsi faite que vous trouvez l'histoire d'Alsace sur tous les rayons de bibliothèque; elle constitue la loi et les prophètes du plus grand nombre.

L'autre histoire, celle qui ne porte pas encore ce nom, mais pourtant la vraie histoire, parce qu'elle est l'esprit même des temps, cette histoire ne fait que de naître. Fondée sur la chronologie authentique, sur la vérité; saisie dans les originaux, et mûrie surtout à l'étude de la philosophie, elle compte pour créateurs de grands écrivains tels que MM. Thierry, Michelet, Guizot. De celle-là nous n'avons encore que les contours généraux; les grandes nationalités viennent à peine d'être aperçues. Quant aux provinces elles sont encore terres inconnues, et restent à chercher.— Parmi elles, l'Alsace, l'*Edelsass* du bonhomme Hertzog, fournirait une mine inépuisable aux explorateurs de l'école philosophique et symbolique. Les chroniques et les légendes, le vieil art, toutes choses qui sont la sève et la verve des siècles, y abondent et dans de nouvelles mains, ces richesses qui dorment encore produiraient des tableaux inattendus et d'une originalité merveilleuse. La vraie histoire d'Alsace qui doit en sortir, nous l'appelons avec foi, comme le Messie qui nous délivrera des banalités de chaque jour.

Ce que nous avons dit de l'histoire se peut dire aussi de ce qu'on est convenu d'appeler son *illustration*. Remarquons en passant combien le sens d'un mot peut faire de chemin dans un siècle, et comme il peut se transformer; Schœpflin lui aussi appelait son Alsace, *illustrée*, parce qu'il avait fait une très-grande chose, et qu'il avait fait la lumière dans nos annales. C'est ainsi que la langue peut donner la mesure de la pensée de chaque époque. L'*illustration* — va pour le mot — a toujours joué un rôle considérable dans ce pays, terre propice aux arts. Depuis les fêtes illustrées des XVIIe et XVIIIe siècles, celles de 1744, par J. Weiss, par exemple; depuis les nombreuses représentations de la cathédrale jusqu'à l'ouvrage descriptif de MM. de Golbéry et Schweighæuser, qui ouvre l'époque féconde des vues lithographiées, ce n'est qu'une longue suite d'imageries. Tout, d'ailleurs, sollicite l'artiste de la région rhénane; c'est par ses beautés naturelles, par ses monuments, ses mœurs et son caractère, mitoyens entre les deux grandes familles gauloise et germanique, que l'Alsace spirituelle, c'est-à-dire la seule que nous aimions, saisit l'imagination. C'est par là qu'elle parle haut et s'empare de vous. Mais si l'histoire rationnelle est née au contact de la philosophie et de la science, la vraie *illustration* ne doit réussir que par l'esprit et

Digitized by Google

le sentiment, deux excellentes conditions pour mériter. Chapuy, par les dessins sentis et expressifs de notre glorieuse basilique, a plus fait pour le public que toutes les épures quelque parfaites qu'elles soient. Nous citerons toujours en première ligne des inspirations naturelles, les sépias de M. Ortlieb, ces œuvres si magistrales, *si vosgiennes*, par la transparence splendide de l'air et de la couleur.

M. Schuler, dont nous voulons parler aujourd'hui, doit être compté parmi les adeptes d'une direction que nous avons déjà eu l'occasion de signaler. A le juger à l'œuvre, nous devrons bientôt à cet artiste éminent bon nombre de sérieux et importants travaux. C'est par la poésie, ce miroir limpide des passions et de l'imagination, qu'il a commencé son initiation, et c'est un chef-d'œuvre qu'il a pris pour guide. C'est ainsi qu'il s'est déclaré; une fois engagé avec lui dans cette voie, l'on n'a plus qu'à se laisser conduire hardiment par la main.

Déjà les lecteurs de la *Revue* ont fait connaissance avec le sens poétique et original de la comédie d'Arnold. M. le docteur Richard, (1) à propos de la magnifique édition du *Pfingstmontag* qui nous occupe, en a donné l'analyse avec cette sûreté de goût et le rare savoir que nous admirons en lui. Aussi bien c'est la meilleure préparation à l'intelligence des remarquables compositions qui accompagnent le *Pfingstmontag*.

M. Schuler n'est point un illustrateur vulgaire; il ne se contente pas de prendre au hasard ses types et ses personnages, et d'en faire des scènes sans accent, une traduction plus ou moins fidèle et coloriée du texte. Comparable, dans le parti qu'il a pris, au talent de Retzsch, le populaire interprète de Faust, il a su comme lui refléter son génie propre sur celui auquel il s'est associé; mais si celui-ci appartient par sa tendance à l'école romantique inaugurée avec le siècle, l'artiste alsacien a su, par une application très-habile des études du passé, restituer toute une époque. Il a senti qu'il ne pouvait donner au *Pfingstmontag* un plus digne encadrement que la vie strasbourgeoise elle-même qu'il résume, et il a réuni, comme dans une épopée, l'alpha et l'oméga des *Maiselokker* et de la *Fraubaserei*. Pour cela il lui a suffi d'interroger Arnold dans ses traits les plus charmants; mais il fallait encore avoir vécu de la vie qu'il traçait. M. Schuler tient par sa famille, qui compte plusieurs artistes et graveurs distingués, à la tradition de fortes vertus plébéiennes qui donnent à la vieille cité impériale, devenue française, une si vive originalité. — Sans cette parenté intime et de clocher, Barthélemi Pinelli n'aurait jamais réussi à produire ses ravissantes scènes populaires des Romains du Trastevere. — Du même coup, et après avoir fait une œuvre qui réunit toutes les qualités de l'artiste, crayon fin et spirituel, intention comique (parfois trop outrée), composition décidée et bien tracée, M. Schuler a encore, par surcroit d'une

(1) *Revue d'Alsace*. Décembre, 1850.

Digitized by Google

création vraiment poétique, tiré de l'oubli le vieux Strasbourg de transition, dont nous avons encore entendu les derniers échos. Il était temps ; de toutes ces délicieuses individualités, de tous ces précieux caractères, qui ne sont plus que portraits de famille, il ne reste plus rien. — Tout cela a fui devant le cosmopolitisme moderne, grand élément de rapprochement des nations, mais sacrifice douloureux et inévitable.

De cette étude délicate d'une comédie et du caractère général d'une grande ville, M. Schuler a passé brusquement à la nature rude et terrible de la vie de nos montagnes. La suite des *Schlitteurs*, dessinée au trait, nous confirme dans l'opinion avantageuse que nous avons conçue de ce vigoureux et complet talent. Il nous apprend, que familier avec les genres les plus opposés, il est apte à rendre à la fois toutes les parties du tableau alsacien. Dans cette émouvante exposition de la plus misérable des existences de ces contrées, M. Schuler a prodigué toutes les ressources de son habile crayon. Il aurait pu il est vrai réduire le nombre de ses tableaux, et, par là, ressemblant moins à une monographie propre à accompagner un texte savant sur l'art forestier, cette œuvre aurait mieux pénétré de la douloureuse destinée du bûcheron des Vosges. — C'est par là qu'il aurait pu, ce nous semble, éviter quelques écueils, des poses souvent strapassées, des hardiesses de perspective trop savantes ;

« Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. »

Nous comptons, nous l'avons déjà dit, que M. Schuler n'en restera pas là. Bien des études l'attendent encore, bien des scènes alsaciennes sont dignes de son talent. Une vieille et célèbre œuvre strasbourgeoise, par exemple, offrirait la plus vaste étude d'une époque remarquable ; nous voulons parler du *Narrenschiff* de Sébastien Brandt qui, lui aussi, demande une illustration. Les vices et les conditions de ce grand et tumultueux quinzième siècle ne sont pas tellement étrangers au nôtre qu'il soit bien difficile de s'y reconnaître, et nous ne doutons pas que M. Schuler n'y trouve mille comédies heureuses qui sont de tous les temps.

UN ICONOPHILE.

Digitized by Google

M. FRÉDÉRIC DE TURCKHEIM.

Le 13 décembre 1850 un cortége d'amis accompagnait, dans les rues de Strasbourg, un cercueil modeste; ce cortége s'acheminait du temple neuf vers le cimetière, où des voix emues adressèrent quelques paroles d'adieu à M. Frédéric de Turckheim, officier de la Légion-d'Honneur, ancien député, ancien maire de Strasbourg, et naguère encore administrateur en chef de l'église de la confession d'Augsbourg.

La famille du défunt avait expressément demandé que la religion seule fût admise à dire des prières dans la maison de deuil et à l'église; elle ne voulut pas qu'une pompe militaire ou civile vînt se mêler à l'austérité des cérémonies funèbres.

J'aime à croire que la suite de cette biographie, quelque fragmentaire qu'elle soit, fera comprendre les sentiments de délicatesse, qui avaient dicté ce programme. Je vais, en tout cas, esssayer de retracer cette vie, longtemps brillante, mais abreuvée d'amertume sur son déclin. Notre siècle, il est vrai, n'est que trop habitué à ces variations soudaines de fortune; il passe, cuirassé contre les sympathies, à côté des plus grandes douleurs; il n'est étonné de rien, ni des élévations rapides et capricieuses, ni des chutes plus subites encore..... qu'est-ce qu'une larme de plus versée au sein d'une famille, après ces grandes infortunes, qui marquent, depuis soixante ans,

Digitized by Google

toutes les pages de notre histoire ? ne serait-ce point présomption de ma part, au milieu de l'apathie générale, que de prétendre fixer l'intérêt par le simple récit d'une carrière qui, dans ses inégalités même, ne fait point exception, et semble plutôt confirmer la règle commune de nos temps de révolutions et de brusques revirements ?

Eh bien ! je persiste à croire que le nom éminemment alsacien, inscrit en tête de ces lignes, dans un recueil destiné à mettre en relief nos illustrations locales, attachera le regard de mes lecteurs, et que ceux, à qui le ciel a départi le don de la sympathie, n'achèveront point ces pages, sans payer un tribut de regrets au noble vieillard, que la mort seule a pu délivrer de ses angoisses physiques et morales.

Je n'aurai, pour atteindre ce but, qu'à laisser parler les faits et à m'abandonner moi-même au souvenir d'un bienveillant accueil, qui remonte à plus de vingt ans. Ces souvenirs personnels ne me rendront point élogieux ; mais il me sera permis, sans doute, en retraçant la vie de cet homme de bien, de chercher dans mon propre cœur l'émotion qui se communique et d'évoquer le passé prospère de M. de Turckheim, ne serait-ce que pour rendre plus sensibles les ennuis et la morne tristesse qui ont accablé la fin de son existence.

M. Frédéric de Turckheim est né le 10 décembre 1780 ; il a vécu soixante-dix ans, jour par jour. Ces rapprochements chronologiques ne sont peut-être qu'un simple jeu d'esprit, et je ne veux pas m'appesantir davantage sur cette circonstance ; mais il existe, dans la vie que je raconte, des coïncidences plus bizarres et que je ne puis regarder comme purement fortuites. J'y reviendrai tout-à-l'heure.

Les parents de M. de Turckheim ont occupé une place trop grande dans sa vie, pour que je puisse les passer sous silence.

Dès la fin du 16e siècle, sa famille compte des membres au Conseil des treize. (1) Son grand-père, Jean de Turckheim, fonda à Strasbourg une maison de banque qu'il transmit à Fréderic-Bernard de Turckheim, chef du département des finances dans le pays de Bade, et père du citoyen, dont je raconte la vie. Bernard de Turckheim était une intelligence

(1) Suivant Reichardt, *Genealogie und Wappen der vornehmen alten bürgerlichen Geschlechter in Strasburg*, manuscrit du dix-septième siècle, déposé à la bibliothèque de Strasbourg, les armoiries de la famille de Turckheim portent parti d'azur et d'or ; à dextre d'azur au lion rampant d'or, compassé de gueules. A sénestre d'or, à la fasce de sable, accompagnée en chef et en pointe d'une étoile de même, à six rais.

Digitized by Google

très-distinguée, qui s'intéressait vivement au progrès des sciences, aux chefs-d'œuvre de la littérature de France et d'Allemagne, et à la marche des idées religieuses en Europe. Deux fois il vit sa fortune détruite; deux fois il la reconstruisit à neuf. Le premier souvenir du jeune Frédéric fut celui des larmes de douleur que versa son père, le jour du pillage de l'hôtel-de-ville à Strasbourg (21 juillet 1789), parce qu'il vit, dans cette scène d'anarchie, se consommer la ruine de l'ancienne cité municipale. — « Ce souvenir, dit M. Frédéric de Turck-« heim, dans des papiers de famille, et celui du dévouement avec « lequel il accepta la mairie de Strasbourg, à l'époque du danger; le « souvenir de son exil sous Robespierre, de son rappel, dès que « l'ordre fut rétabli, de la sympathie générale qui l'aida à reconstruire « sa fortune, et qui l'appela à toutes les fonctions déférées par la « confiance publique, détermina les tendances de ma vie. »

En 1819, M. de Turckheim père siégeait au centre gauche de notre chambre des députés, plus tard (en 1826), il remplit les fonctions présidentielles de l'église protestante de la confession d'Augsbourg, fonctions dans lesquelles son fils devait le remplacer.

M. de Turckheim avait épousé en 1778 la fille d'un des premiers banquiers de Francfort. Il n'y a plus d'indiscrétion à dire que l'illustre Gœthe avait, un instant, aspiré à la main de Mlle de Schœnemann, et qu'il a célébré cette femme remarquable dans plusieurs de ses poésies lyriques, sous les noms de Lina et de Lili. Je ne citerai ici que pour mémoire l'une des pièces les plus coquettes : « *La Ménagerie de Lili*, » et les strophes, délicates et profondément senties, qui commencent par ces vers :

Lina, kommen diese Lieder
Jemals wieder dir zur Hand.....

Dans une partie de son autobiographie — et ce n'est pas la moins attachante — il raconte, avec une sérénité placide, ces relations pures et idéales, qui ont occupé une large place dans son développement poétique. C'est un fait digne de remarque, que le nom du plus grand poète d'Allemagne se trouve mêlé, dans la dernière partie du dix-huitième siècle, à celui de plusieurs de nos familles et de nos célébrités d'Alsace, et qu'il soit venu leur donner la plus belle consécration, celle qui émane du génie.

La mère de M. Frédéric de Turckheim avait donc été, un instant, la fiancée de Gœthe, mais, des deux côtés, les parents voyaient avec

Digitized by Google

quelque déplaisir le projet de cette union. Pour les parents de Lili, un poète devait ressembler de bien près à un aventurier; quant au vieux père de Gœthe, il n'est personne ayant quelques notions de littérature moderne, qui ne se rappelle — grâce à la lecture de « *Dichtung und Wahrheit* » — les traits de ce bourgeois de Francfort, méthodique, pédantesque, mais doué d'un rare bon sens, qui devait lui faire appréhender, sinon pour son fils, du moins pour lui-même les inconvénients d'une alliance avec une famille très-patricienne, habituée à beaucoup de luxe et au mouvement d'une grande maison.

Bref, d'un commun accord, on dénoua des liens à peine formés. Peu d'années plus tard, Mlle de Schœnemann fut, comme je viens de le dire, rattachée à Strasbourg par les liens de l'affection et du devoir. Gœthe, avec un peu d'amertume au fond du cœur, s'en consola en créant des chefs-d'œuvre, et en vouant à ce souvenir de jeunesse un culte, auquel ni l'âge ni les devoirs de la vie ne le rendirent infidèle.

La mère de M. F. de Turckheim était, au dire de tous ceux qui l'ont connue, une femme remarquable par une beauté à la fois régulière et pleine d'expression; les grâces irrésistibles de son esprit correspondaient aux attraits de sa figure. L'atmosphère, au milieu de laquelle sa première jeunesse s'était écoulée à Francfort, avait dû hâter le développement de cette nature privilégiée. Le cœur de cette noble femme était aussi haut placé, aussi fort, que son esprit était séduisant. Elle supporta bravement l'adversité, et sut, dans des positions restreintes, pourvoir à l'éducation de ses enfants, comme si elle avait été à la tête d'une brillante fortune. Il n'est pas difficile de deviner quelle influence une mère aussi distinguée excerça sur l'ainé de ses fils.

Frédéric de Turckheim représentait, d'une manière frappante, le bon type de la nature alsacienne, telle que les circonstances et les habitudes de plus d'un siècle l'ont faite. Les deux nationalités s'étaient fondues en lui, grâce à une éducation libérale, reçue des deux côtés du Rhin; car dans sa jeunesse il avait suivi les cours d'une université allemande (1); plus tard Paris avait complété son développement intellectuel. Si dans sa jeunesse l'élément allemand, nourri sans doute de préférence par sa mère, prédominait, à un âge plus avancé, lorsque la vie parlementaire et municipale eut relégué sur l'arrière-plan

(1) Erlangen. A Strasbourg M. de Turckheim suivit les cours de l'Académie nouvellement créée.

Digitized by Google

les réminiscences du jeune âge, les deux éléments se balançaient en lui; un Allemand aurait trouvé que M. de Turckheim donnait un démenti à son nom germanique; un Français aurait découvert dans la tournure de son esprit, dans les inflexions de son accent et dans son affectueuse cordialité les traces de son origine première.

La vocation de M. de Turckheim a été contrariée; il se sentait irrésistiblement attiré par les questions d'économie politique, par les affaires administratives et par la science agricole. Son père, homme pratique et de volonté ferme, désira que l'aîné de ses fils fût un jour à la tête de la maison de banque qu'il avait fondée; et, fils respectueux, M. de Turckheim se rendit à ce vœu, non seulement sans murmure, mais avec cette sérénité, qui fait le vrai mérite des sacrifices portés au devoir. Il passa quelque temps à Brême et à Amsterdam, dans des maisons de banque, où il gagna bien vîte la confiance et l'affection de ses patrons. C'était sous le consulat. De retour dans sa ville natale, quoique fort jeune encore, son père le jugea bientôt digne et capable de gérer sa maison. Cette transmission se fit en 1806.

Ainsi M. Frédéric de Turckheim avait préludé par de hautes et fortes études à la carrière commerciale; sa distinction et ses aptitudes multiples tenaient sans aucun doute à son éducation première.

Vers 1810, M. de Turckheim, qui déjà faisait partie de la chambre de commerce de Strasbourg, se trouva en rapport d'intimité avec celui des préfets du Bas-Rhin, qui a laissé dans notre département le souvenir le plus populaire. J'ai nommé Lézay de Marnésia. Je ne sais jusqu'à quel point la liaison avec cet administrateur distingué exerça de l'influence sur le jeune banquier; mais je serais tenté de croire que les goûts agricoles du préfet contribuèrent à développer les goûts analogues de Frédéric de Turckheim, qui s'appliqua, dans ses tournées, à répandre les procédés de culture, à recommander l'élève des bestiaux, d'après le mode que M. Lézay voulait faire adopter à ses administrés.

J'ai dit dans une autre occasion l'ingénieuse et paternelle administration de ce préfet; je suis heureux de pouvoir, en ce moment, rapporter une partie de ses succès à l'un de ses collaborateurs bénévoles. C'étaient deux belles et généreuses natures qui devaient se comprendre.

M. de Turckheim, pendant les loisirs que lui laissaient ses devoirs commerciaux, et les commissions administratives, dont il était membre,

Digitized by Google

s'appliquait à créer lui-même une des plus belles fermes d'Alsace. Je me sers à dessein du terme de création ; car le domaine de la *Thumenau* a été pour ainsi dire tiré du néant.

A seize ou dix-huit kilomètres au Midi de Strasbourg, des deux côtés de la route déserte du Rhin, s'étendaient des terrains forestiers, maigres et incultes ; à l'Ouest de ces bois étaient situés des champs de peu de rapport. M. de Turckheim transforma le sol ; des bâtiments d'exploitation s'élevèrent à quelque distance d'une maison de maître, simple mais élégante ; les procédés de nivellement et d'engrais firent d'une terre ingrate une terre fertile ; de belles moissons et des prairies verdoyantes couvrirent des espaces auparavant abandonnés aux inondations périodiques ; un grand jardin potager et de beaux espaliers offraient, non loin de la maison d'habitation, les ressources que l'habitant des villes est obligé de chercher sur les marchés ; enfin pour réunir l'agréable, l'effet pittoresque au produit matériel, le maître du terrain tailla dans la forêt un vaste parc anglais, aux sites variés, où l'uniformité de la plaine était déguisée avec un art infini, et où des groupes d'arbres magnifiques, soignés par une main paternelle et intelligente, offraient des points de vue, que l'artiste aurait recherchés avec passion, s'ils avaient été du domaine public, ou si le caprice de la mode avait pu se porter vers un coin de terre ignoré, loin des routes battues. Les milliers de voyageurs, qui, chaque année, traversent la vallée du Rhin, ne se doutaient point qu'à peu de lieues de Strasbourg, on rencontrait des plantations, dont les massifs pouvaient rivaliser avec ceux des beaux parcs de la Grande-Bretagne.

Le site de la Thumenau était sévère et mélancolique ; mais il y avait un grand charme dans cette tristesse et cette solitude. En traversant, par une journée d'automne ces bois aux teintes variées, où toutes les essences indigènes avaient des représentants, et où l'art s'était discrètement marié à la nature, il était impossible de ne point donner des louanges à la main habile qui avait tracé ces allées solitaires, ménagé ces échappées de vue sur les gazons, sur les coulisses de verdure, sur les lointains vaporeux et les montagnes bleuâtres. On sentait instinctivement qu'un œil exercé avait surveillé ces travaux, et qu'une âme, éprise des forêts, s'était identifiée avec ce site.

Rien de plus froid qu'une description. Pour rendre l'incomparable fraîcheur de ce parc de Thumenau, et promener le lecteur, sans fatigue, dans les chemins qui se croisaient au milieu de « cette solitude

Digitized by Google

des bois », il faudrait que j'eusse à ma disposition la plume de *Puckler-Muskau*, lorsque dans ses « lettres d'un trépassé » il fait la peinture des grandes propriétés de l'Angleterre, de ces domaines princiers, dont les arbres séculaires forment aussi le principal ornement.

Je ne sais si M. de Turckheim avait voyagé en Angleterre, ou s'il avait trouvé dans sa passion innée pour la sylviculture, les beaux effets, qu'il a su produire, en dessinant le plan de son séjour favori, et en assignant, par d'habiles plantations, à chaque arbre la place qui lui convenait le mieux dans ce bel ensemble.

Les souvenirs de celui qui écrit ces lignes commencent déjà à s'effacer ou du moins à pâlir; cependant il se rappelle vivement les effets magiques, produits par les dispositions des « géants » de cette forêt; car Thumenau renfermait tantôt au milieu des groupes, tantôt dans une position isolée, quelques magnifiques exemplaires d'arbres, tels que des jardins princiers auraient été fiers d'en posséder. Il s'y rencontrait des chênes d'une rare vigueur, des hêtres d'une superbe venue, et un tilleul énorme, qui conservait, dans sa taille gigantesque, les plus belles proportions.

L'eau ne manquait pas non plus dans ce cadre incomparable ; un vaste étang, noir et silencieux, y étalait ses eaux dormantes; partout des canaux d'irrigation entretenaient la fraîcheur des gazons, et dans la forêt native, qui faisait suite au parc dessiné, un bras tortueux de l'Ill serpentait à travers les joncs et les roseaux. Enfin le canal du Rhône au Rhin, avec sa ligne majestueuse de peupliers, coupait les arpents à l'Ouest des bois.

Ce qui charmait surtout dans ce parc, c'était la simplicité dans la grandeur. Point d'ornements étrangers, point de fabriques presque toujours prétentieuses ou mesquines; point de chinoiseries, point de temples grecs, romains ou gothiques; nulle part des murs; rien, absolument rien, que de loin en loin, des bancs rustiques; la verdure avec toutes ses nuances, à vos pieds, à vos côtés, au-desssus de votre tête; et cependant point de monotonie. Je ne dis pas qu'un esprit futile se serait plu au milieu de ce paysage un peu sévère, mais c'eût été un séjour désirable pour un penseur, ou pour un poète rêveur.

Flumina amem, sylvasque inglorius.

Au Nord de cette forêt, transformée en parc, se trouve une chapelle gardée par un ermite.

Digitized by Google

La chapelle est dédiée à Notre-Dame-du-Chêne. Cette modeste construction, loin de faire disparate, est en parfaite harmonie avec le caractère de cette solitude, animée seulement par le chant des oiseaux inoffensifs, ou par le cri de l'oiseau de proie, qui traverse, de temps à autre, au-dessus des forêts, les vastes espaces du ciel.

Dans la demeure de Thumenau, le maître, durant ses rares jours de congé, exerçait une hospitalité sans faste; les meilleures heures de sa vie, il les a sans doute passées dans cette terre, au milieu de sa belle famille, et aux côtés d'une épouse chérie, qui appartenait à à la noble maison de Degenfeld.

Avant de l'arracher à cet asile, et de le suivre au milieu de la vie active, disons encore en passant, que l'amour des champs était un apanage de famille. Ses trois frères et sa sœur partageaient ces goûts simples; chacun d'eux possédait, dans notre beau département, une propriété où ils s'adonnaient à la culture. Feu M. Guillaume de Turckheim avait trouvé à se caser, auprès des Vosges, au pied même de la montagne consacrée par le séjour de Sainte-Odile, et dans l'enceinte d'une ancienne abbaye en ruines.

Je ne suis point fâché, que le cours naturel des choses m'ait amené à dire quelques mots de cet aide-de-camp du général Rapp, qui paraît avoir été, dans sa jeunesse, le type du chevalier sans peur et sans reproche. J'ai eu la bonne fortune de le rencontrer dans quelques salons, sept ou huit ans avant sa mort; à cette époque, il conservait encore sur sa figure virile, mais fatiguée par les privations et les dernières campagnes de l'empire, les traces de sa belle jeunesse. Bettina Brentano, la femme poète, avait vu Guillaume de Turckheim au moment de ses débuts dans la carrière des armes et dans le grand monde de Francfort; elle en parle, en termes qui feraient croire, de sa part, à une passion véhémente; mais tout en tenant compte de l'hyperbole, qu'affectionne Bettina, cette adoratrice de Gœthe, il en ressort que Guillaume de Turckheim avait hérité de toutes les grâces de sa mère, et que partout où il se montrait, il gagnait les cœurs par le triple charme de la beauté, de la bravoure et de l'entraînement affectueux.

L'union entre lui et son frère aîné a dû être intime; Frédéric avait les qualités solides, Guillaume les qualités brillantes; ils se complétaient. Aux environs de la révolution de Juillet, Guillaume de Turck-

Digitized by Google

heim mourut, assez jeune encore ; ce fut pour son frère un de ces coups dont les cicatrices restent toujours douloureuses et sensibles au moindre contact.

Lorsque l'événement historique, que je viens de rappeler, arriva, M. Frédéric de Turckheim était déjà mêlé aux grandes affaires publiques ; depuis six ans il faisait partie de la chambre des députés. Elu pour la première fois par ses concitoyens en 1824, il s'assit sur les bancs de cette gauche clairsemée, qui ne conservait plus au palais législatif que quinze ou vingt représentants, pour défendre le terrain légal de la charte.

Dans trente ou quarante ans, lorsque toutes les passions contemporaines seront éteintes ou amorties, on pourra juger avec calme l'attitude et le but de l'opposition parlementaire sous les Bourbons de la branche aînée. L'histoire dira, si pour arriver à de nouvelles destinées, il fallait continuer à faire table rase du passé. — Mais ce que je puis affirmer, dans les limites restreintes de mon récit biographique, c'est qu'au milieu de ce bataillon qui marchait à l'assaut malgré son petit nombre, M. de Turckheim était un homme convaincu et désintéressé. Avec la plupart de ses amis et de ses concitoyens d'Alsace, il voyait le salut, la gloire, la prospérité de la France dans le respect de la charte.

M. de Turckheim monta rarement à la tribune ; son organe était faible et faisait défaut à ses intentions et à sa capacité ; mais il eut sa place marquée dans le travail et la discussion des bureaux, où ses collègues le classèrent parmi les bonnes têtes et les membres laborieux. Pendant la session de 1828, il prit, avec M. Humann et M. le vicomte de Bussière la parole contre le monopole du tabac. C'était une thèse de conviction pour lui et pour eux ; sur ce sujet d'ailleurs le mandat des députés du Bas-Rhin était explicite, et ils ne pouvaient s'y soustraire ; mais convenons qu'au point de vue général, il n'y a guère d'impôt moins lourd que celui qui frappe l'usage du tabac ; l'abolition de ce monopole enlèverait d'ailleurs à l'Etat, au profit de quelques fabricants isolés, l'un de ses revenus les plus nets et d'une perception facile.

M. de Turckheim n'avait point appelé de ses vœux la révolution de Juillet ; mais il se rendit à son poste au moment de la crise ; il assista aux graves séances, qui aboutirent à la proclamation d'une nouvelle charte et à l'avènement d'une nouvelle dynastie.

Digitized by Google

Nommé, peu de mois plus tard, maire de Strasbourg, il résigna son siège à la chambre des députés, pour prendre possession, au sein de sa ville natale, du siège d'édile, qu'il avait peut-être ambitionné en silence, mais où il allait s'asseoir maintenant, pendant des années agitées et critiques.

L'administration municipale de Strasbourg est difficile en tout temps, au milieu des conflits confessionnels et des luttes de coterie; mais elle l'était doublement, au sortir d'une commotion aussi violente que l'avait été celle de Juillet; lorsque toutes les passions, toutes les cupidités surexcitées, toutes les ambitions locales, allaient se trouver en présence et rappeler au maire, s'il avait été tenté d'envisager sa position comme une sinécure, que la vie militante, autrefois exceptionnelle, serait l'existence journalière du magistrat municipal.

Quoiqu'il en soit, M. Frédéric de Turckheim s'achemina vers Strasbourg, avec beaucoup plus d'illusions qu'on n'en conserve d'habitude à l'âge auquel il venait d'atteindre. Il voyait devant lui un bien immense à faire; il pensait sans doute pouvoir réaliser tous les vœux de son cœur. Son entrée à Strasbourg fut une véritable ovation. Une foule d'habitants s'étaient portés à sa rencontre; sa voiture était escortée par des amis et des citoyens empressés; les fenêtres des rues, qu'il traversait, étaient garnies de spectateurs, qui saluaient son arrivée; et lorsqu'il tomba dans les bras de son vieux père, il put se dire à la fin de cette belle journée: Je n'ai point vécu en vain!

Ce fut le point culminant de sa vie; à partir de là, il fallait redescendre, et s'acheminer, par une pente fatale, vers le malheur et vers la tombe.

Ce n'est pas qu'il n'ait encore compté dans son existence, de belles journées, et qu'il n'ait réalisé, en partie du moins, dans l'administration municipale, de nombreuses améliorations; parmi les vingt dernières années de sa vie, il en est qui n'ont été que trop remplies. Mais lorsque les luttes sont journalières, lorsqu'il n'y a plus de temps d'arrêt, plus de calme, et surtout plus d'avenir, l'horizon s'assombrit, et l'on se prend à regretter le bonheur de ceux, qui meurent jeunes, avant que l'âge et l'adversité n'aient courbé leurs têtes.

La révolution de Juillet mit à l'ordre du jour la grave et insoluble question du paupérisme, ou, pour parler plus juste, cette question s'imposait d'elle-même à tous les fonctionnaires publics et à tous les penseurs, de même qu'elle n'a cessé de préoccuper toutes les âmes

Digitized by Google

charitables, depuis que le christianisme a jeté dans les cœurs la semence de la compassion en vue des souffrances du Christ. M. de Turckheim avait la fibre essentiellement sympathique; je l'ai déjà dit, ses préférences se seraient exclusivement appliquées à l'étude des sciences sociales, si l'amour filial ne lui avait imposé l'obligation de se faire banquier. Comme maire de Strasbourg, en face d'une population pauvre, qui allait en augmentant par la loi fatale attachée à la croissance des grandes villes, il chercha sur le terrain de la cité, confiée à ses soins, à réaliser une institution qui a eu, quoiqu'on en dise, d'excellents résultats; il fonda, à titre d'asile pour les pauvres, temporairement sans abri, sans travail et sans pain, la *maison de refuge*. De généreux citoyens s'associèrent à ses vues, et grâces à des souscriptions, puis au secours de la caisse municipale, on établit dans un corps de bâtiment, qui tient à la maison de correction, une espèce de succursale de l'hospice et de la prison, — séjour, où pouvaient *se réfugier* des indigents, qui n'étaient ni assez malades de corps pour entrer à l'hôpital, ni coupables d'un méfait passible de la loi, qui leur aurait ouvert les portes d'un pénitentiaire.

Avant de blâmer cet établissement, et avant d'énumérer les sommes qu'il a pu coûter à la charité individuelle et au budget communal, qu'on veuille bien réfléchir un seul instant aux âmes sauvées du désespoir, aux malheureux arrachés aux souffrances de la faim et à la tentation du vice; qu'on veuille bien se dire, que ce modeste asile, ouvert dans un coin perdu de la cité, a peut-être allégé plus de maux que telle institution analogue, prônée par les cent bouches de la renommée. Ou plutôt ne comparons point; ne dénigrons aucune tentative faite pour combattre l'ennemi commun de l'état social — la misère — mais bénissons les efforts des magistrats et des citoyens, qui, selon leurs forces et leurs ressources, cherchent à arrêter le développement d'une grande plaie toujours béante, à réparer, à étendre, si possible, la digue qui doit contenir les flots des colères populaires.

La maison de refuge, fondée par M. de Turckheim et ses collaborateurs, a été l'occasion d'une création plus récente, due à l'un de ses successeurs à la mairie de Strasbourg. M. Schützenberger, en fondant la colonie agricole d'Ostwald, a eu, dans le principe, l'idée d'y déverser tous les travailleurs valides de la maison de refuge. Un développement d'une autre nature a pu être donné à cette heureuse

Digitized by Google

fondation agricole ; et le refuge continue a subsister, mais avec les seules ressources de la ville.

M. de Turckheim s'appliqua, dans une autre direction encore, à travailler à la régénération de la classe pauvre, en dirigeant ses soins paternels vers l'éducation des enfants indigents. Au moment, où il prit en main la gestion municipale, il n'existait à Strasbourg que des écoles primaires, dites paroissiales, dont les élèves étaient tenus de payer aux maîtres une rétribution — modique sans doute — mais de nature cependant à empêcher les parents pauvres de faire donner à leurs enfants l'instruction élémentaire, qui seule constitue l'homme civilisé, et le distingue du sauvage et de la brute.

Avec le concours de la municipalité, et sous le patronage du maire, une société se constitua ; on parvint à fonder, dans trois quartiers, trois établissements qui renfermaient à la fois des salles d'asile, — appelées depuis écoles maternelles — et des salles pour les enfants d'un âge un peu plus avancé, des deux cultes et des deux sexes. L'instruction y fut donnée à titre gratuit — c'est l'air moral, c'est le pain intellectuel, que toute société, basée sur des principes chrétiens, doit à tous ses membres, dans un intérêt de conservation collective et individuelle.

L'administration de M. de Turckheim peut donc revendiquer à bon droit la fondation des salles d'asile à Strasbourg.

Depuis la retraite de ce maire, ces salles d'asile ont été déclarées communales, elles ont reçu une extension notable, et ont été fondues dans les anciennes écoles paroissiales.

M. de Turckheim eut à appliquer, dans le cours de son administration, la loi du 28 juin 1833 sur l'instruction primaire. Ici, ce magistrat, économe des deniers de la ville, paraît s'être préoccupé surtout du côté financier de la question ; les dépenses considérables, que l'exécution immédiate et littérale de la loi de 1833 aurait entraînées, le firent reculer. En partant de ce point de vue, il dut maintenir le *statu quo*, et il le fit en toute sûreté de conscience, car, il y a vingt-deux ans, les écoles paroissiales — du moins celles du culte protestant — passaient pour être établies sur un pied respectable. Il transforma donc simplement en écoles communales celles qui étaient annexées aux paroisses, et ne sépara pas subitement les deux sexes.

Je ne dois point cacher que dans cette circonstance on blâma vivement une mesure de son administration.

Digitized by Google

La loi de 1833 plaçait chaque école sous la surveillance d'un comité local, composé d'un ministre du culte, et d'habitants notables. Les anciennes écoles paroissiales protestantes, annexes de l'église, subventionnées par les fabriques d'église, étaient naturellement sous la surveillance des consistoires — réunions de pasteurs et de membres laïcs, qui gèrent les intérêts matériels et moraux des églises protestantes. Le maire de Strasbourg fit maintenir dans leurs attributions ces consistoires, et par cette décision, il assura, dans les comités locaux, à l'élément ecclésiastique une prépondérance, que la loi de 1833 n'avait pas entendu lui conférer.

Cette mesure, je dois le dire, pouvait être attaquée. Evidemment M. de Turckheim cherchait à établir une transition entre l'ancien ordre de choses et l'ordre nouveau. Son esprit était essentiellement temporisateur; les brusques innovations lui répugnaient.

En fait d'instruction publique, il a cependant introduit, de son chef, une autre innovation, en fondant l'école industrielle, qui, dans sa pensée, devait contribuer au perfectionnement de l'éducation professionnelle des artisans, en leur donnant des notions de dessin, de mathémathiques et de sciences naturelles. Le cours scolaire était calculé pour une série de trois ans. Les élèves, dont le chiffre ne dépassa jamais celui de quatre-vingts, se rendaient, au sortir de cette école, dans celle de Châlons; ou bien ils passaient, avec assez de succès, dans le commerce et dans l'armée.

Cet établissement à été supprimé. L'idée du fondateur répondait cependant à un besoin positif; il voulait combler une lacune, souvent signalée dans l'éducation publique en France, où il n'y avait alors que peu d'établissements intermédiaires entre l'instruction classique des lycées ou colléges, et l'enseignement élémentaire des écoles.

Il ne m'appartient pas d'examiner ici, pourquoi l'école industrielle n'a point prospéré à Strasbourg, pourquoi elle n'a pas eu le développement fécond, auquel son fondateur s'attendait peut-être. Il en est des tentatives de cette nature, exactement comme des semences déposées dans le sein de la terre; tous les germes ne sont pas destinés à fleurir et à porter des fruits.

Une partie exemplaire de la gestion municipale de M. de Turckheim, ce fut la comptabilité. Grâce aux économies et au contrôle sévère, qu'il introduisit dans les deniers communaux, il put appliquer des sommes notables à l'embellissement et à l'assainissement de plu-

Digitized by Google

sieurs quartiers. Il a, sous ce rapport, donné aux travaux publics de la commune, cette impulsion vitale, que ses successeurs ont fidèlement suivie depuis; et quoiqu'il soit difficile, pour ne pas dire impossible, de faire subir à Strasbourg une métamorphose complète, qui lui donnerait l'aspect de ce qu'on est convenu d'appeler une belle ville, ce n'est que justice d'affirmer que depuis une vingtaine d'années la plupart des façades hideuses dans les rues principales ont disparu. A Strasbourg, ce n'est point la bonne volonté, ni le bon goût qui manquent, ce sont les grandes fortunes qui font défaut, et qui limitent la velléité des reconstructions.

Pendant que M. de Turckheim appliquait ainsi ses soins journaliers à l'ensemble et aux détails de l'administration municipale, il assista régulièrement aux sessions du Conseil général du Bas-Rhin, qui le nomma quatre fois son président, et il succéda, vers la fin de 1831, aux fonctions de son père, comme président du directoire et du consistoire général de l'église protestante dite de la confession d'Augsbourg.

Au bout de quatre ans de cette gestion cumulée, il dut se convaincre que ses forces lui feraient défaut. En Juillet 1835 il résigna ses fonctions de maire de Strasbourg (1), et s'adonna presqu'exclusivement à l'administration de l'église protestante. (2)

Ici je devrais, pour faire connaître M. de Turckheim dans toutes les directions de son activité, aborder un sujet aride, auquel des personnes étrangères et indifférentes au mouvement des idées religieuses dans les cultes non catholiques, ne prendraient pas même un intérêt de simple curiosité.

Je crois prudent d'y renoncer, parce que ce serait ou prendre en traître les lecteurs, qui appartiennent à cette catégorie, ou les forcer de tourner les pages suivantes. Je me bornerai à donner une idée des difficultés, avec lesquelles M. de Turckheim eut à lutter dans cette position, et qui contribuèrent à assombrir la fin de sa carrière.

La gestion administrative des affaires de l'église de la confession d'Augsbourg est confiée à un directoire, composé de cinq membres.

(1) Ses concitoyens lui offrirent, l'année suivante, une coupe ciselée par Kirstein, comme témoignage de gratitude et d'affection.

(2) En 1836 et 1837 M. de Turckheim siégea encore à la chambre des députés; c'était pour la quatrième fois qu'il avait accepté ce mandat, pour défendre nos intérêts municipaux à Paris.

Digitized by Google

On a souvent comparé le président du directoire à un évêque; c'était, surtout avant le décret du 26 mars 1852 qui a modifié l'organisation de l'église protestante en France, une assimilation imparfaite; il n'en avait ni les attributions, ni l'influence toute-puissante sur le clergé; le président est un administrateur laïc, très-haut placé, entouré de considération, parce que, de fait, il se trouve à la tête d'un département de près d'un demi-million d'âmes; mais il ne pouvait, comme un évêque, transférer des ecclésiastiques d'une paroisse dans une autre; dans le moindre de ses mouvements, il était arrêté soit par les consistoires, soit par le gouvernement lui-même. L'autonomie des églises locales et le principe d'opposition, inhérent au protestantisme, élevaient une barrière, difficile à franchir, devant tout président qui aurait cherché à asseoir son autorité ou son influence sur une autre base que celle de l'ascendant moral et individuel.

En tout état de cause le président du directoire est entouré, dans sa marche, par des considérations sans fin; il a des intérêts compliqués à ménager, tandis qu'un évêque n'a de compte à rendre, pour la plupart de ses actes, qu'à sa conscience et au souverain pontife.

On le voit, la position n'était point égale; et cependant la communauté se sentait toujours portée à imputer au président tout retard apporté aux améliorations, toutes les méprises, toutes les erreurs, inévitables dans une grande administration, qui n'a ses coudées franches ni vis-à-vis de ses subordonnés, ni vis-à-vis du pouvoir supérieur.

A l'époque où M. de Turckheim entrait en fonctions, l'église protestante commençait à être travaillée par un mouvement, qui s'est montré à la surface seize ans plus tard seulement, mais qui n'existait pas moins à l'état d'agitation latente pendant toute la durée de son administration.

La loi organique du 18 germinal an x qui régissait les églises protestantes, était jugée défectueuse par les membres zélés de la communauté; on aurait voulu qu'une part plus large fut faite aux fidèles dans les corps qui surveillent et administrent leurs intérêts; on aurait désiré, par exemple, que les conseils presbytéraux — institution analogue aux conseils de fabrique catholiques — fussent légalement reconnus et investis d'attributions administratives; que les consistoires fussent le produit d'une élection moins illusoire; que le consistoire général (espèce de conseil général) fut composé d'un plus grand

Digitized by Google

nombre de membres et qu'il fût plus régulièrement convoqué ; enfin que le mode d'élire les pasteurs fût changé, pour laisser moins de chances à la faveur ou aux influences locales.

Ces demandes n'étaient pas aussi nettement formulées dès le principe ; cependant M. de Turckheim avait fort bien deviné la tendance de ce mouvement et il s'en était préoccupé, non qu'il repoussât les innovations, mais parce qu'il pressentait la lutte, qu'il s'agirait d'engager avec le gouvernement de Juillet, pour obtenir ces modestes concessions.

Il était jaloux de maintenir, au-dessus de toute atteinte, les droits du directoire dont il était le président. Par un contraste assez bizarre, M. de Turckheim, qui, dans sa carrière municipale, avait dû plus d'une fois entrer en lutte, en sa qualité d'homme de la cité, avec le préfet, l'homme du département et du ministère, M. de Turckheim, à peine chef administratif de l'église protestante, cherchait par devoir, par conviction et par nécessité, à ramener, autant que possible, toutes les affaires au directoire ; il faisait, ce que fera toujours tout homme capable, placé à la tête d'une administration : il centralisait.

Dans les questions disciplinaires, qui se présentaient de loin en loin, il était indulgent ; d'abord, parce que son caractère bienveillant le poussait sur cette pente, et parce que la loi ne lui laissait que le choix entre l'indulgence ou une excessive sévérité.

Tandis qu'il cherchait à s'identifier ainsi de plus en plus avec les intérêts du protestantisme, au moment où il pénétrait dans ces questions complexes, obscurcies ou entravées dans leur solution par des tendances contraires, une catastrophe, qui depuis quelque temps le menaçait, fondit sur lui ; la maison de banque, dont il était l'un des gérants, interrompit ses paiements.

Je renonce à scruter ou à dépeindre ce qui a dû se passer alors dans l'âme de M. de Turckheim.

Il supporta son malheur, en songeant à sa famille dont il était le soutien, et, quoique sexagénaire, il retrouva sa vigueur de jeune homme, pour faire face aux exigences de ce moment critique, pour élucider ses affaires litigieuses, sauver les débris du naufrage, et continuer à remplir les devoirs de sa position officielle, son dernier abri contre l'adversité.

Pendant les deux premières années, qui suivirent cette secousse, aucun symptôme extérieur ne trahit le mal secret, dont il était rongé ;

Digitized by Google

la tristesse, compagne naturelle de l'âge et des souffrances morales, était empreinte sur ses traits; mais il n'avait pas sensiblement vieilli, lorsque l'année 1844 apporta tout à coup un changement notable dans l'état de sa santé; les médecins lui commandèrent le séjour du midi, s'il ne voulait succomber à une mort à peu près certaine. Alors seulement on put s'apercevoir à quel point tous les ressorts de son organisation avaient été brisés, sans que jamais une plainte vive eût trahi, devant ceux qui l'approchaient, le mal, dont il était rongé.

Dans l'administration ecclésiastique, il avait de plus été obligé, depuis dix-huit mois, de faire face à des luttes irritantes. En 1842 et 1843, la querelle des églises mixtes avait agité l'Alsace; le chef de l'administration avait énergiquement défendu un terrain vivement attaqué; et ces luttes confessionnelles, qui, comme les luttes politiques auraient altéré ou épuisé un tempérament robuste, venaient ébranler un corps, qui pliait déjà sous le fardeau de l'âge et d'une cruelle infortune.

Je m'écarterais beaucoup trop de mon sujet spécial, si je voulais entrer dans les détails de ce litige entre les deux cultes sur la cojouissance *du chœur*, dans les églises où catholiques et protestants viennent adorer le même Dieu. J'étais persuadé, à cette époque, que l'on pourrait s'entendre, avec quelque tolérance, de part et d'autre. Je n'ai plus cette conviction aujourd'hui. Le dogme de la présence réelle transforme le chœur d'une église en sanctuaire; et le prêtre doit désirer que ce sanctuaire soit rendu inabordable aux laïcs, à quelque confession qu'ils appartiennent. A l'avenir, le seul moyen de prévenir des contestations sera de construire, dans les communes mixtes, des églises séparées pour chaque culte, au fur et à mesure que les ressources communales permettront cette dépense. Peut-être, en adoptant, il y a dix ou douze ans ce principe posé dans le concordat, aurait-on enlevé à la polémique engagée dans les journaux de la localité son caractère acrimonieux.

Quoiqu'il en soit, le chef de l'administration protestante, recueillit, dans cette guerre de pamphlets, sa part de déboires.

Il partit, comme je viens de le dire, pour le midi de la France, parce qu'un hiver de plus dans cette atmosphère physique et morale, aurait mis fin à sa carrière. Huit mois passés aux environs de Toulon, dans une campagne isolée, avec sa famille, loin des souvenirs cuisants, en-dehors des préoccupations de chaque jour, ranimèrent pour quel-

Digitized by Google

ques années encore cette santé chancelante. Il revint, pour retrouver de nouvelles luttes ; car les voix, qui demandaient une réforme dans la loi de germinal devenaient de plus en plus pressantes et plus vives ; elles se créèrent à la fin un organe dans un journal hebdomadaire, rédigé par une main habile, avec une verve infatigable, et déversant le blâme sur le directoire et sur son chef, tandis qu'il aurait été plus juste de faire remonter plus haut la responsabilité des tergiversations et des fins de non-recevoir.

A l'entrée de l'hiver 1847, les symptômes du mal chronique dont M. de Turckheim était atteint, devinrent de nouveau plus alarmants ; il lui fallut, une seconde fois, s'acheminer vers un ciel plus doux. Il le fit, la mort dans l'âme, car il venait de perdre une fille adorée, qui était allée comme lui, chercher la santé dans le midi, et qui s'était lentement éteinte au pied des Pyrénées.

Cette fois, M. de Turckheim chercha un asile, à l'extrémité de la Provence, dans la petite ville de Cannes ; mais à peine eut-il goûté, au fond de ce golfe déjà tout italien, quelques semaines de repos et de bien-être relatif, que la terrible explosion de Février vint l'y troubler.

Un événement local, inaperçu dans cette grande commotion, mais très-significatif pour l'église protestante, s'était produit à Strasbourg à la suite des journées de Février. Le directoire était sans chef ; une commission administrative vint s'installer à l'hôtel du directoire, sous le nom de commission directoriale provisoire.

Cette prise de possession a été diversement jugée ; aux uns, elle a paru commandée par des circonstances majeures ; aux autres, elle a semblé un acte violent et injustifiable.

La commission intérimaire se justifia par ses actes ; elle réunit peu à peu l'assentiment de presque tous les consistoires, et respecta la position de M. de Turckheim ; mais il n'était pas au pouvoir des membres de la commission d'émousser la pointe douloureuse de cet événement ; il est facile de s'imaginer quelle impression dût produire la nouvelle du 10 mars sur le fonctionnaire et sur l'homme, qui, dans son for intérieur, pouvait se donner le témoignage de n'avoir point démérité, et qui persistait, avec une illusion touchante, à croire que Dieu lui rendrait assez de forces et de santé, pour diriger, lui seul, vers le port la barque confiée depuis seize ans à ses soins intelligents.

Il suivit, pas à pas, de loin, avec un intérêt paternel, les travaux

Digitized by Google

de la commission et il eut la satisfaction d'apprendre que justice pleine et entière était rendue à l'ordre rigide, qui avait signalé son administration.

Quant aux changements d'organisation demandés et formulés par une assemblée de délégués des consistoires (en septembre 1848), il n'en fut ni étonné, ni peiné ; peut-être n'avait-il pas jugé nécessaire une refonte aussi radicale de la loi de germinal; mais, je l'ai déjà dit, il voulait sincèrement des réformes notables; et ce fut un des déboires de la fin de sa vie, d'avoir vu d'autres mains préparer un travail, dont les premiers linéaments formaient aussi, depuis des années, les contours de son propre programme.

Mais hélas ! pour lui plus d'autre mission, que celle de lutter avec la souffrance. Dans l'hiver de 1848 à 1849 il avait été rejoint à Cannes par l'un de ses frères, par le colonel Henri de Turckheim ; il le vit mourir à ses côtés. De ce moment il fut travaillé par l'irrésistible désir de rentrer dans ses foyers, de revoir le ciel natal, de respirer, au risque d'y périr, l'air qui descendait des Vosges, et d'apercevoir à l'horizon les forêts du Rhin. Au printemps de 1850, cette impérieuse anxiété des exilés mourants, qui les rappelle vers le séjour, où était placé leur berceau, ne permit plus ni objection, ni prière ; il revint, se ranima en serrant des mains amies, et prit part aux négociations, qui devaient amener l'installation d'un nouveau directoire.

A la fin d'octobre, il résigna officiellement ses fonctions actives, et accepta la présidence honoraire, mais ce dernier acte avait brisé ses forces ; il s'alita, pour ne plus se relever, à l'hôtel du directoire; et par une coïncidence vraiment tragique il expira, le 10 décembre, à sept heures du soir, dans le moment même, où la commission directoriale, réunie dans le même hôtel, terminait sa dernière séance, et résignait, après trente-mois d'exercice intérimaire, ses pouvoirs entre les mains d'un nouveau président.

Les membres de la commission, sur le point de se séparer, apprirent, muets de surprise et de douleur, que le président honoraire du directoire, venait de faire ses adieux à sa famille éplorée, et de rendre son âme au Seigneur de toutes les communautés chrétiennes.

Par une autre coïncidence bizarre, le consistoire général, convoqué par décret du président de la République, allait se réunir deux jours plus tard, dans le même hôtel, et put, immédiatement après son installation, rendre les derniers honneurs à son ancien chef, qui

Digitized by Google

avait si ardemment désiré que cette assemblée pût travailler, sous sa direction, à la refonte des institutions protestantes.

Le ministre de l'Evangile, qui prononça sur son cercueil la dernière prière, a pu dire de lui avec vérité, « qu'il avait bravement porté sa croix. » Hélas ! oui, M. de Turckheim est du nombre de ces natures, que le ciel charge d'un lourd fardeau, comme s'il voulait éprouver leurs forces, et qu'il rappelle dans son sein, lorsqu'épuisées, elles lui demandent grâce, et aspirent à un asile dans les demeures éternelles.

M. de Turckheim cependant aurait désiré vivre, vivre pour les siens; mais sa résignation personnelle fut complète. Il était mûr pour une meilleure existence.

En tête de quelques notes biographiques, tracées de sa main à l'usage de sa famille, il a écrit les lignes suivantes, qui le caractérisent dans ses dernières préoccupations ;

« Atteint par le malheur, vers la fin d'une longue et honorable « carrière, inquiet de l'avenir de ma veuve, de mes enfants, que j'ai « la poignante douleur de laisser sans appui, sans fortune; je recueille « les seuls débris qui soient à sauver du naufrage, les souvenirs d'une « vie pure, utile, dévouée au bien-être de mes compatriotes. Je les « recueille comme le patrimoine acquis à mes enfants, le seul que je « puisse leur léguer encore.... Les rivalités politiques s'éteignent, les « dissentiments religieux se calment, alors que l'adversaire conscien- « cieux est appelé devant Dieu à rendre compte de la pureté de ses « intentions..... Après ma mort on me rendra justice. »

L. Spach,
Archiviste en chef du Bas-Rhin.

Digitized by Google

ESQUISSES HISTORIQUES

DE L'ANCIEN

COMTÉ DE FERRETTE.

Suite (*).

Avant de creuser plus loin dans les couches profondes de l'histoire, jetons un coup-d'œil rapide sur les faits qui se sont accomplis dans la famille de Ferrette depuis le commencement du treizième siècle jusqu'en 1275, époque de la mort du comte Ulrich. L'explication du mystère qui couvrait la mort de Frédéric II m'avait amené à anticiper sur les événements. Je reprends le fil de ces événements pour épuiser en un résumé succinct l'historique de notre famille seigneuriale; car j'ai hâte d'arriver aux institutions qui touchent à l'époque moderne. Là réside, en effet, le véritable intérêt de l'histoire. C'est la formule sous laquelle se sont traduites dans l'existence sociale d'un peuple des coutumes barbares dans le principe, épurées peu à peu par les enseignements de l'expérience, affranchies des langes du servage, arrivées par le progrès lent des siècles, par le creuset du malheur comme par l'influence des jours calmes, à refléter l'esprit des masses, à nous donner la mesure de leur sens moral, à nous initier enfin à la vie intime d'une société organisée et à nous présenter le tableau pittoresque

(*) Voir les livraisons d'avril 1853, page 145, et juin et juillet, page 293.

Digitized by Google

de ses vieux usages. Ces matériaux inédits, je les possède et je suis heureux de pouvoir les publier dans leur forme curieuse et originale. On me pardonnera donc de ne point m'appesantir en longs développements sur l'histoire des personnages qui ont eu successivement en mains les destinées du comté. Je me renfermerai ainsi exclusivement dans mon titre qui n'a promis que de simples esquisses. C'est épargner au lecteur l'ennui d'une narration qui parfois serait froide comme un procès-verbal, aride et incolore comme une étude chronologique.

Reprenons les faits. L'abbaye de Lucelle, dont la fondation remonte à la même époque que celle du comté de Ferrette, joua dès le principe un rôle important dans l'histoire du pays. Elle sut, par l'influence de ses abbés, qui tous appartenaient à des familles considérables, enrichir son domaine temporel de larges concessions et d'importants priviléges. Les manuscrits des moines Buchinger et Walch, très-attentifs à noter tout ce qui constituait la richesse du couvent, nous en ont conservé dans de gros volumes l'opulent inventaire. Berthold d'Aurach, beau-frère de Frédéric II, tenait en 1225 la crosse abbatiale de Lucelle. Des intérêts de succession avaient jeté dans leurs relations la pomme de discorde. Comme gage du rétablissement de la bonne intelligence, Frédéric concéda la même année à l'abbaye, par un acte daté d'Altkirch (1), une partie des priviléges attachés à sa propre autorité, savoir, le droit de lever les dîmes et les prémices des terres acquises et à acquérir dans son domaine, le droit de pâturage pour toute espèce d'animaux, le droit de chasser les bêtes fauves et les oiseaux, le droit de pêche, celui d'exploiter les mines et de fondre le minérai (2), de battre petite et grande monnaie, toutefois à la marque de l'empire (3), de conférer des armoiries de famille avec écussons droits et renversés, selon la coutume de l'empire romain; le droit de percevoir les tailles, les péages, l'impôt connu vulgaire-

(1) TROUILLAT. *Monum. de l'hist. de l'évêché de Bâle*, I, p. 504. — SCHŒPFLIN, *Alsat. Illust.* II, p. 610.

(2) A la place même où existait jadis l'abbaye de Lucelle s'élève aujourd'hui une grande usine métallurgique dont l'exploitation fournit au commerce une masse de fonte et de fer forgé. Dans la cuisine de l'ancien couvent on voyait une borne en fer indiquant la ligne séparative de la France d'avec la Suisse.

(3) Schœpflin a donné dans ses planches numismatiques un spécimen des monnaies frappées par Ulrich II. Il n'existe plus de monnaies des autres comtes, ou s'il en existe, elles sont devenues très rares. On voit au château de Ferrette un

Digitized by Google

ment sous le nom d'*Ungelt* (1) et tous autres impôts assis sur leurs terres et possessions. Le comte affranchissait le couvent de toutes charges de la même nature imposées dans le rayon de ses propres domaines ; il accordait de plus aux abbés le droit de nommer des tabellions (2), de légitimer les enfants nés hors mariage (3) et en général tous droits régaliens, droits de grâce et autres encore. Notons en passant qu'il est dit très-sérieusement dans la charte d'octroi que Berthold, en acceptant ces conditions d'arrangement, se préoccupait plutôt des intérêts célestes que des biens terrestres (4). Cet esprit d'humilité chrétienne était très accommodant.

S'il est vrai, comme le prétendent certains historiens légèrement satiriques, que cette grasse maison de Citeaux ne s'appliquait point à justifier d'une manière constante dans la pratique l'ascétisme tout monacal de son chef, il n'en est pas moins vrai pourtant qu'elle fut un asile généreux pour quelques uns de ces hommes inconnus qui, sous le froc, entretenaient le feu sacré des arts et des sciences. Une preuve qu'elle sut dignement apprécier les merveilles artistiques, c'est la collection de chefs-d'œuvre de tout genre qu'elle avait réunis à grands frais et qui, à la dissolution de la communauté, se sont éparpillés en tous sens. De ces chefs-d'œuvre il en existe encore recueillis par des mains pieuses. A leur tête je placerai un des plus beaux morceaux de sculpture du seizième siècle, mutilé par le vandalisme des époques orageuses, mais beau malgré ses cicatrices. Je me réserve d'en parler dans la suite de ce travail.

Vers la fin du douzième siècle Lucelle possédait un de ces patients artistes qui passaient leur vie à écrire et à illustrer de vignettes ces précieux missels devant lesquels notre admiration s'incline. Il avait nom frère Helinandus. Une lettre de 1196 transcrite par Walch dans

---

bel écu d'argent frappé à l'effigie de Ferdinand, archiduc d'Autriche, avec cet exergue : FERDINANDVS D : G : ARCHIDVX : AVSTRIÆ. DVX.BVRG. LAND. ALSA. COM. PHIRT. C'est le même que Schœpflin a fait graver sur sa planche II.

(1) Corruption du mot *Ohm-geld*, droit de mesure ou droit d'octroi pour les liquides.

(2) Ce mot correspond au mot *notaire* d'aujourd'hui.

(3) C'est là certes un singulier privilége et qui doit ne pas se rencontrer souvent dans les documents historiques.

(4) *Dominus Bertholdus Abbas, qui cœlestem magis quam terrestrem substantiam præ oculis habebat.*

Digitized by Google

son livre intitulé *Miscellanea Luciscellentia* (1) nous apprend que Conrad de Ratolsdorf, alors abbé du couvent, prêta aux moines de Saint-Urbain un missel nouveau écrit par ce frère et tellement remarquable, paraît-il, que l'abbé crut devoir accompagner son envoi de ces mots enthousiastes : « Réjouissez-vous de pouvoir chanter dans une pareille « œuvre un nouveau cantique au Seigneur. » (2) Ce livre, comme tant d'autres monuments du moyen-âge, a disparu. Un autre chef-d'œuvre de ce genre, mais infiniment plus remarquable encore, la fameuse Bible donnée par Charlemagne aux chanoines de Moutiers-Grandval (3), eut d'étranges destinées. Enfouie dans un grenier à Delémont, à l'époque de la révolution de 1789, elle fut vendue à un riche habitant de cette ville pour 24 batz (3 fr. 60 c. !...). Celui-ci, en fin appréciateur, la vendit en 1820 au prix de 12 louis, à un israélite qui, à son tour, céda le chef-d'œuvre, moyennant un modeste bénéfice de cent pour cent, à un antiquaire de Bâle, M. de Speyr dont le cabinet est connu de tous les amateurs. Tout le monde a pu voir cette Bible en 1834, exposée publiquement à Bâle. Après une tentative infructueuse auprès de Charles X, qui ne voulut en donner que 60,000 fr., son heureux possesseur la céda au Musée britannique. (4) Ce chiffre prouvera la valeur qui s'attache de nos jours à ces travaux de patience qui, non seulement, étaient de remarquables œuvres d'art, mais encore de remarquables œuvres de foi.

Entrons un instant dans la cellule du pauvre moine qui consacre sa vie entière, une vie toute d'abnégation, à répandre les livres saints dans cette belle écriture gothique ; vrai caractère monumental, qui laisse loin derrière lui le caractère romain. Suivez du regard notre artiste calligraphe moulant avec une attention religieuse les lettres de la porole sainte, tirant de ses coquilles de couleurs les teintes les plus vives, les nuances les plus riches pour faire ressortir la majuscule

(1) Il se trouve un volume de cet ouvrage manuscrit à la bibliothèque du couvent de Notre-Dame-de-la-Pierre, un autre à la bibliothèque de Porrentruy, et un troisième entre les mains de M. Quiquerez, déjà nommé.

(2) *Ex eo in voce exultationis altissimo jubilato cantantes Domino canticum novum.*

(3) Ce lieu est situé près des gorges de Moutiers si célèbres par leur aspect grandiose et pittoresque

(4) M. de Speyr a conservé quelques calques des pages les plus importantes de cet ouvrage.

Digitized by Google

qui dit au regard de s'arrêter, car cette majuscule c'est la première lettre d'un nom que l'âme épèle avec transport, c'est le nom du Seigneur. Voyez-le maintenant comme il concentre ses soins sur la lettre initiale d'un chapitre, voyez ces fleurs, ces feuillages, ces arabesques, ces méandres, ces entrelacements, ces spirales, ces ramages, ces festons, toute cette fantasque mosaïque brillant sur fond d'or et d'azur comme le rubis ou l'émeraude ou le saphir dans l'écrin du lapidaire; et, dans la lettre qui trône au milieu de son entourage luxueux, une tête à auréole, une de ces bonnes et douces figures d'anges comme le moyen-âge seul savait les peindre; ou bien encore, ne voyez-vous point s'enrouler dans les plis de l'arabesque les anneaux écailleux d'un dragon, ou cligner sournoisement le regard sataniqne du tentateur? L'esprit des ténèbres au mileu des splendeurs de l'art religieux, le ricanement du démon contrastant avec le sourire de l'ange? Ce n'est pas tout encore : cette belle feuille de vélin va se couvrir de bien d'autres merveilles. Chaque page du livre va s'enchâsser dans de nouvelles splendeurs. Admirez ici la fécondité d'imagination de l'artiste : il va mettre son esprit à la torture pour vous composer à perte de vue des centaines d'encadrements différents : son imagination toujours fraîche et toujours pure va verser ses trésors dans une masse de sujets dont la Bible et l'Evangile fourniront la matière : elle demandera à l'outremer ses nuances les plus suaves, au carmin ses tons les plus splendides, au vermillon ses effets les plus vifs, à l'or et à l'argent leurs plus chatoyants reflets, pour soutenir l'harmonie de l'immense composition. Vous connaissez l'art mauresque, cher lecteur; vous avez admiré les prodiges de cette imagination puissante qui a produit l'Alhambra et la mosquée de Séville; vous avez vu la dentelle de ses arabesques et toute l'élégance orientale et tout le luxe féerique de ses sculptures. Mais votre regard n'a-t-il pas été frappé d'une certaine froideur qui règne dans ce riche ensemble? n'a-t-il pas senti quelque chose comme une impression de tristesse qui révèle l'absence de la nature animée? La vie ne circule que difficilement dans un art qui, comme l'art arabe, proscrit la représentation des êtres vivants. Ah! que l'art chrétien lui est bien supérieur! Tournez les feuillets du livre dont nous avons vu la riche ordonnance, et dites-moi si, dans cet enchaînement de toutes les scènes de la création qui sert de cadre à l'épopée religieuse, notre âme toujours avide de merveilleux, ne trouve point sa satisfaction à voir à côté du texte sacré la figure du

Digitized by Google

héros qui l'inspire ? Tournez, tournez toujours, notre artiste n'a point encore épuisé ses ressources. Il veut infuser son âme tout entière dans cette œuvre de sa vie : il vous réserve au détour de chaque feuille de nouvelles surprises. Quand vous aurez parcouru ce long travail qui lassera vos yeux avant de lasser votre admiration, vous vous demanderez peut-être par quels prodiges de patience cet homme en est venu à élever un pareil monument ; comment cette persévérance fiévreuse a pu se soutenir pendant tant d'heures et tant d'années sans faiblir, sans même laisser apparoir la moindre inégalité d'humeur sur ces pages si sereines et si pures, comment il se fait que la plus robuste patience ne se soit point découragée devant cette effrayante addition de caractères, de lignes et de pages, devant des centaines de mille, que dis-je ! devant des millions de lettres gothiques juxtaposées avec une netteté à défier l'imprimerie et la gravure. Ce secret, c'est la foi qui vous le dira. C'est que dans cette composition qu'il poursuivait avec un magique entraînement, notre pauvre moine voyait plus qu'une œuvre d'art, il y voyait le salut de son âme, l'espérance de sa vie future. Chaque lettre, dans sa croyance, devait effacer une faute, lui valoir une grâce devant le souverain juge. Œuvre de mortification et non de vanité humaine, quand le livre était parvenu à sa dernière page, quand la plume était tombée, quand le froid de la mort avait saisi la main de l'artiste, quand cette imagination brillante s'était éteinte pour toujours, il ne restait pas même un nom, pas même une initiale trahissant ce nom au coin du titre, pour permettre aux générations futures de personnifier dans leur admiration, l'existence de l'auteur. Les siècles passent et le livre reste : on le dirait prédestiné à une éternelle jeunesse, tant son coloris a conservé sa fraîcheur native, et pourtant ce livre que vous admirez dans les bibliothèques, il a l'âge des cathédrales. Demandez à l'histoire de ces colosses de pierre le nom du Titan chrétien qui en fut l'architecte. L'histoire, souvent, ne vous répondra pas ; elle n'a jamais pu trouver le nom de quelques uns de ces *barbares sublimes*.

Mais je me lance dans une digression par trop prolongée à propos des œuvres du moyen-âge. Quand le hasard me fait rencontrer une fleur sur l'âpre sentier de l'archéologie, je me hâte de la cueillir et d'aspirer son parfum. Assez d'incidents funèbres viendront assombrir encore ce récit, pour que je ne me fasse pas un plaisir de communiquer au lecteur les impressions douces et calmes que je ressens moi-

Digitized by Google

même en présence d'une œuvre d'art ou d'intelligence qui vient se placer sur mon chemin comme pour reposer le regard.

L'histoire du comté de Ferrette au treizième siècle n'est qu'un tissu de luttes incessantes dans lesquelles les hauts dignitaires de l'Eglise, les légats du pape et les préfets de l'empereur intervenaient comme médiateurs. Nous voyons en 1226 le comte Frédéric II conclure un traité de paix avec Richard comte de Montbéliard qui posa comme condition d'arrangement le mariage de son fils Tierry III avec Adelaïde, fille de Frédéric qui lui donne en dot 50 marcs d'argent. Par le même acte le comte de Ferrette renonce à ses droits sur le château de Belfort et se soumet, pour acquérir l'avouerie de Delle, à payer à Richard 200 marcs d'argent ou à détruire le château de Montfort. (1)

Dans la lutte soutenue par Ulrich en 1232 contre l'évêque de Strasbourg, au sujet des domaines d'Eguisheim, le chevalier Rodolphe de Soyhières avait pris le parti de l'évêque. Nous avons vu plus haut la terrible vengeance qu'Ulrich sut tirer de cette défection de son vassal, en l'assassinant du même poignard qui avait tué son père. Ce même Ulrich, pour scellier sa bonne amitié avec l'évêque Henri de Bâle, renouvela solennellement à Meyenheim dans un plaid présidé par le landgrave Albert de Habsbourg, le 25 janvier 1233, la donation qu'il avait faite à l'évêché avec feu son père, des fiefs de Dirlinsdorff et de Wolschwiller. Poussant la dissimulation à un rare degré d'impudence, il mentionne dans l'acte que cette donation est faite pour honorer la *bienheureuse mémoire* de son père. Son frère Berthold, alors chanoine de la cathédrale de Bâle, et ses chevaliers ministrants Conrad ou Cuntzelin d'Eptingen, Hugues d'Illzach, Henri de Ferrette et Wetzel de Flachslanden, stipulent avec lui dans le même acte. Nous y voyons figurer également un autre des frères d'Ulrich, le comte Albert, dont l'histoire n'a conservé qu'un faible souvenir. Une condition est toutefois imposée à cette donation, c'est son homologation définitive par Louis le Grimmel, par Albert et par toutes les sœurs du comte, à ce dûment autorisées par leurs maris, pour parler le langage de palais moderne. Chose curieuse que cet acte du parricide Ulrich : il a soin d'y rappeler que son frère Louis, cet innocent qui porte la peine du coupable, est proscrit et noté d'infamie. (2)

---

(1) SCHŒPFLIN. — *Alsat. dipl.*, I, p. 355.

(2) *Promisimus quòd Ludewicum qui nunc proscriptus est, si infamia, qua labo-*

Digitized by Google

A dater de cette époque le démembrement du comté commence. L'évêché de Bâle, les abbayes environnantes s'en font attribuer successivement quelques lambeaux. En 1232, la comtesse Stéphanie avait donné à l'évêché les dîmes qu'elle prélevait dans le village de Saint-Léger. (1) L'abbaye de Bellelay acquit en 1233 du comte Louis une maison sise au château de Porrentruy, moyennant l'engagement d'y construire une chapelle. (2) Une transaction amiable conclue en 1234 (3) vint fixer définitivement les droits respectifs du comte et de l'évêque sur les domaines litigieux de l'Ajoie et du Salignon, sujet de la querelle qui avait amené la catastrophe de 1232. Entr'autres stipulations intéressantes nous y remarquons ce qui suit : Les habitants du faubourg de Ferrette (4) et du village de Rædersdorf étaient tenus à une égale sujétion envers l'évêque et les comtes; les fonctionnaires de l'évêché, dans le pays d'Ajoie, devaient fournir un repas à l'évêque chaque fois qu'il irait rendre visite à l'archevêque de Besançon. Pour indemniser l'évêque des dépenses auxquelles il était assujetti chaque fois que l'empereur ou le roi viendraient visiter la ville de Bâle, ses sujets d'Ajoie, de Salignon et de Rædersdorf lui devaient une contribution de quatre pièces d'argent dites *monnaies du roi*. L'évêque avait le droit de nommer des maires dans ces trois localités; ces officiers, après collation de leurs titres, étaient tenus de se présenter devant les vidames ou avoués de l'évêque chargés de les investir de leurs pouvoirs moyennant une finance égale à celle qu'avait reçue l'évêque pour la nomination. Le maire devait être nécessairement choisi dans la circonscription de l'avocatie. Il était chargé de rendre la justice, à l'exclusien des celleriers de l'évêque et de l'intendant du comte. S'il se présentait des cas excédant la compétence des maires, l'affaire devait être jugée par celui des deux, du comte ou de l'évêque qui, le premier, aurait été saisi du litige; les amendes leur appartiendraient dans ce cas par portions égales. Chaque fois que l'évêque ou le comte se rendraient dans l'un ou l'autre des lieux précités, le maire devrait

rat, purgatus, reconciliatus fuerit... ad hoc inducamus cum effectu. — TROUILLAT, *Monum. de l'hist. de l'évêché de Bâle*, I, p. 528.

(1) *Ibid.* I, p. 524.

(2) *Ibid.* I, p. 529.

(3) *Ibid.* I, p. 533.

(4) C'est la première fois qu'il est fait mention de la ville de Ferrette dans l'histoire.

Digitized by Google

faire fournir par les habitants de l'endroit le foin et la litière pour les chevaux et la volaille pour la table du seigneur. L'avoué devait faire défense formelle aux hommes de son avocatie de contracter mariage avec les femmes sujettes au seigneur. Toutes les amendes prononcées dans les dites mairies seraient partagées, chaque année, par moitié entre les deux seigneurs, à l'exception toutefois de celles prononcées au plaid général et qui appartiendraient intégralement au comte. Les voleurs ne devaient être livrés à ce dernier qu'après avoir passé par la justice épiscopale.

Comme nous l'avons vu déjà, les comtes de Ferrette étaient parents de ceux d'Eguisheim et avaient hérité en 1144 une partie notable de leurs domaines. Berthold de Teck, évêque de Strasbourg, revendiquait la possession des domaines restants. La décision qui l'en investit causa la plus violente agitation dans la famille de Ferrette qui redoutait, de ce côté, les mêmes embarras que lui avaient suscités dans le Sundgau les évêques de Bâle. Une levée de boucliers eut lieu, qui fut suivie en 1239 d'une sanglante bataille auprès de Blodelsheim sur la Harth. L'avantage resta à l'évêque dont les forces s'étaient recrutées de celles du landgrave Albert de Habsbourg qui, de son côté, avait eu à subir des hostilités de la part des comtes de Ferrette.

En 1249 Berthold de Ferrette, frère d'Ulrich et de Louis, succède à Luthold d'Aarbourg dans l'évêché de Bâle. D'abord prévôt à Moutiers-Grandval, puis chanoine de la collégiale de Bâle, sa naissance autant que ses qualités éminentes l'avaient élevé à l'épiscopat. Son intronisation s'annonça comme une trève aux difficultés que ses ambitieux prédécesseurs avait suscitées à sa famille. La voix du sang dut dominer chez lui celle des intérêts temporels, du moins les années de son épiscopat furent-elles des années de calme pour le comté de Ferrette. Ses actes dénotent un caractère ferme, des vues droites et un esprit essentiellement organisateur. Il confère des statuts à la compagnie des boulangers et à celle des tailleurs de la ville de Bâle ; il accorde des indulgences à tous ceux qui feront des largesses au monastère du *Lieu croissant* auquel son père Frédéric avait donné en fief des propriétés sises à Ollwiller près Soultz, (1) en compensation des dommages qu'il lui avait causés dans le temps ; il permet aux religieux de ce couvent de fonder une chapelle dans le village de Soultz ; il échange le quart

(1) Trouillat, loc. cit.

Digitized by Google

des dîmes à Sondersdorff, Bendorff, Muespach et Büsserach contre un domaine du chapitre de Bâle à Kembs; il reconstruit en 1254 la nef et le chœur de l'ancienne église d'Altkirch sise dans la haute ville à proximité du château; (1) la même année, en vertu d'une bulle fulminée par le pape Innocent IV, il excommunie le comte Rodolphe de Habsbourg et plusieurs chevaliers pour avoir, de complicité, incendié le couvent des Madelonnettes de Bâle; (2) il figure avec son frère Ulrich comme contractant dans l'acte d'alliance offensive et défensive conclu pour dix années entre les villes de Mayence, Cologne, Worms, Spire, Strasbourg, Bâle et autres cités riveraines du Rhin; il envoie le chanoine Henri à Cologne pour en rapporter une tête, deux bras et d'autres reliques des onze mille vierges qu'il déposa dans les diverses églises de Bâle; (3) il consacre la chapelle de l'hôpital de Colmar et en arrête les statuts le 12 juin 1256; il expulse, la même année, les nonnes bénédictines du couvent d'Obermichelbach (Saint-Apollinaire). Les graves désordres qui s'étaient introduits dans cette communauté religieuse étaient devenus un scandale pour l'Eglise et les fidèles. A en juger par les termes de l'acte d'expulsion, ces vierges folles qui n'avaient plus d'huile dans leurs lampes, étaient loin d'imiter les vestales;

---

(1) Il paraît que cette église avait été détruite par un incendie qui toutefois respecta la tour du clocher. Lors de sa démolition, en 1845, des traces fort apparentes de cette destruction se remarquèrent au mur de la tour où s'adossait le chœur. On conserve à l'hôtel de ville quelques clefs de voûte de l'édifice bâti par Berthold. L'une d'elles porte l'inscription suivante :

A. DO. MCCLV.... ECTA. E. ECLA. H. A. DNO. B. FIRRET. BASILIEN. EPO.

(2) Cette bulle est rapportée par TSCHUDI, *Chronicon helveticum*, p. 250, et par TROUILLAT, loc. cit., p. 606. Il ne sera pas sans intérêt d'en extraire ici quelques lignes :

Quocirca, fraternitate tuæ, per apostolica scripta mandamus quatenus si ita est, dictos sacrilegos tamdiu, appellatione remota, excommunicatos publice nuncies, et facias ab omnibus arctius evitari, donec passis injuriam satisficerint competenter... monitione præmissa per excommunicationis sententiam in personas, et interdictum in terras ipsorum, appellatione remota compellens.

(3) C'est sans doute à cet évêque que la ville d'Altkirch devait la faveur de posséder dans son église un autel placé sous l'invocation de trois de ces vierges martyres, Sainte-Mechtunde, Sainte-Cunégonde et Sainte-Wibrande. L'existence de cet autel est mentionnée dans une charte conservée aux archives de la ville. (Voir la légende des onze mille vierges dans mon travail sur le *Musée de Bâle*, *Revue d'Alsace* 1851).

Digitized by Google

elles affectaient au contraire d'enfreindre la règle de leur ordre, cédaient trop facilement à l'attrait des plaisirs mondains, donnaient dans des travers de tout genre, et, tout en compromettant le salut de leur âme, devenaient un sujet de scandale pour les autres. En suivant le texte latin qui nous transmet ces détails, j'ai eu soin d'adoucir la rudesse par trop significative des expressions. Ajoutons que cet acte fut confirmé par une bulle du pape Alexandre IV. (1)

Le 10 décembre 1262, après treize années d'épiscopat, Berthold vint mourir à Altkirch dans le château de ses pères.

Sous son successeur Henri de Neuchâtel, les comtes de Ferrette descendirent quelques degrés de plus dans l'échelle de décadence où les entraînaient fatalement leurs crimes. En 1271, Ulrich est forcé de vendre à l'évêché de Bâle le château et la ville de Ferrette, les châteaux de Soyhières, de Blochmont, de Lœwenbourg, de Morimont, de Liebenstein, le château et la ville d'Altkirch, les villages d'Ammertzwiller, Spechbach, les châteaux de Hohenack et Winckel, (2) la cour de Cernay avec ses appartenances tant en ville qu'au dehors; les cours de Dirlinsdorff, Bouxwiller, Ruederbach, Altkirch avec les fermes qui en dépendaient; celles de Spechbach, Ammertzwiller, Burnhaupt et Schweighausen; les villages de Thann et de Dannemarie, avec les hommes, les avocaties, les fermes, vignes, champs et généralement tous les droits de propriété, à l'exception toutefois du château de Schœnenberg et de la cour d'Illfurth. (3) Ulrich devint ainsi le vassal de l'évêque de Bâle qui lui conféra toutes ces propriétés à titre de fief oblat. Il ne survécut pas longtemps à cet acte de déchéance. Nous avons vu sa mort en 1275, son repentir et sa confession. (4) Il avait été investi de la charge de landvogt de la Haute-Alsace, dignité qui échut également à son fils Thiébaut, second du nom qui lui suc-

(1) TROUILLAT, loc. cit.

(2) Ulrich reçut en fief les châteaux de Hohenack et de Wineck, avec leurs appartenances, de l'évêque Henri de Strasbourg, en 1251. La mouvance du fief ayant passé en 1271 à l'évêque Henri de Bâle, il les reprit de ce dernier au même titre. (SCHŒPFLIN, *Als. ill.* II, p. 122).

(3) CHAUFFOUR, aîné — *Histoire d'Alsace par Schœpflin*, tom. II, p. 104.

(4) Les *Annales des Dominicains de Colmar*, que j'ai citées plus haut, fixent sa mort au 31 janvier, c'est-à-dire la veille des calendes de février 1275. Il résulte du *Nécrologe* de Lucelle, manuscrit du père Bernardin Walch, qui se trouve aujourd'hui entre les mains de M. Schwartz, maire à Lucelle, qu'il n'est mort que

Digitized by Google

céda comme chef du comté. C'est pendant son administration qu'un édit de l'empereur Rodolphe introduisit l'usage de la langue allemande dans la rédaction des actes publics. « Si, dès l'an 1281, l'empereur « Rodolphe obligea d'écrire les actes impériaux en langue vulgaire, « c'est que l'allemand était une langue-mère parlée de tous temps par « un peuple qui l'entendait. » (1) Toutes les chartes que nous avons à consulter pour la continuation de cette notice, à partir du quatorzième siècle, sont écrites dans cette vieille langue tudesque, informe et rude, et dont le type, chose curieuse, s'est conservé jusqu'aujourd'hui dans le langage populaire du Sundgau connu pour la rudesse de son organe si choquant pour les oreilles françaises. Une foule d'appellations dont l'élément rudimentaire ne se retrouve plus dans la langue allemande de nos jours, sont encore en pleine circulation dans notre vieux pays de Ferrette et nous servent, dans la traduction des anciennes chartes, à déterminer le sens de bien des expressions sur lesquelles les dictionnaires sont muets.

Le comte Thiébaut fait son apparition sur la scène de l'histoire en marchant avec l'empereur Adolphe de Nassau contre la ville de Colmar, qui, sous l'influence de son bourguemestre Rœsselmann, s'était détachée de l'empire. L'armée d'Adolphe comptait dans ses rangs les archevêques de Cologne et de Mayence, les évêques de Spire et de Bâle. Le comte de Ferrette avait sous son commandement l'une des trois divisions du corps d'armée. Peu de temps après (en 1296) il prit part à l'expédition du même empereur contre le roi de France Philippe-le-Bel qui avait réuni à sa couronne le royaume d'Arles, ancienne dépendance de l'empire. (2) Cette expédition eut un résultat funeste. Toute la garnison allemande de la ville d'Arles fut passée au fil de l'épée par les troupes françaises. Le comte de Ferrette y perdit son jeune fils Thiébaut.

L'empereur étant venu peu de temps après en Alsace, apprit que l'évêque de Strasbourg, entré dans le parti du roi de France, faisait

---

le lendemain 1er février. (1 *Februarius. Obiit Dominus Ulricus comes Phirretarum, qui contulit nobis carratam vini albi et bladi, pro anniversario suo celebrando singulis annis*). L'annotation toute matérielle qui suit la date du décès avait quelque chose de beaucoup trop intéressant pour nos bons moines pour qu'il soit permis de douter de leur empressement à tenir note exacte du jour du décès.

(1) CHATEAUBRIAND, *Analyse raisonnée de l'histoire de France.*

(2) SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, tome II.

Digitized by Google

des préparatifs hostiles. Il se rend immédiatement à Brisach et envoie au landvogt de la Haute-Alsace l'ordre d'entrer en France avec des troupes, pendant qu'il envahirait lui-même le pays d'un autre coté. Thiébaut réunit une armée nombreuse, passa les Vosges et mit tout à feu et à sang sur son passage ; mais, cédant aux instances de quelques familles puissantes de la Lorraine auxquelles l'attachaient d'anciens liens de parenté, et qui d'ailleurs avaient appuyé leurs démarches d'un présent de 5000 livres, il cessa toutes hostilités et rentra en Alsace. (1)

Thiébaut, vivement attaché au parti de l'empereur Adolphe, prit une part très-active aux démêlés de ce potentat avec la ville et l'évêché de Strasbourg. Il se joignit en 1298 aux Colmariens, avec les levées des villes de la Haute-Alsace et plusieurs milliers de paysans, marcha contre l'évêque, incendia la vallée de Soultzmatt et porta le ravage dans les possessions épiscopales. (2)

Le duc Albert d'Autriche, landgrave d'Alsace venait d'être élu empereur à la place de son rival Adolphe qu'il avait tué à Gœlnheim. Comme il arrive toujours en pareille occurence, ce changement de règne amena un changement dans le personnel des grands dignitaires de l'Etat. Le landvogt de l'Alsace supérieure, Thiébaut de Ferrette, fut remplacé par Jean de Lichtenberg, neveu de l'évêque Conrad II. Pierre de Bollwiller fut investi de la charge de juge provincial. Il ouvrit un plaid général en 1300 sur la place publique de Thann. Adelaïde de Ferrette, sœur de Thiébaut, mariée à Ulrich de Regensperg, saisit cette occasion pour faire abandon à son frère de ses droits dans la succession paternelle Luthold de Regensperg, son fils, attaque la donation, plaide contre son oncle devant le tribunal provincial de Rothweil et obtient, sous la présidence de Nicolas de Wartenfels un arrêt qui ordonne aux nobles de Reinach et de Bade, alors baillis de l'Autriche dans l'Alsace supérieure, de mettre Luthold en possession de la moitié du comté de Ferrette. (3)

A son retour d'Aix-la-Chapelle où il avait assisté au couronnement d'Albert I, l'évêque Conrad prit à tâche de récupérer ceux de ses domaines que les hasards de la guerre lui avaient fait perdre sous le

(1) W. STROBEL, *Geschichte des Elsasses.*

(2) *Chron. Colmar.* — SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*

(3) SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, tome II, page 502.

Digitized by Google

règne précédent. Le 4 décembre 1298, il se met en marche avec un corps de troupes imposant, brûle le château de Guémar, s'empare de Ste-Croix-en-plaine, et fait irruption dans les domaines du comte de Ferrette qu'il ravage presqu'entièrement. Trop faible pour lui résister, car l'évêque s'appuyait du concours des villes libres impériales, le comte se vit réduit à faire des propositions de paix. L'évêque n'y souscrivit qu'à la condition qu'il donnerait sa fille Herzelande en mariage à Othon d'Ochsenstein, landvogt de la Basse-Alsace. Quelques années après Herzelande et son frère Ulrich cèdent à l'évêque Jean de Dirpheim leur part à la dîme de Soultz. (1)

L'empereur Albert I, dont le règne fut de si courte durée, venait d'être assassiné en Suisse, dans les champs de Windisch, par son cousin Jean de Souabe et quelques autres conjurés au nombre desquels figurait Rodolphe de Wart. Ce dernier, primitivement attaché à la personne d'Adolphe de Nassau, avait été un des instigateurs les plus actifs et les plus acharnés du complot. En immolant l'empereur il voulait atteindre le meurtrier de celui à la fortune duquel il avait attaché ses jeunes espérances, ses brillants rêves d'avenir. Ces rêves vinrent se noyer dans des flots de sang. On connaît l'affreuse et sombre histoire de la punition des conjurés; on sait que Rodolphe de Wart, condamné au supplice de la roue, fut traîné sur la place de l'exécution, attaché à la queue d'un cheval et que son agonie sur l'instrument fatal dura trois jours entiers; (2) on sait le dévouement angélique et presque surhumain de sa femme Adélaïde de Sargans, (3) et les vengeances terribles d'Agnès de Hongrie, fille de l'empereur, qui fit immoler plus de douze cents victimes aux mânes de son père, qui poursuivit à outrance tous ceux que de simples soupçons lui désignaient comme complice, comme parents ou comme amis des meurtriers; qui fit couper le tronc de l'arbre teint du sang de son père, s'en fit faire un bahut où elle serrait ses vêtements afin d'avoir constamment sous les yeux de quoi activer sa vengeance. Le château de Wart fut rasé du sol. La malheureuse veuve du supplicié termina ses jours dans un couvent de Bâle.

---

(1) W. Strobel, loc. cit.

(2) J. J. Fugger, *Spiegel der Ehren des Erzhauses Oesterreich*, page 259.

(3) Mme la duchesse d'Abrantès, dans un article publié en 1834 par le *Musée des familles* et intitulé : *Adelaïde de Sargans, baronne de Wart*, a coloré de son beau style ce sombre épisode de l'histoire helvétique.

Digitized by Google

Il me reste à dire maintenant par quels liens ce souvenir funèbre se rattache à notre histoire de Ferrette. Dans la petite commune de Winckel, située sur le chemin de Ferrette à Lucelle et acculée au pied de la montagne, il existe une belle prairie connue aujourd'hui sous la dénomination de *Wart-matt:* près de ce pré se trouve une ancienne chapelle dédiée à Saint-Georges qui portait jusqu'à la fin du seizième siècle le nom de *Wart-Cappell*, en souvenir d'un chevalier de Wart qui l'avait fondée. Sur une petite éminence, à proximité, on a découvert différents débris d'objets antiques que la tradition locale considère comme provenant d'un vieux manoir qui jadis aurait existé sur cet emplacement et appartenu aux nobles de Wart. Serait-ce là le château rasé par Agnès de Hongrie? — Toujours est-il que la famille de Wart possédait à Winckel des propriétés importantes et que cette localité devait lui être particulièrement chère puisqu'elle y a construit une chapelle. Voici comment s'exprime à ce sujet le *Livre terrier et statutaire de l'ancien comté de Ferrette*, manuscrit de 1567 : « *Gleich « am dorff Winckel hat es ein Cappell, die Wart-Cappell genant, und « würdet zue zeiten auch durch den Conventualen desz Gothshauszes « Lützel mit dem Gothsdienst versehen. Welche einer von Wardt ge- « stifftet. Und die beste mathen, so die von Winckel haben, gleich un- « derthalb dieser Cappell gelegen, darvon sy jerlich dem Gothshausz « Lützel ze zinsen schuldig, und sindt dise mathen fällig, also wann ein « besitzer derselben abstirbt, müessen seine erben solche von berüertem « Gothshausz Lützel mit gebürenden reprisz wider empfahen.* »

« Tout près du village de Winckel, il existe une chapelle, appelée « la Wardt-Cappell, qui fut jadis desservie par les moines du couvent « de Lucelle. Cette chapelle fut fondée par un membre de la famille « de Wardt. Et immédiatement au-dessous de la chapelle sont les « meilleurs prés de Winckel : ils sont frappés d'une rente annuelle en « faveur de l'abbaye de Lucelle. Ces prés doivent en outre une taxe « de succession : ainsi, lorsque leur possesseur vient à mourir, ses « héritiers sont tenus, pour pouvoir entrer en possession, de payer « un droit de reprise à la dite abbaye de Lucelle. »

On trouve de nouvelles traces de cette famille de Wart dans le Nécrologe de Lucelle. *(Necrologium sivè liber mortuorum, renovatum de suo vero originali in membranâ à P. Bernardino Walch, professo Lucellensi, anno Domini 1745).* On y célébrait un anniversaire pour le repos de l'âme d'un chevalier Rodolphe de Wart parent ou descen-

Digitized by Google

dant de l'assassin de l'empereur Albert, et pour tous les membres de sa famille. La formule de prières en parle en ces termes : « *Istorum* « *et aliorum quàmplurimorum de Mördlingen et Rudolphi comitis de* « *Wart, nec non fundatorum de Montefalconis. Requiescant in pace.* « *Amen.* » Un autre volume manuscrit de Lucelle intitulé : *Registratura documentorum œconomiæ Lucellensis in Alsatia. 1781*, donne des détails plus explicites sur cette fondation. Nous y lisons, page 404 :

« *Fundation einer tæglichen mess, so im Gotteshaus Lützel immerwæh-* « *rend soll gehalten werden, beschehen durch Rudolphum Rittern de Warth* « *1362, pro summa capitali 3600 f. gold gulden. Altare est sancti Sebas-* « *tiani. Missa non spécificatur ut sit de requiem, sed quæcumque missa* « *sufficere videtur.*

« *Incipit: In nomine Domini, amen....., pro pretio trium millium et* « *sexcentorum florenorum similiter auri de Florentia..... Quod in ecclesia* « *dicti sui monasterii Lucellensis in loco, quem ad hoc præfatus miles* « *duxerit eligendum unum altare novum construant et erigant ac ædifi-* « *cant et in eo vel altero si quod ibidem nunc constructum ad hoc ipse miles* « *nominaverit et deputaverit, ex nunc in antea singulis diebus, sine dolo* « *et fraude, per unum dicti monasterii monachum in sacerdotio constitutum* « *missam pro solute animarum ipsius militis, parentumque ac prædecesso-* « *rum et majorum et benefactorum ipsius militis haberi et celebrari faciant* « *et procurent.*

« NOTA. *Cum supra dicta pecuniæ summa empta sunt prata in banno* « *Winckel sita quæ communiter vocantur* Warth-matten. » (1)

« Fondation d'une messe journalière et perpétuelle à l'église de Lucelle « pour le chevalier Rodolphe de Warth en 1362, pour un capital de 3600 « florins d'or. L'autel est celui de Saint-Sébastien. Il n'a point été spécifié « si cette messe doit être une messe de *Requiem*, mais il paraît que toute « espèce de messe peut suffire. Elle commence : Au nom du Seigneur, « Amen..... Cette somme de trois mille six cents florins d'or de Florence est « donnée sous la condition que les moines dudit couvent de Lucelle érigent « un autel neuf dans leur église, au lieu qui aura été désigné par le chevalier « susnommé et que sur cet autel ou sur un de ceux actuellement existants et « qui aura été nominativement désigné par le même chevalier, il soit dit une « messe à perpétuité et chaque jour, sans dol ni fraude, par un moine dudit « couvent dûmeut ordonné prêtre, et que cette messe soit célébrée pour le « salut des âmes dudit chevalier, de ses parents, prédécesseurs, ancêtres « et bienfaiteurs. »

(1) Christophorus, l'obligeant pseudonyme, a bien voulu m'indiquer la source de ces notes. Je l'en remercie vivement.

Digitized by Google

« NOTA. On a acheté avec la susdite somme d'argent des prés situés au « ban de Winckel et appelés communément *Warth-matten.* »

Il est curieux de voir comment cet empereur Albert I dont la descendance va jouer un rôle plus direct dans notre histoire de Ferrette, est jugé par un des hommes les plus éminents de son siècle, par le Dante. Cette apostrophe qu'il lance comme une prophétie sinistre à la face d'Albert, dans le chapitre VI de son *Purgatoire*, est certes une des pages les plus émouvantes qu'ait écrites le grand poète : il s'y mêle au ressentiment politique du partisan le patriotisme sublime du citoyen proscrit : « Ah ! Italie esclave, habitation de douleur, vaisseau « sans nocher dans une affreuse tempête, tu n'es plus la maîtresse « des peuples, mais un lieu de prostitution !.... Qu'importe que Jus- « tinien t'ait donné le frein des lois si la selle est vide ? Sans lui, tu « aurais moins de honte, nation qui devrais être plus fidèle et laisser « César sur la selle, si tu comprenais la volonté de Dieu. Albert de « Germanie, vois comme cette bête est devenue féroce pour n'avoir « pas été corrigée par l'éperon, lorsque tu as commencé à lui imposer « le joug ! Toi qui abandonnes cette bête indocile et sauvage, quand « tu devrais enfourcher les arçons, qu'un juste jugement tombe du « ciel sur ta race, et qu'il effraye ton successeur ! Entraînés par la « cupidité, ton père et toi vous avez souffert que le jardin de l'empire « fût abandonné.... Viens, cruel, et vois l'oppression de ceux qui te « sont fidèles.... Viens voir ta ville de Rome, veuve et délaissée, qui « pleure, qui t'appelle nuit et jour, et qui s'écrie : « O mon César, « pourquoi n'accours-tu pas dans mon sein ? Viens voir combien on « t'aime, et si tu n'as aucune pitié de nous, apprends de ta renommée « à rougir de tes retards. » (1) C'est bien là le sombre gibelin, plissant sa lèvre sardonique, au sourire proverbial, et immortalisant sa haine, dans des strophes dont aucune tradition ne saurait rendre la sauvage énergie.

Ulrich II de Ferrette succéda à son père Thiébaut mort en 1310. L'empereur Albert avait préparé de bonne heure son fils Frédéric aux affaires d'Alsace. En 1304, dans une charte du monastère de Mengen, il porte le titre de landgrave de la Haute-Alsace. Il est désigné sous le même nom jusqu'en l'année 1314, époque à laquelle il fut élu roi par quelques électeurs en concurrence avec Louis de Bavière et confia

(1) DANTE ALIGHIERI, *La Divine Comédie*, traduction de M. Artaud de Montor.

Digitized by Google

à son frère Léopold l'administration de l'Alsace. (1) Ce dernier avait concédé en fief en 1320 à Ulrich la ville de Delle ou Dattenried, (2) avec droit de succession des femmes, en cas d'extinction de la lignée masculine. Ulrich se montra fort dévoué à la cause des deux frères, il marcha avec l'évêque Jean de Strasbourg contre Louis de Bavière, le concurrent de Frédéric, qui avait envahi l'Alsace, et arrêta sa marche à Dorlisheim. (3) Frédéric, par reconnaissance pour ce service, confirma par un nouvel acte la libéralité qui avait été faite à Ulrich par son frère.

A la mort de Léopold nous voyons apparaître sur la scène son frère Albert II dit *le Sage*, archiduc d'Autriche. Le comte Ulrich, le dernier des comtes de Ferrette, n'avait point de descendants mâles : en lui allait s'éteindre cette race ancienne qui marqua son passage dans l'histoire de notre pays en traits ineffaçables. Déjà, comme nous l'avons vu plus haut, le comté de Ferrette n'était plus qu'un fief mouvant de l'évêché de Bâle. Ce fief allait passer en des mains étrangères, car l'instrument d'oblation écartait les femmes de la succession. Ulrich obtint toutefois de l'évêque de Bâle, Gérard de Wippingen, une charte qui déclare ses filles habiles à lui succéder dans les fiefs bâlois, mais qui soumet cet acte à la ratification du saint-siége. Il s'agissait de faire au plus tôt les démarches nécessaires pour obtenir cette ratification. Le comte avait deux filles nubiles, Jeanne et Ursule. La première était demandée en mariage par l'archiduc Albert II et la seconde par Hugues de Hochberg. Il se décide à faire lui-même le voyage d'Avignon où résidait alors le pape Jean XXII ; mais, peu confiant dans le pouvoir de sa propre éloquence et mû d'ailleurs par un sentiment d'orgueil paternel qui le poussait à produire dans le monde le talent de sa fille Jeanne, esprit supérieur, nourri d'études littéraires et possédant à un haut degré cette culture intellectuelle si rare chez les femmes d'alors, il emmène avec lui la jeune comtesse à la cour papale. Elle prononça devant le souverain pontife un discours latin, et son éloquence persuasive dont la force fut doublée par le sentiment de sa position personnelle et de son brillant avenir fut suivie d'un plein succès. Rentrée au manoir paternel elle fut définitivement fiancée à

(1) SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, tome II, page 502.
(2) HERRGOTT, *Généal. Habs.*, tome III, n° 748.
(3) SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, tome II, page 503.

Digitized by Google

l'archiduc d'Autriche. Peu de temps après, le 10 mars 1324, Ulrich II mourut à Bâle. (1) L'archiduc Albert qui, alors, se trouvait à Thann, accompagne la comtesse Jeanne et sa mère à Massevaux où leur avait donné rendez-vous l'archevêque de Besançon, Vitalis, et le 26 du même mois, le prélat, agissant au nom et par ordre du pape, confirme le privilége accordé aux filles d'Ulrich de succéder aux fiefs bâlois. (2) Au mois de mai suivant les noces furent célébrées à Bâle avec tout l'éclat d'une cérémonie princière. L'investiture du fief eut lieu en même temps, sous la condition toutefois que Jeanne paierait à sa sœur Ursule une indemnité de 8000 marcs d'argent pour l'abandon de sa part dans la succession paternelle. C'est ainsi que le comté de Ferrette passa dans les mains de la maison d'Autriche. (3) L'indemnité due à Ursule est toutefois réduite à 2000 marcs d'argent, valeur de Bâle, par un acte de renonciation daté de Baden, le mardi après la Saint-Barnabé 1333, et dans lequel stipulent le comte Rodolphe de Hochberg et son fils Hugues, tant en leur nom qu'en celui de leurs hoirs. (4)

Immédiatement après la mort de l'archiduc Léopold, Haymon, abbé de Lucelle, concéda à Albert tous les bénéfices dont avaient joui les landgraves ses prédécesseurs, à la condition qu'il défendrait les droits du convent chaque fois qu'il y serait porté atteinte. (5)

En 1324, Léopold, en sa qualité de landgrave, avait ouvert un plaid général pour toute la province, sur la voie publique à Thann *(in stratâ publicâ)*. Jeanne y comparut avec son époux Albert et assistée du comte de Thierstein comme avocat, pour faire admettre son mari aux droits et prérogatives attachés à la possession du comté de Ferrette et des autres biens de famille. (6) La même année, Albert rachète

---

(1) 10 *martius : obiit Ulricus ultimus comes Pherretarum qui dedit conventui quosdam vineas in banno de Uffholtz, quas vineas quondam emerat mater sua, tali conditione quod vinum de eisdem vineis debet ministrari perpetuò conventui ad biberes. Obiit MCCCXXIV.* (*Nécrologe de Lucelle*, page 30.)

(2) La bulle de confirmation est datée d'Avignon, le 8 des calendes de février 1318. Il en existe un *vidimus* aux archives de la préfecture du Haut-Rhin, où j'en ai pris connaissance.

(3) J. J. Fugger, *Spiegel der Ehren*, page 294.

(4) La charte existe aux archives de la préfecture.

(5) Bernardin, *Fast. Lucell.*, page 267.

(6) Steyerer, *Vita Alberti* II *sapientis*, *cap.* II, p. 13.

Digitized by Google

à prix d'argent les droits d'Othon d'Ochsenstein dans les villes de Thann et de Cernay et la seigneurie de Rougemont qui était échue à Ursule dans la succession de sa mère. Il paie 2700 marcs d'argent, valeur de Bâle, pour cette acquisition (1) datée de Thann le mardi après l'Annonciation 1324.

La période historique qu'embrasse la vie du nouveau comte de Ferrette a eu son retentissement par les faits étranges, les événements tragiques et célèbres qui s'accomplirent alors. En 1335 l'invasion des sauterelles, immense plaie d'Egypte qui ravagea pendant trois ans les plaines de l'Allemagne; en 1349 la terrible peste noire dont l'Alsace eut tant à souffrir, et, par contre-coup, les persécutions contre les Juifs, accusés d'avoir empoisonné les fontaines et immolés en masse par la fureur populaire : aveugle et stupide vengeance, entassant des cadavres pour faire concurrence au fléau de Dieu, comme si le fléau n'eût pas suffi lui-même à sa grande œuvre de destruction; en 1356, le tremblement de terre de Bâle, autre œuvre de destruction, qui ne laissa pas cent maisons de bout et engloutit 300 personnes. Albert II avait eu, précisément à cette époque, des démêlés avec les Bâlois; ses courtisans eurent la cruauté de lui conseiller d'aller surprendre la ville dans sa détresse, ajoutant que Dieu lui-même venait de lui en frayer le chemin. L'histoire a recueilli sa noble réponse : « Dieu me préserve, dit-il, de cette barbarie de faire peser « une nouvelle affliction sur ceux qui ne sont que trop affligés déjà ! « Laissez-les reconstruire leur ville; alors seulement nous pourrons « leur faire notre visite. » (2) Ce même homme, auquel ses contemporains ont décerné le surnom de *Sage*, ne brille pas moins par son sentiment religieux, par son amour des arts et des sciences, que par sa modération. Il construisit la cathédrale de Vienne, ce magnifique temple de Saint-Etienne, une des merveilles de l'architecture gothique et eut le bonheur d'assister à sa dédicace le dimanche après Pâques de 1340. (3) Ferrette, tu ignorais que ce fut un de tes comtes qui édifia un des plus beaux monuments religieux de l'Europe ! — Parmi ses titres de gloire, il compte encore celui d'avoir agrandi l'Université de Vienne et d'y avoir appelé de savants docteurs de Paris. La duchesse Jeanne, cette noble intelligence, cet esprit mâle dans un corps de

(1) Charte aux archives de la préfecture.

(2) FUGGER, *Spiegel der Ehren*, p. 335.

(3) *Ibid.*, p. 318.

Digitized by Google

femme, dut être souvent l'inspiratrice de ses entreprises. Elle ne put échapper toutefois aux morsures de la calomnie qui trop souvent atteint les grands. L'empereur Louis venait de mourir au mois d'octobre 1347. Des soupçons odieux rattachèrent sa mort aux événements suivants : Jeanne était venue en automne dans son comté de Ferrette où, trois ans auparavant, elle avait réuni quatre villages à la ville de Thann pour donner plus de développement à la cité naissante. Pour s'assurer la tranquille possession de son comté, elle conclut avec les évêques de Strasbourg, de Bâle et de Constance un traité d'alliance auquel prirent part également ceux de Zurich et de Berne. Après avoir donné ses soins à d'autres affaires intéressant ses domaines, elle retourna en Autriche et, en passant à Munich, elle alla rendre visite à l'empereur. Louis lui fit la réception la plus affectueuse. Peu de temps après le départ de Jeanne, il éprouva une violente indisposition. Aussitôt les soupçons se donnent carrière et accusent la duchesse d'avoir fait prendre du poison à l'empereur sous la forme d'un breuvage contenu dans une fiole à deux orifices qu'elle portait sur elle. Mais l'histoire impartiale a fait justice de la calomnie : il est avéré, en effet, que Louis est mort d'une attaque d'apoplexie qui le surprit dans une partie de chasse. (1)

Dans la modeste histoire de notre seigneurie d'Altkirch, nous retrouvons le nom d'Albert II attaché à la reconstruction des fortifications de cette ville. Ce mur d'enceinte, dont plusieurs parties existent encore, fut bâti par l'homme auquel la cathédrale de Vienne doit son existence. La duchesse Jeanne résuma dans un règlement remarquable, daté de 1342, la constitution, les coutumes et usages du fief colonger ou Dinghoff d'Altkirch. Reproduire, sous forme d'extrait, les dispositions les plus intéressantes de ce document, c'est donner une idée de l'essence du droit féodal, au point de vue de l'exploitation du sol, dans le Sundgau au quatorzième siècle. (2)

---

(1) *Ibid.* — STROBEL, *Geschichte des Elsasses.*

(2) « Nous Jeanne par la grâce de Dieu, duchesse d'Autriche, de Styrie, de Carinthie et comtesse de Ferrette, faisons connaître publiquement par les présentes que nous confirmons et renouvelons toutes les grâces et tous les droits que feu notre père le comte Ulrich de Ferrette a établis et accordés à notre *Dinghoff* d'Altkirch et qui sont transcrits ci-après, et voulons qu'on les garde dans leur forme et teneur. Ces droits sont ceux que les colongers d'Altkirch rappellent dans leur serment au Dinghoff : Nous colongers déclarons sous serment que lorsqu'un étranger

Digitized by Google

Jeanne mourut en 1353 à Vienne et fut inhumée à l'église de Gemmingen. Seule de toutes les belles-filles de l'empereur Albert I, elle eut le bonheur, dit l'historien de Fugger, de donner des héritiers à la

---

arrive en ce lieu et y demeure pendant un an et jour, il doit servir notre seigneur et gagner de lui loyalement son salaire. Quant aux vols et aux délits qui se commettent depuis le Dupenhag *(Dieben-Haag)* jusqu'ici, le jugement en appartient à à notre seigneur. Celui qui vient s'établir dans la cour de notre seigneur a le droit de couper du bois de chauffage, sans toutefois causer de dégat, dans les communes d'alentour. Il est défendu de vendre le bois pour le transporter ailleurs, si ce n'est dans la ville. Nous déclarons aussi sous serment que le représentant du seigneur qui réside dans la Cour ne doit donner aucun gage ni faire aucun service et est affranchi de toute corvée. A l'époque de la moisson il est défendu à tout bourgeois d'engager des moissonneurs à son service avant que le susdit représentant n'ait engagé les siens en nombre suffisant. Si les blés coupés étaient exposés à rester dans les champs pendant la nuit, les forestiers devraient faire amener toutes les voitures et tous les chariots, chargés ou non, et faire rentrer les grains de notre seigneur, de sorte qu'ils ne puissent demeurer dehors, et celui qui ne le ferait pas serait mis à l'amende d'après le jugement des colongers. Celui des colongers qui possède un bien longeant un chemin est autorisé à prendre du bois dans le Burgerholtz et à barricader son champ. Le bien dont s'agit doit donner par chaque *Montag* (ancienne mesure agraire) un rézal de seigle, un rézal d'épeautre, deux rézaux d'avoine mesurés à ras, un boisseau de pois, un schilling-pfennig, et trois hommes de corvée, l'un pour le seigle, l'autre pour l'avoine et le troisième pour la fenaison. Et celui qui a la moitié d'un montag celui-là doit donner six pfennig et trois corvéables. Que l'on ait peu ou que l'on ait beaucoup de bien, le nombre des corvéables est le même, mais la rente est en proportion de l'importance du bien. En cas de décès de l'un des dits colongers, qu'il ait peu ou beaucoup de bien, ses héritiers doivent au bailli un droit de succession, à savoir la meilleure tête de bétail, s'il en existe. Au cas où il n'existerait point de bête vivante, le droit consistera en objets de literie, en meubles ou en tous objets usuels ayant commencement et fin *(von allem dem dass do Zopff oder Zagell hatt)*. Au cas où ce droit ne serait point acquis de la sorte, le bailli serait autorisé à s'en payer sur le bien. S'il meurt un prud'homme *(ein Bydermann)* qui laisse des héritiers, le bailli est tenu de leur réadmodier le bien sans paiement de droits. Les colongers qui n'ont point acquitté la rente en grains avant la Saint-Martin, doivent la payer ensuite en y ajoutant une compensation *(eine Wette)* si le bailli ne veut point en faire remise. En cas de départ d'un colonger, celui qui le remplace doit au bailli un quart de vin et aux colongers également un quart. — Après la déclaration de tous ces droits on choisit pour gardes forestiers assermentés ceux que l'on reconnait aptes à ce service. Le bailli les installe ensuite dans leurs fonctions. Les gardes doivent aux colongers un seau plein de vin et huit pains, et au bailli un demi-quart de vin

Digitized by Google

race d'Autriche. Elle eut sept enfants parmi lesquels on compte les archiducs Rodolphe IV, Albert III, Léopold III et Frédéric III.

CH. GOUTZWILLER.

(La fin à la prochaine livraison.)

---

et deux pains. Au cas où l'un des gardes ne s'acquitterait pas bien de son service, on le révoquera à quelqu'époque de l'année que ce soit. A l'époque de la moisson, on doit donner aux gardes dans le Zweyckhoff d'Altkirch 24 gerbes de trois espèces de grains et autant dans le Dinghoff: dans la cour de l'intendant le même nombre de gerbes et à Walheim, sur le bien qui s'appelle le bien de *Krenntzygen*, le même nombre de gerbes. Au jour de leur installation les gardes sont tenus d'apporter une épaule de porc au fermier de Walheim. Le fermier est alors tenu de leur donner à boire et à manger et de les reconnaître comme gardes. Nous déclarons aussi que le prévôt du couvent de Saint-Morand doit avoir un taureau *(ein Farren)* et un verrat, sans préjudice au droit des bourgeois. Il doit avoir de plus quatre mulets et doit s'en servir pour aller au Forst et y couper du bois. Et quand les forestiers de Carspach rencontrent les mulets dans le Forst, alors qu'on les charge, ils doivent les suivre du côté de Heidwiller, en remontant la Huntzgasse, et si les mulets s'abattent ils doivent les aider à se relever, et quand les forestiers viennent au couvent, le prévôt leur doit un déjeûner (*ein Morgenbrot*) et chaque année une paire de culottes blanches. — Il y doit y avoir aussi une maison pour les séances de la Cour, et les colongers ne doivent point rendre de jugements s'il n'existe point de maison affectée à ces séances. Les colongers ne doivent rendre aucune sentence si ce n'est sous un toit. (Extrait des archives de la ville d'Altkirch).

Digitized by Google

DOCUMENT HISTORIQUE.

RÈGLEMENT DE LA COLONGE DE WINTZENHEIM.

1652.

Urbar vnd Berain vber desz dinckhoffs zu Winzenheim recht vnd gerechtigkeit, so den hoch vndt wolgebornen edlen wurdigen vnd geistlichen Frawen fraw Abtiszin, Dechantin vndt Capitul St Peters Stifft zu Rümelsberg zustendig vnd gehörig.

NB. *Dieszer alte vrbar vnd berain ist vmbgeschriben vnd mit zusetzung der jetzigen huobern vnd theils besitzern der huob zinsz vnd andern zugehörigen gutern vnd deren anflöszen ernewert vnd eingezeichnet worden wie zu end disz libels zu sehen.*

ANNO DOMINI 1652.

Desz ersten volgen desz dinckhoffs recht vnd gerechtigkeit darauff ein jeder huober zu seinem anstand schweren soll.

Item zum ersten zu den vorgenanten geding gehörende neun huober welche zu zeit ihres anstandts, nachdem sie zu huobern angenomen vnd erkant worden zu Gott vnd seinen Lieben heiligen schweren sollen, dem hoff sinen nutz vnd frommen zu werben, schaden zu wenden nach sinem vermögen, sein hauptgütter sammenthafft järlichen ohne verzug auff benante zeit zuuerzinszen; wo er weiszt mangel oder vnbaw der dinckhoff gütter so erster mag, dem Meyer in geding anzubringen; auch deselben meyers gebotten vnd verbotten, in geding oder sonst den hoff berürend, zu allen zeitten, an allen enden, gehorsam zu sein; vnd wasz er befragt, ermanet oder erinnert würd, vff soliches nach seinem Wissen vnd verstendnisz zu vrteil sprechen vnd bescheid zu geben; vnd die gütter

1566.

Faict et remembré en lannée mil cinq cents soixante six. — Ce present remembrement et pied de terre est extraict et traduict de la langue allemande en francoize, a la requise et petition des veuerandes et honnorees Dames Mesdames abbesse, Doyenne et Jappitre de l'église Saint-Pierre de Remyremont et par moi Tabellion de mon seigneur L. des r. en ses Bailliages de Nancy, Vosges, Allemangne et Chastel sur Mozelle et Espinal soubsigné et laquelle traduction sa trouve concordante de motz a aultres et conforme en substance, apres estre deheument collationnes, soubs nos seing manuel cy mis, le dix septiesme jour de septembre, l'an de gr. notre Seigneur Jesu Christ mil cinq centz soixante et quatorze.

(signé) de Ranfaing.

. . . . . .

(NOTA. Les premiers feuillets de l'original français sont déchirés dans le haut.)

. . . . . .

prester bon et leal serment, jurans..... et les benoicts saincts, procurer et poursuivre le bien proffit et vtilité au dit dismage et preuenir de leurs puissance à tous dommages et inconueniens suruenans sur jceluy et sans aucung retardement et touttes excuses arrier mises satisfaire et payer rellement et de faict, ce dequoy ils se trouveront attenus a raison de leurs offices, aux jours pour ce fizés et limités; et la ou ils congnoistroient qu'il y eut default sur le dit bien, et quiceluy ne seroit entretenu selon l'exigence ou labeur le requiert, sont tenus en aduertir le mayeur du dit dismage, l'obeyr et entendre diligem-

Digitized by Google

seiner huoben samentlichen vnuertheilt zuuerzinszen; noch keim in diesem hoff nachzulaszen seine gütter zertheilen, vnd darum mehr dann einem zinszmann zubestimmen vnnd anzugeben. Wa es befindt dasz solche gütter vereüszert oder verendert würden, wie oder in welchen weg sich dasz, mit verleihen, verkauffen, versetzen, wenig oder viel, beschehe, dasz solle er keins wegs zugehen laszen, sonder das dem Meyer Kund thun, damit an desz hoffs Gerechtigkeit, herrlichkeit vnnd zehendten nichs abgebrochen; sondern alles so vor vnd nach stehet, vestiglich helffen erhalten, alles erbarlich vnnd ohne gefahre.

Item die ehegenanten huober sollen alle Jahr järlichen haben neün geding, ohne alle geführte, vnnd soll dasz ein geding sein, an dem ersten tag nach St Martins tag, vnd die andere zwey nach der huober gefallen.

Item es soll auch ein geding sein an dem nechsten Tag nach Vnszer frawen Lichtmesz, vnd die andere zwey nach erkantnusz der huober.

Item dasz dritt geding soll sein an dem negsten Tag nach dem may Tag; vnd ist zu wiszen, dasz die hueber, ob sie wollen nach jeglichem geding, mögen sie haben zwey geding, ob es ihnen nottürftig ist, also dasz es keinem schädlich sey zu seinen rechten.

Item vnd ob die huober gesessen sind zu Wintzenheim oder anderstswa, so solle der Meyer, der dann zu zeiten Meyer ist, verkünden in dasz geding acht tag zuuor vnnd Ihneh gebieten vff welchem tag sie zu dem geding kommen sollen. Und welcher huober zu dem geding nicht käme, nach dem so man die glocken leutet, die man auch ein lange weil leüten solle, der solle dem Meyer beszeren zween schilling. Und thut er auch

ment a tous ses commandemens et ordonnances concernans ce que dessus, touttes et quantes foys jls se trouveront de ce requis et appeles par le mayeur, pour en decider et sentencier justement et equitablement selon leurs aduis et consciences. Seront encor tenus les dits officiers tous ensemble et sans diuision, satisfaire et payer les reuenuz de leurs offices, ne declarer qung censier ou payeur sur chacuns article ou pieces, ne permettans semblablement aux detenteurs diuiser, partager ou aliener aucunes des pieces de leurs offices, et laou il leur viendroit en notice que quelques pieces seroient estees permutees ou vendues, engagees et alienees clandestinement ou autrement sera tenu promptement en faire aduertissement audit mayeur pour y faire sy bon debuoir que les droits seigneuriaux dudit dismages et dependances soient entretenus fermes et stables, et que rien au contraire y soit jnnoué et diminue, le tout sans malengin, fraulde et deception.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Item y doit encore auoir une journée le lendemain de la notre Dame chandelleuse et les deux aultres suyuans a la volunte des dits officiers.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Item quant lesdits officiers sont assis tenans journees au lieu de Vintzenheym ou autre part, le mayeur qui est pour l'hors, le doit huict jours au parauant annoncer en tenans journées et leur commauder et declarer le jour auquel ils doibuent comparoir. Et laou ung ou plusieurs des dits officiers ne s'y trouueroient apres le son de la cloche finis (laquelle pour ceste occasion doit sonner une bonne espace) jl est amandable au mayeur deux

Digitized by Google

dem ehegüten meyer, nutz an dasz ander geding nit gnug, darumb soll er in jeglichem geding zwey mahl alsz vielbeszeren.

Item ist auch ein huober auszwendig gesezen vnd kombt nit zu dem geding, so ihme gerufft ist, so ist der meyer nit verbunden, Ihne zu suchen in seiner herberg. Der meyer mag aber gehen vff seine gütter vnd mag nehmen einen stecken oder holtz, vnd mag sprechen: Conrad, oder wie er dann heise, Ich gebeüt dir zu dem andern mahl, dasz du zu dem geding komest, komt er dann nit, und vberkomt mit dem meyer, so beszert er in jeglichem geding zweyfalsig.

Item ist auch ein huober spättig vnd vnenglich dasz er nit zu dem geding komt, wann es von recht sein solle, es sey dann ein feyrtag, so mag der Herr desz gedings sein gütter ziehen, die da zu dem geding hörend, mit dem vogt desz altisten der herren von Gyrsperg, *vnd solle auch der selbe vogt von* Gyrsperg *ein beschirmer sein desz hoffs vnd desz gedings. Und darum so hatt derselb vogt recht, dasz man Ihme järlichs geben solle, zu* S*t Martins tag, sechsz schilling vnd einen pfenning, damit er einen dasz er die sechs schilling darin behalte.*

Item in dem geding zu vnszer Frawen tag soll man demselben vogt geben habern zu futterung seiner pferden.

Item es ist auch zu wiszen, wann der meyer desz gedings desz eheguten vogts nottürftig ist, so soll er gen Wintzenheim, *selb dritt kommen, vnd soll der meyer dem vorgenanten Vogt vnd den huobern zu eszen vnd zu trincken geben vnd soll es ihnen wol bieten, ohn allen ihren schaden.*

Item, es ist auch zu wiszen, dasz der vorgenant Meyer einem jeglichem rosz geben solle ein halben sester habern. Und solle auch der vorgenant vogt mit den huobern ziehen vff die gütter derer, die da vngehorsam seind. Und darumb solle auch der meyer dem gedachten vogt geben fünffzehen schilling, einen pfening.

schilling, que sont six carolus à raison de trois carolus par schilling, Et taou il ne contanterait le mayeur, dedans chacune journee suyuante est amandable au double.

Item estant ung officier . . . . . aultrepart ou dehors et il ne conpare a la . . . . . journee, apres qu'il est appellé, le mayeur n'est. . . . . en son logis, le mayeur se peut transporter sur ses biens et peuit prandre ung baston ou du boys et doit ou peut dire: Cunrad, ou come il sappelle, je te commande pour la deuziesme foys, que tu aies à comparoir a la journee, et n'y comparant point, et il s'appoincte avec le mayeur il est amandable par chacune journee de double amande.

Item touttes et quantes foys ung officier se rendroit par derision pertinax et incomparant ausdits journees, quant se doit estre par droict, ou qu'il soit feste, alors le Seigneur audit bien peut prandre ses biens, appellé auec luy l'officier ou capitaine des plus anciens, scauoir des Seigneurs de Gyrsperg, lequel capitaine doit estre protecteur et defenseur dudit dismage et Seigneurie et de ladite journee. Et pour recompense de ce, luy est deheu annuellement le jour de sainct Martin, six schilling et ung pfenning ou deniers, desquels il achepte vne bourse affin qu'en jcelle il garde les dits schilling.

Item a la journee de la notre Dame, l'on est redeuable au dit cappitaine d'auoine pour le traictement de ses chevaux.

Item Est a scauoir: que touttes et quantes foys le dit cappitaine est mandé par le mayeur pour certaine nécessité, alors il peut venir à *Vintzenheim* luy troisieme; et est tenu, le dit mayeur, traicter, donner boire et manger au dit Capitaine et sa suitte à ses frays et despens.

Item Est à scauoir: que le mayeur c'y deuant declaré doit donner à chascung cheual demie mesure d'auenne, dite vulgairement sesters. Est tenu ledit capitaine se transporter et conduyre auec les officiers sur les heritages des refusans ou délayans de paier; et pour recongnoissance doit donder le mayeur au dit capitaine,

Digitized by Google

Und soll der Meyer dasz gut nemen, von denen die da vngehorsam seind.

Item es ist auch zu wiszen, wann der vogt nit were gehorsam dem Meyer, wann er sein bedürffte von desz gedings wegen, so verliere er sein recht.

Item dasz geding zu Wintzenheim hat solch recht, ob ein huober sein huob nit recht versihet vnd seumig daran würde, das er sein gut verleürt.

Item dasz hausz das zu dem geding geförd, solle woll gedeckt sein: oder anders die huober, ob sie wollen, sprechen kein recht.

Item das geding hat auch samtlich recht, wann der Meyer gütter verleihen will, so soll er bey ihme haben zwen huober, die da gezeugen sind, wie er dasz gut verleihen hab, obe es nottürfftig were, dasz sie die warheit bei dem Eyd sagten, so sie dem dinckhoff gethan hetten. Vnd darum so solle der, dem das gut verliehen würd, denselben huobern järliche zwen pfening gelts geben, dasz sie sein gezeugen sind, ob er ihr hernach bedürffte.

Item die huober haben auch solch recht dasz der Meyer in dem ersten geding nach St Martins tag, so sie das geding haben gehabt, Ihnen soll geben zu eszen vnd zu trincken, vnd soll es ihnen wol bieten.

Item in dem andern geding, so solle auch der Meyer den huobern geben zu eszen, gesottens vnd gebrattens vnd wein genug. Und hat der meyer dauon neun schilling zu steür von den huobern.

Item es ist auch zu wiszen, dasz der Meyer zu St Martins mesz von jeglichem huober nemen solle, sechs pfenning vnd das heiszen Muszpfenning.

Item der ehegenant Meyer soll auch nehmen von einer jeglichen huoben zu vnszer frawen tag der Liechtmesz sechs pfenning und das heisen Thomas pfenning. Vnd ist, dasz die

quinze schilling et ung pfenning ou denier; et doit lors le mayeur se saisir et emparer des biens des dits refusans.

Item, laou le dit capitaine n'acquiesserait ou obéirait au mayeur, quant l'occasion vrgente le requiert, pour raison de l'entretenement de la dite Seigneurie, perdra son droict.

Item le droict de Vintzenheym est tellement conditionné, que laou ung officier se trouueroit negligent et delayant a l'acquit et debuoir de sa charge et office, et il se trouuoit diminution sur le bien qu'il a en charge, Ainsy est-il tenu de reparer de son bien propre.

Item la maison apertenante au dit dismage doit estre bien recouuerte, autrement lesdits officiers ne seroient tenuz, sy bon ne leurs semble, d'aucunes sentences donner en jcelle.

Item le dismage a telle droicture; quant le mayeur veut admodier aucunes pieces, il doit estre assisté de deux officiers pour tesmongnages, sy necessité le requeroit qu'ils en disent la verité, par leurs foids, pour ce presté audit dismage. Ce faisant, le dit censier est tenu donner annuellement ausdits officiers deux pfenning ou deniers, sy au futur il a necessité de leurs tesmongnages.

Item lesdits officiers ont encor telle droicture; que le mayeur, à la premiere assignation de journee, apres la St Martin, apres qu ils ont faict leurs debuoir, leur doit donner à boire et manger et les bien traicter.

Item à la deuziesme journée, le mayeur doit donner aux officiers, boire manger routty et bouilly et du vin assé, et le mayeur doit auoir pour don et estrenne neufs schilling des dits officiers.

Item est a scauoir, que le mayeur doit receuoir dung chascung des officiers annuellement à la foire du terme Sainct Martin six pfenning ou deniers, lesquels ils appellent vulgairement Müszpfenning.

Item le susdit mayeur doit receuoir d'une chacune office, a la notre dame chandelleuse six pfenning ou deniers, dicts et appellez les deniers Thomas. l'occasion est que les officiers, oultre

Digitized by Google

huober vber die neun schilling jchzit mehr zu geben hand ist es dann dem Meyer Lieb, so sollen die huober daszelbig gelten.

Item ist auch zu wiszen, welcher huober ein gantze huob hat, der solle geben zehen schilling zu Erschatz, fünff schilling dem meyger, vnd fünff schilling den huobern. Vnd der selb huober soll schweren die recht desz gedings zu sorgen, ohne alle gefärthe wann es nottürfftig ist.

Item die huober, die da geselzen sind zu Wintzenheim haben sonderlichen dasz recht, dasz man järlich einem, also vmgehend, geben solle zu St Martins tag, funff ohmen roten wein. Vnd solle man das darum geben, dasz sie desto fleisziger vnd gehorsamer sind dem Meyer, wann er ihrer bedarff, ohn alle gefährde.

Item die huober zu Wintzenheim haben semblich recht, were es dasz der meyer einem nit verkündete acht tag vor, so ist er nit gebunden darzu zu kommen, es sye dann sein eigne will, vnd sollens nit beszern die nit darkommen.

Item der Meyer hatt auch semblich recht, dasz man Ihme järlichs zu St Martins tag geben solle funf ohmen roten wein, darum dasz er desto gehorsamer sey in dem geding; zu aller seiner notturfft, ohne gefährte.

Item der dinckhoff hatt neben anderm disz recht, dasz alle nachbeschribene huob vnd Seelgüter, welche nit ausztrücklich vnd sonderlich für zehend frey eingeschreiben, benambset vnd specifiert, vber dasz sie dem dinckhoff zinsen, auch zehendbar sein sollen.

les neufs schilling, comparent à ceste heur dauantage, et sil plaît au mayeur les officiers sont tenus les liurer et comparer.

Item est a scauoir qung chascung officier qui a office entière doit donner pour estrenne honorable dix schilling et au mayeur cinq schilling et aux aultres officiers cinq schilling, et le dit officier doit faire le serement et déclarer les droictures du dit dismage, touttes foys que nécessité le requiert, le tout sans malengin.

Item, les officiers habitant à Vintzenheym, ont particulierement ceste droicture que annuellement leurs est donné (à tous) au jour Sainct-Martin, cinq mesures vin rouge, et ce pour raison qu'ils soient plus obeyssans et acquiessans aux ordonnances du mayeur, quant la nécessité se présente, le tout sans malengin.

Item lesd. Officiers de Vintzenheym ont telle droicture, et préeminence, que nestant aduerty des assignations de journees huict jours auparauant, ne sont tenus y comparoir, sy ce n'est de leurs pure et liberale volunté, et n'est leurs incomparition amandable.

Item le mayeur a telle droicture qu'il luy est deheu, au jour Sainct-Martin, cinq mesures vin rouge, à celle fin qu'il face tant meilleur debuoir pour l'augmentation et conseruation des droicts du d. dismage.

Item led. dismage a entre aultres ceste droicture que toutes offices ou biens des Ames cy apres declaires, lesquels ne sont exprimez estre censables et payables dismes, ne sont pourtant exempts qu'ils n'en payent aud. dismage quoy qu'ils ne soient particulierement specifies.

(Archives de la ville de Turckheim. — 2 cahiers en papier, N°, XXII.)

Communiqué par CHRISTOPHORUS.

ERRATA. Page 93, ligne 6 d'en haut, lisez : l'*alimenter* au lieu de s'alimenter. — Page 94, lignes 7 et 12 d'en haut, dans les mots l'*aib* et l'*aibe*, l'apostrophe doit être supprimée et l'*a* doit être affecté d'un *accent aigu*.

Addition à la page 92. La plus ancienne dénomination de la *Lauch* est *lochahe;* elle se trouve dans le document de 1317 reproduit par notre collaborateur M. Mossmann. Voy. *Revue d'Alsace*, 1851, p. 241. — Page 94, note 1. L'ancien mot, haut-allemand, *slôte*, qui signifie limon, mare, existe encore dans le dialecte colmarien sous la forme de *schlüät;* plusieurs locatités de prés ou de forêts se nomment *an der Schlüät*.

Digitized by Google

UN CHAPITRE INÉDIT

DE L'HISTOIRE

DE LA

CATHÉDRALE DE STRASBOURG.

LA MEILLEURE MANIÈRE DE RESPECTER LES MONUMENTS HISTORIQUES. — UNE VENGEANCE D'ARTISTE.

« Les fautes de chaque siècle doivent être autant
« de leçons pour les générations suivantes. »
GRANDIDIER : *Essais historiques et topographiques sur l'église cathédrale de Strasbourg.*

L'engouement pour les œuvres d'art du moyen-âge, l'étude consciencieuse de l'architecture de cette époque, réaction juste, inévitable et naturelle qui suivit l'anathème prononcé sur elle par le XVIIe et XVIIIe siècles, ont eu les plus heureux résultats au point de vue conservateur et historique. Si nous devons à ces tendances quelques restaurations désastreuses, pires que les destructions commises par le vandalisme des révolutions et surtout par celui des prétendus embellissements, nous leur devons d'un autre côté la conservation d'une foule de monuments et de restes précieux, nous leur devons aussi un certain nombre de restaurations pleines d'intelligence, inspirées et dirigées par le véritable culte des beautés historiques et par une savante investigation de la manière d'être, de faire, et de voir de nos ancêtres.

Mais tout ici-bas étant nécessairement imparfait, il en est résulté, ce qui ne surprendra personne, que ces tendances ont apporté avec

Digitized by Google

elle les défauts de leurs qualités. A coté d'hommes réfléchis et consciencieux, scrutant et étudiant, tenant compte avec la plus scrupuleuse exactitude des conditions inévitables dans lesquelles se trouve placé un monument historique; élaguant ce qui était hétérogène ou condamné par le bon goût; refaisant ce qui avait été détruit sans intelligence et sans nécessité, mais conservant tout ce qui pouvait avoir une valeur et une signification historiques, nous avons vu s'élever une race ardente, exclusive, presque fanatique, s'engouant de préférence d'une seule époque, principalement du XIIIe siècle, et condamnant, essayant parfois même de détruire tout ce qui était antérieur ou postérieur. Il serait oiseux de disputer des goûts, chacun a le droit d'avoir le sien et de chercher même à le faire partager aux autres, mais on a bien aussi le droit, de se tenir en dehors de ces tendances, de résister à cet entraînement, et d'avouer hautement les préférences pour la direction plus réfléchie, plus froide peut-être, mais plus pratique, plus rationelle et plus satisfaisante, qui consiste à léguer aux siècles futurs les monuments historiques dans leur intégrité, en respectant les pages successives que les siècles passés y ont ajouté.

Il ne semble pas trop difficile d'indiquer d'une manière sommaire les règles qui pourraient être suivies dans ce sens avec le plus de profit par ceux auxquels la conservation des monuments historiques est plus spécialement confiée. Nous trouverons à la cathédrale de Strasbourg les exemples palpables de ce que nous nous proposons de dire, et ce système aura l'avantage de permettre la vérification par tous ceux qui s'intéressent à notre sujet, et notre refutation là où nous serons tombés dans l'erreur.

Ecclésiastiques, administrateurs, architectes, vous tous enfin entre les mains desquels la destinée a placé le sort d'un édifice religieux ou profane, souvenir d'une époque disparue, œuvre de générations descendues toutes entières dans la tombe, vous supportez une grave responsabilité! n'approchez de votre trésor qu'avec amour et vénération, n'y touchez qu'en tremblant, n'y touchez même pas s'il est possible; que si la nécessité l'ordonne absolument, ne modifiez rien, surtout ne détruisez rien qu'après avoir étudié le monument dans son ensemble et dans ses détails, qu'après avoir fouillé, scruté, approfondi tout ce que vous aurez pu recueillir de documents et de renseignements, s'y rattachant directement ou indirectement!

Si les protestants, en prenant possession de la cathédrale, eurent

Digitized by Google

l'immense tort d'anéantir les trophées de la gloire militaire de leurs ancêtres (1), s'ils y ajoutèrent le tort non moins grand de faire disparaître une foule d'objets d'art vénérés par le culte catholique qui venait de leur céder la place, ils eurent du moins la réserve de respecter les richesses architectoniques du monument, et parmi les richesses mobilières le magnifique grand-autel de Nicolas de Haguenau. L'abbé Grandidier nous dit, en parlant de cet autel, *très-artistement travaillé* selon lui, *et composé de dix-huit pièces en bois*, et qui datait de l'année 1501 : « *Les protestants, devenus maîtres de la cathédrale, laissèrent cet autel dans le chœur, mais ne s'en servirent point.* » (2)

Hélas pourquoi tout le monde n'a-t-il pu imiter cette réserve, ou cette indifférence protectrice! S'il en eut été ainsi nous ne serions pas aujourd'hui à déplorer la perte à jamais irréparable du magnifique jubé et du pieux *ex-voto* d'Erwin, de son chant du cygne, de la chapelle de la Sainte-Vierge, perles du chef-d'œuvre, ornements les plus précieux et les plus somptueux de la cathédrale (3) tombés en 1682 sous les coups de l'architecte de l'œuvre, J. G. Heckler, sur l'ordre de l'évêque Guillaume Egon de Fürstenberg. Le magistrat d'alors ne fut pas complice de cette dévastation, car l'évêque fit démolir et arranger le tout à ses frais. Heckler reçut de lui onze mille livres, trois foudres de vin, et trente sacs d'orge. (4)

---

(1) SCHADÆUS, *Summum argentinensium templum*, etc. Boucliers et rondaches, dix-huit drapeaux conquis à la bataille de Morat, quatorze à la bataille de Nancy, etc. Voici le passage allemand, p. 37 : « *Betreffend die Triumphalia und Siegszeichen, « eroberte Fendlin, Schildt und Tartschen, deren vorzeiten mächtig viel im « Münster auffgehenckt waren, so unsre Voreltern Gott zu Ehren, vnnd ihren « Nachkömmlingen zum Exempel der Nachvolg dahin gegeben haben, als zum « Exempel auss der Schlacht vor Murten, so die Bundsverwandten mit Hertzog « Carl von Burgundt gehalten, haben die von Strasburg allein 18 Fahnen; vnd « in der Schlacht vor Nansy, darinnen gemelter Hertzog wie etliche alte Chronicken « bezeugen, von einem Beckeknecht von Strassburg erlegt worden, vierzehn Fahnen « erobert, so allesampt im Münster uffgesteckt gewesen, seind dieselbe in Anno « 1531, neben andern mehr Sachen transferiert vnd hinweg gethan worden.* »

(2) Voir la gravure d'Is. Brunn, représentant cet autel, dans *Schadæus*.

(3) V. la description du jubé et de la chapelle dans le manuscrit du Dr *J. Heckheler* (Grandidier écrit Heckler) à la bibliothèque de Strasbourg, chap. VI.

(4) Ce même Heckler ou Heckheler eut aussi à cette époque l'idée lumineuse d'ajouter une seconde tour à la cathédrale, ainsi qu'il résulte du passage suivant du manuscrit précité de son petit-fils : « *Dann er* (der Münster) *fornen nur zu « zweyen Thürnen, deren der eine auffgebauen ist, und den andern Thurn, der*

Digitized by Google

Conservez! — voilà la grande loi que l'époque actuelle est en droit de vous répéter sans cesse ; on a bientôt fait de détruire, mais on ne peut plus réparer les fautes commises de cette manière. La restauration la plus intelligente peut bien nous fournir une image de ce qui avait existé autrefois, mais elle ne peut nous le rendre ; elle pourra satisfaire l'homme de goût, mais elle ne pourra jamais consoler la religion de l'historien. (1)

On viendra objecter à notre système, qu'en l'adoptant il faudrait souvent laisser subsister tout ce que le mauvais goût s'est plu d'accumuler d'affreux dans les monuments historiques et surtout dans les monuments religieux, et qu'à ce compte il n'aurait pas été permis de toucher aux révoltants embellissements que le chœur de la cathédrale eût à subir depuis l'année 1682 jusqu'à l'année 1763. Pour répondre d'une manière satisfaisante à cette objection il faut établir une distinction qui nous semble justifiable entre la véritable et sérieuse architecture, entreprise sans parcimonie, employant des matériaux respectables, et le torchis et gachis qui a été employé parfois à replâtrer et

---

« *gewesen Werkmeister Johann Georg Heckheler, sich auffzubauen anerboden* « *hatte, wo nur die sumptus dazu subministrirt worden*, etc. » L'idée de cette témérité lui avait peut-être été suggérée par le bonheur avec lequel il sut réparer en l'année 1654 le terrible dégat occasionné par la foudre à la couronne et à la flèche de la cathédrale, réparation que ni son père Jean, maître de l'œuvre, ni aucun architecte de Strasbourg ni des environs n'osa entreprendre. J. G. Heckheler, qui venait d'accomplir un voyage d'instruction soumit au magistrat un projet non seulement très-satisfaisant, mais qui excita même l'admiration de l'assemblée. Il fut obligé de démolir en tout 60 pieds 8 pouces, mais l'ouvrage terminé l'édifice y gagna 1 pied 10 pouces 6 lignes. — (Manuscrit du Dr Heckheler, chap. XVII.)

Il avait lui-même réuni et préparé les matériaux pour une description de la cathédrale et il avait déjà fait exécuter plusieurs planches. Mais cet ouvrage ne vit pas le jour. Il se peut que les quelques planches, bien exécutées d'ailleurs, représentant des vues de la cathédrale, devenues excessivement rares aujourd'hui, et dont on ne connaît pas l'auteur, proviennent de ce projet. Ce manuscrit paraît avoir été utilisé par *Georges-Henri Behr*, médecin, auteur d'un *Strassburger Münster und Thurmbüchlein* en 1732 qui les cite à la p. 129. Grandidier le mentionne également. Le manuscrit du Dr J. Heckheler porte la date de 1736.

(1) Le talent et la persévérance de l'architecte actuel de l'œuvre Notre-Dame, ou de tout autre architecte instruit, pourraient peut-être bien rétablir le jubé détruit et la chapelle de la Sainte-Vierge. Mais nous aurait-on rendu pour cela l'œuvre d'Erwin, vivifiée dans tous ses détails par la foi et le génie du maître ?

Digitized by Google

à défigurer d'une manière si lamentable les œuvres des temps passés les plus dignes de respect.

La première, à quelque époque qu'elle appartienne et lorsqu'elle a employé la pierre ou le marbre semble devoir être respectée. Elle est la trace d'une époque qui par ce moyen a inscrit sa date, c'est de l'histoire. Bonne ou mauvaise, harmonieuse ou discordante, à moins qu'elle ne dégrade par trop un monument ou qu'elle ne constitue un non-sens tout-à-fait intolérable, comme par exemple le grand portail de la cathédrale de Metz, il faut l'accepter. Un monument historique a traversé des phases multiples, il en porte les traces authentiques, laissez-les subsister. Agir différemment et surtout avec légèreté, pourrait conduire à un vandalisme plus déplorable que tout ce qui a été déjà commis en ce genre. N'oublions jamais surtout que les additions, à condition qu'elles ne mutilent rien pour s'installer, sont toujours mille fois moins déplorables que les destructions.

Aussi bien il ne serait pas trop tôt d'y songer. La suite des siècles nous a transmis une série de leçons qui nous indiquent comment il ne faut pas faire. Ainsi le XIIIe siècle corrige les édifices du XIIe et cherche à les mettre à la mode de son temps, le XIVe en fait autant au XIIIe, le XVe (1) veut redresser les torts de ses prédécesseurs, la renaissance espère embellir avec ses créations tout ce qui a été fait avant elle, et le XVIIe et le XVIIIe siècle ravagent brutalement, engloutissent sous leurs monceaux de plâtre ou masquent de leurs lambris les trésors qu'ils avaient désapris à admirer, *qui étaient passés de mode!* Quand on réfléchit à toutes ces manipulations infligées successivement aux mêmes édifices, on s'étonne de les voir encore si imposants et si solides; mais on se surprend à désirer vivement que cette activité ait trouvé enfin son terme et que désormais on cesse de tourmenter leur existence si souvent troublée.

---

(1) Le maître de l'œuvre Jodocque Dotzinger (Jost von Worms) à l'occasion de réparations majeures devenues nécessaires à la suite d'une série de sinistres, essaya de *gothifier* les parties externes de l'abside. Il déforma les corniches, affubla les clochetons d'ornements du goût de son époque (1453) changea la silhouette des toitures et en entoura la base de galeries dans son style; toutes ces modifications subsistent encore aujourd'hui dans leur intégrité, et nous paraissent avoir acquises, malgré leur origine blâmable, un droit de bourgeoisie assez bien établi pour ne plus subir de nouvelles altérations. — (*Münster und Thurmbüchlein*, p. 129.)

Digitized by Google

Car enfin, si l'on voulait continuer ce système, que restera-t-il donc de nos monuments dans peu d'années?

Cessons donc de vouloir accommoder les monuments des temps passés au goût du nôtre, mais évitons avec soin de tomber sur un autre écueil qui nous menace de dangers non moins grands. Il y a aujourd'hui des fanatiques en harmonisme qui voudraient qu'un édifice auquel différents siècles ont apporté leur contingent fût, sous le rapport du style, un tout complet et d'une seule pièce, et qui abattraient volontiers, pour le restaurer, comme ils disent, tout ce qui ne serait pas en harmonie avec leur style favori. Si de pareils fanatiques s'emparaient de la cathédrale de Strasbourg, elle se verrait menacée ou bien de perdre sa tour et sa nef, ou bien son chœur et sa crypte, selon qu'elle aurait à faire à des amateurs du XIe, du XIIe ou du XIIIe siècle.

Faut-il pousser le fanatisme conservateur jusqu'à couvrir de la même protection les lambris et les plâtres du XVIIe et du XVIIIe siècle? (Nous disons fanatisme, car notre manière de voir sera peut-être qualifiée ainsi par ceux qui ne partagent pas notre avis.) A cette question on répondra: *c'est selon*. En général ces matériaux trop périssables, cette ornementation besogneuse, n'ayant aucun cachet de grandeur ni de durée, ne méritent pas mieux que d'être arrachés et jetés au feu, avec d'autant plus d'empressement que la méchante superfétation qu'ils constituent, cache très-souvent à la lumière des œuvres bien autrement dignes du respect des générations actuelles et futures. Mais cet anathème comporte des exceptions, et nous pensons par exemple qu'aujourd'hui la destruction des autels de la chapelle Saint-Laurent à la cathédrale de Strasbourg pour être remplacés par des autels plus en harmonie avec le style général de la chapelle, serait presqu'aussi regrettable que celle du grand autel fait en 1501 par Nicolas de Haguenau et détruit d'une manière si misérable après l'année 1724. (1) Les autels actuels de la chapelle Saint-Laurent qui portent la date de 1705 sont une preuve somptueuse du goût ou de l'absence de goût de leur époque, ou plutôt du peu d'empressement que l'on mettait alors à rechercher l'harmonie dans les monuments. Il s'y rattache d'ailleurs un intérêt historique direct (2) qui nous semble

(1) Grandidier, o. c., p. 299.

(2) Le maître-autel fut fait par les huit menuisiers de la *maîtrise française*, et cet ouvrage fut l'époque de leur établissement à Strasbourg. MM. du grand-chœur,

Digitized by Google

devoir à tout jamais les préserver de la destruction; nous pensons même que le droit de les éloigner n'appartiendrait à personne.

Il est dommage que l'autel établi il y a peu d'années dans la chapelle Sainte-Catherine, avec des intentions harmonistes moins heureuses que louables, ait amené la mutilation d'un des motifs architectoniques de cette construction.

Mais effaçons surtout sans pitié ni merci, l'affreux badigeon, ignoble invention cultivée avec amour par le premier quart du XIXe siècle. La cathédrale de Strasbourg subit cet outrage trois ou quatre fois; l'avant-dernière fois ce fut en 1769, où elle fut reblanchie à la chaux, et la dernière en 1836 où l'administration municipale s'obstina à la faire barbouiller couleur de nankin, malgré les protestations les plus énergiques de tous les amis du sens commun, parmi lesquels se distingua surtout feu l'architecte et antiquaire Reiner. Et pourtant il y avait longtemps déjà que Grandidier avait prononcé l'anathème sur cette espèce de vandalisme en relatant le badigeon dont il fut témoin et en ajoutant: « *Elle a perdu par là cette teinte vénérable et cette obscurité imposante qui augmente dans les temples le respect religieux.* » (1) On ne parvint pas à s'entendre en 1836, parce que les critiques blâmèrent bien ce que l'on voulait faire, mais ne proposèrent rien d'acceptable. On ne pouvait laisser la nef dans l'état où elle se trouvait et personne alors ne songea au débadigeonnage. (2)

Grâce à l'année 1848 et à ses ateliers communaux, la belle couleur naturelle de la pierre a aujourd'hui reparue, les élégantes moulures ne paraissent plus l'œuvre des plâtriers, et les magnifiques vitraux se relèvent et se détachent maintenant sur un fonds harmonieux.

Des besoins réels et respectables obligent parfois à ajouter une construction quelconque à telle ou telle partie d'un édifice. Dans ce cas, appliquons-nous à mettre notre addition en harmonie avec le

---

par acte du 13 décembre 1698, fondèrent en conséquence, au jour de Sainte-Anne, patronne des menuisiers, une messe solennelle qu'ils célèbrent dans la chapelle Saint-Laurent, et à laquelle ils assistent en corps. Ces autels furent embellis en 1703. — GRANDIDIER, o. c., p. 322.

(1) O. c., p. 260.

(2) La commission de l'œuvre Notre-Dame eut bien soin de décliner sa responsabilité, et de la laisser à la charge de l'administration et de l'architecte d'alors.

V. *le compte de gestion et d'administration de l'œuvre Notre-Dame de* 1836, page 6.

Digitized by Google

style général de l'édifice, ou du moins avec celui de la partie sur laquelle nous opérons, si l'édifice est une agrégation de différents styles. Faisons de l'harmonie lorsque nous sommes obligés d'ajouter, mais gardons-nous, même dans ce cas, de rien détruire. Ne méprisons pas nos devanciers au point que le fit un des architectes les plus distingués du siècle passé, Massol, dont le talent élégant et grandiose créa le château et la mairie. Ce fut lui qui accola en 1744 à la cathédrale la superbe sacristie du grand chapitre, enjolivée de glands en passementerie, encadrée entre deux colonnes engagées et surmontées de guirlandes, le tout couronné par une magnifique balustrade, chef-d'œuvre faisant encore aujourd'hui l'admiration de tous ceux qui arrivent à la cathédrale par la rue du Dôme. (1) Dans notre manière de voir, cette construction mérite d'être conservée d'abord parce qu'elle est faite largement et avec de bons et solides matériaux, et puis pour montrer aux générations futures comment il ne faut point faire les additions aux monuments anciens. Heureusement qu'aujourd'hui, ce que son aspect peut avoir de trop choquant se trouve un peu corrigé par la juxta-position du grand séminaire dont elle peut paraître une annexe ou une excroissance.

Mais nous dira-t-on, dans votre système vous devez n'être pas loin de condamner sans appel la dernière restauration architectonique du chœur? Sans être inconséquent, nous croyons pouvoir répondre que nous l'approuvons hautement. La décoration du chœur qui existait depuis l'année 1752, était le résultat d'une série de massacres épouvantables commencés dès l'année 1682, compliqués d'une série de désastres fortuits qui se succédèrent pendant un certain nombre d'années.

Les historiens de la cathédrale sont à peu près d'accord pour dire que ce que l'on voit aujourd'hui du chœur de la cathédrale est encore en partie l'œuvre commencée par Pepin-le-Bref et terminée par Charlemagne. Nous voulons bien que cela s'entende des fondations et peut-être des pierres qui se trouvent dans l'épaisseur des murs. Mais quant à la décoration architectonique, dont les éléments furent retrouvés avec tant de peine dans les ruines amoncelées par la fin du XVIIe siècle,

(1) Massol poussa le dédain si loin qu'il ne voulut même pas se servir des matériaux qu'avaient employé ses devanciers. Il sut choisir un grès de couleur claire pour se rapprocher de la nuance des matériaux dont on est obligé de se servir à Paris et à Versailles.

Digitized by Google

elle est incontestablement d'une époque postérieure, et tout au plus contemporaine de l'évêque Werinhaire. L'époque carlovingienne ne connaissait pas encore le style des arcatures telles qu'il vient d'être rendu à la lumière. Mais il n'en est pas moins certain que l'on se trouvait en présence d'un monument digne de la plus haute sollicitude.

Or que vient-on de faire de nos jours? On a relevé avec la plus religieuse sollicitude tous les précieux débris que le vandalisme novateur et décorateur des XVIIe et XVIIIe siècles avait laissé subsister, et après avoir enlevé à la grande satisfaction de tous les hommes de goût toute la décoration en style Pompadour, avec ses plâtres et ses lambris, avec ses bustes d'empereurs romains qualifiés d'apôtres, œuvre probable de l'architecte Massol déjà cité, on a restitué avec les données retrouvées, ce qui existait jadis, on a fermé les blessures que d'énormes mutilations avaient ouvertes, et on a rendu au jour et rétabli la vigoureuse ornementation des deux portes latérales et de l'arcature du fond. (1) Est-ce une restauration complète? non sans doute, vu qu'il reste beaucoup à faire; mais c'est un bon commencement, car tout ce qui a été détruit ne se trouvait là qu'en usurpateur, déplacé avec sa pompe mondaine et mesquine à la fois (2) au milieu des grandes et sévères inspirations des fondateurs de la cathédrale, défigurant et cachant ce qui était le plus digne du respect, des études et de l'admiration du présent et de l'avenir. On ne nous a donc pas seulement

---

(1) M. *G. Klotz*, architecte actuel de l'œuvre Notre-Dame a mené à bonne fin dans la restauration du chœur de la cathédrale une des œuvres les plus difficiles et des plus laborieuses d'architecture historique. Tout ceux qui ont pu suivre ses travaux s'empresseront de rendre justice à son jugement exquis, à son dévoûment, à sa patience, à sa persévérance et à son talent. Il s'est acquis des droits égaux à la reconnaissance du monde religieux et du monde savant.

Ce dernier, et principalement ses confrères seraient peut-être en droit de lui demander quelque chose de plus. Ce serait l'histoire technique de cette restauration, qui deviendra un guide précieux par la suite, à l'occasion de travaux analogues.

Qu'il n'oublie pas surtout de donner en même temps l'histoire du débadigeonnage, accompli par lui avec tant de succès.

(2) Les bustes des apôtres, entre autres, avec leur style païen, qui devaient simuler le marbre, n'étaient que de grossiers ouvrages faits par des charpentiers et barbouillés d'un peu de plâtre. Ils sont conservés aujourd'hui dans les magasins de l'œuvre Notre-Dame.

Digitized by Google

donné *l'image* de ce qui avait existé aux temps primitifs de la cathédrale, mais on a réellement rétabli et dégagé ce qui n'avait cessé d'exister. On a réparé les désastres causés par l'ignorance et l'outrecuidance, comme on aurait réparé les désastres causés par le feu ou la vetusté, seulement ces réparations par leur étendue et le talent qu'elles exigèrent, ont-elles le droit d'êtres qualifiées de restauration.

Tant que la cathédrale de Strasbourg subsistera, cette réhabilitation fera honneur à l'administration qui la décida (1); au prélat si distingué qui l'approuva (2), et à l'architecte qui l'exécuta.

Nous venons de voir en partie comment la cathédrale de Strasbourg a été traitée sous le rapport artistique par la suite des siècles. Nous avons vu Jodocque Dotzinger y faire des modifications regrettables, nous avons vu J. G. Heckler y commettre des mutilations sacrilèges, Massol se rendre son complice et augmenter ses torts par des additions burlesques; nous avons vu le XVIIIe et le XIXe siècle la salir de son badigeon, nous avons même plaidé la cause de certaines additions quoique discordantes, dans l'intérêt historique, nous avons vu comment il était permis d'enlever et de restaurer, nous allons voir maintenant comment s'y prit, lorsque lui aussi fut obligé de faire une addition, un autre architecte, également du siècle passé, mais qui n'était point un artiste de l'école de Versailles, point d'architecte à la mode, mais tout simplement un homme de goût, un modeste maître de l'œuvre Notre-Dame, en un mot, un enfant de Strasbourg, né et élevé avec la vénération due à la merveille de sa ville natale.

Voici quelle en fut l'occasion. Nous laisserons, pour bien expliquer les circonstances, la parole à l'abbé Grandidier (3) : « En 1772, les « directeurs de la Fabrique firent démolir les vieilles boutiques, qui « étaient tout autour et adossées à la cathédrale. On y subsistua dans « un goût gothique, celles qu'on y voit présentement. C'est à M. l'abbé « Rauch, maître des cérémonies, qu'on est redevable de ce change- « ment. »

Après avoir décrit les inconvénients et même les scandales qui résultèrent de la présence de ces boutiques l'historien de la cathédrale

(1) La même qui avait ordonné le dernier badigeon, et qui a ainsi noblement racheté sa faute. Du badigeon il ne reste plus de trace, tandis que le chœur pourra durer des siècles.

(2) Mgr A. Ræs, évêque de Strasbourg.

(3) O. c., p. 197.

Digitized by Google

continue ainsi: « Dès le 4 août 1765 M. l'abbé Rauch avait représenté « ces abus au grand chapitre. Les motifs de sa requête ayant été com- « muniqués au magistrat, celui-ci ne statua alors rien sur cet objet, « parce qu'il aurait fallu rembourser les particuliers, qui étaient pro- « priétaires de ces baraques. Cette considération suspendit pendant « plusieurs années l'exécution de ce projet. M. l'abbé Rauch saisit l'oc- « casion de l'assassinat commis dans la cathédrale en 1770, pour faire « de nouvelles représentations au grand-chapitre, à l'effet d'engager « le magistrat à supprimer ces baraques, qui pouvaient avoir facilité « l'entrée de cette église aux assassins Elles produisirent l'effet désiré. « Le magistrat fit démolir toutes celles qu'il louait, en laissant cepen- « dant subsister celles qui appartenaient en propre à différents parti- « culiers; mais comme cette bigarrure rendait encore l'édifice plus « défectueux, que la démolition laissait les collatéraux de l'église nus « et sans ornements, et qu'on n'avait détruit un coup-d'œil affreux, que « pour en produire un autre peut-être encore plus révoltant, M. l'abbé « Rauch proposa en 1771 un plan, qui conciliait en même temps « l'embellissement et la décence de l'édifice, les intérêts de la Fabrique « et des particuliers propriétaires. Ce plan fut agréé par les seigneurs « du grand-chapitre et suivi par MM. les administrateurs. La face prin- « cipale de l'église fut alors dégagée, le grand portail et les deux portes « collatérales furent rendues libres entièrement, et on en défendit « l'entrée par un parvis conduit dans toute sa largeur. On rebâtit de « nouvelles boutiques aux deux côtés droit et gauche de la cathédrale, « mais dans une forme d'ornement et dans un goût analogue au reste « de l'édifice. On laissa un vide entre ces bâtiments extérieurs et le « corps du temple pour rendre impraticable l'accès des uns à l'autre. « Ces changements, commencés en 1772, ne furent achevés qu'en « 1778, sous la direction de Jean-Laurent Gœtz, qui avait été nommé « en 1763 architecte de la cathédrale. »

Pour faire la part à tout le monde selon ses mérites, remarquons bien les dates. Gœtz est nommé architecte en 1763, et dès l'année 1765 l'abbé Rauch commence à réclamer la démolition des boutiques. Or l'abbé Rauch étant ecclésiastique et Gœtz étant architecte il est à peu près certain que l'idée première ainsi que les dessins proposés plus tard provenaient de ce dernier. (1) D'ailleurs M. l'abbé Rauch avait été

(1) Les dessins qui ont été exécutés et qui se trouvent aux archives de l'œuvre Notre-Dame, portent la signature de Gœtz.

Digitized by Google

élu maître des cérémonies et directeur du grand chœur dès le 25 avril 1750, et ce n'est que quinze ans plus tard qu'il élève ses réclamations, deux ans après la nomination de Gœtz. Cette circonstance nous paraît fournir une preuve assez directe en faveur de l'initiative de ce dernier.

Il a existé certainement une entente cordiale entre ces deux hommes de goût, qui, utilisant l'un sa position et l'autre sa spécialité, ont réuni leurs efforts pour dégager la cathédrale de ces hideux appendices et pour en garnir la base de la manière la plus supportable.

Mais on refit *dans un goût gothique analogue au reste de l'édifice !* — dit Grandidier.—*Hoc opus, hic labor !* Et cette décision fut prise et ces plans furent approuvés, à une époque où régnait en souverain le style Pompadour, où la plus belle moitié du genre humain avait recours au fard, aux mouches, à la poudre et aux paniers pour défigurer ce que la nature avait bien fait ; où le savant et illustre historien de la cathédrale lui-même n'avait su trouver une parole de blâme ou seulement de critique (1) pour les affreux ravages exercés dans son église par l'évêque Guillaume-Egon, cette décision fut prise disons-nous, par une assemblée qui délibérait affublée de perruques à marteaux ou tout au moins en cachant la couleur naturelle de ses cheveux sous des avalanches de poudre à poudrer, l'édifice capillaire ornant son chef terminé postérieurement par le cadogan, appendice dont les siècles futurs, malgré toute la sagacité qui les distinguera peut-être, ne sauront jamais deviner ni la nécessité, ni le but, ni l'utilité !

Gœtz réussit à faire quelque chose de louable, quelque chose dont la juxta-position ou l'accolement au monument que l'on voulait protéger, ne blessait ni l'œil ni le goût. Il est peut-être même permis de dire, pour lui rendre justice pleine et entière, qu'il réussit à faire quelque chose de remarquable, si l'on veut bien se rappeler que son époque se plaisait à défigurer d'une manière barbare les monuments que lui avaient légués les siècles passés, et qu'elle semblait avoir pris à tâche, sous prétexte de les mettre à la mode, d'y entasser consciencieusement tout ce qu'elle pût ramasser d'hérésies contre le sens commun, le bon gout, et surtout le respect dû aux travaux de ses devanciers portant le cachet du génie ou même seulement celui du talent.

Gœtz étant homme de goût et de jugement, devait naturellement se montrer *harmoniste* dans cette circonstance, c'est-à-dire décidé

(1) « Cet ambon fut oté pour agrandir le chœur en 1682 » dit Grandidier, p. 96. « Cette chapelle n'existe plus » p. 48.

Digitized by Google

avant tout à n'ajouter rien de disparate au monument qui lui était confié. Il était convaincu de la vérité que l'harmonie est la condition essentielle non seulement du beau, mais même du supportable. Il dessina une façade qu'il ne put copier nulle part, car il n'existe rien de semblable ; il dût par conséquent inventer et créer le tout, l'ensemble et les détails, et s'il utilisa pour s'inspirer, les richesses qu'il avait journellement sous les yeux, on ne saurait sérieusement l'en blâmer. Il est vrai qu'il ne fit pas de l'architecture du XIIIe siècle, et les fanatiques de cette époque le lui reprochent; mais il travaillait en plein XVIIIe siècle, il avait à faire des boutiques et non une église ni même une sacristie, et s'il avait pu venir à l'idée des architectes du grand siècle d'entourer leurs cathédrales d'échoppes, qui sait s'il n'auraient pas fait comme lui ? Il fit donc tout simplement de *l'harmonisme* ce qui certainement valait beaucoup mieux que de faire de la *discordance* comme on a fait maintes fois depuis son temps. La pauvre porte en bois avec fronton grec que l'on a infligé à l'église Saint-Pierre-le-jeune à Strasbourg, et la remise des pompes à feu avec porte en plein-cintre style de 1814 accolée à l'église Saint-Martin de Colmar, sont des outrages au bon goût qui devraient être sévèrement défendus par des règlements. Si vous n'avez pas d'argent ne faites pas de style, mais si vous voulez en faire, arrangez-vous de façon à ne pas outrager le monument sur lequel vous opérez. On conçoit une échoppe adossée à un bâtiment public, mais tout homme de goût ne saurait y voir adapter avec de certaines prétentions quelque chose de borgne, de boiteux et de besogneux, sans éprouver un certain mouvement d'entrailles appelé anti-péristaltique en physiologie.

Si Gœtz n'a pas fait de l'architecture du XIIIe siècle, il n'est certes pas plus coupable au XVIIIe siècle que ne le furent au XVe et au XVIe Jacques de Landshut et Specklé, qui auraient pu en faire et ne le voulurent point, le premier en construisant la chapelle Saint-Laurent, le second en restaurant la chapelle Sainte-Catherine élevée au XIVe.

L'abbé Rauch ayant vu couronner de succès ses efforts incessants pour la destruction des ignobles ratières qui défiguraient la cathédrale, Gœtz put se mettre à l'œuvre. La démolition des boutiques fut suivie de l'exécution de ses plans, et le tout fut terminé vers la fin de l'année 1778. On y inscrivit la date de 1779 au-dessus de la porte d'entrée de l'escalier de la tour servant au public, et l'abbé Rauch, plein de satisfaction d'avoir réussi à faire une bonne chose, fit sculpter en relief

Digitized by Google

ses initiales dans l'ogive aveugle placée à côté du logement du concierge. A R : *Antoine Rauch*. (1)

Heureusement que le conseil des bâtiments civils n'était pas encore inventé, ou du moins s'il l'était, qu'il n'avait encore rien à voir dans les affaires de la ville libre royale. Car certainement il aurait mis bon ordre aux projets de Gœtz, en condamnant, en vertu de son omnipotence irrécusable, et de la supériorité du bon goût parisien, cette prétention de vouloir ajouter quelque chose à un monument public sans saisir l'occasion avec empressement d'y faire figurer des petits anges hypertrophiés, et des nuages et des guirlandes en pierre de taille. (2) L'audace barbare de revenir, fut-ce même pour cacher des boutiques, au style ogival si irrévocablement condamné par tout ce qui portait épée en verrouil et talons rouges, enfin par tous les hommes de goût, d'influence et de manières distinguées de l'époque, ne pouvait germer alors que dans la tête carrée d'un Alsacien; les Allemands tout-à-fait allemands de ce temps là étant occupés à imiter servilement tout ce qui venait de Paris et de Versailles.

Il est certain qu'aucune ville au monde n'est capable de montrer un morceau d'architecture dans le style de celui qui nous occupe, et portant gravée dans la pierre la date que nous venons de citer.

Nous possédons par conséquent un morceau fort curieux, digne de l'intérêt des amis de l'art architectural et de l'histoire de la cathédrale de Strasbourg, et il serait certainement permis de taxer de vandalisme sa destruction complète. Que l'on ait supprimé les boutiques du côté Nord dans l'intérêt de la conservation du monument, en laissant toutefois subsister la façade seule, on le comprendra; que l'on enlève même un jour cette façade désormais sans objet, trop élevée pour une clôture, trop conservée pour une ruine, trop neuve pour pouvoir passer pour une partie intégrante du monument, surmontée d'une galerie qui ne protège rien, ornée de gargouilles qui ne servent de rien, non seulement on le comprendrait encore, mais il faudrait même l'approuver; mais supprimer le logement du concierge et le bâtiment servant d'atelier aux tailleurs de pierre, constructions qui ne compromettent en rien le monument, qui ont une utilité réelle et expliquent

(1) On peut vérifier le prénom de l'abbé Rauch dans GRANDIDIER, o. c., p. 316.

(2) Un projet dans ce style existe effectivement dans les archives de l'œuvre Notre-Dame.

Digitized by Google

le but de l'œuvre de Gœtz, et faire disparaître ainsi radicalement les dernières traces de l'œuvre d'un homme de goût et d'un esprit indépendant, arracher ainsi une page digne d'intérêt et des plus récentes de l'histoire de la cathédrale, cela ne pourrait pas s'appeler une restauration, mais bien un acte de frivole ignorance, une mutilation inintelligente.

Mais si Gœtz le roturier eut la chance de faire adopter ses idées, probablement malgré l'avis de tout ce qui dans ce temps là s'appelait le monde comme il faut; si le technicien, si le descendant de la vieille souche plébéienne strasbourgeoise pût braver avec succès la critique des hommes du nouveau régime que subissait sa ville natale; si l'artiste instruit, si l'homme réfléchi pût triompher des dilettantes sans idées, et des plats imitateurs, cela ne se fit ni sans peine, ni sans luttes désagréables. Les clameurs furent grandes dans le camp des petits-maîtres connaisseurs; les hommes à la mode ne pouvaient revenir de leur stupeur à l'aspect d'un pareil barbarisme, et les coryphées du bon goût d'alors s'en allèrent disant partout que le Strasbourgeois pur sang était un être indécrottable.

Aussi Gœtz se vengea-t-il de cette race fade et nauséabonde! Hâtons-nous de dire qu'il se vengea en bon chrétien, puisqu'il ne fit de mal à personne; mais il ne se vengea pas moins cruellement, car il exposa l'affreux goût de ses contemporains au pilori de la postérité. Le long de sa corniche il eut besoin de gargouilles. Fidèle à l'exemple de ses devanciers, il choisit parmi les têtes de monstres fantastiques tout ce qu'il put trouver de hideux, et pour obtenir le comble de l'horreur, pour renchérir encore sur le tout, il affubla les quatre dernières (1) des différents spécimens de coiffures mâles et femelles de son temps. Mettez-vous là, doit-il avoir dit en posant ces véhicules de son humoristique vengeance, mettez-vous là dans des postures tourmentées et ridicules, et faites comprendre aux générations futures par votre pitoyable aspect, comment étaient faits ceux qui de mon temps s'étaient arrogé le monopole du beau, et qui m'ont causé tant de tribulations. (2) (Voir la planche.)

(1) Au-dessus de l'atelier actuel des tailleurs de pierre.

(2) Cette espèce de protestation d'un esprit droit contre les modes licencieuses ou ridicules de son époque, n'est pas sans exemple, même dans nos annales locales. Nous n'en voulons pour preuve que les vers suivants de *Sébastien Brant*:

« *Spitz schu, vnd vszgeschnytten röck*

Digitized by Google

La tradition ne dit pas si le trait fut remarqué ; dans tous les cas s'il l'a été, il fut radicalement oublié pendant les préoccupations trop sérieuses amenées dix années plus tard par les remèdes héroïques administrés au genre humain par la Providence pour le guérir de la fièvre ataxique dans laquelle il était tombé ; et depuis ce temps des millions de curieux et d'indifférents ont passé aux pieds de ces charges d'une époque défunte, sans se douter seulement de leur existence.

Honneur à l'artiste courageux à l'esprit indépendant qui osa heurter avec tant de résolution les préjugés de ses contemporains en même temps qu'il stygmastisait d'une manière aussi inoffensive que spirituelle les travers anti-esthétiques de la souveraine mode de son temps. Il reçoit ici pour la première fois les hommages tardifs et posthumes qu'il mérite. Mais au moins son nom ne sera-t-il pas oublié, tandis que depuis longtemps la mémoire de ses détracteurs est ensevelie dans la nuit des temps aussi profondément que s'ils eussent vécu à l'époque d'Evilméradach, de Sadyatte, ou de Canut-le-Grand.

Espérons, que le parti que l'on peut tirer de ces constructions pour les différents services de l'église sauvera ce qui existe encore. Qu'il reste dix ogives ou qu'il en reste vingt, pourvu que ce qui subsiste conserve son ensemble. Car si l'on ne devait conserver que la façade seule, une lettre morte, dans très-peu de temps on ne comprendrait plus pourquoi on laisse subsister une si sotte chose dont personne ne pourrait deviner le but. Et pourtant on s'attaquerait à l'œuvre d'un homme de mérite.

Mais au fond, de quoi se mêle donc l'auteur de ces lignes; le voilà à cent lieues de sa spécialité, se demandera peut-être plus d'un de nos lecteurs, s'il a bien voulu aller jusqu'au bout. Ce scrupule est venu à l'auteur lui-même et il ne s'est pas caché que tel ou tel esprit charitable sera peut-être tenté de lui appliquer les vers de la *Nef des fols* de Sébastien Brant :

« *Das man den milchmerk nit bedeck,*
« *Wicklen vil hudleh in die zöpff,*
« *Grosz hörner machen uff die köpff*
« *Als ob es wer ein grosser stier,*
« *Sie gänd har wie die wilden thier,* » etc., etc.
Ein Vorred in das Narrenschyff, v. 117 et ss.

Et puis le chapitre *Von nuwen funden* (les nouvelles modes) du même auteur.

Digitized by Google

Lith.e par A. Chuquet. Lith. E. Simon à Strasbourg.

GARGOUILLES DU 18me SIÈCLE

à la Cathédrale de Strasbourg.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

« Dann yedem narren das gebryst
« Das er wil syn, das er nit ist. »

Pourtant en réfléchissant au droit incontestable du public de s'occuper de choses qui ont été faites pour lui, en voyant surtout tant de gens se mêler de son métier et s'exposer inconsidérément à faire beaucoup de mal, il s'est cru autorisé à se mêler une fois par représailles du métier des autres, là surtout où il était sûr de ne faire aucun mal, il s'est rappelé que, lui aussi, était un atome du susdit public, et enhardi par l'exemple de feu son compatriote et collègue le Dr. J. Heckheler, qui est allé bien plus loin, car il a laissé tout un volume in-folio de manuscrits sur la cathédrale, il s'est décidé à soumettre à l'appréciation de ses concitoyens les idées ci-dessus exposées.

EISSEN,
Docteur en médecine à Strasbourg.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

GARGOUILLES DU XVIIIe SIÈCLE A LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG.

Commençons par nous acquitter du plus agréable des devoirs en exprimant ici nos bien sincères remerciments à la complaisance de M. l'architecte de l'œuvre Notre-Dame, au talent de M. A. Chuquet et au bienveillant empressement de M. V. Striedbeck.

C'est aux moulages qu'a fait exécuter le premier, au crayon correct et élégant du second et aux procédés photographiques si perfectionnés du troisième, c'est en un mot à ce concours aussi empressé que désintéressé que nous devons la perfection et la fidélité de la planche offerte aux lecteurs de ce recueil.

N° 1. Tête de caniche avec une coiffure d'homme, laissant voir la partie antérieure et la partie postérieure de la perruque, telle qu'elle se présenterait par exemple étant placée de champ sur une table, la

Digitized by Google

surface qui doit toucher la tête en-dessous. On a relevé la partie postérieure, celle qui est entourée du ruban, et on l'a dressée perpendiculairement, pour augmenter l'effet grotesque, et pour laisser pénétrer le chenal dans la tête.

N° 2. Coiffure de femme appelée *à la grecque*. Ici il paraît y avoir eu une intention plus directement personnelle, la bouche étant de travers d'une manière très-prononcée.

N° 3. Coiffure de femme appelée *Petite palissade*. Mêmes intentions plus directes, vu le strabisme divergent de l'œil droit.

N° 4. Coiffure de femme appelée *Double palissade*.

Nous avons pu retrouver les noms de ces coiffures sur des planches que M. Heitz, imprimeur, a bien voulu mettre à notre disposition. Elles paraissent avoir fait partie d'un ouvrage, car tous les dessins sont numérotés. Si Gœtz avait voulu utiliser tous les spécimens de coiffures de son temps pour en faire des gargouilles, il aurait pu défrayer au moins dix cathédrales comme celle de Strasbourg, car le dernier dessin que nous avons sous les yeux porte le n° 2564. Voici quelques unes des dénominations les plus curieuses, *Douce raillerie*, *hérisson à crochets*, *le parterre galant*, *à la plume d'amour*, *Pouf à l'ingénue*, *Pouf à diadême*, *à la harpie*. C'est cette dernière que les Strasbourgeois appelaient dans leur idiôme : *Quetschel-Barrick*.

Digitized by Google

ESQUISSES HISTORIQUES

DE L'ANCIEN

COMTÉ DE FERRETTE.

Suite et fin. (*)

Albert II survécut de cinq ans à sa femme et mourut le 16 août 1358, à l'âge de 70 ans. Affligé d'une infirmité physique qui avait paralysé une de ses jambes, il sut vaincre par sa force morale cet embarras du corps qui lui avait fait donner, à côté du surnom de *Sapiens*, celui de *Contractus*. Sur sa devise était figurée une jambe de bois à côté d'une jambe saine, avec ces mots : *Et hic virum agit*, « Celle-là aussi fait marcher l'homme. » L'historien Fugger, dans l'ouvrage duquel je puise ces détails, a encadré le portrait de l'archiduc dans ces deux strophes apologétiques qui résument bien sa vie :

Poplite mancus eram, sed mentis acumine magnus :
Aegro sic animus corpore sæpè valet,
Claudius incessu, Cato factis audio : non Pes
Sceptra gerit, fasces sed caput orbe regit.
Primus ego fratrum, de senis infimus : uni
Namque mihi debet fata renata domus.

Zwar ich stund auf schwachen Füssen : doch war kräftig mein Verstand.
Einem kranken Leib ist oftmals ein' gesunde Seel verwandt.

(*) Voir les livraisons d'avril 1853, page 145, juin et juillet, page 293, et avril 1854, page 165.

Digitized by Google

Ich der Weise hies im Thun ; und der Lahme in dem Gehen.
Zepter werden von dem Haupte, und nicht von dem Fuss, regirt.
Mir, dem jüngsten von sechs Brüdern, doch die erste Stell gebührt :
Weil durch mich der Osten Stamm, fast fallfärtig, bliebe stehen.

« Quoique mes jambes fussent faibles, mon intelligence était forte.
« Souvent dans un corps malade habite une âme saine.
« Mes actes me valurent le surnom de *Sage*, ma démarche celle de *Perclus*.
« C'est la tête, et non le pied, qui régit le sceptre.
« Quoique le plus jeune de six frères, j'occupe de droit la première place :
« Car c'est moi qui fis revivre la tige de la maison d'Autriche prête à tomber. »

Sa tombe fut placée à côté de celle de sa femme, dans cette même église du couvent de Gemmingen qu'il avait fondé. On lit sur son épitaphe : LANDGRAFIUS SUPERIORIS ALSACIE, NEC NON DOMINUS FERRETARUM. L'exergue de la plupart de ses sceaux était ainsi conçu : LANTGRAVIUS ALSACIE, DOMINUS PHURETARUM. (1)

Si Albert II releva la tige d'Autriche, son fils Léopold-le-Bon la laissa tristement déchoir. Il livra l'Alsace presque sans défense à ce torrent des compagnies franches conduites par Enguerrand de Coucy, autre fléau de Dieu, qui vint achever l'œuvre que la peste avait commencée. (2) En 1386, il vit s'abîmer à Sempach l'élite de sa noblesse et se briser dans cette journée célèbre la chaîne qui rivait la Suisse à l'Autriche. Trop confiant dans la force dédaigneuse de ses preux, il ne songeait pas que cette poignée de paysans qu'il allait combattre, c'étaient des géants de la montagne, cuirassés du souvenir de Guillaume Tell et armés de la lance de Winckelried. Ce nom de Sempach réveille comme un écho funèbre dans l'histoire de la chevalerie autrichienne du Sundgau. Il faut voir cette longue liste d'hommes bardés de fer qui payèrent de leur sang la témérité de leur attaque ; il faut voir cette longue galerie d'écussons armoriés que l'historien Fugger a fait buriner dans son œuvre, comme une mosaïque étrange dont la mort aurait été l'artiste, pour se faire une idée de la perte immense des vaincus. A côté de l'archiduc Léopold, tué un des premiers, tombèrent deux princes, huit comtes et six cents nobles. La noblesse d'Alsace y laissa un fort contingent de ses chevaliers de vieille souche,

(1) STEYERER, *Vita Alberti II sap.* — SCHŒPFLIN, *Als. ill.*, tom. II., p. 505.

(2) Dans ma notice sur la seigneurie d'Altkirch (*Revue d'Alsace*, 1850) j'ai parlé avec détail de cette invasion. Pour ne point tomber dans des redites, je m'interdis d'en parler ici.

Digitized by Google

Richard de Montbéliard, Pierre et Walther d'Andlau (de la famille des seigneurs engagistes d'Altkirch), Werner, Cuntzelin, Luthold et Adelbert de Berenfels (ce dernier propriétaire du fief colonger d'Altkirch), Cuntzelin, Pierre et Thüring d'Eptingen, Siegfried d'Erlach, Wernlin de Flachslanden, Walther de Geroldseck, Lando et Wernhart de Hattstatt, Burckardt de Massevaux, Frédéric de Montreux, Pierre de Bollwiller, Henri, Pierre et Didier de Rathsamhausen, Conrad de Reichenstein, Henri, Ulrich, Frédéric, Günther et Rüstmann de Reinach, (4) Herrmann, Ammann et Crafto de Waldner, Hermann de Wittenheim.

Léopold-le-Magnifique, fils et successeur du précédent, ne figure pour ainsi dire que pour mémoire dans l'administration des affaires du Sundgau : en 1393, il donna à la ville de Ferrette une charte par laquelle il lui concéda le droit de pâturage dans toute l'étendue du bailliage de ce nom. En 1397 il affranchit l'abbaye de Lucelle de tous impôts et la prit sous sa protection particulière. Sa femme Catherine de Bourgogne, dont la remarquable obésité est consignée dans l'histoire, fut dépositaire de son autorité dans la province d'Alsace. Il lui avait attribué en 1406, avec l'administration du landgraviat, l'usufruit et la collation des fiefs. Son chargé d'affaires était Smasmann de Rappolstein. Un des premiers actes de la duchesse fut de confirmer les droits, prérogatives et coutumes anciennes du comté de Ferrette. En 1410 elle accorda à la ville d'Altkirch le droit d'*Umgelt* à charge par la ville de creuser un puits, dans l'enceinte des fortifications, pour les besoins éventuels d'un état de siége ; en 1413, elle ajouta à ce droit le monopole du débit de sel pour toute la seigneurie, sous la condition d'affecter le bénéfice de la vente aux travaux d'entretien des constructions de la ville d'Altkirch.

Parmi les faits dignes de remarque qui signalèrent la dernière période du moyen-âge et qui eurent une influence plus ou moins directe sur les destinées de notre pays de Ferrette, il me reste à citer la bataille de Saint-Jacques où les Armagnacs apprirent ce qu'il en coûte de remporter une victoire sur une poignée d'hommes de cœur défen-

---

(4) Hannemann de Reinach, le seul qui survécut, fut dépouillé de son patrimoine. Son fils Ulrich vint plus tard se fixer dans le Sundgau et fut la souche des trois branches de la famille de Reinach, connues sous les noms de *Foussemagne*, de *Steinbrunn* et de *Hirtzbach*. (SCHŒPFLIN, *Als. ill.*, tom. II, p. 691).

Digitized by Google

dant le sol de leur patrie ; et les représailles cruelles qu'exercèrent les Bâlois contre les possesseurs des fiefs autrichiens du Sundgau qui avaient épousé la cause des Armagnacs. Ils s'emparèrent d'abord du château de Blotzheim appartenant à Henri d'Eptingen, puis vinrent châtier Ferrette dont le bailli Pierre de Mörsperg avait fait défense expresse à ses administrés de fournir des denrées alimentaires aux Bâlois. A Altkirch, Ferrette et Oltingen, ils firent ce qu'on appellerait aujourd'hui une razzia de 500 rézeaux de blé et d'une masse de bétail, se rendirent maîtres des châteaux de Dürmenach et de Waltighoffen où ils trouvèrent des armes qui avaient appartenu aux confédérés à la bataille de Saint-Jacques. Les villages du domaine de Thierstein, dans le canton de Soleure, ayant été pillés par une troupe de 500 nobles qui étaient venus partager leur butin à Ferrette, les Thierstein lancèrent 800 hommes dans le Sundgau pour tirer vengeance de ces déprédations et brûlèrent les villages d'Oltingen, Rædersdorff, Winckel, Lutter et Fislis (1445). Le 13 août de la même année les Bâlois, en lutte continuelle avec les seigneurs de Mœrsperg, brûlèrent la petite ville de Ferrette et le lendemain le village de Vieux-Ferrette. L'église seule de Ferrette fut respectée. Ce n'était là que le commencement d'une série d'actes de vengeance qui peu de temps après se succédèrent avec une effrayante rapidité. Le Sundgau, inféodé à la maison d'Autriche, à la vieille ennemie de l'indépendance helvétique, avait un large arriéré à solder. La défaite de Saint-Jacques à laquelle il avait pris part en aidant le dauphin Louis de France, ne lui était point pardonnée. Les cantons suisses font des levées en masse pour envahir le Sundgau : leurs troupes, lancées d'abord dans le bailliage de Landser, où elles brûlent Blotzheim, Bartenheim, Schlierbach et Eschentzwiller, se portent vers Thann, et livrent aux flammes les villages de Buetwiller, Brinighoffen, Hagenbach et Ammertzwiller. Le bailliage d'Altkirch fut plus heureux : une contribution de guerre de 2000 florins lui épargna la désagréable visite des confédérés.

Je viens de parler de Hagenbach. Le nom de ce petit village qui faisait partie du bailliage d'Altkirch est tristement célèbre dans les fastes du Sundgau : il a donné naissance au landvogt Pierre de Hagenbach. Ce nom est une tache de sang en même temps qu'un souvenir d'opprobre. Il est des existences qui, poussées fatalement sur la scène du monde par le mobile d'un faible talent, étayé d'un grand fonds d'astuce, se jettent dans la voie du crime pour conquérir une illustra-

Digitized by Google

tion que leur ambition rageuse ne trouverait point ailleurs. Tel fut le sire de Hagenbach. Il y a du Tibère et du Claude dans cette nature étrange. Il y a l'aveugle cruauté et la lubricité infâme, un hideux mélange de passions féroces couvertes du faux vernis que donne l'aplomb du parvenu. Maître d'hôtel du duc de Bourgogne, il devint grand-bailli du comté de Ferrette, lorsque l'archiduc Sigismond eut la faiblesse d'engager ses domaines d'Alsace à Charles-le-Téméraire. « *Commettons notre amé et féal chevalier messire de Hagambac, grand-bailli de notre vicomté d'Auxois et de notre comté de Ferrette, à nous naguères transportés par illustre et puissant prince très-cher et très-amé cousin le duc Sigismond d'Osteriche.* » (1) Tels sont les termes de la lettre, datée du 10 avril 1469, par laquelle le duc de Bourgogne investit Hagenbach de sa charge éminente. L'histoire a dit comment il s'en est acquitté. Je ne puis donner ici qu'un simple profil de cette figure d'ogre peinte à larges traits dans l'*Histoire des ducs de Bourgogne* de M. de Barante : c'est dire qu'elle y est peinte de main de maître et que toute reproduction pâlirait à côté du tableau. Elle eut son digne piédestal sur l'échafaud de Brisach. On connaît les détails de son arrestation et ceux de son jugement. Sa devise se composait de trois dés avec ces mots : *Ich Bassz*, (2) « Je râfle. » Ce défi au hasard, qui personnifiait son existence, il l'inscrivit en guise de livrée sur la manche d'habit de ses valets. La valetaille, toujours arrogante, donna le coup de pied à son cadavre, en lui infligeant ce distique :

Omnis spes fallax : sed fallacissima ludi.
Hagenbach, Ich Bassz : *spes tua stulta fuit.* (3)

« Toute espérance est trompeuse : la plus trompeuse est celle du jeu.
« Hagenbach, *Je râfle :* tu as été déçu dans tes espérances. »

Ce qui est moins connu, c'est que l'homme qui arrêta Hagenbach dans les murs de Brisach et le livra à la justice, fut un habitant d'Altkirch, le chevalier Richard de Zæssingen, enseveli dans l'église de Saint-Morand, ainsi qu'il résulte de la fondation de son anniversaire, titre de 1477, conservé dans les archives de la ville. Il constitua pour cet objet une rente perpétuelle de 5 livres tournois, de Bâle, à prendre sur ses revenus de Widnow dans le margraviat de Bade.

(1) MERCKLEN, *Histoire de la ville d'Ensisheim*, tom. I, p. 197.

(2) Ce mot correspond au terme allemand actuel *Ich pasch ;* du verbe *paschen, râfler* en jouant avec trois dés.

(3) FUGGER, *Spiegel der Ehren*, p. 792.

Digitized by Google

Que dire des événements de la fin du quinzième siècle et du commencement du seizième qui ne soit acquis depuis longtemps au domaine historique et qui ne perde dès-lors l'attrait d'une révélation nouvelle? Le souffle de la Réforme a passé sur le comté de Ferrette sans ébranler cette foi de vieille roche que l'Autriche catholique avait su rendre inattaquable par ses règlements d'administration locale. Ces règlements s'emparaient de la conscience même du citoyen, exigeaient de lui le serment de demeurer fidèle à l'Eglise romaine : aussi ce serment était-il la condition impérieuse de l'admission au droit de bourgeoisie, la règle constante de toute collation de fonctions publiques, depuis le haut jusqu'au bas de l'échelle. Il n'y eut pas jusqu'à l'exécuteur qui ne fût astreint à l'épreuve du serment religieux; il y a plus, il était tenu, pour obtenir l'investiture de sa charge suprême, de produire un certificat de bon catholicisme signé du procureur fiscal de l'endroit qui ne le délivrait qu'après une enquête scrupuleuse. (1) Si la Réforme ne fit point de prosélytes dans le Sundgau, au point de vue religieux, elle y fit germer les idées d'indépendance qui, en 1525, arborèrent le drapeau du *Bundschuh* ou du *soulier de l'alliance*, emblème de ce sauvage et triste épisode historique du seizième siècle connu sous le

(1) « *Unndt weillen gemäsz angezogener provisionen Inhalt hiesiger herr procureur fiscal, da, vermittelst seiner Information welche er über besagten meister der Hohenwerckhen, ehelichen wandelsz undt verhaltensz, auch wie er der catholischen apostolischen unndt romanischer allein seelig machender Religion beygethann seye, darin er auch seit seiner geburth aufferzogen unndt Iner gelebt; Ist derselbe herr procureur fiscal hierumben angehört worden, welcher da offenlich angebracht undt gezeigen dasz von Ihme meister O..... durch seine Information nichts dann liebs undt guethz vernohmen, unndt dasz er frommen unndt ehrbaren wandelsz seye, unndt dasz er auch embsig trachte allem nachzukomen wasz unser heilige catholllische, apostollische, romanische, allein seeligmachende religion vorschreibet, dero er auch zugethan seye, auszdieszen Ursachen concludiere er Herr procureur fiscal alszo, das von Ihme meister O..... der zue diessem dienst erforderliche aydt genohmen werde.* »

(Extrait d'un acte d'installation du bourreau de la seigneurie d'Altkirch — Archives de la ville — Æ. d. 4.)

Mathias O....., fils de ce bourreau, était médecin-physicien de la ville en 1731. Ayant été pourvu par la voie de l'élection d'une place dans la magistrature, son élection fut attaquée comme illégale et contraire aux usages. Le pourvoi adressé à cet égard à M. de Brou, intendant d'Alsace, fut accueilli et l'élection cassée par arrêt du 17 novembre 1738.

Digitized by Google

nom de Guerre des paysans. On sait que c'est à Hellfrantzkirch, dans le comté de Ferrette, que se forma le premier noyau de ces Spartacus modernes, comme les appelle un historien, qui, poussés par leur soif d'affranchissement, marchèrent au pillage, au meurtre et à l'incendie. Jetons un voile sur les sanglantes péripéties du drame qu'ils ont joué dans le Sundgau. Dans le cours de ce récit nous avons heurté assez de cadavres, pour que nous puissions nous épargner le dégoût d'en heurter de nouveaux. La providence choisit parfois de terribles enseignements. Voici d'obscurs athlètes qui se réveillent un jour du long engourdissement que le moyen-âge avait fait peser sur eux. Le lien féodal qui les étreignait de toutes parts et qui chaque jour serrait davantage ses nœuds, leur avait meurtri la chair. Ils se lèvent en masse, se ruant sur les châteaux et les couvents, et retombent obscurs sous le glaive du servage, laissant dans l'histoire de l'affranchissement humain une trace de sang de plus.

Au milieu du seizième siècle l'Autriche avait engagé une partie de ses domaines et notamment le comté de Ferrette, au noble Jean-Jacques Fugger qui vint résider au chef-lieu du comté, releva le château des anciens comtes et l'appropria aux exigences stratégiques de l'époque. (1) Issu de l'ancienne famille des Fugger d'Augsbourg qui, par ses immenses spéculations commerciales avait entassé d'immenses richesses, à l'exemple de Jacques Cœur surnommé le *Roi de Bourges*, il joignait à une éducation distinguée et toute chevaleresque une instruction des plus brillantes. S'il faut en croire le témoignage d'Ulrich de Hutten, le pamphlétaire de la Réforme, l'origine de la fortune des Fugger serait loin d'être marquée au cachet de la noblesse des procédés. Dans son pamphlet intitulé *Les Brigands*, Hutten met en dialogue son ami Sickingen et un commissionnaire de la grande maison des Fugger d'Augsbourg. Sickingen prend l'offensive : « Les grands « brigands ne sont pas ceux qu'on pend à la potence; ce sont les prêtres

(1) « Du temps de l'archiduc Sigismond, dissipateur de sa fortune, la seigneurie de Ferrette fut impignorée, en 1469, à Christophe de Rechenberg, et ensuite aux Truchsess de Walhausen, et rédimée en 1504, avec la permission de l'empereur Maximilien I, par Marc Reich de Reichenstein, moyennant 6100 florins. Ferdinand I le retira en 1540 et l'engagea de rechef peu après aux comtes de Fugger. L'autorité autrichienne ayant été détruite par les Suédois et les Français, la seigneurie fut donnée au major-général suédois *Taupadel*, duquel elle passa à son fils *Axel*. » (CHAUFFOUR aîné. — *Hist. d'Al. selon Schœpflin.* II, p. 115.)

Digitized by Google

« et les moines, les chanceliers et les docteurs, les gros marchands, « surtout les Fugger. — Le marchand : Comment ? nous des voleurs ! « nous qui détestons si cordialement les chevaliers, à cause de leurs « brigandages ! — Sickingen : Oui, sans doute, vous ne volez pas à « force ouverte, mais par des pratiques secrètes et souterraines. Les « Fugger, tes maîtres, n'ont-ils pas exclu par tous les moyens hon- « nêtes et malhonnêtes, les autres marchands du commerce des Indes, « pour s'enrichir seuls par l'importation de ces denrées également « nuisibles à la santé et aux mœurs de la patrie ? N'est-ce pas le vœu « de tous les bons citoyens, de voir expulser ce fléau public ? ou bien, « diras-tu que ce n'est pas voler d'inonder l'Allemagne d'une monnaie « qui n'a pas le poids, de monopoliser les denrées indiennes, d'y « ajouter le trafic des dispenses papales, des indulgences, des béné- « fices, de verser sur l'Allemagne toutes ces drogues et d'en retirer « de beaux écus ? » (1)

Le portrait n'est pas flatté. Le mélange des couleurs se ressent un peu trop de la fougueuse passion de l'hérésiarque qui les a broyées et qui semble avoir trempé son pinceau dans le fiel de son antagonisme religieux. Quoiqu'il en soit, l'homme qui nous occupe, le Fugger de Ferrette, peut se passer des titres contestés de sa gloire de famille, il a laissé après lui une œuvre qui, à elle seule, vaut toute une illustration nobiliaire: car cette œuvre est un monument d'histoire, quelque chose comme un volume in-folio de 1500 pages à doubles colonnes, semé de milliers de gravures sur cuivre et sur acier toutes imprimées dans le texte typographique, un recueil illustré qui fait presque pâlir les recueils illustrés de nos jours. Ce livre est intitulé : *Spiegel der Ehren des höchstlöblichsten Kayser-und Königlichen Erzhauses Oesterreich, oder ausführliche Geschichtschrifft von desselben und derer durch Erwählungs-Heurat-Erb-und Glücks-Fälle ihm zugewandter Kayserlichen Höchstwürde, Königreiche, Fürstentümer, Graf-und Herrschaften, Erster Ankunft, Aufnahme, Fortstammung und hoher Befreundung mit Kayser-König-chur-und fürstlichen Haüssern; auch von derer aus diesem Haus erwählter sechs ersten Römischen Kaysere, Ihrer Nachkommen und befreundten, Leben und Groszthaten : mit Kayser Rudolphi* I *Geburts Jahr 1212 anfahend, und mit Kayser Maximiliani* I *Todes Jahr*

(1) V. Chauffour-Kestner. *Etudes sur les Réformateurs du XVI siècle.* Paris 1853, I, p. 185 et 186.

Digitized by Google

1519 sich endend; erstlich vor mehr als vor hundert Jahren verfasset durch den Wohlgebornen Herrn Herrn Johann Jakob Fugger, Herrn zu Kirchberg und Weissenhorn und zue Pfirdt, der Röm. Kays. und Kön. Maj. Maj. Caroli V *und Ferdinandi* I *Raht.* Ce titre formidable peut donner une idée de l'immensité de l'ouvrage, devenu très-rare aujourd'hui. Il renferme une masse de documents précieux à consulter pour l'hisoire d'Allemagne et celle de la domination de la maison d'Autriche en Alsace. Le hasard m'a fait tomber sous la main un exemplaire de la grande édition de cet ouvrage, revue, corrigée et considérablement augmentée par Sigismond de Bircken, et imprimée à Nürnberg en 1668 avec tout le luxe typographique de l'époque et dont la mise en œuvre a dû exiger un capital considérable à en juger par le grand nombre de très-belles gravures qu'il renferme.

Une description du château de Ferrette, tel qu'il se trouvait après les restaurations qu'y fit exécuter l'auteur du *Spiegel der Ehren* ne sera pas déplacée ici. Je la traduis du texte de l'ancien *Livre terrier et statutaire* manuscrit du comté de Ferrette, autre ouvrage curieux et riche de documents inédits sur l'ancienne constitution topographique et législative du pays :

« Le château de Ferrette est pourvu de deux entrées, trois cours et trois corps de bâtiments, lesquels sont disposés savoir : Le premier, nommé l'*Oberschloss* ou château supérieur, renferme six salles et onze chambres, cuisine, cabinet de bains et caves. Pour arriver à ce château, il existe un chemin en spirale que l'on peut parcourir soit à cheval soit en voiture.

« Le second bâtiment s'appelle la *maison du bailli :* il renferme quatre salles, sept chambres, deux cuisines, une écurie pour y loger trois chevaux, une cave, une chambre de bains et de plus des greniers pour y loger 1000 rézeaux de grains. Ce bâtiment est défendu par un bastion au-dessous duquel il existe deux cachots.

« Le troisième, connu sous le nom de *maison des chevaliers*, n'a qu'une salle et une chambre sur lesquelles se trouvent des greniers capables de contenir 500 rézeaux de grains.

« Dans le château supérieur il existe un puits pourvu d'excellente eau vive et taillé dans le roc à une profondeur de cent quinze toises (1) : on y puise l'eau au moyen de deux seaux en cuivre dont chacun contient une mesure et demie et qui sont fixés à une grosse et forte chaîne en fer.

« Il existe de plus dans le dit château supérieur une chapelle dédiée à la vénérable vierge Sainte-Catherine et qui n'est pourvue que d'un calice et de

(1) Ce puits est comblé aujourd'hui : on en voit encore le large et béant orifice.

Digitized by Google

quelques mauvais ornements. Un prêtre ou le curé de Ferrette a le droit de jouir des rentes affectées à cette chapelle à charge de la desservir.

« Le dit château est entouré d'un mur flanqué de tours et de bastions, de manière à pouvoir s'y défendre pendant quelque temps en cas de siége, il s'y trouve également, comme munition de guerre, douze petits canons sur affûts et roues, dont six, d'une beauté remarquable, ont été envoyés par les Fugger d'Augsbourg, avec douze caissons pour la poudre et les boulets, ainsi que seize crochets doubles, vingt hallebardes, autant de mousquets à double canon et quelques provisions de poudre. »

En 1738, M. de Corberon, alors conseiller d'Etat et premier président du Conseil souverain d'Alsace, écrivit à tous les magistrats et baillis de son ressort pour leur demander communication du texte des anciens statuts, us et coutumes locaux. Les recherches faites dans toute l'Alsace pour réaliser cette pensée utile, amenèrent la découverte de documents précieux consignés dans un petit volume intitulé *Ancien Statutaire d'Alsace* que publia en 1825 M. d'Agon de Lacontrie. La coutume de Ferrette, célèbre entre toutes, ne put être transcrite de son texte original. Les magistrats du lieu écrivirent le 9 décembre 1738 à M. de Corberon, ce qui suit : « Le livre dans lequel les statuts « et coutumes de cette ville ont été portés, ayant été perdu pendant « les guerres suédoises, nous sommes obligés à des recherches extra- « ordinaires pour pouvoir certifier des dits statuts et coutumes.

« On a suivi, à cet égard jusqu'à présent, ce qui a été observé « d'ancienneté, en sorte que nous sommes obligés d'avoir recours à « une quantité de papiers déposés au greffe, à quoi nous travaillons, « ce que nous avons l'honneur de vous assurer, Monsieur, par la pré- « sente et que nous satisferons le plus tôt possible à vous donner les « copies demandées.

« Nous sommes, etc. Signé : P. Fèvre, Monnoy et Dietlin. »

Ce livre, perdu pendant la guerre de Suède, et portant la date de 1567, est retrouvé aujourd'hui. (1) Je l'ai sous les yeux. Faute d'espace

(1) M. le notaire Desgrandchamps de Ferrette, dans l'étude duquel il est conservé, et qui l'a fait relier avec soin, a bien voulu me le communiquer pour en extraire les dispositions curieuses qu'on va lire. En le remerciant vivement de m'avoir aidé à mettre au jour ce livre des usages de nos pères, je ne puis me défendre toutefois d'exprimer ici un regret : c'est que ce livre ne soit pas déposé, comme document très-utile à consulter, soit aux archives de la préfecture, soit à la bibliothèque du chef-lieu du département. M. Desgrandchamps a assez de patriotisme pour apprécier la portée de ce regret.

Digitized by Google

pour donner le texte allemand, je traduis presque littéralement pour conserver autant que possible l'âcre et rude saveur de ce monument de législation quelque peu draconienne dans ses dispositions pénales. On comprend que mon intention ne peut être de donner ici la coutume de Ferrette dans son entier. Il faudrait un volume pour transcrire tous les règlements relatifs aux conventions civiles, à l'administration de la justice, aux usages forestiers et autres. Je me borne à extraire ce que j'ai trouvé de plus intéressant au point de vue des mœurs et de l'état social :

« *Serment civique.*

« Puisque, sur votre humble supplique et après production de vos titres, vous avez été admis à la bourgeoisie, vous êtes appelé à prêter serment en personne devant l'autorité, la main levée, en présence de Dieu et de ses Saints, sur les articles suivants : 1° Vous jurez fidélité, amour et soumission à Son Altesse Sérénissime Ferdinand archiduc d'Autriche etc., notre prince actuel et gracieux souverain, à ses successeurs, à leur gouvernement ainsi qu'à vos autorités immédiates et actuelles ; de faire tout ce qui dépendra de vous, dans la mesure de votre intelligence et de votre fortune, pour l'utilité et la prospérité de l'église, de la ville commune, du bailliage et du village.

« 2° Vous jurez d'appartenir et de rester fidèle toute votre vie à l'ancienne et vraie religion catholique, d'assister aux offices divins tous les dimanches, jours de fête et autres jours ordonnés par l'Eglise, et de donner par là un bon exemple à vos concitoyens, à votre femme, à vos enfants et serviteurs ; de ne point vous éloigner du village ni de l'église avant la messe, et sans la permission de votre curé, les dimanches et jours de fête, mais d'assister d'abord à l'office avec femme, enfants et serviteurs.

« 3° Vous jurez d ne rien dire, ni en secret ni publiquement, qui soit de nature à amoindrir le respect dû à l'autorité, à la calomnier ou à la critiquer, mais bien au contraire de l'honorer ; et dans le cas où il parviendrait à votre connaissance qu'un ou plusieurs des sujets se permissent de comploter en secret contre elle, vous promettez de prendre sa défense, et de quelque nature que soient les atteintes, d'en informer immédiatement votre autorité sous le sceau du secret, de la tenir au courant de tout et de ne rien lui céler.

« 4° Vous jurez aussi d'obéir à tous ordres, défenses et réquisitions, aux ordonnances actuelles et futures, instituées par l'autorité, d'être constamment prêt à vous y soumettre à quelque heure que ce soit ; et, si l'on avait besoin de vous en temps de paix ou en temps de guerre, de vous montrer en ces circonstances et autres semblables comme un homme loyal doit se montrer.

« 5° Vous jurez aussi de supporter volontiers, d'endurer et de payer aux époques fixées toutes contributions, taxes, frais de voyages, contributions

Digitized by Google

de villages et autres impôts, ainsi que les rentes, dîmes et autres taxations que supportent vos concitoyens; de ne point chercher à vous en affranchir, mais plutôt de chercher à détourner vos concitoyens qui tenteraient de le faire.

« 6° Vous jurez aussi de vous abstenir, ainsi qu'il convient, des cabarets, du jeu, des jurements, des blasphèmes, et de la luxure, et de pourvoir avec zèle à l'entretien de votre ménage, femme et enfants; de payer toujours régulièrement vos dettes, sans intervention et sans préjudice de l'autorité et de ne point tromper ceux qui vous confieront leur bien, le tout sous peine d'amende ou de punition corporelle laissées à l'arbitraire du juge.

« 7° Vous jurez aussi d'acquitter au plus tôt et comptant, la somme qui vous est imposée pour la collation de vos droits de bourgeoisie, en faveur de la seigneurie et de la commune; de vous procurer aussi, comme cela vous est ordonné par les présentes, et d'entretenir en bon état les armes dont vous devrez vous servir loyalement, à première réquisition, pour la défense de la patrie.

« 8° Vous jurez aussi d'acheter un seau en cuir [1] et d'en faire don à la commune dans laquelle vous allez établir maintenant votre domicile.

« 9° Vous jurez aussi, qu'en conformité des règlements sur les forêts et pâturages, vous aiderez à la défense des forêts et terres appartenant à la seigneurie et aux communes; que vous les respecterez et que vous n'y couperez rien sans permission; mais que dans le cas où vous en verriez d'autres le faire, vous en instruirez immédiatement votre autorité; comme aussi que vous ne porterez point d'armes à feu dans les forêts, sinon vous vous exposez à une punition arbitraire.

« 10° et dernier article. Vous jurez enfin de taire et d'ensevelir avec vous dans la tombe tous les secrets qui pourraient transpirer de l'autorité du bailliage jusqu'à vous, et qu'en ceci comme en toutes autres choses vous vous conduirez comme il convient à un homme loyal.

« *Coutume relative aux biens des époux décédés.*

« Si deux personnes contractent mariage et que l'une vienne à décéder sans héritiers directs, les biens immeubles formant l'apport du défunt retournent à ses plus proches parents et héritiers; quant aux biens meubles formant l'apport et aux biens que les deux époux ont hérités, achetés, reçus ou gagnés de toute autre manière, que ce soient des immeubles ou des meubles, si la femme décède avant le mari, celui-ci prend les deux tiers de la masse, l'autre tiers appartenant aux héritiers légitimes les plus proches de la femme

[1] Cet usage est encore en vigueur aujourd'hui dans quelques communes. Les jeunes époux, lors de leur mariage, font présent à la commune d'un seau à incendie.

Digitized by Google

décédée ; mais si la femme survit au mari, celle-ci prend le tiers de la dite masse et les deux autres tiers appartiennent aux plus proches héritiers du mari.

« *Code des pénalités auxquelles s'exposent ceux qui contreviennent aux lois et règlements établis récemment et jadis par S. A. S. le duc d'Autriche notre très-gracieux seigneur, ainsi qu'aux autres ordonnances accessoires.*

« 1° L'homme ou la femme, jeune ou vieux, qui proféreraient inconsidérément de grosses injures, par le martyre de Jésus-Christ, notre Sauveur, et par les saints sacrements, ou qui, alors qu'on leur sert à boire ou à manger, s'enivreraient ; celui qui, s'adonnant outre mesure et effrontément à la passion du jeu, y aura employé plus d'un denier pour son passe-temps, sera condamné la première fois à trois jours, et la seconde fois à huit jours d'emprisonnement au pain et à l'eau. S'il devait enfreindre la défense pour la troisième fois, et que cela fût dûment reconnu, il encourra une punition corporelle ou pécuniaire proportionnée à la gravité du fait, tous droits dûment reconnus. Quant aux personnes fortunées et considérables qui, d'après les prévisions ci-dessus, jureront, boiront ou mangeront avec intempérance ou se livreront sans mesure au jeu, elles seront condamnées pour le premier manquement à une amende de huit florins, pour le second, à vingt florins ; mais s'il devait leur arriver d'enfreindre la défense pour la troisième fois, et qu'elles en fussent convaincues, elles seront mises en prison avec application d'une punition corporelle et pécuniaire proportionnée à la gravité du fait, tous droits dûment reconnus. Le blasphème envers Dieu, à cause de son énormité et de son caractère scandaleux, sera puni de mort.

« 2° Défense est faite aux aubergistes et autres personnes de fournir sciemment ou de laisser fournir du vin pour les ivrogneries et excès de table dont il est question ci-dessus, que ce soit pour les repas ordinaires ou à d'autres heures, ni de donner à boire chez eux à qui que ce soit après huit ou neuf heures du soir. Les dimanches et jours de fêtes légales, avant la messe, les aubergistes ne pourront donner à boire ou à manger à personne, si ce n'est à des étrangers ou à des gens en voyage. Ceux des aubergistes ou autres qui enfreindront cette défense seront punis avec les buveurs autant de fois que cela arrivera.

« 3° Les hommes et femmes coupables d'adultère, à quelque condition qu'ils appartiennent, seront punis la première fois de huit jours et la seconde fois de quinze jours d'emprisonnement au pain et à l'eau. Ceux qui retomberaient dans la même faute pour la troisième fois seront condamnés au bannissement.

« 4° Ceux qui se déshonoreront au point de persister à ne point cohabiter avec leurs femmes légitimes, seront bannis pour une demi-année, et, en

Digitized by Google

cas de récidive dans le même vice, ils le seront pour une année ou pour un temps plus long.

« 5° Si, aux jours de fêtes ou autres jours consacrés, il ne se rend pas deux personnes de chaque maison ou au moins l'un des époux à l'église, ce à quoi les marguilliers et les jurés devront être très-attentifs, la famille sera tenue de donner à l'église une livre de cire. Les marguilliers devront en opérer le recouvrement et en tenir état.

« 6° Celui qui, pendant la nuit ou à d'autres heures, proférerait des cris inconvenants, ferait du tapage ou exciterait du tumulte dans les rues ou dans les maisons, sera mis en prison, au pain et à l'eau, pendant un jour et une nuit; mais, si cette punition ne produisait aucun effet, il lui en serait imposé une plus forte.

« 7° Tous ceux qui, sans permission de l'autorité, se livreraient à la danse et causeraient ainsi du scandale, seront condamnés à payer deux livres. Celui qui aura commencé, ainsi que chacun des musiciens, seront condamnés à payer chacun cinq livres; ceux qui seraient incapables de payer l'amende passeront trois jours et trois nuits en prison, au pain et à l'eau.

« 8° Ceux qui, lors des repas de noces, invitent ou reçoivent à leur table plus de vingt personnes, ou qui leur serviront plus de quatre plats non compris le fromage et les fruits, paieront pour chaque personne en sus du nombre vingt, deux livres, et pour chaque plat en sus des quatre, une livre dix schellings. Ces dispositions sont également applicables aux banquets et aux festins.(1)

« 9° A l'avenir nul ne pourra inviter d'hôtes aux jours de fêtes patronales (2), ni les traiter ailleurs, que ces hôtes lui soient parents ou non, à moins d'encourir pour chaque personne une amende d'une livre dix schellings; mais si quelqu'un, par esprit de dévotion, voulait visiter l'église et y rester jusqu'à la fin du service divin, de sorte qu'il lui serait impossible de retourner à la maison pour l'heure du dîner, les aubergistes pourront donner à ces personnes ainsi qu'à d'autres voyageurs un repas convenable et rien au-delà, à peine d'une amende d'une livre dix schellings. Chaque fois qu'il y aura lieu d'appliquer les amendes spécifiées dans cet article, la commune en recevra cinq schellings et l'église également cinq.

---

(1) Que diraient les Sundgoviens de nos jours, ces heureux descendants des Rauraques et des Latobriges, si quelque législateur spartiate, s'inspirant de la coutume de Ferrette, ce code de la sobriété, venait leur rationner ainsi le menu de leurs banquets? L'auteur de ce règlement peut en remontrer aux sociétés de tempérance modernes. Il s'en exhale quelque chose comme l'odeur du brouet noir de Lacédémone. C'est une véritable loi somptuaire.

(2) Ces fêtes portaient primitivement le nom de *Kirchweyhfest*, fêtes de la dédicace de l'église. Par corruption, on en a fait *Kilwe* ou *Kilbe*, nom sous lequel elles sont encore célébrées aujourd'hui.

Digitized by Google

« 10° Comme il était d'usage jusqu'ici dans beaucoup de localités que lors des services funèbres célébrés pour un défunt, tous les habitants d'une commune, après avoir été à l'église et avoir assisté au service, se donnaient rendez-vous dans les auberges et faisaient de fortes dépenses à la charge de la commune, et que dans certaines localités une grande dépense était imposée aux héritiers des défunts, les dispositions suivantes seront mises en vigueur pour l'avenir : quand une personne, jeune ou vieille, vient à mourir, et qu'il s'agit d'assister à son service funèbre, les habitants du lieu seront tenus, par esprit de dévotion et de charité chrétienne, d'aller à l'église et de prier le Dieu tout-puissant pour le repos de l'âme du trépassé : à l'issue du service, chacun devra retourner chez soi et à son travail. S'il arrivait que les héritiers du défunt fissent préparer un repas pour les prêtres, soit chez eux, soit à l'auberge, il leur sera permis d'admettre à la même table six convives de leur choix et de leur servir un repas convenable, sans toutefois dépasser le nombre de quatre plats, comme il est dit plus haut. Après le repas, qui ne pourra durer plus d'une heure et demie, chacun devra retourner chez soi. Celui qui invitera au repas donné aux prêtres un nombre de personnes supérieur aux six dont il est question, sera tenu de payer par chaque personne en sus, à la seigneurie une livre et à l'église cinq schellings, à recouvrer par les marguilliers. S'il arrivait, comme cela a eu lieu jusqu'ici, que toute la commune fût réunie, il ne devrait être fait aucune dépense sur les fonds communaux et les héritiers du défunt ne devraient y contribuer pour rien, à peine d'une amende de cinq livres à payer par la commune et d'une livre dix schellings à payer par les héritiers, s'ils y ont contribué.

« 11° A l'occasion des baptêmes il sera permis de servir un repas convenable, sans dépasser toutefois le nombre de quatre plats, aux femmes qui se sont donné de la peine pour assister l'accouchée ainsi qu'aux parrains et marraines ; et lors des relevailles, il sera permis à de bons voisins et bons amis de visiter l'accouchée et d'accepter chez elle un modeste souper.

« 12° Une coutume impie et contraire à toute morale et à tout honneur s'étant introduite et tendant journellement à se développer davantage, à savoir que les personnes du sexe fréquentent les auberges, alors cependant que les hommes mêmes devraient s'en abstenir ; qu'elles s'enivrent comme les hommes, au point d'en perdre la raison, de proférer des jurons et de se laisser aller à des paroles et à des actes contraires à toute pudeur, ce qui ne leur arriverait pas étant à jeun ; qu'ainsi elles oublient la pudeur et la retenue féminines ; dans la vue de parer à ce vice et à ce mal, défense est faite désormais à toute femme d'entrer dans les auberges et d'y faire de la consommation, principalement dans la localité où elles demeurent, sous peine d'une amende d'une livre dix schellings par chaque manquement, à moins toutefois qu'elles ne soient invitées avec d'autres par l'aubergiste ou sa femme, auquel cas elles devront s'abstenir de boire avec intempérance, sous

Digitized by Google

peine de l'amende ci-dessus spécifiée. Mais lorsqu'une femme se met en voyage et que, pour se sustenter, elle est forcée d'entrer dans une auberge, l'aubergiste ressortissant au bailliage ne pourra lui servir plus d'un demi pot de vin, soit au dîner soit au souper, sous peine d'une amende d'une livre dix schellings que l'aubergiste et la femme devront payer, chacun de son côté.

« 13° Comme il est arrivé jusqu'ici que beaucoup d'individus sans conduite et sans mœurs et mauvais ménagers perdaient leur avoir au jeu et le dissipaient en libations dans les cabarets et ailleurs; que par là ils réduisaient, non seulement eux-mêmes, mais encore leurs femmes et leurs enfants, à la mendicité; que de plus ils contractaient des dettes envers les cabaretiers et envers d'autres personnes, et que parfois, contre le gré des aubergistes, ils font de la dépense chez eux et n'ont point de quoi la payer; que pareillement les journaliers vont s'asseoir dans les auberges, non seulement aux jours fériés mais encore aux jours ouvrables, alors surtout que le vin et le blé sont à bon marché, plutôt que d'aller travailler moyennant bon salaire pour un honnête bourgeois; qu'ainsi ils s'adonnent à la fainéantise et au désœuvrement: pour obvier à tout cela, il a été résolu, en l'honneur de Dieu et pour le bien commun, que dorénavant les aubergistes devront s'abstenir, aux jours ouvrables, de donner à boire ou à manger aux journaliers. Ces derniers devront chercher de l'ouvrage ou rester chez eux auprès de leurs femmes et enfants. Défense est faite aux aubergistes de faire crédit pour plus de cinq schellings à aucun bourgeois ou manant, à leurs serviteurs et journaliers, ainsi qu'aux habitants des communes d'alentour. Dans le cas où un aubergiste aurait fait un crédit plus élevé à l'un ou à l'autre, et s'il venait à poursuivre en justice le paiement de la dette ou recourir à l'autorité pour faire avertir le débiteur, il ne sera point fait droit à sa demande et toute justice lui sera refusée; l'aubergiste, à raison du crédit, et le débiteur, à raison de la dette, seront punis chacun selon les exigences d'une amende d'une livre dix schellings. S'il arrivait qu'un blessé ou un malade fût couché chez un aubergiste, ce dernier pourrait, sans encourir de punition, lui faire crédit pour sa consommation; mais l'aubergiste qui, aux jours ouvrables, donnerait à boire ou à manger à un journalier ou à un domestique en condition chez un bourgeois de la localité, sera puni ainsi que le journalier, chacun d'une amende d'une livre dix schellings.

« S'il s'agissait de compagnons de métiers, il n'y aurait point lieu de leur défendre de se livrer à leur bonne humeur selon leur coutume.

« 14° Comme il arrive, d'après une coutume mauvaise, blâmable, dangereuse et tout-à-fait pernicieuse, que la plupart des achats, ventes et échanges se traitent et se concluent dans les cabarets, sous l'influence du vin et hors la présence des femmes qui y sont intéressées, et que certains individus enclins à manger et à boire et toujours disposés à vivre aux dépens de la bourse

Digitized by Google

d'autrui, provoquent et encouragent ces abus, de sorte que beaucoup de personnes achètent, vendent ou échangent à leur grand préjudice, quand elles sont prises de vin, ce qu'elles se garderaient bien de faire étant à jeun, et que par là elles se créent non seulement à elles-mêmes, mais à leurs femmes et enfants une source de chagrins, de repentirs, de dépenses et de pertes; que, pour arriver à la résiliation de ces échanges, achats et ventes, elles s'exposent à payer une dépense immodérée de vin et parfois même un dédit, tous abus dont l'autorité n'entend point assumer la responsabilité ni autoriser le maintien : c'est pourquoi tous achats, ventes et échanges qui, à l'avenir se feront de la sorte et qui n'auront point été contractés à jeun, quand bien même ils auraient eu lieu du consentement des femmes, seront de plein droit considérés comme nuls, non avenus et sans effet dans la seigneurie de Ferrette, et de plus, les acheteurs, échangistes et tous ceux qui auront concouru à ces actes par leurs conseils ou manœuvres seront punis chacun d'une amende d'une livre dix schellings, sans aucune rémission; et si, à cette occasion, il a été fait des dépenses de consommation, chacun en devra payer sa part. Comme aussi, jusqu'à présent, on a été dans l'usage de faire de fortes dépenses de vin à propos d'un achat minime, et qu'il n'existe dans la seigneurie de Ferrette aucun règlement qui limite cette dépense, il a été arrêté par l'autorité ce qui suit : une vente d'une livre à dix livres ne pourra donner droit qu'à un pot de vin; une vente de vingt livres à deux pots; une vente de cent livres, à dix pots, et ainsi de suite, en proportion. Si l'on diminuait toutefois la dépense du vin, l'autorité le verrait avec plaisir.

« 15° Ceux qui prêtent leur argent à un intérêt illicite et usuraire, et qui en seront convaincus, seront condamnés ainsi que les emprunteurs à voir confisquer l'argent qui fait l'objet du prêt.

« 16° Toutes les amendes spécifiées dans les articles qui précèdent doivent être perçues par l'autorité : le tiers de ces amendes appartiendra de droit au premier dénonciateur de la contravention. Quant aux personnes qui n'auraient pas les moyens d'acquitter ces amendes, elles seront appréhendées au corps et devront subir un jour et une nuit de détention pour 15 kr. de punition encourue.

« 17° Défense est faite à tout chacun, quel qu'il soit, de s'occuper d'affaires ou de se mettre en voyage, les dimanches ou jours de fêtes, avant la messe ou avant midi; mais que chacun se rende au service divin à l'église ou reste à la maison pour sanctifier les jours fériés. Au cas où il arriverait que ces affaires fussent très-urgentes et ne souffrissent aucun ajournement, elles pourront avoir lieu moyennant le paiement d'une livre à l'église. » (1)

(1) Ces règlements et usages ont été recueillis et codifiés en 1567, d'après les ordres de Ferdinand, archiduc d'Autriche, par Valentin Holdten, intendant-receveur et Jean-Conrad Rapstein, greffier du comté et de la seigneurie de Ferrette.

Digitized by Google

Le château de Ferrette, si bien fortifié par Fugger, ne résista pas au choc suédois pendant la guerre de trente ans : il fut démantelé en partie et reçut garnison. Une insurrection du peuple des campagnes fatigué du lourd impôt de la guerre et voyant dans les Suédois plutôt des oppresseurs que des soldats de la civilisation moderne, soldats cruels il est vrai, chargés de saper le vieil édifice du moyen-âge, vint ensanglanter de rechef le malheureux Sundgau. Ferrette tomba entre les mains des insurgés et devint le théâtre de scènes affreuses. Le lieutenant-colonel d'Erlach qui commandait le poste suédois fut précipité du haut des fenêtres du château et ses restes mutilés furent promenés comme un horrible trophée jusqu'à Altkirch.

Lorsque le comté de Ferrette eut passé à la France par le traité de Westphalie, nous voyons de nouveaux seigneurs relever les débris fumants du château et introniser dans la vieille résidence féodale l'écusson armorié des Mazarin. Nous trouvons, en 1667, la résidence occupée par Armand-Charles duc de Mazarin, héritier et successeur du cardinal qui confirma les anciennes franchises accordées par l'Autriche à la ville de Ferrette.

Je ne terminerai point cette notice, trop longue déjà, sans signaler à l'attention publique et surtout à celle des artistes, un véritable travail d'art, un petit chef-d'œuvre de sculpture, provenant de l'abbaye de Lucelle et conservé par M. Zuber dans son habitation au château de Ferrette. C'est un haut-relief en marbre, demi-bosse, de forme ovale et représentant *les Israélites devant le serpent d'airain de Moïse.* Dire ce que cette œuvre, marquée au coin d'un des meilleurs artistes italiens du seizième siècle, renferme d'admirables beautés et de charmantes finesses, est chose difficile. Il faut avoir l'œuvre sous les yeux pour en comprendre la magistrale ordonnance. Rubens a traité en grand et à fiers coups de pinceau ce sujet biblique si bien fait pour exercer le talent du maître. Bernard Palissy, notre grand artiste en céramique, a rendu le même sujet dans une de ses délicieuses compositions en émail : mais l'œuvre gagne prodigieusement à être exécutée en marbre. Il y a dans le travail de notre artiste anonyme une réminiscence profonde de la manière du Laocoon. Ces corps meurtris par la souffrance, luttant avec la mort sous l'étreinte des serpents qui les enserrent de leurs formidables replis, ce mouvement de la composition qui, comme un courant galvanique, fait palpiter le marbre, cette nature humaine brisée par la vengeance divine et jetant son cri de désespoir vers le

Digitized by Google

ciel en courroux, enfin cette espérance de salut attachée au serpent d'airain exposé par Moïse avec ces mots magiques : « *Hunc respiciens sanabitur* » c'est là tout le poëme; et le poëme est émouvant. Laissons la Bible, dans son laconisme sublime, nous dépeindre la scène :

« Le Seigneur envoya contre ce peuple des serpents brûlants; et à cause des blessures et de la mort de plusieurs,

« Le peuple vint à Moïse, et dit : Nous avons péché parce que nous avons parlé contre le Seigneur et contre vous; priez qu'il éloigne de nous les serpents. Et Moïse pria pour le peuple;

« Et le Seigneur lui dit : Fais un serpent d'airain, et expose-le comme un signe : quiconque sera blessé et le regardera, vivra.

« Moïse fit donc un serpent d'airain, et l'exposa comme un signe; et quand ceux qui étaient blessés le regardaient, ils étaient guéris. » (1)

Eh bien! cette œuvre qui eût fait tressaillir Winckelmann de bonheur, s'il l'avait découverte, elle est enfouie depuis un demi-siècle au fond du Sundgau. Une main négligente ou sacrilége l'avait brisée; mais ses fragments ont été recueillis par une main pieuse et rajustés avec un soin tel que rien ne manque à l'ensemble. Il y a trente ans, un faïencier d'Altkirch en prit un moule qui existe encore et qui rend avec une admirable précision les moindres détails anatomiques de la composition. Heureux d'avoir été conduit par mes recherches sur la trace de cette curiosité sculpturale, je me fais un plaisir d'en offrir un exemplaire moulé au *musée Schœngauer* de Colmar où l'Alsace pourra la contempler à son aise.

Mon Dieu, pourquoi faut-il qu'à cette satisfaction que j'éprouve vienne se mêler l'amertume d'un poignant regret? Un cachet funèbre serait-il fatalement attaché à cette histoire de Ferrette? Faut-il donc que la mort vienne imprimer son sceau jusque sur cette dernière page que je terminais sous l'empire d'une douce émotion artistique?.... Il y a deux mois, jour pour jour, je montais les degrés du château de Ferrette en compagnie d'un homme aussi noble par le cœur que puissant par l'intelligence. Miné par la fièvre, il était venu chercher dans le calme d'un asile champêtre, au sein d'une tendre intimité de famille, en face d'une nature resplendissante, le repos de la pensée. Nous admirions ensemble ce splendide paysage que baignait un soleil radieux : c'était la nature toujours belle, toujours grandiose, parée de sa pompe de juillet, qui porte au cœur l'émotion religieuse et qui

(1) *Bible*, Nombres, chap. XXI, vers. 6 à 9. Trad. de M. de Genoude.

Digitized by Google

jamais ne rassasie le regard. Le front de cet homme était soucieux : un sombre pressentiment semblait l'effleurer. Une voix secrète lui disait-elle peut-être qu'il admirait pour la dernière fois la grande œuvre de Dieu, que le sourire de cette nature enchanteresse ne serait désormais plus pour lui ?.... En lui serrant la main au départ, j'étais loin de penser qu'il ne lirait plus ces modestes pages qu'il a eu partie inspirées. Il y a deux jours, la tombe s'est refermée sur Jean Zuber : la mort a brisé dans sa sève cette activité fiévreuse. Il n'en reste plus qu'un nom européen dans l'industrie, une mémoire vénérée de tous, mais surtout du pauvre. Il avait un cœur sur ses armoiries de famille, noble emblème que sa vie a justifié. C'est là son plus bel éloge. L'Alsace, aujourd'hui, possède une grande intelligence de moins, l'homme de cœur et de travail un bel exemple de plus.

Altkirch, 28 septembre 1853. CH. GOUTZWILLER.

ERRATA. — Page 168, ligne 24, au lieu de *répandre* lisez : reproduire. — Même page, ligne 28, au lieu de *porole* lisez : parole. — Même page, note 2me, au lieu de *jubilato* lisez *jubilate*. — Page 170, ligne 9, au lieu de *appâroir* lisez : apparaître. — Page 178, ligne 28, au lieu de *complics* lisez : complices. — Page 181, ligne 29, au lieu de *tradition* lisez : traduction. — Page 183, note 1, ligne 2, au lieu de *quosdam* lisez *quasdam*.

CONGRÈS DE VITICULTEURS ET POMOLOGISTES

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS, TENU A COLMAR EN SEPTEMBRE 1847. (1)

2e ARTICLE. — TROISIÈME QUESTION DU PROGRAMME.

Du choix des cépages ; de leur convenance avec le sol et le climat. — Influence sur la quantité et la qualité du vin qu'ils fournissent. — Durée dans les différents sols

Cette question, quoique une des plus importantes, sous le plus de rapports pour la viticulture, n'a pas été, à notre avis, suffisamment

(1) On se souvient qu'en septembre 1847, les viticulteurs français tinrent leur congrès annuel à Colmar. Les matières qui furent traitées, durant cette session, devaient faire l'objet d'une publication spéciale et différentes cotisations furent versées dans ce but. Les événements qui ont suivi ou d'autres motifs dont la *Revue* n'a pas à s'enquérir ont empêché la publication. Cependant un des membres les plus éminents du congrès a reçu, de différents points de la France, des réclamations à ce sujet. Il désire autant que possible y satisfaire et dans ce but il a demandé le concours de la *Revue*. Nous ouvrons d'autant plus volontiers nos colones à notre collaborateur qu'il s'agit au cas particulier de remplir un engagement d'honneur qui aura d'un autre côté pour conséquence de traiter un sujet qui intéresse à un haut degré notre vignoble alsacien. Une série d'articles paraîtra sous la rubrique de celui que nous donnons aujourd'hui et formera, avec celui que nous avons publié en octobre dernier, la collection des souvenirs de notre honorable collaborateur sur les discussions du congrès.

Digitized by Google

développée ni assez éclaircie dans les deux séances consacrées à la discussion; on posa en principe : que le choix des cépages devait être dirigé, d'après la nature du sol, son élévation et son exposition. On discuta les qualités de certains cépages cultivés en Alsace, tels que le Moréote ou Pinôt gris (dit Tokai gris) et quelques autres, dont l'étude aurait dû être réservée pour la 7e question du programme.

Nous tâcherons de suppléer à ce qui manque sous ce rapport, en examinant cette question sous les différentes faces qu'elle présente.

Nous plaçons en première ligne le choix des cépages.

Pour faire apprécier l'importance de ce choix, il suffira, pensons-nous, de rappeler les nombreuses et grandes différences qui existent entre les cépages cultivés, tant sous le rapport de leurs propriétés agronomiques que de leur valeur économique.

En effet, il y a des cépages qui semblent avoir une certaine prédilection pour telle ou telle nature de terrain et qui ne réussissent que médiocrement dans tout autre; d'autres s'accommodent assez de toute espèce de sol, pourvu qu'il ne soit ni trop humide, ni trop compact ou trop léger et presque stérile.

Il y a des cépages qui se distinguent par leur force végétative : ils poussent de longues et fortes racines et des sarments vigoureux : tels sont nos Elblings (espèce commune), les Thalburger et autres. D'autres ont de faibles et courtes racines; ils ne font que du bois faible et délié: tels sont nos Bourguignons ou Pinots (Moréotes) et les Traminers (gentils Durèts). Les premiers se contentent d'un terrain médiocre, les derniers aiment un sol profond et bien entretenu en engrais, un terrain substantiel enfin. Les uns veulent être taillés longs, les autres préfèrent une taille courte. Les uns permettent le mode de culture en hautains, les autres se trouvent bien de la taille naine.

Il y a des cépages qui sont plus sujets que d'autres à s'épuiser à force de perdre leur sève à l'endroit de la plaie produite par la taille; raison pour les tailler de bonne heure, afin que la plaie ait le temps de se cicatriser ou de sécher avant que la sève ne monte dans le cep.

Parmi les cépages cultivés il y en a qui sont plus sensibles que d'autres au froid de l'hiver et aux gelées printannières : ce sont d'ordinaire ceux qui ont le bois lâche et moëlleux, très-sèveux, et dont les sarments ne mûrissent que difficilement ou incomplètement avant l'hiver, de même que ceux qui ont une pousse précoce; tels sont, entre autres, nos Sylvaner (feuille ronde) et le Petit miellieux dit

Digitized by Google

Knipperlé, de même que les Moréotes ou Pinots. Raison pour les éloigner des lieux bas et humides ou exposés aux vents du Nord, circonstances qui seraient en outre une cause fréquente de la courte durée de ces espèces de vigne, dont le cépage à bois tendre vient presque chaque année à bonne maturité dans d'autres terrains.

Sous le rapport du terme auquel le raisin mûrit, il y a des cépages qui sont plus hâtifs que d'autres, quoique soumis aux mêmes influences de terrain, de climats, de site et d'exposition. Il peut arriver cependant que le fruit d'un cépage tardif mûrit à la même époque que celui d'une espèce hâtive, lorsque les deux se trouvent sur des terrains et à des expositions opposées. Quelques cépages, tels que nos Sylvaner et nos Chasselas, quoique défleurissant tardivement, peuvent néanmoins être rangés parmi ceux dont le fruit mûrit en temps moyen.

Il arrive également, que le fruit d'autres cépages cultivés dans une région chaude, regardés comme hâtifs, a été trouvé, comme mûrissant tardivement, transplanté qu'il fut, dans une région septentrionale, et *vice versa*. De manière qu'on peut admettre que la maturité soit hâtive, soit tardive du fruit d'un cépage n'est souvent que relative.

Ainsi le *Listan* ou *Tamprana blanca* de l'Andalousie, regardé, en Espagne, comme très-précoce, a été trouvé n'avoir, dans la Touraine, entre le 47e et le 48e degré de latitude, qu'une maturité, à peine ordinaire et même dès la première année, contradictoirement aux prévisions de Chaptal. La même observation a été faite dans le département de Vaucluse, situé entre les 43e et 44e degrés; là même, le fruit du Listan ne parvenait que tardivement à bonne maturité. Cela prouve la nécessité d'être circonspect dans son choix, lorsque, à l'occasion d'une plantation nouvelle, on voudrait ajouter aux cépages déjà acclimatés à la contrée, une espèce nouvelle cultivée dans une contrée éloignée, au midi par exemple, parce qu'elle serait réputée avantageuse sous le rapport de la qualité de son produit.

Les cépages présentent, en outre, de grandes différences sous le rapport de la quantité de leur produit. Sous ce point de vue, les uns peuvent être regardés comme fertiles de leur nature, soit par le nombre de raisins qu'ils portent chaque année, soit par le volume de leurs grappes, la grosseur des grains ou baies et de leur rapprochement sur la grappe. Ce sont d'ordinaire ceux qui donnent les vins communs. D'autres sont peu fertiles en comparaison, à cause de la rareté de leur fruit ou du peu de volume de celui-ci, et plus souvent encore à

Digitized by Google

cause de sa propension à la coulure. (1) Ce sont presque toujours ceux qui donnent les vins d'élite.

Sous le rapport de la qualité du produit, la vigne présente encore des différences marquantes et assez nombreuses.

La saveur du fruit mûr de l'une ou l'autre espèce de vigne est sucrée et en même temps un peu âcre ou aromatique, comme celle de nos Rieslings (Gentil aromatique) et de nos Traminers (Gentil duret), ou elle est sucrée et piquante (vineuse) comme celle de nos Pinots (Moréotes). Dans d'autres espèces la saveur est mielleuse ou d'un doux muqueux, comme celle de nos Petits Ræuschlings (Petit Miellé ou Knipperlé) et les Sylvaner; dans d'autres encore, elle est douce-acide et âpre, comme celle des Thalburgers et Hynschs.

Le fruit mûr des premiers cépages donne des vins qui, avant d'avoir achevé leur fermentation spiritueuse, ont une saveur sucrée, légèrement piquante, et deviennent, dans la suite, secs, corsés, spiritueux, riches d'arome et d'un bouquet suave; vins qui s'affinent et augmentent de qualité avec l'âge, se conservent longtemps et finissent toujours bien, lorsqu'ils sont bien soignés en cave. Les seconds produisent des vins également secs et suffisamment spiritueux, mais moins aromatiques et parfumés, plus tôt mûrs que les premiers, mais aussi d'une moindre durée.

Les troisièmes donnent des vins douceâtres, savoureux dès le principe, bientôt potables, sans piquant, mais en général peu corsés, peu spiritueux, peu ou point aromatiques, sujets à devenir filants, à ne se clarifier que tard et difficilement; d'une conservation peu longue lorsqu'on les laisse sans mélange avec du vin plus corsé ou d'espèces gentilles.

Enfin, les vins, provenant des raisins de la dernière ou quatrième espèce, sont généralement âpres, acides, sans arome, ni spiritueux Toutes ces qualités peuvent, du reste, se trouver modifiées en bien ou en mal, par l'influence diverse du sol, du site, de l'exposition de de la vigne et du mode de culture.

Le fruit de certains cépages est en outre sujet à s'entr'ouvrir et à pourrir promptement ou à se dessécher au lieu de mûrir; ce sont ceux d'ordinaire dont le fruit a les grains serrés, à pellicule mince et

(1) Nous donnerons un petit article séparé sur la nature et les causes de cet accident propres à certains cépages.

Digitized by Google

à chair juteuse. Dans d'autres espèces, dont le raisin a les grains plus distants et où ceux-ci ont la pellicule plus dure et la chair plus ferme ou pulpeuse, la pourriture a moins de prise, le fruit se conserve plus facilement et devient propre quelque fois à se passerifier ou à former ce que les Allemands appellent *Trokenbeer* (raisins secs).

Enfin il y a des cépages dont le raisin s'égraine facilement, aussitôt qu'il est parvenu à maturité; dans d'autres il se dessèche ou se gangrène à cette époque.

Quel est le viticulteur qui, connaissant les propriétés agronomiques et la valeur économique qui différencient les cépages cultivés et dont nous venons de faire un si long détail, ne sentira pas l'importance du choix des cépages, lors d'une plantation ou d'un renouvellement, soit total, soit partiel d'une vigne, dont il tient à tirer un profit suffisant pour l'indemniser de ses peines et avances?

Les fautes commises dans le choix ne manquent pas d'être funestes pour l'exploitant et pour l'industrie viticole de sa contrée; malheureusement, ces fautes ne peuvent être réparées qu'à la longue et qu'au moyen de nouveaux sacrifices.

Anciennement déjà la question du choix des cépages a été jugée importante par un certain nombre de savants agronomes, tels que Caton, Celse et Collumelle chez les Romains, Olivier de Serres, Quignerau, Garidel, Rosier, Don Simon Roxas Clémente chez les modernes, qui, la plupart, mettaient le choix du cépage au premier rang des considérations qui doivent diriger le viticulteur, lors d'une plantation de vigne. Notre vieux Olivier de Serres, faisait de ce choix la troisième condition d'une viticulture avantageuse. L'importance de ce choix a été également proclamée dans les premiers congrès de viticulteurs de la France et de l'étranger. « De tout temps, dit M. Odart, on a reconnu l'influence de la variété du cépage sur la qualité du vin. »

« La nature du sol, dit M. Sauzey, président du congrès de Lyon, a sans doute une large part sur la quantité et la qualité des produits de la vigne, mais, on ne saurait contester, non plus celle du cépage, dont le choix a aussi son importance, non seulement pour les raisins de table, mais également pour ceux destinés à faire du vin. »

« Le bon choix, dit le même, à une autre période de la discussion, est d'un grand intérêt pour le producteur : il a une influence marquée sur la qualité, comme sur la quantité des vins; aussi l'étude des différents cépages, des conditions de terrain et de culture qui leur con-

Digitized by Google

viennent préoccupe-t-elle, depuis longtemps, les hommes qui poursuivent le progrès » (1)

Pline le naturaliste semble avoir été le seul des anciens qui n'admettait pas l'influence de l'espèce de vigne sur la qualité du vin. Il préféra en attribuer l'honneur, tout entier, au sol et au climat chaud de l'Italie.

Il se trouve encore de nos jours des viticulteurs qui, dans un intérêt de localité probablement, prétendent que la bonne qualité du vin de leurs crûs, dépend principalement de la nature du sol de la vigne et de son exposition. Ils citent pour preuve, tels coteaux, tels clos de vigne de leur contrée, qui, quoique emplantés du même cépage que ceux du voisinage, produisent néanmoins des vins d'élite de beaucoup supérieurs en qualité à ceux des autres clos.

Ainsi, les Bourguignons prétendent que nulle part ailleurs qu'à la Côte-d'Or, dont le sol est composé, en grande partie, de sous-carbonate de chaux, le Pinot franc ou Noirien, ne donne des vins rouges et blancs, d'une égale qualité, que ceux récoltés sur leurs côteaux, bien entendu lorsque ces vins n'ont pas été procédés (soumis à l'opération du sucrage.)

Les viticulteurs du Haut-Rhin ont aussi la prétention que la nature généralement argilo-calcaire des vignes, au pied de la montagne et sur des côteaux avancés, est la cause de la richesse de leur vin en spiritueux ou vinosité, de même que du goût et du bouquet particuliers qui les distinguent.

Mais, en passant en revue tous les vignobles ou clos de vignes renommés autrefois, ou qui le sont encore aujourd'hui, pour l'excellente qualité de vin qu'ils fournissaient ou qu'ils fournissent encore, nous trouvons que tous devaient ou doivent leur bonne renommée, principalement à l'espèce de vigne dont ils étaient ou sont encore plantés, ou du moins, autant à cette condition qu'aux bonnes conditions de terrain, qui, sur les divers points se trouve être de différente nature; en voici la preuve : les vins renommés, récoltés autrefois sur le *Rangen* près de Thann, ceux du *Sœring* et de la *Wanne* près de

(1) Cette étude a été entreprise pour les cépages cultivés dans le grand bassin du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Coblentz, et pour ceux du royaume de Wurtemberg. Le résultat de cette étude se trouve consigné dans l'ampélographie rhénane. Il est à souhaiter, dans l'intérêt de l'industrie viticole, qu'une pareille étude soit entreprise dans les autres régions viticoles de la France et de l'étranger.

Digitized by Google

Guebwiller, du *Brandt* près de Turckheim, du *Trott-et-Zahnacker* près de Ribeauvillé, du *Sonnenberg* près de Riquewihr, etc., dans le Haut Rhin ; puis ceux récoltés sur les *Kastelb rg* et *Mœnchberg* près d'Andlau, du *Finckenberg* près de Molsheim, dans les cantons d'*Altenberg* et *Roth* à Wolxheim et dans quelques autres vignobles situés vers l'extrémité du Bas-Rhin, lesquels devaient avant tous leur renommée à l'espèce de vigne qu'on y cultivait, consistant principalement en Rieslings, Traminers et Pinots.

Il est par conséquent hors de doute, que, si le climat, le sol, conjointement avec le site et l'exposition d'un complant de vigne, peuvent influer plus ou moins favorablement ou défavorablement sur la vigueur et la durée du cep, de même que sur la fertilité et sur la maturité du fruit, et, par conséquent, sur la quantité et la qualité du produit, il n'est pas moins vrai, que, sans un bon choix du cépage, toutes les influences indiquées ne suffiraient pas pour faire obtenir des vins d'une qualité déterminée.

Qu'on essaye, par exemple, de planter un cépage de la nature des Sylvaner et du petit Ræuschling, sur les terrains qui leur conviennent le mieux d'après leur tempérament, on n'en obtiendra jamais des vins qui présentent le corps, la spirituosité, l'arome uni au bouquet suave qui distinguent les vins Rieslings et Traminers. Le raisin, d'un doux muqueux ou fade, n'obtiendra jamais, dans les conditions les plus favorables de terrain et d'exposition, cette saveur sucrée et aromatique, jointe à un acide délié, qui est propre au fruit des Rieslings, Traminers et Pinots (Moréotes) ; et le vin qui en proviendra aura toujours, plus ou moins, les défauts inhérents à la plupart des cépages hâtifs, tels que nos Petits Ræuschlings (Petits Miellés), les Sylvaners et Chasselas.

De tout ce qui précède, il ressort donc avec évidence, que le bon choix du cépage est une des conditions principales d'une viticulture avantageuse.

C'est pour l'avoir ignoré ou méconnu, et substitué aux cépages dits Nobles ou Gentils, des cépages communs, que plus d'une localité autrefois renommée pour l'excellence du produit de ses vignes, est tombée dans l'oubli et a perdu les avantages que le commerce de ses ses vins avec les nations étrangères lui avait dans d'autres temps procurés. Il faut reconnaître cependant, que la variabilité des modes et des goûts parmi les consommateurs, et la dispersion ou la dimi-

Digitized by Google

nution sensible des grandes fortunes, depuis soixante ans, ont forcé plus d'une contrée viticole à renoncer à la culture des plants nobles, à cause des prix élevés de leurs produits en comparaison de celui des vignes communes qui est souvent plus que le double en quantité et dont la culture est moins dispendieuse. On ne disconviendra pas, du reste, que le choix inintelligent et le mélange mal assorti ou disproportionné de cépages dans un complant de vignes, entraîne une multitude d'inconvénients que nous indiquerons à une autre occasion; inconvénients qui sont une des causes du peu d'avantages qu'un grand nombre de nos vignobles tirent, de nos jours, de la viticulture. On pourra surtout s'en convaincre, en lisant l'ampélographie rhénane nouvellement publiée.

Voyons maintenant quelles sont les considérations qui doivent diriger le propriétaire viticulteur, dans le choix des cépages, pour former ou régénérer un complant de vignes.

Ces considérations sont au nombre de trois ou quatre. La première consiste dans les conditions climatériques de la localité. Sous ce rapport on fera bien de donner la préférence aux cépages déjà acclimatés dans la région et dont on est sûr d'obtenir, dans les années favorables du moins, la complète maturité du raisin. A cet effet, il est bon de savoir que les cépages, généralement cultivés dans les régions du Midi, ne pourront jamais l'être, avec succès, pour la fabrication des vins, dans les contrées en-deçà du 46e jusqu'au 51e degré de latitude septentrionale. De ce nombre sont presque tous les cépages vigoureux, portant de gros raisins, à gros grains charnus, parmi lesquels les Lambers ou Lombards d'Alsace ou Grand Noir d'Italie, d'Espagne et du Portugal; les Muscats, celui d'Alexandrie surtout, et beaucoup d'autres, que nous devrons abondonner aux régions plus chaudes. Si, dans les contrées, entre le 48e et 51e degré de latitude, on veut se procurer une espèce de vigne renommée pour l'avantage qu'elle présente, il faut s'assurer d'avance, par quelques essais ou être assuré par ceux déjà faits, que, transportée dans cette dernière région, son fruit parviendra à bonne maturité, à une exposition et dans une année favorable.

Parmi les cépages réputés tardifs vers le Nord il s'en trouve, croyons-nous, qui pourraient être transplantés avec avantage dans certaines régions plus méridionales, tels que nos Elblings des contrées rhénanes, les Thalburgers, les Harthalbers et les Hynschs d'Alsace.

Digitized by Google

Mais on ne saurait transplanter, avec le même succès, dans les contrées méridionales, les cépages réputés hâtifs dans les pays septentrionaux : 1° parce que le fruit, outrepassant très-souvent sa maturité, avant l'époque des vendanges générales, dépérit facilement, soit par suite de la piqûre des mouches, soit par suite de pluies quelque peu prolongées; 2° parce que la quantité de leur produit est trop petite, en comparaison de celle de la grande partie des cépages du Midi.

Quelques œnologues modernes ont prétendu ou ont posé même en principe : que dans les régions septentrionales on ne doit choisir que des cépages hâtifs. Mais il arrive malheureusement que les espèces de cette classe sont généralement peu durables et ne donnent qu'un vin faible, dénué de corps et de spirituosité, et qui doit être consommé dans les deux ou trois premières années après sa confection ou converti en eau-de-vie, de crainte de le voir se décomposer et dépérir, à moins qu'on le mélange avec du vin d'espèces gentilles : tels sont nos Sylvaners, et petits Rœuschlings.

Ceux des cépages hâtifs tels que les Pinots francs de la Bourgogne, qui font ici exception à la règle que nous venons de poser, sont peu fertiles, ou leur fertilité diminue déjà à un âge peu avancé du cep; il faut bien alors faire choix encore de quelques cépages un peu tardifs, auxquels on assigne le sol, le site et l'exposition les plus favorables à la maturité de leur fruit, tandis que l'on consacre le sol, les sites et l'exposition moins avantagés à la culture des cépages hâtifs; de cette manière la maturité des uns et des autres peut souvent être simultanée.

Le choix du cépage doit, en second lieu, être subordonné à une autre considération également importante, savoir : au but que le propriétaire viticulteur se propose de produire, soit des vins d'élite, propres à une longue conservation et à servir principalement pour l'exportation, soit à récolter des vins communs en plus grande quantité, potables de bonne heure et pouvant mieux s'accommoder, quant à leurs prix, aux petites fortunes.

Dans le premier cas, après s'être assuré que le terrain dont il dispose et son exposition sont propres à favoriser la maturité du fruit des cépages qui produisent les vins fins et qui sont souvent d'une espèce un peu tardive, il ne choisira que les cépages réputés donner les meilleures qualités de vin, les vins d'élite, tout en se rappelant qu'ici la quantité est toujours l'inverse de la qualité. Il doit se demander

Digitized by Google

en outre, s'il se trouve dans une position à pouvoir faire voyager ses vins vers les lieux de consommation, ou s'il leur trouvera un débouché favorable; enfin, si les moyens lui permettent de pouvoir attendre, pour la vente, le moment où il pourra vendre avec le plus de succès. Car il n'y a qu'un propriétaire aisé qui puisse entreprendre, avec profit, la culture des cépages dits gentils ou nobles et simultanément de ceux dits communs.

Dans le second cas, le viticulteur, celui qui a peu de moyens surtout, devra se tenir à la culture des cépages qui produisent le plus en quantité et donnent des vins potables de bonne heure et pouvant être vendus à des prix accessibles à la masse des consommateurs peu fortunés; dans le cas, surtout, où il n'aura d'autres débouchés, pour son vin, que la consommation locale ou celle du voisinage ou enfin la distillation.

Le viticulteur, quel qu'il soit, doit s'attacher, en troisième lieu, à choisir de préférence les cépages qui s'accommodent le mieux du sol, des sites et des expositions en général, dont il peut disposer pour y établir son complant nouveau, vu que tel sol, telle exposition conviennent davantage à telle ou telle espèce de vigne sous le plus de rapports que tel autre sol ou telle autre exposition. Là où le terrain et l'exposition seront de nature à favoriser la maturité annuelle du raisin, on peut cultiver, depuis le 47e jusqu'au 50e degré de latitude, les Rieslings, les Traminers et les Elblings pour vins d'élite et vins mixtes; là où le terrain et l'exposition sont moins favorables, on peut cultiver encore les Elblings, puis les Moréotes ou Pinots, les Sylvaners, le petit Ræuschling et les Chasselas.

Le cas peut se présenter par fois, où les viticulteurs de certaines contrées sont forcés de réduire leur choix à une ou deux espèces, ou du moins à un petit nombre de variétés. Il y a, par exemple, des localités où les vins rouges sont seuls recherchés tant par les consommateurs que par les marchands de vin; dans d'autres localités on donne la préférence aux vins blancs. Le viticulteur ou l'exploitant de cette localité est donc forcé de se décider en faveur des cépages qui donnent les vins les plus demandés et pour lesquels on trouve facilement un débouché.

Pour répondre à la troisième partie de la troisième question de viticulture, concernant la durée de la vigne dans les différentes espèces de sol, nous dirons : La durée d'un cépage ne dépend pas seulement

Digitized by Google

du sol dans lequel il végète, mais aussi, et principalement, de sa propre organisation ou de son tempérament naturel; en effet, on sait que les espèces de vignes ne sont pas toutes aptes à parvenir à un âge égal, lors même qu'elles se trouvent placées sous les mêmes influences.

Notre Elbling, par exemple, ou Burger, (le Gouais et facon de l'intérieur) peut parvenir à un âge de cent ans, tout en restant productif, tandis que le Sylvaner et le petit Ræuschling ne durent guère au-delà de 25 à 30 ans, n'importe la nature du terrain où ils sont plantés. L'influence du sol peut bien modifier cette vitalité, soit en la prolongeant, soit en la diminuant. D'après les expériences faites à cet égard on a trouvé que la vigne dure davantage sur un terrain fort, sur une terre argilo-calcaire que dans un sol léger, siliceux, plus longtemps à l'exposition du Nord qu'à celle du Midi. Du reste, un sol froid, tenace et humide est contraire à toute espèce de vigne, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, tandis que le sol ni trop léger et brûlant, ni trop fort, convient généralement à la durée de tous les cépages.

La durée ordinaire d'une espèce de vigne est, en outre, modifiée par d'autres circonstances. Il est de fait que les cépages qui ont le bois très-moëlleux durent moins longtemps que ceux dont le bois est dur.

La durée de la vigne sera d'autant plus prolongée qu'elle sera moins exposée à des accidents causés par les météores ou le climat; qu'elle sera soumise à une culture plus rationnelle, sous le rapport de la taille, de l'ébourgeonnement, de l'effeuillage et des façons qu'on lui donne et qui, mal exécutés, peuvent lui nuire de plusieures manières. L'attouchement du pied de la vigne ou de ses racines par du fumier non consommé; la mutilation de ses racines par les instruments de labour, la destruction plusieurs fois répétée de ses bourgeons par la bêche ou l'attelabe de la vigne, de ses feuilles, par la brûlure, par la grêle, etc., sont autant d'agents propres à racourcir la vie du cep de vigne; accidents auxquels il faut ajouter l'*iodium Tukeri*, qui, l'année passée, a fait sa première apparition en Alsace, quoique d'une manière peu sensible.

J. L. Stoltz,
viticulteur à Andlau, membre de la société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin.

Digitized by Google

LES DOMINICAINS DE STRASBOURG

AU TREIZIÈME SIÈCLE.

L'objet de ce mémoire est de raconter un épisode peu connu de l'histoire de Strasbourg au moyen-âge. Il s'agit de la lutte que, vers la fin du treizième siècle, cette ville eut à soutenir contre les moines de l'ordre de Saint-Dominique. Cette lutte n'est pas un des faits les moins intéressants de notre passé, si riche en événements dignes de remarque; d'un côté l'on y voit nos ancêtres défendre les droits de la cité avec leur fermeté d'alors; de l'autre paraissent des prétentions extrêmes, soutenues avec une opiniâtreté non moins inflexible que l'énergie de nos anciens magistrats. Avant d'aborder ce sujet, il convient de rappeler en peu de mots l'histoire des Dominicains de Strasbourg, depuis leur premier établissement en notre ville, jusqu'au moment où éclata la discorde; cette espèce d'introduction, qui aura pour but d'expliquer les causes de cette discorde elle-même, servira en même temps à rétablir la vérité sur plusieurs faits mal racontés par les chroniqueurs, et à en signaler quelques autres qui jusqu'ici me paraissent avoir été peu connus.

Une tradition, qui n'a rien d'invraisemblable, rapporte que lorsqu'en novembre 1210 l'évêque Henri de Veringen revint d'Italie, où il avait accompagné l'empereur Otton IV, il amena à sa suite quelques uns des premiers compagnons de Dominique Guzman. (1) Ces hommes,

---

(1) SPECKLIN, *Collectanea*, ms., vol. I, f° 83 a.

Digitized by Google

qui joignaient à l'austérité des mœurs un zèle ardent pour l'unité de l'Eglise, s'étaient voués principalement à la recherche et à la réfutation des hérésies; ils ne formaient pas encore un ordre proprement dit; ce n'est qu'en 1216 qu'Honoré III confirma leur congrégation, sous le nom devenu bientôt si célèbre et si redouté d'ordre des frères prêcheurs. Ceux qui dès 1210 vinrent à Strasbourg furent logés hors de l'enceinte de la ville, au quartier du Finckwiller, non loin de la chapelle de Heilmann, qui leur fut assignée pour y faire leurs prédications. (1) En 1224 Elisabeth de Thuringe, de retour d'une visite au monastère de Sainte-Odile, acheta près de Strasbourg deux emplacements dont elle fit donation à l'ordre des Dominicains, pour y construire des couvents; l'un, au Finckwiller, fut destiné par elle aux moines; l'autre, à Eckbolsheim, aux sœurs de l'ordre. La construction du premier fut immédiatement entreprise. Le doyenné du chapitre de Saint-Thomas possédait alors un jardin contigu à la maison qu'élevaient les frères; pour l'acquérir, ceux-ci abandonnèrent au chapitre cinq maisons qu'ils venaient d'acheter de Conrad Virnekorn, un des ministériaux de l'évêque. Cet échange, fait en 1227, fut confirmé par l'évêque Berthold de Teck. Le nouveau couvent fut consacré en 1238, sous l'invocation de Sainte-Elisabeth; (2) il était situé alors hors de la ville, et a donné plus tard son nom à la rue qui le porte encore aujourd'hui.

De bonne heure les Dominicains de Strasbourg s'acquirent une influence extraordinaire; comme ils déployaient une infatigable activité dans l'exercice de leur mission contre les hérésies, ils étaient vénérés des uns et craints des autres, et ne tardèrent pas à jouir au loin d'une grande réputation de sévérité et de zèle. Déjà ceux qui avaient accompagné l'évêque Henri de Veringen étaient à peine établis à Strasbourg, qu'ils découvrirent dans la ville et dans le diocèse plus de cinq cents hérétiques de la secte des Vaudois, dont ils firent brûler 80 en 1212. Une nouvelle inquisition, faite vers 1230, prouva que l'hérésie n'était pas éteinte; mais cette fois-ci il ne s'éleva qu'un seul bûcher, pour brûler Jean ou Hugues Guldeu, un des plus riches bourgeois de la ville. C'est sans doute à ces preuves de zèle que les

(1) Cette chapelle, située près de la *Spitalgrub*, fut démolie en 1475. SPECKLIN, vol. I, f° 81 b. SILBERMANN, Sched. ms.

(2) SPECKLIN, vol. I, f° 89 a.

Digitized by Google

Dominicains de Strasbourg durent le privilége que leur accorda, au mois de mars 1232, (1) l'empereur Frédéric II; il les prit sous la protection immédiate et spéciale de l'Empire, les recommanda à tous les princes et Etats, et enjoignit à ceux-ci de leur prêter main-forte dans la recherche et la punition des adversaires de l'Eglise. En décembre de la même année, le pape Grégoire IX (2) les assura également de sa faveur particulière; il les chargea en même temps d'envoyer dans les différentes provinces de l'Allemagne, où l'hérésie, comme il dit, fait des progrès effrayants, des frères instruits pour faire des prédications au peuple et au clergé, pour rechercher et examiner les hérétiques, et pour les faire punir conformément aux édits sévères que lui-même et Anibald, sénateur de Rome, avaient publiés en 1231. Munis de ces autorisations puissantes, les frères de Strasbourg redoublèrent de zèle et de rigueur; mais c'est depuis ce moment aussi qu'ils rencontrèrent, dans le dangereux exercice de leurs fonctions d'inquisiteurs, une résistance qui souvent leur devint fatale. C'est ainsi que le Dominicain Droso qui, vers 1232, vint de Worms à Strasbourg et y accusa d'hérésie beaucoup de personnes, surtout des nobles, fut tué par le chevalier Jean de Mülnheim. Le compagnon de Droso, jeune vagabond qui se vantait de reconnaître les hérétiques à leur figure, s'étant enfui de Strasbourg après la mort tragique de son maître, fut pris et pendu à Fribourg en Brisgau. (3) Après ces faits le magistrat de Strasbourg, faisant peu de cas de la bulle du pape et des priviléges de l'empereur, ordonna aux Dominicains d'instruire le peuple au lieu de le faire brûler sans motif; car, disait-il, beaucoup de gens accusés d'hérésie ne savaient pas même ce que c'était, et les moines ne paraissaient avoir eu d'autre intention que de s'enrichir des dépouilles des condamnés. Il enjoignit donc aux frères prêcheurs de ne plus intenter de procès d'inquisition, à moins qu'il ne les avertisse lui-même de la présence d'hérétiques dans la ville.

Bientôt une opposition d'un tout autre genre vint se joindre à celle que le magistrat faisait aux Dominicains. Le clergé lui-même, irrité des priviléges que la cour de Rome prodiguait à cet ordre, commença à lui faire une résistance qui s'est renouvelée fréquemment dans le

(1) Daté de Ravenne.

(2) Par une bulle datée d'Anagni.

(3) WOLF, *Lectiones memorabiles*, t. I, p. 522. — SPECKLIN, vol. I, f° 91 b.

Digitized by Google

cours de plusieurs siècles. En 1227 Grégoire IX avait accordé aux frères prêcheurs le droit de célébrer le service divin dans leurs oratoires, même durant les temps d'interdit général, et celui d'enterrer dans leurs cimetières tous ceux qui le désiraient, même sans le consentement des curés ordinaires ; (1) en 1244 Innocent IV affranchit leurs jardins de la dîme, et ordonne aux ecclésiastiques de tout rang de leur donner l'autorisation de prêcher et d'ouïr la confession ; (2) en 1254 Alexandre IV casse un décret d'Innocent IV qui, quelque favorable qu'il eût été aux Dominicains, avait tenté de prévenir leurs empiétements sur les droits du clergé séculier, et qui à cet effet leur avait interdit de recevoir en leurs églises, aux services des dimanches et des fêtes, les fidèles d'autres paroisses, de prêcher soit aux mêmes heures que les curés, soit dans les églises paroissiales, sans la permission des curés ou de l'évêque, et d'enterrer chez eux des paroissiens étrangers, sans payer les droits d'usage; Alexandre IV les autorisa à faire tout cela à leur gré. (3) Deux années après, ce même pape les affranchit de l'obligation de céder aux églises la portion canonique des biens légués à leurs couvents; (4) en 1259 il leur renouvela, de la manière la plus absolue, le privilége de prêcher, de confesser, d'absoudre ou d'imposer des pénitences, sans avoir aucunément besoin de l'assentiment des ordinaires. (5)

On conçoit que de pareilles franchises durent offenser au plus haut degré le clergé séculier, en même temps qu'elles contribuèrent singulièrement à agrandir l'importance de l'ordre de Saint-Dominique. C'est peut-être à l'enivrement causé par la jouissance d'exemptions aussi considérables, qu'il faut attribuer le relâchement et l'indolence que déjà en 1246 le pape Innocent IV avait cru devoir reprocher aux frères de Strasbourg ; (6) mais stimulés par ce blâme, ils n'avaient pas tardé à se réveiller, et le pape s'était empressé de leur renouveler l'assurance de sa bénédiction spéciale.

Comme les fidèles affluaient de plus en plus dans leur église, comme

(1) Bulles du 15 et du 20 novembre, datées du Latran ; renouvelées en 1244 par Innocent IV.

(2) Bulles du 3 février et du 25 mars, datées du Latran.

(3) Bulle du 22 décembre, datée de Naples.

(4) Bulle du 18 juillet 1256, Anagni.

(5) Bulle du 18 janvier, Anagni.

(6) Bulle du 9 décembre, Lyon.

Digitized by Google

l'opinion que leur absolution était plus efficace que celle des simples curés, et qu'après la mort on reposait mieux dans leur cimetière ou sous les dalles de leur église que partout ailleurs, se répandait de jour en jour davantage, et qu'en outre ils s'enrichissaient par des légs et des donations considérables, ils trouvèrent bientôt que leur ancienne église n'était pas seulement trop petite, mais aussi trop peu favorable pour eux, à cause de sa situation en-dehors de l'enceinte de la ville. Ils achetèrent donc, le 21 mars 1248, du consentement de l'évêque et du magistrat, un emplacement situé alors à peu près au centre de la ville, et appartenant à Walther de Hunebourg, maréchal de l'évêque. Walther le vendit, avec le droit de patronage de la chapelle de Saint-Barthélemy, qui y était située, pour 80 marcs d'argent au frère Helwig, prieur, et à tout le couvent des frères prêcheurs de Strasbourg. Quelques mois plus tard (le 13 août), Innocent IV, alors à Lyon, leur confirma la possession de ce lieu, où ils résolurent d'élever un monastère et une église. Mais ce dessein ne fut pas exécuté aussi facilement qu'ils l'auraient désiré, il devint au contraire l'occasion qui fit éclater la jalousie du clergé de Strasbourg contre les moines. En se fondant sur certains priviléges qu'ils prétendaient avoir, le doyen de la cathédrale et plusieurs autres ecclésiastiques de Strasbourg s'opposèrent formellement à la construction d'un couvent dans la cour dite de Saint-Barthélemy. Les Dominicains ayant porté plainte à Rome, il s'ensuivit un procès qui dura près de deux ans, et qui se termina par l'ordre donné par le pape à son légat, Pierre, évêque d'Albe, de faire droit aux demandes des frères. Le 6 septembre 1250 le légat, qui se trouvait à Valence, enjoignit à l'évêque de Strasbourg de mettre sans délai les Dominicains en possession du susdit lieu et d'imposer silence à leurs contradicteurs, sous peine de censure ecclésiastique.

Cependant la construction du couvent, qui plus tard devait être un des plus grands de la ville, éprouva de nouveaux retards. Ce n'est pas toutefois que les fonds eussent manqué aux frères; ils trouvèrent dans le sein du clergé lui-même deux hommes qui leur firent à cet effet des donations considérables; ce furent Frédéric de Hanau-Lichtenberg, à cette époque membre du grand-chœur, et Ulrich de Talmassingen, chantre et écolâtre du grand-chapitre; (1) en outre ils achetèrent, le

(1) D'anciennes inscriptions, conservées par MUEG, *Monum. in ecclesiis Argent.*, ms., vol. I, f° 85 a, appellent ces deux hommes « Fondateurs de la maison. » L'une,

Digitized by Google

4 juin 1252, du chevalier Arnold Bube, l'hôtel dit *zum Waren*, que celui-ci tenait à titre de fief de l'église de Strasbourg et qui avoisinait la cour de Saint-Barthélemy; ils lui donnèrent en échange une maison qu'ils possédaient à côté de l'église Saint-André, et 40 marcs d'argent. Peu de jours après (le 24 juin), le légat Hugues, cardinal de Sainte-Sabine, présent à Strasbourg, leur renouvela l'autorisation de construire une église avec un cloître et ses dépendances. En témoignage public de cette autorisation, il se rendit en procession avec les moines dans la cour de Saint-Barthélemy, et y célébra, sous une tente, une messe solennelle, en présence de tout le couvent et d'une grande affluence de peuple. Après son départ les Dominicains élevèrent, sur l'emplacement dont ils se croyaient enfin les maîtres, une chapelle provisoire en bois. Mais voici qu'un nouvel orage éclate contre eux : Conrad, doyen, et Otton, chanoine du chapitre de Haslach, conservateurs des priviléges accordés par le saint-siége au clergé séculier de Strasbourg, s'opposent aux travaux entrepris par les Dominicains, et sans avoir égard à l'autorisation du légat, lancent contre eux une sentence d'excommunication. Le légat, qui était descendu le Rhin, et qui se trouvait alors à Rüdesheim, fut à peine informé de ce fait, qu'il chargea (1) Frédéric, prévôt de Saint-Thomas et official de Strasbourg, de citer en trois jours le doyen et le chanoine de Haslach qui avaient fulminé l'excommunication, ainsi que le doyen de la cathédrale, le custode de Saint-Pierre et le curé de Saint-André, qui avaient le plus vivement insisté pour la réclamer; le légat voulut que, quinze jours après avoir été sommés, ils parussent devant lui-même, nonobstant le privilége qu'avaient le clergé et le peuple de Strasbourg de ne pas pouvoir être traduits devant un tribunal étranger à la ville ou au diocèse. Nous ignorons quelles furent les suites de cette affaire; en tout cas la résistance du clergé fut vaincue, et les Dominicains purent continuer leurs constructions. Pour le cas que leurs ressources n'y

celle de Frédéric de Lichtenberg, à la date de 1251, et le qualifie de prévôt de la cathédrale, celle d'Ulric porte la date de 1252, et lui donne les titres de chantre et d'écolâtre de la cathédrale et de prévôt de Saint-Pierre. Ces inscriptions paraissent avoir été posées beaucoup plus tard, et dire seulement qu'en 1251 et en 1252 Frédéric et Ulric contribuèrent à la fondation du couvent. Frédéric ne paraît comme doyen que depuis 1270. Un ancien nécrologe de Saint-Pierre (chez Mueg, vol. I, f° 361) ne cite pas le nom d'Ulric.

(1) Le 7 août 1252.

Digitized by Google

suffiraient pas, le cardinal de Sainte-Sabine les avait autorisés, à deux reprises différentes, à aliéner leur ancienne maison de la manière la plus profitable pour eux. (1) Enfin la première pierre de leur église fut posée par l'évêque Henri de Stahleck, le 27 juin 1255. Cinq ans plus tard la nef était terminée; à l'occasion d'un chapitre général des Dominicains, tenu à Strasbourg, elle fut consacrée par l'évêque Jean de Metz, celui de Strasbourg, Walther de Geroldseck, n'ayant pas encore obtenu sa confirmation. (2) Le maître général de l'ordre, Humbert de Saint-Romans, connu par plusieurs écrits théologiques, assista à cette solennité, illustrée par la présence de quelques hommes savants appartenant au couvent de Strasbourg, tels que le frère Ulric Engelbert, disciple d'Albert-le-Grand et auteur de divers ouvrages scolastiques ainsi que des premières orgues de la cathédrale, et le frère Hugues de Strasbourg, qui enseigna la théologie dans l'université de Paris; on dit qu'Albert-le-Grand lui-même, qui auparavant déjà avait habité avec nos Dominicains, assista à la consécration de leur église.

Cette même année 1260 les moines quittèrent définitivement leurs bâtiments de Sainte-Elisabeth, qui dès-lors furent habités par les nonnes de l'ordre. L'hostilité du clergé séculier, qui avait éclaté une première fois lors de l'achat de Saint-Barthélemy en 1248, et qui momentanément avait été vaincue, les suivit dans leur nouvelle retraite; le triomphe des frères ne servit qu'à la rendre plus vive et plus opiniâtre. Du reste, ce n'est pas à Strasbourg seulement que les évêques et les curés faisaient opposition aux exemptions et aux priviléges des ordres mendiants; partout, en France comme en Italie, en Angleterre comme en Allemagne, les évêques luttaient pour établir une juridiction contraire aux franchises des moines, et bien que leurs prétentions ne prévalussent pas contre l'autorité du saint-siége, ils ne négligeaient en général aucune occasion de résister aux exigences surtout des Dominicains; dans la plupart des cas ils étaient soutenus par les chapitres et par les curés; souvent même ceux-ci poussèrent l'hostilité encore plus loin que les évêques. En 1257 déjà l'archevêque Conrad de Cologne avait chargé Henri, custode du chapitre de Saint-Thomas, de protéger les personnes et les propriétés des Dominicains

(1) Le 24 juin et le 17 juillet 1252, à Bingen.

(2) *Closener's Chronik*, Stuttg., 1842, p. 108.

Digitized by Google

de Strasbourg, contre toute atteinte de la part de laïques ou d'ecclésiastiques, et de sommer l'évêque d'excommunier, en vertu des statuts d'un synode tenu peu de temps auparavant dans notre ville, tous ceux qui, sans égard aux priviléges des frères, se permettraient de les molester. (1) L'évêque Henri de Stahleck paraît avoir fait peu de cas de ces sommations; de concert avec son clergé, il prit même quelques mesures qui ne montrent pas qu'il ait eu beaucoup de respect pour les priviléges émanés de la cour de Rome. Il défendit aux Dominicains de prêcher dans les églises paroissiales et d'y entendre en confession; il les empêcha de mendier des aumônes, par la raison que les recettes des quêteurs, chargés de faire des collectes pour les fabriques des églises, en étaient diminuées; il alla jusqu'à excommunier les fidèles qui fréquentaient l'église des frères, et à refuser les sacrements aux mourants qui demandaient à être enterrés dans leur cimetière; quand les moines voulurent invoquer leurs priviléges, il les accusa de produire des documents non authentiques et d'avoir faussé les bulles papales. Ils en portèrent plainte devant Alexandre IV, qui, le 21 février 1258, (2) ordonna à l'évêque de protéger les frères prêcheurs au lieu de les persécuter, et de punir sévèrement leurs adversaires. Mais cet ordre ne fut pas mieux exécuté que la sommation de l'archevêque de Cologne; Henri de Stahleck, ne voyant dans les priviléges des Dominicains que des atteintes portées aux droits du clergé séculier, continuait de défendre ce dernier avec autant de constance que d'énergie. De là des plaintes réitérées au pape; celui-ci, ne voulant pas, comme il s'exprime, souffrir plus longtemps les offenses faites aux frères prêcheurs, chargea, le 25 juin 1259, (3) l'archevêque Guillaume de Besançon de sommer l'évêque et le clergé de Strasbourg de révoquer dans la quinzaine toutes les sentences d'excommunication lancées contre les Dominicains, et de ne plus mettre aucune entrave à l'exercice de leurs priviléges; en cas de refus, l'archevêque devait citer devant son tribunal les récalcitrants, nonobstant les priviléges qu'ils pourraient avoir à leur tour. Deux jours après, Alexandre IV informa les frères de ces mesures, et déclara toutes les sentences prononcées contre eux, nulles et de nul effet. Le 4 octobre

(1) En vertu d'une bulle d'Alexandre IV, du 14 juin 1254.
(2) A Viterbe.
(3) A Anagni.

Digitized by Google

l'archevêque de Besançon transmit à l'évêque, au chapitre et au clergé de Strasbourg les ordres du pape, avec l'injonction de s'y conformer; mais il ne tarda pas à apprendre que la résistance ne faiblissait pas, que les défenses faites aux moines étaient maintenues, et que le délai fixé par lui était passé sans que l'excommunication eût été révoquée; le 6 novembre (1) il cassa donc de nouveau les mandats et les sentences de l'évêque, et menaça des peines les plus sévères ceux qui à l'avenir se permettraient encore de transgresser les décrets apostoliques au sujet des Dominicains. Pour prévenir le retour de semblables résistances, Alexandre IV ordonna, le 16 janvier 1260, (2) à l'évêque de Strasbourg de ne plus permettre dans son diocèse la publication d'aucune sentence de suspension ou d'excommunication contre les frères prêcheurs, à moins qu'il n'ait entre les mains des lettres papales qui le lui prescrivent expressément; le 9 mars suivant, il renouvela dans toute sa teneur la bulle que le 25 juin de l'année précédente il avait adressée à l'archevêque Guillaume de Besançon.

Sous les évêques qui succédèrent à Henri de Stahleck, les Dominicains de Strasbourg paraissent avoir joui de leurs priviléges d'une manière moins contestée; une seule fois ils furent troublés, mais ce fut un sort qu'ils partagèrent avec le clergé strasbourgeois tout entier, lorsqu'en 1261 l'évêque Walther de Geroldseck prononça l'interdit sur la ville et prescrivit à toutes les personnes ecclésiastiques de sortir de ses murs. L'ancienne opposition ne reparut que sous Conrad de Lichtenberg, mais sans l'aveu de cet évêque. A un moment donné on vit, en beaucoup de paroisses du diocèse, les curés ou les vicaires empêcher les Dominicains d'user de leurs priviléges, excommunier les fidèles qui s'attachaient à ces moines, et retenir les aumônes, les donations, les legs qu'on leur destinait. Le 26 juillet 1279 l'évêque enjoignit alors à l'abbé de Schuttern, près de Lahr, de citer devant lui les adversaires de l'ordre, et de les obliger à donner à celui-ci la satisfaction qui lui était due; le 24 juillet 1282, (3) il adressa une injonction pareille à l'archiprêtre de Schlestadt; l'année suivante, (4) Sifrid, archevêque de Cologne et conservateur des priviléges de l'ordre des prêcheurs, chargea l'archiprêtre de Mutzig de citer publiquement

(1) A Citeaux.
(2) A Anagni.
(3) A Dachstein.
(4) Le 5 octobre 1283.

Digitized by Google

le vicaire de Molsheim, à l'effet de répondre aux plaintes que les Dominicains de Strasbourg avaient portées contre lui.

Pendant tout ce temps le magistrat de Strasbourg ne s'était pas mêlé de ces querelles intestines du clergé; nous allons le voir y entrer à son tour avec tout le poids de son énergie, et faire aux Dominicains une résistance plus formidable encore que celle qu'il avait opposée jadis à l'excès de leur zèle comme inquisiteurs. Les frères prêcheurs, de même que les Franciscains, avaient reçu dans l'espace de plusieurs années de nouveaux priviléges, portant de graves atteintes aux droits des citoyens et aux lois de la ville. En 1260 Alexandre IV (1) avait spécialement autorisé les Dominicains de Strasbourg à recevoir en propriété les biens acquis par usure ou par rapine, si ceux auxquels il faudrait les restituer, ne peuvent plus se découvrir; et de plus à garder pour eux, du consentement des exécuteurs testamentaires, et jusqu'à concurrence de 300 marcs d'argent, une part des legs faits à d'autres fondations pieuses; en 1265 Clément IV (2) avait statué que c'est l'ordre qui hérite des biens temporels de ses membres, qu'il peut vendre ou aliéner ces biens à son gré, et disposer sans contrôle de la valeur qu'il en retire. Le magistrat finit par devenir attentif à ces exemptions importantes; toutefois il n'en contesta pas encore la jouissance aux moines de la ville; seulement les donations faites à ceux-ci avaient besoin de son approbation; c'est ainsi que l'acte par lequel en 1268 (le 5 avril) le clerc Jean d'Alba, fils de feu Frédéric Westermann, bourgeois de Strasbourg, donna aux Dominicains plusieurs maisons sises en ville et 21 arpents à Wolfisheim, fut passé en présence et du consentement de l'évêque, Henri de Geroldseck, de Burcard Spender, maître, et de tout le sénat.

Les Dominicains ne tardèrent pas à user à l'excès de leurs priviléges. Préoccupés du soin d'enrichir leur couvent, ils ajoutaient aux libertés que leur avait accordées la faveur des papes, des moyens qui leur étaient aussi peu permis par une bulle quelconque, qu'ils étaient peu légitimes en eux-mêmes. Ils circonvenaient les mourants pour obtenir des legs, au détriment des héritiers véritables; ils demandaient pour leur maison la succession de propriétés qui, suivant la législation de la ville, devaient revenir aux citoyens; ils prétendaient vendre des

(1) Le 23 janvier, à Anagni.

(2) Le 12 février, à Pérugia. Renouvelé par Grégoire XI, le 1er avril 1375.

Digitized by Google

biens, sous la condition qu'après la mort de l'acquéreur ils reviennent au couvent ; ils cherchaient à attirer dans l'ordre des jeunes gens encore mineurs, appartenant à des familles riches, afin de s'assurer leur succession.

Le magistrat, persuadé que son devoir de protéger le droit de propriété des citoyens ne lui permettait pas de tolérer ces abus, prit la résolution d'y mettre un frein ; il exigea, dès 1283, que pour jouir en paix de leurs priviléges, les moines des différents ordres mendiants, souscrivissent à plusieurs conditions qu'il leur proposa : ils devaient prendre l'engagement de ne pas faire tester un mourant en leur faveur, sans le consentement d'au moins quatre de ses parents ; de passer tous les actes de donation ou de legs devant le magistrat, de s'abstenir de tous les moyens artificieux pour obtenir des héritages ; de vendre les biens qu'ils voulaient aliéner, sans imposer à l'acquéreur des conditions contraires au droit commun ; enfin de ne recevoir aucun novice au-dessous de l'âge de dix-huit ans, sans le consentement exprès de sa famille. Ces propositions, nullement oppressives, permettaient aux moines de jouir, dans des limites équitables, de la plénitude des priviléges obtenus des papes ; aussi les frères mineurs, auxquels le magistrat les présenta, tout en leur attestant qu'en ces matières ils n'avaient jamais donné lieu à des plaintes, s'empressèrent-ils d'y souscrire, « par amitié pour la ville » et du consentement du frère Dietrich, provincial de l'ordre en Allemagne. (1) Quant aux Dominicains, ils s'y refusèrent de la manière la plus absolue, sous le prétexte qu'en prenant les engagements demandés, ils porteraient préjudice à leur ordre, offenseraient Dieu et mettraient en péril leurs âmes. Le magistrat, pour ne rien brusquer, entra en négociation avec eux ; mais les discussions, quoiqu'elles se prolongeassent pendant plusieurs années, n'aboutirent à aucun résultat ; les Dominicains ne voulurent céder sur aucun point. Enfin, las de négocier pour obtenir ce qui lui paraissait d'autant plus juste que les moines d'un autre ordre avaient moins hésité à s'y soumettre, le magistrat prit, en 1286, une mesure dont à plusieurs reprises déjà le clergé séculier lui avait donné l'exemple : il défendit aux habitants de fréquenter l'église des Dominicains, de se faire administrer par eux les sacrements, et de leur donner soit aumônes soit oblation soit quoi que ce soit. (2) En pu-

(1) Le 10 juillet 1283. *Alsatia diplomatica*, vol. II, p. 27.

(2) SPECKLIN, vol. I, f° 114 a.

Digitized by Google

bliant ce décret le magistrat ne fit qu'exprimer le sentiment général des habitants, depuis longtemps indisposés contre les frères prêcheurs; le souvenir des rigueurs exercées par ceux-ci en leur qualité d'inquisiteurs n'était pas encore effacé; le spectacle de la résistance opposée à leurs prétentions par le clergé séculier, avait habitué le peuple à douter de la légitimité de leurs priviléges; leurs empiétements sur les droits des citoyens en matière de succession avaient irrité les familles riches, tandis que les moins aisés devaient trouver étrange que des religieux, ayant fait vœu de pauvreté et ne prétendant vivre que d'aumônes, déployassent pour s'enrichir une ardeur si peu conforme à leur règle. L'exaspération était devenue générale; le décret du magistrat la fit éclater; mais, conformément aux mœurs rudes de cette époque, elle se traduisit par des actes de brutalité. Au printemps de 1287 une troupe nombreuse de bourgeois se rendit, en poussant des cris, devant le couvent des Dominicains; les portes furent brisées à coups de hache; la maison fut envahie et saccagée; puis, non contents de cette dévastation, les bourgeois furieux refermèrent les portes avec des planches, gardèrent toutes les issues, et, pendant plusieurs jours, ne laissèrent sortir aucun des moines. (1)

Les conséquences de cette démonstration violente ne se firent pas attendre. Le siége apostolique étant vacant depuis la mort d'Honoré IV, les Dominicains portèrent leurs plaintes devant le légat Jean, évêque de Tusculum, qui se trouvait alors à Metz, ainsi que devant l'évêque Henri de Ratisbonne, conservateur des priviléges de l'ordre des frères prêcheurs en Allemagne. Les plaintes n'étaient pas seulement dirigées contre la foule qui avait envahi le couvent, mais surtout contre le magistrat, accusé par les moines d'avoir ordonné, sinon toléré la violation de leur maison. Le légat embrassa leur cause avec toute l'ardeur que méritaient de sa part ces fils privilégiés et ces dévoués champions du siége de Rome. Le 14 mai 1287 il écrivit au magistrat pour lui reprocher ses « méfaits horribles, » en lui ordonnant de renoncer à ses exigences et de donner aux Dominicains satisfaction pleine et entière, trois jours après la sommation qui devra lui en être faite par l'évêque de Strasbourg ou par ses délégués. Le même jour il enjoignit à ce dernier de forcer le magistrat à céder, par la menace

(1) Une scène analogue avait eu lieu, quelque temps auparavant, à Naples. RAUMER, *Hohenstaufen*, vol. III, p. 470.

Digitized by Google

d'exclure la postérité des coupables, jusqu'à la troisième génération, de tous bénéfices et dignités ecclésiastiques, et de frapper la ville toute entière de l'interdit. (1) Il informa en outre les moines des mesures prises dans leur intérêt. (2) L'évêque de Ratisbonne se hâta également d'intervenir. Par une lettre du 24 mai il enjoignit, sous peine de suspension, à Jean de Kageneck, doyen, et à Frédéric, écolâtre de Saint-Thomas, d'exhorter le magistrat à donner en dix jours satisfaction aux Dominicains, et, en cas de refus, de faire publier dans toutes les églises de Strasbourg une sentence d'excommunication contre ceux des sénateurs de 1286 et de 1287 qu'il désigna comme les plus coupables. Voici les noms de ceux contre lesquels il ordonna de sévir : Nicolas Wizegeiz, Simon Hetzel, Hartmann de Schiltigheim, Jean d'Eckwersheim, Nicolas Zorn l'aîné, Jean de Blumenau, le chevalier Suner, Gœtz dit Bonamie, Nicolas de Kageneck l'aîné, le chevalier Reinboldelin, Tanris, Schilt, Reinbold Stubenweg, Dumenheim, Pierre Hesshart, Otton Ripelin, lesquels avaient été membres du magistrat en 1286 ; ceux de 1287 étaient Nicolas Zorn, Burcard Reinboldelin, Erbo Stubenweg, Rulin Ripelin, Cunz Brœger et son fils, Erbo de Schiltigheim, le chevalier Waldner, le chevalier Pfiler, Hugo Ripelin, le chevalier Turant, Reinbold Suesse, Jean Zelner le cadet, Cunon de Kageneck et son oncle Jean de Kageneck. C'est contre ces hommes que le doyen et l'écolâtre de Saint-Thomas devaient lancer l'excommunication ; mais loin d'exécuter cet ordre, ils étaient passés tous les deux, avec leur chapitre tout entier, du côté de la ville contre les Dominicains. Le 25 mai, jour de la Pentecôte, le chapitre de Saint-Thomas, ainsi que celui de Saint-Pierre (le jeune), assistèrent à l'appel que le procureur de la ville, Jean, gendre du chevalier Erlin, notifia à l'évêque Conrad contre les ordres et les menaces du légat de Tusculum. Cet appel est une pièce aussi remarquable par l'énergie des expressions, que par le choix des moyens que le légiste habile qui en fut l'auteur, opposa au pouvoir ecclésiastique. Jean Erlin commença par se plaindre que le légat eût condamné le magistrat sans s'être informé du véritable état des choses, sans avoir ni cité ni entendu les accusés, sans que ceux-ci se soient avoués coupables ou aient été convaincus par des témoins dignes de foi, en

(1) *Alsatia diplomatica*, vol. II, p. 38.
(2) Le 14 mai 1287, à Metz.

Digitized by Google

un mot sans qu'on ait suivi la marche légale. Il essaya d'infirmer, par un grand nombre de textes tirés du droit civil et du droit canonique, les mesures qu'un zèle précipité avait inspirées au légat, et déclara qu'en droit la sentence de celui-ci devait être considérée comme nulle. Il demanda par conséquent qu'avant d'exécuter cette sentence, en frappant la ville de l'interdit, l'évêque fixât un jour pour examiner l'affaire, et pour entendre les témoins ainsi que les moyens de défense du magistrat. Mais bien que, depuis son avènement, Conrad de Lichtenberg n'eût été avec Strasbourg que dans des relations amicales, et bien que tout le clergé séculier, depuis le grand-chapitre jusqu'au moindre vicaire, eût embrassé la cause du magistrat, l'évêque se crut obligé de fulminer le même jour encore la sentence d'excommunication contre tous les adversaires des Dominicains. Aussitôt après, Erlin protesta, au nom des magistrats, des citoyens et du clergé, contre cet arrêt qu'il qualifia de déni de justice et d'abus de pouvoir, et il en appela à la cour de Rome.

Le 9 juin le légat adressa une nouvelle missive à l'évêque de Strasbourg, conçue en termes fort acerbes; les Strasbourgeois y sont appelés persécuteurs des fidèles, et accusés de s'être arrogé témérairement une juridiction sur les serviteurs de Dieu; l'évêque fut invité de nouveau, et sous peine de suspension immédiate, à sommer le magistrat de réintégrer les moines dans leur couvent et de réparer, dans un délai de dix jours, les dommages qu'ils avaient éprouvés; en cas de refus, l'évêque devra faire lire publiquement, dans tous les lieux où il le jugera convenable, la sentence d'excommunication, afin que personne ne prête assistance aux magistrats dans leurs « horribles injures et dans leurs pratiques criminelles » contre les frères; qu'aucun clerc, continue le légat, ne célèbre le service divin, n'administre les sacrements, n'enterre les morts, ni à Strasbourg, ni dans les faubourgs, ni à Saint-Arbogast, ni dans aucun autre lieu dépendant de la ville; que personne ne s'avise de faire célébrer l'office, par un clerc quelconque, dans aucun des lieux frappés de l'interdit; qu'en tout lieu où l'un des magistrats excommuniés se transporte, le service divin cesse à l'instant même, aussi longtemps que dure la présence du coupable, et encore pendant trois jours après son départ; qu'enfin tout clerc qui ose contrevenir à cet arrêt, soit excommunié, et s'il persiste plus de dix jours dans sa désobéissance, qu'il soit privé de ses bénéfices et dignités et déclaré incapable à tout jamais d'en obte-

Digitized by Google

nir d'autres. Cette lettre était accompagnée d'une autre, qui contenait les mêmes menaces, et que l'évêque devait transmettre au magistrat. Celui-ci, de son côté, avait envoyé son procureur Jean Erlin à Metz, où le légat se trouvait encore. Le lendemain du jour, où ce dernier avait adressé à l'évêque de Strasbourg ses graves menaces, Erlin lui présenta à lui-même, dans la chapelle de l'évêché de Metz, la protestation de la ville et son appel au pape (1). Conrad de Lichtenberg n'exécuta les ordres de Jean de Tusculum qu'à contre-cœur; habitué à vivre en bonne intelligence avec les Strasbourgeois, qui lui avaient rendu de grands services, et voyant sans doute que tous les torts n'étaient pas de leur côté, il fit des instances auprès du légat pour être déchargé de l'obligation de publier ses mandats. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut que l'interdit ne serait pas prononcé sur la ville même, mais seulement sur les lieux où les magistrats excommuniés pourraient se réfugier. C'est avec cette restriction qu'il consentit à publier l'arrêt du légat; dans la lettre circulaire, (2) dont il crut devoir l'accompagner, il a presque l'air de s'excuser auprès du clergé de son diocèse, en alléguant la nécessité d'obéir à son supérieur dans l'ordre hiérarchique.

Le magistrat de Strasbourg s'émut peu des menaces lancées contre lui; il persista même avec d'autant plus d'énergie dans la défense de son droit, qu'il trouva parmi les membres mêmes du clergé des auxiliaires plus déterminés contre les prétentions des religieux. Jean de Kageneck, doyen du chapitre de Saint-Thomas, et Nicolas, doyen de celui de Saint-Pierre-le-Jeune, nommés par le saint-siège conservateurs des libertés et des franchises de la ville, déclarèrent que le légat avait méconnu ces libertés, et déléguèrent à leur place le chanoine Mathias de Saint-Etienne pour prendre dans ce grand procès, toutes les mesures nécessaires pour la défense des droits de la cité. Muni de ces pouvoirs, Mathias annula publiquement tous les arrêts du légat, et prononça une sentence d'excommunication contre le prieur et les frères du couvent des Dominicains de Strasbourg. Ce mandat fut exécuté par un grand nombre de curés du diocèse. Le légat, qui dans l'intervalle s'était rendu à Neufchâteau, dans le diocèse de Toul, fut à peine averti de ces faits, qu'irrité de ce qu'il appelait une audace

(1) Le 10 juin 1287. *Alsatia diplomatica*, vol. II, p. 39.

(2) Datée de Dachstein.

Digitized by Google

sacrilège, il fulmina, le 5 septembre, une nouvelle sentence contre Strasbourg et ses magistrats (1). Dans ce décret, adressé à tout le clergé du diocèse, ainsi qu'à celui de sa légation tout entière, Jean de Tusculum ordonna d'excommunier de nouveau et de la manière la plus solennelle les adversaires des Dominicains : dans toutes les églises, devant le peuple assemblé, au son des cloches, et les cierges allumés, les noms des excommuniés devront être publiés, et cela tous les dimanches et fêtes, jusqu'à ce que les frères aient obtenu satisfaction ; si les coupables s'obstinent dans leur malice, leurs colons, fermiers et domestiques, déliés du serment de fidélité, devront cesser tout rapport avec eux, sous peine d'excommunication pour eux-mêmes ; les priviléges et indulgences que les Strasbourgeois avaient reçus des papes seront annulés et cassés, notamment la concession faite jadis au magistrat, d'avoir dans la cathédrale un autel particulier, appelé autel des citoyens, desservi par un chapelain spécial, et ne pouvant être soumis à aucun interdit (2). On espérait ainsi que les habitants, intimidés par la cessation complète du service divin, forceraient les magistrats à la soumission ; l'infidélité ordonnée aux fermiers et aux valets devait avoir le même résultat. Pour assurer l'exécution de sa sentence, où respire plus de courroux que d'équité, le légat chargea, le même jour, l'abbé de Neuwiller, le prévôt d'Ittenwiller et l'écolâtre de Saint-Germain près de Spire, d'excommunier tous ceux qui négligeraient ou refuseraient de publier ses sentences, et de les citer en vingt jours devant son propre tribunal, sous peine de suspension et de privation de leurs bénéfices. Il cassa en outre les décrets de Mathias, défendit de les exécuter, et non content de prononcer l'excommunication contre lui et contre les messagers qui avaient porté ses mandats, il ordonna d'arrêter ces complices des crimes commis contre les moines, en requérant au besoin l'assistance du bras séculier. Ayant appris que Werner, vicaire à Schwindratzheim, Götzo, vicaire à Saverne, Sifrid, vicaire à Mittelbrunn, ainsi que le vicaire de Lampertheim persistaient à publier dans leurs églises les sentences du chanoine de Saint-Etienne, il enjoignit à l'archiprêtre de Neuwiller (3) de sommer ces prêtres récalcitrants de comparaître dans 20 jours devant lui, afin de se justifier ou de recevoir leur punition.

(1) Comp. *Alsatia diplomatica*, vol. II, p. 38.

(2) Comp. LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*, tom. I, p. 239.

(3) Le 5 septembre 1287.

Digitized by Google

Deux mois plus tard, le 4 novembre, le légat [1], impatient, irrité autant de l'opiniâtre résistance des Strasbourgeois, que du peu de zèle que la plupart des ecclésiastiques mettaient à obéir à ses ordres, rappela aux prélats de sa légation sa sentence du 5 septembre, avec l'injonction énergiquement réitérée de s'y conformer. Là-dessus l'archevêque de Mayence, Henri, la publia le 13 décembre, et une seconde fois, le 10 mars 1288; le 21 décembre 1287 elle fut publiée par Simon, évêque de Worms, et le 17 février de l'année suivante par Pierre, évêque de Bâle.

Malgré tout cela, les Strasbourgeois ne cédaient point. C'est un spectable singulier que cette petite république, si ferme dans la défense de son droit contre le pouvoir ecclésiastique, si redoutable et si redouté alors. D'ailleurs comment le magistrat aurait-il pu hésiter, en se voyant soutenu dans ce conflit, non seulement par une partie considérable du clergé séculier, mais desormais par un de ces ordres mendiants eux-mêmes, dont on l'accusait de violer les priviléges? On connaît la rivalité qui à cette époque déjà régnait entre les Dominicains et les Franciscains; or ces derniers, qui avaient obtenu, aussi bien que les frères prêcheurs, le droit d'officier dans leurs églises durant les temps d'interdit, usaient largement de ce privilége pendant que, à cause de leurs rivaux, Strasbourg était sous le coup des sentences canoniques. Au lieu de fermer leurs portes et de réciter l'office à voix basse, conditions auxquelles ledit privilége leur avait été accordé, ils célébraient le service comme dans les temps ordinaires, ils prêchaient publiquement et administraient les sacrements à tout le monde sans distinction, de sorte que leur église et celle des sœurs de Ste.-Claire ne désemplissaient pas de fidèles. Les frères mineurs allaient jusqu'à persuader aux habitants que les sentences prononcées par le légat n'étaient d'aucune importance, et que par conséquent on pouvait assister au service sans le moindre danger pour son salut. Ils le faisaient sous prétexte de ne favoriser que ces pénitents laïques des deux sexes, qui formaient ce qu'on appelait le troisième ordre de Saint-François, et qui avaient reçu des papes différents priviléges, notamment celui d'entendre la messe et de recevoir les sacrements pendant les temps d'interdit [2]. Déjà dans sa lettre du 9 juin le légat avait en-

(1) A Clairvaux.

(2) Alexandre IV, 13 mai 1255.

Digitized by Google

joint à l'évêque de Strasbourg d'exhorter les frères mineurs et les sœurs de Sainte-Claire, à ne pas accorder à leurs pénitents des libertés tendant à affaiblir les effets de ses sentences. Quant aux pénitents de la troisième règle de l'ordre de Saint-Dominique, Jean de Tusculum leur permit, le 6 septembre, d'assister à l'office, une fois par semaine, dans les couvents de Saint-Marc, de Sainte-Madelaine et autres situés hors les murs de la ville. Mais voyant le peu d'effet de ses sentences contre le magistrat, il résolut de frapper désormais tous les habitants sans exception; il annula la grâce spéciale accordée aux pénitents de Saint-Dominique, et révoqua toute procuration qu'il pouvait avoir donnée à qui que ce soit d'absoudre les citoyens de Strasbourg individuellement. (1) S'emportant surtout contre les Franciscains et leurs pénitents, il écrivit, le 26 novembre, à tous les prélats de l'Allemagne pour les inviter à faire annoncer en tous lieux qu'il a excommunié les pénitents de Strasbourg. « C'est autant par l'exemple de leur témérité, que par celui de la négligence du clergé, s'écrie-t-il, qu'en beaucoup de parties de l'Allemagne le lien de la discipline ecclésiastique se dissout de plus en plus; les méchants ont désappris à craindre ce glaive qui jusqu'ici servait à extirper les crimes. Levez-vous donc, ô vous qui devez veiller à ce que les renards ne dévastent pas la vigne du Seigneur, faites que le mal ne s'aggrave pas par de plus longs retards, hâtez-vous d'y apporter les remèdes qui, si vous tardiez davantage, perdraient leur efficacité. » Peu de jours après, (2) il adressa les plus graves reproches aux frères mineurs de Strasbourg, de Schlestadt, de Haguenau et d'Offenbourg, au sujet de leur jalousie contre les Dominicains; il leur défendit de recevoir encore dans leurs églises les pénitents qu'il avait excommuniés.

Aux sentences lancées contre lui, le magistrat finit par répondre par un acte vigoureux : il publia contre les Dominicains un décret de bannissement et les menaça de faire démolir leur maison. Aussitôt les religieux quittèrent leur beau couvent, et, laissant les portes de leur église ouvertes, ils sortirent de la ville, en procession, deux à deux, précédés de leur croix. (3) Arrivés hors des murs ils se séparèrent : les uns, avec le prieur Alrad, se rendirent au couvent de Schlestadt; les autres se retirèrent dans celui de Haguenau.

(1) Le 28 octobre 1287, à Clairvaux.

(2) Le 6 décembre 1287.

(3) Specklin, vol. I, f° 114 a.

Digitized by Google

L'on conçoit quelle a dû être l'indignation du légat, quand il eut connaissance de ces faits ; il semblait avoir épuisé contre Strasbourg toutes les rigueurs dont pouvait disposer alors un prélat de l'Eglise ; mais après l'excommunication restait la croisade, et le légat ne recula point devant ce moyen suprême. Pour tirer vengeance de l'expulsion des moines, il ordonna, le 8 décembre, à tous les archevêques et évêques de l'Allemagne d'invoquer le secours du bras séculier contre la ville rebelle, si, après un délai de quinze jours, le magistrat n'a point annulé ses décrets contre les Dominicains ; tous les princes, ducs, marquis, comtes, barons, chevaliers, tous ceux qui, par une dispensation divine quelconque, portent l'épée, devront se lever contre les Strasbourgeois, s'emparer de leurs biens et les retenir jusqu'à ce que le magistrat ait réparé les outrages faits aux moines et donné caution de ne plus leur en faire dans la suite. En outre le légat interdit à tous les chrétiens, et spécialement aux habitants de Bâle, de Fribourg, de Colmar, de Schlestadt, de Spire, de Worms, de Cologne, toute espèce de commerce avec les Strasbourgeois frappés de tant de sentences ; il défendit de leur vendre ou d'acheter d'eux quoi que ce soit, de passer avec eux des contrats quelconques. Quant aux Dominicains expulsés, Jean de Tusculum les engagea (1) à ne point quitter le district de Strasbourg, attendu que si les pasteurs s'éloignent, les brebis ont tout à craindre de la part des loups, et que si les prédicateurs de la vraie foi manquent, les hérésies commencent aussitôt à pulluler. Afin de prévenir ce danger, il les autorisa, jusqu'au moment de leur rentrée à Strasbourg, à se choisir des demeures dans la province, à la parcourir avec un autel portatif, et même à ériger des oratoires et des maisons là où ils le jugeront convenable. Ceux qui les recevront seront bénis comme serviteurs et amis de Dieu, tandis que ceux qui les repousseront, seront punis selon toutes les rigueurs des lois de l'Eglise.

Il ne paraît pas que les villes de l'Alsace et du Rhin, que le légat voulait soulever contre Strasbourg, aient été fort disposées à se soumettre à ses ordres ; ceux-ci eurent si peu d'effet que, dans les affaires d'importance, l'évêque lui-même ne se sépara pas de la ville. Les foudres que Jean de Tusculum avait lancées et dont il attendait sans doute un succès immédiat, n'empêchèrent pas le roi Rodolphe de

(1) Le 8 décembre 1287, à Clairvaux.

Digitized by Google

Habsbourg, l'évêque Conrad de Lichtenberg, les députés strasbourgeois et les seigneurs de l'Alsace de se réunir à Colmar et d'y jurer, le 1er avril 1288, une ligue de paix et de défense mutuelle. (1) Comme le bruit de la querelle de Strasbourg avec les moines avait rempli le pays, on saisit, il est vrai, l'occasion de cette réunion, pour tenter une réconciliation entre les deux parties; on négocia, on discuta, mais en vain, aucune des deux ne voulant faire une concession. (2) L'irritation continua des deux côtés; elle avait même reçu un aliment nouveau, par l'ardeur que Reinboto, évêque d'Eichstædt, après avoir été nommé conservateur des priviléges des Dominicains en Allemagne, avait mise à défendre les moines et à persécuter leurs adversaires. Encore avant la diète de Colmar, le 18 février, il avait enjoint aux archiprêtres de Brumath, de Neuwiller, de Kirchheim et de Barr, de protéger les Dominicains exilés et de ne pas tolérer qu'on les offensât. Vers le même temps il avait ordonné au prévôt de l'hôpital ainsi qu'aux curés de la paroisse de Saint-Georges à Haguenau d'excommunier solennellement le prêtre Nicolas pour avoir publié dans cette ville les mandats du chanoine Mathias, et pour avoir refusé de se rendre à Eichstædt où il avait dû comparaître pour se justifier. L'essai de réconciliation fait à Colmar n'ayant pas réussi, le fougueux conservateur des privilégés de l'ordre cita devant son tribunal les conservateurs de ceux de la ville de Strasbourg, savoir les doyens de Saint-Thomas et de Saint-Pierre-le-Jeune, et en outre plusieurs curés des églises paroissiales de la ville et du diocèse. Il voulut que cette citation fût annoncée dans toutes les églises, pendant la solennité de la messe. Un petit nombre de curés seulement se conformèrent à cet ordre, comme par exemple celui de Geispoltzheim, qui l'exécuta le 28 avril. Là-dessus le chanoine Mathias, non moins jaloux des droits de la ville que l'évêque Reinboto l'était des priviléges de l'ordre, adressa le 10 mai une lettre véhémente au doyen de la cathédrale d'Eichstædt et à tout le clergé séculier de cette ville. Il s'y plaignit en termes amers que sa juridiction légitime eût été troublée par les prétentions iniques de l'évêque: « J'ignore, dit-il, de quel droit il s'est permis de se mêler des affaires de notre ville. » Pour mettre fin à ces transgressions, Mathias invita le clergé d'Eichstædt, sous peine d'ex-

(1) *Annales Colmar.* Chez URSTISIUS, *Scriptt. rerum Germ.*, p. 23.
(2) L. c. — SPECKLIN, vol. I, f° 115 a.

Digitized by Google

communication, à signifier à l'évêque qu'il eût à se désister de ses exigences, à révoquer ses mandats et à envoyer, dans un délai de huit jours, un acte de rétractation scellé de son sceau; en cas de refus, il devra être suspendu de son ministère sacerdotal, pour cause d'injure et d'offense manifeste; l'entrée de la cathédrale devra lui être défendue, et cette sentence devra être proclamée dans toutes les églises de la ville d'Eichstædt.

De leur côté les doyens de Saint-Thomas et de Saint-Pierre contestèrent, par des moyens juridiques, à l'évêque Reinboto le droit de les citer en sa présence; par une lettre scellée du doyen et de l'archidiacre de la cathédrale, et datée du 20 mai, ils lui notifièrent qu'ils avaient chargé maître Rudiger d'Ehenheim de lui présenter leurs « exceptions » contre sa juridiction, et leur protestation contre les titres en vertu desquels il prétendait agir. Huit jours après, (1) maître Rudiger se présenta devant l'évêque: il commença par qualifier ses sentences contre les deux doyens de « calomnieuses, frivoles et iniques; » il soutint ensuite qu'étant nommés par le saint-siége conservateurs des priviléges de la ville et des citoyens de Strasbourg, ces dignitaires n'étaient pas soumis à son autorité, que par conséquent ils n'étaient pas tenus de lui obéir; que les priviléges accordés aux Dominicains ou à un ordre quelconque ne sont valables qu'autant qu'ils ne portent pas préjudice aux libertés et aux droits des citoyens; qu'au surplus les frères prêcheurs n'avaient à se plaindre d'aucune injure, attendu que n'ayant ni exhibé leurs titres, si tant est qu'ils en aient, ni interjeté appel devant Mathias, délégué à cet effet par les deux doyens, ils étaient de droit sous le coup des arrêts prononcés contre eux; qu'enfin l'évêque Reinboto n'avait en aucun cas le droit de citer devant lui des habitants de Strasbourg, par la raison qu'Eichstædt est éloigné de près de quatre journées de cette ville, et que les Strasbourgeois jouissent du privilége de ne pouvoir être cités devant un tribunal étranger régulier et reconnu que dans un rayon de deux journées. Maître Rudiger demanda par conséquent que l'évêque se désistât de ses poursuites et s'abstînt à l'avenir de molester les deux doyens; il termina en en appelant au pape de toute sentence que Reinboto pourrait prononcer contre eux, et en mettant leurs personnes et leurs propriétés sous la protection du saint-siége. Après

(1) Le 28 mai 1288.

Digitized by Google

avoir entendu cette protestation, l'évêque fixa le 23 juillet pour l'examen définitif de la cause; mais en attendant il continua d'excommunier les curés d'Alsace qui publiaient les mandats de Mathias contre les Dominicains; c'est ainsi que le 20 juillet (1) il chargea les curés de Westhoffen et de Zellwiller de procéder contre le curé de l'église supérieure de Westhoffen ainsi que contre celui de Stotzheim, dont le frère Pierre de Münster, procureur des Dominicains dans la province d'Allemagne, avait eu spécialement à se plaindre. Comme des plaintes de ce genre se renouvelaient chaque jour, l'évêque d'Eichstædt, afin d'épargner aux frères les frais et les lenteurs de la correspondance avec lui, donna plein-pouvoir aux archiprêtres de Schlestadt et de Rhinau, de citer devant son tribunal, pour des jours convenables, tous ceux que les moines leur dénonceraient.

Nous ignorons ce qui fut délibéré dans la réunion fixée au 23 juillet; mais ce qui est certain, c'est que l'évêque Reinboto n'admit pas les exceptions alléguées par maître Rudiger, et qu'il fulmina un arrêt d'excommunication contre les doyens de Saint-Thomas et de Saint-Pierre-le-Jeune. Sa sentence fut publiée, au mois d'août, par le petit nombre de prêtres qui ne faisaient pas cause commune avec la ville, comme par exemple par l'archiprêtre de Rhinau, par l'un des curés de Westhoffen, par celui de Geispoltzheim, par le vicaire de Haguenau.

Les Dominicains, n'ayant rien obtenu jusque-là ni par le légat ni par les évêques chargés de la conservation de leurs priviléges, et croyant peut-être que les Strasbourgeois n'avaient osé résister que parce que le saint-siége avait été vacant près d'un an, portèrent, aussitôt après l'élection d'un nouveau pape, leurs plaintes devant lui. Nicolas IV, rejetant les appels de la ville, qu'il qualifia de frivoles, et par le motif qu'elle avait méprisé pendant un an et plus les sentences prononcées contre elle, ordonna, le 28 juillet, à l'évêque de Worms d'évoquer l'affaire devant son tribunal et de renforcer l'excommunication et l'interdit, jusqu'à ce que le magistrat et les citoyens de Strasbourg aient fait leur soumission; il l'autorisa même à invoquer contre eux les puissances temporelles, s'ils devaient persister dans leur « détestable » résistance. Avant de publier les volontés du pape, l'évêque de Worms crut devoir informer sur les faits et entendre les deux parties; les moines lui remirent un mémoire, et la ville lui

(1) A Werdenfels.

Digitized by Google

présenta ses exceptions et ses moyens de défense ; le prélat, assez embarrassé de sa commission, découvrit dans le bref du 28 juillet quelques erreurs, il est vrai de peu d'importance, mais suffisantes pour faire traîner la chose en longueur. Les Dominicains, dont ces lenteurs n'avançaient pas les affaires, s'en plaignirent à Nicolas IV, de sorte que, le 16 avril 1289, (1) celui-ci ordonna à l'évêque de Worms de passer sur toutes les erreurs, de ne tenir aucun compte des franchises ou des priviléges de la ville, et d'accélérer le procès de manière à le terminer en six mois, s'il le fallait même « sans forme de jugement. » Les six mois se passèrent, mais rien n'était terminé, aucune des deux parties ne se montrant plus prête qu'auparavant à des concessions. Cependant l'évêque de Lichtenberg, las enfin de la discorde qui compromettait de plus en plus la paix de son diocèse, las surtout de ces excommunications réciproques qui ne s'échangeaient pas seulement entre le clergé régulier et le clergé séculier, mais qui avaient fini par diviser ce dernier lui-même, se proposa sérieusement de mettre fin à ce fâcheux état des choses. Il commença par interdire la publication des mandats du chanoine Mathias ; le 2 janvier 1290 (2) il ordonna à Jean, doyen de l'église collégiale de Saint-Léonard de citer devant lui le custode de ce chapitre, pour les avoir publiés durant l'office ; et le 4 janvier il fit de nouveau connaître dans son diocèse la bulle d'Alexandre IV, du 16 janvier 1260, défendant la publication de toute sentence contre les frères prêcheurs, à moins qu'elle ne soit ordonnée par des lettres papales authentiques. D'un autre côté Conrad engagea les deux parties à s'en remettre à son arbitrage ; les démarches qu'il fit à cet effet eurent plus de succès que les menaces si souvent répétées pendant les trois années qui venaient de s'écouler. Pendant toute la durée de la querelle, la ville n'avait pas eu à se plaindre de son évêque, dont elle appréciait les mérites, et qui à son tour respectait les franchises des citoyens toujours disposés à le soutenir. Les moines, fatigués de l'exil, regrettaient les beaux et vastes bâtiments de leur monastère et la vie commode dans la riche capitale de l'Alsace. L'exil n'était pas favorable à leur fortune ; plus de legs ni de donations pieuses ; ils s'appauvrissaient de jour en jour ; déjà le 28 décembre 1288 le prieur Alrad, qui habitait le couvent de Schlestadt,

(1) A Rome, Sainte-Marie-Majeure.

(2) A Dachstein.

Digitized by Google

et les frères Thomas et Jean, vicaires de ceux qui s'étaient retirés à Haguenau, avaient autorisé les frères Martin, bibliothécaire *(librarius)*, et Wernher, sacristain chargé de la cuisine *(coquinarius sacrista)*, à engager et même à vendre les livres, parchemins, vases et autres objets, jusqu'à concurrence d'une somme de 200 marcs d'argent, afin de subvenir aux besoins du couvent appauvri.

Par ces motifs divers les deux parties acceptèrent l'arbitrage de l'évêque; le 23 février 1290, (1) dans le couvent des sœurs de Saint-Marc, hors des murs de la ville, en présence de Conrad de Lichtenberg, du sénat, du frère Herrmann de Minden, provincial des Dominicains, et des frères du couvent de Strasbourg, le chevalier Reinbold Stubenweg, maître des citoyens, au nom de la ville et le prieur Alrad, au nom des moines, déclarèrent solennellement qu'ils consentaient à s'en remettre au jugement arbitral de l'évêque. Toutefois la ville ajouta comme condition d'être avant tout relevée de l'interdit, et de n'être appelée à se prononcer sur l'arrêt de l'évêque qu'après un délai de deux mois à partir du jour où lui aura été annoncée la pleine et entière relaxation de l'interdit; ou, dans le cas qu'elle aura été empêchée par des causes légitimes de le faire en cet intervalle, un mois après la cessation de l'empêchement. Cette condition fut accordée; après quoi le prieur jura sur son âme, pour lui et les frères, de tenir pour vrai et juste le jugement de l'évêque; le chevalier Reinbold prit le même engagement, sous peine d'une amende de 500 marcs d'argent. Finalement on convint que quand les deux parties auront ratifié la sentence de l'évêque, tous les sujets de discorde devront être oubliés, que les moines cesseront les poursuites tant contre la commune que contre les citoyens individuellement, et que pour toutes les injures qui à l'avenir pourront leur être faites, le magistrat les traitera d'après le droit commun en leur faisant rendre la même justice qu'aux autres habitants.

Ce compromis fut scellé des sceaux de l'évêque et de la ville ainsi que de ceux du provincial, du prieur et du couvent des Dominicains. Ces derniers, quoique peu décidés encore à renoncer à leurs prétentions et doutant que l'évêque osât se prononcer contre eux, demandèrent néanmoins au pape de révoquer les sentences lancées contre le magistrat et la ville. Nicolas IV fit droit à leur demande; le 12 mai (2)

(1) Comp. *Alsatia diplomatica*, vol. II, p. 45.

(2) A Rome, Sainte-Marie-Majeure.

Digitized by Google

il autorisa l'évêque Conrad à suspendre les effets de l'interdit et à en relever tous ceux qui jureraient, d'une manière générale, d'obéir aux commandements de l'Eglise. Conrad, qui reçut cette bulle le 20 juin, s'empressa de la communiquer au magistrat; trois jours après, celui-ci délégua le chevalier Hugues Ripelin pour prêter entre les mains de l'évêque le serment demandé, à l'effet d'obtenir, comme s'exprimait la procuration donnée à Ripelin, l'annulation définitive des sentences prononcées « à l'occasion de certaines injures que les Dominicains prétendaient avoir souffertes de la part du magistrat et des citoyens. » Le lendemain, 24 juin, Hugues Ripelin se présenta devant Conrad et prêta le serment dans les termes indiqués, après quoi l'évêque releva la ville de l'interdit et de ses suites.

Le 11 août suivant, l'évêque réunit les représentants des deux parties au couvent de Saint-Marc, et rendit son jugement; il déclara qu'après avoir mûrement examiné les articles que la ville voulait imposer aux Dominicains et qui formaient le sujet de la discorde, il trouvait que les moines ne pouvaient y souscrire sans pécher contre Dieu et sans violer les règles de leur ordre, que par conséquent la demande du magistrat n'était pas admissible. Quant à la question spéciale des successions, il soutint que, Dieu n'ayant pas interdit au clergé la possession de biens temporels, les ecclésiastiques devaient naturellement hériter de leurs parents. Le représentant de la ville répliqua, avec beaucoup de sens, qu'en ce cas le droit commun exigeait que les parents des ecclésiastiques héritassent aussi de ces derniers; mais, en alléguant le motif que les biens appartenant à un homme d'église ne peuvent plus revenir en des mains laïques, l'évêque repoussa cette objection et, en se fondant sur la bulle de Nicolas IV qui, le 28 juillet 1288, avait exempté les Dominicains, tant pour les affaires temporelles que pour les causes spirituelles, de toute autre juridiction que de celle du saint-siége, il se prononça en tout point en faveur des moines. (1)

Ce jugement inattendu dut singulièrement surprendre le magistrat. Aussi, pour formuler sa réponse, ne lui fallut-il pas les deux mois accordés par le compromis du 23 février; dès le 17 août, à peine huit jours après la publication de l'arrêt épiscopal, le procureur de la ville

(1) SPECKLIN, vol. I, f° 121 a.

Digitized by Google

récita, dans le palais même de l'évêque, la déclaration suivante : (1) « Nous, Reinbold Stubenweg, maître, le sénat et toute la commune de Strasbourg, protestons et réclamons contre le jugement du seigneur évêque, et refusons par les présentes d'y obéir. Fait le 17 août de l'an de notre Seigneur Jésus-Christ 1290, à Strasbourg, par nous susdits, assemblés suivant notre coutume, dans le palais épiscopal. » Ainsi, après toutes ces longues discussions, l'affaire se retrouvait au même point qu'à l'origine de la querelle : le pouvoir ecclésiastique refusa de céder, et le pouvoir civil de se soumettre. La protestation du magistrat, si énergique dans son laconisme, n'était pas un acte de rébellion contre l'Eglise; elle était dictée par la conviction profonde que ces hommes si intrépides avaient de leur droit, ou plutôt de leur devoir impérieux de défendre les libertés civiles et les propriétés des habitants. Il eût été bien plus étrange si, après avoir eu le courage de résister pendant près de quatre années à tous les pouvoirs de l'Eglise, le magistrat eût fini par se soumettre purement et simplement à la décision d'un arbitre, de la part duquel il devait s'attendre à un jugement plus juste. Dans le compromis du 23 février la ville s'était engagée à payer une somme de 500 marcs, dans le cas qu'elle refuserait d'accepter la sentence de l'évêque. Nous ignorons si effectivement elle paya cette somme; il paraît plutôt que la persistance inébranlable du magistrat fit reculer les moines et les porta à faire des concessions. Tout ce qu'on sait, c'est que la discorde cessa; les Dominicains, ramenés par un des sénateurs, le chevalier Nicolas Zorn, rentrèrent processionnellement en ville et reprirent possession de leur monastère. (2) Plus tard (3) le magistrat établit pour chacun des couvents de Strasbourg des directeurs particuliers (*Pfleger*), choisis en partie parmi les laïques et en partie parmi le clergé, et chargés de surveiller la gestion des biens revenus de ces maisons; par cette mesure il prévint pour la suite le retour de querelles semblables à celle dont nous venons de rappeler les incidents.

C. SCHMIDT,
Professeur à la faculté de théologie et au séminaire protestant de Strasbourg.

---

(1) *Alsatia diplomatica*, vol. II, p. 46.
(2) SPECKLIN, vol. I, f° 121 a.
(3) P. ex. en 1322, en 1367, en 1386.

Digitized by Google

LA RUSSIE

ET SON AGRANDISSEMENT TERRITORIAL

DEPUIS QUATRE SIÈCLES.

Du milieu du silence qui, chez nous, a succédé tout-à-coup à une liberté bruyante et pleine de dangers, mais féconde en émotions généreuses comme en éclairs du talent, en enseignements de toute espèce, un grand et solennel débat s'est enfin élevé sur celle des questions politiques de la solution de laquelle dépend le plus l'avenir du monde. Nous voulons parler de la question soulevée par l'empereur Napoléon Ier, quand il disait, très-tardivement il est vrai et seulement sur son rocher de Sainte-Hélène, que, dans cinquante ans, l'Europe serait ou républicaine ou cosaque. L'imminence de la première de ces alternatives n'a pas permis d'arrêter sérieusement le regard sur la seconde, malgré les avertissements que les politiques clairvoyants, sans doute en petit nombre, mais qui pourtant n'ont pas manqué, multipliaient soit à la tribune, soit dans leurs écrits. Et cependant, en fin de compte, l'une de ces éventualités pronostiquées par le grand homme ne devait pas se faire attendre beaucoup plus que l'autre. Sans doute la première, la république, a déjà essayé de sortir du domaine des contingents futurs pour entrer dans celui des faits actuels; mais à peine était-on dégagé des étreintes de ce mal, que la seconde, l'éventualité d'une écrasante prédominance russe, se présente à son tour avec une promptitude qui va bien au-delà de toutes les prévisions.

Digitized by Google

Le nœud de la question est la défaillance de l'empire Ottoman. Que la catastrophe eût lieu au profit de la Russie, et l'équilibre européen, depuis longtemps compromis, était décidément rompu, le vieux monde esclave, selon l'énergique expression de M. Thiers (1). On comprenait cela; on savait aussi que la Russie, dévorant des yeux le spectacle de l'agonie de son voisin, prenait toutes ses dispositions, non seulement pour enterrer bientôt « l'homme gravement malade » et déjà arrivé, comme elle le pensait, à l'article de la mort, mais aussi pour s'en assurer l'héritage. Aux hommes instruits, la correspondance de 1853 sur cette matière, si grave pourtant, entre sir Hamilton Seymour, ambassadeur britannique à Saint-Pétersbourg, et lord John Russel, alors ministre des affaires étrangères, n'a rien appris qu'ils ne sussent déjà pertinemment par le traité secret de Tilsit, par les révélations du *Portfolio*, par le déplaisir sensible que causaient au tsâr les réformes introduites en Turquie depuis Mahmoud II, par le fameux traité d'Unkiar Skélessi, etc. On savait donc à qui la catastrophe profiterait vraisemblablement; mais comme on la croyait encore éloignée, on s'en mettait médiocrement en peine, sans compter qu'on avait des préoccupations plus directes, relatives à des intérêts qui nous touchaient de plus près.

Ce sont les réformes mêmes dont tout-à-l'heure nous avons parlé (2)

(1) « Lorsque le colosse russe, écrivait-il, il y a huit ou neuf ans, aura un pied aux Dardanelles, un autre sur le Sund, le vieux monde sera esclave, la liberté aura fui en Amérique. Chimères aujourd'hui pour les esprits bornés, ces tristes prévisions seront un jour cruellement réalisées; car l'Europe, maladroitement divisée, comme les villes de la Grèce devant les rois de Macédoine, aura probablement le même sort. » *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tom. VIII, p. 448. — Cette prédiction, comme on voit, est catégorique; nous en citerons une autre qui est de 1825 et qui, par conséquent, a le mérite d'une prévision plus longue. On n'en sera pas étonné quand nous dirons qu'elle est du général Foy, car le vrai talent tient quelquefois de la divination. Voici ce que le grand orateur de la Restauration dit à M. Villemain (*Souvenirs contemporains*, p. 414) : « J'ai souvent regardé d'un œil fixe, dans le cabinet de mon camarade Haxo, cette carte topographique des accroissements de la Russie depuis un demi-siècle, qui en dit plus que tous les livres. Je vois distinctement cette puissance d'organisation, ces forces immenses amoncelées au nord de l'Europe et avancées d'un siècle sur nous par la folie de notre grand capitaine. »

(2) Hatti-chérif de Gulhané, du 2 novembre 1839, et développements qui lui furent donnés sous le nom de *Tanzimat i haïriri*, c'est-à-dire de Dispositions salutaires.

Digitized by Google

qui ont donné le change à certains hommes d'Etat, pénétrants peut-être, mais qui cependant n'ont pas vu que, abandonné à lui-même, si l'empire Ottoman pouvait encore se sauver, ce serait moins par les réformes dans le sens de la civilisation européenne, que peut-être par la barbarie et le fanatisme musulman. En réalité, cet empire était incapable de se sauver lui-même, ni d'une manière ni de l'autre. Sera-t-il sauvé, en définitive? qui pourrait le dire? mais s'il avait quelque chance de l'être, il est clair depuis longtemps que cette chance ne peut lui venir que de l'intervention des puissances occidentales et d'un remaniement politique complet, qui, sans cette intervention, ne saurait s'accomplir.

Cette intervention, à laquelle hier encore ne songeaient que les hommes à longue prévision, est un fait aujourd'hui. Avant de s'allier solennellement entre elles par le traité de Londres, du 10 avril 1854, la France et l'Angleterre étaient non moins formellement entrées en alliance avec la Porte. La Russie, hier encore l'alliée de tout le monde, est aujourd'hui mise au ban de l'Europe, sans qu'elle ait au fond changé de conduite, sans qu'elle se soit montrée sous une face nouvelle.

C'est la bruyante arrivée à Constantinople de l'amiral prince Alexandre Menchikof, aide-de-camp général de l'empereur Nicolas et chef de l'état-major général de la marine, le 28 février 1853, qui a mis fin à la sécurité générale; et, à dater de ce moment, tous les yeux sont tournés vers l'Orient, le nom de la Russie est dans toutes les bouches. L'Europe, qui, depuis le moyen-âge, a toujours eu deux grandes préoccupations, la constitution des pays au-dedans et l'équilibre des Etats au-dehors; l'Europe, revenue du vertige que lui avait donné sa première préoccupation, se plonge tout entière dans la seconde, et elle fait bien. Car le grand, le plus pressant intérêt du moment, c'est l'EQUILIBRE; l'autre intérêt, qui peut se résumer aujourd'hui en ces mots: *Liberté et égalité pour tous*, viendra à son heure; il n'y a aucun inconvénient à l'ajourner, car, pourvu que les sociétés vivent, elles sauront bien faire prévaloir leurs véritables intérêts. L'impatience tient à notre condition humaine: le souverain modérateur des choses de ce monde ne la connait point; il lui suffit de savoir que sa volonté sera faite.

L'équilibre donc! Eh bien, au point où en sont les choses, *équilibre européen* et *Russie*, ne sont-ce pas deux idées qui s'excluent? Nous le disons sans amertume, sans passion, car, — on le sait peut-être

Digitized by Google

par nos autres écrits, nous avons toujours compté parmi les amis de la Russie, objet pour nous de persévérantes études, — vouloir maintenir l'un, c'est se résoudre à s'attaquer à l'autre. Il n'y a pas de milieu.

Le gouvernement de la France s'est, le premier, pénétré de cette vérité. L'arrivée de notre flotte au mouillage de Salamine, l'année dernière, a donné l'éveil et le signal; et, le 2 mars de cette année-ci, la haute intelligence qui tient en ses puissantes mains les destinées de notre pays et dont sont émanés deux mots qui, s'ils restent une vérité, seront la plus grande gloire de notre siècle : *L'empire, c'est la paix!* et *Le temps des conquêtes est passé!* cette haute intelligence a fait entendre aussi du haut du trône les mémorables paroles que nous allons reproduire :

« L'Europe, préoccupée de luttes intestines depuis quarante ans, « rassurée d'ailleurs par la modération de l'empereur Alexandre en « 1815, comme par celle de son successeur jusqu'à ce jour, semblait « méconnaître le danger dont pouvait la menacer la puissance colos- « sale qui, par ses envahissements successifs, embrasse le Nord et le « Midi, qui possède presque exclusivement deux mers intérieures, « d'où il est facile à ses armées et à ses flottes de s'élancer sur notre « civilisation. Il a suffi d'une prétention mal fondée à Constantinople « pour réveiller l'Europe endormie. »

Nous entrons donc dans un nouvel ordre d'idées, et c'est là qu'il est nécessaire que la lumière se fasse.

Des deux points de vues esquissés par le général Foy dans le passage prophétique que nous avons rappelé plus haut dans une note, nous choisissons, pour le développer, celui qui a rapport à l'agrandissement territorial de la Russie. Au tableau de cet agrandissement successif et alarmant de l'empire des tsars, qu'on peut, sans injustice, accuser d'affecter la monarchie universelle, nous rattacherons ensuite celui de la sphère d'influences qu'il s'est créée tout autour de lui.

Mais ce n'est pas, comme le dit l'illustre orateur, depuis un demi-siècle seulement, que ces accroissements, qui font de la Russie un épouvantail pour l'Europe, sont si prodigieux : ils datent de plus loin, et offrent une progression si continue, qu'ils semblent inséparables de la vie même du colosse moscovite. Car les interruptions, les pas rétrogrades ont été rares. On n'en citerait guère que quatre ou cinq dans l'espace de près de trois cents ans ; et nous allons les rappeler

Digitized by Google

tout de suite, pour ne pas avoir à nous interrompre plus tard dans l'exposé de la marche ascendante la plus extraordinaire que l'histoire ait consignée dans ses annales.

Voici les seules pertes territoriales que la Russie ait essuyées jusqu'ici :

En 1582, Ioann IV (1) Vassiliévitch céda aux Suédois, par le traité de Kiverova Gorka, une portion de l'Ingrie, avec les villes de Iama, Ivângorod et Koporié.

En 1617, par le traité de Stolbova, Michel Fœdorovitch leur abandonna l'Ingrie tout entière, et la Carélie, dont ils s'étaient emparés pendant les troubles de l'interrègne. En même temps, par le traité de Déoulino, en 1618, il abandonna aux Polonais les territoires de Smolensk, de Tchernigof et de Sévérie.

En 1689, sous le règne simultané d'Ioann III et de Pierre Ier Alexéïevitch, par le traité de Nertchinsk (2), les Chinois se firent céder le territoire que les Russes possédaient encore, en-dehors de leur frontière chinoise actuelle, jusqu'à l'Amour, depuis le point où ce fleuve se forme par le confluent de la Chilka et de l'Argoun jusqu'à son embouchure dans le golfe de Tatarie (mer d'Okhotsk). C'était une étendue de plus de 60,000 kilomètres carrés, la seule de toutes celles que nous mentionnons ici, qui n'ait pas été recouvrée par les Russes.

En 1711, par la paix du Prouth ou de Husch, Pierre-le-Grand fut obligé de restituer aux Turcs la forteresse d'Asof et son territoire à peine acquis par la convention de Karlovitz, en 1698 ; restitution d'autant plus douloureuse pour les Russes qu'elle les coupa de la seule mer où ils touchassent alors, en outre de la mer Blanche et de la mer Glaciale.

Enfin en 1735, l'impératrice Anne, par le traité de Gandja, perdit le Chirvan et le Daghestan, et la frontière russe, du côté de la Perse, recula jusque sur le Térek.

A ces portions de territoire enlevées aux Russes par la force des

(1) On dit par erreur Ivân IV. Le nom d'Ivân s'emploie pour les particuliers et les sujets ; le nom d'Ioann, emprunté à la Bible slavonne, des grands-princes ou tsars et des personnages bibliques.

(2) Le 27 août, un second traité de Nertchinsk, qui détermina la frontière du côté de la Chine, ainsi que les rapports de commerce, fut conclu le 23 octobre 1727, et complété par les clauses nouvelles arrêtées encore dans la même année et dans l'année 1728.

Digitized by Google

armes, on peut ajouter quelques cessions ou rétrocessions volontaires. C'est ainsi que Pierre II rendit aux Persans, en 1729, par le traité de Rescht, les provinces de Ghilan, Mazanderan et Astrabat, abandonnées à Pierre-le-Grand six ans auparavant; et qu'en 1732, Anne Ioannovna, par un autre traité de Rescht, renonça même à toute la partie de la Transcaucasie autrefois conquise sur les Persans, située au-delà du Kour. Elle aurait voulu se réserver le Daghestan et le Chirvan, mais nous avons vu qu'elle fut obligée de les céder pareillement aux Persans. C'est encore ainsi qu'en 1773 Catherine II céda, par la convention de Copenhague, au nom de son fils, à la ligne cadette de la maison de Holstein le territoire d'Oldenbourg et de Delmenhorst récemment acquis en échange du Holstein livré au roi de Danemark (1); et qu'en 1814, Alexandre, qui avait déjà cédé, d'abord au royaume de Hollande et ensuite au duc d'Oldenbourg, le district d'Iever à l'ouest de l'embouchure de l'Elbe (1813), restitua à l'Autriche, par la convention de Schœnbrunn, en 1814, lors du congrès de Vienne, le district galicien de Tarnopol (Russie rouge) qu'en 1809 il avait accepté, aux dépens de cette voisine, des mains de l'empereur Napoléon.

Tels sont les retranchements de territoire que l'empire Russe eut à subir ou se fit à lui-même depuis le rétablissement de son indépendance après la dissolution de l'empire des Mongols : la plupart ont été promptement annulés par des rétrocessions. S'il n'en est pas de même du bassin de l'Amour, c'est que sans doute il ne vaut pas pour la Russie la dépense d'hommes et d'argent qu'elle aurait à faire pour le reconquérir ; ou pour le Ghilan, le Mazanderan et l'Astrabat, c'est que le moment n'est pas encore venu pour cela ; ou enfin pour le district de Tarnopol, c'est qu'à lui seul ce district est peu de chose et qu'il fera nécessairement partie de répétitions plus étendues quand il sera temps de redemander à l'Autriche toute la partie de la Galicie qui, comme nous l'avons déjà indiqué ailleurs (2), est russe par sa langue et par son origine.

On va voir que ces retranchements sont insignifiants si on les compare à l'augmentation du territoire qui eut lieu coup sur coup depuis

---

(1) Nous ne parlons pas de l'occupation des îles Ioniennes par les Russes, de 1799 à 1807 ; ce ne fut qu'un protectorat.

(2) *La Russie, la Pologne et la Finlande*, p. 510. — Les noms de Galicie et Lodomérie viennent des villes de la Russie rouge Galitch et Vladimir.

Digitized by Google

le milieu du quinzième siècle jusqu'à ce jour, et qui firent d'un empire deux fois grand comme la France, un colosse deux fois grand comme l'Europe entière.

Ici, toutefois, il est nécessaire de distinguer les acquisitions faites en Europe, les seules vraiment importantes jusqu'à nouvel ordre, des acquisitions faites en Asie ou à plus forte raison en Amérique; et, malgré la difficulté qu'on rencontre à exprimer les uns et les autres en termes numériques, nous avons néanmoins entrepris ce travail, nous servant de notre mesure métrique, la seule qui ne peut pas donner lieu à confusion ou à incertitude.

En 1462, au commencement du règne d'Ioann III Vassiliévitch, la Russie de Moscou, très-distincte alors de la Russie lithuanienne et de la Russie polonaise, que les Polonais s'obstinent encore maintenant à représenter comme ayant été les seules Russies, avait une étendue d'environ un million de kilomètres carrés, étendue dépendant en totalité de l'Europe. C'était, comme nous l'avons dit, le double de la superficie de la France. C'était peu, quand on songe à l'avenir qui était réservé à ce nouvel Etat slave; et pourtant, avec une telle superficie, il était dès-lors sans rival en Europe.

En 1534, à l'avénement d'Ioann IV dit le Terrible, petit-fils du précédent, cette superficie était doublée; sans l'adjonction d'aucune parcelle de l'Asie, elle était arrivée à près de 2,000,000 de kilomètres carrés (36,400 milles carrés d'Allemagne). Les apanages de beaucoup de princes, y compris la principauté de Novgorod, avaient été réunis, et des acquisitions importantes faites aux dépens de la grande-principauté de Lithuanie, depuis 1386 étroitement unie avec la république, comme on disait, mais plutôt avec la monarchie aristocratique ou aristocratie royale de Pologne. Les dernières provinces incorporées étaient Pskof, Riaisan, Tambof, Voronège, Smolensk, etc.

Pendant ce règne de cinquante ans, 1534-1584, on assure que, de 2,000,000 de kilomètres carrés, la superficie de la Russie fut portée jusqu'à 7,500,000, ou du moins, suivant un calcul plus modéré, jusqu'à près de 7,000,000. Dans notre dernier ouvrage sur la Russie (1), nous avions nous-même adopté le premier de ces chiffres sur la foi de calculs d'autrui; mais après plus mûre réflexion, il nous paraît

(1) *Histoire intime de la Russie sous les empereurs Alexandre et Nicolas*, tom. Ier, page 405, édition in-8° et édition in-12.

Digitized by Google

démesurément enflé. En Europe, voici quelles furent les conquêtes de Ioann IV, tsar et *povélitel* de la Russie (1) : le pays des Cosaks du Don, celui des Tchérémisses, la tsarie de Kasan, la tsarie d'Astrakhan, en tout environ 1,300,000 kilomètres carrés. En Asie, — car c'est à cette époque que furent faites les premières acquisitions de la Moscovie au-delà des monts Oural, — en Asie fut conquis, grâce au Cosak Iermak, le royaume de Sibir (une partie de la Sibérie), auquel il serait absurde de donner, comme on l'a fait, dans son état d'alors, une étendue de quatre ou cinq millions de kilomètres carrés, puisqu'il ne dépassait pas la Tavda et l'Ischym, deux affluents de l'Irtysch. Il nous serait difficile d'évaluer exactement cette étendue, mais elle ne formait pas un cinquième du gouvernement actuel de Tobolsk, et nous ne lui donnerions même pas plus de 300,000 kilomètres carrés. Les grandes acquisitions en Sibérie se rapportent au règne de Fœdor fils d'Ioann le Terrible, et surtout à celui de Michel Fœdorovitch, premier des Romanof.

Si ces chiffres paraissent acceptables, comme nous l'espérons, la Moscovie aurait donc eu, en 1584, à la mort d'Ioann, une superficie totale de 3,600,000 kilomètres carrés, dont 3,300,000 en Europe, et seulement 300,000 en Asie.

Sous les règnes suivants, y compris l'interrègne de 1584 à 1613, tout l'agrandissement se rapporte à l'Asie, successivement rendue accessible par des découvertes, sauf seulement la rétrocession à la Russie des villes de l'Ingrie auparavant abandonnées à la Suède par Ioann, mais alors reprises par son fils, et sauf une vaste steppe à l'ouest du Don, où furent construites bientôt les villes de Bielgorod et d'Oskol, le tout n'allant pas au-delà de 47,000 kilomètres carrés. Cet agrandissement qui, sous Fœdor Ioannovitch (1584-1589), porta les limites de la Sibérie de l'Irtysch au Iénissei, les recula, sous Michel Fœdorovitch (1613-1645), jusqu'au détroit de Bering, il est vrai en supposant réelle la soumission des Tchouktchi et de quelques autres peuplades, qui, même aujourd'hui, n'est pas encore un fait positif.

Qu'on nous permette de placer ici, par une courte digression, une page de géographie rétrospective. Nous avons sous les yeux un abrégé

(1) Sur le titre de *tsar*, voir le même ouvrage, tom. Ier, p. 301-309; sur le titre de *povélitel*, c'est-à-dire seigneur, dominateur, voir notre *Statistique de l'empire de Russie*, p. 440 et suiv.

Digitized by Google

de cette science [1] imprimé chez les Elzevirs, en 1643, c'est-à-dire deux ans avant la mort du premier des Romanof. On peut y voir la place respective qu'occupaient alors dans le monde la Pologne et la Russie.

La Pologne, un des plus magnifiques royaumes qu'il y eût en Europe, s'il avait été uni et bien administré, avait encore à cette époque une étendue d'environ 880,000 kilomètres carrés (16,000 milles carrés d'Allemagne), sans compter les Etats vassaux tels que les duchés de Prusse et de Courlande, ou protégés, tels que le pays des Cosaks du Dniéper ou de l'Oukraine. Depuis 1621, la Moldavie et la Valachie ne se rattachaient plus à elle par le lien de la vassalité, et la Bessarabie même était perdue au profit des Turcs; cependant la Pologne était encore maîtresse, non seulement des anciennes principautés de Smolensk et de Kief, mais aussi du pays entre le Dniéster et le Bas-Dniéper qui forme maintenant le gouvernement russe de Kherson [2], et, du côté de la mer Baltique, de la Livonie, qu'elle ne perdit qu'en 1660 par le traité d'Oliva. Elle s'étendait ainsi d'Odessa à Dantzig, et du confluent de la Warta et du Notetz (Netze), un peu à l'est de Custrin, jusque vers les limites du gouvernement russe actuel de Moscou. Voilà quelle était alors la superficie de cet empire rival de la Russie, à laquelle il contestait jusqu'à son nom.

Le Manuel que nous citons est d'accord avec ces données.

Après y avoir trouvé la description de la Pologne proprement dite, on y lit ce qui va suivre (p. 185).

Les provinces qui dépendant de la Pologne sont les suivantes :

1° La Roxolanie non moscovite, qui s'appelle aussi Russie (*Russia*), ou Ruthénie Noire (*Ruthenia nigra*) [3] ou Petite Ruthénie. Située en-deçà du Dniéper (*Borysthenes*), elle n'a point été jusqu'à ce jour sous l'autorité du grand-duc de Moscovie, et elle est comptée comme appartenant en partie au royaume de Pologne et en partie au duché de Lithuanie.

Nous abrégeons ce qui vient ensuite.

---

[1] Abr. Golnitz, *Compendium geographicum succinctâ methodo adornatum*, Amstérd., 1643, in-18. — Voir aussi le voyage d'Herberstein.

[2] Elle le perdit contre les Turcs, en 1672.

[3] Voir sur les différentes épithètes que prend le nom de Russie (grande, petite, blanche, noire, rouge) notre *Statistique* de cet empire, p. 421, 370, etc.

Digitized by Google

La Russie polonaise comprend cinq grandes divisions, la terre de Halitch, celle de Léopol, celle de Pérémouischl, celle de Belz et celle de Khelm.

La Russie lithuanienne embrasse les palatinats ou voïvodies de Brest, de Volynie, de Kiovie, de Miétchislaf et de Vitepsk.

2° La Podolie, avec les villes de Kaménietz, Bar, Khmielnik, Bratzlaf, Vinnitza, Tchoudnof et Otchakof. A propos de la dernière ville on ajoute qu'elle était alors occupée par les Tatars.

3° La Lithuanie proprement dite et avec la Russie lithuanienne.

4° La Samogitie, non seulement barbare encore, mais païenne.

5° La Livonie, entre la Narova et la Duna et divisée en Esthonie (*Estia*), Lettonie (*Lettea*) et Courlande (*Curlandia*).

6° La Masovie, divisée en deux palatinats dont les chefs-lieux sont Varsovie et Polotsk.

7° La Podlaquie (*Podalassia*), avec les villes de Bielsk, Augustof, Tykotchine.

8° La Prusse, divisée en royale et ducale.

Puis le Manuel traite (page 190) de la Petite-Tatarie ou Tatarie de Pérékop, dont dépendait la Crimée et où étaient les villes de Pérékop, résidence (*regia sedes*), Kaffa et Krym (*Eski Krym*).

Et arrivant enfin à la Moscovie, « Elle est aussi appelée, dit-il « (page 191), *Russie Blanche* et *Grande-Russie*, et pareillement *Roxo-* « *lanie*. On lui accorde le titre de grand-duché, et le grand-duc est « aussi appelé *Tsar*, c'est-à-dire Empereur..... La longueur de ce « pays, depuis le promontoire Lytarmis ou cap d'Obi (*Olenii Nos?*) « jusqu'à la ville de Tcherkassi, où la Psola (Soula?) se jette dans le « Dniéper, est de 380 milles d'Allemagne (2,812 kilomètres); et sa « largeur depuis *Corelenburg* (1) jusqu'à la ville de Lepis sur l'Obi, de « 300 milles (2,220 kilomètres).

« Une partie de la Moscovie (l'auteur voulait dire « de la Russie ») « dépend, comme il a été dit plus haut, de la Pologne, et le reste « obéit au grand-duc des Moscovites (*Moschorum*), à qui toutefois les « Polonais en ont enlevé, dans ces dernières années, grâces à leurs « armes victorieuses, une certaine partie.

« Celle qui est soumise au grand-duc de Moscovie est séparée en « grande partie de celle qui est à la Pologne par le Dniéper, et elle

(1) On veut dire sans doute Karelogorod, c'est-à-dire Kexholm.

Digitized by Google

« s'appelle *Moscovie*, nom qu'elle a tiré de la capitale appelée Moscou « (*Moschovia*) et située sur la rivière de la Moskva (*Mosqua*). »

Suit le détail des duchés et provinces dont la domination moscovite, alors peu connue, se composait.

C'est en de pareils termes qu'on parlait encore à cette époque de la Russie, qui pourtant avait déjà une étendue grande comme l'Europe entière.

Revenons-en maintenant à l'énumération des acquisitions successives faites par la Russie. Nous les rendrons sensibles, pour les temps postérieurs à Michel Fœdorovitch, mort en 1645, par le tableau ci-après en tête duquel nous inscrirons l'étendue que cet empire colossal, y compris la Nouvelle-Zemble, découverte en 1679, mais dont on n'a pas encore reconnu toute la périphérie (1), avait déjà atteint à l'époque de l'avènement de Pierre-le-Grand (1689). Nous continuerons d'ailleurs à distinguer les acquisitions en Europe de celles faites en Asie ou en Amérique.

	En Europe. kil. c.	En Asie. kil. c.	En Amérique. kil. c.	Total. kil. c.
Etendue en 1689.	4,223,120	10,648,660	«	14,871,780
Acquisitions sous				
Pierre-le-Grand, 1689-1725	231,880	228,800	«	460,680
Ses successeurs de 1725-1762	5,995	2,453,000	«	2,458,995
Catherine II, 1762-1796 . .	587,840	«	1,498,585	2,086,425
Paul Ier, 1796-1801.	«	2,750	«	2,750
Alexandre Ier, 1801-1825. .	471,020	266,970	«	737,990
Nicolas Ier, 1825- . . .	3,850	25,300	«	29,150
Total des acquisitions de 1689 à 1854	1,300,585	2,976,820	1,498,585	5,775,990
Territoire antérieur	4,223,120	10,648,660	«	14,871,780
Superficie totale	5,523,705	13,625,480	1,498,585	20,647,770

Dans les chiffres de l'étendue en 1689 nous avons englobé les agrandissements considérables procurés à la Russie par Alexis Mikhaïlovitch (1645-1676), père de Pierre-le-Grand. Sans parler de l'Asie, où la Russie prolongea sa frontière le long de celle de l'empire chinois jusqu'à la mer d'Okhotsk, Alexis recouvra les principautés de Smolensk et de Sévérie, définitivement arrachés à la Pologne par le traité

(1) La superficie de cette île hyperboréenne paraît être de 163 à 180,000 kilomètres carrés.

Digitized by Google

d'Androussof (30 janvier 1667), et soumit à sa domination, il est vrai contestée encore, les Cosaks de l'Oukraine établis sur la rive gauche du Dniéper. C'étaient encore plus de 350,000 kilomètres carrés, avec une population beaucoup moins clairsemée que celle de la Moscovie proprement dite; c'était d'ailleurs un pas nouveau, et déjà important, fait vers l'Occident et le Sud.

Mais, en Europe, malgré sa grandeur colossale, la Russie était encore loin de toute autre mer que la Caspienne et la mer Glaciale dont la mer Blanche n'est qu'un golfe. Des provinces suédoises la tenaient à distance de la Baltique, et le khanat de la Petite-Tatarie s'étendait entre elle et la mer Noire. Seulement, le long du Don dont elle possédait tout le cours, mais non l'embouchure, la Russie s'approchait d'Asof et par conséquent de la mer du même nom, qui est un golfe de la mer Noire. L'embouchure de ceux de ses fleuves qui pouvaient la mettre en contact avec l'Occident, en outre de celle du Don, l'embouchure du Dniéper, celle de la Duna, ainsi que le cours entier de la Néva, qui est un écoulement du lac Ladoga, étaient encore aux mains de ses ennemis (1).

Ceci changea sous le règne de Pierre-le-Grand, du moins du côté de la Baltique. Bien résolue de prendre sa part des avantages que procure une situaton maritime et de se faire admettre dans la famille européenne, la Russie arriva, par une irruption violente, jusqu'aux bords de cette mer, en attendant qu'elle pût en faire autant du côté de la mer Noire, qui, on se le disait déjà peut-être, mène à l'Archipel et à la Méditerranée. Du côté de la mer Noire, Pierre conquit bien, en 1696, la ville d'Asof, que les Turcs lui abandonnèrent en vertu de la convention de Karlovitz (25 décembre 1698) en même temps que le droit de libre navigation sur cette mer; mais il reperdit l'un et l'autre par la paix du Prouth confirmée par le traité de Constantinople du 16 avril 1712.

Le littoral de la Baltique que Pierre-le-Grand ajouta en réalité à la Russie s'étendait sur un espace de plus de 230,000 kilomètres carrés, c'est-à-dire un peu moindre que la moitié de la France, espace dans lequel toutefois était comprise aussi, outre la Carélie, une portion de la Finlande orientale qui ne touchait pas à la mer. Ce fut le traité de

(1) Sur l'état de la Russie avant Pierre-le-Grand, par rapport à la civilisation, voir VOLTAIRE, *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand*, t. I, p. 74-76.

Digitized by Google

Nystadt, le plus important dans l'histoire du Nord après le traité d'Oliva, qui, conclu le 10 septembre 1721, assura au monarque réformateur cette précieuse conquête. Après elle, l'acquisition du Kamtchatka, du pays d'Okhotsk et des îles Kouriles, visités à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle (1), mérite à peine une mention.

Dans les trente-sept années qui s'écoulèrent entre le règne de Pierre-le-Grand et celui de Catherine II, l'agrandissement fut encore plus grand en Asie; car sous l'impératrice Anne, en 1731 et en 1738, la petite et la moyenne horde des Kirghiz-Kaïssaks reconnurent la souveraineté de la Russie, qui venait en outre de prendre possession d'un vaste district (Omsk), à l'ouest de l'Irtysch. Une nouvelle réunion de territoire eut lieu en vertu de l'oukase du 29 octobre 1760, et le progrès des découvertes le long des côtes septentrionales de la Sibérie procura pareillement un agrandissement. Ce fut le dernier dans cette région: il n'y en eut plus d'autre en Asie, si ce n'est au-delà de la chaîne du Caucase. En Europe, l'empire ajouta peu de chose à son immense superficie; seulement, sous Elisabeth, la Finlande russe fut étendue jusqu'au fleuve Kymen en vertu du traité d'Abo, du 18 août 1743.

Nous voici arrivés au temps (1759) où Voltaire, aidé d'excellents matériaux qu'un Russe illustre lui avait fournis (2), et d'ailleurs guidé

(1) MÜLLER, *Sammlung Russischer Geschichte*, tom. III, p. 100-109.

(2) Voltaire s'en réfère constamment à ses *Mémoires russes* « envoyés de Moscou et de Pétersbourg. » Il dit d'ailleurs expressément: « La cour de Pétersbourg a fait parvenir à l'historien chargé de cet ouvrage tous les documents authentiques. » Il est dit, dans le corps de l'histoire, que ces mémoires sont déposés dans la bibliothèque de Genève, etc., etc. Voltaire désigne assez clairement l'auteur de cet envoi dans le passage suivant par lequel commence sa préface:

« Qui aurait dit en 1700 qu'une cour magnifique et polie serait établie au fond du golfe de Finlande, que les habitants du Solikam (district de Solikamsk, gouvernement de Perm, vers l'Oural), de Casan et des bords du Volga et du Saïk (lisez Iaïk, fleuve Oural), seraient au rang de nos troupes les mieux disciplinées, qu'ils remporteraient des victoires en Allemagne après avoir vaincu les Suédois et les Ottomans; qu'un empire de deux mille lieues, presqu'inconnu de nous jusqu'alors, serait policé en cinquante années; que son influence s'étendrait sur toutes nos cours, et *qu'en 1759 le plus zélé protecteur des lettres en Europe serait un Russe?* Qui l'aurait dit eût passé pour le plus chimérique de tous les hommes. »

Voltaire ne désigne pas seulement ainsi cet auteur, il le nomme aussi dans l'ouvrage

Digitized by Google

par les instincts du génie, traça son tableau, très-remarquable pour le temps auquel il se rapporte, de l'empire Russe vers la fin du règne d'Elisabeth. Voici en quels termes il parle déjà de sa grandeur :

« L'empire de Russie est le plus vaste de l'univers : il s'étend, d'Occident en Orient, l'espace de plus de deux mille lieues communes de France, et il a plus de huit cents lieues du Sud au Nord dans sa plus grande largeur. Il confine à la Pologne et à la mer Glaciale ; il touche à la Suède et à la Chine. Sa longueur, de l'île de Dago à l'occident de la Livonie, jusqu'à ses bornes les plus orientales, comprend près de cent soixante-et-dix degrés ; de sorte que quand on a midi à l'occident on a près de minuit à l'orient de l'empire..... Il contient plus de onze cent mille de nos lieues carrées. L'empire romain et celui d'Alexandre n'en contenaient chacun qu'environ cinq cent cinquante mille, et il n'y a pas un royaume en Europe qui soit la douzième partie de l'empire Romain (1). »

Et pourtant, à la fin du règne d'Elisabeth, la Russie était encore bien loin d'être arrivée à son apogée, même pour l'étendue territoriale. A cet égard, le règne de Catherine II fit encore beaucoup plus pour elle que le règne de Pierre-le-Grand, sans parler même de l'immense développement intellectuel dont cette grande souveraine donna l'impulsion pendant les trente-quatre années qu'elle occupa le trône.

Sous Catherine II, la Russie arriva enfin sur la mer d'Asof et la mer Noire, et s'approcha du centre de l'Europe par un pas immense, l'acquisition de la moitié de la Pologne. Ce malheureux pays, partagé à trois fois entre trois Etats voisins également avides et ambitieux, disparut de la carte de l'Europe, et l'on peut dire que la Russie prit sa place. Elle s'incorpora, pour sa part, de ce côté-là, 405,000 kilomètres carrés, c'est-à-dire une étendue presque pareille à celle de toute la Suède ; et l'acte de soumission que la noblesse du duché de Courlande présenta à Catherine II, le 18 mars 1795, ajouta encore à cette étendue près de 6,000 kilomètres carrés. Les Turcs, de leur

même par cette note : « C'est le même qui m'a fourni tous les mémoires sur lesquels j'écris. » (T. I, p. 23). Cet homme était le comte Ivân Ivanovitch Chouvalof (orthographe allemande : Schuwalow), favori d'Elisabeth, traducteur du monologue d'Hamlet, etc., et oncle de cet autre comte Chouvalof (André Pétrovitch) à qui La Harpe adressa une épître et qui lui-même prit place dans la littérature française par son *Epître à Voltaire* et celle *à Ninon de Lenclos*.

(1) Tom. II, pag. 3-4.

Digitized by Google

côté, par une succession de traités ruineux pour eux, lui en abandonnèrent 154,000. Ce fut d'abord le traité de Koutchouk-Kaïnardji, du 21 juillet 1774. Il ne procura pas encore, il est vrai, un grand agrandissement aux Russes de ce côté-là, si ce n'est par la cession de la Kabardah, mais il leur livra enfin Asof, leur assura la libre navigation sur toutes les mers ottomanes, et fit de la Petite-Tatarie avec le pays des Tatars du Kouban, une proie facile pour eux, en la déclarant indépendante, c'est-à-dire soustraite à la protection des Turcs. Outre Asof et la Kabardah, ils gagnèrent à cette occasion l'espèce de Delta renversé entre l'embouchure du Dniéper et celle du Boug, avec Kinbourn en sus, de l'autre côté du liman du Dniéper, et avec les forteresses de Iénikalé et de Kertch en Crimée, qui, en les rendant maîtres du détroit de Kertch, devaient leur assurer le passage de la mer d'Asof dans la mer Noire. Ce fut, en second lieu, le traité anonyme du 8 janvier 1784, qui, mettant fin, au profit de la Russie, à l'indépendance de la Petite-Tatarie, permit de la transformer en gouvernement de Tauride en en province de Caucase (Cis-Caucasie). La Turquie perdit ainsi d'excellents postes avancés du côté de sa dangereuse voisine et une région habitée par une population belliqueuse qui jusqu'alors lui avait fourni, pour l'agression, ces enfants perdus que leur audace avait souvent conduits jusqu'à Moscou. Ce fut, en troisième lieu, le traité de Iassy, conclu le 8 janvier 1792, qui recula la limite russe du côté des Ottomans jusque sur le Dniéster, et arracha encore Otchakof à ces derniers.

En même temps, les découvertes des navigateurs russes firent arborer l'aigle de Byzance dans les régions asiatiques du Nord. On prit successivement possession, dans la mer Glaciale arctique, où l'on avait déjà mis pied sur les îles Kotelnoï, Fadéïef et de la Nouvelle-Sibérie [1], à quelque distance de l'embouchure de la Iana, des îles des Ours (Medvèji), voisine de l'embouchure de la Kolyma, et, au-delà du détroit de Bering, de celles de Saint-Laurent, de Saint-Mathieu et de Pribylof dans la mer des Castors, à l'Est du pays des Tchouktchis; enfin l'intérieur de l'Amérique russe à laquelle on avait abordé pour la première fois en 1730, et dont dépendent aussi les îles Aléoutiennes, prolongement en quelque sorte de la presqu'île d'Alaska et station importante pour le commerce de la Chine.

---

(1) On donne à cette île 945 milles carrés d'Allemagne.

Digitized by Google

Mais, à part même ces découvertes, encore à peu près stériles pour longtemps, le progrès était énorme du côté de l'Europe. Et, ce qui devait surtout donner à penser aux Etats d'Occident, il n'était pas de nature à s'arrêter. En effet, maîtres de la moitié de la Pologne, les tsars devaient en convoiter l'autre moitié occupée soit par l'Autriche soit par la Prusse ; et, ayant un pied sur la mer Noire et l'autre sur la Baltique, ils devaient songer très-sérieusement à ne se laisser enfermer ni dans l'une ni dans l'autre. Dans la Baltique, on sentit bientôt le besoin de se faire une forte position vis-à-vis de la Suède, de s'assurer le passage du Sund et de procurer aux navires russes une station sûre en Norvège. Dans la mer Noire, on se trouva à peu de journées de Constantinople, et l'on rêva pour un autre Constantin un autre empire de Byzance ; tout au moins fallait-il pouvoir en sortir, et le tsar fit bientôt cette découverte que, le Bosphore étant « une des clefs de sa maison », il était indispensable pour lui qu'il en fût le maître : autrement, comment joindre les Grecs dans les îles de l'Archipel, comment prendre part avec sécurité au commerce de la Méditerranée? D'ailleurs la flotte de la mer Noire, nouvellement créée, avait besoin d'équipages : où prendre les matelots en nombre suffisant, sinon le long de la côte turque, ou mieux encore, sur les côtes grecques de l'Archipel ? C'est ainsi que le progrès, loin de satisfaire la convoitise, la stimulait de plus en plus ; chaque pas nouveau de fait en nécessitait un autre et poussait en avant.

Nous ne sommes pas encore au bout. Le règne de Paul, trop court pour permettre des agrandissements, en prépara cependant un considérable au-delà de la chaîne du Caucase, et ce fut son fils Alexandre qui l'accomplit.

Sous celui-ci, la Russie, de plus en plus mêlée aux idées et aux intérêts de la civilisation européenne, gagna en Europe 471,000 kilomètres carrés, et dans la Transcaucasie 267,000, en tout 737,990. C'est plus que l'étendue de l'empire d'Autriche tout entier, en y joignant les Etats sardes. D'abord, par un oukase du 24 septembre 1801, Alexandre acheva la conquête pacifique qu'avait faite son père, comme nous venons de le dire, et annoncée par son manifeste du 30 janvier 1801. Il organisa en province russe la Géorgie (Karthli, Kakhethi et Somkhethi), au trône de laquelle le tsar George XI, fils de cet Héraclius qui, en 1783, s'était déjà déclaré vassal de la Russie, avait volontairement renoncé peu de temps avant sa mort. Puis, la paix de

Digitized by Google

Tilsit, 7 juillet 1807, lui valut la province polonaise de Bialystok, enlevée à la Prusse. Puis encore le traité de Schœnbrunn, 14 octobre 1809, lui donna, aux dépens de l'Autriche, le district de Tarnôpo et d'autres portions de la Galicie proprement dite (Vieille-Galicie), qu'elle restitua toutefois à son alliée, dépouillée par elle, lors du congrès de Vienne. En même temps, le traité de Frederikshamm, conclu avec la Suède, le 17 septembre 1809, enlèva à cette puissance tout ce qui lui restait encore de la Finlande, avec une partie de la Laponie; et cette vaste acquisition, jointe à la Vieille-Finlande, fut érigée en une grande-principauté d'une étendue de près de 380,000 kilomètres carrés, en faveur d'une puissance déjà prépondérante à l'excès. Le fleuve Torneo devint la limite des deux Etats voisins du côté du Nord, et les îles d'Aland, qui sont comme un pont entre Abo et Stockholm, suivirent le sort de la Finlande. Il ne suffit pas à la Russie d'affaiblir la Suède, il lui fallut encore la tenir dans une alarme continuelle. La Turquie ne fut pas mieux traitée que la Suède. En vertu du traité de Bucharest, conclu le 28 mai 1812, c'est-à-dire à la veille de l'invasion française en Russie, et par conséquent au moment le plus opportun pour le pays menacé, elle lui dut céder la Bessarabie avec la Moldavie supérieure jusqu'au Prouth, rivière qui, avec le bras septentrional du Danube, devint alors la limite entre les deux empires, au lieu du Dniéster qui l'avait marquée jusqu'alors. Mais au bras septentrional du fleuve fut bientôt substitué le bras méridional ou de Saint-Georges (1), et le tsar exigea en outre, un peu plus tard, que la rive droite de ce bras, à partir du point où celui de Soulina s'en détache, demeurât inhabité à la distance de deux heures (de chemin) du fleuve et qu'il n'y fut formé d'établissement d'aucune espèce.

De son côté, la Perse, forcée de souscrire à la paix de Gulistan, 12 octobre 1813, céda aux Russes, avec tout le Daghestan, y compris Bakou, Kouba et Derbend, qui avait déjà une garnison russe depuis 1806 (2), les khanats de Chirvan, Karabagh, Chéki, Talychine, le district de Gandja (Iélisavethpol), etc.; consentit à laisser à sa rivale les pays géorgiens, sur lesquels elle avait aussi des droits à

(1) Protocole du 21 août (2 sept.) 1817. Voir aussi convention d'Akermân, art. 2 et traité d'Andrinople, art. 3.

(2) Le chamkhalat de Tarku, le Kasikoumuk et l'Avarie, enclavés dans ces cessions, durent opérer successivement leur soumission.

Digitized by Google

faire valoir, et abandonna à leur sort les Tcherkesses, les Tchetchentzes, les Abazes, les Lesghis et d'autres peuples montagnards auxquels les Turcs avaient déjà retiré leur protection en vertu du traité de Koutchouk-Kaïnardji, mais qui, ne pouvant plus compter dès-lors que sur eux-mêmes, n'en défendirent pas moins courageusement, et en partie même jusqu'à ce jour, leur indépendance.

L'Iméreth, la Mingrélie et le Gouria, pays jadis connus sous le nom de *Géorgie ottomane*, n'avaient pas d'abord suivi l'exemple du principal des pays occupés par la nation géorgienne, de celui qu'on appelait alors la *Géorgie persane*, et qui, comme nous l'avons dit, était devenu russe en 1801. Sous le règne d'Alexandre, le tsar d'Iméreth, Salomon II., se reconnut vassal (1804), et, en 1810, son territoire fut incorporé à la Russie. A peu près à la même époque (1804), le dadian de Mingrélie se plaça aussi sous la suzeraineté de la Russie, et, demeuré depuis dans la même position, il s'est vu récompensé de sa fidélité par le grade de général russe. Le gouriel (prince de Gouria) en avait fait autant dès 1801, et avait renouvelé son acte de soumission en 1809, mais avait depuis changé d'attitude en s'appuyant sur la Turquie. Il ne put cependant échapper pour longtemps à la suzeraineté russe. Les Chirvachidzé, seigneurs de l'Avkhasie, autre province géorgienne, s'étaient déjà soumis en 1809.

SCHNITZLER.

(La suite à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR

L'ÉTUDE DU PATOIS DES VOSGES.

L'étude des sources et des étymologies de la langue française a préoccupé dans tous les temps les esprits les plus sérieux, les hommes les plus éminents de la France, surtout depuis le seizième siècle, époque féconde en rénovations à laquelle notre langue a perdu de sa gracieuse naïveté, tout en s'enrichissant de tournures et d'expressions grecques et latines. Henri Estienne, Pasquier, Claude Fauchet et Montaigne, n'ont point dédaigné l'étude de notre idiome national. Au dix-septième siècle, alors que la langue était fixée par des génies tels que Descartes, Pascal, Corneille, Racine, Boileau, Bossuet et tant d'autres, l'immense érudition de Du Cange nous donnait son magnifique glossaire de la latinité du moyen-âge, bientôt suivi d'un vocabulaire du vieux français digne œuvre des Bénédictins ses savants continuateurs; nous ne saurions, en outre, sans ingratitude, oublier de mentionner les travaux de Furetière, et même ceux de Ménage malgré ses erreurs.

Au dix-huitième siècle, les dissertations de Bonamy, de Duclos, de L'Evesque de la Ravalière et de tant de savants distingués, que l'on retrouve dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions, viennent de nouveau éclairer nos origines, et Lacurne de Sainte-Palaye, digne émule de Du Cange, n'eut pas le temps de publier son glossaire de la langue française, pour lequel il nous a laissé de si précieux matériaux.

De nos jours les études historiques, et en général celle de notre passé, ont été reprises avec une nouvelle ardeur, grâce au brillant essor que leur ont donné les travaux des Châteaubriant, des Guizot, des Thierry, des Pardessus et de tous les auteurs qui marchent si dignement sur leurs traces.

Digitized by Google

Les publications nombreuses de nos anciens romans de chevalerie, de nos légendes, chroniques, sermons, fabliaux et proverbes, attestent le goût de l'époque; la faveur avec laquelle on a repris la lecture de nos anciens monuments littéraires, n'a cessé de prendre de l'accroissement, sous l'inspiration des belles leçons de M. Villemain et des savantes recherches de MM. Sainte-Beuve, François Wey, Génin, etc., etc.

Il est cependant, au milieu de ces travaux si consciencieux, et même si étonnants par leur nombre et leur importance, une lacune qu'il importerait de combler. Nous ne possédons pas encore de Dictionnaire du vieux langage français, ouvrage à la fois historique et étymologique, dont les éléments sont dispersés sur tous les points de la France, et qui serait d'une incontestable utilité pour aider la lecture de nos documents de législation, de littérature et d'histoire.

Nous avons vu que la langue française s'est profondément modifiée au seizième siècle et principalement dans le siècle suivant. Il est à peu près généralement admis que les langues néo-latine, et la nôtre principalement, sont sorties du latin rustique beaucoup plus que de la latinité de Rome au siècle d'Auguste ou des grandes écoles de l'empire. C'est donc dans les patois, dans les idiomes locaux de nos anciennes provinces, qu'il faut aller rechercher les archaïsmes, les vieilles tournures de phrases de nos anciens auteurs, dont la signification et le sens nous sont devenus étrangers. Il s'agirait d'aborder avec résolution l'étude, fastidieuse en apparence, des patois, sur tous les points de l'ancienne France, et de ces investigations simultanées, jaillirait une lumière toute nouvelle pour notre littérature. Ces recherches seraient loin d'aboutir à une vaine et sèche nomenclature de mots et de formes grammaticales : que d'usages, de coutumes locales, de croyances ne seraient pas révélées par de semblables investigations! La législation, les arts pratiques comme la littérature, y trouveraient à faire une ample moisson.

L'Alsace, pays de langue allemande, paraît au premier abord exclue de ce travail philologique; et c'est cependant sur elle que nous appelons l'attention des lecteurs de la *Revue*.

N'avons-nous point dans notre province une lisière de langue française comprenant une notable partie des environs de Belfort, ainsi que la frontière de la Lorraine française, qui s'étend jusque dans l'ancien comté du Ban-de-la-Roche, dans le canton actuel de Villé?

Digitized by Google

Si l'Alsace n'offre à l'étude des patois, se rattachant à la langue française, que quelques lambeaux de territoire, il est un autre point digne de toute notre curiosité, c'est la limite géographique des langues comparée à la ligne suivie par les anciennes fortifications des Vosges qui sont encore une énigme pour la science archéologique. Cette délimitation des langues allemande et française a d'ailleurs été indiquée à ce point de vue par M. de Golbéry, dans son mémoire sur les anciennes fortifications des Vosges, publié en 1823. Voici comment il s'exprime à ce sujet, après avoir décrit les fragments de murailles qui couronnent les cîmes de nos montagnes.

« J'ai donné une attention particulière à la ligne de démarcation entre la langue allemande et la langue française, et j'ai trouvé que dans notre département (Haut-Rhin), tous les habitants des communes situées à l'Ouest de la muraille parlent le patois français, dans lequel Schœpflin a reconnu beaucoup de mots celtiques : tandis qu'à l'Est, l'allemand reprend son empire. Cette observation est surtout frappante sur les sommets qui dominent le val de Munster, où les habitations françaises sont immédiatement après la ligne que nous établissons, même sur la partie des montagnes qui s'enfonce dans la vallée d'occident en orient ; de telle sorte que les langues et la muraille ont partout la même direction. Or, si nous lisons dans les Anciens la preuve que les Celtes ont occupé la plaine jusqu'au Rhin (César nous apprend effectivement que les Séquanais cédèrent à Arioviste le tiers de leur territoire), et qu'ensuite ils ont fait place à une nation germaine, la muraille ou plutôt les murailles des Vosges, seront sans doute les restes de cette antique délimitation, » etc.

Il résulte de ce passage que l'étude du patois des Vosges offre un double intérêt historique et philologique de la plus grande importance. Le mémoire du savant antiquaire dont nous venons de citer quelques lignes, est le fruit de longues et scrupuleuses observations ; il inspirera, nous n'en doutons point, les jeunes adeptes de la science qui voudront doter l'Alsace d'un travail entièrement neuf, destiné à éclairer d'un jour bien précieux les commencements de notre hitsoire.

Le savant Oberlin, au dernier siècle, s'est livré à une étude spéciale du patois de l'ancien Ban-de-la-Roche ; Schœpflin nous a, de son côté, donné une nomenclature de termes qu'il a recueillis dans ses voyages et ses études. Plus récemment, en 1828, S. F. Fallot de Montbéliard s'est occupé du patois de Franche-Comté, de Lorraine

Digitized by Google

et d'Alsace, et les documents qui se trouvent dans cet ouvrage, comme ceux réunis par Oberlin, peuvent fournir la preuve de l'incontestable utilité d'un travail comprenant toute la frontière de l'Alsace. Espérons donc que notre pays ne tardera pas à être doté d'une œuvre qui sera tout à la fois une pierre, un fragment apporté à l'érection du grand monument de philosophie française et une lumière toute neuve répandue sur les premiers temps historiques de l'Alsace.

A. Coste,
Juge au tribunal civil de Schlestadt.

Septembre 1853.

Digitized by Google

LA RUSSIE

ET SON AGRANDISSEMENT TERRITORIAL

DEPUIS QUATRE SIÈCLES.

Suite (*).

Reste à parler du règne actuel, d'abord cruellement éprouvé, mais, depuis, prospère en somme et justement admiré à bien des égards. Si le temps des épreuves semble revenir pour lui, si à son commencement tourmenté et de mauvais augure, le sort semble vouloir donner pour pendant une nouvelle période de crise, non moins pleine d'angoisses que la première (1), il a eu aussi sa période de haute puissance dont on dira peut-être un jour qu'elle a été pour la Russie l'apogée politique. Nicolas continua l'œuvre de l'agrandissement de son empire; et si la part qu'il y prit ne fut pas plus considérable, on pouvait, jusqu'en février 1853, l'attribuer à la seule modération de ce souverain, qui, comme son prédécesseur, aurait eu renoncé aux vastes projets de Catherine II, leur aïeule. Malheureusement l'occupation armée des principautés du Danube, dans la même année 1853, ne permit point de conserver cette opinion bienveillante. Quoi qu'il en soit, à peine sur le trône, ce monarque énergique et d'une haute capacité, assura les avantages récemment conquis sur les Ottomans, tant pour la Russie

(*) Voir la livraison de juin, page 267.

(1) Nous avons tracé le tableau complet et détaillé de la crise par laquelle le règne de Nicolas s'ouvrit, dans notre *Histoire intime de la Russie sous les empereurs Alexandre et Nicolas*, Paris, 1847, 2 vol. in-8°, chez Jules Renouard et Cie. — M. Michelet, en faisant, dans une récente publication, des emprunts à cet ouvrage, n'a pas manqué, selon son esprit de justice et de bienveillance, de le citer même itérativement; nous voudrions pouvoir en dire autant de M. le vicomte de Beaumont-Vassy et de plusieurs autres écrivains.

Digitized by Google

que pour ses protégés et voisins roumans (1) ou slaves, par la convention d'Akermân signée le 7 octobre 1826 ; et lorsque, au bout de moins de deux ans, le sultan Mahmoud II insinua qu'il n'avait jamais eu l'intention de donner suite à cet arrangement qui rendait la Moldavie, la Valachie et la Servie vassales du tsar presque autant que de lui-même, il tira l'épée et ne la remit dans le fourreau qu'à Andrinople. Là, après avoir franchi pour la première fois le Balkan, ses troupes victorieuses, dans une seconde campagne (1829), s'arrêtèrent, non pas devant la résistance désormais impossible d'un ennemi terrassé, mais devant les alarmes de l'Europe, devant les entraves que la diplomatie en émoi se hâta de susciter au petit-fils de Catherine, alors en train de reprendre en sous-œuvre les projets de cette princesse, ambitieuse en proportion de la supériorité de ses talents. La paix d'Andrinople fut signée le 14 septembre 1829. Si elle déplaça à peine la frontière de l'empire des tsars en Europe, ne lui livrant que les bouches du Danube avec une étendue de terrain d'un millier de kilomètres carrés, elle renforça l'influence russe dans les principautés, concéda de nouveaux avantages au commerce moscovite, imposa à la Turquie, déjà appauvrie, une forte rançon, et la dépouilla néanmoins du pachalik d'Akhaltsikh et de la forteresse de Pothi, ainsi que de celle d'Anapa, dans la partie européenne de la Caucasie, forteresses déjà occupées une fois par les troupes russes, mais cependant restées au pouvoir des Ottomans, même après la cession du pays des Abazes et de la Mingrélie. Elles leur servaient pour le trafic de jeunes filles qu'ils faisaient avec les peuplades caucasiennes au profit des harems de Constantinople. En vertu de l'article 4, la Turquie abandonnait à la Russie « tout le littoral de la mer Noire, depuis l'embouchure du Kouban jusqu'au port de Saint-Nicolas inclusivement, » et consentit à une délimitation nouvelle du côté de ses pachaliks asiatiques. La ligne devait suivre la limite déjà adoptée pour le Gouria, et arriver ensuite « dans la direction la plus droite, jusqu'au point de réunion des frontières des pachaliks d'Akhaltsikh et de Kars avec celles de la Géorgie, » laissant en-dedans de la ligne la portion cédée du premier de ces pachaliks, avec les forteresses d'Akhaltsikh et d'Akhalkalaki. Ces nouvelles cessions agrandirent l'empire russe du côté de l'Asie de plus de 7,800 kilomètres carrés.

(1) On sait que les Moldaves, les Valaques et leurs voisins de la Bessarabie, d'une partie de la Transylvanie, etc., parlent la langue roumane.

Digitized by Google

La Perse, dans une guerre qui avait conduit les armées moscovites jusque dans Tébris, chef-lieu de l'Adzerbaïdjan, venait d'être obligée d'en faire de plus considérables, par le traité, *perpétuel* comme tous les autres, de Tourkmantchaï, 22 février 1828. C'étaient au total 17,400 kilomètres carrés, comprenant le khanat d'Erivan, avec l'importante forteresse de ce nom, « jusqu'ici réputée imprenable, » dit le manifeste impérial rendu pour annoncer ce nouveau triomphe, et le khanat de Nakhitchévan, avec la forteresse d'Abbas-Abad. Le fameux couvent d'Etchmiadzine, résidence du *katholikos* ou patriarche arménien grégorien, faisait partie du premier de ces khanats, auxquels fut encore ajoutée une étendue à moitié déserte habitée par des Kourdes et au milieu de laquelle se trouve le mont Ararath, comme la province de Nakhitchévan renferme le mont Alagœz. Ainsi la frontière russe du côté de la Turquie, qui s'arrêtait non loin de l'Ararath, un peu au Nord de Bayasid, fut continuée au-delà de cette montagne et vers l'Est jusqu'à la mer Caspienne, en grande partie par la ligne de l'Araxe, dont elle s'éloigne toutefois, vers l'embouchure de ce fleuve, pour s'avancer un peu plus vers le Sud, laissant cette embouchure même à l'intérieur de la ligne. Il fut en même temps déclaré que « le chah de Perse, tant pour lui que pour ses héritiers ou successeurs sur le trône, reconnaissait, comme possession russe à perpétuité, tous les pays et toutes les îles situés entre cette ligne de démarcation, la chaîne du Caucase et la mer Caspienne, avec les peuples nomades ou autres qui les habitent. »

Depuis ces acquisitions faites en dernier lieu sur la Perse et la Turquie, l'empire des tsars est resté dans le *statu quo*, sauf quelques incorporations intérieures qu'il est permis de comparer aux incamérations de Louis XIV. C'est ainsi qu'encore en 1830 l'administration russe a étendu son immense réseau sur le sultanat lesghien d'Elissoui réuni aux petites républiques de Tchari et de Bélokân, ses voisines au Nord : il en est résulté un district russe d'environ 15,000 verstes carrées de superficie avec 70,000 habitants mâles, et ayant pour chef-lieu la forteresse du Nouveau-Sakatali.

Nous ne parlons pas de quelques traités postérieurs qui, s'ils ajoutèrent, en partie, quelque chose à l'influence ou même à la prépondérance de la Russie, ne lui procurèrent cependant aucun agrandissement : de celui d'Unkiar-Skélessi, du 8 juillet 1833, traité d'alliance entre elle et l'empire ottoman ; de la convention européenne du 13

Digitized by Google

juillet 1841, qui eut lieu à Londres pour rétablir le concert européen troublé par un autre traité qui y avait été conclu au sujet de la Porte ottomane, le 15 juillet 1840, et qui remit en vigueur, à l'égard des bâtiments de guerre, l'ancien principe de la clôture des détroits turcs; enfin de la convention de Balta-Liman, signée le 1er mai 1849, après la dernière occupation des principautés du Danube, ordonnée l'année précédente par l'empereur par suite des menées révolutionnaires qui s'étaient manifestées là comme dans la plupart des autres pays de l'Europe. Mais chaque traité nouveau était pour la Russie, servie par d'habiles diplomates, une étape de plus sur la route, plus ou moins lente, plus ou moins détournée, qui la conduisait vers la monarchie universelle.

Comment l'Europe a-t-elle pu en rester si longtemps spectatrice impassible? comment a-t-elle pu persister dans une sécurité si imprévoyante après les avertissements donnés par Napoléon et par des hommes politiques et des écrivains? Quel autre exemple y avait-il à citer d'un agrandissement de 5,800,000 kilomètres carrés, ce qui est plus de la moitié de l'Europe, dans l'espace d'un siècle et demi? Et l'on a vu comment les acquisitions faites par la Russie se répartissaient: en Europe, 1,300,000 kilomètres carrés, c'est-à-dire une étendue de près du triple de la France; en Asie, près de 3,000,000 de kilomètres carrés, c'est-à-dire un tiers de toute l'Europe; en Amérique, 1,500,000, encore un espace trois fois grand comme la France. Des proportions si colossales n'étaient-elles pas de nature à faire réfléchir les peuples d'occident et à les tirer de l'apathie où les avaient plongés, relativement à la politique extérieure, leurs interminables querelles intérieures, souvent, par leur subtilité, bien peu dignes du bruit qu'elles produisaient? La seule Transcaucasie, aujourd'hui russe, est un beau pays d'au moins 150,000 kilomètres carrés [1]; et si l'on y ajoute la Ciscaucasie, c'est-à-dire le gouvernement du Caucase ou de Stavropol, avec les deux Kabardah et le pays des Cosaks de la mer Noire, on trouve pour l'ensemble de l'isthme caucasien une superficie de plus de 300,000 kilomètres carrés, égale par conséquent aux Iles Britanniques.

---

[1] Les publications du bureau de statistique de Berlin (DIETERICI, *Mittheilungen*, etc., 1854, p. 250), la portent même à 3807 milles carrés d'Allemagne, c'est-à-dire à plus de 209,000 kilomètres carrés.

Digitized by Google

On a déjà vu plus haut, dans notre tableau des acquisitions successives, la superficie générale de l'empire colossal qui nous occupe, avec la proportion suivant laquelle il est réparti sur l'Europe, l'Asie et l'Amérique. Pour faciliter les comparaisons, nous mettrons ici en regard de l'évaluation en kilomètres carrés, l'évaluation correspondante en milles carrés d'Allemagne, qui n'est point à l'usage de la France, mais qu'on trouve néanmoins fréquemment employé.

		Milles carrés d'Allem.	Kilomètres carrés.
Empire de Russie	en Europe	91,213 (1)	5,016,715
	en Asie	247,736	13,625,480
	en Amérique	27,247	1,498,585
Royaume de Pologne		2,331	128,205
Grande-principauté de Finlande		6,885	378,675
		375 412	20,647,660

Ou, si l'on veut avoir égard seulement à la place que cet empire occupe dans trois parties du monde :

	Milles carrés d'Allemagne.	Kilomètres carrés en nombres ronds.
Etendue en Europe	100,429	5,500,000
Id. en Asie	247,736	13,600,000
Id. en Amérique	27,247	1,500,000
	375,412	20,600,000

Que l'on nous permette ici d'établir quelques points de comparaison tirés de la géographie générale.

D'après les calculs les plus exacts, la superficie de notre globe est d'environ 509,400,000 kilomètres carrés (9,261,963 milles carrés d'Allemagne). La mer couvre 375,500,000 kilomètres carrés (6,841,972 milles carrés d'Allemagne), c'est-à-dire environ huit onzièmes de cette surface. Restent pour les terres, trois onzièmes ou 133,500,000 kilomètres carrés (2,419,990 milles carrés d'Allemagne), et même seulement 133,000,000, si l'on tient compte des grandes mers intérieures ou caspiennes que les terres englobent.

(1) Le plus exact des statisticiens russes, l'auteur de l'excellente carte ethnographique de la Russie, M. P de Kœppen, ne trouve pour la Russie d'Europe proprement dite, sans la Pologne et la Finlande, que 90,117 milles d'Allemagne. Voir son mémoire *Ueber die Dichtigkeit der Bevölkerung in den Provinzen des europäischen Russlands.*

Digitized by Google

La superficie totale de la monarchie Russe étant aujourd'hui de 20,600,000 kilomètres carrés, c'est donc près d'un septième du total des terres qu'elle occupe; c'est près de la moitié de l'étendue de l'Asie, qui est la plus grande partie du monde. Car la superficie de l'Europe, en chiffre rond, est de 9,900,000 kilomètres carrés (1); celle de l'Asie, de 43,500,000 (2).

Un empire ainsi comparable, pour l'étendue, à des parties du monde tout entières, est un fait presque sans exemple dans l'histoire. La puissance romaine, même prise à son apogée, n'a pas atteint un tel développement territorial, pas plus que celle des Macédoniens, d'ailleurs éphémère comme la vie d'un homme; la domination des Arabes, au plus beau temps des khalifes, n'a pas non plus embrassé une si vaste agglomération de pays. Si l'empire mongol de Tchenghiz-Khan, et, après sa chute, peut-être celui de Djaggataï fondé par Timour ou Tamerlan, ont eu des proportions non moins colossales, l'un et l'autre furent d'une si courte durée qu'on doit y voir un simple accident, et non une situation régulière, affermie, et pouvant servir de terme de comparaison. Charles-Quint, qui a pu se vanter que le soleil ne se couchait pas dans ses Etats, régna sur un empire tout aussi immense peut-être, mais divisé par les mers en trois ou quatre régions distinctes, placées à d'énormes distances les unes des autres, faiblement liées entre elles, et n'offrant, en outre de la puissance métropolitaine, alors sans rivale, que des colonies lointaines perdues dans d'immenses solitudes et qui n'ajoutaient rien aux éléments de force qu'elle-même renfermait dans son sein. Aujourd'hui pourtant, l'empire Britannique,

(1) C'est ainsi que nous l'avons indiquée, avec les détails, dans notre *Statistique méthodique et comparée de la France*, tom. I, p. 231, et cela coïncide à peu de chose près, avec les calculs plus récents du bureau de statistique de Berlin, d'après lequel (Dieterici, *Mittheilungen*, etc., 1854, p. 279) le chiffre serait 182,571 milles carrés d'Allemagne, c'est-à-dire 10,041,000 kilomètres carrés. D'après Balbi et d'après M. A. de Humboldt, le chiffre serait inférieur : selon le premier, 9,578,000 kilomètres carrés; selon le second, 304,700 lieues marines carrées, c'est-à-dire 9,427,000 kilomètres carrés. Autant de livres, autant de mesures différentes! Quant à nous, nous réduisons tout invariablement au système métrique.

(2) N'ayant pas fait le compte nous-même, nous avons adopté ici les 793,936 milles carrés d'Allemagne du bureau de statistique de Berlin. L'illustre M. Ch. Ritter dit 800,000, ce qui ferait 43 millions de kilomètres carrés. D'après Balbi, l'Asie aurait 41,557,000 kilom. carrés, ce qui équivaut à 755,581 milles carr. d'Allemagne.

Digitized by Google

mieux constitué sans doute et retenant, grâce à une marine formidable, par des liens plus solides, sous une commune loi toutes les parties dont il se compose, offre un spectacle du même genre. Lui aussi, à en croire du moins certaines autorités (1), s'étend à un territoire dont la superficie générale, double de celle de l'Europe, ne le cède pas de beaucoup à l'ensemble de la monarchie russe; mais ce territoire, disséminé en quelque sorte dans le monde entier, ne forme des masses compactes que dans ses portions lointaines, et la puissance britannique s'appuie toujours avant tout sur ces deux îles européennes, où une population de vingt-sept millions d'âmes se presse sur un sol qui dépasse à peine trois cent mille kilomètres carrés.

La Russie, en faisant abstraction de sa partie américaine, étendue moins insignifiante, et séparée d'elle par une large mer, forme une seule masse compacte dont les deux points extrêmes (ce sont aujourd'hui Varsovie et Pétropavlofsk au Kamtchatka), sont séparés entre eux, de l'ouest à l'est, par une distance de douze à treize mille kilomètres e non pas seulement de 2000 lieues, comme au temps de Voltaire; du nord au sud, par exemple entre le cap Saint (*Sviatoï*), à l'entrée de la mer Blanche, et Sévastopol, en Crimée, la distance est de 2770 kilomètres; sur un autre point, plus oriental, entre le détroit de Vaïgatch et l'Araxe, elle est même de plus de 3,000 kilomètres, ce qui approche des huit cents lieues communes de Voltaire. Quand le soleil est levé sur la frontière orientale de cet empire, la frontière occidentale reste encore longtemps plongée dans les ténèbres; quand il est trois heures du matin à Varsovie, il est déjà midi à Pétropavlofsk. Si ces deux points extrêmes étaient réunis entre eux par un chemin de fer et qu'on y avançât à la vitesse de trente kilomètres par heure, il faudrait encore mettre plus de dix jours pour arriver de l'un à l'autre, en voyageant jour et nuit.

Défalquons, si l'on veut, de l'étendue totale ces vastes régions qu'un climat meurtrier rend inhabitables, et ces incommensurables déserts à peu près inhabités encore et que l'on doit, jusqu'à nouvel

(1) Balbi donne à l'ensemble de l'empire Britannique 19,300,000 kilomètres carrés. D'après le Bureau de statistique de Berlin, au contraire (DIETERICI, p. 240), il n'aurait que 163,521 milles carrés d'Allemagne, c'est-à-dire un peu moins de 9 millions de kilomètres carrés. On voit combien il règne encore d'incertitude relativement à des faits d'une importance majeure et aujourd'hui bien moins difficiles à éclaircir.

Digitized by Google

ordre, regarder comme des possessions comparables tout au plus, et au climat près, à la Guiane ou au Sénégal; retranchons-en, indépendamment de l'Amérique russe, toute la moitié septentrionale de la Sibérie, ainsi que celle de la Finlande et du gouvernement hyperboréen d'Arkhangel, il reste encore plus de treize millions de kilomètres carrés, une superficie qui dépasse celle de l'Europe entière de plus d'un tiers; une superficie plus grande que l'empire Chinois (1), qui dort dans son formalisme, et beaucoup plus grande que celle des Etats-Unis (2), qui semblent destinés à partager un jour le monde avec la Russie, mais qui, ayant leur siége par delà les mers, ne sont au moins pas à craindre pour l'Europe, si ce n'est quant au commerce.

Mais, dira-t-on peut-être, qu'importent ces proportions colossales, si elles ne donnent pas de force réelle à un pays dont, au jugement même de l'empereur Nicolas, les distances si formidables sont précisément le plus grand ennemi? La population est-elle en rapport avec ces proportions, ou n'est-elle pas clairsemée comme nulle part ailleurs en Europe?

Elle est clairsemée, sans contredit; et néanmoins elle présente aujourd'hui un total de plus de 65 millions d'ames, après avoir été seulement de 16 millions à l'avénement de Pierre-le-Grand, c'est-à-dire il y a un siècle et demi, et de 24 millions en 1759 (3). L'accroissement naturel de cette population, sur le même terrain est prodigieux, et tous les ans la proportion augmente: dans ce moment, elle est d'environ 1,50 pour cent par an, ce qui donne, dans le même espace de temps, une augmentation de 975,000 ames, et semble devoir amener pour résultat le doublement de la population dans moins de soixante-

(1) Balbi, il est vrai, toujours un peu porté à l'exagération, donne à l'empire Chinois, avec toutes ses dépendances, dit-il, une étendue de 14,000,000 de kilomètres carrés; mais le Bureau de statistique de Berlin (Dieterici, p. 287) réduit ce chiffre à 231,021 milles carrés d'Allemagne, c'est-à-dire à un peu plus de 12,700,000 kilomètres carrés.

(2) Les Etats-Unis, d'après les données les plus récentes et après les nouvelles cessions faites par le Mexique, ont aujourd'hui près de 9 millions de kilomètres carrés. D'après Dieterici (p. 301), seulement 146,717 milles carrés d'Allemagne, ou un peu plus de 8 millions de kilomètres carrés.

(3) Voir ce que dit à ce sujet Voltaire dans l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand*, tom. I, p. 52-57. Ici encore, l'auteur de ce livre était en possession de renseignements puisés à bonne source.

Digitized by Google

dix ans, même si l'on ne tient pas compte de la progression qui a lieu tous les ans dans la proportion. Ce doublement dût-il ne s'accomplir qu'au bout de cent ans, — quel spectacle, en 1950, et quel danger, qu'un empire européen, à même de participer à toutes les ressources de la civilisation européenne, et présentant une population de 130 millions d'ames !

La proportion de l'accroissement, dans notre France, n'est que de 0,50 ou d'un demi pour cent : en comptant tout, il y faut un siècle et demi pour produire le doublement (1). Et ce doublement accompli, sera-t-il un bien dans un pays qui nourrit déjà plus de soixante-cinq habitants par kilomètre carré, et où la difficulté de vivre commence déjà à se faire sentir ?

En Russie, il sera un bien, car on y dispose encore librement de l'espace. Même dans la Russie d'Europe, prise dans son ensemble, la densité actuelle de la population n'atteint pas encore à la moitié de la moyenne générale de l'Europe, qui est de 25 ames par kilomètre carré. Quel contraste avec les autres Etats, surtout avec l'empire Britannique en Europe, où la densité est de 85 ! quel contraste même avec le royaume de Pologne, qui fait partie de la monarchie russe, où cette densité est encore de 35 à 40 !

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, même dans la Russie proprement dite, il y a déjà des gouvernements qui présentent une densité de 45 âmes par kilomètre carré, et, en prenant la Russie d'Europe centrale, avec une étendue d'environ 580,000 kilomètres carrés, c'est-à-dire beaucoup plus grande que la France, on trouve une densité de près de 30, plus forte par conséquent que la moyenne générale de l'Europe et que la population relative de l'Espagne (2).

---

(1) Voir des détails sur tout cela dans notre *Statistique méthodique et complète de la France*, tom. I, p. 274 et suiv.

(2) Cette partie centrale se compose des quatorze gouvernements suivants : Moscou, Vladimir, Nijegorod, Kostroma, Iaroslavl, Tver, Pskof, Smolensk, Kalouga, Toula, Orel, Koursk, Tambof, Riaisân. — Les cinq gouvernements de la Petite-Russie, Kief, Tchernigof, Poltava, Kharkof et Varonège, avec une étendue d'environ 230,000 kilomètres carrés, offrent une proportion encore plus avantageuse, près de 33 âmes par kilomètre carré. Certes, ce ne sont pas là des déserts ! — Les calculs de M. de Köppen, qui nous fait l'honneur de nous citer quelques fois dans son excellent mémoire sur la densité de la population (*Ueber die Dichtigkeit*, etc.), ne diffèrent pas sensiblement des nôtres.

Digitized by Google

Sans doute, en prenant la Russie d'Europe dans tout son vaste ensemble, on ne trouve pas encore tout-à-fait onze âmes par kilomètre carré; et si l'on prend l'empire tout entier, en Europe et en Asie, cette proportion se réduit même à un peu plus de trois âmes seulement par kilomètre carré; mais pour achever de se faire une idée de la rapidité avec laquelle cette population augmente, et du peu de temps qu'il lui faudra pour égaler celle de nos pays d'Occident, il suffira de jeter un coup-d'œil sur le petit tableau ci-après, où nous avons calculé séparément, pour la Russie, la densité générale et la densité en Europe. La première ne pouvait pas présenter un progrès bien considérable, à cause des espaces asiatiques incommensurables qui ont dû entrer comme éléments dans le calcul; mais la seconde, où il n'est plus question de ces déserts, atteste une marche ascendante fortement caractérisée. Au reste, nous n'avons pas besoin de le dire, nous donnons ces calculs comme de simples approximations et non comme étant rigoureusement exacts (1).

Années.	Population approximative.	Densité générale par kilom. carré.	Densité en Europe.
1689	16,000,000	1,10	3,70
1725	20,000,000	1,33	4,48
1763	23,000,000	1,43	5,60
1800	33,000,000	1,81	6,05
1825	55,000,000	2,68	9,96
1834	63,000,000	3,15	11,73

Ainsi, de 1689 à 1800, la proportion ne s'est pas tout-à-fait doublée; mais elle s'est doublée, ou peu s'en faut, dans le demi-siècle de 1800 à 1834; et dans l'espace de cent soixante-cinq ans, elle s'est presque triplée.

En laissant de côté les plages stériles des régions hyperboréennes, et en bornant nos calculs aux contrées réellement habitables, nous aurions trouvé des chiffres bien autrement concluants encore. Mais, au fait, où la limite est-elle tracée? devant quelles difficultés l'homme s'arrête-t-il quand ses intérêts sont en jeu?

J. H. SCHNITZLER,
Ancien Directeur de l'ENCYCLOPÉDIE DES GENS DU MONDE, membre correspondant de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, etc.

(La fin à la prochaine livraison.)

(1) Dans le chiffre de la population, la Russie d'Asie est aussi comprise, mais pour peu de chose, et ce n'est que pour le chiffre relatif à 1834 que la population est légèrement altérée par cette circonstance.

Digitized by Google

SYMBOLISME ET LÉGENDE

DE

SAINTE MARGUERITE.

Χριστοῦ παρθενομάρτυρα νύμφην ἄσμασι μέλπα.
Cantic. sacr. pecul.

Sous le nom de Marine et sous celui de Marguerite, l'Eglise grecque et l'Eglise latine commémorent la même vierge béatifiée, dont l'une place la fête au 17 et l'autre au 20 juillet.

Le savant Rabanus, archevêque de Mayence et l'un des plus illustres écrivains du neuvième siècle, mort en 856, a écrit en quelques mots, dans son martyrologe, la légende de la sainte sous ces deux noms.

Il dit, en parlant de Sainte Marguerite dont il fait mémoire au 13 juillet :

« A Antioche eut lieu la passion de la vierge Marguerite, pour la-
« quelle le consul Olibrius ressentit des désirs, et que n'ayant pu faire
« renoncer à sa foi en Jésus-Christ, il fit martyriser. On l'attacha au
« chevalet ; on lui déchira les chairs avec des mains de fer aiguës, et
« on la jeta dans une obscure prison où le diable lui apparut sous la
« figure d'un dragon et d'un nègre. Mais toutes les séductions du
« démon furent vaines. Sortie victorieuse et pure après tant de com-
« bats, elle fut enfin décapitée pour aller jouir de la vie éternelle. »

Si vous consultez la courte légende que le prélat, dans le même livre, place au 18 juin, à la fête de Sainte Marine, vous trouverez, à quelques paroles près, la même scène.

Digitized by Google

« A Antioche, dit-il, se célèbre la passion de la vierge Marine, « qui, de la part du préfet Olibrius, eut à supporter pour le nom du « Christ les plus affreux tourments, tels que la prison, les liens, la « flagellation, la torture. Elle fut tentée par le diable qui en même « temps lui apparut sous la figure d'un dragon et d'un nègre, mais « elle le mit en fuite par le signe de la croix. Enfin elle fut décapitée « par l'ordre du dit préfet, et par son martyre gagna la vie éternelle. »

Ces deux légendes se ressemblent trop exactement, pour qu'on puisse douter que les deux noms n'appartiennent point au même être béatifié. C'est d'ailleurs l'opinion de l'Eglise, et celle des plus savants commentateurs.

La seule différence est dans la date des deux fêtes.

L'Eglise grecque, en effet, place celle de Sainte Marine au 17 juillet (1) époque où Ferrari, dans son catalogue général des saints d'Italie, fait aussi mention de la sainte sous le nom de Marguerite. Le moine et diacre Wandelbert la chante dans son martyrologe poétique, (2) et donne pour date de sa fête le 15 juin. L'archevêque Adon, Bède, Maurolico et d'autres la célèbrent au contraire au 13 juillet. Molanus, sous le nom de Marine, en fait mémoire le 18 juin, et enfin le martyrologe romain détermine le 20 juillet, comme le jour consacré à Sainte Marguerite.

Ceux qui la placent au 15 juin et au 17 juillet, ainsi que l'indique Wandelbert et que le reconnaît l'Eglise grecque, ont raison.

Si vous ouvrez en effet le calendrier de Ptolémée, réglé sur les mois égyptiens, et qui marque la succession du temps par des levers et des couchers d'astres, vous trouverez indiqué au xve jour de *Payni* ou juin, à la 13e heure 1/2, un coucher de la *Lucida Berealis coronae*, et au matin du xviie jour d'*Epiphi* ou juillet, un autre coucher du même astre. (3) Cette étoile, à cause de sa rondeur, porte le nom de *Mar-*

---

(1) Χειρ δημίου τίμνει σε, Μαρίνα, ξίφει.
Χειρ Κυρίου χάριτι θεια σε στέφει.
Ε'βδομάτη δεκάτη Μαρίναν δηροτομηθη.
Cantic. sacr. pecul.

(2) *Margarita martyrii splendore nitescit.*

(3) V. Pétau, *Uranol*, tom. iii, pag. 71. — Géminius, dans son calendrier météorologico-astronomique, place vers les mêmes époques, au 16 du Cancer, le commencement d'un coucher de la couronne, et au 10 du Lion, un coucher de la même constellation.

Digitized by Google

garita ou *Margarita coronae*, (1) et à cause de son brillant, celui de *Lucida*. Elle est placée précisément au-dessus du serpent d'Ophiucus qui, au-dessous d'elle, développe ses longs replis.

Ptolémée compte cette étoile parmi les quinze de deuxième grandeur. Les observations faites en Egypte se rapportent, selon lui, au climat où le plus long jour est de quatorze heures équinoxiales.

On sait que chez les Egyptiens l'année était de trois cent soixante jours. Chacun de ces jours était sous la protection des trente génies qui, chacun douze fois, présidaient à l'une des trois cent soixante parties de l'année dont ils partageaient entre eux l'empire.

Ces trente génies, chez les Perses, étaient des anges. Indépendamment d'eux, il y avait douze autres anges, présidant aux douze mois, et qui tous ensemble, distribuaient leur influence en commun sur toute l'année.

Au lieu de ces anges et de ces génies, Orphée, dans sa théologie admettait trois cent soixante dieux, c'est-à-dire autant qu'il y avait de degrés au cercle, et par conséquent au zodiaque et à l'année; car on retrancha à cette dernière cinq jours afin d'établir une correspondance exacte avec le temps et ses divisions, et les divisions du cercle dans lequel roule l'année. Ces jours furent comptés à part sous le nom d'*épagomènes*, et furent consacrés à cinq divinités particulières.

De là l'origine des trois cent soixante cieux, ou plutôt des trois cent soixante-cinq en y ajoutant les épagomènes; de là les trois cent soixante-cinq éons des Gnostiques, de là les trois cent soixante-cinq anges imaginés par les Basilidiens; de là enfin les trois cent soixante-cinq béatifiés de premier ordre que le christianisme honore, et sous la protection de l'un desquels chacun des jours de l'année est placé.

Les légendes païennes dont les récits d'Hésiode et les fastes d'Ovide, dont Hygin, Erathostène, Théon et d'autres nous offrent des restes si poétiques, ne sont que des fictions astrologiques, brodées sur les phénomènes et les apparences astronomiques des couchers et des levers des étoiles, ou des constellations dont elles faisaient partie. Les législateurs chrétiens, à mesure que leur culte se répandit dans l'Asie mineure, conservèrent, comme nous le prouvent nos calendriers, un grand nombre des fêtes que ces légendes accompagnaient. Seulement ils leur substituèrent d'autres légendes, plus en rapport

(1) Cæsius, *Cæl. astronom.*, c. 12, p. 140.

Digitized by Google

avec la mysticité chrétienne, mais dont souvent le héros conserva même le nom qu'avait porté le génie céleste qu'il venait remplacer. Peu de générations s'étaient écoulées, que le souvenir du génie païen avait disparu, et qu'aux mêmes lieux et dans les mêmes chapelles où on avait en son honneur brûlé l'encens, le peuple implorait le saint martyr dont la légende sacrée lui retraçait les tourments et la mort.

Sainte Marguerite fut de ce nombre.

Si l'on compare en effet le nom de la vierge chrétienne avec celui du génie céleste qui, aux mêmes jours, où l'Eglise grecque et l'Eglise latine la font martyriser, présidait au coucher de l'astre dont elle emprunte les attributs ; si l'on songe à ce dragon qui se replie sous ses pieds, comme, dans le ciel, le monstre développe ses longs replis sous la couronne boréale ; si l'on réfléchit que, parmi les invocations qu'on fait à la sainte, est surtout celle qui regarde les enfantements, auxquels elle est censée présider ; et que l'Eglise même, dans ses hymnes, lui donne le nom de *Lucine* (1), que portait la lune génératrice qui, dans la Balance, en conjonction avec la couronne ou Proserpine, a souvent été confondue avec elle, il est impossible de ne point reconnaître la substitution.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le culte, adressé à Sainte Marguerite, prit naissance à Antioche de Pisidie, environ vers le milieu du troisième siècle. Strabon, (2) parlant de cette ville, mentionne le sacerdoce qui y était établi en l'honneur de la lune, dont le culte nous est prouvé par les types des monnaies qui nous restent de cette cité. (3) Il paraît aussi que de bonne heure on honora la sainte à Alexandrie où d'autres martyrologues font naître et mourir Sainte Marine, nom

---

(1) *Te matres facilem partûs jam mensibus actis*
Implorant, mediaque vocant in morte jacentes.
Ipsa faves, Lucina : tuo se munere lætæ
Incolumes testantur : adit tua protinus omnis
Hinc delubra chorus matrum ; et tibi sacra quotannis
Dona ferunt, gnatasque docent, connubia nondum
Expertas, primis tua templa invisere ab annis,
Et votis venerari, et sacras dicere laudes.
Hieronym. Vida, HYMN. IN HONOR. S^tae MARGARITHÆ.

(2) *Geogr.*, l. XII, p. 577.

(3) MIONNET, *Description des médailles antiques grecques et romaines*, tom. III, p. 511, n° 103 ; et le *supplément*, tom. VII, pl. V.

Digitized by Google

sous lequel, comme nous l'avons dit, Sainte Marguerite est connue des Grecs (1).

Les légendes païennes faisaient unir Ariadne à Bacchus dans l'île Dia, où de la main de Vénus et des Heures, elle avait reçu une couronne fabriquée par Vulcain. D'autres prétendaient que Bacchus, venu en Crète pour jouir des faveurs de cette princesse lui avait donné cette couronne, composée par Vulcain d'or et de pierreries, et que, séduite par son éclat, elle s'était rendue aux désirs de son amant. Toute cette image est dans le ciel, puisque Vénus et Vulcain président au signe de la Balance avec laquelle la couronne boréale se lève.

Les Argiens avaient une autre tradition. Ils disaient que Bacchus ayant obtenu de son père de ramener des enfers Sémélé sa mère, avait, avant d'entrer dans le gouffre, déposé sa couronne, pour qu'elle ne fût point souillée, dans la constellation appelée *Stephanos*, et qu'après avoir ramené sa mère, il avait placé aux cieux cette couronne pour perpétuer le souvenir de son nom.

La descente de Bacchus aux enfers n'est que l'allégorie du passage du soleil aux signes inférieurs, lorsqu'il s'unit au serpent d'automne sur lequel la couronne boréale est placée. Cette couronne elle-même est composée de neuf étoiles dont les trois plus brillantes sont placées près de la tête du serpent. On l'appelait aussi la couronne de Thésée, parce qu'elle précède aux cieux ce dieu connu sous le nom d'Hercule

(1) Il existe une opinion que je ne cite ici qu'avec la plus grande réserve, c'est que Sainte Marine qui est aussi, comme l'Eglise le reconnaît, Sainte Marguerite, serait en même temps Sainte Pélagie dont le nom grec, pour le sens, est le même que celui du nom latin de Marine. On sait que, d'après la légende, Sainte Pélagie était une célèbre actrice de la ville d'Antioche que le peuple appelait Marguerite, soit à cause de son éblouissante beauté, soit parce qu'elle était toujours couverte de perles et de pierreries. Convertie par Nonnus, évêque d'Edesse, elle se retira, déguisée sous des habits d'homme et avec le nom de Pélage, dans une cellule de la montagne des Oliviers près de Jérusalem, où elle se voua à la vie contemplative jusqu'à sa mort. On prétend que son corps fut, quelques siècles après, transporté en France, et déposé dans l'abbaye de Jouarre, au diocèse de Meaux. Sa fête se trouve marquée au 8 d'octobre chez les Grecs et dans les anciens martyrologes du nom de Saint Jérôme. Par une coïncidence assez remarquable nous trouvons, au 7 du même mois, dans le calendrier égyptien de Ptolémée, la brillante de la couronne renfermée dans la partie antérieure du Scorpion, et au 10 un lever de cette étoile.

Digitized by Google

ingeniculus. Comme la couronne chaque jour ramène Hercule sur l'horison, on disait qu'elle avait par son éclat tiré Thésée du labyrinthe.

Lorsqu'elle descend au sein des flots, elle est bientôt suivie de l'*Ingeniculus* qui s'y précipite après elle, et qui reparaît à l'Orient, précédé de la couronne qu'il semble rapporter avec lui. Les Crétois avaient fait une légende à cette occasion ; et ils racontaient que Thésée étant venu en Crète chez Minos, suivi de six jeunes gens et de sept jeunes filles, le tyran avait voulu faire violence à l'une d'elles qui était d'une extrême beauté. Thésée s'y était opposé, et dans la dispute, s'étant prévalu de son origine comme fils de Neptune, Minos la lui avait contestée et ayant jeté son anneau dans la mer, lui avait ordonné, pour qu'il prouvât qu'il était fils de ce dieu, d'aller la chercher. Sans rien répondre, Thésée s'était précipité dans les flots, où reçu par une troupe de dauphins, il avait été conduit aux grottes humides des Néréïdes et avait reçu d'elles l'anneau de Minos et une couronne de diamants, don de noces que Vénus avait fait à Thétis. C'est cette couronne dont il fit plus tard présent à Ariadne et qui, après la mort de cette princesse, fut placée aux cieux par Bacchus.

On sait que Bacchus donna à Ariadne le nom de *Libera* (1) qui est celui de Proserpine. Proserpine qui précède toujours le serpent sur lequel elle est placée, et à qui cette position semble avoir donné son nom fut souvent confondue avec la lune. Elle était du moins intimément unie à cette planète, reine de la nuit et de la végétation, présidant à l'empire des ténèbres et aux signes inférieurs, et était considérée comme l'intelligence motrice de la sphère lunaire.

Ces rapports expliquent l'union de culte qui existait entre la constellation de la couronne boréale et celui de la lune, dont un sacerdoce, comme nous l'avons dit, d'après Strabon, était établi dans la capitale de Pisidie.

Par sa position au-dessus de la tête du serpent, l'étoile Marguerite semble exposée aux atteintes du monstre qui se déroule sous ses pieds. Cette allégorique image fit le fond de la légende chrétienne, quant au génie céleste le christianisme substitua une vierge sainte et martyre, et que du serpent il fit le diable dont la sainte surmonte les ten-

---

(1) Voy. Hygin, *Fab.*, 224. — Apoll., *Arg.*, l. 3, v. 997. — Ovide, *Fast.*, l. 3, v. 457-512, et la dissertation de Dupuis : *De la Sphère et de ses parties*, pag. 305 et suivantes de l'édition de l'an III.

Digitized by Google

Lith. E. Simon a Strasbourg.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

tations. Ce dernier trait est d'autant plus significatif que le serpent dont nous parlons porte chez les Perses le nom d'*Evan*, ou serpent d'Eve, (1) et que dans les traditions de ce peuple, il est le même que celui par lequel la mère du genre humain se laissa tenter.

Les évêques d'Antioche figurent déjà dans les actes des conciles dès le quatrième et le cinquième siècle. De cette ville où la légende prit naissance, et où l'on montrait le tombeau de la sainte, son culte se répandit bientôt dans tout l'Orient. Une église lui fut particulièrement consacrée à Constantinople. (2) Cependant ce n'est guère qu'au septième siècle que Sainte Marguerite fut honorée en Occident. Son nom alors paraît dans les litanies de l'Eglise anglicane. La Belgique lui dédia plusieurs temples. (3) L'Eglise de Rome plaça son nom dans les litanies parmi ceux des saintes vierges et martyres. (4) En Angleterre où sa renommée fut le plus généralement célèbre, jusqu'au temps où le schisme ébranla la foi, le jour qui lui était consacré fut placé parmi ceux des grandes fêtes où il était défendu de travailler la terre. (5) Plusieurs églises et couvents d'Italie lui furent aussi dédiés. En France dans le diocèse de Verdun, au 13 juillet, qui était alors le jour où l'on célébrait la mémoire de son martyre, on chantait en son honneur un cantique sacré. (6) A Saint-Germain-des-Prés à Paris, au jour qui lui était consacré, une procession solennelle avait lieu dans la chapelle qui contenait son image. A Spire, on la vénérait particulièrement, et son nom était inscrit en lettres rouges dans les bréviaires du diocèse, parmi ceux des saints dont les fêtes étaient les plus importantes. Il n'est pas de pays chrétien, aujourd'hui, où quelque temple avec la pieuse image de la vierge martyre n'appelle sous ses parvis les fidèles.

Mais ce sont principalement ceux de ces lieux, où se trouvent quelques reliques d'elle, qui ont la vertu de les attirer.

---

(1) CHARDIN, tom. III. — Consult. hyde, *Com. ad Ulug*, pag. 24. — KIRKER, *OEdipe*, tom. II, p. 197. — CLÉMENT-ALEX., *Protrept.*, pag. 19, etc.

(2) DUCANGE, *Const. chrét.*, l. 4, p. 128.

(3) FISEN, *Hist. eccl. Leod. ad. ann.* 966.

(4) BARONIUS, dans ses *notes sur le martyrologe romain.*

(5) Actes du concile d'Oxfort, dans les *Actt. concil. coll.*, 274, c. 8.

(6) *Ecce dies nobis læta, in quo Virgo Margaretha conscendit cœlestia*, etc. V. le *Missal. Virodunens.*, *ann.* 1354, *die* XIII *Julii.*

Digitized by Google

La Belgique en possède un grand nombre. (1) On montre même à Bruges la main droite entière de Sainte Marguerite, qui cependant ne paraît devoir être considérée que comme un des restes de la comtesse Marguerite de Flandre, fondatrice du couvent, où ces restes se trouvaient.

A Cologne, dans le trésor de l'église de Saint-Jean et de Saint-Cordule, était de même un bras droit de la sainte, avec ses chairs, ses nerfs, ses doigts et ses ongles; ce qui, au rapport Gilles Ghelen, (2) était une des grandes curiosités de la cité. L'église de Saint-Pantaléon possédait aussi un de ses doigts.

A Paris, dans l'église de Saint-Germain-des-Prés était une statue d'argent de la vierge qui contenait pour relique l'os du menton. C'était un présent de la reine Marie de Médicis, épouse d'Henri IV, qui, après ses couches avec le dauphin, dont elle rapportait l'heureux événement à la protection de Sainte Marguerite, avait voulu, par ce don, lui exprimer sa reconnaissance. Ce furent ces précieux restes que la reine Marie-Thérèse d'Autriche fit invoquer plus tard, pendant sa grossesse, le 20 juillet 1661. N'ayant pu se rendre elle-même à l'église, elle y envoya le pain béni par trois de ses aumôniers, au son des trompettes et des instruments. Le 16 octobre suivant, par ordre du roi, le prieur de Saint-Germain porta processionnellement ces précieuses reliques à la reine, afin que la souveraine, qui était près d'accoucher, eût une heureuse délivrance. (3)

Une autre partie de la tête de Sainte Marguerite était au couvent de Sainte-Claire-de-l'Ave-Maria. La cathédrale de Troyes possédait un pied et quelques petits os de la vierge, et une autre église, près de Gisors, prétendait aussi en avoir quelques parcelles.

Si nous passons en Italie nous y trouverons un nombre non moins considérable de reliques qu'on attribue à Sainte Marguerite. A Rome, les deux églises de Sainte-Cécile et de Sainte-Marie-au-delà-du-Tibre, conservent, l'une, une partie de la tête, l'autre, une côte de la vierge. Dans l'église de Saint-Bartholomée se montre le crâne. A Caorle, dans le Frioul, on vous fait voir un bras; Pavie prétend en avoir un autre.

---

(1) Rayssius, *Hierogazophyl. belg.*, pp. 54, 160, 197, 201, 212, 314, 378, 411, etc.

(2) *De magnitudine Col.*, p. 445.

(3) *Hist. de l'abb. de St-Germain-des-Prés*, ann. 1661.

Digitized by Google

L'église de Trani, dans la Pouille, possède dans une châsse la tête entière. Enfin une autre tête, qu'on vous montre comme ayant appartenu à Sainte Marine, vous est offerte à Brindisi avec quelques reliques de Sainte Marguerite.

En Espagne, dans le couvent de l'Escurial, existaient aussi une main gauche et une partie d'un bras, qui, dit l'inventaire, (1) *ont appartenu à Sainte Marine, vierge et martyre d'Antioche, transportée au mont Sinaï, et qui est la même que celle appelée Marguerite par les Latins.* Mais comment concilier tous ces faits avec les paroles de l'archevêque Laurent, abbé du monastère du Sinaï, qui envoya lui-même ces deux reliques au roi Philippe III d'Espagne en 1599? Tout le corps de la bienheureuse Sainte Marguerite, lui dit le prélat, dans sa lettre, est conservé intact au mont Sinaï, à l'exception de trois doigts de la main droite que le temps a fait tomber en poussière.

Une autre translation du corps de Sainte Marguerite en Europe est rapportée dans une narration manuscrite du commencement du dixième siècle, qui se trouve dans l'église de Montefiascone dans les Etats romains. L'auteur anonyme, qui paraît avoir été un moine du temps, place l'époque de cette translation sous le pontificat de Serge III. (2)

Eusèbe, est-il dit dans cette légende, était alors patriarche d'Antioche, et il existait de grands troubles dans le patriarchat, causés par la tyrannique insolence d'Andronic, prince qui généralement s'était fait détester de ses sujets. A sa place avait été élu Symard, fils de Symétrus qui avait lui-même tenu le sceptre. Symard, devenu beau-fils d'Andronic, soutint le patriarche contre son beau-père. Dans ces conjonctures, Andronic, excommunié par le pontife, et qui avait tout à redouter de la part de son gendre, quitta la ville sous prétexte de se rendre à Rome.

Mais il avait su rallier un parti. Il revint à l'improviste pendant une nuit sombre, et surprenant la ville, endormie et sans défense, il s'en rendit maître facilement. Tout fut mis à feu et à sang; Symard fut égorgé. Tous les édifices publics, tous les temples furent pillés et incendiés. L'église de Sainte-Marguerite et de Sainte-Euprépie, qui contenait les reliques de ces deux saintes, fut totalement renversée. (3)

(1) *Invent. ms. reliquiarum regii Scorialensis monasterii.*

(2) 904-911.

(3) L'auteur confond ici Antioche de Syrie, siége du patriarchat, située sur l'Oronte, avec Antioche de Pisidie, lieu de la naissance et du martyre de Sainte

Digitized by Google

Or le prieur de cette église était un homme pieux, issu d'une noble famille d'Italie, qui, saisi de douleur à l'aspect de tant de maux, résolut de regagner sa patrie et pour ne point laisser exposées à de futures profanations les reliques des deux martyres, de les emporter avec lui, pour les déposer dans sa ville natale. Il apprit d'Ubalde, vieux prêtre du temple, le lieu où ces précieux restes étaient enterrés, et avec l'aide de ses deux serviteurs, il parvint, de nuit, à retrouver le vase de porphyre qui contenait un autre vase d'argent, garni de pierreries, où les ossements étaient renfermés.

Il vendit le trésor, et à l'aide de cet argent, ayant frêté un vaisseau, il y transporta les reliques dans une simple châsse de bois; guidé par un vent favorable, il aborda heureusement avec elles en Italie.

Mais arrivé à Rome, le prieur tomba dangereusement malade. Après un court séjour, il voulut reprendre sa route, et comme on célébrait, la veille de son départ, dans l'église de Sainte-Victoire, la fête du bienheureux pape Saint Marc et des saints Serge et Bacchus, il y consacra un morceau d'une côte de Sainte Marguerite. Le lendemain il repartit, emportant son précieux dépôt, mais sans pouvoir cependant atteindre avec lui le but de son voyage. Il était à peine arrivé au lac de Bolséna que sentant son mal redoubler, et prévoyant sa mort prochaine, il se fit transporter au couvent de Saint-Pierre, où, après avoir remis les reliques à l'abbé et aux frères du monastère, il s'endormit dans le sein du Seigneur.

Ici le légendaire cite une foule de miracles, opérés par l'intercession de la sainte; des possédés guéris; des muets qui recouvrent la parole; des sourds qui entendent; des femmes, noyées dans leur sang, dont l'hémorragie est arrêtée; d'autres qui, ne pouvant enfanter, sont, en touchant les reliques, délivrées de leur fardeau.

Cependant, ajoute-t-il, les guerres qui désolèrent la contrée, (et il veut sans doute parler de celles qui, sous Béranger et Adalbert, ruinèrent l'Italie) firent déserter le lieu où ces précieux restes étaient conservés. Les reliques furent de nouveau enlevées pour être déposées

---

Marguerite. Quant à Andronic, rien dans les annales de cette époque ne nous a été conservé sur son compte. Il en est de même du patriarche Eusèbe; car, au temps dont parle la légende, c'était Elias, premier de ce nom, qui était assis sur le siége d'Antioche (904-931). Voy. l'*Hist. chron. patriarch.* dans les *Actt. Sanctorum Julii*, tom. IV.

Digitized by Google

dans un autre endroit du lac de Bolséna, nommé Roviliano, où on les plaça, dans l'église du lieu, à côté des restes de Sainte Félicité.

Là les mêmes miracles s'opérèrent.

Mais la guerre continuant à ravager le pays, et le fort et l'église ayant été renversés, il fallut sauver ces ossements. On les enterra donc dans un coin solitaire de la forêt prochaine, où pendant de longues années ils restèrent ignorés.

Cependant en 1185, tandis que deux pieux ermites se trouvaient dans un bois entre Naples et Terracine, la vierge martyre apparut à l'un d'eux. Elle se fit connaître et lui ordonna d'aller avec son compagnon trouver le prieur de l'église de Saint-Flavien à Montefiascone, de lui apprendre que le corps de Sainte Marguerite était enfoui près des ruines de Roviliano, et que, d'après la volonté du ciel, il ne devait pas rester plus longtemps oublié. L'ermite s'étant acquitté de cette mission, le prieur, guidé par le vieillard que l'esprit de la vierge conduisait, fit fouiller le terrain, et l'on trouva en effet deux tables de marbre hermétiquement scellées, et au-dessus d'elles une inscription qui annonçait que les restes de Marguerite et de Félicité étaient enterrés là. Et ayant ouvert la tombe on trouva ces précieuses reliques, ainsi que deux côtes de Saint Côme et Saint Damien; on les transporta dans l'église de Saint-Flavien, où les mêmes miracles qui s'étaient opérés au couvent de Saint-Pierre et à Roviliano recommencèrent. L'église, transformée en cathédrale, fut placée sous l'invocation de Sainte Marguerite.

Une tradition populaire de Procida, près de Naples, dit que le corps de la sainte doit se trouver dans cette île. La vierge martyre en est du moins la patrone, et il se mêle à cette pieuse croyance d'autres récits, qui tous ont rapport aux deux célèbres Barberousse, et aux courses que les galères des deux frères firent si souvent dans ces parages au quinzième et dans la première moitié du seizième siècle. C'est une lumière qui, chaque fois que les forbans voulaient approcher de l'île, apparaissait au sommet de la companille de l'église, et les mettait en fuite; ou bien c'est le son d'une cloche qui, sans que personne ne la mît en branle, appelait à la défense les habitants et faisait passer au large les pirates.

Ce qu'il y a de plus probable quant à l'éparpillement de toutes ces reliques de la sainte dans l'Europe occidentale, c'est qu'après la prise d'Antioche de Pisidie, par les Croisés, époque où son tombeau se

Digitized by Google

montrait encore, les chevaliers pélerins, les moines, les belles qui suivaient l'expédition, reçurent de ces ossements qu'une foi pieuse leur fit accepter sans examen sérieux et dont ils furent fiers de pouvoir doter les églises de leur patrie.

La représentation la plus commune de la vierge est celle que nous avons fait dessiner en tête de cet article, et où Marguerite, couronnée et tenant la croix sainte, en plonge le bout dans la gueule du dragon. Cette planche, d'une si naïve expression, est copiée d'un diptyque à fond d'or, qui contient, d'un côté, notre héroïne et Sainte Magdelaine, et de l'autre, Sainte Barbe et Sainte Catherine, toutes figures de grandeur naturelle. Le tableau, dont l'auteur est inconnu, et qui a autrefois appartenu à une église du Haut-Rhin, est du commencement du seizième siècle et a été transporté en 1844 au musée du Unterlinden à Colmar. — Le revers des deux panneaux est consacré à Saint Eloy, et l'on voit sur l'un d'eux le saint, après avoir coupé le pied d'un cheval rétif, être occupé à le ferrer, en attendant qu'il lui remette la jambe.

Un des vitraux de la cathédrale de Strasbourg, dans la chapelle de Sainte-Catherine, représente aussi Sainte Marguerite tenant le dragon enchaîné.

Cependant, dans d'autres localités, et surtout dans l'Artois, c'est sous les traits d'une bergère et gardant les moutons qu'on a coutume de la peindre; chez les Grecs, où la sainte apparaît sous le nom de Marine, c'est presque toujours, une croix à la main, et dans la position et sous l'habillement d'une cénobite.

La légende de Sainte Marguerite servira à expliquer ces diverses représentations.

Dans les actes, réunis par Pierre de Natalibus, (1) évêque d'Iesolo, ainsi que par Mombritius et plusieurs autres martyrologues, on la fait naître d'un certain Théodose. La légende que l'église reconnaît lui donne pour père Ædèse, prêtre et sacrificateur des faux dieux.

C'était, dit cette légende, au temps où Dioclétien tenait les rênes de l'empire romain, conjointement avec Maximien Hercule qu'il avait associé au gouvernement. Plus cruel envers les chrétiens que tous ses prédécesseurs, Dioclétien avait ordonné que ceux de ce culte fussent en tout lieu poursuivis et traduits devant les tribunaux. Tandis que

(1) L. 6, c. 130,

Digitized by Google

lui-même, en Orient, persécutait l'Eglise et dévastait ses temples, Maximien, en Occident, sévissait contre elle avec non moins de fureur. Mais Dieu ne voulut pas que la foi fut anéantie, et la seconde année de cette persécution, il inspira aux deux tyrans de se démettre de la pourpre, ce que le premier fit à Nicomédie, et le second à Milan. Cependant les tortures ne cessèrent point encore, et elles durèrent jusqu'à la septième année du règne de Constantin, fils de Sainte Hélène.

Marguerite avait quinze ans.

Fille d'Ædèse, homme riche et puissant d'Antioche de Pisidie, qui, lui-même était pontife des faux dieux, elle avait de bonne heure perdu sa mère, et elle avait été confiée par son père, loin de la ville, à une nourrice. Cette femme était chrétienne. Elle apprit à l'enfant la prière du Christ, et à mesure que la petite fille grandit, elle developpa dans son jeune cœur tous les germes de vertu et de foi.

Marguerite, en entendant les horreurs de la persécution, fut tristement impressionnée. Cependant, elle se résigna en Dieu, et promit que dans l'occasion, elle, non plus, ne faiblirait pas dans sa croyance. Son père qui la retira des champs et qui bientôt s'aperçut qu'elle était chrétienne tenta envain de lui faire abjurer son culte. N'ayant pu vaincre son obstination, il lui enleva ses riches habits et ses joyaux, et la repoussant de son sein, la chassa de sa maison.

Mais Marguerite avait un autre père dans les cieux. Elle l'implora; et avec l'humilité d'une vierge chrétienne, elle retourna chez son ancienne nourrice, où, sans honte pour sa naissance, et sans regret pour tout le luxe dont elle avait été entourée, elle se voua à la garde des moutons.

Or il advint que le préfet Olibrius fut envoyé en Pisidie par l'empereur, afin d'y arrêter les progrès du christianisme. Les passions impies de cet homme égalaient sa cruauté. En passant sur la route, au bord de laquelle Marguerite et ses compagnes gardaient les brebis, il fut ébloui de sa beauté, et sentant aussitôt son cœur s'embrâser, il ordonna à ceux de sa suite de la lui amener à Antioche.

La vierge ne craignit point de se reconnaître chrétienne; et lorsque les gardes la conduisirent devant le préfet, elle lui réitéra sa confession de foi. Sur la demande qu'il lui fit, si elle était de condition libre ou esclave, elle dévoila sa noble origine. Mais ni les remontrances de son inquisiteur, ni ses menaces, ni ses promesses, ni les

Digitized by Google

paroles d'amour qu'il lui tint, ne purent l'ébranler. Elle rejeta toutes ses propositions, et refusa non moins obstinément de sacrifier aux idoles.

Ne pouvant l'amener à ses desseins par la persuasion Olibrius, tenta de l'effrayer par les tourments. Pour toute réponse elle demanda au Sauveur de lui donner la force de les supporter.

Les bourreaux auxquels elle fut remise la fouettèrent jusqu'au sang. Elle souffrit sans murmurer, les regards levés vers le ciel. Exaspéré de tant d'obstination, le préfet la fit attacher au chevalet, et bientôt des mains de fer lui déchirèrent les chairs et mirent à nu ses entrailles. La sainte fille continua à prier sans pousser un seul cri, et laissant dans l'admiration les témoins de tant de résignation et de constance.

Enfin, impuissant à la vaincre, Olibrius donna l'ordre qu'on la jetât dans un cachot, pour être livrée aux flammes le lendemain.

Tandis que seule, dans les ténèbres de sa prison, elle remerciait le Sauveur de l'avoir arraché des mains de ses bourreaux, elle vit tout-à-coup le génie malin qui, par mille prestiges, par mille artifices, cherchait à l'épouvanter. Tantôt sous la figure d'un dragon, tantôt sous celle d'un autre monstre, il lançait des flammes par la bouche et par les narines, et menaçait de la dévorer.

Mais, Marguerite, dans ces terribles moments, eut encore recours à la prière et au Christ. « Tu as dit, Seigneur, s'écria-t-elle, je suis « ton salut, et tu marcheras sur l'aspic et le basilic; tu fouléras à tes « pieds le lion et le dragon. Seigneur, secoure-moi ! » Et tandis que ces paroles s'échappaient de sa bouche, le monstre, par une nouvelle transformation se présentait à la vierge sous la figure d'un homme à la face noire et hideuse. Par ses paroles perverses et lascives, il cherchait à l'émouvoir.

Mais toutes les tentations du diable furent vaines, comme l'avaient été les tourments infligés par les hommes.

Alors, s'évanouissant de sa présence, le démon disparut, et à sa place vint s'offrir à Marguerite une lumineuse apparition; et elle vit le signe du salut, et au-dessus de la croix, l'esprit saint qui, sous la forme d'une colombe, plus blanche que la neige, lui adressa les plus douces exhortations.

Ces paroles lui rendirent toutes ses forces; et toutes les douleurs de la torture, toutes les hallucinations de l'esprit maudit furent oubliées.

Digitized by Google

Le lendemain, quand on revint, et qu'elle eut de nouveau refusé d'adorer les faux dieux, on lui ôta ses habits, et on la suspendit au-dessus de feux ardents, afin que la flamme dévorât ses chairs. Mais son corps resta intact, et nul cri ne s'échappa de sa bouche. Sa seule prière au Christ retentit aux oreilles de ses bourreaux.

Le feu étant impuissant, on eut recours à l'eau, et on en remplit un bassin immense, où on la submergea, après lui avoir lié les pieds et les mains. Mais tandis qu'elle y était plongée, elle pria le Christ de lui délier ses membres, afin que le peuple, présent à son martyre, vît le miracle et eût la foi.

Et en effet ses liens se desserrèrent; et on la vit bientôt, libre et sans souffrance, surnager à la surface du bassin, et joignant les mains, entonner les louanges du Seigneur. Elle conjurait ceux qui la voyaient de se convertir et de croire au Christ.

Et en effet beaucoup d'entre les assistants renoncèrent au culte des faux dieux.

Le préfet, qui redoutait un mouvement populaire, voulut en finir. Il ordonna qu'on fît sortir la vierge de la ville, et que, conduite sur le champ du supplice, elle y fut décapitée; ce qui eut lieu, dit le légendaire en terminant, le XVI des kalendes d'Auguste. (1)

Cette narration nous explique, sans avoir besoin de commentaire, les trois symboles sous lesquels on représente Sainte Marguerite, soit qu'à ses pieds on place le dragon, pour exprimer sa victoire sur les mauvais penchants; soit que comme bergère, on lui fasse garder des moutons, pour marquer son humilité chrétienne; soit que, comme Sainte Marine, et telle qu'on la représentait à Constantinople, on la peigne, les regards levés vers le ciel, et tenant de la main droite un crucifix, et dans la gauche une palme, pour désigner sa foi, sa résignation et la récompense de son martyr.

Ces deux derniers symboles cependant sont moins caractéristiques, et, s'écartant davantage de la tradition primitive, sont par cela même moins anciens. Ils appartiennent au spiritualisme chrétien, tandis que le premier se rattache essentiellement au mythe du paganisme.

La légende grecque néanmoins contient aussi le combat du dragon qui est le type principal de la tradition antique. Tous les auteurs grecs qui l'ont reproduite, Cyprius, Métaphraste, et d'autres que Lipoman

(1) 17 juillet.

Digitized by Google

et Surius nous ont fait connaître, l'ont tous traitée avec plus ou moins de surnaturel. C'est, chez tous, la même fable que celle que nous venons de raconter d'après le manuscrit latin de Rebdorf, écrit, selon toute probabilité, vers la fin du sixième siècle ou au commencement du septième, par un chanoine régulier de ce couvent. (1) Ils ne se distinguent les uns des autres que par les discours qu'ils font tenir à la jeune vierge et au diable, à l'esprit saint qui la visite et aux bourreaux qui la persécutent.

Les Latins ont indubitablement copié les Grecs; ou plutôt, ils ont reçu d'eux la légende primitive. Elle paraît du moins avoir été connue d'eux dès le cinquième siècle, s'il faut s'en rapporter, contre l'avis du cardinal Baronius, (2) à l'assertion de Radulfe de Tongre, qui, parmi les écrits déclarés apocryphes par le canon du pape Gélase I, (3) place les actes de Sainte Marguerite. (4) Ne serait-ce point ceux qu'a, plus tard, rassemblés Mombritius, (5) et dont l'auteur (Théotime), qui se nomme lui-même au commencement et à la fin de son récit, prétend avoir vu l'héroïne dans sa prison, lui avoir donné le pain et l'eau, avoir retenu ses paroles et avoir été témoin de sa lutte avec le dragon?

Le tableau qu'il fait du monstre est dramatique.

« Je le vis, dit-il, surgir tout-à-coup d'un coin obscur de la prison, « horrible, et le corps couvert d'écailles de diverses couleurs. Ses « poils et sa barbe étaient d'or, dans sa bouche brillaient ses dents « d'acier, et de ses narines s'échappaient des tourbillons de fumée et « de flamme. Ses yeux étaient scintillants; sur son cou s'élevait un « reptile; et de la main il agitait une flamboyante épée.

« Le monstre, dont le venin infectait la prison, et dont la flamme « en éclairait la voûte, s'approcha de la vierge en sifflant, et allon- « geant sa langue haletante, et l'enlaçant de ses replis, l'attira toute « entière dans son ventre. Mais elle tenait à la main une petite croix « qu'elle-même s'était fabriquée, et qui grandissant à l'entrée de la « gueule immense du dragon, la tint ouverte. Elle put donc ressortir « de ces vastes entrailles, sans ressentir la moindre douleur.

---

(1) Située sur l'Altmühl en Franconie. — Voy. sur cet ancien couvent, Brusch, *Monast. Germ.*, fol. 102, verso.

(2) *Notes sur le martyrologe romain.*

(3) (An 904).

(4) *De Canon. observantia*, II.

(5) Tome II, fol. 103, verso.

Digitized by Google

« Et portant ses regards vers une autre partie de la prison, elle vit « le malin esprit, tout noir et sous les formes humaines, qui, accroupi « dans un coin, avait les mains appuyées sur ses genoux. Et le dé- « mon..... » Mais pourquoi rapporterai-je ici le long colloque qui s'établit entre le mauvais génie et la jeune vierge! L'échantillon que je viens de citer doit suffire pour donner une idée du génie de l'auteur, qui décrit ensuite les tonnerres qui vinrent ébranler la prison, la colombe qui apporta ses consolations à la vierge, et enfin la décollation de la martyre, que Théotime lui-même enterra dans Antioche, et dont il scella les précieux restes dans un cercueil de pierre.

« Et c'est, ajoute-t-il en terminant, après avoir été témoin de tous « les combats et de tous les discours de la vierge martyre avec ses « cruels persécuteurs, que j'ai transcris ces détails dans ce livre, pour « être connus de tous les Chrétiens. »

Cette légende dont Tillemont, dans ses *Monuments ecclésiastiques*, (1) a surtout loué le style *élégant et sublime*, a incontestablement servi de base à la plupart des auteurs qui, aux treizième, quatorzième, quinzième et seizième siècles, ont écrit les *Vies des Saints*. L'espagnol Alfonse de Villegas l'a mise à profit, ainsi que Bivar, Rader, Usuard et d'autres qui, sans admettre tout le surnaturel que s'est permis le témoin oculaire Théotime, lui en ont cependant emprunté les principaux traits. C'est que, sans la figure allégorique tout le prestige de l'action disparaît, et qu'en enlevant à nos calendriers les symboles cosmiques qui çà et là leur ont été conservés, tout l'échaffaudage de notre culte avec l'antiquité est abattu. C'est à la science à démêler l'allégorie d'avec l'histoire; et s'il est juste de chanter à des jours voulus les louanges d'un Saint Augustin, d'un Grégoire-le-Grand, d'un Saint Louis, d'un Saint-Vincent-de-Paule, toutes figures historiques dont les vertus, les talents, les grandes actions nous rendent chère leur mémoire; si même nous y mêlons des Constantin, des Charlemagne et d'autres dont les grands noms ont fait époque, mais dont les vertus sont plus suspectes à la postérité, faisons mémoire aussi, mais seulement symboliquement, de ceux de ces êtres béatifiés qui n'ont rien d'historique, et qui, cependant, sont, sous le rapport allégorique, d'un trop grand intérêt pour ne point être conservés.

Ecrit le jour de Sainte-Marguerite, 20 juillet 1853.

MAX. DE RING.

(1) Tome v, page 797, dans les notes.

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA RÉFORMATION

A COLMAR.

Suite (*).

III.

Echecs de la ligue protestante en Allemagne. — Victoires de Gustave-Adolphe ; sa mort. — Entrée des Suédois en Alsace. — Etat des fortifications de Colmar. — Apparition des troupes suédoises dans ses environs ; escarmouche. — Sommation faite a la ville par le rheingrave Othon. — Résolution du conseil des Echevins. — Progrès des Suédois dans la Haute-Alsace. — Nouvelle sommation du Rheingrave. — Alarme nocturne. — La garnison impériale renforcée. — Combat de Wittenheim. — Les bourgeois consultés sur la question de la défense. — Demande de renforts. — Terreur des habitants. — Troisième sommation du rheingrave. — Accueil fait a un parlementaire. — Message de Gustave Horn. — Réponse de Vernier. — Incendie de deux moulins. — Hésitations du magistrat. — Les corps de métiers consultés de nouveau. — Démarche d'Emmanuel Rœttlin auprès de Horn. — Ouverture de la tranchée. — Nouveau refus de Vernier de capituler. — Massacre d'une partie de la garnison. — Capitulation. — Entrée de Horn. — Renouvellement du magistrat. — Restauration du culte protestant.

Les entreprises de Ferdinand II contre Colmar se rattachaient au plan général de sa politique. A l'époque où nous sommes parvenus, tout promettait à ses projets un plein succès. La ligue protestante, ainsi qu'on l'a vu, avait été battue sur tous les champs de bataille, quel que fût le champion qu'elle opposât aux généraux de l'empereur. Le comte palatin s'était brisé contre Maximilien de Bavière, Mansfeld,

(*) Voir les livraisons d'août et de décembre, pages 345 et 545.

Digitized by Google

contre Wallenstein, le roi de Danemark contre Tilly. Le signal des mesures extrêmes contre les protestants était donné par l'édit de restitution, et plus d'un cœur faible tremblait pour sa foi, lorsque, comme un lion, qui, de son fort, se rue dans la plaine, un défenseur nouveau s'élance de la Suède et change la fortune de l'Allemagne. Gustave-Adolphe expulse les impériaux de la Poméranie, rétablit les ducs de Mecklembourg dans leurs Etats, fortifie la ligue protestante par de nouvelles alliançes, bat Tilly à Leipzig; puis détachant de son armée, à droite et à gauche, ses nombreux lieutenants, il se dirige, front déployé, sur l'Allemagne méridionale. A Lützen, deux balles mettent fin à sa course victorieuse; mais les généraux et les hommes d'Etat de Suède continuent son œuvre et poursuivent ses succès.

Avant la mort du héros suédois, deux de ses lieutenants, Chrétien de Birkenfeld et Gustave Horn, avaient déjà pénétré en Alsace. Le premier, il est vrai, n'avait fait qu'une simple apparition à la tête de troupes peu nombreuses; mais lorsque, à la suite de son traité avec Strasbourg, Horn franchit le Rhin suivi de forces plus considérables, partout où l'Autriche tenait comprimée la manifestation des doctrines protestantes, on tressaillit de joie et se tint prêt à recevoir le libérateur.

Appuyé sur une base d'opération qui assurait sa retraite, Horn avança rapidement vers la Haute-Alsace. Benfeld et Schlestadt capitulent après une résistance vigoureuse, toutes les localités inférieures font leur soumission; les impériaux ne peuvent plus tenir la campagne. Colmar reste l'un de leurs derniers boulevards, mais tout laissait apercevoir qu'il ne pourra se maintenir contre Horn.

Cette ville cependant était alors l'une des mieux fortifiées de la province. Dès l'année 1523, le magistrat avait reconnu que le vieux mur, flanqué de tours et successivement agrandi, construit par Wolfhell, n'était plus, depuis l'invention de l'artillerie, une protection suffisante. Mais la décadence de la cité restreignait ses ressources; il fallut recourir à une imposition sur les biens des couvents, à une taxe spéciale dont la perception fut autorisée, en 1547, par Charles-Quint; ce ne fut qu'en 1552 que l'on put commencer les nouvelles fortifications. Les travaux marchaient cependant avec une telle lenteur, qu'en 1579, le magistrat consultait encore le célèbre ingénieur Daniel Specklé, de Strasbourg, sur la construction de quelques parties importantes du corps de la place. Enfin, à l'époque de la guerre de

Digitized by Google

trente ans, la ville était entourée de murs et de fossés, munie de cinq bastions, de treize ravelins ou bastions détachés, de trois redoutes, de mines et de divers autres ouvrages. Quant au plan général, le reproche le plus grave qui pouvait lui être fait, c'était le peu de proportion qu'il y avait entre les bastions et la longueur des courtines.

Mais que peut toute la science de l'architecture militaire, quand le cœur, l'intelligence, la volonté, la confiance réciqroque font défaut aux habitants d'une ville menacée ! L'intervention de l'empereur avait eu des effets trop graves pour que l'on ne s'en ressentît pas au moment du danger. Une bourgeoisie profondément divisée, des magistrats impuissants et sans expérience, l'irrésolution générale, la haine universelle que l'on portait à la garnison, composée de deux cents hommes de cavalerie et de six cents hommes d'infanterie, recrutés à la hâte dans les environs de Belfort, que pouvait contre tous ces désavantages réunis l'ardeur du commandant Vernier, qui, à l'exception de quelques membres du magistrat, était peut-être le seul résolu à défendre la ville jusqu'à la dernière extrémité ?

Déjà quelques jours avant le siège de Schlestadt, le $^{5}/_{15}$ novembre 1632, un parti de cavalerie suédoise parcourut les environs de Colmar. Son apparition causa une très-vive alerte. On fit sonner le boute-selle, et les cavaliers de la garnison coururent à la rencontre de l'ennemi, en même temps que l'artillerie des remparts devait appuyer leur attaque.

L'ennemi, fort d'environ cent hommes, se tenait dans les vignes du canton appelé encore aujourd'hui *Weibel-am-Bach*. Quand les deux corps se trouvèrent en présence, séparés seulement de quatre ou cinq cents pas, quelques cavaliers lancèrent, de part et d'autre, leurs chevaux hors des rangs et échangèrent quelques coups de feu. Mais il était peu prudent pour les Suédois de s'approcher du canon de la place, et après une feinte en avant, ils commencèrent lentement leur retraite. Les impériaux, trompés par ce mouvement, poussèrent leurs chevaux à la poursuite de l'ennemi. On se joignit d'assez près pour faire feu des deux côtés. Les Suédois, excités par l'odeur de la poudre, et voyant leurs adversaires assez peu rassurés, les chargèrent vigoureusement. Ce fut le signal d'une débandade honteuse. Tous les cavaliers de la garnison tournèrent bride et coururent se réfugier sous l'artillerie de la place qui fit quelques décharges sur l'ennemi. Mais ce feu ne fit de ravages que sur les toits d'un moulin attenant à la ville,

Digitized by Google

et les artilleurs étaient si peu exercés, le matériel en si mauvais état, qu'en voulant charger un canon sur le bastion Sainte-Anne, le boulet, hors de proportion avec la pièce, s'engagea avant d'arriver au fond. On courut en toute hâte chercher une tige en fer, pour l'enfoncer à coups de masse. Mais quand le canon se trouva enfin convenablement chargé, il ne se trouva personne pour oser y mettre le feu. Bref on parvint à grand'peine à tirer une dixaine de coups, si mal dirigés, qu'aucun des boulets ne dépassa la gravière, à moitié chemin de l'ennemi. Quelques Suédois enhardis osèrent poursuivre les cavaliers impériaux jusque sous les remparts. Cette escarmouche n'eut d'autre résultat que de faire voir à la ville la lâcheté de ses défenseurs et l'impéritie des chefs.

Peu de jours après cette escarmouche, Turckheim tomba entre les mains de l'ennemi et Sainte-Croix fut mis à sac. Colmar averti renforça la garde que la garnison fournissait chaque nuit, de deux compagnies de milice bourgeoise, et les citoyens convoqués par tribus, reçurent les conseils et les encouragements de leurs magistrats. On leur rappela en termes pressants la fidélité qu'ils devaient à l'empereur, et l'obristmestre Jean-Jacques Barth, qui se montrait particulièrement résolu, leur adressa une allocution dans laquelle il essaya de persuader que le danger n'était pas sérieux, et que s'il le devenait, on pouvait être assuré que Ferdinand II ferait porter secours à sa fidèle ville de Colmar. Mais que pouvait l'empire après les victoires de Gustave-Adolphe?

Le jour même de cette réunion, le $^{9}/_{19}$ novembre, un trompette suédois se présenta devant la porte de Rouffach *(Kerker-Thor)*. Il sonna trois fois de son instrument pour se faire reconnaître, et demanda à parler à l'obristmestre. On le renvoya à la porte de Deinheim où le magistrat lui donna audience du haut des remparts. Le parlementaire lui remit une lettre adressée à toute la bourgeoisie, et déclara qu'il venait de la part du rheingrave Othon, dont les quartiers se trouvaient à Turckheim et qui sommait la ville de recevoir garnison, attendu qu'elle n'avait aucun secours à attendre et qu'elle était mal pourvue de vivres.

Barth répondit que l'on ne pouvait rien décider sans convoquer le conseil. « Adressez-vous non seulement au conseil, répartit le trompette, mais encore à toute la bourgeoisie. »

« Que l'on nous accorde au moins, reprit le magistrat, un délai de

Digitized by Google

trois jours. » Le trompette répondit : « Le rheingrave Othon n'est pas habitué à de si longs retards. Si les magistrats de Colmar ne veulent point lui accorder l'entrée dans la ville, il emploiera contre elle les mêmes clefs qui ont ouvert les portes de Benfeld. »

Enfin sur les instances du magistrat, le trompette accorda un délai d'un jour, mais qui ne suspendit point les hostilités. A peine le parlementaire se fut-il retiré, que les Suédois détournèrent les eaux du Mühlbach et arrêtèrent ainsi les nombreux moulins qu'il alimentait de ses eaux. Colmar était réellement mal approvisionné : la population s'émut extrêmement quand elle reconnut qu'il ne lui restait que les moulins situés sur la Lauch pour convertir ses blés en farine.

Le lendemain matin, le trompette revint chercher la réponse du magistrat. Il demanda en même temps à entrer dans la ville pour s'y rafraîchir. Mais on le lui refusa. Le peu de considération qu'on témoignait pour sa qualité d'ambassadeur, exaspéra outre mesure le héraut-d'armes. Dans sa mauvaise humeur, il s'écria : « J'ai fait sommation, au nom de mon roi, à plus de cent quarante villes, non compris les simples forts, et jamais on n'a fait preuve à mon égard d'aussi peu d'estime qu'ici. Je n'aurais jamais cru que votre sens fût si obtus. Eh ! bien, bandez-moi les yeux, suivant les usages de la guerre, mais laissez-moi le c.. ouvert. (1) » Malgré des réclamations faites dans un langage aussi brusquement militaire, le magistrat ne crut point devoir se rendre aux instances du soldat.

Sur ce, le conseil des échevins convoqués par le magistrat en raison de la gravité des circonstances, délibéra sur la réponse à faire au rheingrave. La séance dura de onze heures à quatre heures, et l'on y prit la résolution suivante :

« Premièrement, attendu que Colmar dépend depuis plus de huit cents ans du saint empire romain ; que la ville a prêté hommage, il y a quelques mois à peine, à Sa Majesté Impériale, et qu'elle est obligée envers elle, par son serment et son devoir, elle ne peut renoncer à la foi qu'elle lui doit ni se parjurer.

« En second lieu, il n'est point juste de recevoir dans la ville une autre garnison qu'une garnison impériale, et en considération des devoirs que Colmar doit remplir à l'égard de l'empereur, nous ne voulons point nous soustraire à son autorité, mais bien au contraire

(1) *Salva verecundia.*

Digitized by Google

prétendons, avec l'aide de Dieu, nous maintenir fermement dans l'obéissance que nous lui devons. (1) »

Cette réponse fut remise au trompette, qui la porta à Turckheim.

Cependant les Suédois formaient autour de la ville un réseau de plus en plus inextricable. Un corps de dix mille hommes occupait, le long des montagnes, toutes les localités jusqu'à Rouffach. D'un autre côté l'ennemi prit possession, après une légère résistance, de Horbourg, dont la garnison vint renforcer celle de Colmar.

Vernier dut prendre enfin des mesures pour assurer la défense de la ville; mais contrarié par le mauvais vouloir des habitants, non moins que par l'apathie du magistrat, il ne parvint même pas à débarrasser les abords de la place des palissades, des haies, des clôtures et des vignes qui facilitaient l'approche de l'ennemi. La terreur était grande cependant; on se soumettait encore à la nécessité de se défendre; mais on sentait qu'il était impossible de le faire utilement.

Le 12/22 novembre, le même trompette qui s'était déjà présenté apporta une nouvelle lettre du rheingrave Othon, qui voulait connaître la résolution définitive des magistrats et des habitants. Le conseil persista dans sa première réponse, et déclara que l'on se défendrait jusqu'au dernier homme.

Le trompette avait fait de nouvelles instances pour entrer en ville. Plein de dépit du nouveau refus qu'il éprouva : « Jusqu'ici, s'écria-t-il, je suis toujours venu en ami; mais la prochaine fois ce sera en ennemi. » Le magistrat craignait sans doute que cet homme n'essayât de se mettre en relation avec la bourgeoisie protestante, et de fait cette partie de la population ne dissimulait guère ses secrètes sympathies pour les Suédois.

Les paroles du trompette étaient une déclaration de guerre, et l'effet suivit de près la menace. Deux moulins situés hors de la place et alimentés par les eaux de la Lauch, furent pillés. Il ne restait donc plus à la ville que le moulin de Saint-Guy pour se procurer les moûtures dont elle avait besoin. Le découragement n'en devint que plus grand, et les Suédois, secrètement avertis par les bourgeois protestants, ainsi que M. Lersé le remarque à cette occasion, (2) se plurent souvent à augmenter encore le trouble et les inquiétudes des habi-

(1) *Geschichte der Reformation in Colmar*, page 100.

(2) Idem, page 102.

Digitized by Google

tants. Dans la nuit du 12 au 13 novembre, vieux style, quelques cavaliers suédois s'approchèrent tellement des murs, qu'ils purent faire comprendre aux sentinelles, à la manière des héros d'Homère, le peu d'estime qu'ils faisaient des gens de Colmar. Les sentinelles donnèrent l'alarme; le magistrat, le commandant, la garnison, la bourgeoisie entière, tout fut sur pied en un instant. On tira quelques coups de canon sur les cinq ou six assaillants qui injuriaient la cité, et ces derniers, tout en continuant, répondirent au feu de l'artillerie en déchargeant leurs pistolets contre les remparts.

Au moment de cette alerte, deux cent soixante impériaux se présentèrent devant la porte de Bâle *(Steinbrücker-Thor)*, et demandèrent à entrer dans la place. Le magistrat qui craignait autant les protestants à l'intérieur que les Suédois au-dehors, avait demandé ce renfort de troupes. Partis de Brisach vers le soir, ces soldats avaient remonté le Rhin jusqu'à Dessenheim, où ils trouvèrent un officier pour les commander, et deux guides qui parvinrent à les mener, à travers la forêt par des chemins horribles dans cette saison, jusqu'aux portes de Colmar. Aucun des nombreux postes ennemis répandus dans la plaine ne les avait signalés. Mais au milieu de l'émoi nocturne que je viens de raconter, on refusa d'ouvrir les portes aux malheureux soldats, et ils durent bivouaquer au pied des remparts, jusqu'au matin.

Cependant le siège de Schlestadt avançait rapidement. Les Suédois, pour détourner les eaux de l'Ill, lui faisaient creuser un nouveau lit au-dessus de la place. Toutes les tentatives qui avaient été faites pour porter secours aux assiégés, avaient échoué; un corps considérable d'impériaux rassemblé dans ce but et auquel la garnison de Colmar avait fourni son contingent, avait été taillé en pièces à Wittenheim par la cavalerie suédoise commandée par le rheingrave Othon. Le bruit se répandait déjà à Colmar que Schlestadt capitulait, et cette nouvelle ajouta une nouvelle excitation aux passions qui divisaient les habitants; il s'y joignait encore la haine que l'on portait à la garnison, composée presque entièrement d'hommes qui ignoraient la langue allemande, et l'on sait combien divise la différence de langage, combien la difficulté de se comprendre rend défiant, et, si l'on est le plus fort, brutal et insolent.

On commençait partout à mettre en doute la possibilité de la défense; on se demanda ouvertement si l'on résisterait aux Suédois victorieux, et cette question donnait lieu aux plus vives discussions.

Digitized by Google

Le magistrat effrayé de l'esprit qui se manifestait, résolut de prendre l'avis individuel de chacun des habitants. Les corps de métiers furent convoqués, et le syndic donna lecture à chaque tribu d'une note par laquelle le magistrat faisait connaître les tentatives que le rheingrave avait faites auprès de la ville pour la décider à recevoir une garnison suédoise, le refus qu'on lui avait opposé d'accord avec le conseil des échevins. « Mais nonobstant cette résolution, continuait le magistrat, le commandant Vernier avait appris que plusieurs des habitants parlaient de se rendre sans même essayer de résister; pour éviter un funeste désaccord, chacun devait déclarer s'il fallait, oui ou non, se défendre; mais, ajoutait la note en terminant, on pouvait hardiment se prononcer pour l'affirmative, car si Colmar devait être assiégé, il serait certainement secouru. (1) »

Après cette lecture, le magistrat se retira et le chef de tribu somma chacun des assistants de répondre à la question qui leur était posée. Un petit nombre se prononça sans restriction pour la défense; tandis qu'une grande majorité déclarait que, quelles que fussent les obligations que l'on avait à remplir envers l'empereur, et nonobstant le serment qu'on lui avait prêté récemment, en cas de siège la défense n'était possible que si l'on était sûr d'être secouru, et si le magistrat s'engageait à fournir à l'entretien des bourgeois, comme il faisait pour la garnison; et que du reste si l'on était attaqué par plus fort que soi, il fallait s'en remettre à la volonté de Dieu, et tâcher d'obtenir une capitulation honorable.

Cette déclaration presque unanime fit sentir au magistrat et à Vernier combien peu l'on pouvait compter sur la population, et tous leurs efforts tendirent à renforcer la garnison, obligée maintenant à la fois de défendre la ville contre les ennemis du dehors et de contenir les bourgeois à l'intérieur. On résolut d'adresser à Brisach une nouvelle demande de renfort, et l'on fit partir un messager, porteur d'une lettre dans laquelle on demandait d'envoyer à Colmar *trois quintaux de Stockfisch*. Malheureusement ce messager fut arrêté par les gens de Sundhofen, et livré aux Suédois, qui se doutèrent du véritable sens de la lettre et la firent parvenir à sa destination par un de leurs émissaires. Le commandant de Brisach comprit aussitôt ce qu'on lui demandait, et fit partir trois cents hommes pour Colmar. Mais ce corps,

(1) *Geschichte der Reformation in Colmar*, pp. 106-107.

Digitized by Google

après avoir passé le Rhin, n'arriva que jusqu'à Nambsheim, où il devait s'engager dans la forêt de la Harth; il y fut surpris par les Suédois et taillé en pièces.

Le mauvais succès de cette entreprise répandit la consternation à Colmar. Il donnait la mesure de l'exacte surveillance que l'ennemi exerçait autour de la ville, et de la sympathie qu'il trouvait chez les populations protestantes du voisinage. On fit meilleure garde dans la place, et comme il arrive souvent quand on prend des précautions inusitées, les circonstances les plus insignifiantes occasionnèrent à diverses reprises de ridicules alertes. Des lumières répandues la nuit dans la campagne et que l'on prenait pour les mèches allumées de l'ennemi; le craquement de la glace dans les fossés de la ville; le bruit que faisaient les chiens de l'équarisseur en rongeant les os de leur dégoûtante proie et qui paraissait causé par l'ouverture de la tranchée, tout servait à répandre l'alarme. Il est vrai que les nombreux partis suédois qui traversaient le territoire de Colmar, la canonade que l'on entendait depuis Schlestadt, la fumée qui s'élevait de tous les points de l'horison, et qui signalait l'incendie des villages environnants, n'étaient point des circonstances de nature à rassurer la population.

Vernier reconnaissait combien sa position devenait difficile, avec une garnison tout-à-fait insuffisante, en présence du mauvais vouloir évident des bourgeois, et du peu d'autorité d'un magistrat incapable avec lequel il fallait cependant compter. Il essaya de se soustraire aux difficultés que l'administration locale lui suscitait, en demandant qu'on lui remit les clefs de la ville, et la garde exclusive des bastions. En même temps il insista de nouveau sur la nécessité de dégager les abords de la place; mais il n'obtint que des refus, ou rencontra une force d'inertie plus fâcheuse encore.

On était parvenu ainsi au $^{2}/_{12}$ décembre, lorsque du haut de la porte de Rouffach les hommes de garde signalèrent de nouveau le trompette qui joua dans ces circonstances un rôle, dans sa pensée, si important. Il se fit encore reconnaître comme envoyé du rheingrave, au nom duquel il demanda pour la dernière fois quelles étaient les intentions de la ville. Sans respect pour son caractère d'ambassadeur, on le laissa maugréer deux heures au froid, devant la porte, sans lui donner de réponse; enfin trois délégués du magistrat qui s'était concerté avec le commandant, lui signifièrent que la ville était résolue de se défendre jusqu'au dernier homme.

Digitized by Google

Le soldat avait eu, pendant sa longue station, le temps de préparer sa réponse : « Mon gracieux seigneur, le rheingrave Othon, a juré, dit-il, sur l'honneur, que pour faire un exemple, il traitera Colmar comme les impériaux ont traité Magdebourg. Il ne se passera point vingt-quatre heures sans que l'armée suédoise ne se rapproche de la ville pour punir les habitants de leur résistance. A vous autres gens de Colmar, il ne vous reste qu'à demander grâce, car votre ruine est certaine. Pour ma part je suis parfaitement satisfait de votre réponse. » Sur ces mots il tourna bride et piqua des deux vers Eguisheim.

Le nouveau refus du magistrat fit resserrer la place de plus en plus. Tout ce qui se présentait, à quelques pas des portes, était saisi. Le $^{3}/_{13}$ décembre, un certain nombre de femmes s'étant permis de se rendre dans la forêt du Neuland pour y faire du bois, furent surprises par un parti de Suédois au pont de la Thur. On les fit prisonnières, mais les soldats finirent par les renvoyer, à l'exception de huit des plus jeunes et des plus jolies qu'ils retinrent.

Dans la ville on continuait à faire bonne garde. On signala un jour, du côté de la porte de Brisach, un tambour suédois venant de Horbourg, et porteur de dépêches envoyées par le chef du corps posté en cet endroit. Le tambour, conformément aux usages militaires, fit entendre trois roulements. Mais les hommes de garde méconnurent sa qualité de parlementaire, soit par ignorance, soit dans une coupable pensée de provocation, et tirèrent sur lui plusieurs coups de mousquet. Le magistrat voulut punir cet attentat aux droits des gens, mais la recherche qu'il fit des coupables n'eut aucun résultat.

Le $^{5}/_{15}$ décembre, un nouvel envoyé se présenta à la porte de Brisach, porteur d'une lettre de Gustave Horn, arrivé ce jour même à Horbourg, après avoir pris possession de Schlestadt.

La nouvelle de la présence si rapprochée du célèbre lieutenant de Gustave-Adolphe, produisit à Colmar une émotion extrême. Pour les uns, elle présageait l'affranchissement ; pour les autres, la défaite ; d'un côté la liberté, de l'autre le joug. Quelques-uns à peine songeaient à se battre ; les plus résolus mêmes désespéraient. La haute réputation de Gustave Horn ; la supériorité de ses soldats ; l'habileté de ses lieutenants ; tant de villes prises ; l'Alsace presque entière en son pouvoir ; l'impuissance constatée de l'Empire ; l'évidente impossibilité où il se trouvait de porter secours, tout se réunissait pour convaincre la garnison et les bourgeois qu'il ne restait aucune chance de salut.

Digitized by Google

Le message de Horn était adressé au commandant Vernier, et dépeint si bien l'une des faces des mœurs militaires de l'époque, que je crois devoir le reproduire ici.

« Monsieur,

« Si je n'avais fait voir aux villes qui jusqu'ici m'ont résisté, les effets sérieux de ma volonté, ou si je n'avais eu connaissance, comme soldat, des raisons suffisantes qui doivent décider Monsieur à entrer amiablement en accord avec moi, j'aurais peut-être hésité d'en écrire à Monsieur, comme on écrit à un cavalier. Mais comme, Dieu merci! la prise des meilleures places et forteresses de ce pays démontre que je puis donner une suite réelle à mes paroles, et que, d'un autre côté, je suis informé que Monsieur manque de secours et mêmes des vivres nécessaires, m'en référant à ce sujet au propre message de la ville de Colmar, adressé au seigneur margrave, sous la date du 7me décembre, nouveau style, je veux, à moins que Monsieur n'aime mieux résister à la nature elle-même, en même temps qu'à moi, lui représenter qu'il vaudrait mieux pour lui et pour la garnison, non moins que pour la ville, accepter une capitulation honorable, que s'opiniâtrer quelques jours à une inutile défense, dont toutes les conséquences retomberaient sur lui. Des deux résolutions que Monsieur peut prendre, l'une lui procurerait honneur et profit, tandis que l'autre ne lui occasionnerait dans la suite, s'il plaît à Dieu, que regrets et confusion. J'attends là-dessus la réponse de Monsieur et nous recommande l'un et l'autre à Dieu.

« Signé à Horbourg, le 5/15 décembre 1632.

« Monsieur,

« Votre affectionné serviteur,

« GUSTAVE HORN. (1) »

Le jour suivant le trompette revint à Colmar; on lui banda les yeux et le mena chez le commandant, qui lui remit pour le général en chef de l'armée ennemie la réponse suivante :

« Monsieur

« J'ai reçu celle qu'il a plu à Votre Excellence de m'écrire. Je réserverai une obligation très particulière à la courtoisie et au soin qu'Elle daigne prendre pour la conservation de cette ville de moy et de mes soldats. Je la supplie très-humblement de réserver cette bonne volonté

(1) *Geschichte der Reformation*, pp. 114-115.

Digitized by Google

pour quand la nécessité me pressera davantage, puisque pour le présent je me vois plus en état de soutenir le siège dont Elle me menace, que reduit au point de Luy remettre cette place par sommation, notamment ayant ordre de la maintenir jusques au dernier homme, assurant que les vivres qui s'y retrouvent sont bastants d'attendre le secours qui, à ce que j'espère, obligera Votre Excellence de laisser continuer cette ville dans la protection ordinaire et légitime. C'est un prétexte assés spécieux pour me persuader qu'Elle trouvera mon opiniâtreté louable, puisqu'elle dépend de mon devoir et qu'elle sera protégée plutôt par l'autorité des armes de l'Empire, ce qui me fait résoudre de L'attendre avec autant de résolution de la recevoir, comme Elle témoigne en avoir pour m'attaquer, sous espoir qu'en toute autre occasion je serai

« de Votre Excellence

« très-humble et très-affectionné serviteur VERNIER.

« à Colmar le 16 Déc. 1632. (1) »

La réponse de Vernier, dès qu'elle fut connue dans la ville, répandit parmi les habitants une consternation générale. On avait sous les yeux le sort de Benfeld et de Schlestadt, et chacun voyait déjà Colmar livré à toutes les horreurs d'un siège que Gustave Horn poursuivrait maintenant sans relâche et sans pitié.

Le général suédois renonçant à obtenir la reddition de Colmar autrement que par les armes, fit occuper, la nuit suivante, les deux moulins de la Mittlach et de Saint-Guy, attenants à la ville. La garde qui s'y trouvait postée, dut se retirer, et bientôt les rouges flammes de l'incendie apprirent aux bourgeois que les menaces de Horn n'étaient point de vaines paroles. On sonna le tocsin, et tout ce que la ville comptait de défenseurs, fut sur pied; mais la destruction des deux moulins n'en fut pas moins accomplie. Peu s'en fallut même que les passions contraires qui animaient la population ne donnassent lieu à une lutte sanglante. Un protestant, Rodolphe Graf, témoin de l'incendie, ne put s'empêcher de s'écrier: « Quel dommage pour ces deux beaux moulins! Puisqu'on ne peut espérer d'être secouru, mieux vaudrait cependant capituler, avant que la ville ne soit un monceau de ruines. » L'un des stettmestres, Jean-Jacques Buchmüller, entendant ces paroles, répartit: « Oui, c'est ce que demandent tous les

(1) *Geschichte der Reformation*, pp. 115-116.

Digitized by Google

bourgeois protestants. Leur drapeau fut toujours le drapeau des rebelles, et vous, Graf, vous figurez en tête des mal-intentionnés. » — « Ce n'est pas un honnête homme qui dit cela, répondit Graf à son tour. Vous, Buchmüller, vous voudriez bien voir la ville détruite, pourvu que tous les protestants fussent ensevelis sous ses ruines. » L'un et l'autre à ces mots mirent l'épée à la main, et sans l'intervention des assistants, on aurait vu le sang couler à Colmar par l'effet des fureurs de ses habitants, avant qu'une seule goutte fut versée pour sa défense.

Cependant l'embarras des magistrats devenait de plus en plus grand, à mesure que le péril augmentait. Si d'une part ils reconnaissaient que le manque de vivres, l'infériorité de la garnison, le peu d'espoir d'être secouru, le défaut d'union parmi les habitants rendaient la défense impossible, d'un autre côté ils avaient à compter avec Vernier, à qui sa qualité de chef militaire de la ville donnait le droit de parler haut, et que l'honneur du drapeau portait au moins à sauver les apparences. De plus ils sentaient bien que la reddition de la ville aurait pour premier résultat de rendre aux vaincus de 1628 toutes les conquêtes que le parti catholique avait faites à leurs dépens; que c'en serait fini de leur propre dignité, et que plus jamais la robe de magistrat ne viendrait orner leurs épaules. Ces préoccupations diverses étaient si vives, la résolution à prendre, quelle qu'elle fut, amenait de tels résultats que les chefs de la cité, les pères de la patrie ne pouvaient se décider. Ainsi qu'il arrive aux hommes faibles qui ne peuvent s'élever à la hauteur d'une situation, ils se consultaient entre eux et consultaient tout le monde, cherchant l'homme capable de prendre la responsabilité d'une résolution. M. Lersé rend compte, à cette occasion, d'après un annaliste contemporain (1), de la partie intime d'une séance du conseil, et je ne puis résister au désir de reproduire la scène qu'il retrace. Le bon sens de la population, l'ineptie des magistrats, les formes du respect que l'on accordait à leur autorité, s'y trouvent singulièrement mis en relief.

Parmi les agents de la ville, le maître de l'œuvre, Henri Bœhrlin, avait un renom particulier de prudence et de sagacité. Un jour que le magistrat et le conseil se trouvaient réunis au Wagkeller, on eut l'idée

(1) *Geschichte der Reformation*, pp. 118 et 19.

Digitized by Google

de le consulter sur la grande question qui préoccupait tous les esprits. On l'envoya chercher aussitôt.

A son entrée dans la salle, le syndic s'adressant à lui : « Maître Henri, lui dit-il, voici pourquoi nos seigneurs vous ont fait appeler : vous savez que les Suédois viennent de prendre Benfeld et Schlestadt ; vous savez qu'ils menacent notre ville du même sort, qu'ils ont même déjà détourné le canal et brûlé nos moulins ; vous savez de plus que la ville est très-insuffisamment pourvue de vivres, d'argent et de munitions. Or vous avez toujours eu le jugement prompt, et l'événement a souvent fait voir que vous êtes de bon conseil. C'est pourquoi nos seigneurs voudraient savoir de vous s'ils doivent continuer la défense, ou bien capituler. Qu'en dites-vous ? Quel est votre avis ? »

Bœhrlin pria le Conseil de l'excuser, alléguant son peu d'expérience qui ne lui permettait point de se prononcer sur de telles matières, d'autant plus qu'il n'appartenait qu'à ses gracieux seigneurs de décider, dans leur sagesse, ce qui convenait le mieux à eux-mêmes, à la bourgeoisie et aux intérêts communs de la cité.

On insista ; Bœhrlin continua à s'excuser, jusqu'à ce qu'enfin le syndic qui portait la parole au nom du Conseil, lui dit : « Eh ! bien, puisque vous refusez si obstinément de vous expliquer, je vous somme, en vertu du serment que vous avez prêté à Sa Majesté Impériale et à nos gracieux seigneurs, de donner votre avis librement et sans crainte, ainsi que votre raison vous le dicte. »

« J'en demande humblement pardon, répliqua Bœhrlin, mais puisque vous l'exigez, permettez-moi, avant de répondre, d'adresser une question à nos gracieux seigneurs, et s'ils y satisfont, je m'engage à dire tout ce que je pense. »

« Quelle est cette question ? » lui demanda-t-on.

« Je désirerais seulement, répondit Bœhrlin, savoir de nos gracieux seigneurs s'ils espèrent être secourus, quand et par combien de troupes ? »

« Il n'y a pas quatre semaines, pas trois, pas deux, pas même huit jours, que l'on nous a renouvelé la promesse de nous secourir ; il est vrai qu'aucune de ces assurances n'a été suivie d'effet, et pour tout dire, nous ne pouvons en aucune façon compter que l'on nous tiendra parole. »

« Dans ce cas, répondit Bœhrlin, puisque l'on n'a aucun secours à attendre et que la ville manque de vivres, je me permettrai de rap-

Digitized by Google

peler à mes gracieux seigneurs ce qui est arrivé à Schlestadt. Là, le commandant de la garnison a refusé de capituler et s'est défendu si bien, que la ville est aujourd'hui à moitié détruite et les habitants aux trois quarts ruinés. Le meilleur avis que je puisse donner, c'est de supplier nos seigneurs de songer à leurs intérêts et à ceux de la bourgeoisie. Le commandant qui a si bien défendu Schlestadt, s'est préoccupé, non des intérêts de la cité, mais de ses intérêts et de sa gloire à lui. Il serait à désirer que nos seigneurs capitulassent, avant que la ville ne fut écrasée par l'artillerie ennemie, pendant que nos maisons sont encore debout, et que toutes nos têtes se trouvent encore sur leurs épaules. Le commandant Vernier ne cherche que son propre avantage et non celui de la ville qu'il prétend défendre. Il sera contraint tôt ou tard de céder; la ville sera perdue, mais il obtiendra une glorieuse capitulation et se retirera avec les honneurs de la guerre et tout ce qu'il lui plaira d'enlever. Je me permets de soumettre cette réflexion à la sagesse de mes gracieux seigneurs. »

Le Conseil reconnut la justesse de ces observations, et promit d'en tenir compte.

Pendant la séance même du Conseil, les corps de métiers avaient été réunis, afin de donner une dernière fois leur avis sur la situation. Si nous en croyons M. Lersé (1), quelques notables protestants avaient fait répandre sous main un écrit de quelques pages dans lequel ils présentaient toutes les raisons les plus saillantes en faveur de la capitulation. Les esprits, frappés par l'évidence du danger, étaient disposés plus que jamais à céder. Dès que la question fut posée, il s'éleva dans toutes les tribus d'unanimes acclamations; « Sauvez-nous; sauvez la cité. Nous ne pouvons rien contre les Suédois; nous manquons de vivres, de munitions. Nous n'avons aucun secours à attendre. » Les chefs de tribus ne purent que transmettre au Conseil l'assentiment que tous les bourgeois donnaient à la reddition de la ville. Sous la pression générale de l'opinion, le magistrat envoya le même soir à Horbourg l'un des plus honorables bourgeois protestants, Emmanuel Rœttlin, avec une lettre pour le général en chef de l'armée suédoise. Un tambour accompagnait le parlementaire et faisait reconnaître sa mission.

Rœttlin se fit conduire de poste en poste jusqu'à Horbourg; mais là il rencontra d'abord une résistance obstinée. On refusa de l'entendre,

(1) *Geschichte der Reformation*, p. 121.

Digitized by Google

sous prétexte que Horn et le rheingrave étaient absents. Il insista fortement, et, grâce peut-être à sa qualité de protestant, il finit par triompher du mauvais vouloir des chefs suédois. Il revint en toute hâte à Colmar annoncer que deux membres du Conseil étaient mandés à Horbourg, pour y entamer officiellement les négociations. La nouvelle se répandit avec la rapidité de l'éclair, et remplit la population d'allégresse et de joie.

Mais le magistrat, en prenant l'initiative des négociations, méconnaissait manifestement les droits du chef militaire de la cité. Il se croyait encore, en quelque sorte, seigneur et souverain, il se persuadait qu'il pouvait toujours disposer du sort de Colmar, comme au temps où la faiblesse et l'inertie du pouvoir impérial faisaient de toutes les villes immédiates autant de républiques autonomes. Mais Vernier voulait que son épée fût de quelque poids dans la balance. Dès qu'il apprit ce qui se passait, il courut au Wagkeller, et au nom de l'empereur qui lui avait confié le commandement de la place, et à qui il en devait compte, il protesta avec hauteur contre la suite que l'on voulait donner à la démarche de Rœttlin. Le magistrat prompt à céder à Vernier retomba dans ses irrésolutions, et laissa échapper cette occasion, qui paraissait cependant devoir être la dernière, de soustraire la ville aux désastres dont l'ennemi la menaçait. Les Suédois ne voyant point venir les envoyés du magistrat, se crurent joués, et reprirent vigoureusement les travaux du siège. Aidés des paysans protestants de la vallée de Munster et des possessions de Wurtemberg, ils firent la même nuit, du 18 au 19 décembre, l'ouverture de la tranchée. Les assiégés, sur leurs gardes, dirigèrent contre les mineurs toutes les ressources de l'artillerie, mais sans autre résultat que de blesser assez grièvement, vers le matin, un soldat suédois. Les travaux si peu gênés avancèrent rapidement : lorsque le jour parut les bourgeois s'aperçurent avec épouvante que la tranchée était ouverte depuis le chemin de Horbourg jusque vers le bastion Sainte-Anne, et qu'une batterie était prête à ouvrir le feu contre la place.

A cette vue, une indicible consternation se répand dans la ville. On se rassemble dans les rues, on discute sur l'imminence du danger. Tout le monde se trouve d'accord et renonce à la défense. Le magistrat lui-même, réuni au Wagkeller, délibérait sur les mesures à prendre, lorsque Vernier accourt, Vernier qui seul voulait exposer la ville à toutes les horreurs d'un siège, malgré la répugnance obstinée

Digitized by Google

de l'universalité des habitants. Introduit auprès du magistrat, il rappelle les devoirs que la confiance de l'empereur lui avait imposés en lui remettant le commandement de la place, fait sonner haut la fidélité que les chefs de la cité avaient fait serment d'observer, leur reproche les négociations entamées avec les Suédois, et jure que s'il avait rencontré le négociateur il l'aurait percé de sa main. En disant ces mots, d'un geste violent, il saisit la garde de son épée, et proteste qu'on lui arrachera plutôt la vie que de le faire consentir à de nouvelles négociations.

Les portes du Wagkeller étaient restées ouvertes, et dans la rue se trouvaient un nombre considérable d'habitants réunis par le danger commun et par l'espoir d'une solution favorable. Ils avaient suivi avec anxiété la conférence de Vernier et du magistrat et saisi, par l'attitude emportée du commandant, le sens de ses paroles. Ils espéraient cependant encore un acte énergique de la part du magistrat; mais de plus en plus irrésolus les stettmestres et l'obristmestre entendant sonner la cloche de l'église de Saint-Jean, se lèvent pour se rendre à l'office du matin. Vernier les suivit, et modérant un peu ses premières paroles, il fit comprendre que son honneur l'obligeait à ne point rendre la place à la première sommation, et qu'il ne voulait que sauver les apparences. Le magistrat, soulagé par cette déclaration qui lui laissait entrevoir la possibilité de concilier les deux intérêts en jeu, décida que, pour le moment, on se défendrait. Vernier prit aussitôt ses mesures, et donna à ses officiers l'ordre de réunir les soldats, pour l'heure de midi, sur leurs points de ralliement.

Au point où mon récit est parvenu, ma plume éprouve quelque difficulté à poursuivre. Je l'avoue, j'hésiterais à retracer la scène tumultueuse et sanglante dont les suites ont si longtemps excité les haines et les passions religieuses de ceux qui nous ont précédés, si je n'espérais en toute sincérité, sûr de la bonne foi et de la liberté de mon jugement, restituer, par une appréciation nouvelle des faits, son véritable caractère à cet événement.

Pour comprendre cet épisode de l'histoire de Colmar, il ne faut perdre de vue aucune des circonstances qui précèdent; il faut se rappeler que jusqu'au commencement du dix-septième siècle, l'empereur n'avait jamais exercé dans cette ville qu'un pouvoir en quelque sorte purement nominal. Malgré son immédiateté, Colmar s'était jusqu'alors régi par lui-même, conformément, il est vrai, aux constitutions et

Digitized by Google

aux priviléges octroyés par les empereurs. Il jouissait de toute l'indépendance de la commune au moyen-âge, en possession de véritables droits régaliens et de souveraineté. En échange de la protection le plus souvent fictive que l'empire lui accordait, outre son contingent en hommes pour l'armée impériale, des subsides et une contribution spéciale, Colmar ne lui devait que foi et hommage.

Pendant de longs siècles, Colmar ne s'était point départi de sa fidélité traditionnelle. Mais lorsque le chef de l'empire, après un si long oubli de ses droits les moins contestés, entraîné par le mouvement qui tendait à subordonner la commune à l'Etat, et par une réaction toute naturelle, mais nullement légitime, osa porter la main, non seulement sur la souveraineté de la commune, mais encore sur la souveraineté de la conscience de ses habitants, tous les liens se relâchèrent. Dans cette crise, la commune parut se désorganiser, sa population se dispersa au loin, tous les éléments de la société furent sur le point de tomber en dissolution.

X. MOSSMANN.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Manuel du planteur de houblon, traduit de l'allemand de ERATH, *par Napoléon* NICKLÈS (pharmacien à Benfeld). *1855; un vol. in-12 de 130 pages. — Paris, librairie agricole de la maison rustique, rue Jacob, 26.*

Tel est le titre d'un petit volume que le hasard place sous notre main et qui mérite à différents égards d'être recommandé à l'attention du public alsacien. D'abord cet ouvrage est l'œuvre, de seconde main, de l'un de nos compatriotes avantageusement connu pour ses connaissances étendues et la part active qu'il prend à tout ce qui a rapport aux progrès de l'industrie agricole en Alsace; en second lieu, il y est traité d'une plante dont la culture répand l'aisance dans un grand nombre de communes de la Basse-Alsace ainsi que de la Lorraine, et qui tend, depuis quelques années, à entrer aussi dans le domaine actif de l'exploitation agricole de la Haute-Alsace; en troisième lieu, l'ouvrage dont s'agit, quoique d'origine allemande, appartient en quelque sorte à notre pays frontière, non comme œuvre littéraire, mais comme œuvre d'utilité, surtout depuis qu'une excellente traduction l'a placé au nombre des livres écrits dans la langue nationale.

Il existe sur la culture du houblon beaucoup d'écrits anciens et modernes; mais les uns ne répondent plus à l'état actuel des connaissances, tandis que les autres sont trop brefs ou trop scientifiques et ne peuvent servir de guides aux praticiens; d'autres encore ne renferment que des vues, et point de faits. Il y avait donc là une lacune importante à remplir; il manquait un manuel pratique avec lequel chacun pût établir une houblonnière de la façon la plus convenable et la plus économique, sans être obligé de recourir aux avis ou à l'assistance directe d'un planteur de profession, un livre enfin susceptible de servir de guide sûr pour la production d'un bon houblon et le placement avantageux de ce produit.

Digitized by Google

« Planteur de houblon depuis ma jeunesse, dit l'auteur, ayant exécuté de mes propres mains toutes les opérations qui se rapportent à cette culture, et ayant eu l'occasion d'étudier sur les lieux mêmes les différents modes de culture des autres pays, j'ai cru devoir entreprendre de combler la lacune signalée plus haut. »

Le but est-il atteint ? Nous le croyons. Un rapide examen convaincra en effet, même les hommes qui ne se sont jamais occupés de culture, que le manuel dont s'agit répond aux exigences de l'enseignement d'une bonne et saine pratique. Ecrit dans un style simple, clair et précis, dégagé des locutions scientifiques qui rendent la plupart des manuels d'une intelligence difficile et d'une application plus difficile encore, l'ouvrage qui nous occupe ne peut manquer de fructifier entre les mains de quiconque le consultera. Il est divisé en XXV chapitres substantiels, concis et dont la première lecture initie à la connaissance de la plante et de ses variétés; du climat, de l'exposition et du sol qui lui conviennent; à la manière de préparer le terrain; au discernement qu'il faut apporter dans le choix des plants; à l'art de la plantation, et enfin de toutes les opérations successives qu'exige une exploitation intelligente et lucrative.

Le meilleur éloge que l'on puisse faire du travail et des intentions du traducteur, c'est de rappeler en terminant que le manuel du planteur de houblon a été publié avec le concours du ministre de l'agriculture et classé au nombre des livres qui forment la collection si utile de la BIBLIOTHÈQUE DU CULTIVATEUR. L. D.

LES EAUX LAXATIVES DE NIEDERBRONN. *Description physique et médicale de cet établissement de bains, précédée de considérations générales sur l'action des eaux, par le docteur* J. KUHN. — *1854; un vol. in-8° de 177 pages. — Paris, librairie de Victor Masson, place de l'Ecole de médecine, 17.*

Cet ouvrage est annoncé comme deuxième édition de la description de Niederbronn et de ses eaux minérales qui a paru en 1835. Mais quand on compare la publication nouvelle à l'ancienne, on reconnaît qu'il s'agit moins aujourd'hui d'une 2e édition que d'un livre nouveau;

Digitized by Google

disons toutefois à la décharge de ce que l'étiquette pourrait avoir de trompeur que l'auteur a eu soin d'ajouter: ENTIÈREMENT REFONDUE.

« Depuis l'époque où cette première édition a paru, dit l'auteur, nous avons pu réunir de nombreux documents. Chaque saison est venue ajouter de nouveaux faits pratiques à ceux que nous avions déjà recueillis; mais ces observations cliniques, si souvent répétées, nous ont aussi conduit à modifier, en certains points, notre manière d'envisager l'action des eaux. La science, de son côté, poursuivant sa marche progressive, a fourni matière à de nouvelles applications, enfin l'établissement lui-même a éprouvé diverses améliorations qu'il convenait de signaler. » Toutes ces causes, on le conçoit, ont dû conduire un homme de science et de goût à une refonte générale de sa première monographie.

Parti d'un point de vue théorique nouveau, l'ouvrage de M. Kuhn aura pour conséquence de frayer à l'hydrologie locale une voie qui la sortira du fatras et des banalités de la vieille école, impasse dans laquelle, comme il le dit dans sa préface, il n'est désormais plus possible d'avancer. N'eut-il que ce mérite, l'ouvage de M. Kuhn serait digne de la plus sérieuse attention; mais beaucoup d'autres qualités placent cette publication au premier rang de tout ce qui a été écrit jusqu'à ce jour sur les sources minérales d'Alsace.

L. D.

ERRATA : Livraison du mois dernier, page 286, ligne 6, au lieu de François Wey, lisez : *Francis Wey*. Page 288, ligne 6, au lieu de philosophie : lisez *philologie*.

Digitized by Google

LA RUSSIE

ET SON AGRANDISSEMENT TERRITORIAL

DEPUIS QUATRE SIÈCLES.

Suite et fin. (*)

Il résulte de ce que nous avons dit jusqu'ici, d'abord que l'agrandissement territorial de la Russie a été, depuis l'avénement de Pierre-le-Grand en 1689, de 5,800,000 kilomètres carrés, dont 1,300,000 en Europe, 3,000,000 en Asie, et 1,500,000 en Amérique; et que celui en particulier de la Russie de Moscou (Moscovie), depuis 1462, a été de près de 20 millions de kilomètres carrés, savoir: en Europe 4,500,000, en Asie 13,600,000, et en Amérique 1,500,000. Il en résulte, en second lieu, que l'augmentation de population depuis l'année 1689 a été de près de 50 millions d'âmes, et que la densité de population s'est accrue, dans la Russie d'Europe, dans la proportion suivante, savoir: de 3,70 habitants par kilomètre carré jusqu'à 11,75, proportion actuelle.

Maintenant, disons aussi un mot des finances de l'empire, matière difficile relativement à laquelle nous nous bornerons ici à quelques indications succinctes.

Dans cette branche, le progrès n'a pas été moins sensible que dans l'étendue du territoire et dans le chiffre de la population soit absolue soit relative.

Les points de comparaison ne nous manquent pas.

Relativement à l'année de l'avénement de Pierre-le-Grand (1689), Voltaire, qui, ici, paraît avoir fait un emprunt, non aux précieux

(*) Voir les livraisons de juin et juillet, pages 267 et 289.

Digitized by Google

Mémoires qu'il cite si souvent et qu'on lui avait envoyés de Moscou ou de Saint-Pétersbourg, mais à la *Description de l'empire Russien* par Strahlenberg, s'exprime de la manière suivante :

« L'Etat ne possédait pas cinq millions de roubles, environ vingt-« cinq millions de France, de revenu. C'était assez, quand Pierre-le-« Grand parvint à la couronne, pour demeurer dans l'ancienne médio-« crité : ce n'était pas le tiers de ce qu'il fallait pour en sortir et pour « se rendre considérable en Europe. Mais aussi beaucoup d'impôts « étaient payés en denrées, selon l'usage des Turcs (1), qui foule bien « moins les peuples que celui de payer leur tribut en argent. » (2)

Le même auteur donne ensuite l'évaluation des revenus pour le moment de la mort de son héros :

« Je trouve, dit-il (p. 60), par un état des finances de l'empire en « 1725, en comptant le tribut des Tartares, tous les impôts et tous les « droits en argent, que le total allait à treize millions de roubles, ce « qui fait 65 millions de nos livres de France, indépendamment des « tributs en nature. Cette somme modique suffisait alors pour entre-« tenir 339,500 hommes tant sur terre que sur mer. Les revenus et « les troupes ont augmenté depuis. »

Le principal historien russe contemporain, M. Oustrialof, est à peu près d'accord avec ces données de Voltaire, ou plutôt de ses Mémoires russes ; d'autres auteurs, au contraire, restent encore au-dessous du chiffre de treize millions de roubles ou soixante millions de francs (3).

---

(1) Voir là-dessus notre *Statistique de la Russie*, p. 285-87.

(2) *Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre-le-Grand*, tom. I, p. 63.

(3) Par exemple Bergmann, *Peter der Grosse als Mensch und Regent*, tom. VI, p. 156. Cet auteur, en général médiocre mais savant, entre ici dans les détails qu'il emprunte à Kirilof et à Golikof. Il trouve seulement dix millions de roubles. Hupel (*Staatsverfassung des Russischen Reichs*, tom. I, p. 392 et suiv.) parle de neuf à dix millions de revenu en argent, mais il ajoute ensuite judicieusement des explications sur les revenus en nature, et tient compte de ceux même qu'on ne pouvait pas faire figurer dans les relevés. Il critique Busching qui estimait à dix millions de roubles les revenus de l'empire encore sous Elisabeth. Frédéric II les avait déjà évalués, sous Anne, à 14 ou 15 millions. — Coxe, dans son remarquable *Voyage par la Pologne, la Russie*, etc., liv. V, chap. Ier, (trad. all., tom. II, p. 154) indique la somme de 14,400,000 florins, c'est-à-dire d'environ 31 millions de francs, etc. C'est à peu près la somme que M. de Reden (*Das Kaiserreich Russ-*

Digitized by Google

En 1770, sous Catherine II, les revenus de l'empire avaient certainement dépassé déjà le chiffre de cent millions de francs, et ils furent portés, par cette grande souveraine, jusqu'à 170 millions. Le savant Hupel, vers 1790, les estime à une somme totale de 46 millions de roubles ou plus de 180 millions de francs, y compris, il est vrai, les redevances en nature. (1) Un autre Allemand domicilié en Russie, l'académicien Storch, assure « d'après des sources très-authentiques, » qu'en 1804 ce revenu approchait de 109 millions de roubles, ce qui, au cours d'alors, pouvait faire environ 350 millions de francs. On assure que, sous la seule administration du comte Cancrine, ministre des finances de 1826 à 1844, il augmenta de 160 millions, et aujourd'hui il n'est pas possible de l'évaluer à moins de 5 ou 6 millions (2). Le *Moniteur*, dans un article récent fort bien fait, l'a même porté, nous ne savons d'après quelle base, jusqu'à 800 millions de francs.

Ainsi, partout la même rapide progression, et nous la trouverions encore dans les forces productives du pays, si c'était ici le lieu de nous y arrêter.

Il nous est sans doute permis de croire que le lecteur est maintenant en état de se faire une idée juste de la marche progressive de la

---

land, p. 556), adopte pour l'année 1713. La progression que Coxe signale est formulée comme suit :

A l'avénement de Pierre-le-Grand .	9,000,000 florins.	19,400,000 fr.
A sa mort	14,400,000	31,000,000
Elisabeth porta les revenus à . .	32,400,000	69,500.000
A l'avénement de Catherine II . .	39 600,000	85,000,000
Maintenant (vers 1780)	54,000,000	116,000,000

Ce sont encore, bien entendu, des approximations, et rien de plus.

(1) Cet auteur dresse un budget complet, tom. I, p. 400 et suiv. On peut le comparer à celui que M. Schubert, dans son *Manuel de statistique*, tom. I, pag. 337 et suiv., donne pour 1835. — Voir aussi le raisonnement accessoire de Hupel, p. 454. Ses calculs sont intéressants, mais quand ensuite il ajoute : « D'après cela, les revenus de l'Etat ont bien plus d'importance que dans la plupart des royaumes de l'Europe, » il dit une chose absurde et à laquelle on ne devait pas s'attendre de la part d'un statisticien d'ailleurs si bien informé. On peut voir le montant des revenus de tous les principaux pays de l'Europe dans notre *Statistique générale de la France*, tom. II, pag. 387 et suiv.

(2) Nous en avons donné le détail dans les appendices de notre *Histoire intime de la Russie*, tom. I, pag. 505. Les livres russes ne nous apprennent rien à cet égard.

Digitized by Google

puissance russe et des dangers qui en résultent pour l'équilibre politique en Europe. Certes, un tel agrandissement territorial, joint à une augmentation aussi rapide de la population, est bien de nature à faire penser à la monarchie universelle, tout aussi bien que l'empire beaucoup moins vaste de Napoléon Ier; et les craintes deviennent plus légitimes encore quand on sait qu'envoyé dernièrment par le tsar à la cour de Vienne pour le rassurer sur ses intentions, le comte Orlof, pressé de demander à son maître l'assurance de ne viser à aucun agrandissement nouveau dans ce formidable conflit entre lui et la Turquie, s'y est formellement refusé. Or personne mieux que ce favori ne connaît les projets de son maître.

Mais, indépendamment des acquisitions matérielles et effectives qu'elle fait, une puissance grandit aussi par l'influence qu'elle exerce sur d'autres gouvernements, et bien souvent ce qui passe dans le public pour une question d'agrandissement, n'est en réalité qu'une question d'influence ou d'intérêt commercial. Il est vrai qu'en bien des cas l'influence est aussi un acheminement à la possession. La Russie y prétend à un haut degré. Il est donc nécessaire de dire également un mot de cette autre base de sa grandeur.

Etrangère aux affaires de l'Europe, la Russie n'y avait aucune influence avant Pierre-le-Grand, à qui tout remonte dans cet empire. « Le tsar avait déjà commencé ses voyages, dit Saint-Simon, dans ses « *Mémoires*, à l'année 1698 (1). Il a tant et si justement fait de bruit « dans le monde, que je serai succinct sur un prince si grand et si « connu, et qui le sera sans doute à la postérité la plus reculée, *pour « avoir rendu redoutable à toute l'Europe*, et mêlé nécessairement à « l'avenir dans les affaires de toute cette partie du monde, une cour « qui n'en avait jamais été une, et une nation méprisée et entièrement « ignorée par sa barbarie. » Ainsi jugeait-on au siècle de Louis XIV. Mais voyez ce qui arrive peu de temps après la mort du grand tsar. En juin 1735, un corps auxiliaire russe, voulant faire une diversion utile à l'Autriche, dans la guerre de la succession de Pologne, arrive (chose inouïe !) jusque sur les bords du Rhin, et détermine la signature des préliminaires de la paix de Vienne qui se conclut l'année suivante. En 1746, le chancelier Bestoujef-Rumine signe, au nom de l'impératrice Elisabeth, un traité d'alliance avec l'Autriche contre Fré-

(1) Première édition complète, tom. II, pag. 100 et suiv.

Digitized by Google

déric II, l'envahisseur de la Silésie; et deux ans après, Marie-Thérèse et son époux passent en revue, à Olmütz, un corps d'armée russe que le prince Repnine conduisit ensuite jusqu'en Franconie. La paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, est conclue sous les auspices de la tsarine. Plus tard, aux conférences de Teschen, en 1779, la Russie est choisie pour arbitre entre l'empereur d'Allemagne et le grand Frédéric. Dès 1763, Voltaire, dans son *Histoire de Pierre-le-Grand* (1), a pu écrire les mots qu'on va lire : « L'empire de Russie est devenu de notre « temps si considérable pour l'Europe, que Pierre, son vrai fondateur, « en est encore plus intéressant. C'est lui qui a donné au Nord une « nouvelle face; et, après lui, sa nation a été sur le point de changer « le sort de l'Allemagne; et son influence s'est étendue sur la France « et sur l'Espagne, malgré l'immense distance des lieux. L'établisse- « ment de cet empire est peut-être la plus grande époque pour l'Eu- « rope, après la découverte du Nouveau-Monde. »

Faut-il continuer l'exposé historique interrompu par ce témoignage d'un homme de génie? Faut-il rappeler le règne de Catherine II et l'ardeur avec laquelle deux puissances rivales, la France et l'Angleterre, se disputaient à Saint-Pétersbourg les préférences de la grande souveraine, en correspondance avec Voltaire et Diderot et qui applaudissait à ces idées de réformes par lesquelles ils battaient en brèche, dans leur patrie, la vieille monarchie; faire mention du triple partage de la Pologne et de l'anéantissement successif de la Suède, et appeler l'attention sur ce fait que la mort de l'empereur Paul a pu être attribuée, à tort sans doute, mais non sans vraisemblance, au dépit que cet infortuné monarque avait causé à l'Angleterre en prenant parti pour la France? Ignore-t-on que, sous son règne, deux armées russes parurent, l'une en Hollande, l'autre en Italie, et que cette dernière, commandée par Souvorof, défit les Français sur la Trébia et à Novi? Qu'au moment de la dissolution du corps germanique, par suite du traité de Campo-Formio et du congrès de Rastadt (1798), et à l'approche du traité de Lunéville, l'empereur de Russie s'érigea en patron des anciens Etats d'empire et stipula en leur nom? Qu'ensuite Alexandre, fils de Paul, tint la balance entre la France et ses ennemis, et songea un instant à partager avec elle le continent de l'Europe; mais qu'à la fin, obligé d'en venir à une rupture avec Napoléon,

(1) Préface du tome II.

Digitized by Google

il détermina la chute du colosse, se fit l'arbitre du monde européen, et pesa depuis d'un poids énorme dans toutes les transactions, dans toutes les affaires politiques? Que son successeur, l'empereur Nicolas, sauva en 1849 l'Autriche menacée d'une dissolution intérieure, et contint ensuite la Prusse, quand celle-ci se disposait à profiter de l'affaiblissement de sa rivale pour mettre sur la tête de son roi la couronne impériale d'Allemagne et pour ajouter à l'empire le Schleswig comme le Holstein? Enfin que le prince Menchikof, paraissant à Constantinople avec fracas, en février 1853, y parla en maître, et revendiqua la protection exclusive des chrétiens de l'empire Ottoman, c'est-à-dire des trois quarts de sa population d'en-deçà les détroits? Tout cela est décisif; ce sont des faits et non des suppositions, et l'on a pu voir que les théories sont d'accord avec les faits dans le fameux livre de la *Pentarchie européenne* publié en 1839, et dont l'auteur, très-exigeant pour la Russie, est resté inconnu jusqu'à ce jour.

La sphère où le colosse du Nord exerce ordinairement son influence est en général étendue.

La Prusse est constamment circonvenue par lui, et les circonstances actuelles font voir à quel point il pèse sur elle par moments. Il pèse encore davantage sur certains petits Etats de la Confédération germanique; il a des alliances matrimoniales avec le Mecklenbourg, la Hesse, Oldenbourg, Nassau, sans parler de la Bavière, du Wurtemberg et de Bade, moins dépendants. Le grand-duché d'Oldenbourg appartenait à la branche cadette de la maison de Holstein qui règne en Russie, et lui appartiendrait à elle-même si elle n'avait pas fait l'abandon de ses droits. Le roi de Danemark, membre de la même famille, aime à s'appuyer sur sa puissante alliée, qui, de son côté, se repose sur lui de la liberté du Sund, et l'on sait que ce détroit, comme le Bosphore et les Dardanelles, est pour le tsar, une des « clefs de sa maison. » Un lien plus intime entre eux, également formé par un arrangement matrimonial, a été dissous par la mort. L'influence de la Russie n'est pas moins grande sur la Suède, qu'elle tient en respect par la possession du groupe des îles d'Aland, jetées comme un pont entre Saint-Pétersbourg et Stockholm. On peut voir, dans ce moment même, ce qu'elle est dans le royaume de Grèce, où domine la même foi religieuse. Elle est considérable à Naples, et l'était naguère encore dans le royaume des Pays-Bas auquel le tsar prêtait son appui contre les protecteurs de la Belgique défectionnaire.

Digitized by Google

Mais cette sphère d'influence est encore plus curieuse à étudier en Asie, où elle embrasse des régions incommensurables et où, sur presque tous les points, elle confine avec la sphère britannique, gardée avec une vigilance à laquelle rien ne peut donner le change. Qu'on nous permette d'entrer à ce sujet dans quelques détails.

Relativement à la Chine, empire de deux cents millions d'ames et colossal presque autant que la Russie, mais sans inspirer de crainte à personne, l'influence de cette dernière est insignifiante. Elle n'a d'autre objet que la sécurité d'un commerce lucratif pour les deux peuples. Elle se fonde sur le traité de Kiakhta, du 14 juin 1728, conclu par le comte Sava Vladislavitch Ragousinski, Dalmate habile qui avait reçu à ce sujet les ordres de Pierre-le-Grand. Ce traité remplaça celui de Nertchinsk dont il a été question plus haut, traité humiliant pour les Russes auxquels il enleva tout le vaste district de l'Amour (le Zakaline-Oula des Mandchoux), et qui, conclu le 27 août 1689 avec les envoyés du puissant empereur Kam-hi, fut ensuite inopinément violé par lui en 1719, à cause de l'ivrognerie à laquelle se livraient les marchands russes habitant Péking. Kam-hi les fit tous expulser, et ne voulut plus que le commerce entre les deux nations se fît dans sa capitale. Les relations furent néanmoins rétablies sur l'ancien pied par le traité de Kiakhta, et il fut même permis aux Russes de bâtir une église dans l'enceinte de leur caravansérai à Péking, et d'y entretenir quatre prêtres, ainsi que des jeunes gens destinés à étudier la langue chinoise afin de pouvoir servir de drogmans entre les deux nations. Ce traité est encore en vigueur; cependant un nouveau différend, survenu en 1759, y a fait apporter des modifications et des additions (convention du 18 octobre 1768), après avoir interrompu même pendant quelque temps les relations commerciales. Catherine II renonça à son droit d'envoyer, tous les trois ans, une caravane à Péking, où elle était défrayée par le souverain de l'empire du Milieu, et il fut stipulé que le commerce d'échange en usage se ferait sur la frontière, entre Kiakhta, petite ville russe, et Maïmatchine, ville chinoise un peu plus grande (1), non plus par les deux gouvernements,

(1) Le premier bourg chinois destiné à devenir l'entrepôt de ce commerce, avec Kiakhta, était Zurukhaïtu, emplacement qui n'avait pas été choisi judicieusement. Voir Coxe, *Découvertes des Russes*, etc., trad. all., p. 347; Ch. Ritter, *Géographie de l'Asie*, tom. I, p. 104; tom. II, p. 206.

Digitized by Google

mais par les particuliers. On continua toutefois à envoyer des ambassades à Péking pour renouveler la mission qui y est établie et qui se compose de huit prêtres ou moines appliqués à l'étude de la langue du pays. Celle de 1806, à laquelle avait été adjoint le savant Klaproth (1), ne fut pas admise à passer la frontière, à cause d'une difficulté de cérémonial ; à celle de 1820, sont dus les travaux de Timkovski et du P. Hyacinthe, un des premiers Russes (de nom et d'origine) qui ait pris rang parmi les érudits européens ; celle de 1830, jusqu'ici la dernière, paraît avoir été récemment suivie d'une ambassade nouvelle, car le *Moniteur universel* affirme que des négociations ont été entamées à Péking pour arriver à la conclusion d'un nouveau traité, et qu'il s'agirait d'obtenir d'une part un second marché, plus occidental, sur l'Irtysch, au point où cette rivière franchit la frontière chinoise, et d'autre part la libre navigation de l'Amour, afin que les navires russes pussent arriver promptement à Chang-haï, l'un des ports chinois ouverts au commerce européen. L'île de Sitkha, sur la côte de l'Amérique russe, ainsi que cette région tout entière et le Kamtchatka, rapprochés de Nertchinsk et d'Irkoutsk, acquerrait alors une grande importance.

Tout cela n'a pas peut-être une portée politique très-grande, mais qui sait pourtant ce qui se cache encore dans les mystères de l'avenir de ce côté là.

Quant au Japon, dont la Russie est aussi voisine par les îles Kouriles et dont les marins européens cherchent maintenant à forcer l'entrée, nous n'en dirons qu'un mot : une escadre russe (2) a paru sur ses côtes en même temps que celle du commodore américain Perry dont les journaux parlent tant depuis un an.

Au sud des gouvernements d'Orenbourg et de Tobolsk, et au-delà des steppes des Kirghises-Kaïssaks, entre la mer Caspienne et le Turkestan chinois, s'étend jusqu'à l'Hindoukhou et au Kouenloun (montagnes Bleues), le Turkestan proprement dit, qui se compose des khanats de

(1) Trop oublié aujourd'hui, quoiqu'il n'ait pas encore trouvé de successeur en France dans l'ethnographie et l'étude comparée des langues. A l'Institut, qui, après Eugène Burnouf, possède pourtant encore les Hase, les Jullien, les Reinaud, les Mohl, etc., cette science paraît à peu près morte aujourd'hui.

(2) Elle se compose de la frégate *la Pallas* et du petit steamer *Vostok*. Le vice-amiral Poutiatine la commande.

Digitized by Google

Khiva, de Boukhara (avec Samarcande et Balkh), de Khokand (avec Taschkent) et de Koundouz avec le Badakhchan (1). Les yeux des Anglais sont fixés sur ce pays que le seul Afghanistan sépare de leurs possessions dans l'Inde. Ils attribuent aux Russes la pensée, selon nous chimérique, de s'avancer un jour, malgré l'Himalaya et les autres chaînes de montagnes que nous avons nommées tout-à-l'heure, jusqu'à leurs frontières, après avoir forcé à la soumission tous ces khans turcomans. Une autre appréhension, peut-être plus raisonnable, est celle-ci : Sur leurs frontières du Sud, les Russes ont des nuées de nomades, Kirghises-Kaïssaks et autres, qu'il ne serait pas impossible de lancer sur l'Inde pour en faire la conquête à l'instar des Mongols ou d'autres de leurs voisins. Quoi qu'il en puisse être, il est certain que la Russie, soit dans des intentions purement commerciales, soit aussi par suite de combinaisons politiques, aspire à assurer son influence sur les princes maîtres de ces pays. Ses relations avec les grands-khans de Boukharie remontent à Pierre Ier qui, non seulement avait entendu parler de sables aurifères renfermés en grande quantité dans le pays des Ouzbegs, mais qui déjà songeait aussi à ouvrir au commerce des Russes, au travers de ce pays, la route de l'Inde. Depuis, ces relations ont toujours subsisté, et, de nos jours, les tsars n'ont rien épargné pour les rendre plus intimes : sous l'empereur Alexandre, une ambassade, envoyée au grand-khan, fut bien reçue, et le *Voyage d'Orenbourg à Boukhara* du baron George de Meyendorff (1826) fournit sur cet Etat asiatique des notions moins imparfaites que celles qu'on avait eues jusqu'alors. L'amitié des princes sounnites du Turkestan, ennemis naturels des Persans chiites, est pour le cabinet de Saint-Pétersbourg un moyen de contrebalancer, en Perse, par la peur, l'ascendant que l'Angleterre cherche comme lui à y exercer, et qu'elle devait prendre surtout à la suite de son expédition militaire à Kaboul dans l'Afghanistan. Cette amitié lui fut accordée à Bokhara, à ce point que, le colonel anglais Stoddart étant retenu captif en cette ville, lord Palmerston fit, le 22 février 1840, en plein parlement cet aveu que le prisonnier aurait déjà été rendu à la liberté si on s'était cru autorisé à recourir à l'intervention *d'une autre puissance*, en d'autres termes de l'agent russe, dont en effet les représentations étaient toujours écoutées. Le souverain actuel, Nassir-oulla-Behadour-

(1) Voir l'excellente carte de H. Kiepert et Ch. Ritter, 1852.

Digitized by Google

Khan, arrivé au trône presque en même temps que l'empereur Nicolas, en 1826, s'est montré disposé à faire à ce puissant voisin toutes sortes de concessions ; et, tout récemment encore, les journaux ont parlé de sourdes menées auxquelles la Russie se livrerait à la cour de ce commandeur des croyants *(émir al Moumenine)* au petit pied.

Quant au khanat de Khiva, qui sépare de la mer Caspienne celui de Boukharie, dont il était dépendant jusqu'à la fin du siècle dernier, il est encore plus strictement surveillé par la Russie. C'est une oasis fertile au milieu des immenses steppes en partie sablonneuses des Trukhmènes, des Kirghises-Kaïssaks et des Karakalpaks. Par les mêmes motifs qui portaient son attention sur la Boukharie, Pierre-le-Grand s'occupa déjà de la Khivie, alors connue sous le nom de Kharesm ou Kharizm, et sous la dénomination persane plus étendue de Khovaresm. On y voulait chercher de l'or et le chemin de l'Inde. En remontant l'Amou-Daria (Oxus), dont les eaux abondantes vivifient cette oasis, on devait, pensait le tsar, arriver dans cet Eldorado de l'ancien monde; mais il oubliait l'Hindouk-hou et l'Himalaya. A Libau, en Courlande, le 14 janvier 1716, il pourvut de ses instructions à cet égard un prince tcherkesse qu'il aimait, Alexandre Békévitch, capitaine dans sa garde. Celui-ci se mit en route, et arriva jusqu'au point où le grand fleuve de l'Asie centrale débouche dans la mer d'Aral. Là il fut surpris par des brigands trukhmènes, qui, après avoir accablé et massacré sa nombreuse escorte militaire, le firent prisonnier et le traînèrent à Khiva, où il mourut dans les tortures (1). Néanmoins, la Russie ne renonça pas à ses projets, ou du moins y revint par intervalles, surtout depuis l'avénement de la dynastie actuelle dans la personne de Mohammed-Rahim, premier *taksir-khan* indépendant. Dans ce siècle-ci, elle y envoya successivement le marchand arménien Jean Mouratof, et le capitaine d'état-major de la garde, Nicolas Mouravief. Ce dernier publia à Paris, en 1823, le *Voyage en Turcomanie* (2) *et à Khiva fait en 1819 et 1820*. Mais les Trukhmènes, nomades pil-

(1) EICHWALD, *Reise auf dem Caspischen Meere und in dem Kaukasus*, tom. II, p. 121. Voir aussi la suite, pp. 133 et 104, etc. — M. Herrmann, auteur de la plus récente histoire de Russie *(Geschichte des Russischen Staates*, tom. IV, pag. 291), nomme à tort le chef de l'expédition de Khiva prince Tcherkasski. Dans le livre de Mouriavief, comme dans celui d'Eichwald, il s'appelle prince Békévitch.

(2) Il aurait fallu dire Trukhménie. Turcomanie semblerait dire la même chose que Turkestan.

Digitized by Google

lards qui attaquaient les caravanes, ne respectaient pas plus celles des Russes que celles d'autres voisins, et comme le khan ne réprimait pas ces désordres et n'en donnait pas satisfaction, comme plusieurs Russes continuaient d'être retenus en captivité à Khiva, l'empereur Nicolas eut un prétexte plausible pour faire marcher des troupes contre cet Etat ouzbeg, ainsi que le lui commandait d'ailleurs sa politique par rapport à la Perse et à l'Inde. Il fit préparer une expédition pour laquelle on réunit 12,000 chameaux et dont le commandement fut confié au général Pérôfski, gouverneur d'Orenbourg. Cette expédition partit de cette ville le 29 novembre 1839, dans une saison où l'on espérait triompher plus facilement qu'au temps des chaleurs, des obstacles qu'opposeraient les déserts sablonneux à la marche des troupes; mais, au lieu de la chaleur, elle eut à lutter contre un froid inaccoutumé, et elle n'arriva pas jusqu'à l'isthme des Trukhmènes. Sur l'Emba, elle s'arrêta; et puis elle se hâta de rebrousser chemin (1). Mais, en ajournant cette entreprise, dont le but immédiat fut d'ailleurs atteint, l'empereur Nicolas n'y renonça pas: il fut souvent question depuis de la reprendre, et l'on assure qu'aujourd'hui que les Russes, établis depuis 1853 au fort d'Ak-Mesdjid sur le Sir-Daria (Iaxarte), non loin de la frontière des Kirghises-Kaïssaks, et qui aurait reçu le nom de fort Pérôfski, menacent Khiva de là et exercent leur surveillance sur le Turkestan indépendant (non chinois) tout entier.

Sous ce nom, outre la Boukharie et la Khivie, sont encore compris le Khokand et le Koundouz. Ce dernier khanat, qui comprend aussi celui de Badakhchan, autrefois riche et florissant, est de formation récente, et nous ignorons s'il a déjà eu des rapports avec l'empire de Russie. Quant au Khokand, l'ancien Ferganah, son prince, qui prend le titre d'*amir-vali-miani* (prince seigneur du Milieu), a, dès 1812, fait saluer l'empereur par des envoyés, et a reçu, l'année suivante, à son tour, une espèce d'ambassade dont était chargé Philippe Nazarof, accompagné d'une escorte nombreuse de Cosaks. Mais la relation que cet envoyé nous a donnée de son voyage (2), n'atteste nullement encore des relations amicales. Nazarof, strictement surveillé et séparé de son escorte, fut retenu dans le pays pendant un an et demi. Depuis,

(1) Voir ZIMMERMANN, *Geographische Analyse, etc. des Kriegstheaters Russlands gegen Chiwa*, 1840, in-fol° et grand in-4°.

(2) *Magasin asiatique*, publié par Klaproth, octobre 1825.

Digitized by Google

des tentatives nouvelles ont sans doute été faites, mais nous ne savons avec quel succès.

Restent la Perse et l'Afghanistan. La première de ces contrées, affaiblie par la démoralisation, est constamment ballottée entre la Russie et l'Angleterre, qui se la disputent pour ainsi dire. Nous avons vu comment la Russie, par les traités de Gulistan et de Tourkmantchaï, s'est successivement agrandie aux dépens de sa rivale. Dans le dernier de ces traités, c'est elle qui a garanti la succession à Abbas-Mirza, que son père, Feth-Ali-Chah, avait désigné comme son héritier présomptif, mais qui est mort avant lui en 1834. Malgré cet acte significatif, l'ascendant de l'envoyé russe à Téhéran, constamment et ardemment combattu par l'envoyé britannique, n'est pas allé, dans ces derniers temps, jusqu'à décider le chah à se déclarer contre la Turquie, séparée de la Perse pourtant par une antipathie profonde entre les deux peuples. C'est cet ascendant, arrivé à son apogée après la paix de Tourkmantchaï, qui, plus que toute autre chose, a porté le gouverneur général des Indes-Orientales à s'immiscer dans les affaires de l'Afghanistan et à entreprendre en 1839 sa malheureuse expédition de Kaboul.

Ce n'est pas ici le lieu de la raconter en détail; nous dirons seulement quelques mots à ce sujet pour en mieux faire comprendre les causes.

Rappelons d'abord que la grande *route royale* entre la Perse et l'Inde (1) qu'ont suivie tous les conquérants depuis Alexandre-le-Grand jusqu'à Nadir-Chah et Ahmed-Khan, le fondateur de la puissance afghane, traverse l'Afghanistan, et que Hérat, Kandahar, Gazna, Kaboul, Peschawer et Attock, en sont autant de stations. Il importait donc à l'une et à l'autre des deux nations rivales que cette route fut gardée par des amis. Elle était, comme on vient de le voir, aux mains des Afghans, dont l'empire fondé en 1747, puis bientôt amoindri et réduit à l'Afghanistan proprement dit, fut enfin démembré sous Mahmoud-chah, de la tribu des Souddosis, descendant du fondateur Ahmed-khan, et qui fut expulsé en 1818. Les Souddosis ne règnent plus que dans l'Hérat; à Kaboul et à Kandahar règnent leurs ennemis, les Barouksis. Les Anglais s'étant prononcés pour les premiers, les

(1) Ch. Ritter, *Géographie de l'Asie*, tom. vii, p. 93; tom. viii, p. 177; tom. ix, pp. 329, 343.

Digitized by Google

derniers ont recherché l'alliance des Russes. L'antagonisme a éclaté vers 1839 ; dès le 1er octobre 1838, lord Auckland, gouverneur général de l'Inde, fit publier un manifeste où les causes de cet événement sont expliquées : nous l'avons sous les yeux, mais ces détails nous sont ici interdits. Bornons-nous à citer un court passage de ce document. Après avoir dit que les chefs Barouksis ne pouvaient nullement être des princes selon le cœur du gouvernement anglais, qui toutefois ne s'était pas montré hostile à eux, on y ajoute : « Tant qu'ils n'entreprenaient rien contre nos intérêts et notre sécurité, leur autorité était reconnue et respectée par le gouvernement britannique. Mais actuellement une politique différente est justifiée par la conduite de ces chefs et devient indispensable pour notre sûreté. Le bien de nos possessions orientales exige que nous ayons, à notre frontière de l'Ouest, un allié qui soit intéressé à repousser toute agression et à rétablir la tranquillité ; et non des princes qui se soumettent à une puissance hostile et qui donnent leur appui à des projets de conquête et d'agrandissement. »

Voici ce qui s'était passé.

Depuis la paix de Tourkmantchaï, le tsar, impatient de se ménager l'occasion de faire pénétrer son influence jusqu'au centre de l'Asie, par la Perse et le long de cette route royale dont nous avons parlé, pressait le chah Feth-Ali de se dédommager de ses pertes récentes aux dépens du royaume d'Hérat, voisin à l'Est et peu affectionné à la dynastie des Kadjars assise sur le trône de Perse. Malgré les avis de l'Angleterre, alarmée de ce projet, une première expédition eut lieu en 1832, sous le commandement d'Abbas-Mirza; mais ce prince étant mort en 1834, et Feth-Ali l'ayant suivi au tombeau encore la même année, la Russie et l'Angleterre, très-près de se brouiller, s'entendirent encore une fois pour assurer le trône à Mohammed-Mirza, fils aîné d'Abbas, qui l'occupa en effet jusqu'en 1848. Pendant quelque temps, les deux influences se balancèrent à Téhéran, jusqu'à ce que, l'influence russe l'emportant, les troupes persanes marchèrent de nouveau contre Hérat, en 1837. Les Barouksis, et notamment le plus considérable d'entre eux, Dost-Mohammed-Khan, prince de Kaboul, ennemi du Souddosl Kamram-Chah, qui régnait à Hérat et qu'il avait dépouillé d'une grande partie de son héritage, se déclara aussitôt pour la Perse, contre Kamram ; il devenait ainsi indirectement l'allié de la Russie. C'est à cela que se rapporte le passage du manifeste

Digitized by Google

britannique qu'on a vu plus haut. L'Angleterre non seulément fit entendre des menaces, elle seconda Kamram en lui envoyant des officiers pour diriger les travaux de défense dans Hérat; bien plus, elle fit une démonstration formidable en s'emparant de la petite île de Karak (1) dans le golfe Persique, dont ils pouvaient faire la base de leurs opérations contre le port important d'Abouchir. Le siège d'Hérat fut levé par les Persans; mais l'hostilité de Dost-Mohammed laissa des inquiétudes à l'Angleterre, car ce prince pouvait entourer d'entraves le commerce britannique et favoriser celui des Russes. On avait d'ailleurs entendu vaguement parler d'une coalition entre lui, la Perse, la Boukharie, le Népal de l'empire des Birmans, ayant pour but d'expulser les Anglais de l'Inde. Par tous ces motifs, le gouverneur général prépara la fameuse expédition de 1839 contre Kaboul, ville où sir John Keane la conduisit en effet, avec d'incroyables fatigues et à travers mille obstacles semblables à ceux qu'Annibal eut jadis à surmonter au passage des Alpes. Dost-Mohammed, détrôné, fit place au vieux chah Choudja, de la tribu autrefois régnante des Douranis et allié des Anglais. Dost-Mohammed se réfugia d'abord en Boukharie, mais, étant revenu dans le Kaboul, il fut fait prisonnier. Plus tard, il prit sa revanche; car il put retourner à Kaboul, ville que les Anglais, après l'effroyable catastrophe de 1841, avaient évacuée l'année suivante, non toutefois sans l'avoir livrée aux flammes. Des intérêts plus directs, un autre incident de la question d'Orient, si longtemps inextricable, avaient d'ailleurs réconcilié momentanément la Russie et l'Angleterre, et cette dernière, devenue maîtresse du Sind, devait encore faire du Lahor (Pandjab) une province de l'empire Britannique, et parer du diamant *Kohi-nor* (montagne de lumière) qui avait appartenu à Rundjet-Singh, la grande exposition de Londres en 1852. Mais dans l'intervalle, Kamram-Chah, le dernier des Souddosis, était mort (1843); ses fils avaient été privés de leur héritage par un visir, et celui-ci, Yar-Mohammed, pour s'affermir sur le trône usurpé d'Hérat, avait reconnu la suprématie de la Perse. En mars 1852, les troupes du chah Nasir-Eddin entrèrent dans la ville d'Hérat. Aussitôt les Anglais arrivèrent à Abouchir avec des troupes de débarquement qu'ils mirent

(1) Balbi écrit Karedj et Karak; M. Ch. Ritter (tom. viii, p. 724; tom. xi, pp. 1038 et 1061), Karrak, Kharak et Kharedji; le nom du port, il l'écrit Abuschir et Abuschehr; la carte idem.

Digitized by Google

à terre (2 octobre 1852), et cette démonstration suffit pour déjouer des projets auxquels la Russie, encore cette fois, n'était pas restée étrangère (1).

Voilà quel est l'état de la question d'Orient au centre de l'Asie ; il est à présumer qu'elle sera tranchée maintenant, là comme sur le Bosphore, sur le Danube, sur le Caucase, sur l'isthme de Suez et dans le petit royaume de Grèce, constitué par le traité de Londres, conclu le 6 juillet 1827 entre la France, l'Angleterre et la Russie, et complété par la convention de Londres du 7 mai 1832.

Pour terminer cette revue générale des rapports entretenus par la Russie, en-dehors de l'Europe, avec les nations voisines, sans idée positive d'agrandissement peut-être, mais avec le désir, naturel d'ailleurs, d'exercer une influence prépondérante au profit de sa politique et de ses intérêts commerciaux, il faut encore ajouter que, par la convention de Saint-Pétersbourg du 17 avril 1824, la délimitation de l'Amérique russe fut réglée avec les Etats-Unis, comme elle le fut plus tard avec l'Angleterre par la convention du 28 février 1825 (2).

Quelle activité, quelle vigueur ! On le voit, ce gouvernement, qui a pour base d'opération un territoire plus de deux fois grand comme l'Europe, avec une population qui, avant peu, s'élèvera à quatre-vingts millions d'ames, et qui de plus (chose importante !) tire sa force de l'unité du commandement, de la concentration dans les mêmes mains de l'autorité temporelle et de l'autorité religieuse, possède aussi toute l'énergie nécessaire pour remuer de telles masses, pour y entretenir la vie, pour les grandir encore moralement et les électriser par l'esprit d'entreprise.

Les conséquences d'un tel état de choses sont incalculables, et ce ne sera pas trop de l'accord sincère et persévérant entre les quatre

(1) Un nouveau et dernier traité fut conclu entre la Russie et la Perse à Tiflis en 1846. Le négociateur russe était le prince Vorontsof. De grandes concessions furent encore faites par le chah. La Russie obtint le droit de faire stationner dans les ports persans de Rescht et d'Astrabad les navires armés en guerre qu'elle entretient, et qu'elle a seule le droit d'entretenir, sur la mer Caspienne. On lui permit de faire exploiter des mines de houille et autres sur le territoire persan, et d'occuper des étapes fortifiées depuis les deux ports jusqu'à ces exploitations minérales

(2) Sur les simples traités de commerce, voir SCHUBERT, *Handbuch der allgem. Staatskunde*, tom. I, p. 374 et suiv.

Digitized by Google

autres grandes puissances de l'Europe pour détourner de celle-ci les dangers dont elle est menacée.

Les événements ne tarderont pas à se dérouler; mais nous avons pensé que cet exposé historique leur servirait utilement de préface.

J. H. SCHNITZLER,

Ancien Directeur de l'ENCYCLOPÉDIE DES GENS DU MONDE, membre correspondant de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, etc.

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA RÉFORMATION

A COLMAR.

Suite et fin (*).

Lorsque Gustave-Adolphe et sa vaillante armée parurent dans l'arène où se débattait la question de la liberté religieuse, on se le rappelle, les protestants de Colmar, comme ceux de l'Allemagne entière, applaudirent aux succès de leur champion. Mais au moment où l'un de ses lieutenants pénétra en Alsace et refoula les impériaux, leur joie ne connut plus de bornes ; ils prévirent le moment de la délivrance et attendirent avec impatience le libérateur.

Mais par suite de leur défaite de 1628, Colmar avait reçu, pour la première fois, une garnison impériale, et son chef paraissait résolu à faire son devoir, à résister vigoureusement à l'ennemi. Vernier dans cette circonstance pouvait, sinon empêcher du moins retarder l'affranchissement.

La défense de la ville était une entreprise bien hasardeuse, après l'occupation de Benfeld et de Schlestadt. Il était impossible que le projet du commandant eut d'heureux résultats, et, à l'exception de quelques uns des plus fougueux membres du magistrat, personne ne se faisait illusion. Résister à une armée victorieuse, dans les conditions défavorables où se trouvait Colmar, c'était attirer sur la ville d'inutiles et d'immenses malheurs. La population entière se prononça donc contre le commandant, et, bientôt, par sa résistance à l'opinion, Vernier inspira, mêmes aux catholiques, des craintes beaucoup plus vives que Gustave Horn. L'exaspération des habitants se fit jour, comme il n'arrive que trop souvent en pareil cas, par les bruits les plus sinistres et les plus ridicules à la fois. On alla jusqu'à prétendre que Vernier était lui-même d'accord avec les Suédois, qu'il devait mettre le feu à la ville et égorger tous ses habitants.

(*) Voir les livraisons d'août et de décembre 1853, pages 345 et 545, et juillet 1854, page 316.

Digitized by Google

Les ordres qu'il avait donnés en quittant les stettmestres, l'empressement des officiers à les transmettre aux soldats, le mouvement inaccoutumé que cela produisit prêtèrent à ces bruits une apparence de réalité. Un bourgeois entend donner aux soldats l'ordre de s'armer, il croit que c'est le signal du massacre, se jette dans la rue, et donne l'alarme. A ses cris on accourt, on s'interroge; les mieux informés ou les plus effrayés commentent les projets que l'on attribue à la garnison. L'agitation est à son comble.

Dans le moment même, auprès du Wagkeller, un tambour commence à battre le rappel. On se jette sur lui, et mécontent de la réponse qu'il donne, les bourgeois crèvent sa caisse et le tuent.

On s'enivre du sang versé; chacun s'arme; on s'empare des portes, on se répand dans la ville, et au son lugubre du tocsin, les bourgeois massacrent tous les soldats isolés qu'ils rencontrent. Toutes les haines qui s'étaient amassées contre la garnison se font jour. On poursuit les malheureux soldats jusque dans les lieux consacrés; trois d'entre eux trouvent la mort dans l'église des Dominicains, et le maître d'école de Saint-Martin en tue un autre de sa propre main dans l'église du chapitre où il s'était réfugié.

Cependant l'historien peut citer quelques traits qui n'ont rien de commun avec cette sauvage et aveugle férocité. Plusieurs bourgeois sauvèrent la vie des soldats qui logeaient chez eux et qui avaient su gagner leur amitié. Vernier lui-même, serré de près par quelques furieux, dut son salut au meunier Schlund, voisin de l'église chapitrale.

Cependant au milieu de ce désordre, une notable partie de la garnison parvint à se rallier. Mais les bourgeois ne s'arrêtent point à la vue des soldats en armes et rangés en bataille. Ils se ruent sur eux, et après une lutte de courte durée, les soldats se rendent prisonniers. Le massacre cesse aussitôt; on désarme les soldats, et on les conduit à la tribu des laboureurs et à celle des maréchaux pour y être gardés.

Ce fut la fin du désordre; on pilla encore le logement de Vernier, mais tout s'apaise bientôt. Le magistrat, dont quelques membres avaient eu à subir de mauvais traitements, reprit ses fonctions. Mais pendant les deux heures que dura le tumulte, il y eut plus de vingt soldats de tués et une centaine de blessés, tandis que du côté des bourgeois, quelques uns à peine furent légèrement atteints.

C'est ainsi que se termina cette scène, renouvelée, dirait-on, des

Digitized by Google

plus mauvais jours du moyen-âge communal, et dont la tradition subsiste encore vivante, quoique un peu troublée, dans la mémoire de nos concitoyens. Je me souviens moi-même avoir entendu, dans mon enfance, raconter qu'en égorgeant la garnison, les bourgeois ne voulaient que se soustraire à une autre Saint-Barthélemy. C'était également l'opinion des contemporains, ainsi que le prouvent toutes les annales du temps.

Pendant la lutte, les Suédois, avertis par le drapeau blanc que l'on avait arboré sur le clocher de Saint-Martin, ou informés peut-être plus directement de ce qui se passait, s'approchèrent très-près de la ville. Ils témoignèrent, par des signes peu équivoques, la joie que l'énergique résolution des bourgeois leur faisait éprouver.

Dès que la ville ne trouva plus aucun obstacle à sa reddition, on renoua les négociations avec Horn. On ouvrit les portes à deux officiers suédois qui se présentèrent en garantie de Jacques Hafner et de Barthélemi Thürninger, deux bourgeois envoyés à Horbourg, et porteurs des conditions que le magistrat mettait à sa capitulation.

Ces deux députés furent accueillis, mais leurs demandes rejetées sans exception. Il était trop tard pour stipuler des conditions : les bourgeois protestants pouvaient, d'un moment à l'autre, se rendre maîtres de la ville, et du reste les inconséquences du magistrat dans ces dernières occasions, n'étaient point de nature à lui mériter beaucoup d'égards.

Les propositions du magistrat ayant été repoussées, quelques notables protestants se chargeant d'office des intérêts de leurs concitoyens, présentèrent à Gustave Horn un projet de capitulation que M. Lersé affirme avoir été préparé dès le mois de septembre (1). Mais de vaincus devenant vainqueurs, les rédacteurs du projet ne s'étaient point assez souvenu que ce n'est jamais contre des concitoyens qu'il est permis de faire valoir la vieille maxime de Brennus : *Væ victis !* Horn refusa de souscrire aux articles qui lui étaient soumis, et les rémplaça par les conditions suivantes :

« 1. — Sa Majesté Royale de Suède maintient la ville de Colmar, comme ville du saint Empire romain, en la pleine jouissance de ses priviléges, franchises, immunités et juridictions tant en matières spirituelles qu'en matières temporelles, ainsi qu'elle en jouissait en

(1) *Geschichte der Reformation in Colmar*, page 130.

Digitized by Google

l'an du Seigneur 1626 ; de telle sorte que Sa dite Majesté ne prétendra jamais contre elle à des droits supérieurs à ceux que Sa Majesté Impériale a exercés jusqu'ici.

« 2. — Sa Majesté prend sous sa protection les personnes religieuses des deux sexes, et leur garantit le libre exercice de leur culté.

« 3. — Attendu que l'instiution du magistrat est exclusivement réservée à Sa Majesté royale, Sa dite Majesté a l'intention de ne disposer de ce droit que d'une manière utile pour la ville et la bourgeoisie, et qui ne contreviendra point à leurs us et coutumes.

« 4. — Quant au logement de guerre, la ville de Colmar ne devra point recevoir plus de troupes qu'elle n'en peut supporter, et elle fera elle-même la répartition de cette charge.

« 5. — En dernier lieu, Sa Majesté Royale prend tous et chacun en ladite ville sous la protection royale, leur garantit le paisible usage de leurs subsistances et de leurs maisons et accorde le droit de libre sortie à tous ceux qui voudraient quitter la ville.

« En confirmation de ces articles, Son Excellence le Maréchal de camp a signé le présent de sa propre main.

« Signé à Horbourg, le 19 décembre 1632.

« GUSTAVE HÖRN (1). »

Le magistrat accueillit ces conditions avec un tel empressement qu'il oublia de les soumettre au Conseil des échevins, ainsi qu'il l'aurait dû faire. Cependant lorsque la capitulation fut définitivement réglée, la nuit était venue, et ce ne fut que le lendemain soir, 20 décembre, huit jours après l'occupation de Schlestadt, que trois à quatre cents hommes du régiment de Nassau firent leur entrée à Colmar. Il était trop tard pour leur distribuer leurs logements, et, par mesure de prudence, leurs chefs leur firent passer la nuit sur la place d'armes. Mais les bourgeois, les protestants surtout, heureux d'éviter le siége dont ils étaient menacés, heureux d'échapper au joug de la maison d'Autriche, eurent soin de mettre à la disposition de leurs libérateurs du vin et des vivres en abondance.

Le jour suivant, Horn lui-même, accompagné de son état-major, fit son entrée dans la ville au milieu des acclamations des habitants. Il prit ses quartiers à l'hôtel de Six-Montagnes-Noires. Tout le monde accourut, afin d'entrevoir le héros suédois.

---

(1) *Geschichte der Reformation*, pp. 120-131.

Digitized by Google

Pendant que la foule stationnait devant l'hôtel, un grand nombre de bourgeois protestants s'y présentèrent en ordre, marchant deux par deux ; l'un, Valentin Hecker, portait deux drapeaux qui avaient été pris à la garnison impériale. Ils se rangèrent si bien qu'ils purent, dans le corridor supérieur de la maison, et Horn prévenu par son maître-d'hôtel ne tarda point à venir à eux. A son arrivée, Jean-Jacques Rapp, qui écrivit lui-même le journal du siège, après s'être placé auprès de Hecker, prit la parole, pour complimenter le libérateur. Il décrivit en peu de mots l'oppression sous laquelle les protestants avaient gémi jusqu'alors, la violence que l'on avait fait éprouver à leurs consciences, et, au nom de ses concitoyens, rendit grâces à Dieu et à Horn de leur libération. Il termina en disant : « Nous aurions désiré de tout notre cœur offrir à Votre Excellence un don proportionné au service qu'elle nous rend ; mais la persécution nous a appauvris. Nous ne pouvons que vous assurer de notre soumission et de notre dévouement absolu à votre personne, et vous présenter ces deux drapeaux récemment enlevés aux impériaux. Nous vous prions d'agréer nos sentiments, aussi bien que ces trophées, comme les seuls biens qui nous restent. »

Horn répondit : « Mes amis, je vous remercie de tout mon cœur du compliment de bienvenue que vous me faites. Oui, je le sais, vous n'avez pu, dans ces derniers temps, prier Dieu suivant le vœu de votre conscience ; je sais que vous avez dû vous soumettre aux pratiques du papisme ; mais, je puis le dire, je me suis souvent préoccupé de la violence que l'on vous faisait ; j'ai souvent eu pitié de votre sort. Le désir que j'avais de porter secours à la ville de Colmar s'est réalisé, grâces à Dieu. Remerciez-en, non pas moi, mais Dieu qui a exaucé vos prières. Quant à vos franchises et priviléges, tous ceux dont vous avez joui jusqu'ici, vous seront maintenus ; votre accueil me porte plutôt à les étendre qu'à les restreindre. Voici ma main ; je vous la donne en signe de la sincérité de mes paroles. » Il serra la main de Rapp, et ajouta : « Les drapeaux que vous m'offrez, me sont vraiment précieux ; pour vous le témoigner, je les ferai arborer aux fenêtres de l'hôtel. »

Le premier soin de Horn fut de remplacer le magistrat, pour ne point retarder jusqu'au *Meistertag*, c'est-à-dire au premier dimanche après la Saint-Laurent, le changement indispensable qu'il voulait opérer ; il fit désigner, le 21 décembre, par des commissaires nom-

Digitized by Google

més par lui, les membres du nouveau magistrat. La plupart furent conservés lors du renouvellement de l'année 1633. Parmi les hommes qui furent désignés, nous trouvons mentionnés en qualité d'obristmestre, Conrad Ortlieb; en qualité de stettmestres, André Mæder, Mathias Goll et Nicolas Sandherr; en qualité de membre du Conseil des treize et de maître de tribu, Jean et Barthélemi Thürninger. On le voit, c'est en quelque sorte le privilége de certaines familles véritablement patriciennes, de se maintenir, pendant des siècles, sans interruption, dans la position d'influence, de fortune, de développement intellectuel, qu'elles ont conquise autrefois.

Après que la bourgeoisie eut prêté serment aux nouveaux magistrats et hommage à la couronne de Suède, le superintendant de Riquewihr prononça le sermon d'usage pour l'installation de la nouvelle administration. Il prit pour texte de son discours ces paroles de Joab à David :

« Tu aimes ceux qui te haïssent et tu hais ceux qui t'aiment; tu as fait voir aujourd'hui que tu n'as nul souci de tes généraux et de tes serviteurs, et je vois que si Absalon vivait et que nous fussions tous morts, tu serais satisfait.

« Maintenant lève-toi et marche; rassure tes serviteurs par tes paroles; car je te jure par le Seigneur, que si tu ne sors, pas un ne restera cette nuit avec toi, et cela te sera plus funeste que tous les maux qui sont venus fondre sur toi depuis ta jeunesse jusqu'à ce jour. »

On voit par ce texte que les esprits aigris par la persécution, n'étaient guère disposés à la tolérance.

Après le temporel, le spirituel. Horn avait fait venir de Strasbourg le docteur Jean Schmid, président de l'église de cette ville, pour restaurer le culte que Ferdinand II avait cru détruire dans ses fondements en 1628. Le docteur Schmid prononça, le 24 décembre, le sermon d'actions de grâces, dans l'église de l'hôpital, en présence de Gustave Horn, du rheingrave Othon, du comte de Nassau, nommé commandant de la place, et en présence de plusieurs membres des deux clergés catholique et protestant. Ces premières manifestations du culte restauré empruntaient un grand caractère à l'exaltation du triomphe. Cependant Lersé remarque que le discours du docteur Schmid ne répondit pas entièrement au sentiment qui dominait ses auditeurs. Il le termina par des attaques déplacées contre le calvinisme. Le docteur Schmid avait du reste, précédemment déjà, donné des

Digitized by Google

preuves de son intolérante orthodoxie, en persuadant à Horn de ne point confier de fonctions de la magistrature à ceux des anciens officiers qui s'étaient retirés à Bâle, et d'exiger des membres de l'administration nouvelle un serment comme preuve de leur attachement à la confession d'Augsbourg.

Le 25 décembre, le docteur Schmid donna l'institution au chapelain du régiment de Nassau, en qualité de pasteur de la communauté de Colmar. Il lui adjoignit peu après deux confrères, dont l'un reçut le titre de *senior* et de pasteur de la ville.

Enfin pour compléter la révolution religieuse, les Capucins qui s'étaient emparés du gymnase et les maîtres catholiques que l'on avait installés dans les écoles allemandes de Saint-Martin, furent expulsés et remplacés par des maîtres protestants. De sorte que par tous les points qui mettaient l'individu en contact avec la cité, les catholiques se trouvèrent enveloppés par le protestantisme.

C'était alors la morale des partis. Le vainqueur prenait la place du vaincu et le traitait suivant ce que lui-même avait éprouvé avant la victoire. Partout où il pouvait amoindrir l'expansion de vie du vaincu, il le faisait, sauf à subir le même sort s'il venait à tomber à son tour. Notre conscience proteste contre ces jeux de bascule. Toutes les manifestations de la pensée et du cœur humains sont légitimes tant qu'elles ne s'écartent point des principes de l'éternelle morale. Chacun doit être libre. Il ne doit y avoir dans la société ni vainqueurs ni vaincus. Le salut commun est à ce prix, et tous les enseignements de l'histoire, toutes les révélations du cœur de l'homme le démontrent irréfutablement.

Nous avons remarqué, en commençant l'histoire de la réforme, que son introduction à Colmar coïncide avec les symptômes évidents de l'affaiblissement du régime communal. On peut observer que l'effet direct des événements dont le récit précède, fut de frapper au cœur l'indépendance, la souveraineté de la cité. C'est par l'introduction de la réforme que Colmar fut jeté dans le courant de la révolution qui transmit à l'Etat, sinon la fonction, du moins la direction commerciale et industrielle. Ainsi que le fait observer M. Auguste Comte, le profond auteur de la philosophie positive, c'est le caractère distinctif de l'un des plus remarquables mouvements historiques; on peut dire que la révolution qui amena ce résultat, clot définitivement l'ère du moyen-âge.

X. MOSSMANN.

Digitized by Google

SAINTE-ODILE

ET LE

HEIDENMAUER.

Suite (*).

V.

Accès du Heidenmauer par la voie d'Ottrott et époques antérieures de l'enceinte.

Le nom de l'illustre patrone de l'Alsace, les souvenirs des temps mérowingiens et les monuments chrétiens du moyen-âge ne sont pas la seule consécration historique de la montagne de Sainte-Odile. Cette montagne est de plus, entre toutes ses sœurs de la grande chaîne des Vosges, la plus riche en vestiges des âges antérieurs à la formation des nationalités modernes, et elle atteste ou semble attester à la fois par le double caractère empreint à sa vaste enceinte l'antiquité gallo-kimrique et l'antiquité romaine.

Lorsqu'en partant du village d'Ottrott (1), (*Oden-rott, Otten-rott, Otti-*

(*) Voir les livraisons de juin et juillet, de septembre et de novembre 1853, pages 314, 393 et 489.

(1) On voit dans le jardin du château d'Ottrott-le-Bas appartenant à M. de Dartein les restes d'une construction en pierres et d'un retranchement en terre que

Digitized by Google

lien-rott, du vieux mot teudesque *rod*, ou *rott* lande, terrain en friche, la lande d'Odin, ou d'Otton ou d'Odile), vous gravissez le premier escarpement des montagnes et suivez le chemin creux adossé à son versant méridional, vous ne tardez pas à découvrir, après avoir dépassé le petit reposoir ou oratoire aux traces d'appareil roman de Saint-Gorgon, dernier monument du prieuré de ce nom, les restes d'une voie pavée aux larges pierres équarries, semblables à celles des voies romaines classiques. Cette voie que l'on désigne dans le pays sous les noms de *Heyden-weg* et de *Teufels-weg*, et qu'injurient sans cesse les infiltrations séculaires des eaux et les dégats occasionnés par l'exploitation forestière, se laisse reconnaître à différents intervalles sur ses pentes savamment ménagées. Tantôt plus régulière et mieux conservée elle offre ce revêtement supérieur en grandes pierres de taille que l'on nomme *summa crusta* ou *dorsum summum*, tantôt plus encaissée, plus déchaussée, formée de moëllons, marquetée çà et là de quelques traces de blocage, elle semble découvrir ces couches intermédiaires et inférieures connues sous les désignations de *nucleus*, de *rudus*, de *statumen*, couches d'empierrement et de terrassement qui n'ont dû être employées que sur certains points du parcours de cette voie, car partout où le roc pouvait lui servir de fondements il était inutile de recourir aux mélanges de moëllons et de mortier, de gravier et de chaux usités par les ingénieurs romains pour donner plus de solidité à leurs routes. Eumène (1), comme le fait remarquer M. Jacques Schneider (2), nous apprend d'ailleurs que les voies militaires romaines

M. Schweighæuser admet comme pouvant avoir la même origine que la voie pavée et le mur païen. Cette origine, que notre savant antiquaire ne prétend pas d'ailleurs affirmer, lui paraîtrait surtout admissible pour l'enceinte en terre; mais l'on comprend difficilement pourquoi les Romains, après avoir dépensé tant d'art et tant de pierres de taille pour la voie et pour le mur de la montagne, se seraient bornés à en défendre l'approche par une simple fortification de campagne. Ces mouvements de terrain, qui se rencontrent assez fréquemment en Alsace, paraissent en général se lier à une autre phase de l'histoire des Gaules, du moins pour ceux d'entr'eux dont l'origine ne serait pas tout simplement quelque redoute suédoise ou impériale de la guerre de trente ans. Voyez au surplus, quant à l'opinion de M. Schweighæuser sur les antiquités d'Ottrott-le-Bas, le tome I des *Antiquités d'Alsace* et la page 47 de son *Explication du mur païen*.

(1) *Eumenius in grat. act. Constant.*, c. VII.

(2) JACOB SCHNEIDER, *Beiträge zur Geschichte der alten Befestigungen*, etc., page 163.

Digitized by Google

dans les montagnes n'avaient pas la régularité, les triples ou quadruples couches, la largeur et la ligne droite des grandes voies de la plaine. Elles savaient au contraire se plier aux nécessités du terrain, et déroger quelque peu à la rigidité de leur alignement classique, surtout lorsqu'elles étaient secondaires et de simple embranchement, comme devait l'être la voie qui d'*Argentoratum* menait, en se reliant peut-être aux voies de la Brusche et d'*Helvetus*, vers les retranchements de la montagne appelée aujourd'hui Sainte-Odile.

L'auteur de l'*Explication du mur païen* accuse Schœpflin d'avoir plus consulté Vitruve que ses yeux pour la description qu'il fait de cette voie (1). Sans prétendre nier que notre maître à tous, Schœpflin (2), la dessine un peu trop en antiquaire de cabinet, assis au coin du feu, surtout lorsque, pour la conformer aux règles posées par Hygin (3), il prétend lui mesurer dans tout son parcours une largeur de douze pieds, et l'aligner en quelque sorte comme la voie Appienne, nous ne saurions partager les hésitations de Schweighæuser quant à l'affirmation de l'origine romaine de ce chemin pavé. En effet presque tous les caractères des voies romaines se retrouvent là, et la configuration des cubes de la *summa crusta*, et l'audace du tracé presque toujours dédaigneux des courbes (4), et la solidité de l'exécution, et enfin dans certains endroits les moëllons aplatis du *statumen* et même quelques rares échantillons du *rudus*. Les murs de revêtement ou rebords, (*margines*) ne lui font pas non plus défaut. La voie étant tantôt creusée dans le roc, tantôt appuyée aux rochers et protégée d'un côté par la montagne, ne pouvait avoir besoin de rebords que du côté extérieur qui surplombait la ravine au-dessus de laquelle elle s'élève presqu'en droite ligne. Or ce côté de la ravine est presque partout bordé d'éboulements de pierres auxquels les siècles sont venus apporter un revêtement de mousses, de terre et de broussailles, éboulements qui semblent provenir de la dégradation successive des

(1) SCHWEIGHÆUSER, *Enumération des monuments du Bas-Rhin*, page 8.

(2) SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, tome Ier, période romaine, part. 232.

(3) HYGINUS, *de limitibus constituendis, inter scriptores rei agrariæ*, page 152, édition Gæs.

(4) Les Romains affectaient de donner à leurs routes une direction droite et d'éviter les sinuosités en comblant les endroits trop bas, etc., CHAMPOLLION-FIGEAC : *Cours d'archéologie*, tome Ier, page 110.

Digitized by Google

margines et de celle des murs d'épaulement dans les endroits du parcours où, pour garder la ligne droite, il avait fallu remédier par l'art aux sinuosités du terrain. Une autre cause de ces éboulements, ainsi que de l'interruption des rudiments de la voie en beaucoup d'endroits, doit avoir été la chute accidentelle et fréquemment répétée, dans le cours de quinze ou seize siècles, de plusieurs des rochers et des quartiers de roches qui couronnaient les crêtes de la montagne aux flancs de laquelle le chemin dont il s'agit est appuyé.

On sait que les rebords des voies militaires des Romains n'étaient pas seulement destinés à donner une plus grande solidité à ces routes, mais aussi à favoriser leur défense contre les attaques du dehors. L'existence des *margines* sur le côté extérieur de la voie pavée d'Ottrott à Hohenbourg pourrait donc servir à réfuter l'opinion qui veut faire honneur de l'établissement de cette voie aux temps contemporains de l'abbaye de Hohenbourg. Certes il ne pouvait plus être question dans ce dernier cas d'une route militaire construite et garantie conformément à des règles stratégiques dès-lors tombées en désuétude. Cette objection doit s'appliquer aussi au temps du duc Attic, car les premiers descendants des conquérants de la Gaule romaine mettaient trop de confiance en leurs bonnes framées et en leur valeur pour daigner recourir à des travaux de défense sur les chemins qui conduisaient à leurs domaines. Si par leurs ordres, comme le prouve l'histoire, des architectes gallo-romains, encore nourris des préceptes de l'art classique, exécutèrent dans certaines parties de la Gaule quelques unes de ces chaussées connues sous le nom de *chaussées de Brunehaut*, ces travaux sans ensemble et sans uniformité montrent en général une sorte de laisser-aller et surtout une absence de précautions défensives qui peuvent suffire pour les faire distinguer facilement des anciennes voies publiques ou militaires de l'empire.

Nous ne prétendons pas que le duc Attic et après lui les abbesses de Hohenbourg n'aient pu faire travailler à la voie, et en modifier peut-être quelques unes des parties, mais ces réparations et modifications d'un chemin pavé préexistant ne sauraient infirmer l'opinion de ceux qui, avec Schœpflin et Grandidier, en attribuent l'origine aux Romains (1). Si d'ailleurs le tact archéologique du savant auteur de

(1) SCHŒPFLIN, *Als. ill.*, tom. Ier, p. 254. — GRANDIDIER, *Hist. d'Als.*, p. 88.

Digitized by Google

l'*Alsatia illustrata* pouvait avoir besoin d'une démonstration de plus, il serait facile encore aujourd'hui, après un siècle écoulé depuis la première publication de son ouvrage et après un siècle entier ajouté aux successives dégradations de la voie, de retrouver, au moins sur l'un de ses tronçons, les douze pieds de largeur comptés par Schœpflin, et il serait juste aussi de reconnaître que si ces douze pieds classiques ne peuvent se compter partout, la faute doit surtout en être imputée à la disjonction des pierres, à leur chute ou à leur enlèvement, et aux éboulements de la montagne à la suite des grandes neiges jusque sur le chemin.

En suivant sur la carte de Thomassin, éditée par Schweighæuser, ou sur celle plus récente de M. Jacques Schneider (1), les contours de la voie, on peut remarquer qu'à son approche du *Heidenmauer* elle se fractionne et forme à droite une sorte d'embranchement allant rejoindre l'enceinte à son étranglement entre la partie centrale et la partie septentrionale. Peut-être était-ce là le détour primitif du chemin stratégique pour entrer dans l'enceinte, détour conforme aux règles de la défense militaire, puisqu'il ménageait l'entrée au point où les murs étaient le plus rapprochés et favorisaient davantage la résistance du poste de garde, tandis que l'autre entrée plus rapprochée du couvent, et donnant en plein dans la partie la plus large de l'enceinte centrale, pourrait avoir été motivée par des considérations étrangères à la défense, et pourrait par conséquent être postérieure à la première, être le résultat soit de l'abandon de l'enceinte, soit de travaux ordonnés pour en rendre l'accès plus facile.

Cette supposition semble d'autant plus admissible que la partie de la voie dont il s'agit en dernier lieu, et qui est celle suivie ordinairement lorsqu'on monte à Sainte-Odile, paraît s'introduire dans l'enceinte par une sorte de brèche ou de coupure du mur, et ne présente plus le même caractère de construction régulière si bien empreint aux parties de la voie plus rapprochées de Saint-Gorgon, et conservé aussi, quoiqu'à un degré beaucoup moindre, il faut le reconnaître, par l'embranchement vers l'étranglement du sommet septentrional. Cet embranchement qui grimpe l'escarpement fort raide de la montagne presqu'en ligne droite, conformément à la fière coutume

(1) Voir la carte jointe.

Digitized by Google

des ingénieurs romains, rencontre à sa jonction avec l'enceinte, ou peu après, une sorte de barrage ou de mur transversal, dont les assises et le premier rang de pierres existent encore, et qui, couvert au Sud-Est par le rocher en forme de chaire de Belen appelé *Stoll-Hafen*, servait de séparation entre l'enceinte centrale et l'enceinte septentrionale, si mieux on n'aime supposer que ce barrage de l'enceinte, au point où ses deux côtés sont le plus rapprochés, fut le résultat de l'abandon de la partie septentrionale par suite de la nécessité de concentrer davantage les forces chargées de la défense du plateau.

Nous voici parvenus à l'enceinte païenne, au *murum gentile* de la bulle de Saint Léon (1), à cette vaste forteresse dite Heiden-Mauer qui, depuis Specklé, en 1576 (2), jusqu'à la dixième session du congrès scientifique de France, en 1842 (3), a appelé si souvent les investigations des antiquaires et ne paraît pas avoir dit encore son dernier mot à aucun d'eux. Laissons donc pour quelques instants la voie pavée, sauf à la reprendre et à tâcher d'en relier les tronçons à l'un des systèmes de défense de la montagne, et occupons-nous à notre tour de cette gigantesque énigme de pierre que les siècles nous ont léguée au sommet de l'un des plus beaux monts des Vosges.

La grande enceinte de la montagne Sainte-Odile nommée aujourd'hui encore *Heiden-Mauer* (mur païen), fut-elle religieuse ou défensive? Cette question souvent agitée (4) semble avoir été résolue dans le sens de la destination défensive par les juges les plus compétents, mais il n'en serait pas moins téméraire de prétendre dénier à une partie au moins du développement du Heidenmauer une primitive destination religieuse. L'histoire de la Gaule, depuis les temps les plus reculés jusqu'aux

(1) Bulle de Saint Léon dans ALBRECHT, preuves, page 9.

(2) SPECKLÉ, *Architectur der Vestungen*, *pars* 2, *cap.* 5.

(3) Procès-verbaux de la 10e session du congrès scientifique de France, tome 1er, page 466.

(4) Voyez le mémoire de M. le professeur BÆHR, de Heidelberg, dans le 2e volume du recueil intitulé : 10e *session du congrès scientifique de France*.

Digitized by Google

invasions du cinquième siècle, est, pour ainsi dire, empreinte à chaque pierre du Heidenmauer, et pour parvenir à démêler l'origine de cette enceinte il faut peut-être remonter aux premières colonisations des Vosges et aux primitives théogonies des races celtique et kymrique.

A une de ces époques ante-historiques que les investigations de la géologie peuvent seules faire discerner dans la nuit profonde des plus anciens âges, la chaîne des Vosges, monument de quelque grande convulsion terrestre, paraît avoir eu, aux yeux des premières générations d'habitants de nos contrées, une sorte de mystérieux prestige, semblable à celui que conservent encore, dit-on, certaines montagnes de l'Asie et de l'Afrique centrale. Le culte des pierres et des rochers, ce premier culte des Galls ou des Celtes antérieurs au druidisme, était là en quelque sorte dans son élément. Il formulait la tradition poétique des volcans lançant au loin leurs projectiles, des glaciers écroulés sur leurs moraines, peut-être des refuges providentiels aux jours génésiques des grandes inondations. Le dieu *Vosegus* (1), *Vosagus* ou *Vogesus (Vog-ase* ou *Vog-èse*, *Volk-ase*, *Bolg-ase?)*, ce génie vosgien encore invoqué dans les âges gallo-romains, était la personnification mythique de cette primitive théogonie aussi vieille que les commencements de colonisation de la vallée du Rhin au fur et à mesure du retrait des eaux qui la frayaient, ou contemporaine de la digue naturelle, formée par la chaîne des monts pour la protection des populations du versant oriental des Vosges, lors de quelque déluge partiel descendu des cataractes alpestres et retenu dans le bassin rhénan par les grands rochers qui barraient le futur débouché du fleuve près de Bingen (2).

---

(1) GRUTER, *Inscriptiones antiquæ*. page 94.

(2) La tradition si pleine de poésie qui rapporte l'existence d'un vaste lac entre les monts des Vosges et ceux de la forêt Hercynienne, lac qui aurait été contenu du côté de l'*Oden-Wald* (forêt d'Odin) par d'énormes masses de rochers barrant, à la hauteur de Bingen, le lit actuel du Rhin, semble s'étayer de plus en plus des données de la géologie. Voltz et plus récemment MM. Daubrée et Schimper ont signalé les nombreuses traces de formation neptunienne que présentent la plaine d'Alsace et probablement aussi celles du Palatinat, du Brisgau et de l'Ortenau. Ces terrains d'alluvion, ces coquillages et ces plantes sous-marines ne permettent guères de douter que dans des temps voisins des époques génésiques une sorte de mer primordiale n'ait baigné les couches triasiques, jurassiques et tertiaires qui bordent la double chaîne des Vosges et de la Forêt-Noire. Une convulsion de

Digitized by Google

Les rochers les plus élevés des Vosges apparaissaient alors comme le séjour ou même la forme de cette mystérieuse divinité, et l'adoration immédiate de la matière brute devait surtout faire choisir les groupes qui présentaient les aspects les plus étranges ou certaines dispositions bientôt devenues de convention. Ainsi naquirent sans doute les *Menhirs* et les *Cromlechs;* quelquefois le résultat d'un jeu de la nature, puis bientôt de création parfois artificielle, ces plates-formes, ces pierres levées et ces enceintes durent être les premiers points de réunion des hommes sur les montagnes, et elles ne pouvaient avoir d'autre destination que celle de servir au culte (1). Les hautes cimes qui dominent la vallée de la Brusche et relient le Schnéeberg au Donon attestent surtout cette primitive consécration des rochers, dont on retrouve en outre de nombreuses traces sur diverses autres montagnes des Vosges, notamment au ballon de Guebwiller, aux crêtes qui surplombent les lacs d'Orbey, au Hohneck près ceux de Gérardmer, à la Pierre-de-Lusse près Sainte-Marie-aux-Mines, au Clymont et sur un autre mont de cette chaîne au-dessus du vieux château de Salm, enfin aux environs de Niederbronn et de Trifels.

La montagne dite aujourd'hui de *Sainte-Odile* paraîtrait plus riche encore en monuments ou plutôt en indices de cette même ère de l'adoration des pierres, si ses rochers n'avaient plus tard été appropriés à des usages nés d'une autre phase de l'antiquité : On sait que le polythéïsme gaulois, qui non seulement précéda le druidisme mais subsista en même temps que lui, et même lui survécut en allant se fondre dans le polythéïsme romain, se composait à la fois de l'adoration des dieux indigètes (2) ou génies locaux, et de celle des phénomènes de la nature (3). Pour toutes ces adorations il fallut des sanctuaires, et les montagnes des Séquanes, aussi bien que celles des Médiomatrikes, ne purent manquer d'avoir les leurs, soit de formation naturelle,

---

la nature a pu ouvrir à cette masse d'eau le débouché de Bingen et la transformer en ce majestueux fleuve du Rhin, qui, à mesure qu'il se frayait sa voie, laissait apparaître les rives fortunées que nous nommons l'Alsace, le Palatinat et les duchés de Bade et de Nassau. (Voyez *Uebersicht der Petrefacten der beiden Rhein-Departemente*, par Voltz — la *Description géologique du Bas-Rhin*, par M. Daubrée — et les si intéressantes publications de M. Schimper.)

(1) Voyez PELLOUTIER, *Histoire des Celtes*, tome II, page 199.

(2) Idem, ibidem, page 159.

(3) Idem, ibidem, pages 17, 78, 109, 113, 122.

Digitized by Google

soit dressés à grands renforts de bras d'hommes. Car les enceintes religieuses furent les premières constructions en granit ou en grès d'un peuple habitué à s'abriter sous des huttes de branchages, ou sous les grands arbres des épaisses forêts.

Mais ces hautes plates-formes des montagnes consacrées dans les Vosges au *Vosegus*, comme celles des Alpes au *Pennin* et celles des Ardennes à l'*Arduinne*, ou vouées au culte des phénomènes naturels, tels que le tonnerre (*Tarann,*) le vent (*Kirck,*) le soleil (*Bel* ou *Belen* (1),) empruntèrent bientôt une consécration nouvelle aux solennités d'un culte que le druidisme vint régulariser, et auquel il prêta sa métaphysique voilée de mystères et ses rits variés (2). Alors sous la double

(1) GRUTER, *Inscriptiones antiquæ*, pp. 94-110. — LUCAIN, *lib.* I. — POSIDONIUS ap. Strab., *lib.* IV. — PAUL OROSE, *lib.* V, *cap.* 16. — SÉNÈQUE, *Quæst. nat.*, *lib.* V, *cap.* 17.

(2) « M. Adolphe Pictet établit pour base de la religion primitive de l'Irlande le culte des *Cabires*, puissances primitives, commencement d'une série ou progression ascendante qui s'élève jusqu'à Dieu suprême (Beal). C'est donc l'opposé direct d'un système d'émanation.

« Schelling (*Recherches sur les Cabires de Samothrace*) dit que : « la doctrine des Cabires était un système qui s'élevait des divinités inférieures, représentant les puissances de la nature, jusqu'à un Dieu suprà-mondain qui les dominait toutes. »

« Il semble, ajoute Pictet, que la hiérarchie des Druides eux-mêmes composait une véritable association cabirique, image de leur système religieux.

« Le chef des Druides était appelé *Coibhi*, ce nom, qui s'est conservé dans quelques expressions proverbiales des Gaëls de l'Ecosse, se lie à celui de *Cabire*.

« Chez les Gallois les Druides étaient appelés *Cowydd* (associés). Celui qui recevait l'initiation était appelé *Caw* (associé) et *Bardd Caw* signifiait un Barde gradué. » (DAVIES, *Myth.*, 165 ; OWEN, *Welsch. Dict.*)

« Parmi les îles de Seilly, celle de Trescaw portait autrefois le nom d'*Innis-caw*, île de l'association, et l'on y trouve encore des monuments druidiques. (DAVIES.) »

Coibhi Draoi, (Druide Coibhi) est une expression usitée en Ecosse pour désigner un homme de grand mérite. Voyez *Mac-Jntosh's gaelic proverbs*, page 34. Voyez aussi HADDLETON, notes *Tolland*, page 279.

« La danse mystique des Druides, dit encore Pictet, avait certainement quelque rapport à la doctrine cabirique. Un passage curieux d'un poète gallois, *Cyndellw*, cité par Davies, page 16, d'après l'archéologie de Galles, nous montre Druides et Bardes se mouvant rapidement en cercle et en nombres impairs, comme les astres dans leurs cours, en célébrant le *conducteur*. Cette expression de nombres impairs indique que les danses druidiques étaient, comme l'enceinte circulaire, un symbole de la doctrine fondamentale et que le même système de nombres y était

Digitized by Google

influence des dogmes secrets et de la théogonie vulgaire du puissant clergé intronisé par les migrations trans-rhénanes les plus anciennement connues ou supposées, nos Vosges durent se hérisser de *Menhirs*, de *Dolmens*, de *Cromlechs* (1), de *Gals-gals*, de *Kist-wens*, car les Druides trouvant déjà les montagnes consacrées par la superstition des anciens habitants et par une sorte de tradition vague de leur importance aux temps diluviens, établirent de préférence leurs colléges ou leurs retraites sur les montagnes, se posant là comme les intermédiaires naturels entre la divinité et le peuple, supérieurs au peuple en savoir et habitant les hauts lieux, par conséquent plus près du ciel que lui, et le dominant ainsi à la fois au propre et au figuré.

Cette domination sur les masses brutales et toujours prêtes à recourir à la violence, railleuses d'ailleurs, comme paraissent l'avoir toujours été nos Gaulois, les Druides ne pouvaient espérer la conserver qu'en les tenant à distance. Aussi les voit-on multiplier les barrières entre eux et les centres de population. L'épaisseur des forêts, la hauteur des monts ne leur suffisent pas. Pour mieux écarter d'eux ces tribus sur lesquelles ils règnent, leurs solitudes se peuplent de fantômes menaçants, de monstres imaginaires, de mythes bizarres ou lugubres ou terribles. Sur ces cimes assombries par les forêts vierges, les vieux sanctuaires, auprès desquels ils ont fixé leurs demeures, sont trop

---

observé. En effet le même poète donne aux enceintes druidiques le nom de sanctuaire du nombre *impair*.

« Peut-être chaque divinité de la chaîne cabirique avait-elle parmi les Druides son représentant, son prêtre. Le prêtre adoptait le nom de la divinité qu'il représentait. JAMIESON (*Hist. of. the Culdees*, page 29) nous apprend que chez les Gallois le chef des Druides était considéré comme le représentant du Dieu suprême. La hiérarchie druidique aurait été ainsi une image microcosmique de la hiérarchie de l'univers, comme dans les mystères de Samothrace et d'Eleusis.

« Les Cabires étaient adorés dans les cavernes et l'obscurité. Tandis que les « feux en l'honneur de Beal étaient allumés sur le sommet des montagnes. (PICTET).

« Suivant la tradition des montagnards d'Ecosse les Druides travaillaient la nuit et se reposaient le jour. (LOGAN, II, page 351).

« La veille du 1er mai, les Druides allumaient des feux sur les *Cairn* en l'honneur de Beal ou Belen (le soleil). (TOLLAND, XIe lettre). Ce culte de Belen, célébré par des feux allumés sur les montagnes, a laissé des traces profondes dans les traditions populaires. » — Voyez MICHELET, *Histoire de France*, éclaircissements du tome Ier, page 449.

(1) Cromleach, pierre de crom, le Dieu suprême. PICTET, page 129.

Digitized by Google

étroits pour tenir les pèlerins à distance. Il leur faut des enceintes plus vastes, entourant ces premières enceintes, et qui puissent empêcher les regards curieux de pénétrer jusqu'à eux, d'épier leur vie intime, de fouiller leur mystères (1). Plusieurs de ces enceintes de pierres sèches ou de quartiers de rocs amoncelés sans attache qu'on rencontre dans les Vosges semblent dater de l'époque druidique et leur étendue ne saurait infirmer cette origine. C'était devant ces barrières qu'au sixième jour de la lune (2) s'arrêtaient les processions du peuple accourues à la voix des Bardes, ces affiliés mondains du druidisme, pour la célébration des fêtes solennelles. C'était de là que les pèlerins devenaient témoins, mais témoins à distance, des redoutables mystères du culte, de la recherche du *samolus* et du gui, de l'épreuve du fameux œuf de serpent (3), qui, plongé dans l'eau, devait surnager, et enfin des nocturnes cérémonies des sacrifices, lorsqu'aux cris des femmes affiliées ou druidesses, nues, le corps teint en noir, s'agitant dans des transports frénétiques (4), les *Ovates* ou druides du second ordre destinés à la partie extérieure du culte procédaient à l'immolation des victimes, soit en les attachant à des poteaux et en faisant pleuvoir sur elles des dards ou des flèches (5), soit en les entassant dans des colosses d'osier auxquels ils mettaient le feu (6), soit en les frappant de façon à faire jaillir le sang en ruisseaux entre les fissures agencées des rochers sacrés, qui laissaient ensuite apparaître dans les ténèbres des jets de flamme s'enroulant sur leurs flancs comme des serpents de feu.

Et c'était derrière ces mêmes enceintes, à l'abri des regards des profanes, que les *Derwids* de l'ordre supérieur se faisaient leurs

(1) Le plus vaste cercle druidique était celui d'Avebury dans le Wiltshire. Il embrassait 28 acres de terre, entourés d'un fossé et d'un rempart. Un cercle extérieur, formé de cent pierres, enfermait deux autres cercles doubles, extérieurs l'un à l'autre. Dans ceux-ci la rangée extérieure contenait trente pierres, l'intérieure douze. Au centre de l'un des cercles étaient trois pierres, dans l'autre une pierre isolée. — MICHELET, tome Ier, éclaircissements, page 460.

(2) PLINE, *lib.* XVI, *c.* 44.

(3) Idem, *lib.* XXIX, *c.* 44. Cet œuf paraît n'avoir été autre chose qu'une *échinite* ou pétrification d'oursin de mer. (Voy. MICHELET, *Hist. de France*, tom. Ier, p. 45).

(4) PLINE, *lib.* XXII, *c.* 2. — TACITE, *Annales*, *lib.* XIV.

(5) STRABON, *lib.* IV, p. 198.

(6) DIODOR., *lib.* V, p. 308. — CÉSAR, *lib.* VI, *c.* 16.

Digitized by Google

loisirs, se livraient à l'étude de leurs plantes médicinales, de leur théologie panthéiste, de leurs doctrines de métempsycose et d'éternité de la matière, ces secrets que le druidisme gardait pour lui, tandis qu'il divinisait pour le peuple les forces de la nature et dispensait aux malades ses remèdes entourés de formules magiques. Oh! combien de dissertations sur la divinité de la nature, combien d'invocations à Esus (1), combien d'épouvantables sacrifices humains à Teutatès (2) devraient pouvoir redire ces masses de rochers sanctifiés depuis par les reliques de Sainte Odile, et où les cœurs chrétiens aiment encore à s'élever vers Dieu!

Grâce à cet art d'exciter à la fois la curiosité et la respectueuse crainte des masses populaires par un bizarre mélange de jongleries et de science, art que les Druides apportèrent peut-être de l'extrême-Orient et qu'ils pratiquèrent longtemps avec non moins de succès que les desservants des temples de Samothrace, de l'Egypte et de l'Inde, les peuplades de la Gaule, malgré leur turbulence, paraissent s'être longtemps prêtées à laisser une association de prêtres-médecins enchaîner par la force morale leur force matérielle. Conduites par les *Ovates* et les *Bardes*, intermédiaires et agents des puissants *Derwids*

---

(1) *Heus* ou *Esus*, que quelques auteurs veulent avoir été à la fois le grand-prêtre et le roi des premiers Kimris envahisseurs des Gaules, paraît servir, au moins dans les derniers temps de l'enseignement druidique, comme la personnification du Dieu secret et unique. Les Druides toutefois, trouvant sans doute cette notion d'un Dieu unique au-dessus de la portée de leurs peuples, le donnaient aussi ou le laissaient considérer comme le dieu du défrichement et de l'agriculture. C'est une faucille à la main et abattant un arbre que nous le représentent les bas-reliefs de l'époque gallo-romaine, entre autres celui trouvé près Notre-Dame de Paris, et celui du Donon.

(2) Teutatès, *Teutadt-Èse* ou *Teutadt-Esus*, quoiqu'assimilé ou identifié à Mercure dans le polythéisme gallo-romain, pourrait avoir été le nom vulgaire donné par les Druides à leur dieu unique, en même temps qu'ils le présentaient aux croyants comme un des dieux principaux de la patrie. *Teut* en celto-breton veut dire peuple, *Tad* veut dire père en la même langue, *Teuttadt* ou *Teutad* pourrait donc avoir signifié le père du peuple, et la terminaison *ès*, *ase* ou *Esus* pourrait rappeler le nom de la divinité que les Druides affectionnaient le plus. Le nom de *Teutatès* rappelle aussi le dieu *Teut* des Phéniciens, et il aurait dans ce cas été introduit dans la théogonie gauloise par la colonie phocéenne de Massilla. (Voyez PELLOUTIER, *Histoire des Celtes*, tome Ier, page 92, et tome II, pages 54 et suivantes; voyez aussi M. AMÉDÉE THIERRY, *Histoire des Gaulois*, p. 78 du tome IIe).

Digitized by Google

des montagnes, elles ont longtemps sans doute mis leurs bras et leurs sueurs au service de ces ermites-rois pour réunir, apporter et édifier les matériaux des grandes enceintes autour desquelles elles venaient attendre des oracles, des spectacles et des ordres (1).

Tant que le pouvoir patriarcal des chefs de clans resta effacé devant cette puissante théocratie, tant que les fédérations des tribus gauloises continuèrent à lui obéir, les enceintes druidiques, quelque développées qu'elles pussent être, ne durent avoir aucune destination défensive. Elles pouvaient dès-lors, ainsi que nous en avons risqué ci-dessus la supposition, se diviser en deux classes; les plus étroites et probablement aussi les plus anciennes, affectant la forme circulaire ou ovale (2), servaient aux cérémonies du culte; d'autres plus larges, embrassant une plus vaste espace, et quelquefois de forme irrégulière ou variée, servaient à séparer des lieux de station du peuple les portions de terrain réservées spécialement aux Druides. Les unes et les autres pouvaient être soit en abattis d'arbres, soit en pierres, et de préférence en pierres, surtout dans les montagnes, à cause de l'abondance de ces matériaux et à cause aussi, sans doute, de la sainteté ou de la divinité traditionnelle des pierres (3).

Mais lorsque dans les deux derniers siècles qui précédèrent la conquête romaine l'influence des Druides sur les clans eut diminué, et se trouva fréquemment contestée tant par l'aristocratie militaire que par les tendances démocratiques de quelques cités, les corporations, ou qu'on nous permette le mot, les couvents druidiques durent aviser aux moyens de suppléer à la diminution de leur prestige par des enceintes plus fortes, d'appeler la force matérielle au secours de leur force morale affaiblie, et de se défendre au besoin, soit derrière leurs *cromlechs*, soit en-dehors de ces derniers, dans des enceintes plus larges, plus capables de contenir leurs adhérents, enceintes déjà défensives quoique conservant encore un caractère religieux.

Ces enceintes, dans le siècle de Marius et de César, purent même

---

(1) Pelloutier, livre iv du tome ii, pages 195 et suivantes.

(2) Le nombre des pierres qui composait les enceintes druidiques est toujours un nombre mystérieux. Jamais moins de douze, quelquefois dix-neuf, trente, soixante. Pictet, page 134.

(3) La pierre fut sans doute à la fois l'autel et le symbole de la divinité. — Pictet, page 129.

Digitized by Google

avoir chez les Séquanes et ches les Médiomatrikes des Vosges, comme en général chez toutes les tribus gauloises voisines du Rhin, un plus grand développement que partout ailleurs. Les nations d'outre-Rhin, dès-lors connues sous le nom de Teutons et de Germains, avaient profité de l'anarchie introduite en Gaule par la lutte du pouvoir sacerdotal contre le pouvoir des chefs de clans et par les luttes de ces derniers entre eux ou contre les populaces révoltées, pour faire de fréquentes incursions sur la rive gauche du Rhin. Appelées tantôt par un parti, tantôt par un autre, mais plus souvent alliées aux chefs de clans qui représentaient l'élément barbare de l'organisation des Gaules (1), elles avaient, dès avant Arioviste et surtout sous ce chef de leurs fédérations les plus turbulentes, pris une attitude menaçante, et d'auxiliaires de la guerre civile elles étaient devenues conquérantes pour leur propre compte. Dès le temps de Marius, des Teutons et des Cimbres ou Kimris d'outre-Rhin, unis aux populations gauloises des Alpes septentrionales (2), avaient débordé sur le territoire des Séquanes, et refoulés par l'énergique résistance des populations de la Gaule Belgique, avaient dû se replier sur la Gaule centrale et diriger leur course dévastatrice vers le Midi. Plus tard, sous Arioviste, les Vangions, les Némètes, les Tribokes avaient envahi les rives gauloises du Rhin. Les Belges Médiomatrikes, qui des bords de la Moselle s'étaient étendus précédemment jusques dans la partie des Vosges et de la plaine rhénane que nous nommons la Basse-Alsace et en avaient probablement chassé les Celtes-Séquanes, refoulés à leur tour par ces nouveaux venus, d'abord jusqu'au pied des Vosges, puis dans les Vosges, durent chercher des refuges contre les Tribokes sur les points les moins accessibles des montagnes, et ces refuges durent être de préférence les anciennes enceintes religieuses. Il ne fallait, pour faire servir ces enceintes à ce nouvel usage, que les agrandir ou les étendre, et sans doute les Druides se prêtèrent avec d'autant plus d'empressement à les approprier ou à les laisser approprier à une destination défensive, qu'ils purent entrevoir, dans le sacrifice de priviléges déjà trop méconnus, un moyen de ressaisir leur ancienne influence, et dans tous les cas de s'associer noblement à la défense de la patrie.

---

(1) Voyez Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*.

(2) Idem, ibidem, et Michelet, *Histoire de France*, tome Ier, page 29.

Digitized by Google

Nous voici à la seconde nature, s'il est permis de parler ainsi, ou à la seconde époque des enceintes des Vosges. Ainsi d'abord les enceintes religieuses, étroites dans l'origine, peu ou mal travaillées, puis agrandies par les Druides, surélevées et multipliées par eux, comprenant à la fois : 1° l'enceinte circulaire formée de pierres plantées verticalement en terre, ou de rochers grossièrement façonnés à leur base de façon à paraître autant que possible dressés ; 2° l'enceinte destinée à relier aux demeures des prêtres les chaires de Belen, les Dolmens et les autres emplacements destinés aux rites sacrés, enceinte assez large, quelquefois même assez vaste pour mettre à l'abri de tous regards indiscrets, de tout contact avec les profanes, les habitations des Derwids kymro-celtiques. Et enfin cette dernière classe d'enceintes agrandie de nouveau, aux fins de contenir et de protéger en-dehors et autant que possible autour du cromlech les populations réfugiées par suite d'invasions.

Comme l'époque des premières invasions germaniques en Gaule signalées par les écrivains romains coïncide avec celle du plus grand développement de la démocratie gauloise, il est à croire que ces lieux de refuge servirent aussi de lieux d'assemblée pour les affaires publiques, et que la tribu belge des Médiomatrikes, habituée depuis longtemps à s'assembler sur certaines montagnes des Vosges pour les cérémonies religieuses, fixa aux mêmes lieux les rendez-vous de ses délibérations. Ces places de refuge et d'assemblée du peuple étaient entourées soit d'abattis d'arbres, soit de quartiers de rocs amoncelés, et dans ce dernier cas surtout elles devenaient de véritables forteresses où les trésors étaient déposés et donnés en garde aux Druides, leurs habitants permanents (1). César parle dans ses commentaires de quelques places-d'armes gauloises qui étaient protégées par un double rempart composé d'énormes quartiers de rocs et de poutres pointues. Telle est entr'autres la description qu'il fait de la forteresse des Atuatikes (2).

(1) PELLOUTIER, *Histoire des Celtes*, tome II, page 227.

(2) « *Atuatici, cunctis opidis castellis que desertis, sua omnia in unum opidum « egregiè naturâ munitum contulerunt : Quod quum ex omnibus in circuito partibus « altissimas rupes despectus que haberet, unâ ex parte leviter acclivis aditus, in « latitudinem non amplius C C pedum relinquebatur. Quem locum duplici altis- « simo muro munierant. Tum magni ponderis saxa et præacutas trabes in muro « collocarant. — Ipsi erant ex Cimbris Teutonis que prognati ; qui, quum iter*

Digitized by Google

Et puisque nous venons de citer la forteresse des *Atuatici* ou Atuatikes, clan belge issu, suivant César, des Kimris-Teutons qui, avant de marcher sur la province transalpine, auraient déposé leur butin et leurs bagages dans un lieu fortifié en-deçà du Rhin, nous rappellerons que lorsque les Helvètes réunis aux Kimris-Teutons envahirent la Gaule après avoir tourné l'extrémité septentrionale du Jura, ils furent arrêtés sur les confins des territoires des Belges par l'énergique résistance de ces derniers (1). Il en résulta une transaction en vertu de laquelle on céda aux nouveaux venus une sorte de lieu de dépôt pour leur butin, pendant qu'ils marcheraient par la Gaule celtique sur la province narbonnaise. Or les confins de la Gaule belgique étaient du côté du Jura le pays des Médiomatrici ou Médiomatrikes, qui occupaient encore à cette époque la plaine de la Basse-Alsace et les Vosges jusqu'à la hauteur environ du val de Lapoutroie ou de celui de Lièpvre. Si donc la forteresse gauloise, cédée aux Kimris-Teutons et aux Helvètes, était sur les confins de la Belgique et non loin du Rhin, ainsi que le rapportent César et Strabon, cette forteresse pourrait avoir été celle dont nous nous occupons, le grand cromlech druidique déjà métamorphosé en place d'armes par les clans Belges et établi sur la montagne appelée aujourd'hui Sainte-Odile. Il est vrai que cette supposition semble contredire l'opinion reçue qui s'étaye du témoignage de César pour placer la cession faite aux Kimris sur le territoire des Belges-Eburons (2), c'est-à-dire dans les Ardennes. Mais le territoire des Eburons, qui était bien en effet près de la Meuse et dans les Ardennes du temps de César, ne pourrait-il pas avoir été, lors de l'invasion des Kimris-Teutons, du temps de Marius, plus près du Jura et du Rhin? Rien de plus ordinaire dans l'histoire des Gaules antérieure à la conquête romaine que ces déplacements de tribus sous la pression d'un voisin trop puissant ou de quelque catastrophe subite. Les Eburons pouvaient être, avant l'invasion kimro-teutonique, voisins des Médiomatrikes et des Séquanes, et auraient pu se retirer

« *in provinciam nostram atque Italiam facerent, his impedimentis, quæ secum* « *agere ac portare non potuerant, citrà flumen Rhenum depositis, custodiæ ex suis* « *ac præsidio* VI *millia hominum unà reliquerunt.* »

(*Commentaires de César*, liv. II, p. 86, édition d'Elzévir, Amsterdam, 1670).

(1) STRABON, livre IV, page 196, et CÉSAR, *Bell. Gall.*, livre II, page 87.

(2) CÉSAR, ibidem.

Digitized by Google

plus au Nord tout juste, à cause de la prise ou de la cession de leur place d'armes dans les Vosges. Il est à remarquer que la description faite par César de la forteresse des Atuatikes se rapporte parfaitement à ce que devait être notre Heidenmauer avant que les Romains n'y eussent mis la main. Cet emplacement se concilierait davantage avec le respect des envahisseurs teutons pour la frontière de la Gaule belgique (1) et avec ce que dit César du voisinage du Rhin (2). La seule objection à notre hypothèse, que d'ailleurs nous ne hasardons que sous toutes réserves, serait l'impossibilité de concilier dans ce cas la forteresse des *Atuatici* où César poursuivit ces descendants des Cimbres de Marius, *après qu'ils eurent abandonné leur territoire, (opidis castellis que desertis*, voir le texte cité) avec l'*Aduat* des Ardennes, Namur, généralement considéré comme le théâtre de ce fait d'armes du conquérant des Gaules.

Si maintenant nous essayons de localiser, de spécialiser pour certaines parties du *Heidenmauer* les quelques considérations émises ci-dessus sur les âges différents des enceintes gauloises, nous serons conduits à ranger dans la classe des monuments, ou, pour dire plus exactement, des vestiges de la plus ancienne époque, de l'époque antérieure peut-être au druidisme kymrique, ou contemporaine de son règne le plus florissant et encore incontesté, les groupes de rochers évidemment façonnés à leur base du plateau de Sainte-Odile proprement dit, ceux du plateau intermédiaire entre le premier et la *Bloss* dont Schweighæuser signale les formes étranges (3), le développement de l'enceinte de ce même plateau intermédiaire et central du côté de la plaine, et enfin les groupes de rochers du *Stollhafen* au nord de Sainte Odile, du *Mennelstein* au sud-est de la *Bloss*, du *Schaffstein* au sud-ouest du même plateau, le rocher debout semblable à un colossal *menhir* du *Wachtstein*, non loin du Schaffstein, et les deux apparents *dolmens* de l'angle nord-ouest de cette même Bloss, tous groupes qui assurément sont plus ou moins le résultat d'un jeu de la nature, mais qui tous portent des traces irrécusables, quoiqu'à degrés différents, d'agencement de main d'homme, et d'appropriation à des usages divers de l'antiquité.

(1) Voyez *Histoire des Gaulois*, par M. Amédée Thierry, tome II, page 197.

(2) Voir ci-contre le texte cité, et page 86 des *Commentaires* la note sur les *atuatici* ou *aduatici*.

(3) Schweighæuser, *Explication du mur païen*, page 17.

Digitized by Google

Le *Stollhafen*, le premier de ces groupes de rochers que l'on rencontre en montant vers Sainte-Odile par le chemin pavé d'Ottrott et de Saint-Gorgon, a pu recevoir, lors de la confection de cette voie romaine, une destination militaire, mais par la configuration de ses roches figurant deux tables très en saillie et couronnées un peu en arrière par une autre table, il présente tous les caractères d'une chaire de Belen, chaire correspondant à celle de l'extrémité du plateau de Sainte-Odile sur laquelle s'élève aujourd'hui la chapelle *des Anges*, et à celle du Mennelstein. Au Stollhafen la vue embrasse à la fois les deux côtés de la montagne qu'étreint le mur d'enceinte, et par conséquent des feux allumés sur le Stollhafen devaient être très-facilement répétés sur les deux chaires précitées, ainsi que sur toutes celles des montagnes voisines. Quelques très-grandes pierres, oblongues, plus ou moins coniques, les unes couchées, les autres encore fichées, semblent avoir été les *menhirs* de cette chaire de Belen placée à la séparation de l'enceinte centrale et de l'enceinte septentrionale, un peu en avant du mur intérieur signalé sur ce point par Schweighæuser et marqué sur la carte de Thomassin. Nous aurons l'occasion de revenir au Stollhafen lors de la seconde époque présumée de l'enceinte et de son appropriation probable au système de défense de la montagne, mais dès la première époque, dès l'époque purement religieuse, il a dû être un des points consacrés de la montagne, le point par lequel pénétrait de ce côté sur les plateaux inférieurs de la montagne le chemin des pèlerins gaulois, qu'il ne faut pas confondre avec la voie romaine.

Les fissures profondes qui existent entre les rochers du Stollhafen, et qui pourraient avoir été régularisées de main d'homme, les quelques cintres façonnés grossièrement du support de la troisième table en arrière des deux autres, les entailles en travers de l'un des *menhirs* aujourd'hui couché, surtout la saillie de ses deux autres tables et l'agencement évident de leur partie inférieure, déterminent à indiquer ce groupe de rochers, comme ayant dû avoir son rôle dans les drames du druidisme, quoiqu'il n'offre pas les signes plus caractérisés de quelques autres *cairn's* de cette montagne.

A l'époque à laquelle nous nous arrêtons ici, le Stollhafen n'était sans doute pas encore lié à l'enceinte par le grand mur de pierres de taille qui vient s'appuyer et se briser à ses pieds; il était plutôt le poste avancé, le premier sanctuaire de ce côté de la montagne. A

Digitized by Google

ses pieds, en arrière de lui s'ouvrait peut-être l'espace destiné aux pèlerins et à leurs bivouacs, cet espace aujourd'hui cultivé et à peu près plane ou de peu de pente qui s'appuie d'un côté au chemin creux prolongeant l'ouest de la montagne, et de l'autre au premier escarpement du plateau de Sainte-Odile proprement dit. Ce dernier pouvait à son couronnement être séparé de l'espace réservé au peuple par une ceinture de pierres correspondant à celle de rocs qui l'enserre du côté de la plaine d'Alsace et s'étend jusqu'à l'espèce de crête qui le sépare de la Bloss (1). Ce qui semble autoriser cette supposition c'est le grand nombre de rochers à aspect bizarre et à apparences d'agencement artificiel qui jalonne cette crête ou ce dos d'âne de la montagne, et qui fait croire que là était le *cromlech*, l'enceinte réservée, le principal sanctuaire. Si, en partant de Sainte-Odile, on veut suivre le développement de l'enceinte actuelle du côté de la plaine d'Alsace, jusques vers la Bloss, on remarquera que les rocs ou quartiers de rocs de cette partie du Heidenmauer ont peu d'analogie avec les grandes pierres de taille à queue d'aronde qui avoisinent le Stollhafen. Cette partie du mur a quelque chose de plus cyclopéen, qu'on nous permette le mot, elle doit être d'un temps plus reculé encore et pourrait devoir son origine moins à l'appropriation des pierres à la guerre défensive qu'à leur appropriation aux traditions du culte.

Nous venons de parler des formes bizarres de quelques uns des groupes de rochers qu'on rencontre sur cette crête. Les plus bizarres assurément sont celles des *Beckenfelsen* ou *boulangers*, comme les appelle l'auteur des *Antiquités de la Basse-Alsace* (2). Ces groupes jumeaux, séparés par une sorte de couloir couvert et évidemment agencé présentent l'aspect de pains ronds superposés. Leur configuration arrondie s'explique sans doute par la décomposition circulaire du rocher, mais quoique la partie supérieure paraisse être adhérente à l'inférieure, et n'ait par conséquent jamais pu vaciller lorsqu'on essayait de la pousser, leur ensemble rappelle les pierres branlantes ou divinatoires des Celtes et on ne saurait méconnaître leur analogie avec le *Lottel-fels* du Schnéeberg (3) et avec les *roulers* de la

(1) Voyez la carte.

(2) Schweighæuser, *Explication du mur païen*, page 17.

(3) Voir la *Revue d'Alsace* de 1852, page 439.

Digitized by Google

Bretagne. Un autre groupe un peu plus à gauche vers le plateau de Sainte-Odile et qui ne consiste qu'en une assez grande roche en équilibre sur une autre, paraît davantage susceptible de vaciller et d'avoir pu servir de pierre branlante.

A la vue du cercle encore assez bien marqué de grandes pierres aujourd'hui couchées qui les entoure, et en visitant surtout un groupe voisin formé de deux longues roches couchées parallèlement, et ressemblant à un dolmen dont la table supérieure ou le couvercle aurait été renversé, on croit reconnaître l'emplacement du sanctuaire ou *cromlech* principal de la montagne, et l'on rêve volontiers de ces scènes tantôt bizarres, tantôt terribles, où l'*ovate* vêtu de lin, (le *Bell'ech*) (1) interrogeait la pierre en équilibre pour les épreuves judiciaires et allait solennellement sur les *cairn's* projetés en saillie au-dessus des précipices allumer les feux de Belen, ou précipiter dans l'abîme les victimes humaines garottées, ou les frapper au-dessus du diaphragme et prédire l'avenir d'après les convulsions de leurs membres, l'abondance et la couleur de leur sang (2).

Des villageois des environs de la montagne de Sainte-Odile, certes fort ignorants de l'histoire des Gaules, ont souvent avoué qu'ils ne pouvaient se défendre, sur le *Mennelstein* ou sur le *Stollhafen*, d'une sorte de terreur vague, résultant d'anciennes traditions de meurtres ou de sortiléges qui auraient eu pour théâtre ces plates-formes de rochers. Leur crainte superstitieuse prouve que dans nos Vosges aussi les grandes pierres, bizarrement groupées, ont conservé leur magie, presqu'autant que chez les Bas-Bretons, les Irlandais, les Gallois, ces fils reconnus de la vieille mère celtique. Oui sans doute pour qui saurait lire dans le grand livre du passé, nos Vosges, ces solitudes si remplies de vestiges d'une colonisation antique, auraient de merveilleuses histoires à raconter !

On fait, il est vrai, à la destination religieuse de quelques parties au moins du Heidenmauer, l'objection de l'absence de *tumuli* ou de *gal-gals* dans son enceinte ou à proximité de son enceinte. Mais cette absence est-elle bien constatée ? Des monticules d'apparence factice assez nombreux se présentent çà et là sur les flancs de la montagne ; ces élévations recouvertes de terre, quelquefois même montrant

(1) En Basse-Bretagne on appelle encore *Bell'ech* les ecclésiastiques.

(2) Diodore de Sicile, livre v, page 308, et Strabon, livre iv, page 198.

Digitized by Google

encore leurs amas de pierres moussues, de cinq ou six quelque fois même de dix à douze pieds de haut, ont tous les caractères apparents des *gal-gals* ou des *barrows*. L'auteur de cet opuscule en a fait fouiller un ; il n'a pas trouvé de colliers d'ambre, de bracelets, ni même de squelette, seulement quelques os se sont rencontrés sous les dernières pierres enlevées; au-dessous d'eux le sol nivelé était recouvert de quartiers de roc à surface assez plane. Des roches ou quartiers de roches, ayant tout-à-fait l'apparence de pierres fichées, se font voir près de ces monticules, et l'on sait que le rôle des pierres fichées était de servir de signal, soit aux tombeaux, soit aux autres lieux consacrés, à peu près comme les croix en pierre ou en bois servent aujourd'hui de signal à nos pèlerinages et à nos chapelles catholiques isolées.

Schweighæuser, cette grande autorité historique et archéologique de notre Alsace, a signalé, en les attribuant, il est vrai, aux Germains, un grand nombre de *tumuli* dans le département du Bas-Rhin (1). Leur nombre serait plus grand encore si l'on pouvait fouiller tous les petits monticules pyramidaux qui apparaissent sur certains points des montagnes et de la plaine, notamment aux environs du Donon et de Dabo, du Heidenmauer, du Heiden-kopff, de l'enceinte du Tannichel, dans la Hardt, entre Ebersmunster et Stotzheim, près de Seltz, de Marckolsheim, de Truchtersheim, de Brumath, et dans les forêts d'Obernai, dites Urlosenholtz, Magelrain, Schlossrain.

Les sanctuaires de la première époque druidique ou du druidisme antérieur à la conquête romaine ont pu être reliés entr'eux, d'abord par des murs de pierres et de poutres, puis par une ceinture de rocs mieux agencés à mesure que la souveraine corporation sentit davantage le besoin et de s'isoler des regards curieux, et de se défendre contre la guerre civile ou l'invasion étrangère en identifiant sa cause avec celle du peuple des environs et en lui ouvrant des asiles pour ses fêtes, ses plaids, ses familles, ses bagages, son butin menacés par l'ennemi. Alors s'élaborèrent ces parties du Heidenmauer qui, formées de roches ou quartiers de roches de grosseur différentes, ne présentent pas la régularité des autres parties du mur, et qui sans doute, là où le terrain ne présentait pas de rochers, se reliaient par des abattis d'arbres et des pierres sèches. Cette enceinte cessait de dé-

(1) Schweighæuser, Mémoires manuscrits.

Digitized by Google

crire le cercle religieux et devait ajouter à son caractère de *cromlech* celui de fortification. Il est possible que dans l'origine et à l'époque de cette transformation elle n'ait pas eu au Nord et à l'Ouest tout le développement qu'on lui connaît aujourd'hui, mais on est fondé à conjecturer qu'elle embrassait dès-lors ou qu'elle ne tarda pas à embrasser les trois parties de la montagne et à former trois enceintes en quelque sorte, l'enceinte centrale ou des Derwids (le plateau de Sainte-Odile), l'enceinte méridionale ou de la Bloss, enfin l'enceinte septentrionale ou du Homburger-Berg, arrivant jusqu'à la pointe de rocher sur laquelle s'élèvent aujourd'hui les ruines du Hagel-Schloss. Chacune de ces enceintes avait son *cromlech* ou ses pierres consacrées, et elles étaient triples parce que peut-être chacun des trois ordres druidiques, bardes, ovates, derwids, avait la sienne, ou peut-être aussi parce que l'enceinte centrale seule restait réservée à la corporation des Druides, tandis qu'à droite et à gauche les clans avaient leurs places d'assemblée ou de refuge. D'ailleurs il est digne de remarque que sur presque toutes les montagnes des Vosges qui offrent des traces de *cromlechs* ou de *cairn*, ces traces sont triples et dans des directions opposées (1), cette triple direction ayant sans doute la même cause symbolique que celle des trois pierres dans certains cercles druidiques (2).

Des fontaines, cet autre objet du culte des vieux Celtes, se rencontrent dans la triple enceinte du Heidenmauer. Celle de l'étranglement Nord-Ouest de la Bloss, et celle dite de *Saint-Jean*, un peu en-dedans du mur transversal entre l'enceinte méridionale et la centrale, pourraient devoir à des travaux postérieurs l'encaissement de leurs petits bassins en cubes réguliers; toutefois leur présence sur ces plateaux élevés semble être un nouvel indice de leur primitive consécration religieuse. Sur l'une des pierres de l'abreuvoir de la Bloss on voit l'entaille d'une croix. Or on sait avec quel soin la primitive Eglise marquait du signe du salut les pierres entachées de druidisme. Ces sources reportent donc aussi à l'ère des superstitions gauloises, et l'on serait tenté de chercher, au fond de leurs bassins pavés, les lin-

(1) Voyez la *Revue d'Alsace* de 1852, page 437.

(2) Dans le Cromlech d'*Avebury* au centre de l'un des cercles extérieurs étaient trois pierres. — MICHELET, éclaircissements du tome 1er, de l'*Histoire de France*, page 460.

Digitized by Google

gots d'or et d'argent que les pèlerins y jetaient pour offrandes tandis que les Ovates partis à jeûn, nus-pieds et vêtus de blanc à la recherche du *samolus* (1), y baignaient, sans oser la regarder, cette plante sacrée qui devait rendre propice à la santé des hommes et des bestiaux l'eau des réservoirs.

De cet abreuvoir de la Bloss au Mennelstein on continue à suivre le chemin qui, partant du plateau de Sainte-Odile, couronne la crête de la montagne. Ce chemin n'a pas les caractères de la voie d'Ottrott, il passe sur des roches aplaties, et ne présente point de pierres de taille. Sa destination paraît avoir été de relier la plate-forme dite aujourd'hui *de Sainte-Odile* à celle du *Mennelstein*.

L. LEVRAULT.

(La suite à la prochaine livraison.)

BIBLIOGRAPHIE.

I. AVIS CONCERNANT LES OUVRAGES RELATIFS A L'HISTOIRE D'ALSACE.

On s'est, à différentes reprises, adressé à la direction de la *Revue* soit pour lui offrir des livres concernant l'histoire d'Alsace, soit pour s'en procurer. Afin de répondre aux désirs qui lui sont manifestés de toute part, la *Revue* consent à mettre sa publicité à la dispositon des amis de notre histoire pour leur faciliter les moyens de combler les lacunes de leurs bibliothèques. A cet effet elle publiera, dans un bulletin spécial, le titre des ouvrages demandés et celui de ceux qui sont offerts.

On demande :

BUCER, Martin. *An ein christlich Rath der Stadt Weissenburg*. Francfort, vers 1575, 4°.

BEBEL, IO. BALTH. *De Tribocis seu Alsatis. Lipsiæ, 1694.*

---

(1) PLINE, livre XXIV, c. II. — On croit que le *samolus* est la plante aquatique que nous nommons *mouron d'eau*.

Digitized by Google

BÉRAIN. *Mémoire historique sur le règne des trois Dagoberts.* Strasb., 1717, 8°.

CÖRBER, Joh. *Göttlicher Sieg bey des Eroberung Schlestatt.* Strasb., 1632, 4°.

Idem. *Laurus Benfeldiana.* Strasb., 1632, 4°.

DUVAL, P. *Description de l'Alsace française.* Paris, 1662, in-12.

FOURNIER, jeune. *Observation sur l'ouvrage Vindiciæ Typographicæ* de Schœpflin. Paris, 1760, 8°.

FRISCHLIN, *Carmen de horologio astronomico argentor. Argent.*, 1575, 4°.

FABRI, *Dessin de la chorographie de la Haute et Basse-Alsace.* Bâle, 1661, 4°.

GULLIMANN, *Catalogus episcoporum Argentin.* Fribourg, 1608, 4°.

GUEBWILLER, Jérôme. *Vita S. Odiliæ. Argentin.*, 1521, in-12.

HERTENSTEIN, Lud. Barth. *De ducatu Sueviæ et Alemaniæ. Argent.*, 1717 ou 1731, 4°.

D'HÉRICOURT, Lubert. *Vie du général Kléber.* Paris, 1800, 8°.

HANOQUE, Charles. *Nova Francia orientalis, sive Alsatia exhilarata.* Paris, 1656, 4°.

HAN, Balt. *Das Seelzagende Elsass.* Nurenberg, 1676, in-12.

ICHTERSHEIM. *Topographia Alsatiæ.* Ratisbonne, 1710, 4°.

MASSENET. *Description du Ban-de-la-Roche.* Strasb., an VI, 8°.

MURSCHEL, Israël. *Flos reipublicæ Argentin.* Strasb., 1653, 4°.

MOLLINGER. *De jura vexilli argentoratensium. Argent.*, 1636, 4°.

PELTRE. *S. Odiliens Leben.* Strasb., 1701, in-12.

RUHL. Th. Ig. *Recherches sur la maison de Linange-Dabo.* Strasb., 1789, 4°.

On offre :

HAGENAUISCHE GESCHICHTE. Strasb., 1853, 4°.

Cet ouvrage très-curieux et très-rare a été réédité par M. Salomon, libraire à Strasbourg, d'après l'édition de 1853. Il n'en a été tiré que 200 exemplaires. Prix, papier ordin., 7 fr. 50. — Papier vélin, 9 fr. — Parchemin, 40 fr.

II. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ALSATIA, *Jahrbuch für elsässische Geschichte, Sage, Alterthumskunde, Sitte, Sprache und Kunst, von August Stœber, 1854 und 1855.*

Digitized by Google

Un volume in-8° de plus de 300 pages, sur beau papier et deux gravures. Prix : 3 francs. Se trouve à Strasbourg, chez MM. Treuttel et Würtz, Schmidt et Noiriel ; à Wissembourg, chez Sauer ; à Saverne, chez Hoffmann ; à Haguenau, chez Urscheller ; à Bischwiller, chez Posth ; à Barr, chez Dietz ; à Schlestadt, chez Garell ; à Sainte-Marie-aux-Mines, chez Gerhardt ; à Colmar, chez veuve Held-Baltzinger ; à Thann, chez Jobin ; à Altkirch, chez B. Bœhrer et à Mulhouse, chez l'éditeur J. P. Rissler.

FLORE D'ALSACE, par M. le professeur *Kirschleger*. — La vingtième livraison vient de paraître. Elle renferme le genre *carex* et l'introduction à l'étude des *graminées*.

HISTOIRE DE BELFORT ET DE SES ENVIRONS, par *A. Corret*. Un volume in-12 de plus de 300 pages sous presse pour paraître très-prochainement. Prix 2 fr. Chez les principaux libraires des deux départements du Rhin.

GESCHICHTE DER STADT COLMAR, *von ihrer Gründung an, bis 1850*, par *C. G. Sand*, bibliophile. Cet ouvrage paraîtra en 30 à 40 livraisons illustrées. Prix de la livraison, 25 centimes. La première et la deuxième viennent d'être distribuées.

ERRATA.

Livraison du mois de juillet, pages : 306, ligne 8, au lieu de au rapport Gilles Ghelen, lisez : au rapport *de* Gilles Ghelen ; — 307, ligne 16, au lieu de dixième siècle, lisez : *treizième* siècle ; — 314, note 3, au lieu de an 904, lisez : an 409.

AVIS CONCERNANT LA CORRESPONDANCE.

La *Revue* affranchit toutes ses lettres quelqu'en soit l'objet. Elle réclame en conséquence la réciprocité. La surtaxe qui est appliquée aux lettres non affranchies, en vertu de la loi nouvelle, fait en quelque sorte de cette réciprocité une obligation que la *Revue* respectera en toute occasion.

Digitized by Google

SAINTE-ODILE

ET LE

HEIDENMAUER.

Suite (*).

Le *Mennelstein*, ainsi nommé parce que, dit-on, un débris de sculpture gallo-romaine, probablement semblable à celles du Donon (1), fut trouvé naguères à sa proximité, est certes une des plus belles chaires de Belen que l'on puisse désirer.

Ses rochers à pic et en saillie à l'angle de la Bloss, du côté de la plaine d'Alsace, devaient permettre d'apercevoir de très-loin les feux sacrés du mois de mai ou du printemps, cette fête druidique de la rénovation de la nature (2). Ils semblent avoir été agencés comme ceux du *Stollhafen* et du *Schaffstein* pour former un *cairn*, et peut-être étaient-ils séparés du reste du plateau de la Bloss par un demi-cercle de pierres levées qui servirent plus tard pour la construction du mur gallo-romain. On remarque au *Mennelstein*, mieux encore que sur les deux autres groupes précités, des intervalles entre les roches, vestige possible des galeries couvertes pratiquées pour les effets magiques du culte. Quelques uns des rochers portent des entailles, les unes

(*) Voir les livraisons de juin et juillet, de septembre, de novembre 1853, pages 314, 393 et 489, et d'août 1854, page 360.

(1) Voir la *Revue d'Alsace* de 1852, page 445.

(2) PELLOUTIER, tome II, livre IV, page 245, et MICHELET, éclaircissements du tome Ier de l'*Histoire de France*, page 452.

Digitized by Google

carrées d'environ 15 centimètres de long, et les autres circulaires ou orbiculaires figurant à peu près la pomme de pin. Faut-il voir en elles des caractères de l'*ogham* ou *ogum*, cet alphabet secret attribué aux Druides, auxquels toutefois la plupart des historiens dénient tout alphabet? (1) Les hiéroglyphes sur les rochers de la Gaule et de la Grande-Bretagne, qu'il ne faut pas confondre avec les runes, attendent encore leur Champollion. On en trouve de nombreuses traces même dans nos Vosges; tantôt ces hiéroglyphes se présentent sous la forme carrée, tantôt sous la forme orbiculaire; quelque fois, comme dans une grotte des environs de la Petite-Pierre, au Meissenthal, ces petites excavations circulaires sont disposées les unes sur les autres de manière à suivre les spirales d'un serpent; isolées, comme on les voit au Mennelstein, elles étaient peut-être le signe symbolique du fabuleux œuf de serpent, ce talisman druidique si vénéré. Nous livrons cette supposition pour ce qu'elle vaut, et elle vaut au moins autant que les prétendus anneaux observés sur l'un des flancs du Mennelstein et qui auraient servi, au temps du déluge sans doute, à attacher les navires abordant à ce promontoire.

---

(1) Quelques antiquaires ont cru reconnaître des traces de lettres ou de signes magiques sur les monuments celtiques. Ainsi à Saint-Sulpice-sur-Rille, près de l'Aigle, on remarque sur l'un des supports de la table d'un dolmen trois petits croissants gravés en creux et disposés en triangle. Près de Lok-Maria-Ker il existe un dolmen dont la table est couverte, à sa surface intérieure, d'excavations rondes disposées symétriquement en cercles. Une autre pierre porte trois signes assez semblables à des spirales. Dans la caverne de New-Grange (près Drogheda, comté de Meath) se trouvent des caractères symboliques et leur explication en ogham. Le symbole est une ligne spirale répétée trois fois. L'inscription en ogham se traduit par A E, c'est-à-dire *le lui*, le Dieu sans nom. Dans la caverne il y a trois autels. (PICTET, page 132).

En Ecosse on trouve un assez grand nombre de pierres ainsi couvertes de ciselures diverses. Quelques traditions doivent appeler l'attention sur ces hiéroglyphes grossiers, et jusqu'à présent inintelligibles. Dans le pays de Galles on trouve sur les pierres certains signes qui semblent représenter tantôt une petite figure d'animal, tantôt des arbres entrelacés. Cette dernière circonstance semblerait rattacher le culte des pierres à celui des arbres. D'ailleurs l'*ogham* ou ogum, alphabet secret des Druides, consistait en rameaux de divers arbres et assez analogues aux caractères runiques.

(Voyez MICHELET, *Histoire de France*, éclaircissements du tome 1er, p. 458).

Digitized by Google

Lorsqu'on fait le tour du Mennelstein on aperçoit d'autres excavations circulaires ou semi-circulaires et au-dessus d'elles une sorte de triple rainure, œuvre de la nature selon toute apparence. L'auteur de l'*Enumération des monuments du Bas-Rhin*, dédiée au congrès scientifique de 1842 (1), rapporte qu'on a découvert, au bas de ce même groupe de rochers, une inscription en caractères runiques dont il donne ainsi la traduction : « Pour cela, prince des nations Sygge, ta « gloire durera autant que le cours des temps. » Et il ajoute que cette inscription runique, en l'honneur d'Odin, est la seule que l'on connaisse dans cette partie de l'Europe.

On ne saurait assez regretter que l'âge et les infirmités de l'érudit antiquaire, enlevé par une mort si récente encore aux amis des sciences historiques, ne lui aient pas permis d'aller reconnaître en personne cette prétendue inscription runique. Tout au plus est-il possible d'apercevoir quelques traits qui, s'ils ne sont pas la trace de lichens, ont en effet certaine apparence d'analogie avec les lignes droites des caractères runiques, mais qui dans ce cas appartiendraient plutôt aux runes des commencements du moyen-âge, aux runes nés de l'imitation grossière des caractères grecs et latins; ils auraient été d'ailleurs si légèrement gravés sur la pierre qu'il devait suffire des intempéries de quelques saisons pour les effacer à peu près, et pour empêcher de lire cette phrase de si longue haleine en l'honneur d'Odin.

Quoique ce dieu des races teuto-scandinaves ait eu le titre d'inventeur des runes, l'écriture runique ne paraît dater, même en Suède, en Danemark et en Norwège, cette classique Scandinavie, que du quatrième ou du troisième siècle tout au plus (2). Fortunat qui écrivait dans le sixième siècle est le premier auteur qui fasse mention de l'écriture runique qu'il attribue aux Franks (3). La Bible gothique d'Ulphilas, qui date du règne de l'empereur Valens, était écrite en caractères runiques. On sait d'ailleurs que les caractères runiques sont une imitation raide et informe des caractères grecs et latins, et l'inscription du chemin taillé dans le roc qu'on voit en Blékingie n'infir-

(1) Schweighæuser, *Enumération des monuments*, page 9.

(2) Devaisne, *Dictionnaire de Diplomatique*, tome II, page 226.

(3) Pelloutier, tome Ier, page 207.

Digitized by Google

merait pas cette filiation, puisqu'elle est attribuée au roi Harald-Hilderand, qui vivait dans le septième siècle (1).

L'inscription runique annoncée à l'auteur de l'*Enumération des monuments du Bas-Rhin* comme existant sur l'un des flancs du *Mennelstein*, aurait donc été postérieure non seulement à la conquête des Gaules, mais même à l'établissement du christianisme, elle ne prouverait dès-lors rien en faveur de la consécration du Mennelstein à Odin, à moins que l'on ne prétende que les Burgondes, les Alémans, les Huns et les Francks du cinquième siècle, qui se plaisaient plus à détruire les inscriptions qu'à en faire, aient voulu marquer leur passage au pied des Vosges par une inscription semblable à celles qui commençaient à naître dans le Nord de l'Europe.

Mais si l'inscription runique signalée par Schweighæuser, sur la foi d'un correspondant peu digne de lui, n'a pas de raison d'être ou d'avoir été sur le Mennelstein, il n'en est pas de même des signes symboliques, ou si l'on veut, des runes antérieurs à l'invention de l'écriture runique vulgaire. C'est une erreur de croire que les seuls rochers de la Scandinavie portent des entailles ayant une signification religieuse ou historique. Si, comme le dit Rudbeck, les runes tirent leur étymologie de la racine scandinavienne *rônne*, sorbier sauvage (2), parce l'on gravait des nombres ou des indications symboliques sur l'écorce de cet arbre, ce qui donna l'idée de graver sur la pierre, et si d'autre part on admet que l'*ogham* ou alphabet secret des Druides consistait en rameaux de divers arbres entrelacés, rameaux figurés ensuite sur la pierre, d'où le nom irlandais *aos* (3), arbre, *Fead'ha*, donné aux savants, aux Druides, comme en sanscrit *Bôd'hi*, figuier, signifie aussi le Boud'histe, le sage, il sera juste de reconnaître que la Gaule, cette sœur religieuse de la primitive Scandinavie, devait avoir son écriture lapidaire aussi bien que le nord de l'Europe, quoique ce mode d'écriture y ait duré moins longtemps et y ait été moins perfectionné. Au surplus les inscriptions sur les rochers ne prouvent que ce que la critique leur fait prouver, car elles peuvent être ou le moderne essai de mystification de quelque mauvais plaisant, ou le signe de quelque prise de possession fortuite par une autre phase de l'antiquité ou du moyen-âge.

(1) *Dict. de littérature*, t. VI, p. 157, et MALLET, *Introd. à l'hist. de Danemark.*

(2) DEVAISNE, tome II, page 225.

(3) MICHELET, éclaircissements de l'*Histoire de France*, tome Ier, p. 439.

Digitized by Google

Du *Mennelstein* pour aller aux deux monuments druidiques signalés par l'auteur de l'*Explication du mur païen*, le mieux est de suivre le prolongement sud-ouest du Heidenmauer en passant au *Schaffstein* et au *Wachtstein*. Le *Schaffstein* est un groupe de rochers en saillie sur la vallée de Barr, groupe d'apparence agencé comme le *Mennelstein* et projeté en chaire très-escarpée. Quelques rochers couchés à ses pieds, dans la profondeur du précipice, semblent avoir été les pierres fichées de cette chaire.

Le *Wachtstein*, à environ deux portées de fusil du *Schaffstein*, en-dehors de l'enceinte, et aujourd'hui de très-facile accès par suite du *Schlitt-weg* qui passe à ses pieds, est un monolithe aux quatre faces presqu'équarries, dressé debout comme un grand *menhir*. Sa position verticale est sans aucun doute due à un caprice de la nature, mais sans aucun doute aussi elle a été mise à profit d'abord dans un but religieux, puis dans un but militaire. En y regardant de près on reconnaît que l'espèce de rebord, assez large pour s'y tenir debout, qui règne sur le côté du rocher faisant face au Heidenmauer, a été établi ou élargi de main d'homme. Le sommet du rocher porte des excavations semblables à celles signalées sur le Mennelstein et qui devaient avoir la même signification. Enfin une large traînée de grandes pierres de taille relie ce rocher à l'enceinte et prouve qu'il fit partie du système de défense de la montagne, peut-être à titre de poste avancé remplissant l'office de tour de garde ou de signal.

Du *Wachtstein*, en continuant à suivre le développement de l'enceinte, qui, formée en général de grandes pierres et de quartiers de rocs sans régularité, ne laisse apercevoir que peu de marques de queue d'aronde, on arrive à l'angle nord-ouest du mur qui figure sur ce point une sorte d'ouvrage à corne ou de saillie à angle rentrant très-prononcé. Après avoir fait environ vingt pas en-dehors et à droite de cet angle du Heidenmauer on se trouve devant les deux groupes de rochers que Schweighæuser désigne sous le nom de monuments druidiques. Le premier, formé de deux grandes roches parallèles et d'à-peu-près égale longueur, fermées d'un côté mais non pas jointes par une troisième roche qui laisse entr'elles une sorte d'étroit couloir ou conduit, et couvertes par un autre monolithe semblable à une table ou à un toit plat, pourrait sans doute être considéré comme le résultat de quelqu'ébranlement de rochers, si les parois n'étaient pas si régulières, et si même l'une d'elles ne présentait deux blocs de rochers

Digitized by Google

alignés. Au bas de l'un de ces derniers on croit reconnaître une sorte de doucine ou de creux travaillé de main d'homme.

L'autre monument a un couloir qui était sans doute en communication avec l'étroite ouverture du fond de la grotte voisine, ses parois sont si régulières qu'on les dirait taillées.

A la gauche de ces deux groupes, également en-dehors de l'enceinte mais de l'autre côté de son angle, sont des rochers creux ou cavernes naturelles.

Leur situation en-dehors et si à proximité de l'enceinte suffit pour prouver que les deux allées couvertes dont il s'agit ne sont pas contemporaines de la construction du Heidenmauer sur ce point de la montagne. Elles ont dû ou exister longtemps ayant cette enceinte et dans ce cas elles seraient de la même ère druidique que les *Beckenfelsen*, ou avoir été agencées lors de la dernière époque du druidisme pour abriter peut-être le dernier rale d'un culte chassé de ses sanctuaires du haut de la montagne, lorsque, sous Tibère et sous Claude, puis encore sous Vitellius et sous Vespasien, les Druides, seuls Gaulois restés encore Gaulois malgré la conquête, furent expulsés des anciennes résidences consacrées, traqués en Gaule comme des bêtes fauves, et obligés de fuir dans l'île de Bretagne ou de se cacher dans les retraites les plus inaccessibles des forêts.

L'emplacement de ces monuments paraît on ne peut mieux choisi pour avoir servi de théâtre à quelqu'une des scènes de ce drame lugubre du druidisme expirant. Sur le penchant nord-ouest de la Bloss, en regard des pentes escarpées du Champ-du-Feu et au-dessus des profondeurs d'un ravin hérissé de sapins séculaires, ces dolmens, presqu'appuyés à l'enceinte d'où leurs desservants avaient dû sortir, sembleraient avoir été établis comme une dernière bravade, une dernière protestation du culte proscrit, une dernière tentative des Druides persécutés pour ne point abandonner tout-à-fait cette montagne d'où si longtemps ils avaient dominé les populations de la plaine cis-rhénane, et aux flancs de laquelle ils se cramponnaient en quelque sorte, pendant que le centurion romain faisait renverser les pierres de leurs *cromlechs* sur les sommets principaux, élevait peut-être sur leurs *cairns* quelque statue de Mars Camul (1) ou de Hercule Ogmius (2),

(1) Gruter, *Inscript.*, p. 40, n° 9.

(2) Pelloutier, livre III du tome IIe, page 130.

Digitized by Google

ces nouveaux symboles de la fusion des polythéismes gaulois et romain, et dressait les plans du *Castellum* ou du *Burgus* qui allait, ô douleur, transformer leur principal sanctuaire.

M. Jacques Schneider, dans son ouvrage si remarquable sur les fortifications des Vosges, suppose que les parois de roc de ces deux monuments indiquent l'entrée de la voie venant de la vallée de Barr (1) et il en donne pour preuve l'entrée couverte qu'il a cru reconnaître sur le *Ringel-Berg*, au-dessus de Haslach ; mais comme le chemin de Barr n'arrive pas à nos dolmens, passe assez loin d'eux, pour entrer dans l'enceinte un peu plus encore au nord-ouest, et comme d'ailleurs le mur est fermé derrière eux, nous ne croyons pas possible d'admettre qu'ils aient servi de porte à la voie, ou que l'appropriation de leurs rochers puisse devoir être attribuée aux Romains.

Les grottes ou cavernes voisines de ces monuments, que nous avons signalées ci-dessus, paraîtraient témoigner en faveur de notre attribution des dolmens de la pointe ouest du Heidenmauer aux époques de persécution du druidisme. Peut-être cette corporation, chassée de sa montagne sacrée, était-elle allée se cacher dans ces cavernes, et se rendait-elle de là à des sanctuaires nouveaux rapprochés autant que possible des anciens sanctuaires, afin de célébrer encore les cérémonies du culte pour les derniers croyants assemblés en secret en certaines nuits solennelles ? (2)

Et à cette occasion nous ne voulons point passer sous silence le contraste que semblent présenter les deux *altitona* de nos auteurs les plus anciens, ces deux montagnes au nom latin, au moins d'après les documents du moyen-âge, le mont Donon et le mont Sainte-Odile, tous deux les plus renommés des monts des Vosges quant aux traces de sanctuaires druidiques (3). En effet, tandis qu'après la conquête le polythéisme gallo-romain prend paisible possession des *cromlechs* du

---

(1) JACQUES SCHNEIDER, *Beschreibung*, etc., page 200.

(2) Les assemblées religieuses et politiques des Celtes se tenaient la nuit. (Voyez PELLOUTIER, tome II, page 459.)

(3) Le mot *Altitona* dérive soit de *Dun* qui en langue celtique signifie montagne ou élévation, soit de *Tun* qui signifie lieu clos ou fortifié. — Voyez BULLET, *Mémoires sur la langue celtique*, tome Ier, page 252, et tome II, page 514 ; SCHERTZ, *Glossarium germanicum mædii ævi*, tome II, coll. 1677 ; et GRANDIDIER, *Histoire d'Alsace*, page 10.

Digitized by Google

Donon, introduit l'art plastique (1) dans ces enceintes où la pierre brute fut adorée ou honorée si longtemps, et substitue à ses *galsgals* les bas-reliefs des Mercures-Teutatès des Médiomatrikes ou des Mercures-Wodan des Tribokes, mariant avec complaisance les dieux indigètes des nations soumises au culte officiel des nouveaux maîtres de la Gaule, l'autre *altitona*, notre mont du Heidenmauer, paraît persister dans la vieille iconoclastie celtique, dans la vieille orthodoxie druidique ; il ne nous transmet aucun de ces bas-reliefs de la fusion gallo-romaine dont le Donon est ou fut si prodigue, il garde ses sanctuaires purs de tout alliage avec le culte des Césars, ne laisse prendre pied sur ses chaires à aucune des idoles officielles, et se garde enfin Gaulois *pur-sang*, qu'on nous pardonne le mot, jusqu'à ce que les Romains chassent de ses plateaux le collége intraitable de ses derwids et de ses ovates, fassent table rase de leurs sanctuaires et les transforment en citadelles.

VI.

Epoque gallo-romaine. — Description du mur.

Mais il est temps de prendre congé des Druides et des souvenirs de nos aïeux les Gaulois, Celtes et Belges. Ces *cromlechs* et ces *cairn's* d'abord les seules enceintes de la montagne, puis reliés entr'eux par des murs de rochers et de moëllons, murs successivement destinés au culte, aux assemblées populaires et à la défense, à mesure que se succédèrent les âges de la théocratie pure, de l'alliance de la théocratie avec la démocratie des tribus, de l'invasion des Tribokes et de la conquête romaine, vont enfin, sous l'influence de cette dernière, échanger leur vieille consécration religieuse contre une destination toute militaire. Les voilà qui deviennent les bastions de ce grand mur d'enceinte achevé ou relevé par le génie romain. L'auteur de l'*Enu-*

(1) Voyez sur les antiquités du Donon Dom CALMET, *Notice de Lorraine* ; Dom RUYNART, *Voyage en Alsace et en Lorraine* ; SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, tome Ier; MONTFAUCON, *Antiquité expliquée* ; et la *Revue d'Alsace* de 1852.

Digitized by Google

mération des monuments du Bas-Rhin s'étonne de ne pas rencontrer de tours sur tout ce grand déploiement de l'enceinte et il en fait une objection contre son attribution à une destination militaire (1). Mais ces tours qu'il n'a pas vues, le *Mennelstein*, le *Schaffstein*, le *Stollhafen* et tant d'autres groupes de rochers, adhérents à l'enceinte, en tenaient lieu. C'étaient autant de places de signaux ou de corps-de-garde espacés de distance en distance pour la protection du mur. Si l'œil veut plonger dans les précipices ouverts sous ces grands rochers en saillie il découvre des amas de pierres qui ont pu être les étages des constructions élevées sur les chaires, et d'ailleurs là où les rochers formaient eux-mêmes une tour, l'art des ingénieurs devenait inutile et ils n'avaient plus, ainsi que le recommande Végèce, qu'à tirer parti de l'aide offert par la nature (2).

Nous avons essayé, dans les pages qui précèdent, de montrer l'origine gauloise de l'enceinte dite *Heidenmauer*, et nous avons eu soin de faire une distinction entre les parties plus spécialement commémoratives des temps antérieurs à la conquête romaine, et celles plus marquées encore au type né de cette conquête. Pour qui parcourt avec un peu d'attention les longs replis de cette enceinte, tantôt dressée sur la crête des monts, tantôt serpentant entre leurs intervalles, ce double caractère sera facile à saisir. Ainsi le développement de l'enceinte centrale du côté surplombant Niedermunster et en général la plus grande partie des trois enceintes qui domine la plaine d'Alsace présentent des assises de rochers et une suite non interrompue ou rarement interrompue de quartiers de rocs sans entailles, entremêlés à peine çà et là de quelques blocs carrés à marques de queue d'aronde, qui semblent l'indice de quelque restauration d'un mur préexistant. Il ne fallait en effet pour la construction de ce côté de l'enceinte à pic sur des précipices que peu de science d'architecte et peu de travail de main d'homme. La part des hommes ne devait guères consister qu'en efforts de bras pour soulever ces débris des convulsions de la nature et placer un quartier de roc sur l'autre, sans qu'il fût nécessaire d'établir un ordre quelconque ni de mesurer la largeur. L'enceinte ainsi préparée ou ébauchée suffisait pour donner

(1) SCHWEIGHÆUSER, *Enumération des monuments du Bas-Rhin*, page 7.

(2) *Urbes atque castella naturâ muniuntur aut manu aut utroque.* VÉGÈCE, *de re militari*, *lib.* IV.-I.

Digitized by Google

de ce côté à la montagne un formidable aspect de défense, et pour arrêter l'agression isolée de quelque horde germaine partie de la rive droite du Rhin pour piller la rive gauche, et trop ignorante encore des défilés des Vosges pour oser s'aventurer au loin dans les montagnes afin de prendre à revers le refuge gaulois.

Mais dans certains intervalles de cette chaîne de rochers à pic et sur la plus grande partie du parcours de l'enceinte du côté opposé à la plaine d'Alsace, le mur prend un tout autre caractère. Ce ne sont plus en général des rochers agencés ou des quartiers de rocs irrégulièrement superposés et dressés contre les rochers, c'est une construction classique, magistrale, en grands blocs de grès vosgien, régulièrement quoique grossièrement équarris, variant de grandeur suivant leur degré d'assise, et ayant les uns jusqu'à près de deux mètres de long, les autres pour la plupart un mètre, tout au moins plus d'un demi-mètre; leur largeur diffère d'un mètre à un demi-mètre, leur hauteur ou épaisseur est presqu'égale à leur largeur et au moins de 40 centimètres. L'assise inférieure est formée sur plusieurs points par des blocs beaucoup plus grands encore, si grands que sans leur équarrissement on les confondrait avec les rochers. Cette magnifique muraille n'offre aucune trace de ciment, les pierres juxtà et superposées sont liées entr'elles ou étaient liées par des tenons, dont les entailles se laissent facilement reconnaître. Ces tenons, en forme de queues d'aronde, dont on retrouve encore par-ci par-là quelqu'échantillon, variaient de 15 à 30 centimètres de long. Les entailles, qui sont répétées jusqu'à trois ou quatre sur certaines pierres, mais qui sur d'autres ne se montrent qu'au nombre de deux, ont en général une longueur de 10 à 16 centimètres, une largeur de 4 à 8 centimètres, une profondeur de 2 centimètres. Quelques pierres mieux taillées encore que les autres, moins longues et d'un volume moins fort, dont les échantillons fort rares se rencontrent de préférence sur le développement du mur occidental, ont même des entailles moins profondes, les unes plus courtes, les autres au contraire plus longues et en même temps plus étroites, entailles qui semblent n'avoir plus été faites pour des tenons en bois, mais pour des jointures en fer. Les dernières pourraient être considérées comme l'indice de quelque remaniement du mur, de quelque réparation postérieure à l'emploi des tenons en bois.

Ce genre d'attache des pierres en forme de double queue d'aronde n'est pas sans doute le genre de construction le plus usité par les

Digitized by Google

Romains, mais on ne saurait nier qu'il ne fût un de leurs modes classiques, comme le prouvent les tenons en bois de certains murs de la province transalpine et de l'Italie. Vitruve nous apprend que les Romains appelaient ce genre de tenon *subscus* (1).

Peut-être l'usage des tenons en bois tire-t-il son origine de ces murs gaulois entremêlés de poutres, dont parle César? (2) Les pierres appuyées sur des poutres étaient l'enfance de l'art, les pierres jointes par des tenons en bois sont un perfectionnement. Ainsi les peuples d'une civilisation avancée s'assimilent en les perfectionnant les usages qu'ils trouvent chez des peuples barbares. La régularité des entailles sur nos pierres du Heidenmauer exigeait d'ailleurs des instruments très-tranchants et d'une grande précision. C'est une preuve de plus en faveur de l'origine romaine de ces entailles et par conséquent des parties de l'enceinte qui nous les montrent.

L'épaisseur du mur est presque partout de près de deux mètres. Les rangées de pierres sont ordinairement au nombre de deux, mais dans certains endroits on peut en compter trois, dans ce cas c'est presque toujours la partie supérieure qui montre cette triple rangée, et les pierres sont moins grandes que celles des assises intermédiaires et inférieures. Il est digne de remarque que nulle part les parements sont seuls en pierre de taille avec remplissage intérieur de blocages, toutefois entre les blocs d'inégale dimension on aperçoit, tant sur les côtés extérieurs qu'à l'intérieur du mur, quelques pierres moins grandes, sans entailles et placées là pour combler les intervalles de ceux des blocs les moins bien appareillés.

Quant à la hauteur du mur elle diffère aujourd'hui par suite des éboulements et selon que les assises sont des rochers plus ou moins élevés ou des blocs taillés. Nulle part peut-être elle n'a conservé sa proportion normale, mais il reste des tronçons gardant encore jusqu'à plus de trois mètres de hauteur. Celui qui couronne la brisure de l'enceinte en regard du *Stollhafen*, et quelques autres appartenant pour la plupart aux développements du mur occidental, vers le petit vallon dit *Fulloch*, sont surtout remarquables par leur conservation. L'énorme quantité de pierres à marques de queue d'aronde qui jon-

(1) VITRUVE, *Archit.*, IV, 7.

(2) CÆSAR, *de bello Gallico*, lib. VII, *cap.* XXIII, page 367, et lib. II, *cap.* XXIX, page 123.

Digitized by Google

chent les flancs des monts couronnés par l'enceinte, et la probabilité de l'emploi d'une partie des pierres du mur à des constructions postérieures à sa création, telles que celles de la villa mérovingienne et des abbayes de Hohenbourg et de Niedermunster, du prieuré de Saint-Gorgon, des châteaux de *Dreystein*, de *Birckenfels* et du *Hagel-Schloss*, donnent lieu de supposer que sa hauteur était au moins de 14 à 15 pieds. C'est l'opinion de Dom Peltre (1) qui écrivait en 1719 et qui dit en avoir vu des restes de cette hauteur, c'est aussi l'opinion de Schœpflin, qui n'a mesuré toutefois aux parties du mur les plus élevées de son temps que 10 à 11 pieds (2).

Nous avons déjà fait remarquer que tandis que l'enceinte gauloise suivait probablement la partie supérieure de la croupe de la montagne à l'Ouest le mur occidental gallo-romain descend davantage vers les premières pentes, enserrant dans ses flancs une plus vaste étendue de terrain et entr'autres le pré désigné sous les noms de *Grossmatt* et de *Kantzmatt*; (remarquez ce mot de *Kantzmatt*, *Kanzelsmatt*, le pré de la chaire (3).) Ces contours de l'enceinte sont aussi ceux qui offrent le plus de pierres à entailles, soit pour tenons de bois, soit même pour jointures en fer.

Si de la plate-forme où s'élèvent aujourd'hui les restes de l'abbaye de Hohenbourg ou du point *a* du plan l'on veut suivre de nouveau le mur quasi cyclopéen du côté oriental de l'enceinte centrale en marchant vers le Sud, on rencontrera dans les intervalles des groupes de rochers quelques pans de mur parfaitement semblables aux plus belles parties du mur occidental. Ces pans à blocs entaillés et équarris semblent annoncer des retouches de l'ancienne enceinte gauloise. On dirait que les ingénieurs romains, indignés d'être obligés de se plier aux caprices du terrain, voulurent essayer d'obvier aux sinuosités des escarpements de la montagne, et tentèrent d'élever des courtines plus régulières en faisant parfois descendre le mur sur les pentes abruptes. Tentative bien vite abandonnée à cause des effrayantes profondeurs qu'il eût fallu combler.

Passé cet angle nord-est le côté oriental de l'enceinte retrouve jusqu'au *Mennelstein* un prolongement plus régulier, et un front pres-

(1) PELTRE, *Vie de Sainte Odile*, ch. XIII, page 132.

(2) SCHŒPFLIN, *Alsat. ill.*, tome Ier, page 533.

(3) Voir le plan.

Digitized by Google

qu'aussi droit que le pourrait désirer un ingénieur moderne. A partir du *Mennelstein* le côté méridional décrit jusqu'à la vigie du *Schaffstein*, et de là jusqu'à l'angle extrême de l'enceinte en avant des monuments druidiques, des courtines presqu'aussi régulières. Toute cette partie du mur paraît avoir été formée d'abord de quartiers de rocs sans entailles, et les pierres à cette marque s'y rencontrent très-rarement, provenant sans doute de retouches ou de réparations. Après l'angle ouest le mur, déjà redevenu plus riche de blocs carrés, serpente de nouveau mais à grands replis pour étreindre la partie occidentale et inférieure de la Bloss ; il domine ensuite la partie supérieure de la vallée de Dreystein. Là commence ce curieux mur transversal que Schweighæuser a signalé le premier (1) et qui d'environ 150 mètres sépare l'enceinte méridionale ou de la Bloss de l'enceinte centrale ou de Sainte-Odile. Ce mur de séparation que, sur la foi de la carte de 1603, Pfeffinger a confondu mal-à-propos avec ses prétendues traces de casernes et de magasins (2), ne présente plus le même caractère que celui de l'ouest en général. Ses débris consistent autant en quartiers de rocs irréguliers qu'en blocs carrés à entailles.

A partir de cet étranglement des deux enceintes et de leur mur transversal, en continuant à suivre le mur occidental on voit se déployer dans toute sa majesté et dans tous ses effets les plus pittoresques cette magnifique œuvre de l'antiquité. Nous marchons en décrivant quelques zig-zags du Sud au Nord. A notre gauche et à nos pieds de profonds ravins encaissés par les grandes crêtes de la chaîne de la Soutt ou du Champ-du-Feu. La pointe des sapins étagés sur les pentes du vallon forme comme une épaisse barrière de palissades au pied du mur, dont les pans ont encore deux ou trois mètres de haut, mais montrent en général, surtout en se rapprochant de l'enceinte septentrionale, des blocs moins grands, aux marques de queue d'aronde variées de dimension, les unes sur de grandes pierres posées dans toute la largeur du mur, ayant la grosseur du poing et la longueur de la main, les autres sur des blocs moins longs et carrés n'offrant que la moitié de ces mesures. Echancré pour livrer passage à un sentier qui descend vers le petit réservoir d'eau ou bassin carré appelé *Badstube*, le mur revient au Nord-Est vers l'étranglement entre l'en-

(1) SCHWEIGHÆUSER, *Mémoire à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.
(2) PFEFFINGER, page 15 et planche IV.

Digitized by Google

ceinte centrale et septentrionale et rencontre un autre mur de séparation, auquel Schweighæuser a reconnu 60 mètres de développement; on peut remarquer près de ce mur transversal le sillon encaissé de la voie venant du *Stolhafen* et quelques amas de pierres moussues dont il serait téméraire de prétendre discerner la primitive destination, mais qui devaient se lier au système de défense de cette barrière de séparation entre l'enceinte centrale et l'enceinte septentrionale.

De ce point de l'étranglement Est-Nord-Ouest de l'enceinte, d'où l'on aperçoit à environ un quart de lieue en-dehors du mur, sur un mamelon isolé, le château de *Dreystein, zu den drey Steinen*, aux trois pierres, nom qui dérive peut-être, comme le fait remarquer Schweighæuser (1), de trois pierres levées qui auraient existé en ce lieu, le mur occidental interrompu l'espace de quelques soixante pas, parce que ses pierres servirent à la construction du château, aborde l'enceinte septentrionale, et s'élance de nouveau au Nord-Ouest, arrondissant ses flancs pour étreindre une troisième croupe de montagne. C'est là son côté le plus capricieux, le plus complaisant aux doutes et aux suppositions. Il commence à descendre, toujours régulier d'ailleurs, comme s'il voulait rejoindre le fond du vallon de Dreystein; mais tout-à-coup il remonte vers le Nord, côtoie de nouveau des précipices, s'appuie de nouveau à des chaires et à des groupes de rochers aménagés à son usage et parvient ainsi jusqu'à sa pointe nord la plus prononcée, non loin de l'extrémité de la montagne, que couronnent les ruines du château féodal appelé *Hagelschloss* (le château de la grêle) (1), élevé selon toute apparence au point même où une tour de vigie, succédant à une chaire de Belen, défendit de ce côté l'approche de l'enceinte.

Cette dernière a échangé subitement, en approchant du Hagelschloss et en contournant le Hagelberg, ses blocs carrés à entailles contre de simples assises de grandes roches. Il est probable que les pierres de cette partie du mur furent employées plus tard à la construction du château, isolé d'ailleurs du sommet de la montagne par une double échancrure de rochers si parfaitement appropriée aux exigences clas-

---

(1) SCHWEIGHÆUSER, *Mémoire à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

(1) *Hagelschloss* peut-être *Kagelfels* selon IMLIN (*Vogesische Ruinen*, p. 35), ou *Waldsberg* selon SCHWEIGHÆUSER (*Explication du mur païen*, p. 36).

Digitized by Google

siques de cette fortification du moyen-âge qu'on serait tenté de la croire, avec Schweighæuser (1), artificielle.

A mesure qu'on s'éloigne du Hagelschloss et qu'on remonte le long des grands rochers de la crête qui surplombent l'étroit ravin du Hagelthal, l'enceinte recommence à montrer ses rudiments gallo-romains. Après avoir fait un retour au Sud, elle semble de nouveau vouloir se diriger vers le Nord et se relier aux grandes masses de rochers qui apparaissent comme une merveilleuse citadelle cyclopéenne au faîte de la montagne dite *Homburger-Berg* ou *Hohenburger-Berg*, mais elle se détourne tout-à-coup et revient vers le Sud-Est, coupant cette montagne par une courtine presque droite formée de très-beaux échantillons de mur, et venant rejoindre les chaires de son sommet au-dessus du vallon de Saint-Gorgon (nommé par Schweighæuser de *Saint-Nabor*) pour regagner près du Stollhafen le mur transversal de l'enceinte centrale.

Cette montagne du *Homburger-Berg* ou *Hohenburger-Berg* sur les contreforts nord-est de laquelle se dressent l'antique fortification du Kœpfel et les vieux châteaux de Lucelburg et de Rathsambausen, semble au premier abord, comme on vient de le dire, avoir dû être comprise dans l'enceinte. Sa plus grande partie cependant, quoiqu'entourée à sa crête par des masses de rochers qui lui forment comme une muraille naturelle, reste en-dehors du mur dont nous venons de suivre les contours, et l'on ne remarque dans les intervalles où cette ceinture de rocs s'interrompt aucune trace de constructions de main d'homme. Cependant quelques unes de ces plates-formes de rochers offrent des vestiges d'agencement; est-ce une ébauche de prolongation du mur et d'agrandissement de l'enceinte gallo-romaine, ébauche interrompue peut-être par les invasions du cinquième siècle, ou cette apparente ceinture de rocs atteste-elle l'ère antérieure à la conquête romaine, l'ère des enceintes successivement ou simultanément religieuses et défensives? Nous penchons vers cette dernière hypothèse et serions tenté de répéter que tout le *Homburger-Berg* devait être au Nord comme la *Bloss* au Midi, une dépendance des cromlechs de l'enceinte centrale, une place d'assemblée et de refuge pour les populations de la plaine antérieures aux Tribokes, tandis que le plateau intermédiaire entre ces deux extrémités de notre triple

(1) SCHWEIGHÆUSER, *Mémoire à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

Digitized by Google

montagne était plus particulièrement consacré aux sanctuaires et au séjour de leurs desservants.

L'enceinte gallo-romaine aurait donc été moins vaste au Nord que son aînée l'enceinte gauloise, mais en revanche elle se serait élargie vers l'Ouest.

Il y a lieu d'attribuer à l'inobservation de cette différence entre les deux enceintes la configuration donnée à cette partie septentrionale par les plans antérieurs à la carte de Thomassin. L'ancien dessin fait pour l'histoire d'Alsace du père Laguille, le plan de Schœpflin et les plans donnés d'après ce dernier par Silbermann et Pfeffinger, comprennent toute la montagne du *Homburger-Berg*, les dessinateurs ayant sans doute été trompés par la vue des rochers qui entourent cette crête, et ayant voulu rattacher la petite fortification carrée du *Köpfel* à la grande enceinte dont elle est éloignée, d'après le calcul de Schweighæuser, de près de 1700 mètres (1). Nous aurons l'occasion de revenir à cette fortification dite *Köpfel*.

Du *Stollhafen*, où nous étions restés, jusqu'au pied de la plate-forme de Sainte-Odile, le mur d'abord brisé pour donner accès au chemin d'Ottrott retrouve une de ses courtines les plus régulières et les mieux conservées.

Le développement entier du Heidenmauer est de plus de 10,000 mètres, sa longueur en ligne droite serait, suivant Schweighæuser, de 3070 mètres (2). Schœpflin, Grandidier et d'après eux Pfeffinger lui assignent un tour de 9350 toises ou 56,100 pieds (3). Grandidier, comparaison faite tant avec le camp romain de l'Etoile près d'Amiens, dont l'enceinte de 1300 pieds de long sur 800 de large pouvait contenir 3000 hommes, qu'avec le camp de Péquigni de 2700 pieds de long et de 2100 de large, calcule que l'enceinte du Heidenmauer devait pouvoir renfermer cinquante mille hommes. Enfin M. Jacques Schneider lui mesure une étendue de 2500 toises de Prusse ou d'une lieue et demie de Prusse, et la faculté de contenir environ 30,000 hommes (4). Pour faire le tour du Heidenmauer il ne faut pas moins

(1) SCHWEIGHÆUSER, *Mémoire à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

(2) SCHWEIGHÆUSER, *Explication du mur païen*, page 3.

(3) SCHŒPFLIN, tome Ier, table XIV. — GRANDIDIER, *Histoire d'Alsace*, livre II, page 90. — PFEFFINGER, page 10.

(4) SCHNEIDER, *Beiträge zur Geschichte der alten Befestigungen*, etc., p. 171.

Digitized by Google

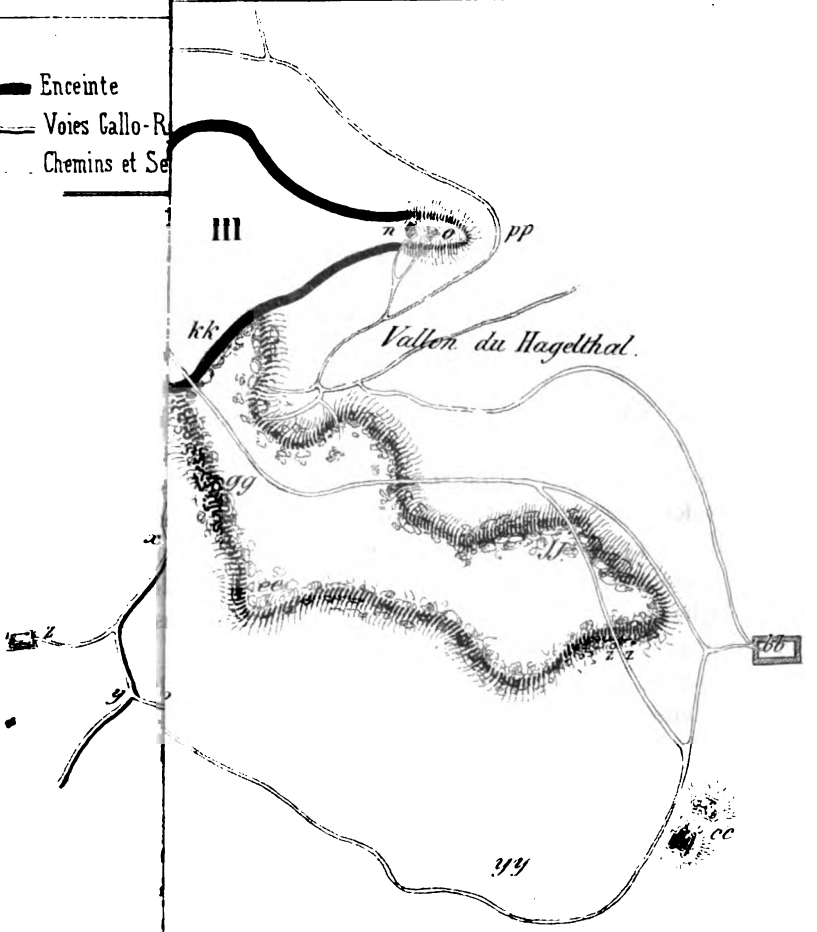

I. Enc
II. Enc
III. Enc

a. Pla
b. Arr
c. An

jj. Rocs du Homburger-Berg figurant enceinte au-dessus du vallon du Hagelthal.

kk. Partie de l'enceinte à tenons de bois coupant le Homburger-Berg.

ll. Embranchement hypothétique de la voie de Barr vers Saint-Jacques et Sainte-Odile.

mm. Chemin de Landsperg à Sainte-Odile.

nn. Embranchement hypothétique de Truttenhausen à la voie de Barr et chemin de Truttenhausen

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

de trois heures, défalcation faite des temps d'arrêt occasionnés par les difficultés de la marche en-dehors de tout sentier frayé, par la beauté des sites et par l'intérêt archéologique (1).

Cette gigantesque enceinte, ainsi qu'on l'a déjà fait observer, suit volontiers les escarpements des monts qu'elle couronne, elle ne s'en écarte que lorsqu'il le faut absolument pour éviter d'embrasser un trop vaste espace, et dès que le terrain le permet elle décrit volontiers la ligne droite comme pour se dédommager des concessions faites aux nécessités de la défense, et sauf à descendre quelque peu sur la première pente des ravins, pour remonter ensuite et garder autant que possible les crêtes de la montagne.

De profonds précipices la couvrent sur presque tout son parcours; là où leur ligne s'interrompt, on ne voit pas, il est vrai, de traces de fossé, mais le terrain en-dehors du mur est toujours assez en pente pour que l'accès en soit difficile. Des forêts à perte de vue l'entourent de tous côtés, et ces forêts sans doute ne sont que des éclaircies en comparaison des impénétrables forêts vierges qui en défendaient les approches lors de sa construction.

Lorsqu'au pied de quelqu'un de ces pans de l'enceinte antique apparus tout-à-coup au détour de la sombre forêt de sapins, le touriste s'arrête plein d'admiration, il se sent frappé de la ressemblance de notre mur avec ce que les livres ou les voyages lui ont appris des murs militaires italiotes de Volterra. Ces grandes pierres placées horizontalement, cet appareil à la fois si simple et si majestueux, ces assises si fermes quoique composées de blocs de grandeur différente, cette belle teinte argentée des pierres depuis si longtemps dressées sur ces hauteurs, leurs dimensions à la fois si inégales et si régulièrement accouplées, tout ce grand air antique enfin si pittoresquement mêlé à la solitude du vallon, au silence de la montagne, feraient rêver non seulement des Gaulois et des Romains, mais de ces temps oubliés de l'histoire où des races depuis longtemps éteintes sans laisser de rejetons connus, auraient passé sur nos montagnes avant, pendant, ou après leur passage sur la terre italique et dans la grande Grèce.

---

(1) L'auteur de cet opuscule, qui a fait plus d'une fois le tour du Heidenmauer, y a toujours mis plus de trois heures.

Digitized by Google

Mais pour apprécier l'âge du Heidenmauer ou des parties du Heidenmauer à stigmates gallo-romains, il faut se défendre de ces rêveries perdues dans la nuit des temps. Les Romains avaient deux systèmes de construction l'*incertum* ou *antiquum*, qui consistait à employer la pierre telle qu'on la tirait équarrie des carrières et en l'adaptant avec le plus de régularité possible, et le *reticulatum* composé de pierres taillées plus également et assemblées de façon à former par la ligne des jointures une diagonale, ce qui donnait aux murs l'apparence d'un réseau. Evidemment le Heidenmauer en ce qu'il a de romain appartient au premier de ces deux systèmes. Grâce à sa largeur et à l'inégalité de hauteur des assises on serait même tenté de le ranger dans la classe de l'ΕΜΠΛΕΚΤΟΝ des Grecs ou de leur *pseudoisodomon*, si au lieu d'être plein ou formé de grandes pierres à l'intérieur comme à l'extérieur, il offrait ces parements de pierre de taille sur les deux faces du mur, ces ΔΙΑΤΟΝΟΙ ou blocs de liaison plus longs que larges, et cet intervalle rempli de pierres brutes noyées dans le mortier qui caractérisent ces sortes de constructions.

La parité des assises extérieures et intérieures de notre mur ne le différencie pas moins des murs romains les plus généralement désignés sous le nom d'*incertum*, lesquels sont une imitation de l'*emplecton* des Grecs moins les *diatonoi*, et présentent à l'intérieur, suivant Vitruve, un assemblage de moëllons liés par du mortier entre leurs parements.

VII.

Les voies de communication de l'enceinte et ses approches.

A cette fortification si grandiose il fallait des routes dignes d'elle. Nous avons remonté jusqu'au pied du *Stollhafen*, au commencement de cette notice, celle de ces voies qui, montant presque toujours droit depuis le Haut-Ottrott, est la mieux conservée et présente, dans un parcours d'environ 5,000 pas, le plus de rudiments de son origine romaine ou gallo-romaine. Nous l'avons vue se bifurquer peu avant d'entrer dans l'enceinte, diriger son embranchement le plus usité

Digitized by Google

droit vers l'enceinte centrale par une brisure du mur, et en revanche garder des traces de pavé plus accusées encore sur une ligne plus à droite, grimpant jusqu'au pied du *Stollhafen*, longeant en-dehors le profil Sud-Est de cette chaire, et pénétrant dans l'enceinte, entr'elle et un autre groupe de rochers, à proximité d'un carrefour où se croisent deux chemins intérieurs de l'enceinte septentrionale, et en arrière duquel se dessinent les assises du mur transversal ou de séparation entre l'enceinte septentrionale et l'enceinte centrale.

Ici se présente cette question : L'entrée primitive de la voie romaine d'Ottrott dans le Heidenmauer ne devrait-elle pas être marquée par les ruines de quelque tour ou au moins par des rainures ou entailles dans les pierres du mur attenant à cette entrée, rainures ou entailles qui serviraient à indiquer la place de la porte et de la barre de fermeture ? M. Jacques Schneider, qui, dans son livre sur les forteresses des Vosges (1), traite fort au long cette question des portes du Heidenmauer, incline à croire que ces portes n'existaient pas, que les entrées étaient libres en temps ordinaire, murées à l'approche de l'ennemi, et que dans la prévision de ce dernier cas des portes ou issues secrètes avaient dû être ménagées. Il veut reconnaître une de ces issues de défense ou poternes comme on dirait aujourd'hui, dans une ouverture d'environ deux pieds de haut qui se montre sous une des roches du groupe du *Stollhafen* et qui touche à l'embranchement pavé de la voie au pied de ce groupe si digne d'attention. Cette ouverture sous un des rochers du Stollhafen, serait, suivant lui, l'entrée d'une galerie aboutissant à l'intérieur de l'enceinte. Nous avouons ne pouvoir partager sur ce point son opinion, d'abord parce que ce creux sous un des rochers du Stollhafen n'a pas assez de profondeur pour permettre de croire à l'existence d'une galerie, ensuite parce que, si cette galerie existait, nous en ferions plus volontiers honneur aux temps antérieurs à l'achèvement gallo-romain du Heidenmauer, aux temps où le Stollhafen servait de chaire de Belen, de cromlech, et où il devait avoir ses agencements souterrains pour servir aux effets magiques du culte. Le fait est qu'en enfonçaut une canne sous la partie inférieure de l'une des roches du groupe du *Stollhafen*, cette canne pénètre de toute sa longueur, mais l'ouverture est trop étroite

(1) Jacob Schneider, *Beitrage zu den alten Befestigungen in den Vogesen*, page 204.

Digitized by Google

pour que jamais un homme y ait pu passer, et quant au creux ou à l'espèce de saillie formant grotte de cette même extrémité inférieure du rocher, il y a tout lieu de l'attribuer ou au travail de la nature ou à quelque grossière ébauche de main d'homme pour donner une apparence plus détachée du sol au pied de la chaire sacrée.

L'absence de toute ruine de tour et de toute trace de porte à l'entrée de la voie pavée d'Ottrott dans l'enceinte, s'expliquerait d'ailleurs par la supposition qu'à l'approche de l'ennemi cette entrée était fermée par une de ces tours de bois que les Romains savaient improviser et dont les commentaires de César témoignent le fréquent usage. Cette tour, une fois le danger passé, une fois la horde germaine repoussée ou partie, était sans doute démontée ou enlevée afin de laisser libre l'accès de l'enceinte trop étendue pour pouvoir donner lieu à une garde permanente.

Peut-être aussi, lorsque l'ennemi menaçait la ligne des Vosges, cette entrée était-elle barricadée par quelque fortification mobile analogue à ce que nous nommons aujourd'hui *chevaux de frise*, ou peut-être même était-elle murée (1). Dans ce dernier cas il n'était pas nécessaire de pratiquer à côté de l'entrée ordinaire murée un dégorgeoir ou porte de sortie, le vaste développement du mur ne devant pas permettre un investissement régulier et laissant par conséquent l'assiégé toujours maître de se ménager une issue pour ses sorties, soit en ne murant pas à la fois toutes les entrées de l'enceinte, soit même en descendant de ce mur de quinze pieds, au moyen d'échelles. Nous avons d'ailleurs déjà risqué l'opinion que les groupes de rochers élevés et en saillie, tels que le Stollhafen, le Schaffstein, etc., auxquels, de distance en distance, s'appuie le mur, tenaient lieu d'autant de tours de garde et de vigie, ou, comme on dirait de nos jours, de bastions. Il est même digne de remarque que l'entrée dont il s'agit, se montre protégée non seulement par quelques rochers groupés en avant d'elle et formant comme une espèce de chemin couvert pour la voie, mais encore dans le prolongement nord-est du Stollhafen par trois saillies successives de rochers, dont l'un dressé debout comme le Wachtstein à quelques pas du mur, et relié à ce dernier par une sorte

(1) Voyez le *Cours d'antiquités monumentales* de M. DE CAUMONT, et ce qu'il dit du manque d'entrée des camps romains de *Jublains* et de *Compandré*, tome II, pages 326 et 361.

Digitized by Google

de tranchée pavée, a dû aussi comme le Wachtstein servir tour à tour de menhir et de guérite avancée.

Réunie au chemin venant de l'extrémité nord-ouest de l'enceinte septentrionale, cette partie de la voie d'Ottrott, après son entrée en tournant le Stollhafen, longe de nouveau mais par derrière cette chaire si remarquable, passe à côté de quelques tas de pierres moussues taillées aussi, mais moins grandes que celles de l'enceinte, et qui pourraient avoir servi, en arrière du mur transversal, au logement du poste de garde, puis s'allongeant en droite ligne et en chemin creux vers le Sud-Ouest de l'enceinte, parallèlement à son côté occidental, et fort près de lui, va se croiser près du réservoir appelé aujourd'hui *Fontaine de Saint-Jean* avec une autre voie, d'origine romaine aussi, qui a pénétré dans l'enceinte par la partie inférieure de la Bloss et que l'on nomme communément le chemin de Barr. Notre embranchement du Stollhafen confondu alors avec la voie de Barr monte avec elle vers le plateau du couvent de Sainte-Odile, longeant le pied des *Beckenfelsen*, et abordant majestueusement le plateau entre deux rochers taillés pour lui livrer passage, rochers qui gardent encore l'empreinte de la barre des portes.

Le chemin creux que nous venons de désigner comme ayant dû être la prolongation de la voie d'Ottrott entrée par le Stollhafen, ou si l'on préfère celle de la voie de Barr allant vers l'enceinte septentrionale, n'est mentionné par Schweighæuser qu'à titre de chemin remarquable par son antiquité à cause de son extrême enfoncement (1). Ce chemin très-déchaussé, peut-être parce qu'une partie de ses cubes fut prise pour la route voisine, servait probablement à relier les trois enceintes entr'elles, en même temps qu'à faire aboutir les deux voies réunies au fort qui couronnait le plateau de Sainte-Odile.

L'autre embranchement de la voie d'Ottrott, celui que presque tout le monde suit, pénètre, comme l'on sait, dans l'enceinte centrale, après avoir laissé le Stollhafen à sa droite. Cette entrée moins stratégique, moins bien choisie dans l'intérêt de la défense, mais d'ailleurs gardant encore des traces de pavé, quoique fort déchaussé et en apparence plus irrégulier, pourrait se concilier avec la première, si l'on admet qu'en cas d'approche de l'ennemi elle était aussitôt murée; dans le cas contraire il faudrait supposer que cette partie de la voie

(1) SCHWEIGHÆUSER, *Description*, etc., page 28.

Digitized by Google

est d'une époque postérieure, coïncide peut-être avec l'abandon du système de défense de tout le développement du mur, avec la concentration de la défense dans le *castellum* du haut de la montagne ou au moins dans l'enceinte centrale, après que les murs transversaux séparant celle-ci des enceintes méridionale et septentrionale auraient été élevés.

Cette partie de la voie une fois dans l'enceinte décrit d'abord un angle assez prononcé, coupe à peu près par moitié la longueur de cette enceinte, se laisse effacer par des prés et des champs l'espace de quelques cents pas en se dirigeant au Midi puis revenant brusquement au Nord-Est arrive au plateau supérieur parallèlement avec l'autre voie mais un peu plus bas qu'elle, et, comme elle, trouve des parois de roc à triple étage d'entailles pour barre qui lui livrent passage à son entrée sur le plateau, évidemment séparé du reste de la montagne par une sorte d'échancrure artificielle.

Mais la voie gallo-romaine d'Ottrott n'est pas la seule voie ou le seul chemin antique conduisant dans l'enceinte du Heidenmauer. Ici encore il y a peut-être lieu de faire une distinction entre les chemins gaulois et romains. Les premiers sont sans doute bien difficiles à reconnaître, car l'état de civilisation de la Gaule avant la conquête romaine, ne permet pas de suppléer au silence de l'histoire et de supposer que les voies de communication furent chez les Gaulois l'objet de soins particuliers. Pour communiquer entr'elles, les diverses populations de la Gaule, tant celtique que belgique, avaient rarement besoin de courriers. Les nouvelles, comme l'atteste Jules-César [1], se communiquaient verbalement, soit au moyen d'une sorte de crieurs publics postés de distance en distance et se les transmettant les uns aux autres, comme avant l'introduction du télégraphe électrique, nos postes de télégraphes se transmettaient leurs signaux, soit par le concours volontaire des meilleurs poumons de chaque clan. Dans certains cas, prévus d'avance, des feux allumés sur les *cairn's* ou autres lieux élevés avertissaient aussi les populations. Cependant, pour se rendre à leurs sanctuaires ou à leurs lieux d'assemblée, il fallait aux Gaulois des chemins frayés. Peut-être serait-il encore possible de reconnaître ceux de ces chemins qui conduisaient à ces places de réunion et surtout aux sanctuaires. La notion des mystérieux effets recherchés par les

(1) CÆSAR, *de bello Gallico*, *lib.* VII, *cap.* III.

Digitized by Google

Druides pour tout ce qui concernait l'exercice du culte pourrait aider à cette découverte. La fable du labyrinthe a ses racines dans presque toutes les religions symboliques et terribles de l'antiquité : lorsque sur les flancs d'une montagne aux vestiges de chaire de Belen ou de cromlech un chemin très-encaissé, ce qui, comme le remarque Schweighæuser, est presque toujours un signe de haute antiquité (1), décrit des circuits nombreux et inutiles, se montrant plus jaloux d'allonger le temps du parcours que d'arriver au but, s'enroulant aux versants comme les bandelettes sacrées autour du corps des victimes, on est fondé à conjecturer que ce chemin ne doit pas son origine aux ingénieurs romains, mais à quelque mythe antique, peut-être aux artifices de ces corporations druidiques si habiles à en imposer aux clans par des scènes fantastiques ou magiques, à impressionner les pèlerins à mesure qu'ils approchaient du sanctuaire, à les pénétrer d'horreur, à leur faire entendre de loin les cris des victimes (2), les chants et les hurlements des orgies sacrées, l'harmonie sauvage des cymbales (3), et à leur montrer de loin enflammés sur les chaires les grands mannequins d'osier où grillaient les condamnés à mort (4).

Des échantillons de ces antiques chemins creux, à bizarres détours, s'enroulant aux flancs d'un mont comme un long serpent, se rencontrent encore assez fréquemment dans les Vosges, entr'autres autour du Heidenkopff, dans la vallée du Klingenthal. Nous croyons pouvoir ranger dans la même classe ce double chemin de ceinture qui se déroule depuis les pentes du Mennelstein, sur le versant méridional de la Bloss, dans les directions successives de l'Est au Sud et du Sud à l'Ouest. La partie supérieure de ce chemin est appelée ordinairement *chemin supérieur de Heiligenstein aux forêts d'Obernai et au Ban-de-la-Roche*, l'autre partie est connue sous la désignation de *chemin inférieur de Heiligenstein au Ban-de-la-Roche ;* toutes deux paraissent avoir été tracées pour former une seule voie, et il est encore possible de reconnaître la spirale qui les unissait. Ce chemin, car avant l'époque romaine c'était peut-être un seul et même chemin-labyrinthe, part du Menkalb et débouche sur la Bloss, soit par le sentier

(1) SCHWEIGHÆUSER, *Description*, etc., page 28.
(2) DIODORE, *lib.* IV, p. 308.
(3) STRABON, *lib.* IV, p. 192.
(4) CÆSAR, *de bello Gallico*, *lib.* IV, *cap.* XVI, et STRABON, *lib.* IV, p. 198.

Digitized by Google

du *Wachtstein*, soit beaucoup plus loin par le sentier dit *Jæger-Pfad*, de façon à prendre à revers la montagne sacrée et à faire pénétrer les pèlerins de l'Ouest à l'Est, ce qui pouvait être une prescription du rite.

Il est digne de remarque qu'autour de l'enceinte septentrionale, et autour de la plate-forme de Sainte-Odile il existe aussi de ces chemins parallèles traçant leur sillon l'un au-dessous de l'autre.

La voie gallo-romaine de Barr, qui s'est confondue avec l'un des tronçons de ce double chemin de ceinture, est beaucoup moins bien conservée que la voie d'Ottrott. Son caractère est moins défini ; sa largeur est moins classique, toutefois ses blocs, quoique beaucoup plus déchaussées se laissent encore reconnaître à d'assez fréquents intervalles, et déposent en faveur d'une origine que Schweighæuser n'ose pas affirmer (1) mais que M. Jacques Schneider admet avec autant de décision que pour la voie d'Ottrott (2). Certes, ni la voie de Barr, ni même celle d'Ottrott, ne peuvent prétendre offrir tous les caractères les plus authentiques des voies romaines ; mais, ainsi que Schœpflin l'a fait remarquer, il y avait dans l'Empire romain trois classes de voies, les voies impériales jalonnées par les stations du *cursus publicus* ou *fiscalis*, les voies provinciales et enfin les voies d'embranchement ou de communication. Les premières et quelques unes des secondes sont indiquées par l'itinéraire d'Antonin et par la carte Théodosienne ; comme ces deux documents ne disent rien des voies de notre *altitona*, non plus que de quelques autres voies reconnues en Alsace par et depuis Schœpflin, on est fondé à croire non qu'elles n'existaient pas, mais qu'elles appartenaient à la troisième classe, ce qui d'ailleurs s'explique parfaitement, puisqu'il ne s'agissait que de relier notre enceinte à *Argentoratum* et peut-être à *Helvetus*.

La voie de Barr passe au pied du *Menkalb*, dont le nom semble avoir des racines celtiques. Elle laisse à sa droite Truttenhausen ou Trotenhausen, ce prieuré d'Augustins, fondé par Herrade de Landsperg et dont on a voulu, en jouant sur le mot, tirer l'étymologie de *maison des Druides*, quoiqu'il soit plus exact de faire dériver ce nom, comme pour Ottrott, du mot teudesque *Rod*, la lande (la maison

(1) SCHWEIGHÆUSER, *Description*, etc., page 5.

(2) SCHNEIDER, *Beiträge*, etc., page 164.

Digitized by Google

de la lande), ou peut-être du vieux mot salique *Trust* (la dépendance du fisc).

Après avoir d'abord poussé une parallèle vers le Midi, notre voie pavée, dite de Barr, se détourne au Nord-Ouest pour aller s'approprier, derrière la saillie de montagne couronnée des ruines de Landsperg, le chemin supérieur de Heiligenstein au Ban-de-la-Roche. Car elle, la voie des ingénieurs gallo-romains, elle tend à arriver droit et facilement à l'enceinte, non plus comme le sentier gaulois à promener ses pèlerins; toutefois comme les lois stratégiques prescrivaient qu'elle ne pût aboutir sans avoir été surveillée sur la plus grande partie de son parcours, elle suit, à partir de Landsperg, une ligne parallèle à l'enceinte méridionale, dont elle prolonge, au bas de ses précipices, tout le développement sud-ouest, partout dominée par les chaires en saillie et par les courtines du mur, comme la voie d'Ottrott se montre dominée ou surveillée par le mur oriental et par le Stollhafen.

Mais avant de tourner ainsi le mur méridional et au moment de se séparer de Landsperg la voie pavée paraît avoir eu un embranchement, peut-être de construction postérieure à sa direction principale, qui, s'assimilant apparemment un ancien sentier de ceinture gaulois, prolonge d'abord le mur oriental, et se dirige au-dessous de ses précipices vers le vallon de Niedermünster. Cet embranchement accuse quelques traces de pavé avant d'arriver au contrefort de montagne appelé *Handschaab;* il contourne ensuite ce contrefort en affectant de descendre et comme pour se relier au chemin encaissé et fort raide qui monte depuis Truttenhausen. Au point de sa jonction avec ce chemin il est traversé par un sentier grimpant droit sur l'enceinte par la crête du *Handschaab*, et abordant le mur au nord-est du Mennelstein, près d'un groupe de rochers qui forme couloir devant et derrière la brisure de l'enceinte. Quant à notre embranchement oriental de la voie de Barr, une fois réuni au chemin de Truttenhausen, il devient le chemin ordinaire des promeneurs de Barr à Sainte-Odile, passe entre les arêtes inférieure et supérieure du Handschaab, laisse à sa droite un amas de pierres et de quartiers de rocs qui pourrait avoir été un *gal-gal*, passe ensuite devant les ruines à chapiteaux cubiques de l'ermitage de Saint-Jacques, cet ermitage dont l'origine se lie à la légende du chameau de Niedermunster, et dont un profond chemin creux signale les anciennes relations avec cette abbaye, enfin arrive

Digitized by Google

en remontant à la fontaine de Sainte-Odile pour aller se fondre avec le chemin de ceinture du plateau central dit *Niedersandweg*, et aborder fièrement l'angle des premières dépendances du couvent actuel par un large passage taillé dans le roc. Sur tout ce long parcours dominant successivement Landsperg et la vallée de Niedermunster l'embranchement oriental de la voie de Barr ne montre de traces irrécusables de pavé qu'à ses deux extrémités.

Quant à la voie principale nous l'avons vue se dérouler au pied du *Mennelstein*, du *Schaffstein*, du *Wachtstein*, ses merveilleuses vigies; entrer dans l'enceinte non loin des deux dolmens signalés par Schweighæuser, puis prolonger le côté intérieur du mur occidental pour faire sa jonction près du double bassin de la fontaine de Saint-Jean avec l'embranchement de la voie d'Ottrott parti du Stollhafen et si reconnaissable à son profond sillon encaissé de pierres moussues.

Il y a lieu de conjecturer qu'à son point de séparation du chemin supérieur de Heiligenstein pour venir joindre l'enceinte au Sud-Ouest, la voie de Barr se bifurquait dans la direction de ce chemin pour gagner par l'étranglement de la vallée de Barr le côté opposé de cette vallée, arriver ensuite en remontant au Sud-Est aux monts de Spesburg et de Haut-Andlau qui servaient peut-être de vigies, en descendre par le chemin taillé dans le roc au bas de cette dernière ruine féodale, contourner la montagne dite *Crax* et arriver dans la vallée inférieure d'Andlau, près de son débouché dans la plaine, sur le terrain de l'ancien prieuré d'Ittenwiller, où, depuis un demi-siècle déjà, ont été relevées des traces de chaussée antique. De là elle aurait pu se diriger soit vers la voie hypothétique de Scherwiller (1), soit plutôt vers l'ancien *Burgus* élevé sur l'emplacement actuel de l'église de Burgheim, et près duquel on a trouvé des débris de poterie gallo-romaine. De ce point la voie dont nous nous occupons aurait pu rejoindre soit la route hypothétique d'*Argentouaria* à *Brucomagus*, soit *Helvetus* ou *Ell*, en aboutissant ainsi à la grande voie historique de Milan à Mayence (2) par les Alpes Pennines (*Iter à Mediolano per Alpas Penninas Moguntiacum*), soit enfin la partie inférieure de celle d'Ottrott en formant avec cette dernière un seul et même embranchement vers la voie de la Brusche à Argentoratum (3).

(1) Voyez la traduction de Schœpflin, par M. Ravenèz, tome 1er, page 44.

(2) Voyez l'itinéraire d'Antoine dans Schœpflin.

(3) Voyez la *Revue d'Alsace* de 1852.

Digitized by Google

Nous voilà un peu loin du Heidenmauer; pour y revenir depuis ce *Burgus* romain, qui laissa, selon toute apparence, son nom à Burgheim, il faudrait remonter la voie de Barr en refaisant le détour d'Ittenwiller, ou plutôt en allant presqu'en ligne droite de Burgheim à Truttenhausen.

Le revers occidental de l'enceinte depuis la Bloss jusqu'au *Hagelschloss*, et du *Hagelschloss* jusqu'au retour du mur septentrional vers le Stollhafen, présente aussi un chemin de contour extérieur, tantôt plus rapproché, tantôt descendant davantage vers la vallée, mais ne s'éloignant jamais de plus d'une demi-lieue. Ce chemin est jalonné par de très-nombreuses pierres semblables à celles de l'enceinte, et tombées vraisemblablement par suite de la détérioration du mur, mais il garde en outre quelque marque d'appropriation des roches de son parcours ou à son propre usage, ou à un usage religieux antérieur à sa construction.

Un autre chemin de ceinture, qui a dû être lié au vaste développement de celui que nous venons de citer, quitte la voie d'Ottrott peu avant sa double entrée dans l'enceinte, à gauche et à droite du Stollhafen; il s'allonge large et lisse d'abord comme une allée de parc, puis quelque peu encaissé et déchaussé, autour des précipices sur lesquels apparaissent la chapelle des Anges et les autres bâtiments du monastère de Sainte-Odile. Après avoir contourné ainsi toute cette extrémité du plateau, toute cette plate-forme de chaires à pic, il rejoint un peu au-dessus de la fontaine de Sainte-Odile le chemin de Niedermunster déjà réuni à l'embranchement oriental du chemin de Barr. Son bel état de conservation ne permet guères de douter qu'il ait été d'usage à l'époque abbatiale, mais son origine doit remonter aux parallèles tracées pour les pèlerins du druidisme au pied des grandes chaires consacrées, et il pourrait ensuite avoir été conservé par les Romains comme chemin de ronde autour de leur *castellum*, quoique sans marques de pavé comme la voie d'Ottrott dont il procède.

Au-dessous de lui enfin un sentier suit une courbe parallèle et va rejoindre le versant méridional du plateau de Sainte-Odile un peu au-dessus de Niedermunster.

Ces divers chemins de ceinture plus ou moins accusés autour et bien au-dessous de l'enceinte du Heidenmauer sont traversés par d'autres chemins ou sentiers, qui, après avoir sillonné en diverses directions l'intérieur de l'enceinte, s'échappent par quelque brisure

Digitized by Google

du mur pour descendre dans les vallons ou sur les avances inférieures de cette croupe de montagne à triple bosse.

En suivant leurs détours plus ou moins capricieux on arrive aux ruines de *Landsperg*, de *Birckenfels*, de *Dreystein*, du *Hagelschloss*, du *Köpfel*, de *Lucelburg* ou *Lutzelburg*, de *Rathsamhausen*, et par la *Badstube* et l'étranglement du *Fulloch* à celles du *Hanffmatter-Schloss* ou *Homburgwiller-Schloss*.

Ces ruines, à l'exception de celles du Kœpfel, témoignent toutes de l'époque féodale depuis le douzième siècle jusqu'au seizième; mais il peut y avoir quelqu'intérêt à rechercher si primitivement elles ne se liaient pas, ou si leur origine ne se lie pas à l'un des systèmes de défense du Heidenmauer gallo-romain?

On sait que les Romains avaient en-dehors de leurs principales fortifications des points d'observation qui, suivant leur importance ou les travaux faits pour leur défense étaient désignés sous les noms de *Specula* et de *Turris* ou de *Burgus* (1).

La vigie simple ou *Specula* n'était souvent qu'une tour en bois, une sorte de blockhause, et sur les points élevés qu'un rocher à large horizon sur lequel s'allumaient les feux convenus pour servir de signal, ou sur lequel étaient dressés les mâts de signaux. Car les Romains eurent leur système de télégraphie, dont nos inventions modernes antérieures à la télégraphie électrique, n'ont été que la reproduction perfectionnée (2).

La tour de garde ou vigie permanente et fortifiée se nommait *Turris* ou *Burgus* (3) d'où notre mot allemand *Burg*. C'était ordinairement une tour en maçonnerie, assez forte pour pouvoir se suffire à elle-même en cas d'attaque. Il ne faut pas confondre le *Burgus* romain avec le *Castellum*, ce dernier pouvant comprendre plusieurs tours reliées par des courtines et correspondant plus exactement à nos forts ou citadelles.

L. LEVRAULT.

(La suite à la prochaine livraison.)

---

(1) VÉGÈCE, *de re militari*, *lib.* III, *cap.* 5 et 8.

(2) Voyez CÆSAR, *de bello civili*, *lib.* III, p. 65. — PROCOPE, *de ædificiis Justiniani*, *lib.* IV, *cap.* V. — PLINE, livre VII. — APPIEN, *de bello Hispanico*. — TITE-LIVE, livre IV. — VIRGILE, *Ænéide*, livres III et IV, pp. 239, 454 et 586.

(3) CYRILLE, *in Gloss*, *Græc.*, et OROSE, *lib.* VII, *cap.* XXII. — M. Jacques SCHNEIDER, *Beiträge*, etc., pages 75, 85 et 94.

Digitized by Google

LES SUÉDOIS

DANS LE

SUNDGAU.

(1632 - 1648.)

Suite (*).

IV.

Les Suédois ne devaient pas tarder à être arrêtés dans leurs succès. Les victoires des impériaux en Allemagne, le mauvais état des armées suédoises forcées de vivre aux dépens des pays qu'elles occupaient, semblèrent changer la face des affaires. Tant que le parti protestant avait été victorieux, la France, préoccupée de l'intérêt religieux, avait craint d'ajouter à ses forces et de lui donner un appui trop considérable. Maintenant que ce parti allait chaque jour s'affaiblissant, la France cherchait à gagner du terrain. Depuis la mort du roi de Suède, elle s'était établie sur différents points de l'Alsace. Bischwiller, Ingwiller et Neuwiller avaient garnison française depuis 1633. Saverne, Haguenau, le château de Hohenbarr et Reichhoff s'étaient mis, malgré le mécontentement des Suédois, sous la protection de la France, dès

(*) Voir les livraisons de janvier et décembre 1853, pages 17 et 562.

Digitized by Google

le mois de janvier 1634 ; et Wildenstein était, de toutes les places du Sundgau, la première qui fut tombée au pouvoir des Français.

Bientôt les Suédois perdirent la fameuse bataille de Nordlingen, le 27 août 1634. L'armée protestante fut presque entièrement anéantie; Horn, le comte de Kratz furent faits prisonniers avec un grand nombre d'officiers. La mort d'un des meilleurs généraux de la Suède, du rhingrave Othon-Louis, qui arriva le 13 octobre suivant, fut aussi pour le parti protestant une perte immense et difficile à réparer. Aussi, les Suédois, qui jusque là avaient résisté à l'agrandissement de la France, devinrent trop faibles pour garder leurs conquêtes. Forcés de rappeler leurs garnisons pour rétablir leur armée, ils abandonnèrent successivement toutes les places de l'Alsace. C'était le moment qu'attendait Richelieu. La France, profitant de la faiblesse des Suédois, aussi bien que de l'épuisement de la province, se fait céder par le chancelier Axel Oxenstiern toute l'Alsace avec les pays qui en dépendaient et qui s'étendaient de Fribourg au lac de Constance. Le traité de cession fut signé à Paris le 1er novembre 1634.

Les Suédois, obligés de concentrer toutes leurs forces, avaient déjà évacué, au commencement de novembre, un grand nombre de places d'Alsace. La garnison de Belfort avait été rappelée une des premières, et cette place était redevenue autrichienne. Thann pourtant était encore occupé par les Suédois, mais le colonel lorrain Uriel ayant trouvé moyen de surprendre cette ville, la garnison se retira dans le château. Comme il n'avait pas assez de forces pour en faire le siège, il envoya à Brisach demander des secours. Aussitôt le colonel Melchior de Schauenbourg le vint joindre avec deux pièces de canon, un mortier et cent mousquetaires choisis. Une batterie est dressée derrière le château pour le battre de ce côté-là, comme étant le côté le plus avantageux. On était dans les premiers jours de novembre. Les Suédois parvinrent à faire entrer dans le château cent mousquetaires et demandèrent du secours aux Français qui étaient à Colmar. Le marquis de la Force, fils du maréchal Caumont de la Force, détacha de ses troupes Desroches Saint-Quentin avec quelques compagnies, qui contraignirent les colonels Melchior et Uriel à évacuer la ville et à battre en retraite. Les impériaux laissèrent leur canon que l'on monta au château. Puis, la ville de Thann vint présenter ses clefs aux Français. C'était la seconde place du Sundgau qui tombait aux mains de la France.

Digitized by Google

La garnison autrichienne de Belfort n'était pas à l'aise. Elle avait dans son voisinage les alliés de la Suède, à Remiremont, à Lure, à Passavant, à Montbéliard et à Porrentruy. Il fallait veiller nuit et jour et se tenir constamment sur ses gardes, si l'on voulait conserver Belfort à l'empereur. Aussi les Autrichiens qui s'y trouvaient cherchaient sans cesse à harceler les Français et leur faisaient, dans les environs, une véritable guerre de partisans. Un jour, entr'autres, le marquis de Bourbonne, qui commandait à Montbéliard pour le roi de France, s'en retournant dans cette ville avec trente cavaliers de sa garnison, passait à quelque distance seulement de Belfort. Le gouverneur de la place en était sorti avec cent mousquetaires dans l'espoir d'enlever les Français qui, bien qu'ils aient été avertis de la marche des Autrichiens, n'en continuaient pas moins leur chemin. Le marquis mit aussitôt ses gens en bataille, marcha fièrement contre les cent mousquetaires et les chargea l'épée à la main suivi de ses trente cavaliers. Les Autrichiens perdirent environ quarante mousquetaires qui furent tués sur place; on en fit quelques uns prisonniers, le reste prit la fuite. Le gouverneur de Belfort fut du nombre des prisonniers.

La France, qui jusqu'alors n'avait encore agi qu'assez indirectement, fit enfin déclarer la guerre à l'empereur. Louis XIII envoya le duc de Rohan pour commander en Alsace. Le duc Charles de Lorraine était dans le Sundgau avec un corps d'armée et s'occupait activement à faire retourner ce pays à ses anciens maîtres. L'abattement des Suédois était extrême et faisait dire aux impériaux que dans trois semaines ils seraient aux portes de Paris et qu'ils récompenseraient les importants services du duc Charles en lui faisant céder une partie des provinces, peut-être même la couronne de France. Le duc Henry de Rohan vint bientôt faire avorter tous ces grands projets. A la tête de 8000 hommes et de 2000 chevaux, il arriva à Montbéliard le 16 janvier 1635 et se prépara à entrer en Alsace. L'armée du duc investit Belfort et forma le blocus de cette place. C'était le 30 janvier. Le duc de Lorraine, qui, dans ce moment se trouvait à Philipsbourg, ayant appris l'entrée des Français en Alsace et le commencement du siège de Belfort, marcha, malgré le froid rigoureux de l'hiver, au secours de cette place, à la tête de son régiment et de celui de Bitche. Au bruit de la marche des Lorrains, Rohan leva le siège, décampa le plus vite qu'il put et se retira dans les montagnes de Franche-Comté où il ne fut plus possible de l'atteindre. Presque aussitôt le duc de Rohan reçut

Digitized by Google

un renfort qui porta son armée à 15,000 hommes; il rentra une seconde fois en Alsace, marcha sur Belfort qu'il n'attaqua pas, et de là se dirigea sur Altkirch où les impériaux avaient des magasins. Cette place fut emportée par escalade en plein midi et abandonnée au pillage du soldat.

Le duc de Lorraine avait déjà passé le pont de Brisach avec 6000 hommes de cavalerie et beaucoup d'infanterie; mais il n'avait encore rien entrepris parce qu'il attendait le secours que Gallas et Jean de Werth devaient lui envoyer. Le duc de Rohan résolut de le prévenir et fit traverser l'Ill à son armée dans le dessein d'aller attaquer Charles. Mais le Lorrain, ne voulant pas risquer un combat, se retira et repassa le Rhin à Brisach, dans la nuit du 17 au 18 février 1635.

Le duc Henry de Rohan ayant mis l'Alsace à couvert des irruptions des impériaux, reçut l'ordre de passer dans la Valteline pour porter secours aux Grisons que les Espagnols menaçaient.

Cependant le duc Charles attendait la belle saison pour entrer de nouveau en campagne. Le mois de mai ayant ramené les beaux jours, le duc passa le fleuve à Brisach avec Jean de Werth et une armée de plus de 12,000 hommes. Il avait formé le dessein d'entrer dans le Comté afin de pénétrer par là dans la Lorraine. Il marcha donc sur le Sundgau, reprit aux Français Thann, Altkirch, Delle, et vint camper près de Montbéliard dont il entreprit le siège. Mais le maréchal de La Force, qu'avait rejoint le cardinal de la Vallette, gouverneur de la ville de Metz et du pays messin, fut averti que le duc de Lorraine rassemblait vers Belfort son armée fortifiée de quelques régiments. La Force résolut d'aller au-devant de ce prince et de faire ses efforts pour le repousser au-delà du Rhin. Il arriva au secours de Montbéliard avec les troupes françaises qu'il put ramasser et cinq régiments que Bernard de Weymar lui envoya. Il campa sur une hauteur en présence de l'armée lorraine qu'il canonna pendant trois jours. Charles, vêtu d'un pourpoint de toile d'argent, monté sur un barbe blanc, animait ses soldats allemands en leur promettant de les mener faire vendange aux environs de Paris. Cependant comme son armée souffrait beaucoup et qu'il lui était impossible d'attaquer La Force, trop avantageusement posté, il leva le siège de Montbéliard, prit la route de Belfort et décampa le 24 mai 1635 sans tambours ni trompettes.

Le colonel Mercy commandait l'arrière-garde du duc Charles: elle était composée de 900 hommes d'infanterie, de 5 escadrons de cui-

Digitized by Google

rassiers et du régiment de Jean de Werth. Charles, pour faciliter sa retraite, avait logé sept ou huit cents des meilleurs mousquetaires de son armée sur une montagne ronde couverte d'un grand bois qui commandait sur un chemin fort étroit. Huit autres escadrons s'étaient postés dans la petite plaine où se trouve le village de Fesche. Mercy, placé dans un endroit avantageux, se croyait à l'abri de toute attaque. C'était le 26 mai, aux premiers rayons du soleil. Le colonel Hébron, le cardinal de la Vallette, le vicomte de Turenne, le marquis de La Force, et le maréchal, son père, se mettent en mouvement. Les premiers qui s'avancent passent le bois, poussent la cavalerie du duc Charles et l'obligent à se retirer au-delà de la Fesche, après avoir essuyé les mousquetades de l'infanterie lorraine embusquée derrière les arbres de la forêt. L'infanterie du duc Charles ne tarde pas à se montrer; le régiment de Navarre, les gardes du cardinal de la Vallette et ses dragons amenés de Metz attaquent le bois et la montagne, tandis que la compagnie de chevau-légers du cardinal court investir les impériaux d'un autre côté. Les Allemands, tous soldats aguerris, se défendent merveilleusement bien à coups de mousquet. Les officiers français vont à eux l'épée à la main et montent les premiers pour animer les autres. Leur résolution jette une telle épouvante parmi les Allemands qu'ils veulent mettre bas les armes; mais leurs capitaines, gens de cœur, leur persuadent de les reprendre. On se battit avec tant d'opiniâtreté que de tous ceux qui étaient dans le bois, il n'en resta pas un seul.

Pendant ce combat, la cavalerie allemande se retire, et met le feu au village de Fesche. L'embrasement est général en un instant. Le cardinal de la Vallette fait passer ceux qui l'accompagnaient par derrière le village, pour aller charger les Allemands qui les attendaient au-delà. Le vicomte de Turenne, le marquis de Gêvres, et Nettancourt font des merveilles en cette occasion, et donnent le temps au reste de la cavalerie d'arriver. Elle poursuit les Allemands, jusqu'à ce qu'elle est arrêtée par une mousquetade que lui font les gardes du duc Charles. Cependant le colonel Hébron s'avance par le haut, avec deux cents mousquetaires, pour couper le chemin aux ennemis. Orthe, capitaine au régiment de Turenne, paraît sur la droite avec cent autres et les charge si à propos et avec tant de vivacité qu'il les force tous à fuir en désordre. Les impériaux retirèrent ce qu'ils purent de leur arrière-garde, si rompue et si dissipée qu'on crut qu'ils

Digitized by Google

avaient perdu plus de 1200 hommes. On compta 572 morts sur la place et plus de 500 prisonniers. Le régiment de Gœtz fut le plus maltraité. L'armée française vint, dans la nuit, reprendre son champ de bataille. Elle y attendit pendant trois jours le duc Charles avec les débris de son armée; mais le prince avait jugé plus à propos de se retirer à Belfort.

C'est dans cette ville qu'il apprit la triste nouvelle de la défaite de son arriére-garde à Fesche. Alors il jeta Laverne, avec son régiment, dans Porrentruy, et Saint-Baslemont, avec le sien, dans le château de Montjoie et passa à Brisach avec le reste de son armée.

Cette défaite n'abattit pas le courage du duc Charles ; il sollicita de nouveaux secours, et les obtint. Avec ces nouvelles forces il rentra en Alsace, prit Guémar, et résolut de passer en Lorraine pour s'y rétablir par les armes. Mais l'entreprise semblait difficile, car tous les défilés des Vosges étaient bien gardés par les Suédois et les Français. Le val de Saint-Amarin était le seul passage qui pouvait offrir une certaine chance de succès. Charles y envoya en éclaireurs le colonel Bon-Enfant et le lieutenant-colonel Laporte qui surprirent, par une canonnière, le château de Wildenstein et y taillèrent en pièces la garnison française qui le gardait. Ce poste au pouvoir des Lorrains, le passage par la vallée de Saint-Amarin était assuré et libre. Le duc Charles traversa les Vosges et repassa en Lorraine, dans l'espérance que les habitants de cette province, pleins d'attachement et de zèle pour leur prince, accoureraient augmenter ses armées et lui fournir des vivres en abondance.

Pourtant Belfort, situé dans une position stratégique aussi avantageuse, était une place de guerre trop importante pour que les Français ne cherchassent pas tous les moyens possibles de s'en emparer. Le difficile était de trouver le moment favorable. La garnison autrichienne, il est vrai, abandonnée à ses propres forces, n'aurait guère été capable de faire une longue résistance ; mais elle était à même de recevoir, en cas de surprise, de nombreux et prompts secours, car les Lorrains de Charles IV, qui occupaient alors une bonne partie du Sundgau, n'auraient pas laissé longtemps un poste aussi important que Belfort réclamer leur aide. Il fallait, par conséquent, saisir l'instant où les troupes impériales, appelées par de graves événements sur un théâtre plus éloigné, seraient forcées de quitter le Sundgau pour courir au plus pressé.

Digitized by Google

A cette époque, le gouverneur de Montbéliard pour la France était Louis de Champagne, comte de la Suze, lieutenant-général des armées du roi. Il avait été nommé, le 30 mai 1635, *pour commander à Montbéliard en lieu et place de M. de Bourbonne.* C'était un homme capable, généralement estimé. En 1636, alors que les Français étaient occupés au siège de Saverne et que les Lorrains s'étaient rapprochés de cette place afin de porter secours aux assiégés, si besoin était, le comte de la Suze pensa que le moment était enfin venu de s'emparer définitivement de Belfort. Les impériaux, en effet, avaient les yeux tournés du côté de la Basse-Alsace où les opérations de la guerre prenaient de jour en jour un caractère plus sérieux; ils croyaient le Sundgau assez bien gardé et en mesure de résister aux Français.

Belfort, quoique muni d'une bonne artillerie et environné de lignes profondes creusées par des paysans du voisinage en réquisition, ne pouvait plus se servir de la Franche-Comté comme d'un point d'appui, car cette province venait d'être en proie à toutes sortes d'horreurs. Il y avait encore une autre raison qui faisait de Belfort le point de mire des armes françaises et qui pouvait rendre beaucoup plus facile et moins coûteuse la prise de cette place. Les seigneuries de Belfort et de Delle, conquises par les Suédois sur la maison d'Autriche, avaient été cédées à la maison de Montbéliard par le chancelier Oxenstiern, au nom de la couronne de Suède, en remplacement d'une somme de 30,000 florins et des intérêts arriérés, que le duc Louis-Frédéric de Wurtemberg-Montbéliard avait prêtée à l'archiduc Léopold qui en avait été le souverain. Cette cession, négociée à Francfort par le chancelier de Forstner, le 24 mai 1634, avait été confirmée quelques mois après par le maréchal de La Force, pour la France; mais elle était demeurée sans effet, puisque les troupes impériales, après la retraite des Suédois par suite de la bataille de Nordlingen, avaient repris Belfort et Delle. Les Français firent croire au prince de Montbéliard qu'ils ne se mettaient en campagne que pour le mettre en possession définitive de ces deux seigneuries, retenues injustement par l'archiduc d'Autriche, débiteur du prince, tandis qu'elles auraient dû être cédées loyalement à titre de remboursement. Ils obtinrent ainsi du trop crédule et trop confiant Louis-Frédéric des armes et des vivres.

L'armée du comte de la Suze avait une belle artillerie; des canons, des mortiers et des bombes. La garnison de Belfort, prise à l'impro-

Digitized by Google

viste, ne put faire aucune résistance. La place capitula, le 26 juin 1636, et le lendemain les Français prirent possession de la ville et du château.

La capitulation était conçue en ces termes :

Les articles désirez par les officiers des seigneuries, ville et bourgeois, habitans et subjets de Belfort.

I.

Que les gens d'église, officiers de seigneurie et ville, bourgeois et subjets qui se sont réfugiés au chasteau ne seront aulcunement rançonnez ou molestez et qu'ils en sortiront es toutes assurance avec leurs femmes, et enfans et tout ce qui leur appartient et rentreront en la jouissance du reste de leurs biens comme auparavant et à ceux qu'il plaira de se retirer ailleurs, le pourront faire en emportant le leur et en jouyr comme s'ils estoient au lieu.

II.

Qu'un chascun pourra vivre de sa religion en demeurant en son estat sans estre contraint de faire aultre serment de fidélité que celuy qu'ils ont.

III.

Que s'il y a aulcungs bourgeois, habitans ou subjects de Leurre qu'ils seront en liberté sans payer aucune rançon ou estre molesté.

IV.

Qu'au présent accord, les subjects des seigneuries de Belfort, Rosemont, l'Assise, et Angeot, les mines

Responce aux articles demandé par les bourgeois et habitans de la ville et seigneurie de Belfort.

I.

Accordé comme il est demandé, fors de s'absenter sans permission particulière.

II.

Pour la liberté de religion, c'est une chose si asseuré qu'il ne se peult dauantage, veu que le Roy la tousjours en sa singulière protection ainsy que j'en ay des commandements très expresses et particulièrement de Sa Majesté.

III.

Accordé.

IV.

Accordé.

Digitized by Google

de Giromaingny et Auxelles seront compris comme ceux de la ville de ce réfugiez au chasteau.

V.

Que la garnizon sera de François naturels et entretenus aux despens du Roy.

VI.

Que les meubles et bestiaux pris, sinon l'entier, au moings en partie seront restitué à ce qu'ils puissent continuer en la ville.

VII.

Que les pauures bourgeois et aultres blessez innocemment seront assistez de quelque chose pour les traicter.

VIII.

La restitution des choses prises en la seigneurie de Belfort et que celles qui sont réfugiez en la ville demeurent à qui elles appartiennent.

V.

Accordé pour ce qui regarde la nation franceoise et ce après la remise de la ville à Sa Majesté offrant ses bons offices envers elle.

VI.

Telle restitution n'appartient qu'à Dieu.

VII.

Remis à la discrétion et va les onguens pour les aultres.

VIII.

Semblablement au précédent pour ce ayant esté perdues en temps d'hostilités.

Faict à la même heure que la capitulation des gens de guerre, à Belfort le vingt-huitièsme Juin mil six cent trente et six.

LOUIS DE CHAMPAGNE,
comte de la Suze.

Mon cachet a esté oublié à Montbéliard en témoignage de quoy j'ay mis icy encore ma signature.

LOUIS DE CHAMPAGNE,
comte de la Suze (1).

(1) L'abbé Descharrière, dans son manuscrit sur l'*Histoire militaire de Belfort*, exprime ses regrets de n'avoir pu découvrir cette capitulation. J'ai été assez heureux pour en trouver une copie aux archives de Belfort, à la fin d'un registre contenant des délibérations des magistrats de Belfort, depuis 1646 jusqu'en 1663,

Digitized by Google

Après la prise de Belfort, le comte de la Suze alla assiéger Delle. Cette ville se rend avec son château à des conditions honorables pour les bourgeois, le 15 juillet 1636.

Le comte Louis de Champagne ne survécut pas longtemps à la prise de Belfort; il mourut, à Montbéliard, le 25 septembre de la même année.

Son fils Gaspard de Champagne, comte de la Suze et marquis de Normanville, fut nommé par Louis XIII seigneur de Belfort et de Delle. Donataire, de par le roi, de la seigneurie de Belfort et de ses dépendances, la Suze chercha à s'y fortifier contre tous les événements. Il gagna aisément par la douceur de son gouvernement, sa justice et sa popularité, l'affection des Belfortins. Il rétablit l'exercice des foires et marchés depuis si longtemps suspendu, fit réparer les ponts et les grands chemins, purgea les campagnes et les forêts des bandits qui les infestaient; mais il donna surtout ses soins aux fortifications de Belfort. Il ne crut pas que la place de Delle valut la peine d'être réparée, et l'on attribua généralement à son administration l'abandon de son château et la ruine des murs d'enceinte qui furent démantelés de son temps.

Tandis que le comte de la Suze faisait tous ses efforts pour s'attirer la bienveillance de ses nouveaux sujets, le comte de Grancey, qui avait succédé à Louis de Champagne comme gouverneur de Montbéliard, apprenait que la garnison impériale de la ville et du château d'Altkirch se préparait à investir Montbéliard. Grancey rassembla aussitôt les garnisons voisines de son gouvernement et, vers la fin d'avril 1637, il vint, avec une couleuvrine, devant la ville d'Altkirch, s'en rendit maître et fit ses approches contre le château où les soldats et la plupart des habitants s'étaient retirés. Les impériaux avaient déclaré qu'ils se rendraient à discrétion dans une heure, mais au moment où l'heure de grâce allait expirer, ils virent paraître au loin une troupe de 200 chevaux. Ils crurent qu'un secours leur arrivait, et changèrent

---

et des réceptions de bourgeois, depuis 1741 jusqu'en 1789. Cette copie se termine ainsi :

« Tiré du vraye original et collationné de mot en mot par moy notaire « soubsigné à Belfort le dixiesme jour du mois de Juillet mil six cent « quarante et six. COURTOT. »

Le registre porte au dos : *N° 16, Réception de Bourgeois*, 1646 à 1789.

Digitized by Google

de résolution. Les Français retournèrent à l'assaut et le château fut emporté ; la plupart des soldats qui y étaient furent tués, le reste fait prisonnier. La ville fut pillée, puis, l'on y mit une bonne garnison et le comte de Grancey revint à Montbéliard.

La cour de France avait depuis longtemps délégué ses droits sur l'Alsace et le soin de sa défense au duc Bernard de Saxe-Weimar qui, à la mort du rhingrave Othon-Louis, avait été nommé pour commander dans la province au nom de la Suède. On avait intéressé directement le courage et l'ambition du général suédois en lui promettant le landgraviat d'Alsace et la préfecture de Haguenau de suite après la guerre. Aux termes des articles secrets d'un traité conclu à Saint-Germain-en-Laye, le 27 octobre 1635, le duc commandait une belle armée comme général des forces des princes allemands confédérés avec sa Majesté le roi de France, mais cependant sous l'autorité du roi, à qui le duc avait prêté serment.

Le duc Bernard, libre d'agir, avait fait bientôt triompher les intérêts qui lui étaient confiés. Il avait pris Saverne, Molsheim et Obernay, était même passé en Lorraine où il s'était emparé de Blamont et de Rembervillé. Il avait pénétré jusque dans les montagnes du Jura, en pleine Franche-Comté ; et, en juillet 1637, aidé de détachements de la garnison de Belfort que le comte de la Suze lui avait confiés, il avait saccagé Lisle-sur-le-Doubs, puis renvoyé dans leurs quartiers ses auxiliaires chargés de butin. Ce butin, quelque gros qu'il fût, dût cependant paraître bien mince aux pauvres Belfortains, exténués de misère, ruinés pour la plupart et mourant de faim. Cette année-là, sur la fin d'octobre et au commencement de novembre, on mangeait, à Belfort, des chevaux et des chiens crevés. A la campagne, on fit du pain avec des glands de chênes. Un œuf coûtait trois schellings, un chapon 40 schellings, le penat de blé 43 schellings et le pot de vin de 7 à 20 schellings. *On trouvait sur toutes les routes et dans tous les chemins des morts et des mourants. A Thann, on donnait un schatz de vigne* (1) *avec la vendange pour une miche de pain. Quand quelqu'un laissait voir par hasard un pain, il y avait de suite de 20 à 30 personnes qui se battaient pour se le disputer, on dévorait des herbes, des racines, des feuilles, des rats, des souris, les cadavres des pendus, de la cha-*

(1) Contenance de 6 ares environ.

Digitized by Google

rogne. On saisissait, on tuait et on dévorait même des personnes vivantes; quelques uns allaient jusqu'à dévorer leurs propres enfants. (1).

Bernard de Weymar avait emporté les trois villes forestières, battu l'armée impériale, à la bataille de Rheinfeld, pris Fribourg et Rœtelen. Dans les premiers jours de mars 1638, un de ses officiers, le colonel Tupadel s'était emparé de Huningue que le gouverneur, inquiété de toutes part, avait abandonné pour se retirer à Brisach.

HENRI BARDY.

(La suite à une prochaine livraison.)

---

(1) *Petite Chronique de Thann*, traduite par M. MERCKLIN, secrétaire de la mairie de Thann, et communiquée par M. INGOLD.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

LITTÉRATURE ALSACIENNE.

La Nef des fous, poëme satyrique de la fin du quinzième siècle par Sébastien Brant, de Strasbourg. — Sebastian Brant's Narrenschiff, *herausgegeben von* Friedrich Zarncké, *mit 4 Holzschnitten*, petit in-4°, 495 pages, Leipsic 1854.

Dans la grande lutte des esprits, si heureusement préparée et facilitée par l'invention de l'imprimerie et par cette admirable renaissance des lettres qui a son point de départ au quinzième siècle, l'Alsace, et Strasbourg en particulier, jouent un rôle important.

D'excellentes écoles savantes, que nous y trouvons déjà établies ou qui ne tarderont pas de s'y fonder, ainsi que quelques hommes d'élite, distingués comme orateurs ou comme poètes, viennent jeter un vif éclat sur la civilisation et la littérature de cette époque.

A l'école de *Schlestadt*, nous voyons le savant *Dringenberg*, de Westphalie, respectant encore, il est vrai, le *trivium*, de scolastique mémoire; mais le modifiant, dans son enseignement, par une méthode rationelle et pratique; tandis que son illustre disciple, *Jacques Wimpheling*, de Schlestadt, fondateur de la *Société littéraire* de sa ville natale, et plus tard de celle de Strasbourg, réussit déjà de débarrasser l'enseignement de ses formes arides et surannées, et à le ramener à des principes plus simples et plus appropriés au développement des facultés morales et intellectuelles de la jeunesse. Grâce à ses nobles efforts et à la persévérance du vertueux *Geiler de Kaisersberg*, ainsi qu'à la haute intelligence du stettmeister *Jacques Sturm de Sturmeck*, *Strasbourg* se vit, à son tour, doté d'une école scientifique et littéraire, nommé d'abord *Gymnasium argentoratense* (1538), élevée

Digitized by Google

plus tard au rang d'Académie et transformée enfin en Université. *Haguenau* possédait aussi son école où brillait *Jérôme Gebwiller* de Horbourg, qui avait successivement enseigné à Schlestadt et à Strasbourg.

Tous ces établissements furent autant de foyers de lumière, qui versaient sur les jeunes générations des idées nouvelles, souvent hardies, et propres à préparer les esprits au grand mouvement qui devait bientôt ébranler dans ses fondements le monde religieux et politique.

Mais en-dehors de la brillante phalange des savants maîtres qui professaient aux écoles, et dont je n'ai cité qu'un bien petit nombre, nous trouvons plusieurs auteurs distingués dont les écrits renferment de véritables trésors pour l'étude des mœurs et du langage de ces temps.

J'ai déjà parlé de *Geiler de Kaisersberg*, docteur en théologie, et pendant trente ans prédicateur à la cathédrale de Strasbourg, l'ami et le conseiller de l'empereur Maximilien Ier. Ses nombreux sermons, qui heureusement nous sont presque tous conservés, nous font admirer en lui l'orateur fécond et éloquent, l'homme franc et intègre, châtiant impitoyablement et avec une verve toute particulière, les vices et les travers de ses auditeurs, qu'ils fussent clercs ou laïcs, citadins ou gens de la glèbe, membres de la noblesse ou du gouvernement municipal. Plusieurs collections de ses sermons ont été éditées par le Franciscain *Jean Pauli*, que je suis bien aise de nommer en cette occasion ; il est lui-même l'auteur d'un recueil de fables et d'historiettes sérieuses ou plaisantes, publié sous le titre de *Schimpff und Ernst*, 1522, et qui a vu *cinquante* éditions différentes, sans compter les traductions qui en ont été faites en hollandais et en danois. — Un autre Franciscain, contemporain plus jeune de Pauli, fut *Thomas Murner*, auteur satyrique plein de verve et d'imagination, mais d'un esprit frondeur et turbulent, attaquant successivement, et souvent avec des armes peu loyales, et les amis et les ennemis de la réforme. Ses principaux écrits sont : *die Schelmenzunft, die Narrenbeschwœrung, die Geuchmatt, das Gedicht vom groszen lutherischen Narren*, etc. M. *Lappenberg*, de Berlin, vient, en outre, de lui revendiquer l'honneur d'avoir publié la première édition complète du roman populaire l'*Eulenspiegel*, (Leipsic 1854), au héros duquel la langue française est redevable du mot *espiègle*.

Doué d'une imagination moins riche, d'un esprit moins vif que

Digitized by Google

l'auteur de la *Schelmenzunft*, *Sébastien Brant* de Strasboug, (né en 1458, mort en 1521), l'emporte sur lui tant pour la solidité de son érudition, que pour l'élévation de ses sentiments et la bonne foi de sa critique.

Un de nos littérateurs alsaciens les plus zélés, l'excellent *Strobel*, a publié, en 1827, les petites poésies didactiques de Brant. Il les fit suivre, en 1839, d'une édition de l'ouvrage principal de cet auteur, *la Nef des fous*, *das Narrenschiff*, poëme satyrique, qui parut d'abord à Bâle, en 1494, et devint célèbre dans toute l'Europe. On en compte, depuis 1494 jusqu'en 1512, six éditions originales, deux contrefaçons contemporaines, un grand nombre de contrefaçons et d'imitations postérieures, deux traductions latines, trois en langue française, deux en anglais et une en bas-allemand. Quelque recommandable que soit la publication de Strobel par les nombreuses et intéressantes notices historiques et littéraires qu'il a rassemblées dans son introduction et dont un grand nombre sont puisées à des sources inconnues jusqu'à lui; elle laisse cependant beaucoup à désirer tant pour la correction du texte que pour les explications philologiques qui ne sont que trop souvent arbitraires et hasardées, d'autres fois évidemment fausses (1).

L'édition de Strobel fut suivie, en 1845, d'une autre, publiée par M. *Scheiblé*, de Stuttgart; mais le nouvel éditeur a eu la malheureuse

---

(1) Qu'il me soit permis de citer quelques exemples :

Stoszbären ne signifie pas *Streitwagen*, char guerrier, mais brouette; — *Schroten*, *zuschneiden*, rogner, et non *zumessen*, mesurer; l'on dit encore chez nous : *einen Vogel schroten*, rogner les ailes à un oiseau; — *Wörwort*, *Wehrwort*, parole de défense, d'excuse, et non *Freistätte*, *Schirmort*, asile; — *Nützet sollt* (de *nützt*, *nütz*, *nitz*, *nichts*, ne.... pas, et *sollen*, valere) serait sans effet, sans utilité, et non : ne vaut, ne profite que rarement; — *Hür als vern* (*heuer als vorjährig*; *vern*, *vernt*, *verndig* ou *verndrig* et *ventrich* sont des formes encore très-usitées en Alsace) cette année-ci et l'année passée, et non : *hier wie in der Ferne*; — l'expression *den moringer singen* ne dérive pas de *moor*, vase, boue, mais fait allusion à un chant populaire : « *das Lied vom edeln Moringer.* » (Voy. UHLAND, *Volkslieder*, p. 773), très-connu à cette époque et dont il existait de nombreuses parodies triviales; c'est d'une de ces parodies qu'il s'agit, comme je l'ai déjà constaté dans l'*Alsatia* de l'année 1850, p. 30. M. *Zarncke*, tout en reconnaissant cette allusion à la chanson populaire, explique *Moringer* par *Saulied*.

Digitized by Google

inspiration de faire réimprimer l'édition incomplète et incorrecte de *Nicolas Höniger*, Bâle 1574, qui a paru sous le titre de *Weltspiegel* et dans laquelle le langage de Brant, modernisé fort mal à propos, a perdu beaucoup de son énergie et de sa naïveté.

Nous devons donc savoir gré à M. le docteur *Zarncké*, philologue distingué et critique judicieux, d'avoir soumis à un nouvel examen et compulsé avec les éditions postérieures, la première édition originale du *Narrenschiff*. Son travail est admirable de netteté et d'érudition, tant pour le remaniement du texte, que pour les développements historiques, littéraires et philologiques qu'il y a ajoutés.

Dans son *introduction* M. Zarncké nous fait connaître l'état de la science et de la littérature précédant immédiatement l'époque à laquelle *Brant* a écrit ; il nous initie aux opinions et aux tendances des auteurs contemporains les plus distingués et surtout aux travaux littéraires des sociétés savantes de Schlestadt et de Strasbourg dont nous avons parlé. Il est à regretter que, pour cette partie de son ouvrage, M. Zarncké ait négligé de demander de précieux détails à l'*Histoire de la réformation de l'Eglise de Strasbourg*, par M. *Jung* (1) ; aux *Notices historique sur l'Alsace et principalement sur la ville de Schlestadt*, par M. *Dorlan* (2) ; à l'*Histoire de la réformation en Alsace*, par M. *T. W. Röhrich* (3) ; et particulièrement à l'excellent article de ce dernier *sur l'école de Schlestadt*, inséré dans le *Journal de l'histoire de l'Eglise*, publié par M. *Ilgen*.

L'aperçu général de l'état de la science et de la littérature à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, est suivi d'un examen approfondi des écrits de Sébastien Brant qui ont précédé la publication du *Narrenschiff*. M. Zarncké nous fait connaître ensuite les sources auxquelles Brant a puisé l'idée de son poëme ; il en décrit la forme et passe en revue les principaux types de *fous* qui y figurent. L'histoire et la description qu'il fait des différentes éditions ainsi que des traductions et imitations dont ce poëme a été l'objet, renferment les détails les plus curieux et les plus importants pour la littérature et la bibliographie.

---

(1) *Geschichte der Reformation der Kirche in Strasburg*, etc. 1er vol. Strasb. et Leips. 1830.

(2) *Geschichte der Reformation im Elsass und besonders in Strasbourg*, Strasbourg, 1830-1832, 3 vol.

(3) Colmar 1843, 2 vol.

Digitized by Google

Le texte qui reproduit fidèlement l'édition de 1494, avec de nombreuses variantes, est imprimé sur 115 pages, à deux colonnes, et renferme 112 chapitres dont chacun châtie et flagelle une folie particulière (1).

Ce qui embarrasse souvent dans la lecture de notre poëme, c'est la *ponctuation*, qui, non seulement n'indique pas les différentes parties organiques de chaque phrase, mais ne donne pas même la séparation des phrases entre elles ; le point y figure rarement ; la virgule marque plutôt un moment d'arrêt pour la lecture à haute voix qu'une distinction logique ; encore est-elle parfois superflue ou placée d'une manière purement arbitraire. La ponctuation moderne aurait singulièrement facilité l'intelligence du poëme de Brant.

Dans un *appendice* de 144 pages, M. Zarncké donne ensuite *les petites poésies allemandes* ou *latines* de Brant ; ainsi que des extraits des principales traductions et enfin le texte latin des sermons que Geiler de Kaisersberg a composés sur le poëme de son ami et qu'il a prononcés en allemand, en 1498, du haut de la chaire de la cathédrale de Strasbourg.

Mais la partie capitale de l'édition qui nous occupe est, sans contredit, l'admirable *commentaire* philologique, littéraire et historique (pages 263-484), auquel est joint un *glossaire* (pages 484-492), imprimé en trois colonnes et qui contient la récapitulation de toutes les expressions expliquées dans le commentaire. Le savant éditeur commente

---

(1) Voici les titres de quelques uns des chapitres : (1) « *Von vnnutzen Buchern,* » (des livres inutiles) ; (3) « *von Gytikeit,* » (de l'avarice) ; (5) « *von alten Narren,* » (des vieux fous) ; (9) « *von bosen Sytten,* » (des mauvaises mœurs) ; (27) « *von vnnutze* (m) *studieren,* » (des études inutiles) ; (62) « *von nachts hofyren,* » (« des aubadeurs et ioueurs dinstrumens et coureurs de nuict, » traduction de Lyon, de l'année 1529 et 30). — Dans sa préface aux sermons qu'il a prononcés sur le *Narrenschiff*, Geiler caractérise admirablement le poëme de Brant, il dit entre autres : « *Vis tandem nosse cursum mundi ? interroga (hoc) speculum et dicet « tibi. Nemo est, fratres, cuiuscunque conditionis aut status, cui non congruat. « Divites et pauperes fatuitatis suæ miseriam hic contemplari possunt ; doctis in- « doctisque aptum. Non effugiet theologus, non canonista, non legista, medicus ; « artista vel poëta. Intelliget præterea indoctus quisque, ne que splendor eum « speculi reverberabit..... Invenient se præterea hic spirituales et seculares, rec- « tores et subditi, iuuenes et senes, feminæ et mares, omnes tandem cuiuscunque « artificii et negociationis.* » Edit. 1511, *Argentorat.*

Digitized by Google

les mots et les locutions les plus difficiles, les passages les plus obscurs de son auteur, avec autant de science que de goût et presque toujours d'une manière à la fois sûre et complète, en comparant sans cesse le langage de Brant, non seulement à celui des principaux écrivains contemporains, mais encore à un grand nombre d'autres qui l'ont précédé ou suivi. Si quelques unes de ces explications sont insuffisantes ou erronnées, c'est principalement parce que M. Zarncké n'a pu étudier sur les lieux mêmes le dialecte alsacien, tel qu'il se parle encore aujourd'hui et qui pour certains mots ou certaines formes grammaticales, est encore parfaitement identique avec le langage alémannique de Brant et de ses contemporains.

En relevant, ci-dessous, quelques unes de ces explications qui me paraissent inexactes et en en complétant quelques autres, je ne crois en rien diminuer le mérite de l'excellent ouvrage de M. Zarncké. Jaloux de témoigner hautement tout le bonheur que j'ai éprouvé à l'étude de ce beau travail sur un poëme alsacien si justement estimé, je soumets, à mon tour, mes observations à l'examen et au jugement des hommes compétents..

Weydling, (*Commentaire*, p. 297, *a.*), mot usité encore dans toute l'Alsace, et signifiant barque de pêcheur, ne dérive pas de *Weide*, saule, (d'après le dict. de *Frisch*), mais de l'ancien haut-allemand *uueiton* ou *uueidon*, *quærere*, qui se dit tout aussi bien de la pêche que de la chasse; ainsi *Otfried* de Wissembourg se sert dans son poëme le *Krist*, v, 13. 18. de l'expression *in uueidu* pour à la pêche. Si, en outre, *Weidmann* signifie chasseur, *Weidlinger* désigne un pêcheur qui conduit une nacelle. Voy. STALDER, *Schweizer. Idioticon*, II, 442.

Nawen (pron. *nauen*; p. 297, *a.*), bateau plat et de forme allongée, de 40 à 60 pieds de long, est encore connu en Suisse sous la forme *naue*, (sanscr. *nau*; gr. *ναῦς*; lat. *navis*; vieux français *nau*, p. ex. chez Branthôme); il paraît s'employer également pour des nacelles de pêcheur; ainsi, au commencement du premier acte du Guillaume Tell de Schiller, Ruodi, le pêcheur, dit à l'un de ses garçons bateliers: « *Jenni, zieh die* NAUE *ein! der graue Thalvogt kommt!* »

L'expression *uff Kalbsz Füsz gingen*, (p. 299, *b.*), c'est-à-dire ils marchaient sur des pieds de veau, est rapportée par M. Zarncké à la démarche affectée et prétentieuse des jeunes élégants du 15e siècle, (« *von dem gezierten gange der jungen Stutzer* »); mais cette explication n'est nullement justifiée par le terme de comparaison, savoir la

Digitized by Google

démarche des veaux, qui, loin d'avoir quelque chose d'affecté, est plutôt vive et pétulante. La locution en question est proverbiale, comme par exemple celle-ci : « *auf freiers Füssen gehen*, » être fiancé. En effet *Fischart*, dans un passage cité par M. Zarncké lui-même, nomme *Kälber Dantz* le commerce amoureux et désordonné qui existe entre les jeunes gens des deux sexes ; et, dans un autre passage, le même Fischart dit : « *man soll der Kalbzeit ihr Recht lassen*, » aussi Strobel, dont M. Zarncké se moque ici fort mal à propos, se rapproche-t-il beaucoup plus du sens véritable de notre locution, en s'expliquant par : « *den Dirnen nachlaufen*, » courir les filles.

Le mot *narry*, folie et folies, (p. 331, *b.*), est cité comme une expression très-rare ; le savant commentateur ne se souvient pas de l'avoir jamais rencontrée dans quelqu'autre auteur ; il en fait un ἅπαξ λεγόμενον ; cependant ce mot paraît avoir été généralement répandu du temps de Brant ; ainsi *Th. Murner* l'emploie à cinq reprises différentes, dans son édition de l'*Eulenspiegel ;* voyez les histoires 15e, 19e, 24e, 31e et 51e.

Täsche, (p. 331, *b.*) bourse et poche, est encore usité dans le dialecte sundgovien et dans celui de la Suisse ; *Geiler de Kaisersberg* nomme, d'une manière plaisante, l'argent *Täschen Samen :* « OHN TÆSCHEN SAM *kann man nichts ausrichten.* » *Weltspiegel*, (p. 52). *Mülensteyn*, (p. 370, *a.*) M. Zarncké n'a pas été heureux dans l'explication du passage suivant :

« *Mancher kumbt melbig* (¹) *zuo der Bicht*
« *Der gantz wissz werden meint vnd* LICHT
« *Vnd gat* BERÆMT *doch wider* HEYN *(heym)*,
« *Vnd dreyt am Hals eyn* MÜLENSTEYN. »

Traduction littérale :

« Tel va à confesse tout poudreux (c'est-à-dire couvert de la « poussière de ses péchés) ; il espère d'en sortir tout blanc et » tout allégé (du poids de ces péchés), et il porte une meule « à son cou. »

Le commentateur fait d'abord au poète le reproche gratuit d'avoir manqué la métaphore en opposant aux deux qualificatifs *wissz*, blanc,

(¹) De *Mehl* qui signifie primitivement poussière ; à Mulhouse on nomme *Mehlwisch* un petit balai à manche court.

Digitized by Google

et *licht*, léger, l'adjectif *berämt*, souillé, qui, d'après lui, peut bien se rapporter à la couleur d'un objet, mais non à son poids. Mais il y a ici *deux* métaphores parallèles, au lieu d'une seule : *berämt* est évidemment opposé à *wiesz*, et « *am Halz eyn Mülensteyn* » contraste avec *licht*. De plus, le mot *Mülensteyn* ne fait pas allusion à Saint Mathieu, 18, 6, comme le prétend M. Zarncké ; il ne s'agit pas ici « d'hommes qui scandalisent les petits enfants, » mais, comme la simple lecture du passage cité le prouve clairement, d'hommes, qui, en sortant de confesse, se trouvent encore chargés de tout le poids de leurs péchés ; sans doute, parce que l'aveu de ces péchés n'a pas éte complet ou sincère.

L'adverbe *wüst*, (p. 407, *b.*) dans le vers

. . . . . « *Vnd hat drann gar* wüst *gefählt*, »

ne signifie pas *garstig*, *häslich*, laid, hideux, mais *sehr*, beaucoup, bien, fortement. Le sens du vers est : « il s'y est bien mépris, trompé. » Dans nos campagnes l'on dit : « *Es sinn* wüst *viel Lütt do*, » c'est-à-dire « Il y a beaucoup de monde ici ; » — « *'sgit* wüst *viel Obst*, » — « Il y a beaucoup de fruits. »

Le mot *Krüse*, (p. 426, *a.*), cruche en terre cuite, est encore en usage dans le Sundgau.

Das Teller, (p. 445, *b.*), l'assiette, pour *der Teller*. M. Zarncké présume que le mot *Teller* a été employé au genre neutre jusqu'au quinzième siècle ; il est encore aujourd'hui usité à ce genre dans un grand nombre de localités de l'Alsace.

AUGUSTE STOEBER,
Régent au collége de Mulhouse.

Digitized by Google

SAINTE-ODILE

ET LE

HEIDENMAUER.

Suite et fin. (*)

Le château de Landsperg ou Landsberg dont le nom rappelle à la fois la plus célèbre des abbesses de Hohenbourg après Sainte-Odile, et l'une des plus anciennes familles d'Alsace aujourd'hui éteinte dans sa descendance masculine, porte la désignation de *Landeshoart* dans la chronique de Richer ; Schœpflin nous dit que son nom primitif fut *Landeswart*. Or *Landeswart* paraît être en allemand du moyen-âge la traduction soit de *Specula*, soit de *Burgus*. La grande tour carrée de ce château et ses fronts à baies romanes du douzième siècle couronnent un abrupt mamelon situé au pied du Mennelstein : On n'aurait pu choisir un meilleur emplacement pour un poste avancé, et chargé de surveiller à la fois les approches de la voie pavée de la Bloss et celles de la vallée couchée à ses pieds. Aussi est-on tenté de reconnaître dans les assises inférieures de son donjon celles de quelque *Burgus* romain. Dans tous les cas une vigie simple ou *Specula* aurait eu sa raison d'être en ce lieu, et cette vigie aurait trouvé une communication facile, non seulement avec l'enceinte méridionale par la voie de la Bloss qui passe derrière Landsperg, mais aussi avec l'en-

(*) Voir les livraisons de juin et juillet, de septembre, de novembre 1853, pages 314, 393 et 489, d'août et septembre 1854, pages 360 et 385.

Digitized by Google

ceinte centrale par la rampe que l'on suit encore pour aller du château à Sainte-Odile.

Nous sommes donc fondé à supposer sur ce point l'existence de quelque vigie extérieure pour le côté Sud-Est de l'enceinte. Les autres côtés de cette enceinte ont aussi eu sans doute de semblables postes avancés, soit *Burgi*, soit *Speculæ*.

Le premier que nous rencontrerons après Landsperg en contournant extérieurement les arètes de la Bloss, est Birckenfels. Ici sans doute les probabilités sont moins grandes, car les murs si pittoresques du petit château féodal de Birckenfels ne dominent que le haut de la vallée de Dreystein. Mais si une tour d'observation ne pouvait avoir beaucoup d'importance sur ce point, une tour de garde devait en avoir davantage. L'espèce de col peu large, au versant nord duquel se cachent sous les hauts sapins ces restes d'ogives du treizième siècle, sépare les embranchements de la vallée supérieure de Barr et fait communiquer la montagne de Sainte-Odile avec le second plan des montagnes ou autrement dit avec la chaîne de la *Soutt*. Un poste avancé surveillant ce col pouvait donc éviter à l'enceinte la surprise d'un ennemi qui aurait tourné le premier chaînon des Vosges et remonté la vallée de Barr. Il pouvait servir en outre à surveiller l'abreuvoir situé non loin de lui en-dehors de l'enceinte et connu sous le nom de *Badstube*. Car Végèce nous apprend que les sources voisines des grandes forteresses étaient protégées par des réduits avancés (1).

L'emplacement des ruines de Dreystein, déjà citées dans cette notice, semble avoir dû servir aussi à un de ces établissements d'observation. Il pouvait éclairer le revers occidental de l'enceinte et ce fut sans doute sur l'un de ses rochers déchu de sa vigie que s'éleva l'un des deux donjons inféodés en 1322 par Frédéric-le-Bel d'Autriche, ou en 1422 par Frédéric d'Autriche, depuis Frédéric IV, à la noble maison de Rathsamhausen (2).

Cette vigie éclairait aussi l'espèce d'enfoncement de la vallée supérieure de Dreystein au point le plus reculé duquel gisent les lugubres décombres désignés sur la carte de Cassini sous le nom de *Rhein* et connus sous ceux de *Homburgwiller-Schloss*, ou *Hanffmatter-Schloss*, ou *Kagenfels*, ou *Kageneck*.

---

(1) VÉGÈCE, *de re militari*, *lib.* IV, *cap.* X.

(2) SCHWEIGHÆUSER, *Notice sur les anciens châteaux*, page 69.

Digitized by Google

Quelqu'ait été le nom de cette ruine féodale, plus sombre et plus désolée que toutes les autres ruines féodales de ces montagnes, il n'est guères possible d'admettre pour elle l'origine de quelque *Specula* romaine; car, moins encore que Birckenfels, elle ne pouvait, en raison de sa position dans une sorte de cul-de-sac, éclairer les approches de l'enceinte. Toutefois son nom de *Homburgwiller-Schloss*, corruption probable de celui de *Hohenburg*, semble indiquer que dans des temps très-anciens cette fortification était une dépendance de la montagne de ce nom. Ses fossés si réguliers paraîtraient l'œuvre des Romains, si l'on pouvait s'expliquer le motif de la construction d'un *Burgus* dans cette situation. Les murs élevés sur ses assises étant des plus incorrects et des plus mal appareillés, donneraient plutôt l'idée d'un repaire de brigands, et feraient croire que si l'époque gallo-romaine a eu part à l'origine de ce château, possédé depuis le treizième siècle par la ville impériale d'Obernai et par elle sous-inféodé aux sires de Kagen [1], cette fondation devrait être attribuée moins aux ingénieurs impériaux qu'à quelque chef des Bagaudes obligé de s'y réfugier après leurs défaites.

Il y aurait moins lieu de dénier cette origine au *Hagelschloss* qui dispute au château précédent le nom de *Kagenfels* [2], (Kagen-Schloss, Kagen-Fels, Kagen-Eck; le K et l'H se substituent souvent l'un à l'autre dans les anciens titres), et que Schweighæuser croit être le château de Waldsberg [3]. Nous avons déjà rappelé que la situation imposante de cette ruine à l'angle d'une saillie de montagne qu'enserre le Heidenmauer donne le droit de supposer que sa fondation se lie à l'une des époques d'achèvement de l'enceinte. Ses assises inférieures et la hardie projection de son grand arceau à l'appareil si régulier, font songer aux Romains, à une *Specula* ou plutôt à un *Burgus*, surveillant à la fois les deux vallons du Hagelthal et du Fulloch, la vallée supérieure du Klingenthal et cette partie toute artificielle de l'enceinte qui, de l'autre côté du Hagelthal, coupe le Homburger-Berg.

Cette partie du Heidenmauer que cessent de couvrir immédiatement les précipices et les profondeurs des vallons était la plus exposée et

---

(1) Voyez aux archives de la ville d'Obernai le diplôme de Rodolphe de Habsbourg confirmatif de cette sous-inféodation.

(2) Imlin, *Vogesische Ruinen*, page 55.

(3) Schweighæuser, *Explication*, etc., page 36.

Digitized by Google

devait par conséquent être protégée plus que les autres parties par des forts avancés. Il importait en outre de s'assurer la paisible possession de la vallée du Klingenthal, cette artère de la chaîne centrale, qui aurait pu aider l'ennemi à tourner notre enceinte et à la prendre à revers. Aussi voyons-nous sur une avancée inférieure du Homburger-Berg, à un des points où la vallée du Klingenthal est le plus resserrée entre cette montagne et le Heidenkopff, une fortification antique se dessiner avec une régularité si classique qu'il n'y a pas à hésiter sur son origine romaine, quoique Schweighæuser n'énonce cette origine qu'avec beaucoup de circonspection (1). Cette fortification, connue sous le nom de *Köpfel*, est facile à trouver, lorsque du Hagelschloss ou de Dreystein on marche vers les châteaux de Rathsamhausen par le chemin de ceinture sur le versant du Homburger-Berg. Elle figure un carré long d'environ 65 pas de longueur sur 30 de large. Ses murs ont 5 à 6 pieds d'épaisseur, mais les parements seuls sont formés de grands blocs taillés carrément, et l'intérieur est rempli de blocage. C'est là une différence essentielle entre cette enceinte et la grande enceinte du Héidenmauer, et qui suffit pour prouver qu'elle ne fut pas établie en même temps, mais postérieurement, sans doute pour ajouter à la force de la première, et comme le suppose avec raison Schweighæuser (2), pour appliquer un des préceptes de Végèce sur la protection due aux cours d'eau voisins des camps ou des forteresses. L'auteur de l'*Explication du mur païen* veut même donner à cette fortification le nom de *Burgus*. Le *Burgus* romain, nous l'avons rappelé ci-dessus, paraît avoir consisté en une simple tour de garde et de signaux, et n'avoir été qu'une *Specula* en maçonnerie susceptible de défense. La configuration du Kœpfel rappelerait plutôt le *Castellum*. Ce dernier genre de fortification était, comme l'on sait, une imitation en petit des *Castra* ou camps retranchés des Romains (3). Il était, autant que le permettait la configuration du terrain, de forme carrée, il pouvait bien avoir, pour la protection de ses fronts ou de ses entrées, une tour ou des tours, mais ces tours ne formaient qu'un accessoire de l'enceinte. Enfin le *Castellum* était un petit camp fortifié pour une

(1) SCHWEIGHÆUSER, *Explication*, etc., page 38.

(2) Idem, ibidem, page 38.

(3) *A castris diminuto vocabulo sunt nuncupata castella.* (VÉGÈCE, *de re militari*, *lib.* III, *cap.* VIII.

Digitized by Google

garnison de 100 à 200 hommes; le moindre de ces chiffres s'accorderait avec ce que pouvait comporter de garnison l'établissement du Kœpfel. Cette enceinte présente cette particularité que les revêtements à l'intérieur et à l'extérieur sont formés de préférence de cubes parfaitement réguliers, et que celles des pierres taillées qui ne sont pas égales en hauteur et en longueur sont placées debout, de façon à former des assises très-exactement alignées, et non comme au Heidenmauer inégales de hauteur. Sous ce rapport les murs du Kœpfel se rapprocheraient du genre de construction des Grecs appelé *Isodomum*. Ils s'en rapprochent aussi par le parfait agencement qui les unit, et qui leur tient lieu de tenons, dont l'empreinte ne se voit que sur deux ou trois pierres. Ces dernières paraissent même placées de façon à ce que leurs entailles n'aient pu servir; ce qui indique à la fois qu'elles proviennent du Heidenmauer et que la construction du Kœpfel est non seulement postérieure à la grande enceinte de la montagne, mais même à sa dégradation partielle. Il y a lieu de remarquer en outre que, comme la partie la plus rapprochée du Heidenmauer est à environ 1700 mètres du Kœpfel (1), les quelques pierres à entailles de queue d'aronde, qui se laissent voir dans les décombres de ce dernier, devraient provenir moins de la grande enceinte actuelle, que d'une enceinte encore plus étendue, commencée peut-être pour couronner toute la montagne du Homburger-Berg, et abandonnée par suite de considérations stratégiques afin d'éviter d'avoir à défendre une trop grande étendue de terrain.

Les murs du Kœpfel ne sont réguliers et encore reconnaissables que sur trois de ses fronts. Le quatrième côté est à pic sur des précipices, et ne paraît avoir été défendu que par ces précipices, ce qui est d'ailleurs conforme à l'un des préceptes de Végèce (2). Les deux côtés les moins longs de ce quadrilatère coupent la largeur de la montagne. Ils offrent tous deux sur un peu moins de moitié de leur ligne une sorte de saillie en-dedans du mur qui sur ces points aurait eu douze pieds de large au lieu de cinq à six. Du côté du Klingenthal cette saillie en-dedans marque encore assez bien l'emplacement d'une petite tour carrée ou réduit protégeant l'entrée du *Castellum*. C'est à l'angle de cette saillie du côté de l'Ouest qu'on voit sur une des pierres

(1) SCHWEIGHÆUSER, *Mémoire à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
(2) VÉGÈCE, *de re militari*, *lib.* IV, *cap.* I.

Digitized by Google

de l'appareil une entaille fort différente de celles que présentent la plupart des pierres du Heidenmauer. Cette entaille de la longueur d'un doigt, de la largeur de deux, est arrondie et moins large à son extrémité supérieure qu'à celle destinée à être le milieu de la jointure. Elle devait convenir de préférence pour des crampons ou jointures en fer. Au surplus la presque totalité des pierres du Kœpfel ne portant aucune entaille, il est à croire que leur adhérence était l'effet, ou de l'exactitude de leurs proportions, ou d'un de ces mastics composé de poix, de briques pilées, de chaux fine, ou d'étoupe, de soufre et d'une dissolution de sel ammoniaque, ou de suif fondu et de cendres de bois ou tout simplement de chaux grasse et de sable argileux, que les anciens plaçaient parfois entre les joints des pierres (1) et dont on comprend que les intempéries des siècles aient effacé toute trace en ces lieux.

Cette fortification du Kœpfel est précédée du côté du Homburger-Berg par une sorte de tranchée ou de sillon très-encaissé, encombré de pierres moussues, qui en regard de l'Ouest s'avance vers la brisure actuelle du mur. Est-ce le vestige d'une voie descendant du Homburger-Berg vers cette saillie fortifiée de la montagne? Une sorte de ligne de quartiers de roc et de grandes pierres moussues qui se montre depuis ce point jusqu'à la cime ouest du Homburger-Berg pourrait le faire supposer. Ce chemin aurait servi à conduire les chevaux et les bestiaux depuis la grande enceinte et par le Kœpfel jusqu'à la petite rivière de la vallée du Klingenthal. En-dehors du mur septentrional du Kœpfel cette saillie inférieure de la chaîne, dont le plateau de Sainte-Odile est le centre, s'avance en effet en pente assez douce vers la vallée, et devait présenter, pour arriver à la rivière, un chemin facile à protéger. Or on sait avec quel soin les Romains maintenaient leurs communications avec les cours d'eau, tout en se prémunissant d'avance contre la difficulté d'atteindre parfois à ces derniers, en creusant des puits ou des réservoirs pour l'eau de pluie (2).

Les deux châteaux de Lucelburg ou de Rathsamhausen dressés

---

(1) Voyez Dictionnaire de MILLIN, tome II, page 417. — Voyez aussi le cours d'archéologie de CHAMPOLLION-FIGEAC, *Monuments d'architecture*, p. 33.

(2) CÆSAR, *de bello civili*. *lib.* III, p. 49. — VÉGÈCE, *de re militari*, *lib.* IV, *cap.* X, — VITRUVE, *arch.*, *lib.* V, *cap.* IX — et SCHNEIDER, *Beiträge*, etc., page 83.

Digitized by Google

comme des nids d'aigles sur la dernière avancée du Homburger-Berg au-dessus de la vallée du Klingenthal et vers la plaine, tout-à-fait à l'angle de cette montagne, auraient, grâce à leur position, les mêmes droits que Landsperg à tirer leur origine d'une *Specula*. Cette vigie ou chaire de télégraphie romaine éclairait le *Castellum* du Kœpfel et le mettait en rapport avec le *Castellum* du plateau de Sainte-Odile et avec l'enceinte orientale. Les camps romains ou leurs diminutifs, les *Castella*, étaient presque toujours placés de façon à pouvoir correspondre par des signaux, et à pouvoir surveiller les plaines ou les vallées en se communiquant au moyen de *Speculæ* leurs observations (1). Les châteaux de Rathsamhausen et surtout le château supérieur, successivement possédé pendant l'époque féodale par les sires d'Andlau et de Rathsamhausen, devaient donc être primitivement un avant-poste romain du Kœpfel, au moins à partir de l'abandon de toute la partie orientale du Homburger-Berg, si caractérisée sur ses crêtes surplombant la plaine d'Alsace et les vallées du Hagelthal et du Klingenthal par une succession presque non interrompue de rochers en saillie qui portent des traces d'antique agencement.

VIII.

Epoques présumées de l'enceinte.

A quelle époque ou plutôt à quelles époques de l'organisation romaine des Gaules faut-il attribuer la restauration et la modification du Heidenmauer, la construction de ses voies pavées et de ses vigies extérieures ?

Cette question, à laquelle aucun texte précis ne répond, semble trouver ses éclaircissements dans l'histoire des progrès et de la décadance de l'empire des Césars.

Après la conquête du grand Jules et dans le premier siècle qui suivit cette prodigieuse conquête, les Romains ne pouvaient avoir

(1) Voyez le *Cours d'antiquités monumentales* de M. DE CAUMONT, tome II, page 342.

Digitized by Google

aucun intérêt à appropier à leur usage ou à celui des populations soumises les anciens refuges gaulois. Leur puissance gardait encore pendant cette période la plus grande partie de sa force d'expansion au dehors; elle tendait à se porter en avant et non à se retrancher dans les limites acquises, elle menaçait la Germanie et pouvait encore dédaigner d'apercevoir les sombres nuages de Barbares accumulés aux plus lointains horizons d'outre-Rhin. Notre grande enceinte des Médiomatrikes devait donc s'offrir à Jules-César, à Octave-Auguste et à Tibère plutôt comme une place ennemie à démanteler que comme une forteresse nationale à conserver ou à rétablir. Le premier de ces trois maîtres du monde romain, après la défaite d'Arioviste, soit aux environs de Cernay ou de Colmar, suivant Laguille (1) et le père Barre (2), soit à Granges, à Dampierre ou à Porentrui, suivant Chifflet, Cluvier (3) et le père Dunod (4), soit dans le Sundgau, près de Bâle, suivant Beatus Rhenanus, Wursteisen et Grandidier (5), soit enfin près de Montbéliard, suivant Schœpflin (6) et Sattler (7), paraît avoir laissé une des tribus germaines de l'armée vaincue, la tribu des Tribokes ou *Tribocci* s'établir ou revenir peu après sur la partie du territoire des Médiomatrikes qui comprenait la plaine entre Vosges et Rhin (8). La colonisation ou l'établissement définitif des Tribokes sur notre rive gauche du Rhin pourrait avoir été un résultat de l'occupation de la rive droite jusqu'à la forêt hercynienne et au Mein par les Helvêtes. Cette sorte de chassez-croisez avait lieu, même avant l'époque romaine, entre des tribus germaines et gauloises d'au-delà et d'en-deça du Rhin. A la suite de sa double victoire sur les Helvètes

---

(1) LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*, tome Ier, page 4.

(2) BARRE, *Histoire d'Allemagne*, tome Ier, page 75.

(3) CHIFFLET, *in Vesontione, pars* I, page 142, et CLUVIER, *Germaniæ antiquæ, lib.* II, *cap.* VIII, page 31.

(4) DUNOD, *Lettres*, etc., page 24.

(5) BEATUS RHENANUS, *res Germ.*, liv. Ier, page 14, et URSTISIUS, *Epitomæ historiæ Basiliensis, cap.* V. — GRANDIDIER, *Hist. d'Alsace*, p. 65.

(6) SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, tome Ier, page 108.

(7) SATTLER, *Geschichte des Herzogthumbs Würtenberg*, page 39.

(8) CÆSAR, *de bello Gallico, lib.* IV, *cap.* III, page 173 et *cap.* X, page 180. — STRABON, *Geographiæ, lib.* IV, page 295. — Voyez SCHŒPFLIN, *Alsat. ill.* tome Ier, pages 136 et 354, — et GRANDIDIER, *Histoire d'Alsace*, liv. II, p. 67.

Digitized by Google

et les Germains César dut vouloir séparer des Séquanes une partie au moins des clans helvétiques et ouvrir à leur turbulence un débouché outre-Rhin, tandis qu'en permettant aux Tribokes de revenir au pied des Vosges il tenait à la fois en échec, les Séquanes et les Médiomatrikes entrés tous deux dans la grande insurrection de Vercingétorix contre l'occupation romaine (1). Son lieutenant Titus Labiénus qui, l'an de Rome 697 (2), soumit à la domination romaine les Médiomatrikes après avoir passé ses quartiers d'hiver dans le pays des Séquanes, fut, selon toute apparence, le premier conquérant de notre refuge gaulois du Heidenmauer, et peut-être y établit-il provisoirement quelque détachement de ces légions ou de ces cohortes auxiliaires qui, au rapport de Lucain, formaient au commencement de la guerre civile entre César et Pompée, les garnisons du Rhin et des Vosges (3). Lorsque le même poète décrit le camp vosgien d'un de ces corps auxiliaires déjà recrutés parmi les Gaulois, celui des belliqueux Lingons ou Langrois, on croirait qu'il avait en vue notre mont Sainte-Odile, *à la croupe arrondie et escarpée* (4). Et puisque nous venons de citer les garnisons romaines des Vosges et du Rhin au moment de la rupture entre César et Pompée, nous mentionnerons que c'est au rappel de ces garnisons, pour aller prendre part à la guerre civile, que Schœpflin attribue le retour des Tribokes en-deça du Rhin (5).

S'il y a quelque motif pour croire que pendant la conquête le refuge des Médiomatrikes reçut accidentellement au moins une garnison romaine, il faut admettre aussi que cette garnison ne fut pas assez nombreuse pour occuper toute l'enceinte et pour avoir intérêt à l'approprier à son usage. Elle dut par conséquent se cantonner dans l'enceinte, séparer artificiellement la partie qu'elle se réservait, et choisir de préférence ses logements sur un point à la fois central et extrême, d'où elle pût tout ensemble surveiller la plaine et la montagne en se

---

(1) CÆSAR, *de bello Gallico*, *lib.* VII, *cap.* LXXV, p. 426.

(2) SCHŒPFLIN, *Alsat. ill.*, tome Ier, pp. 109 et 123, et GRANDIDIER, *Histoire d'Alsace*, livre II, page 66.

(3) LUCAIN, *Pharsaliæ*, *lib.* I, pages 42 et 45.

(4) « *Castraque*, *quæ Vogesi curvam super ardua rupem*
« *Pugnaces pictis cohibebant Lingonas armis.*
(LUCAIN, ibidem.)

(5) SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, tome Ier, pages 136 et 363.

Digitized by Google

tenant à l'abri de toute surprise. Or le plateau de Sainte-Odile faisant saillie sur les vallons de Niedermunster et de Saint-Gorgon, observant au Midi la Bloss, au Nord le Homburger-Berg, et à l'Ouest l'abaissement de la montagne centrale et le vallon de Dreystein, enfin à l'Est la plus grande partie de la plaine cis-rhénane, était un merveilleux emplacement pour une garnison romaine, astreinte sans doute déjà à observer la ligne du Rhin, mais encore en pays ennemi dans les Vosges et encore exposée aux attaques des populations gauloises. Le premier *Castellum* romain établi et ayant sa raison d'être établi sur l'extrémité du plateau occupée aujourd'hui par les monuments de l'abbaye, pourrait donc à la rigueur être attribué à Labiénus, intéressé à faire garder la place d'assemblée et de refuge de ses vaincus, les Médiomatrikes, et à montrer en même temps l'aigle romaine dominant les montagnes au pied desquelles les Tribokes, soit envahisseurs, soit colonisés, allaient s'établir. Toutefois, comme un simple *Castellum* risquait bien d'être une sentinelle perdue dans les premiers temps de la guerre décennale des Gaules, le blason romain de la montagne Sainte-Odile ne saurait s'écarteler que sous toute réserve du nom de Titus Labiénus, préfet rhénan de Jules-César.

Sous le neveu du grand conquérant les probabilités en faveur de l'origine de notre *Castellum* pourraient résulter d'un ordre de faits très-différent. Auguste rencontra la Gaule déja soumise et habituée au joug romain, quoique parfois encore impatiente de ce joug. Soixante cités décorées de son nom, ornées de son autel [1], témoignent de son habileté à substituer des centres de population, foyers de civilisation gallo-romaine, au *pagus* ou canton gaulois, dont les habitations disséminées sur toute l'étendue du territoire auraient laissé le peuple vaincu trop à l'écart de ses vainqueurs, et trop libre de chercher encore parfois des points de réunion momentanée autour des anciens sanctuaires du culte national et dans ses places de refuge. Ce fut lui aussi, ce consolidateur adroit de l'empire fondé par un héros, lui ou son préfet des Gaules, Agrippa, qui dota la Gaule de ces quatre voies principales devenues autant d'artères pour lier sa vie à celle du peuple-roi, ou plutôt, car déjà il n'y avait plus de peuple-roi, à l'immense centralisation du palais des Césars. Parmi ces voies qui coupaient la Gaule dans la direction du Nord, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et du

(1) Amédée Thierry, tome III, page 231 de l'*Histoire des Gaulois*.

Digitized by Google

Sud, celle du Nord aboutissait au Rhin et à l'Océan germanique, en passant par Châlons-sur-Saône, Langres, Metz et Trèves, suivant Walckenaer (1), ou par Besançon et l'Alsace, suivant Schœpflin et Grandidier (2), qui s'appuient du texte de Strabon, mentionnant parmi les cités visitées par la voie d'Agrippa la capitale des Séquanes *Vesontio* (3). Ce n'était pas encore sans doute la voie de Milan à Mayence par *Argentoratum* que les documents du quatrième siècle nous font connaître, mais cette première création d'Auguste fut, comme le remarque M. Amédée Thierry, la charpente d'un grand système de viabilité, qui donna par la suite à chaque métropole ses embranchements, à chaque cité, à chaque municipe ses communications. Cette création est aussi un indice de plus de la facile organisation des Gaules dès le règne d'Auguste, et par conséquent de la création déjà moins périlleuse de postes détachés partout où il fallait empêcher les Gaulois de retourner à leurs anciens rendez-vous de culte et de délibérations publiques. Le titre de Germanie première ou supérieure donné aux territoires de la rive gauche du Rhin voisins de la province séquanaise, titre commun suivant Grandidier et Perreciot (4) même à cette dernière province au moins jusques vers le milieu du deuxième siècle, milite aussi en faveur de l'établissement de nombreux postes romains dans les Vosges dès le règne d'Auguste, puisque les deux Germanies eurent à elles seules huit légions pour les garder (5), ce qui veut dire la plus grande partie des forces romaines dans les Gaules. Enfin le fils de l'impératrice Livie, Drusus, auquel Auguste avait confié, vers la fin de son règne, le gouvernement des Gaules, plaça, au rapport de Florus (6), un très-grand nombre de garnisons sur la Meuse, l'Albis et le Rhin. Le long de ce dernier fleuve il créa plus de cinquante forts (7). Et

(1) WALCKENAER, *Géographie ancienne*, et AMÉDÉE THIERRY, tome Ier, page 353 de son *Histoire de la Gaule sous la domination romaine.*

(2) SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, tome Ier, page 252, et Itinéraire d'ANTONIN, page 386. — GRANDIDIER, *Histoire d'Alsace*, livre II, page 81.

(3) STRABON, *Geographia*, *lib.* III, page 208.

(4) GRANDIDIER, *Histoire d'Alsace*, page 112, et Dissertation de PERRECIOT à la suite du même ouvrage, page 164.

(5) TACITE, *Annales*, *lib.* I, *cap.* XXXI, et *lib.* IV, *cap.* V, pages 33 et 237.

(6) FLORUS, *lib.* IV, *cap.* XXVI, num. 26, page 801, et TITE-LIVE, *Epitome*, liv. 137.

(7) FLORUS, *ibidem ut suprà.*

Digitized by Google

quoique le plus grand nombre de ces forts, d'où quelques villes modernes tirent leur origine, aient été situés à une petite distance du Rhin, tant sur la rive droite que sur la rive gauche et surtout sur le cours inférieur du fleuve, il est possible que notre *castellum* d'*Altitona* doive aussi son origine à Drusus. Son établissement à cette époque s'expliquerait par l'intérêt que devaient avoir les Romains à surveiller non seulement la plaine cis-rhénane colonisée par les Tribokes, mais aussi les nouvelles colonisations entreprises sur la rive droite du Rhin par une partie des Séquanes et des Médiomatrikes que les Tribokes avaient dépossédés sur la rive gauche. La politique romaine en parquant outre-Rhin ces exilés gaulois, comme elle l'avait fait dès Jules-César pour une partie des Helvètes, avait sans doute pour but d'éloigner de ses frontières les tribus germaines insoumises, entre autres celle des Marcomans. C'était là en effet un cordon de bras gaulois opposé aux Germains jusqu'au pied du mont *Abnoba*, et cette lisière bientôt renforcée par d'autres exilés de la Gaule devint, sous le nom de *terres décumates*, au moins à l'époque de Trajan, une des plus florissantes colonies trans-rhénanes (1). On peut aussi induire du texte de Florus une nouvelle probabilité en faveur de l'établissement d'*Altitona* dès le règne d'Auguste, lorsqu'après avoir rapporté la défaite des légions de Varus, l'auteur ajoute que cette défaite fut cause de l'abandon du littoral de l'Océan et d'une plus forte concentration des forces impériales sur le Rhin (2).

Enfin les persécutions des corporations druidiques sous Tibère (3) et surtout sous Vitellius et Vespasien, après que les soulèvements de la Gaule excités par les Druides et conduits successivement par le paysan boïen Maric (4), par les chefs belges Tutor, Classicus, Civilis et par la célèbre Velleda eurent été réprimés (5), fournissent un dernier argument ou une dernière apparence en faveur d'un établissement romain sur la montagne de Sainte-Odile dès le premier siècle de

(1) TACITE, *Germaniæ*, *cap.* XXIX, page 334, édition de la Bletterie.

(2) FLORUS, *lib.* IV, *cap.* XII, num. 30 et 29.

(3) TACITE, *Annales*, *lib.* III, *cap.* XL, page 485.

(4) Voyez AMÉDÉE THIERRY, *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, tome Ier, page 13.

(5) Voyez CREVIER, *Histoire des Empereurs romains*, tome IV, page 134, et MICHELET, *Histoire de France*, tome Ier, page 83.

Digitized by Google

notre ère. Aux époques ci-dessus rappelées il ne devait pas être indifférent aux officiers des Césars de laisser un ancien refuge gaulois en la possession des Druides, et pour empêcher ces derniers d'y revenir après en avoir été chassés, les Romains n'avaient pas de meilleur parti à prendre que celui de faire occuper la place d'armes ou le sanctuaire par une garnison permanente.

Nous reconnaîtrons toutefois très-volontiers que lorsque les Tribokes, les Médiomatrikes et les Séquanes furent devenus franchement sujets, puis provinciaux romains, et lorsque les champs décumates eurent été protégés ou surveillés par les forts impériaux de la chaîne de l'*Abnoba*, notre *castellum* du premier ou du deuxième siècle eut chance d'être abandonné, ou perdit du moins beaucoup de son importance. S'il fut conservé pendant la période la plus florissante de la domination romaine sur le Rhin ce dût être au même titre que certaines place fortes modernes, situées en-dehors des lignes stratégiques, et maintenues aujourd'hui encore par respect pour les traditions. Ces forts romains, construits suivant les exigences du service et abandonnés puis réoccupés selon que les exigences cessaient ou recommençaient, se rencontrent assez fréquemment dans les annales des frontières de l'Empire, et pour n'en citer qu'un exemple, nous rappellerons le passage de Tacite relatif au *castellum* du mont Taunus près de Mayence, *castellum* élevé par Drusus, mais si vite abandonné que Germanicus, son fils, dut le faire relever avant de marcher contre les Cattes (1).

On sait que les légions romaines préposées à la garde des frontières du Rhin avaient des camps d'été et des camps d'hiver. Les premiers, fort mobiles, changeant de lieu à chaque instant, ne peuvent être reconnus que sur les points où quelque fait de guerre a été signalé par l'histoire ; les seconds, plus stables, sinon permanents, substituaient volontiers aux simples retranchements en terre des murs de *pisé* ou de pierres. Ces derniers pouvaient et devaient même être établis parfois de préférence dans les anciens refuges gaulois, et furent pour la plupart, à meilleur titre encore que les simples *castellums* ou *castella*, l'origine de cités plus ou moins florissantes, à cause du grand nombre d'industries et de professions diverses que le voisinage des légions savait attirer. Mais quelquefois aussi par suite de circonstances

(1) TACITE, *Annales*, *lib.* I, *cap.* LVI, tome Ier, p. 125 de l'édit. de Dotteville.

Digitized by Google

exceptionnelles ils ne donnèrent naissance à aucune ville, surtout lorsqu'ils se trouvèrent avoir été placés en-dehors des grandes voies impériales jalonnées par le *cursus fiscalis* ou *publicus*. Or des monnaies impériales du premier siècle (1), trouvées, au rapport de Peltre et d'Albrecht, sur divers points du Heidenmauer, feraient supposer que cette enceinte servit peut-être de retraite aux légions rebelles à Vespasien pendant l'insurrection de Civilis, légions qui, au rapport de Tacite, après le meurtre de leurs préfets Hordeonius et Vocula, sans faire précisément cause commune avec les insurgés gaulois, avaient refusé de les combattre et s'étaient retirées chez les Médiomatrikes (2). Une enceinte toute faite, même peu régulière, avait chance de convenir à des soldats mutinés, peu enclins à se fatiguer pour élever des retranchements plus conformes aux règles de la castramétation romaine, et qui à l'abri derrière ces rochers dominant la plaine, en-dehors de la grande route rhénane parcourue par les courriers de la métropole, pouvaient plus à loisir laisser passer les événements, en se tenant à la fois à l'écart et des mouvements des troupes impériales de Cerialis, et de ceux des Belges de Civilis. Ce qui semblerait donner plus de probabilité à cette hypothèse c'est, dit le texte de Tacite (3), la marche de ces mêmes légions *accompagnées par les Tribokes* pour aller faire leur soumission, après la défaite de Civilis, aux armes victorieuses de l'empereur. Si les Tribokes accompagnaient les légions réfugiées chez les Médiomatrikes, c'est que probablement ces dernières, pour se rendre au camp de Cerialis près de Trèves, avaient eu à traverser leur pays, direction qui ne peut se concilier qu'avec leur séjour antérieur à l'extrémité des Vosges médiomatriciennes, et qui eût été pour elles un très-grand détour si elles fussent parties d'un camp situé à Metz ou sur les bords de la Moselle.

Mais si pendant les deux premiers siècles de la domination romaine sur le Rhin et par conséquent à l'époque où les populations de la Gaule rhénane furent le moins exposées aux invasions germaniques, les probabilités en faveur de l'existence d'un camp ou d'un

---

(1) PELTRE, *Histoire de Sainte Odile*, ch. XIII, p. 136. — ALBRECHT, *pars* I, *cap.* III, pp. 24 et 25. — GRANDIDIER, *Histoire d'Alsace*, liv. II, p. 89.

(2) TACITE, *Historia*, *lib.* IV, § 70, page 358 de l'édition déjà citée.

(3) TACITE, *Hist.*, *lib.* IV, §§ 70 et 72, et CREVIER, tome VI, pages 102 et 103.

Digitized by Google

castellum romain dans l'ancien refuge des Médiomatrikes sont jusqu'à un certain point contestables, ces probabilités deviennent plus fortes à mesure que l'on se rapproche de l'ère fatale des Barbares et du démembrement de l'Empire.

Déjà en 234, vers la fin du règne d'Alexandre Sévère (1), la confédération naissante des Alamans ou Alémans avait osé violer le *Vallum* d'Adrien et faire des incursions au milieu des terres décumates. Elle n'osa toutefois franchir le Rhin, mais la présence momentanée de quelques unes de ses hordes sur la rive droite dut mettre en grand émoi les populations déjà toutes *romanisées* de la rive gauche et rappeler aux Tribokes, aux Médiomatrikes, aux Séquanes, l'utilité des anciennes places de refuge. Refoulés par les archers maures ou osrhoènes qu'Alexandre Sévère avait amenés d'Orient, et qui peu après le massacrèrent pour lui substituer le préfet des milices Maximin (2), les Alémans avaient dû repasser non sans de grandes pertes la chaîne des monts de l'*Abnoba*, mais alléchés par le riche butin qu'ils avaient fait sur les terres décumates, ils ne cessèrent plus dès-lors de menacer l'une et l'autre rives romaines de cette partie du Rhin.

Bientôt après la confédération des Franks, plus audacieuse encore, commença d'abord à se montrer sur le Bas-Rhin, puis remontant la rive droite du fleuve, osa donner l'exemple de le franchir et répandit ses avant-gardes jusques dans la Germanie première, dont faisait partie le pays colonisé par les Tribokes. Taillés en pièces près de Mayence par le tribun de la sixième légion, Aurélien (3), depuis empereur, les Franks ne se laissent pas décourager par cet échec. Leurs masses indomptables s'attachent surtout à envahir les territoires du Rhin inférieur, mais leurs enfants perdus se mêlent aux Alémans pour infester toute la première Germanie romaine jusqu'aux confins des Séquanes. Ce dut être une terrible panique pour ces Vangions, ces Némètes, ces Tribokes, ces Médiomatrikes, ces Séquanes, tous déjà amollis par la civilisation romaine, devenus riches cultivateurs, industriels, commerçants, et sans cesse harcelés, insultés, pillés par des bandes barbares, tantôt assez nombreuses et assez hardies

(1) HERODIEN, livre VI, chap. XV.

(2) OROSE, *lib.* VII, *cap.* XVIII, et LAMPRIDIUS, *Vita Sæveri*, *cap.* LIX.

(3) FLAVIUS VOPISCUS, *Vita Aureliani*, *cap.* VII.

Digitized by Google

pour s'attaquer aux garnisons romaines, tantôt s'infiltrant en quelque sorte dans le pays, et passant entre les mailles du réseau des garnisons pour ravager les propriétés isolées et les bourgades. Il y avait dès-lors lieu pour les Tribokes de s'assurer des places où mettre à l'abri des Barbares leurs familles et leurs richesses et, juste retour des choses d'ici bas, ils durent jeter un regard d'envie sur les vieux refuges gaulois où leurs ancêtres avaient poursuivi les Médiomatrikes. Toutefois, tant qu'*Argentoratum*, *Helvetus*, *Brucomagus* purent tenir, il est juste de supposer qu'ils ne recoururent pas à des retranchements improvisés dans les Vosges, et qu'ils se mirent de préférence à l'abri derrière les murailles et les tours romaines de ces cités.

Hélas, l'Empire était trop grand et les muscles du colosse commençaient à faiblir. Les légions de la frontière rhénane et danubienne étaient tour-à-tour obligées de fournir des renforts aux légions d'Orient pour la guerre contre les Perses et d'attendre d'elles des renforts pour la guerre contre les Germains. Leurs mutineries continuelles, leurs élections séditieuses de Césars acclamés un jour pour mourir assassinés le lendemain, permettaient aux Barbares des attaques impunies et d'assez faciles victoires. Dès la dernière moitié du troisième siècle de notre ère des hordes de Franks et d'Alémans avaient pu non seulement parvenir mais s'établir jusqu'au pied des Vosges, après avoir surpris les garnisons impériales espacées le long du Rhin supérieur ou passé entre leurs intervalles. Eloignés pendant quelques années par le bras patriotique du César gaulois Posthumus, mais rappelés ensuite par lui-même pour lui servir d'auxiliaires contre le César de Rome Gallien (1), les Alémans et les Franks avaient de nouveau profité des guerres civiles impériales et des bagaudes gauloises pour venir moissonner, vendanger, piller et se partager les meilleurs pays de culture situés sur la rive gauche du Rhin.

Les victoires d'Aurélien et de Probus eurent beau les refouler sur la rive droite, dès que les légions avaient repris leurs quartiers d'hiver ils reparaissaient par bandes plus ou moins nombreuses, tantôt expulsant les propriétaires et les colons gallo-romains, tantôt s'installant chez eux, vivant et se gaudissant à leurs dépens. L'expérience se faisait ainsi pour les malheureux habitants soit propriétaires, soit lètes du pays des Médiomatrikes et des Tribokes; depuis près de trois

(1) Zozime, *lib.* I, *cap.* XXI, et Eutrope, *lib.* IX, *cap.* VI et VII.

Digitized by Google

siècles habitués à s'abriter sous le nom romain, ils devaient comprendre que, les aigles des Césars cessant d'être invincibles, la plaine cis-rhénane cessait d'être protégée par leur prestige, et la pensée des camps de retraite en arrière de la ligne rhénane des forteresses régulières devait germer en leur sein comme un dernier espoir de salut, pensée à laquelle le gouvernement ne pouvait plus longtemps tarder à s'associer.

Les insurrections gauloises dites bagaudes, ces insurrections qui n'étaient plus comme dans le premier siècle une revendication de la nationalité, mais une rage du désespoir à cause des misères accumulées sur les provinces par l'insatiable fiscalité du pouvoir central (1), donnèrent sans doute occasion à ce dernier de revenir aux errements du temps d'Auguste, et de décreter l'établissement ou le rétablissement de petits forts en arrière de la ligne des places frontières, forts destinés comme aux premiers temps de la conquête à tenir en bride les populations du sol plus encore qu'à protéger ce sol contre les attaques du dehors. *Altitona*, ou quelqu'ait été le nom romain de la montagne de Saint-Odile, avait droit dans ce cas à être choisi pour l'emplacement d'un de ces forts créés ou restaurés ; et son *castellum* relié à *Argentoratum* par des voies militaires avait dès-lors pour objet la surveillance des défilés des Vosges contre les bagaudes aussi bien que la surveillance de la plaine contre les barbares d'outre-Rhin. C'est par conséquent à la guerre des bagaudes et aux mesures répressives prises à la fois contr'elles et contre les invasions germaniques par Dioclétien ou plutôt par son associé à l'Empire Maximien Hercule, cet auguste plus particulièrement chargé des guerres d'Occident, que l'on est fondé à attribuer sinon la première construction au moins la reconstruction et le complet achèvement de notre *Castellum*. Plusieurs médailles de Maximien Hercule ont été trouvées à proximité de Hohenbourg (2) et cet implacable antagoniste des ennemis intérieurs et extérieurs de l'Empire est reconnu par la tradition comme celui des empereurs romains au nom duquel se lie l'origine du fort d'*Altitona* (3). Nous disons le fort d'*Altitona*, et non la grande enceinte, par ce que cette dernière, quoique déjà au nombre des besoins de l'époque, n'avait pas encore

(1) Voyez MICHELET, *Histoire de France*, tome Ier, page 98.

(2) SCHWEIGHÆUSER, *Explication du mur païen*, page 44.

(3) SCHILTER, *Anmerkungen*, page 516.

Digitized by Google

sa raison d'être établie ou rétablie officiellement sous le règne de ce prince, qui laissait peu les légions séjourner dans des camps retranchés, et qui pouvait encore croire que le temps des guerres agressives, des marches *en avant*, n'était point passé pour l'Empire, ou que du moins les leçons données par lui et par son co-César, Constance Chlore (1) en 274, 286, 296, aux Franks, aux Alémans et aux Burgundes feraient perdre pour longtemps à ces fédérations de Barbares le goût des invasions sur la rive gauche du Rhin (2).

Il est digne de remarque que l'une de ces expéditions de Maximien Hercule contre les Alémans et les Burgundes amena l'une de leurs hordes coupée de sa ligne de retraite à se jeter dans une vallée des Vosges (3), où elle fut enveloppée par les troupes impériales et taillée en pièces. Cette vallée des Vosges pourrait être celle du Klingenthal, véritable traquenard pour une chasse romaine aux Barbares, puisque cette vallée est fermée par les hauteurs de la Soutt et du Champ-du-Feu, dominée par le Homburger-Berg, le Heindenkoff et leurs ramifications, enfin fermée en quelque sorte à son débouché vers la plaine par les collines aux pieds desquelles s'élèvent Bœrsch et Obernai. Les légions de Maximien Hercule, masquées en partie par ces collines et en partie couronnant les montagnes à droite, à gauche, et au fond de la vallée du Klingenthal, pouvaient donc fondre avec un grand avantage sur des bandes ennemies entassées dans une vallée étroite et sans issue. En cas de revers les légions auraient eu pour point d'appui et pour retraite assurée le *castellum d'Altitona* et l'ancien refuge des Médiomatrikes: c'est peut-être à ce fait d'armes de Maximien Hercule qu'il faut attribuer l'origine du Kœpfel, dont la fortification régulière sur un des contreforts de la montagne les plus en saillie dans la vallée, aurait favorisé beaucoup les charges des troupes romaines, débouchant du Hagelthal dans la vallée principale, de façon à couper le rassem-

---

(1) EUMÈNE, *Panégyrique de Constantin*, ch. VI, — et EUTROPE. liv. IX, ch. XXIII, — et OROSE, liv. VII, chap. XXV, — et AURELIUS VICTOR, *de Cæsaribus*, *cap.* XXXIX.

(2) CLAUDE MAMERTIN, *Panégyrique de Maximien Hercule*, *cap.* V, et AMÉDÉE THIERRY, *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, tome III, page 57.

(3) Voyez GRANDIDIER, *Histoire d'Alsace*, liv. III, p. 187, et AMÉDÉE THIERRY, *Histoire de la Gaule*, etc., tome II, page 428.

Digitized by Google

blement des Barbares, à rejeter les uns vers le bassin d'Obernai où les aurait attendus la cavalerie romaine, et à pousser les autres sous les glaives et les javelots des cohortes descendues du Fulloch, de la Soutt, et du Heidenkopff.

Peut-être même le *castellum d'Altitona*, fût-il l'appeau offert par Maximien Hercule aux Barbares pour les attirer dans la vallée vosgienne dite aujourd'hui du Klingenthal? Les Barbares trompés par des émissaires du général romain pouvaient croire marcher à la surprise d'un fort mal gardé, rempli de richesses, tandis que l'armée impériale allait par des manœuvres habiles se grouper autour de ce fort pour de la écraser les trop confiants Burgundes et Alémans.

Le quatrième siècle est l'ère des plus fréquentes et des plus terribles représailles de ces peuples contre les populations gallo-romaines ou triboco-romaines de la rive gauche du Rhin supérieur. A peine Maximien Hercule avait-il cédé le gouvernement direct de la Gaule à Constance Chlore, nous les voyons, déjà oublieux des rudes leçons du premier et de la victoire de Vindonissa, (Windisch), remportée dès l'an 274 par le second (1), se ruer de nouveau sur le territoire impérial, achever de détruire les établissements romains déjà si souvent ruinés des champs décumates, les bourgades des Tribokes et des Séquanes, et s'avancer audacieusement jusques dans les plaines de Langres où Constance Chlore leur livra cette terrible bataille aux soixante mille cadavres romains et barbares (année 296), dont Eumène, Eutrope et Orose nous ont transmis la mémoire (2).

Cette sanglante victoire paraît avoir permis à Constance Chlore d'achever l'œuvre commencée par Maximien Hercule et de s'occuper à son tour de fortifier la frontière du Rhin. C'est aux quelques années de repos laissés aux riverains Tribokes par l'effet de la bataille de Langres qu'on serait en droit d'assigner ceux des travaux du Heidenmauer qui impliquent des efforts de longue haleine et par conséquent les loisirs d'une paix menacée sans doute, mais non interrompue trop subitement. Alors dut s'élaborer cette grande œuvre des blocs de grès équarris, taillés pour queues d'aronde, et appareillés sous la direction des ingénieurs impériaux au-dessus des anciennes assises du mur

(1) Eumène, *Panégyrique de Constantin*, ch. vi, et Amédée Thierry, *Histoire de la Gaule*, etc., tome ii, page 428.

(2) Eutrope, *lib.* ix, *cap.* xv, et Orose, *lib.* vii, *cap.* xxv.

Digitized by Google

gaulois ou sur le terrain déserté par ce dernier. Alors aussi durent s'achever les deux voies destinées à relier soit le *castellum*, soit la place de refuge ou camp retranché aux deux principales villes fortes de cette partie de la lisière rhénane *Argentoratum* et *Helvetus*. Ces voies qui traversent l'enceinte pour aboutir au *castellum* témoignent que ce dernier seul avait garnison permanente et était en quelque sorte la citadelle du grand camp retranché. Il pouvait grâces à elles être en communication constante avec la ligne du Rhin, recevoir des renforts de deux points différents, et fournir, le cas échéant, des postes de garde à tout le développement de la grande enceinte, tandis que, grâces à elles encore, les *Coloni*, les *Pagani*, les *Lœti* de la plaine pouvaient facilement, en cas d'irruptions nouvelles des hordes alémanes ou burgundes, se refugier avec leurs familles et leurs troupeaux derrière la muraille protectrice.

En rappelant les motifs qui peuvent porter à attribuer soit le tracé, soit l'achèvement de l'enceinte gallo-romaine au temps de Constance Chlore, et aux années de paix ou de trève qui, depuis la bataille de Langres jusqu'au départ du César des Gaules pour la Grande-Bretagne, de 296 à 306, permirent aux populations séquanes et tribokes de respirer un peu (1), nous ne prétendons pas nier les probabilités non moins grandes en faveur du même établissement sous Constantin, sous Julien, puis sous Valentinien.

En effet, à peine le fils de Constance Chlore, engagé dans une lutte suprême contre le fils de Maximien Hercule, eut-il quitté la Gaule rhénane avec une partie des légions pour marcher en Italie à la rencontre de Maxence (an de 310), les Alémans et les Franks se hâtèrent de reparaître en-deçà du Rhin (2). Refoulés peu après par le prestige du nom de Constantin plus encore que par la force des armes (3), ils ne furent pas si bien soumis qu'ils ne pussent saisir toutes les occasions de faire encore des incursions sur la rive gauche du Rhin. Ainsi, même sous le règne de ce puissant empereur, profitant du rude hiver de l'année 320, les Alémans passent le Rhin sur la glace et osent de nouveau s'avancer jusqu'au pied des Vosges, témérité rigoureusement punie par le César Crispus, fils de l'empereur, qui à son tour passe le Rhin

(1) Voyez SCHŒPFLIN, *Als. ill.*, tome Ier, livre Ier, § 59.

(2) EUMÈNE, *Panégyrique*, etc., *cap.* XVIII, et EUTROPE, *lib.* X, *cap.* II.

(3) EUSÈBE, *Vie de Constantin*, liv. Ier, ch. XXVIII.

Digitized by Google

sur la glace à leur poursuite, et met à feu et à sang leur territoire (1).

Cette victoire de Crispus sur les Alémans, victoire attestée par deux médailles de ce César (2) et la forte organisation donnée à la Gaule rhénane par Constantin-le-Grand (3) assurèrent à la plaine, entre Vosges et Rhin, d'assez longues années de sécurité. Le comte romain d'*Argentoratum* et le duc de la *Maxima Sequanorum* purent suffire sous Constantin-le-Jeune et sous Constant, avec leurs colons militaires et leurs garnisons de soldats lataves ou bataves, à tenir en respect leurs dangereux voisins de la rive droite du Rhin ou des revers de l'*Abnoba*. Cette espèce de trève qui paraît avoir duré depuis l'an 320 jusqu'en 351 (4) ou 354 laissait une grande latitude aux officiers impériaux pour faire exécuter les travaux de défense démontrés nécessaires par les dévastations des Barbares sous les règnes antérieurs à Constantin-le-Grand. Et la force peu nombreuse des garnisons permanentes d'*Olino* et d'*Argentoratum*, (cette dernière n'avait que 1000 hommes d'infanterie aux termes de la notice de l'Empire (5)) doivent faire supposer qu'on mit à profit ces trente années de repos ou de répit pour préparer et consolider les camps retranchés à l'usage des populations de la plaine en cas d'insuffisance des troupes à tenir la campagne (6).

C'est à l'empereur Constance, à sa guerre désespérée contre les *tyrans* ou usurpateurs Magnence et Decentius que l'histoire impute avec justice la première prise de possession de notre terre d'Alsace par les Barbares dès la seconde moitié du quatrième siècle. Cet empereur, trop aveugle imitateur de la politique égoïste qui devait amener bientôt la destruction complète de l'Empire, avait appelé les Franks et les Alémans dans la Gaule rhénane à titre d'auxiliaires contre ses

---

(1) NAZAIRE, *Panégyrique de Constantin*, chap. XVII.

(2) MEDIOBARDUS, *Numism. imp. rom.*, page 471.

(3) *Notitia dignitatum Imperii occidentalis*, page 135, édition de Pancirole.

(4) ZOSIME, *Hist.*, *lib.* II, *cap.* XXXIV.

(5) *Notitia Imperii*, etc., page 135, édition de Pancirole.

(6) La *Notice des dignités de l'Empire* ne date, suivant Pancirole, que du cinquième siècle, et paraît par conséquent peu concluante pour l'état de la Gaule au quatrième siècle, mais l'organisation qu'elle atteste doit son origine à Constantin, ce qui autorise la citation.

Digitized by Google

compétiteurs (1). Les auxiliaires barbares se trouvant au mieux dans les beaux pays de culture de la rive gauche du Rhin, s'y étaient bien et duement installés sous la conduite de leurs chefs Knodomer ou Chnodomaire, Gundomat et Vadomaire (2). Ils y faisaient pour leur compte les moissons et les vendanges, et répondaient aux sommations de se retirer en arguant de lettres impériales qui leur auraient concédé la rive gauche. Les villes de garnison de l'Alsace romaine *Argentoratum*, *Brucomagus*, *Concordia*, *Tribuni*, avaient été occupées par eux sans beaucoup de peine, grâce au départ de la plus grande partie des troupes impériales pour les camps opposés de Constance et de Magnence. Les montagnes des Vosges restaient donc le seul point de refuge ou de réunion pour les colons militaires et les Tribokes dépossédés de la plaine cis-rhénane. Ces derniers s'y retranchèrent sans doute, au moins jusqu'à ce qu'en 356 et 357 Julien, débouchant des montagnes qui séparaient le pays des Médiomatrikes de celui des Tribokes (3), et après avoir repris en passant *un fort des Vosges voisin d'Argentoratum* (4), vint jeter à deux reprises différentes l'armée des Barbares dans le Rhin : or, comme l'on ne sait jamais mieux l'importance d'une bonne fortification qu'après s'être abrité derrière des retranchements incomplets, la date de la victoire de Julien à *Argentoratum* pourrait aussi être celle de l'achèvement du Heidenmauer par les populations auxquelles cette victoire avait rendu, pour quelques années, la plaine entre Vosges et Rhin.

Mais les chances les plus probables sont celles du règne de Valentinien Ier. Les Alémans, fidèles aux traditions de toutes les fédérations germaniques, n'avaient pas sitôt vu Julien s'engager à l'extrême Orient contre les Perses, que, dédaigneux des quelques troupes laissées au préfet du prétoire des Gaules, Sallustius (5), ils s'étaient hâtés de recommencer leurs attaques. La nouvelle de la mort du redoutable empereur qui les avait si vigoureusement châtiés, augmentant encore

---

(1) LIBANIUS, *in oratione decimâ in Juliani Imperatoris necem*, et ZOSIME, *Hist.*, *lib.* II, *cap.* LIII.

(2) Idem, ibidem, et AMMIEN MARCELLIN, *lib.* XVI, *cap.* XII.

(3) AMMIEN MARCELLIN, *lib.* XVI, *cap.* XII, et SOCRATE, *Hist. eccl.*, *lib.* III, *cap.* I.

(4) « *Recuperavi argentorato vicinum castellum ad Vogesi radices.* » *Lettre de Julien aux Athéniens*, page 279.

(5) AMMIEN MARCELLIN, *lib.* XXI, *cap.* V, VII et VIII, et ZOSIME, *lib.* IV, *cap.* III.

Digitized by Google

leur audace, ils avaient, en 363 et pendant l'hiver de 366, au mépris de la présence dans les Gaules du nouvel empereur Valentinien, envahi de nouveau la Séquanaise et la Germanie-première, défait les cohortes impériales dites des Herules et des Bataves envoyées contre eux sous les comtes Charietton et Severien (1), et ne s'étaient enfin arrêtés dans les plaines de Châlons-sur-Marne que sous les efforts du maître de la cavalerie romaine Jovinus. Dès après cette victoire, mais surtout après son expédition sur le Mein, en 369 (2), Valentinien s'occupa de mettre à l'abri des continuelles incursions des Barbares cette frontière du Rhin qui venait encore une fois d'être purgée d'ennemis. Comme l'expérience ne prouvait que trop l'insuffisance des grands cantonnements de troupes espacés à des intervalles éloignés les uns des autres, et entre lesquels les Barbares savaient passer comme la poussière entre les mailles d'un réseau, il en revint aux errements de Drusus, et recourut, pour la défense de l'Empire mourant, aux moyens que dans le premier siècle de la conquête des Gaules avait employés le pouvoir naissant des Césars. Des sources du Rhin à son embouchure dans l'Océan il décréta la création d'une longue ligne stratégique composée de trois ordres de fortifications : les camps retranchés (*Castra*), les forts moins grands (*Castella*), et les vigies ou simples tours de garde (*Burgi vel turres*) (3). Ammien Marcellin, dont nous citons ci-dessous le témoignage, fait observer à cette occasion qu'il ordonna d'édifier les camps retranchés *plus haut*, ce qui veut dire sans doute que dérogeant à l'ancien usage de les établir en plaine, où ils se trouvaient trop exposés, il les plaça dans les montagnes ou sur les collines, ainsi que les châteaux forts et les tours, afin de mieux observer l'ennemi et d'être plus à l'abri des surprises. Ce texte d'Ammien ne semble-t-il pas avoir trait à notre Heidenmauer gallo-romain, et devoir faire attribuer à Valentinien son développement aux détails de construction si régulière et presque partout si homogène ? Ne donne-t-il pas le droit de conclure que le *castellum*

---

(1) Zosime, *lib.* III et IV, *cap.* IX et VII, et Ammien Marcellin, *lib.* XXVII, *c.* I et II.

(2) Ammien Marcellin, *lib.* XXVIII, *cap.* II.

(3) « *At Valentinianus, magno animo concipiens utilia, Rhenum à Rhætiarum exordio adusque fretalem oceanum magnis molibus communiebat, castra extollens altius et castella turresque assiduas per habiles locos et opportunos, quâ galliarum extenditur longitudo.* » Ammien Marcellin, *lib.* XXVIII, *cap.* II.

Digitized by Google

établi peut-être par Drusus sur le mont qu'avec les premiers chroniqueurs du moyen-âge nous appellerons *Altitona*, restauré par Maximien Hercule, agrandi sous Constance Chlore, déjà entouré d'une restauration plus ou moins complète de l'ancien refuge gaulois au fur et à mesure des progrès des Barbares, dut à Valentinien le complément de son importance et l'honneur de servir de point d'appui à la grande enceinte construite sur les ruines et avec une partie des matériaux de la primitive place d'armes des Médiomatrikes?

On lit aussi dans Ammien que Valentinien présida en personne à ces constructions de retranchements divers sur l'une et l'autre rive du Rhin. Il était dans son nouveau *castellum* de *Robur* lorsqu'il apprit l'invasion des Quades et des Sarmates dans la Paunonie (1) (année 374), et précédemment, en 369, il se montra le 17 mai à *Complatum* (2), le 4 juin à *Martiaticum*, le 19 du même mois à *Alta-Ripa*, enfin le 30 août à *Mons-Brisiacus* (3), tous nouveaux forts de sa création.

Des antiquaires ont voulu faire de *Complatum* Kembs, (le *Cambete* de la carte Theodosienne et de l'itinéraire d'Antonin) et de *Martiaticum* ou *Mattiaticum* Mannheim, sans se mettre en peine d'en donner d'autres preuves que le plus ou moins de similitude étymologique. L'attribution de ces deux noms aux villes précitées étant bien loin d'être justifiée ou suffisamment démontrée, on doit les ranger dans la nombreuse classe des noms antiques de lieux inconnus. Dans ce cas l'un d'eux aurait pu être le nom romain aux racines celtiques de notre Heidenmauer; puisque les documents disent pour Kembs *Cambete* et non pas *Complatum*, il faut admettre que le *Complatum* d'Ammien Marcellin n'était pas le même *castellum* ou la même ville que *Cambete*. Or si en effet la grande enceinte à blocs taillés de notre montagne dut son achèvement à Valentinien Ier, comme elle aurait été l'une des plus grandes fortifications décrétées par cet empereur, on peut supposer qu'elle fut du nombre de celles qu'il se plut à visiter, et lui accorder dès-lors l'un des noms de lieux encore inconnus que l'histoire cite pour étapes à Valentinien Ier. Il est positif au moins que les empereurs de ce nom ont laissé des traces de leur règne dans l'enceinte du Heidenmauer, témoins l'agrafe d'or et la médaille citées par Schœpflin

(1) Ammien Marcellin, *lib.* xxx, *cap.* iii.

(2) Idem, ibidem.

(3) Coste, *Notice sur le Vieux-Brisach* dans la *Revue d'Alsace* de 1853; p. 100.

Digitized by Google

et représentant Valentinien II, recevant de son père le globe impérial (1).

Mais, hélas, aux époques de décadence pour les peuples, les plus belles forteresses deviennent souvent comme des corps sans âme. L'on avait beau hérisser le Rhin et les Vosges de forteresses, les hommes manquaient à ces amas de pierres dès que l'ennemi approchait, les bras faisaient défaut aux remparts, et les cœurs aux bras. Sous Gratien et sous Valentinien II un nouvel ennemi était venu se joindre à ceux qui depuis si longtemps déjà menaçaient et envahissaient tour-à-tour les territoires rhénans de la *Germania Prima* et de la *Maxima Sequanorum*. L'occupation des terres décumates par les Alémans avait dépossédé les lètes, ces colonies de laboureurs recrutées tant en Asie qu'en Germanie et en Illyrie pour couvrir les approches du Rhin supérieur et rendre sa rive droite tributaire du fisc impérial. Ce fut comme une nouvelle bagaudie, d'autant plus dangereuse que ces échapés de la servitude romaine se refirent barbares à l'ombre du pouvoir des rois barbares, et grossirent les rangs déjà si nombreux des ennemis acharnés de l'Empire. Leur irruption eut lieu en 378 (2), à la faveur de la prise du Rhin par les glaces, car l'hiver, cette saison de repos pour les troupes romaines, était le signal de l'attaque pour les rudes enfants de la Germanie. Elle fut sans doute l'occasion d'un grand mouvement de retraite des populations de la rive gauche vers les forteresses des Vosges, car elle fut réprimée à *Argentouaria* (3) (Horbourg) moins par les troupes romaines que par les Franks de *Mellobaude* ou *Merobaude*, à la solde de l'Empire, il est vrai, mais non moins barbares que les barbares vaincus par eux. Ainsi voilà déjà les Franks établis, ou si l'on préfère, introduits en Alsace. Il y a tout lieu de conjecturer d'après leurs habitudes bien connues qu'ils ne se hâtèrent pas de quitter la rive romaine après l'avoir délivrée des Alémans et des Lètes ou Leutes, et que leur présence fit sentir aux anciens habitants, non moins que les incursions des autres Barbares, l'utilité de plus en plus permanente des refuges dans les montagnes, utilité que même

(1) Schœpflin, *Als. ill.*, tome 1er, page 534, et Schweighæuser, *Explication du mur païen*, page 44.

(2) Ammien, *lib.* xxxi, *cap.* xliv.

(3) Ammien, *lib.* xxxi, *cap.* x, — Orose, *lib.* vii, *cap.* xxxiii, — *Chronique* de Cassiodore, — et Aurelius Victor, *Epitome*, *cap.* xlvii.

Digitized by Google

le grand règne de Théodose ne pouvait empêcher d'apparaître à tous les yeux.

Voici venir à présent le cinquième siècle, le siècle d'agonie pour ce vieux monde romain battu, meurtri de toutes parts et si majestueux encore sur son lit de mort. Déjà la frontière du Rhin n'est plus qu'un vain mot; déjà les Barbares, ennemis ou alliés, en occupent presque toutes les deux rives; par-ci par-là encore quelques villes ferment leurs portes et résistent, comme des ilots perdus au milieu de l'Océan de la barbarie, *Argentoratum* entr'autres avec son arsenal général de toutes les armes de l'Empire et sa corporation de Barbaricaires ou argentiers (1). Lorsque le traître Stilicon retira, en 403, les garnisons romaines du Rhin, comme pour achever de livrer aux Barbares toutes les belles contrées naguères si florissantes et si riches de la rive gauche (2), les chefs des armuriers et des argentiers de Strasbourg durent pousser un cri d'effroi et tourner leurs regards vers le Heidenmauer pour y mettre à l'abri, le cas échéant, les belles armes offensives et défensives, les magnifiques harnais, les ornements de toutes sortes fabriqués dans leurs ateliers, et qui restaient une des dernières richesses de l'Empire mourant. Aussi la terrible invasion de l'année 407, en amenant, sinon la destruction totale, au moins le pillage et l'occupation d'*Argentoratum* ainsi que des autres forteresses romaines de l'Alsace par les Vandales, les Alains, les Alémans, les Burgondes et les Franks (3), fit-elle nécessairement refluer vers les points fortifiés des Vosges et surtout vers notre *Allitona* tout ce qui restait de Romains, tant curiales que simples citadins ou colons, dans ces villes livrées aux horreurs des assauts.

Oh, comme à cette fatale époque, lorsque dans la nuit du 31 décembre 406 (4) le Rhin, toujours propice par ses gelées aux Barbares, eut vomi sur nos rives leurs innombrables masses, l'enceinte du Heidenmauer dut se remplir d'une foule étrangement bigarrée de fuyards accourant de toutes parts chercher un dernier abri derrière ses mu-

(1) *Notitia Imperii*, pages 60, 115, 141, et SCHILTER, *Anmerkungen*, p. 601.

(2) CLAUDIEN, *de bello Getico*, vers. 419 et 423.

(3) SALVIEN, *de providentiâ et gubernatione Dei*, *lib.* VII et VI, — et SAINT JÉRÔME, *Epître à Ageruchie*, tome IV de l'édition de Martianay, page 748.

(4) PROSPER d'Aquitaine, édit. de Canisius, *Thesaur. Monum.*, tome Ier, page 298. — Voyez aussi GRANDIDIER, *Hist. d'Als.*, p. 267.

Digitized by Google

railles tutélaires ! Comme les deux voies pavées, dites aujourd'hui d'Ottrott et de Barr, durent se couvrir de vieillards, de femmes, d'enfants éplorés, de soldats débandés, de chevaux de guerre, de bêtes de somme, d'esclaves chargés de fardeaux à l'égal des bêtes de somme ! Comme ils devaient se presser, se coudoyer, se heurter sur ces voies de salut devenues trop étroites, les riches propriétaires des *villas* de la plaine montés sur leurs meilleurs chevaux de course, les sénateurs municipaux d'*Argentoratum* et d'*Helvetus* se drapant en vain dans leurs toges pour se faire céder le premier pas dans la fuite, les nobles matrones gallo-romaines, les jeunes courtisanes grecques et mauresques, les légionnaires blessés, les affranchis de toute profession, les eunuques d'Asie préposés aux débauches des derniers chevaliers romains, la foule des colons et des esclaves de toutes races, de tous pays, de toute couleur, nègres de l'Abyssinie, mulâtres de l'Egypte, basanés des rives de l'Euphrate, laboureurs et pâtres aux cheveux blonds de la Germanie ! Ces derniers tournant peut-être des regards amis vers l'armée de ces autres Germains restés libres qui s'avançaient victorieux à la poursuite de leurs maîtres, tandis qu'à l'arrière-garde de toute cette cohue, prêts à lui faire un rempart de leurs corps et à la sauver par leur seule force morale, les prêtres et les diacres de l'église d'*Argentoratum*, entourant leur évêque et chantant des psaumes, opposaient aux premiers coureurs des Barbares la bannière pacifique de la croix ! (1)

Quarante-quatre ans plus tard les mêmes scènes durent se reproduire au Heidenmauer, mais cette fois sans doute avec moins de chances de salut, lorsqu'en 451, à l'approche d'Attila, une terreur panique saisit

---

(1) « Avant même que l'invasion fût consommée, et pour résister à ses désordres, « pour échapper à ses dangers, la population des campagnes avait commencé sur « plusieurs points de la Gaule rhénane à se réfugier sur les hauteurs, dans les « lieux de difficile accès, et à les entourer de certaines fortifications. On lit dans « la vie de Saint Nicet, évêque de Trèves, écrite par Fortunat, évêque de Poi- « tiers :

« *En parcourant ces campagnes, Nicet, cet homme apostolique, ce bon pasteur,* « *y construisit pour son troupeau un bercail tutélaire ; il ceignit la colline de* « *trente tours, qui l'enfermaient de toutes parts et éleva ainsi un édifice là où* « *était auparavant une forêt.* »

(Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, tome III, page 132.)

Et M. Guizot ajoute : « Je pourrais citer plusieurs exemples analogues. »

Digitized by Google

toutes les populations des cités et municipes de la Gaule rhénane. Quoique depuis l'invasion de 407 les campagnes de la province gallo-romaine, dite Germanie première, n'aient plus cessé d'être occupées successivement ou tout à la fois par les Burgondes, les Alémans et les Franks (1), quelques villes, non entièrement détruites dans la première furie du passage des Vandales, et protégées par le peu de goût des races germaniques pour les résidences entre des murailles, avaient pu essayer de se reformer, soit par le retour de ceux des anciens habitants échappés aux massacres ou non emmenés en esclavage, soit au moyen de l'asile offert aux colons dépossédés de leurs champs. De ce nombre sans doute fut *Argentoratum*, dont la destruction complète et définitive est attribuée à Attila par une tradition accueillie de tous les auteurs qui ont traité de ses annales (2), à l'exception toutefois, il faut le reconnaître, de Schœpflin.

L'invasion d'Attila marque nécessairement le dernier terme de l'existence du Heidenmauer, comme forteresse romaine et comme camp de refuge. Si cette forteresse et ce refuge purent réussir à échapper, en 407 et 408, au débordement des nations germaines, ce qui, nous l'avouons, est fort douteux, ils durent gagner aux ruines laissées par cette époque leur importance la plus grande pendant la période écoulée entre les années 408 et 451. Le cadavre de la Gaule romaine quoique coupé en morceaux dès la première de ces deux époques, au Midi par les Goths, au Nord et à l'Est par les Franks, les Alémans et les Burgondes, gardait encore quelques restes de vie en ses divers tronçons : Surtout à l'Est, grâce aux mœurs moins farouches des Burgondes ou à leur conversion au christianisme (3), les

(1) SCHŒPFLIN, *Als. ill.*, tome Ier, pages 249, 238, 266 et 430. — LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*, livre III, page 33. — GRANDIDIER, *Histoire d'Alsace*, livre III, pages 270 et suivantes.

(2) KŒNIGSHOVEN, chap. V, § 114. — BEATUS RHENANUS, *Rer. Germ.*, *lib.* I, page 111. — HERTZOG, *Chronicon Als.*, liv. VIII, chap. Ier. — MUNSTER, *Cosm.*, *lib.* III, *cap.* CXXXIX. — BUCHER, *Belg. Rom.*, page 512. — CRUSIUS, *Ann. Suæv.*, *lib.* VII. — LEHMANN, *Chronic. Spir.*, *lib.* I, *cap.* XXXI. — LIMNÆUS, *Juris publici*, tome III, *lib.* VII, *cap.* III. — REBELIUS, *in antiq. Germ. Prim* — REUSNER, *de urbibus Imperialibus*, *pars* I, *cap.* III. — LONGUERUE, *Description de la France*, livre II, page 223. — LAGUILLE, *Histoire d'Alsace*, tome Ier, livre III, page 174 — et GRANDIDIER, *Histoire de l'église de Strasbourg*, tome Ier, liv. Ier, page 152.

(3) OROSE, *lib.* VII, *cap.* XXXII, et TILLEMONT, *Hist. des Emp.*, tome VI, p. 89.

Digitized by Google

anciens habitants avaient pu trouver quelque merci; sauf à abandonner aux Barbares leurs terres productives, sauf à leur payer tribut, ils avaient pu se réunir de nouveau auprès des décombres de leurs villes, ou se grouper impunément sur quelques points des montagnes.

Il y a donc apparence de réparations aux fortifications des Vosges même après les invasions du commencement du cinquième siècle et au moins jusqu'à la deuxième moitié de ce siècle. Ceux des Franks et des Burgondes qui s'étaient établis au pied de ces montagnes, satisfaits de leurs lots en terre, avaient d'ailleurs facilement contracté alliance, soit avec le pouvoir nominal de l'empereur Honorius, soit avec les gouvernements éphémères de Constantin l'usurpateur, de Jovin et de Valentinien III. La rumeur effroyable de l'approche du *fléau de Dieu et du Rhin* (1), de ce puissant roi des Huns qui traînait à sa suite tout l'arrière-ban de la barbarie, toutes ces hordes asiatiques mêlées aux hordes slaves et germaines rencontrées sur leur passage, ne pouvait manquer d'établir une sorte de communauté de dangers et par conséquent d'intérêt entre les nouveaux détenteurs des terres fiscales et privées de la Germanie première et ceux de leurs anciens possesseurs qui avaient entrepris, soit de restaurer le municipe d'*Argentoratum*, soit de se fixer dans les Vosges le moins loin possible du pays natal. L'histoire de ces temps de bouleversement social se plait à ces contrastes qui mettaient les vainqueurs de la veille au niveau de leurs vaincus et les réduisaient à fuir à leur tour dans les refuges qu'ils les avaient contraints de se préparer (2). Le butin des Barbares établis dans la Séquanaise et la Germanie cis-rhénane à la suite des invasions de la première moitié du cinquième siècle dut, en 451, se rencontrer dans l'asile du Heidenmauer avec ce qui pouvait rester de richesses aux descendants des Tribokes, des Séquanes rhénans, des Mediomatrikes et des apanagers des Césars. A l'envi des uns des autres ces enfants déshérités de conquêtes d'âges si divers durent réunir leurs efforts pour réparer une dernière fois l'antique enceinte, pour fermer peut-être par des pierres à crampons de fer les brèches faites aux murs à queues d'aronde, pour entasser encore une fois Pelion sur Ossa, roches sur roches, dans les endroits où les vieux *cairn's* druidiques s'étaient écroulés, et pour mourir ensemble derrière ce

(1) Sidoine Apollinaire, *Epist.*, *lib.* VII, *ad Ferreolum*, page 191.

(2) Voyez Michelet, *Histoire de France*, tome Ier, page 182.

Digitized by Google

dernier rempart sous le cimeterre de ces terribles Huns d'Attila, descendus par le Haut-Rhin (1) comme un torrent de feu sur la Gaule aussitôt devenue une immense ruine fumante (2).

Après Attila, holà ! dit le vieux poète satyrique, à propos d'une œuvre connue ou trop méconnue, et après Attila adieu aussi à nos écrits ou à nos rêves du Heidenmauer. Désormais ses majestueux appareils ne serviront plus que pour le parc de bêtes fauves du duc Franck père de Sainte Odile, ou pour la clôture des possessions abbatiales de Hohenbourg, au temps du pape Saint Léon (3). Mais avant de quitter cette antique couronne murale de nos Vosges, nous demandons la permission de relever certaines métaphores trop ambitieuses de quelques Teutons modernes, qui veulent saluer en elle un monument élevé à la gloire des vieilles races teutoniques. Si en effet elle parle de ces races, la merveilleuse enceinte élevée successivement par les Celtes et par les Romains, c'est comme Alexandrie des soldats d'Omar, ou comme les murs du Capitole parlent des Gaulois de Brennus.

L. LEVRAULT.

---

(1) « Attila passa le Rhin sur un pont de bateaux et prit sa marche de l'Est à l'Ouest « à travers la Gaule. Des populations que les Huns rencontrèrent sur leurs routes, « les unes furent égorgées dans leurs villes prises d'assaut, les autres, par masses « ou dispersées, se cachèrent dans les bois, dans les cavernes, *sur les montagnes*... .»
(FAURIEL, *Gaule méridionale*, tome Ier, page 255.)

(2) IDACE, *in chronico bibliothecæ patrum*, tome VII. page 1135, édit. 1677. — JORNANDÈS, *de rebus geticis* dans GROTIUS, page 671. — SIDOINE APOLLINAIRE, *carmine* VII, *vers.* 326 — GRÉGOIRE de Tours, liv. II, ch. VI et VII. — SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*, tome Ier, pages 178 et 196.

(3) Bulle de Saint-Léon dans ALBRECHT, page 9 des preuves.

Digitized by Google

CONGRÈS

DE VITICULTEURS ET POMOLOGISTES

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

TENU A COLMAR EN SEPTEMBRE 1847 (*).

TROISIÈME ARTICLE.

QUATRIÈME QUESTION DU PROGRAMME.

Quels sont les cépages nouveaux à introduire en Alsace, eu égard au climat, à la nature du sol et aux besoins de la consommation?

Nous sommes d'avis que ni la considération du climat, ni celle de la nature du sol pas plus que les besoins de la consommation, n'exigent l'admission de nouveaux cépages. Ceux que nous cultivons sont en majeure partie très- anciens et tous sont acclimatés. Nous en avons pour chaque nature de terrain, pour tous les sites et toutes les expositions, et cela en telle quantité, que leur produit répond aux besoins de la consommation locale et de l'exportation. En nous bornant même à la culture d'une demi-douzaine d'espèces, entre toutes, nous pouvons produire des vins blancs de toutes les qualités désirables et à des prix accessibles à la majorité des consommateurs. Telle fut l'opinion que j'émis dans la discussion; mais un des membre du congrès observa: qu'on pourrait néanmoins faire quelque chose encore, sous ce rapport, surtout pour ce qui regarde les vins rouges, vu que celui des Pinots de Bourgogne, les seuls cépages rouges que nous ayions cultivés jusqu'ici, ne peut être vendu qu'à un prix trop élevé pour le commun des amateurs de vin rouge, dont le nombre, depuis quelque temps, augmente dans une grande proportion. On parla, à cette occasion, d'un cépage à fruit noir, introduit depuis peu dans le Haut-Rhin, par M. Zuber propriétaire à Rixheim et qui, d'après ce

(*) Voir les livraisons d'octobre 1853, page 473, et mai 1854, page 230.

Digitized by Google

qu'assure l'honorable membre, donne, sous le rapport de la quantité et de la qualité, un rapport satisfaisant.

Ce cépage est le *grand Carmenet rouge ou noir* de Bordeaux, le même que la *grosse Vuidure* du même vignoble, car, le *petit Carbonet* ou la *petite Vuidure* est le raisin noir par excellence, qui produit le vin rouge bordelais le plus goûté, mais en petite quantité; tandis que la *grosse Vuidure* produit davantage et du vin plus tôt mur. Un autre viticulteur du Haut-Rhin, M. Sattler de Beblenheim, a introduit dans sa vigne, le plant à fruit noir, dit *Meunier* (*Müllerreb* des Allemands) dont le fruit mûrit tôt et donne du vin semblable pour la qualité au Petit Miellé, dit Knipperlé.

L'*Ericé noir* ou le *Liverdun* des environs de Toul (Lorraine) qu'on dit être une variété de Gamey et dont le curé d'Achin a fait, dans le temps, un éloge pompeux, donne, dit-on, outre qu'il est fertile, du vin de qualité passable, pouvant servir comme vin de table et étant propre au mélange avec du vin rouge d'une qualité supérieure.

Dans le cas donc, où nous voudrions augmenter nos cépages donnant les vins d'élite, nous pourrions faire un essai avec le *Carbonnet sauvignon* ou la *petite Vuidure* de Bordeaux, et le *Schiras* de la Drôme, pour les vins rouges, et avec le *Sauvignon blanc* bordelais, la *Roussanne* ou *Roussette* de l'Hermitage, pour les vins blancs. Ces derniers essais ne pourront au reste être faits avec sûreté, que lorsque l'usage des vins fins aura repris son empire parmi les classes aisées de France ou de l'étranger.

Au congrès de Lyon M. le docteur Baumes, de Nîmes, se plaignit déjà que la culture de la vigne blanche diminuait d'année en année dans les vignobles où ses produits sont le plus en réputation. « Il y a des provinces, disait-il, comme l'Auvergne, où la vigne blanche tend à disparaître. Dans le Roussillon on y a presque renoncé; dans le Bordelais même, cette industrie, dit-on, dépérit. Lorsque j'ai demandé la cause de ce discrédit, on m'a répondu: les vins blancs passent de mode; ils sortent de nos habitudes. Pour mieux dire, c'est que les vins blancs d'élite sont des vins de luxe, et que le luxe des vins s'est retiré de nos tables. C'est à peine si quatre à cinq en font encore les honneurs. C'est que l'aristocratie des vins se lie à l'aristocratie des richesses; c'est que le prix des vins somptueux reste trop élevé, tandis que la fortune publique va s'abaissant sans cesse au même niveau de médiocrité, par suite de la division indéfinie de la

Digitized by Google

propriété. Là, autant, pour le moins, que dans la question des débouchés et de l'impôt git la cause de leur déchéance successive. »

Toutefois, une classe de vins blancs, les mousseux, ont gagné en faveur, presqu'en popularité, tout ce qu'ont perdu les vins blancs autrefois en faveur; ils empiètent même sur la consommation des grands vins rouges, s'il est vrai que dans le monde où l'on se pique le plus d'élégance et de raffinement de goût, on ne boit plus guère que du champagne frappé. De la France cette vogue s'est répandue en Europe et partout où les Européens portent leurs pas et leurs modes, la consommation du champagne prime celle des autres vins, grâce au commerce et à l'industrie du centre et du Nord qui se sont jetés à l'envi sur cette riche branche de production.

CINQUIÈME QUESTION DU PROGRAMME.

De l'influence sur la qualité des vins, résultant de la plantation de divers cépages en mélange ou d'un seul cépage isolément.

Une plantation de cépages divers en mélange peut influer, non seulement sur la qualité, mais aussi sur la quantité de la récolte. Prenons pour exemple une pièce de vigne plantée, en grande partie, de l'espèce commune, vulgairement, *Elbling* du Rhin, le *Gouais* de l'intérieur, en mélange avec un quart, un cinquième, un dixième même, du plant Gentil aromatique dit *Riesling*, dont le fruit arrive à son point de maturité peu de jours après celui du cépage commun; il résultera de ce mélange un vin plus corsé, plus parfumé, et plus durable, et la quantité du produit ne sera guère moindre qu'elle ne serait, si l'Elbling se fut trouvé seul dans la pièce de vigne. Pour que cela soit ainsi, il faut pourtant que la vigne soit favorablement exposée. Mais, dans le cas où la vigne se trouverait emplantée de cinq à six espèces, produisant chacune un vin de qualité particulière ou diverse; il est certain que le vin qu'on y recoltera n'aura pas de goût decidé, il ne sera pas, ce qu'on appelle, franc de goût, ou il aura un mélange de plusieurs goûts dont aucun ne dominera, pour être bien reconnu. Si, outre cela, il se trouvait parmi ces divers cépages en mélange, de ceux qui donnent du raisin de maturité tardive, et d'au-

Digitized by Google

tres dont le fruit est hâtif, il arriverait, la plupart du temps, surtout dans les lieux où l'on ne vendange pas à volonté, que les raisins précoces seraient déjà pourris ou desséchés avant que les tardifs ne soient parvenus au degré convenable de maturité.

Ainsi le mode adopté dans plusieurs vignobles de l'Alsace, du Haut-Rhin principalement, et dans d'autres contrées encore, de cultiver une dixaine d'espèces de propriétés agronomiques et de qualités vinaires différentes, est très-blamable, croyons-nous, et les motifs que certains viticulteurs allèguent pour justifier ce mode de plantation ne sont guère concluants. Les uns prétendent qu'en plantant en mélange des cépages produisant de bons vins, mais en petite quantité, avec d'autres qui en donnent de médiocres, mais en plus forte proportion, ils obtiennent les bonnes qualités des uns et neutralisent les défauts des autres. Ceci se conçoit, lorsque ce mélange ne comprend que deux espèces de vignes, dont la maturité du fruit a lieu à-peu-près à la même époque, ainsi qu'on l'a fait connaître par l'exemple du mélange du Riesling avec le raisin commun. D'autres viticulteurs donnent pour raison de leur conduite à cet égard, que toutes les espèces et variétés de vigne n'étant pas également sensibles aux influences météoriques, il y en a toujours quelques unes qui échappent à l'influence pernicieuse et que, de cette manière, ils peuvent compter chaque année sur une récolte. — Cette objection n'est pas sans quelque poids, surtout dans le cas où le viticulteur ne possède qu'une seule vigne, car alors il ne peut disposer pour sa plantation que d'un seul site, et encore dans ce cas faudrait-il qu'il demeurât libre de faire la cueillette du raisin à plusieures reprises, c'est-à-dire à la maturité de chaque espèce. Mais s'il est en possession de vignes différemment exposées, ayant un sol de nature ou de composition diverse, il fera, certes, bien mieux de planter chaque espèce ou variété à part, au site, à l'exposition et dans la terre qui lui conviennent sous le plus de rapports. Si l'on n'est pas libre de faire la cueillette des raisins précoces avant ceux des cépages tardifs, on plantera les cépages hâtifs dans des sites et à des expositions favorables à la maturation du fruit; alors la maturité des uns et des autres arrivera à la même époque ou à peu près. Si l'on songe à faire ensuite quelque mélange, dans le but d'obtenir des vins d'une qualité déterminée, et qu'on ne trouve pas à le faire sur le pressoir ou dans la cuve pendant la vendange, on peut y parvenir plus tard, par exemple,

Digitized by Google

lors du premier soutirage du vin ou, en soumettant le moût de l'espèce récoltée la première, à l'opération du mûtage, afin de retarder ou au moins de prolonger la fermentation spiritueuse, jusqu'au moment où le mélange pourra s'effectuer avec le moût des raisins cueillis les derniers. A l'occasion de la question sur le mélange de plusieurs cépages de qualités différentes, dans la même vigne, M. Sauzey, président du congrès de viticulteurs à Lyon, observa : qu'avant 1789, époque où les cépages du Rhône comme ceux des crus nobles de la Côte-d'Or, étaient mélangés, il y avait cet inconvénient que tous n'arrivaient pas, en même temps, à un égal degré de maturité ; il en résultait tout à la fois du vert et du pourri. « Aujourd'hui, dit-il, on a adopté généralement la culture du *Gamey* seul, espèce commune, qui, quoique le *Pinot* et le *Giboudot* de la Bourgogne, où ces plants sont consacrés à la production des vins fins, aient, pour ainsi dire, disparu du vignoble lyonnais, on n'a pas remarqué que la qualité des vins en ait été altérée. »

Cette assertion ne peut être admise, quoiqu'elle vienne de la bouche d'un homme aux paroles duquel on doit accorder toute confiance. Il est vrai qu'on prétend qu'il y a plusieurs variétés de *Gamey* noirs, parmi lesquels le *Gamey-Nicolas*, du nom d'un vigneron de Blacé, qui le premier l'a multiplié, est le plus estimé. Si ce dernier a les qualités qu'on lui suppose, il ne peut guère être de la même espèce ou famille de Gamey si décriée autrefois que sa culture fut défendue par les ducs de Bourgogne.

En suite de nos observations sur la question relative aux avantages et désavantages que présente soit le mélange de plusieurs cépages dans une même vigne, soit la culture d'un cépage isolément, il s'engagea une assez vive discussion, à laquelle prirent part MM. Jænger, Gauckler et Beyser, Jacques ; en fin de compte l'assemblée se rangea à l'opinion de la culture des cépages isolés, lorsqu'il s'agit de produire des vins fins de qualité particulière, et de celle de cépages en mélange pour la production de vins mixtes et communs. On convint toutefois qu'on ne devait admettre dans ce mélange que ceux des cépages qui fleurissent et mûrissent simultanément.

J. L. Stoltz,

viticulteur à Andlau, membre de la société des sciences agriculture et arts du Bas-Rhin.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

VIE ET CARACTÈRE

DE PESTALOZZI.

Suite (*).

PESTALOZZI A STANZ.

Une révolution venait de s'accomplir en Prusse, 1798, sous les auspices ou plutôt sous l'influence de la France; une république une et indivisible, sous un gouvernement central, y avait été substituée, malgré l'opposition des villes principales et des petits cantons, à l'ancienne confédération qui avait duré 490 ans.

Le mécontentement excité de toutes parts contre le nouveau gouvernement qui, sans crédit, sans considération, étranger à lui-même et au peuple, dépendait presque exclusivement de ses puissants protecteurs, éclata tout particulièrement lorsque toutes les peuplades de l'Helvétie eurent été invitées à prêter serment à la nouvelle Constitution (juillet 1798). Il y eut des soulèvements et des révoltes dans le Rheinthal, l'Oberland, le pays d'Appenzell et plusieurs autres contrées. Les habitants de l'Unterwald surtout, fanatisés par un capucin, Paul Styger, et quelques autres ecclésiastiques, se soulevèrent avec l'énergie du désespoir contre le nouvel ordre de choses, que nos armées avaient reçu la mission de maintenir. Le combat du 9 septembre fut terrible et meurtrier; ce malheureux pays fut cruellement dévasté; Stanzstadt et Stanz devinrent la proie des flammes; hommes, femmes, enfants, prêtres, tout ce qui ne put s'enfuir fut massacré.

(*) Voir la livraison de décembre 1852, page 543.

Digitized by Google

Le Directoire helvétique s'efforça, avec un louable empressement, de remédier à de tels maux; Zschockké et Pestalozzi furent envoyés dans l'Unterwald; l'un, en qualité de proconsul, chargé de ramener la paix et le bien-être au milieu de ces montagnards réduits à la dernière misère; l'autre, en qualité d'instituteur, avec la mission toute spéciale de réunir autour de lui les orphelins et les enfants délaissés, dont les familles venaient d'être dispersées ou ruinées par la guerre, et de leur donner une éducation nationale et appropriée à leurs nouveaux besoins.

Pestalozzi, sans être un partisan bien zélé du nouvel ordre de choses (1), avait cru cependant devoir offrir ses services aux hommes qui se trouvaient placés à la tête des affaires, parce qu'il lui avait semblé que quelques unes des idées, que la révolution avait mises à l'ordre du jour, étaient de nature à servir la cause du progrès et de la société. Il fit comprendre à Legrand, membre du Directoire, que pour que la nation pût s'habituer et prendre goût à la nouvelle constitution, il fallait refondre entièrement le système d'éducation qui devait lui être appliqué. Cet homme d'Etat l'avait aussitôt invité à mettre la main à l'œuvre, lui promettant son appui et celui de ses collègues, et déjà Pestalozzi s'occupait des moyens de créer, soit dans le canton de Zurich, soit dans celui d'Argovie, un établissement destiné à l'éducation d'un nombre limité d'enfants, choisis parmi les plus pauvres du pays, lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre à Stanz: « Quoiqu'il ne se trouvât dans le pays, où le Directoire m'envoyait, « rien de ce qui pouvait faire réussir l'entreprise que j'avais projetée, « je partis sans hésiter..... Telle était mon ardeur à travailler enfin, « sous les yeux et sous le contrôle des autorités du pays, à l'exécu- « tion du plan qui avait été l'objet des pensées de toute ma vie, que « je me serais senti capable de débuter, s'il l'eût fallu, même au « milieu des cimes les plus élevées des Alpes, sans feu, ni eau, pourvu « qu'on m'eût permis de mettre la main à l'œuvre. » (2)

Mais rien n'avait été préparé pour recevoir l'instituteur et ses nouveaux élèves; le bâtiment qui leur avait été assigné n'était pas même achevé; les enfants arrivaient en foule avant qu'on eût pu disposer

(1) Lettre à un ami (pasteur Gessner de Zurich). *Oeuvres de Pestalozzi*, édit. Cotta, tome IX, pages 3 et 4.

(2) Tome IX, page 5.

Digitized by Google

pour eux une cuisine, une salle et des lits. Pestalozzi eut à lutter contre des difficultés matérielles de tout genre; le gouvernement avait, il est vrai, pris toutes les dispositions que la circonstance exigeait, mais il aurait fallu plus de temps qu'on n'en avait pour achever les préparatifs les plus indispensables. Toutefois ce n'était pas là l'unique difficulté que Pestalozzi eût à combattre; les dispositions du peuple étaient loin de lui être favorables: « Le malheureux pays que « j'habitais avait été dévasté par le fer et le feu. Le peuple détestait « la nouvelle constitution; son animosité contre le gouvernement lui « rendait suspects les services mêmes qu'il en recevait. D'un caractère « sombre et mélancolique, ennemi de toute innovation, particulièrement de celles qui lui étaient imposées du dehors, il conservait « un profond attachement pour l'ancien ordre de choses, et il portait dans cet attachement une obstination mêlée d'amertume et de « défiance. Je n'étais à ses yeux qu'une créature du nouveau régime, « un instrument ou tout au moins un moyen dans la main de ces « hommes, dont l'idée s'associait nécessairement à celle de ses infortunes, et qui d'ailleurs, dans la position où ils se trouvaient à son « égard, ne répondaient ni à ses vœux, ni à sa manière de voir, ni « à ses préjugés. A ces motifs de répugnance tirés de circonstances « politiques, se joignaient ceux de la religion. On me regardait comme « un hérétique qui pouvait faire à la vérité quelque bien aux enfants, « mais qui compromettait le salut de leur âme. Jamais ces pauvres « gens n'avaient vu un protestant exercer parmi eux quelque fonction « publique, beaucoup moins s'ériger en instituteur de leurs enfants.» (1)

Rien de plus décourageant que le tableau qu'il nous fait des enfants qui viennent d'être confiés à sa garde et à ses soins: « Presque tous « étaient à leur arrivée, dans un état également déplorable au physique et au moral, qui annonçait la plus profonde dégradation; « plusieurs arrivaient avec une gale enracinée qui les empêchait parfois de marcher; d'autres avec des plaies à la tête ou avec des ulcères couverts de vermine. Un grand nombre d'entr'eux étaient « maigres et décharnés; ils avaient les traits du visage altérés, le « regard inquiet, le front ridé par la misère et la défiance; les uns, « hardis jusqu'à l'effronterie, habitués à la dissimulation et corrompus « par l'habitude de mendier; les autres, accablés sous le poids de

(1) T. IX, p. 12.

Digitized by Google

« leur misère, endurants mais timides, défiants et étrangers à toute « affection. Il s'en trouvait quelques uns parmi eux, dont les parents « avaient joui de quelque aisance, et qui avaient été élevés avec un « peu plus de délicatesse que les autres; ils étaient pleins de préten- « tions et, faisant bande à part, ils regardaient avec mépris leurs « camarades, et l'égalité à laquelle le malheur les avait réduits, ne « pouvait que les humilier. Tous étaient plongés dans la paresse d'es- « prit la plus profonde, et leurs moyens physiques étaient aussi peu « développés que leurs facultés intellectuelles. Sur dix enfants, à peine « s'en trouvait-il un seul qui connût les lettres; quant à d'autres con- « naissances, ils n'en avaient aucune idée. » (1)

Mais quoique seul et sans autre appui que celui d'une femme, occupée des détails du ménage, Pestalozzi se met courageusement à l'œuvre, il puise dans son cœur aimant les forces dont il a besoin pour accomplir la tâche rude et difficile dont on l'a chargé : « Je me repo- « sais sur ces germes précieux que Dieu a déposés dans le sein de « chaque individu. Non seulement une expérience de tous les jours m'a- « vait appris que, dans l'état de dégradation le plus complet, on voit « se développer parfois le germe des plus beaux talents et des facultés « les plus brillantes; mais à travers la rudesse et la grossièreté de « mes enfants, je reconnaissais ce principe de vie qui tendait à se « manifester. Je savais que les privations et le besoin contribuent, « plus que toute autre cause, à donner à l'homme la connaissance des « rapports essentiels des choses, à développer en lui la rectitude du « jugement, et à réveiller des facultés qui, à ce degré d'abaissement, « sont obscurcies et couvertes de fange, mais qui ne demandent que « des soins et un peu de culture, pour briller du plus vif éclat. Je « voulais rendre mes enfants à la pureté de la vie et des rapports de « famille; je comptais sur le succès de mes efforts avec autant d'assu- « rance que sur le soleil du printemps pour réchauffer la terre durcie « par le froid rigoureux de l'hiver. Je ne me trompais pas. La neige « qui blanchissait nos montagnes n'était pas encore fondue, que mes « enfants étaient déjà complètement changés. » (2)

Il y a vraiment de l'héroïsme dans la sollicitude affectueuse et pleine d'abnégation, dont il entoure ces petits êtres infortunés. Il est du matin au soir au milieu d'eux; c'est de lui seul qu'ils reçoivent tous

(1) T. IX, pp. 6 et 7. — (2) T. IX, p. 9.

Digitized by Google

les secours, tous les soulagements temporels et spirituels ; ses larmes se mêlent à leurs larmes, et il partage leurs plaisirs et leurs joies. Il se nourrit des mêmes aliments qu'eux ; il n'a rien à lui, ni ménage, ni ami, ni serviteur ; il n'a que ces enfants qui sont devenus les siens ; lorsqu'ils sont bien portants, il ne les quitte pas ; quand ils sont malades, il s'installe à leur chevet. Il couche dans leur dortoir, et il est le premier levé et le dernier debout ; il prie avec eux, et continue même ses leçons au lit jusqu'à ce qu'ils soient endormis.

Des soins aussi assidus et désintéressés ne pouvaient, ni ne devaient être prodigués en vain. » Les attentions continuelles que j'avais pour « eux servaient à me les attacher davantage. Ils prenaient ma défense « contre les propos insensés ou méprisants de leurs parents et de leurs « amis ; ils sentaient qu'on ne me rendait pas justice, et cela même « redoublait l'affection qu'ils me portaient. »

Mais il fallut du temps pour arriver à un pareil résultat. Tantôt c'étaient les enfants eux-mêmes qui se plaignaient de ce qu'on leur faisait trop apprendre et de ce qu'on les astreignait à un travail trop rude ; ils s'ennuyaient et demandaient à partir. Tantôt c'étaient des mères qui allaient demandant l'aumône de porte en porte, qui venaient s'apitoyer sur le sort de leurs enfants, et les entraînaient hors de l'établissement ; c'étaient encore des parents, qui, s'imaginant qu'une extrême pauvreté avait pu seule déterminer Pestalozzi à faire ce qu'il faisait, se montraient irrespectueux et exigeants : « Ils exigeaient de « moi des aumônes, parce que, disaient-ils, en me laissant leurs en- « fants, ils se privaient de leur aide ; il y en avait même qui pous- « saient l'effronterie jusqu'à me déclarer, le chapeau sur la tête, qu'ils « voulaient bien consentir à un nouvel essai de quelques jours. » (1).

Il fallait que cet homme crût bien fermement à une mission providentielle pour ne pas se laisser arrêter, ni décourager par les obstacles de tout genre qui se multipliaient en quelque sorte sous ses pas, ni les mécomptes nombreux qu'il avait déjà essuyés, ni les années qui s'accumulaient sur sa tête, ni l'isolement auquel il était pour ainsi dire condamné, n'avaient pu le détourner un seul instant de la ligne de conduite qu'il s'était tracée, depuis que, jeune encore, il avait consacré sa vie au soulagement des classes souffrantes de la société, depuis qu'il avait cru entrevoir, dans l'éducation populaire, un moyen

(1) T. IX, p. 17.

Digitized by Google

efficace de leur venir en aide et d'opérer leur transformation matérielle et morale : « Je voulais prouver par cet essai que l'éducation « publique n'a de prix qu'autant qu'elle se rapproche de l'éducation « privée, et que les avantages de celle-ci doivent être transportés « dans la première. Tout système d'éducation qui ne repose pas sur « l'ensemble des rapports domestiques, tend à dénaturer l'homme. « Semblable à la mère qui ne perd pas un instant son enfant de vue, « et qui surprend dans sa physionomie tous les mouvements de son « âme, l'instituteur doit être animé d'une sollicitude en quelque sorte « maternelle, et vivre avec ses élèves, comme s'il ne formait avec « eux qu'une seule et même famille..... Je voulais que mes enfants « s'aperçussent du matin au soir que je les aimais de tout mon cœur, « que leur félicité était la mienne, et que je partageais leurs plaisirs « aussi bien que leurs peines; ils devaient l'apprendre par mes paroles, « le lire dans mes regards. » (1)

L'établissement prenait chaque jour de nouveaux accroissements; quelques mois à peine s'étaient écoulés, qu'il renfermait déjà près de quatre-vingts enfants, dont la plupart annonçaient d'heureuses dispositions, et quelques uns des talents distingués. Ces mêmes enfants qui, de leur vie, n'avaient jamais eu de livres en main, qui pouvaient à peine réciter l'oraison dominicale et l'*Ave-Maria*, s'appliquaient à leurs devoirs avec un joyeux empressement : « Cependant je n'étais « pas encore parvenu à surmonter tous les obstacles; malgré l'ardeur « de mes élèves, et la confiance qu'ils avaient en moi, je n'avais pu « encore bannir cette rudesse et cette humeur sauvage qu'ils devaient « à leur premier genre de vie. Mon institution se ressentait d'ailleurs « de la confusion qui avait présidé à sa naissance; il n'avait pas de « forme régulière, et ce n'était ni par la raideur d'une discipline sé- « vère, ni par des réglements et des préceptes que je voulais lui en « donner une, mais en agissant sur les dispositions intérieures de « mes enfants. Toutes mes vues se dirigèrent donc vers un seul but, « celui de convertir en liaison fraternelle cette liaison générale qui « s'établissait entre mes élèves par leur réunion fortuite et par l'essor « des premières affections, de faire régner au milieu de nous une « véritable vie de famille, et, à l'aide de ces rapports, de réveiller « dans ces jeunes âmes les sentiments du juste et du bien. Je ne fus

(1) T. IX, pp. 10 et 11.

Digitized by Google

« pas trompé dans mon attente, car l'on vit bientôt plus de soixante-« dix enfants, arrachés presque tous à la mendicité, vivant ensemble « dans une union toute fraternelle, pleins d'égards les uns pour les « autres, et d'une cordialité qui se rencontre rarement entre frères et sœurs, même au sein de familles peu nombreuses. » (1)

Cette vie du cœur, qui débordait en quelque sorte chez Pestalozzi, réchauffa bientôt le cœur de ces pauvres enfants, glacé par l'indifférence et la misère; guidés et formés par ses leçons ou plutôt par ses entretiens pratiques et affectueux, la plupart d'entr'eux ne tardèrent pas à se montrer impressionnables pour tout ce qui est honnête et bon, et l'on pouvait remarquer chez eux une pureté de sentiments que l'on rencontre rarement chez les enfants nés et élevés dans des conditions plus heureuses: « Lorsque la ville d'Altdorf fut réduite en « cendres, je les réunis autour de moi, et je leur dis : Altdorf a été « consumé par les flammes; plus de cent enfants sont peut-être en ce « moment privés de vêtements, sans asile et sans pain. Voulez-vous « que nous demandions au gouvernement l'autorisation de recevoir « vingt de ces enfants au milieu de nous? Je n'oublierai jamais avec « quel empressement ils me répondirent : oui! nous le voulons. Mais, « repris-je d'abord, réfléchissez bien à ce que vous allez demander; « nous n'avons que peu d'argent à notre disposition, et il n'est pas à « supposer qu'on nous en accorde davantage en faveur de ces nou-« veaux venus. Peut-être faudra-t-il alors que vous travailliez plus que « vous n'avez fait jusqu'à ce jour; peut-être faudra-t-il partager avec « ces étrangers votre nourriture et vos vêtements. Ne dites donc pas « que vous désirez les avoir auprès de vous, si vous ne vous sentez « pas assez forts pour supporter toutes ces privations. Je fis répéter « aux enfants tout ce que j'avais dit, afin de m'assurer qu'ils m'avaient « bien compris. Mais, persévérant dans leur généreuse résolution, « ils s'écrièrent: Qu'ils viennent! qu'ils viennent! et, quand même « tout ce que vous nous dites arriverait, nous voulons partager avec « eux tout ce que nous avons. » (2)

Il y a quelque chose d'émouvant dans la réponse que font à Pestalozzi quelques uns de ces enfants, lorsqu'il leur demande s'ils n'aimeraient pas à vivre comme lui au milieu des infortunés, à les élever, à en faire des hommes utiles à eux-mêmes et à la société : « Ils me

(1) T. IX, pp. 19 et 20. — (2) T. IX, pp. 23 et 24.

Digitized by Google

« répondaient alors avec des larmes dans les yeux et avec la douce « chaleur de la sensibilité : Ah ! oui, si jamais nous pouvions avoir ce « bonheur. » (1)

Comment Pestalozzi put-il transformer ainsi, en aussi peu de temps, ces enfants délaissés et dont les habitudes et les manières auraient sans doute lassé la bienveillance des philantropes les plus zélés ? il a soin de nous le dire, en exposant les principes qui le guidaient dans l'accomplisement de cette œuvre ardue et hérissée de difficultés : « Voici quelles sont les règles qui ont dirigé ma conduite : Commencez « par ouvrir le cœur de l'enfant ; faites naître en lui les idées d'affec- « tion et de bienfaisance par le soin avec lequel il devra pourvoir à « ses besoins ; que ces idées se mêlent à tous ses sentiments, à toutes « ses actions, à toutes ses expériences. Provoquez le développement « de toutes ses facultés physiques et morales, et mettez-le en état « d'exercer les dispositions de bienveillance qui l'animent dans la « sphère d'activité où il est placé. Alors, et seulement alors, recourez « aux signes dangereux du bien et du mal, aux paroles : rattachez- « en le sens à tous les détails de la vie commune et de la vie de fa- « mille. Que vos enfants comprennent nettement ce qui se passe en « eux et autour d'eux, et qu'aux idées qu'ils se font de la vie et de leurs « rapports avec leurs semblables s'associent nécessairement toutes « leurs notions de morale et de justice. Surtout, si vous deviez veiller « des nuits entières pour arriver à n'exprimer qu'en deux mots ce « que d'autres disent en vingt, ne regrettez pas les moments que vous « aurez employés à un travail aussi important. » (2)

Pestalozzi profitait de toutes les occasions qui se présentaient pour faire sentir à ses enfants la différence du bien et du mal, de ce qui est juste et de ce qui est injuste ; ces développements, qui les intéressaient d'autant plus, qu'ils étaient fournis par leurs propres actions, donnaient fort souvent matière à des réflexions spontanées, qui se joignaient sans effort à celle du maître. Tantôt, en les entretenant des malheurs du pays, il les rendait attentifs aux affections miséricordieuses que Dieu a mises dans le cœur de l'homme ; tantôt, en leur offrant le tableau d'une famille tranquille et bien ordonnée, il leur faisait entrevoir, en même temps, la perspective de sortir un jour de leur état de misère, de rendre des services à leurs semblables, et de

(1) T. IX, p. 22. — (2) T. IX, pp. 20 et 21.

Digitized by Google

mériter leur estime. Souvent aussi, et c'était un moyen qui manquait rarement de produire une grande impression, Pestalozzi leur faisait une description animée des situations dans lesquelles ils pourraient se trouver par un effet de leur bonne ou mauvaise conduite : « J'ai trouvé « que des idées grandes et étendues contribuent d'une manière remar- « quable à former l'homme à la sagesse et à fortifier le caractère « moral. Lorsque ces récits d'un ordre supérieur, qui embrassent tous « les rapports de l'individu, sont déposés dans l'âme de l'enfant avec « simplicité, avec calme et avec amour, elles influent promptement « sur sa volonté. Tout ce qui est vrai, droit et honnête, a de l'attrait « pour un esprit ainsi préparé. Et combien cette marche n'est-elle « pas préférable au vain et fastueux étalage de préceptes que l'on « emploie dans les éducations ordinaires ! On a grandement tort de « tirer trop peu de parti de cette première époque où l'enfant com- « mence à réfléchir, et d'introduire la confusion dans sa tête par un « mode d'enseignement qui ne consiste que dans des mots, et qui « n'est en rapport ni avec le développement de son intelligence, ni « avec ses relations au-dehors. C'est en rattachant un précepte aux « circonstances particulières qui tombent sous les yeux de l'enfant, « et qui entrent dans la sphère de son expérience, qu'on peut pro- « duire quelque impression sur lui. Si l'on néglige cette précaution, « la vérité n'est rien ; c'est une image dont le souvenir s'efface, dès « qu'elle a disparu..... » (1)

L'instruction que Pestalozzi donnait à ses élèves était tout-à-fait élémentaire ; elle embrassait la lecture, l'écriture et les premières notions de géographie et d'histoire naturelle ; mais il ne tenait pas d'abord à obtenir de grands progrès dans l'une ou dans l'autre de ces parties. Ce qu'il voulait avant tout, c'est que les facultés de leur intelligence devinssent actives ; l'exercice graduel et bien dirigé de l'attention, de la mémoire, de la réflexion, du jugement et du raisonnement devait tout à la fois les préserver de l'esprit superficiel, qui ne repose que sur des mots, les prémunir contre la précipitation des jugements, et les préparer à l'acquisition de connaissances positives. « Lorsque je « fondai mon établissement, je n'avais point encore de méthode ; mais « quelle que fût celle pour laquelle j'allais me décider, je voulais « qu'elle tirât toute sa force de l'amour que je portais à mes enfants,

(1) T. IX, pp. 34 et 35.

Digitized by Google

« et de la certitude qu'ils auraient d'être aimés. D'ailleurs tout ce qui « tient à l'instruction se rangeait, dans mon esprit, sous un seul point « de vue, celui d'exciter toutes leurs facultés, et de provoquer chez « eux un développement pour ainsi dire spontané. » (1)

Il voulut d'abord, ainsi qu'il l'avait fait au Neuhof, réunir les occupations manuelles à l'étude, mais les moyens lui manquèrent, pour ce qui concerne l'industrie, et d'ailleurs son institution fut dissoute lorsqu'à peine il avait mis quelques élèves en état de filer. « Mon but, en « appliquant mes enfants au travail des mains, était surtout d'exercer « leurs facultés physiques et de leurs procurer des moyens de subsis- « tance. » (2)

Quant à sa manière d'enseigner, Pestalozzi avait pour principe de s'arrêter aux détails même les plus insignifiants, jusqu'à ce que les enfants les possédassent parfaitement. Il ne souffrait pas qu'ils fissent jamais un pas en arrière, qu'ils oubliassent quelqu'un des mots qu'ils avaient appris, ni qu'ils écrivissent mal les lettres qu'ils étaient déjà parvenus à bien écrire. De là les procédés ingénieux qu'il employa pour enseigner à ses élèves la lecture et l'écriture; ces procédés, nous n'avons pas à les examiner en ce moment, encore moins à les juger. Nous y reviendrons peut-être plus tard; aujourd'hui nous nous bornerons à remarquer qu'ils renferment déjà en germe la méthode de Pestalozzi. Les plus avancés d'entre les élèves devenaient, pour leur maître, comme autant de collaborateurs, qui tenaient lieu d'instituteurs aux plus faibles: « ils avaient du plaisir à s'instruire les uns les autres, de « même qu'au sein d'une famille bien ordonnée, les frères et sœurs « plus âgés et plus capables, aiment à enseigner aux plus jeunes ce « qu'ils savent, et sont fiers et heureux de remplacer ainsi leurs pa- « rents; ils se trouvaient honorés d'une telle distinction, qui excitait « en eux une émulation pure et louable, et ils se fortifiaient dans ce « qu'ils avaient appris, en le faisant répéter aux autres..... Je me « donnais ainsi des collaborateurs, qui, conformant leur marche à la « mienne, m'auraient été avec le temps bien plus utiles que des insti- « tuteurs proprement dits. » (3)

La facilité avec laquelle ses enfants le comprirent, et surtout la rapidité avec laquelle ils saisirent les notions de géographie et d'histoire naturelle, qu'il crut devoir leur donner, contribuèrent tout particu-

(1) T. IX, p. 37. — (2) T. IX, p. 38. — (3) T. IX, p. 43.

Digitized by Google

lièrement à fortifier la confiance de Pestalozzi dans la convenance et la bonté de ses procédés d'enseignement : « Cet essai me convainquit « que, par les procédés simples que je suivais, et avec la facilité que « j'avais acquise de faire sortir en quelque sorte leurs connaissances « du fond de leur intelligence, j'aurais pu terminer avec eux un cours « d'études, qui aurait embrassé, d'un côté, tout ce qu'il est indis- « pensable de savoir dans les diverses carrières, et qui, de l'autre, « aurait donné à l'enfant, doué de talents supérieurs, des connais- « sances préliminaires suffisantes pour le pousser ensuite lui-même. « Cette manière d'enseigner aurait eu, en outre, l'avantage de laisser « chacun à sa place et dans la condition pour laquelle il était né, « avantage d'autant plus précieux, que c'est peut-être le plus sûr « moyen de connaître et d'apprécier les talents, et de ne mettre en « avant que les sujets qui le méritent. » (1)

Dans cette marche éminemment psycologique que suit Pestalozzi nous retrouvons sans peine l'application des principales idées qu'il a développées dans son ouvrage intitulé : « *Léonard et Gertrude.* » Il semble s'être proposé pour but de simplifier tellement le premier enseignement, de mettre les moyens d'instruction tellement à la portée de tout le monde, que l'homme du peuple puisse se sentir capable d'instruire lui-même ses enfants, et que les écoles deviennent à peu près inutiles pour le premier âge. D'ailleurs, il a reconnu, par sa propre expérience, qu'il est facile d'instruire à la fois un grand nombre d'enfants de tout âge, et de les mener très-loin, et, de plus, qu'il est possible d'enseigner beaucoup de choses à cette masse confuse d'enfants, tout en les occupant à des travaux manuels : « La nature « n'a pas borné les fonctions de la mère aux soins physiques, qu'elle « est appelée à donner à son enfant ; elle doit être encore sa première « institutrice sous le rapport intellectuel et moral. L'oubli de cette « vérité qui a fait adopter l'usage d'envoyer les enfants trop tôt à l'é- « cole, et tous les moyens artificiels, qui ont été employés pour les « façonner, ont produit beaucoup de mal. Tout rentrera dans l'ordre, « dès que la mère, avec les procédés d'enseignement simples et fa- « ciles, instruira elle-même son enfant, et s'instruira elle-même en « le suivant pas à pas ; les essais que j'ai faits sont pour moi comme « autant de preuves certaines qu'il sera facile d'arriver à de tels résul-

(1) T. IX, p 42.

Digitized by Google

« tats..... Je suis bien convaincu, que lorsqu'on sera parvenu, « après des efforts sérieux et persévérants, et par des procédés vrai- « ment psycologiques, à fondre ensemble l'étude et les occupations « manuelles dans les mêmes établissements, il ne faudra pas aux « nouvelles générations, pour acquérir les connaissances qui sont « l'objet de l'instruction commune et primaire, la dixième partie du « temps et de l'application qu'on y consacre ordinairement. J'ajouterai « que, pour ce qui regarde le temps qu'il faudra y mettre, et les « efforts qu'on devra faire, ces procédés seront tellement en harmonie « avec les exigences diverses de la vie de famille, que même dans les « classes les moins cultivées et les plus maltraitées de la fortune, les « parents se montreront empressés à les étudier, afin de les appliquer « eux-mêmes, ou à charger quelque membre de la famille de se les « procurer, pour qu'il puisse les remplacer dans cette partie impor- « tante de leurs fonctions. » (1)

Les soins dont Pestalozzi entourait ses enfants eurent tout le succès qu'il pouvait en attendre : « Ils étaient posés et réfléchis ; toutes les « facultés de leur âme, mises en mouvement, se développaient simul- « tanément et harmoniquement ; ils étaient animés d'une disposition « d'esprit, qui provenait d'un parfait accord entre leurs sentiments « intérieurs et les objets du dehors, et qui me semblait renfermer le « germe de leur bonheur à venir et de la sagesse qu'ils seraient appelés « à déployer dans le cours de leur vie. » (2) Mais les soucis et les chagrins ne se mêlaient que trop souvent à la joie que de tels succès devaient lui inspirer : « Ce qui m'affligeait surtout, c'était de voir des « hommes, qui s'étaient contentés de jeter sur mon œuvre un coup- « d'œil rapide et superficiel, la déprécier, en critiquant certains dé- « tails, qui, dans leurs maisons, ou dans des institutions abondamment « pourvues de toutes les ressources nécessaires, étaient disposés et « réglés avec plus de soin. Ils daignaient alors me donner des conseils « et des directions qu'il me fallait rejeter le plus souvent, parce qu'ils « ne pouvaient me convenir, dans la situation où je me trouvais, et, « loin de me pardonner d'avoir négligé leur avis, ils se disaient les « uns aux autres, en me quittant, que j'étais incapable de suivre un « conseil raisonnable, que j'étais un homme entêté et même extra- « vagant. » (3)

(1) T. IX, pp. 44 et 45. — (2) T. IX, p. 46. — (3) T. IX, p. 47.

Digitized by Google

Cependant les intérêts de la politique absorbaient alors l'attention des hommes d'Etat qui avaient envoyé Pestalozzi à Stanz, et qui lui avaient promis de le seconder de tous leurs efforts. Au moment où il espérait toucher au but, son établissement fut dissous et il dut quitter ce nouveau théâtre de ses travaux et de ses fatigues. Sa douleur fut grande, lorsqu'il se vit forcé d'ajourner encore une fois la réalisation de ses vues et de ses espérances : « Mon institution s'est évanouie « comme un songe; le peu de forces que j'avais, je les ai prodiguées « en vain ! »

Non, ce ne fut pas sans résultat que Pestalozzi prodigua ses forces au milieu des pauvres enfants de l'Unterwald ; la résolution de se vouer à l'éducation normale des classes pauvres et souffrantes de la société n'en devint que plus ferme et mieux arrêtée. D'ailleurs, c'est à Stanz, où s'écoula la période héroïque de sa longue et pénible carrière qu'il commença à mieux se rendre compte des moyens qu'il devait employer, et qu'il jeta les fondements de cette méthode qui l'a rendu célèbre. (1)

Du reste son découragement ne fut pas de longue durée, car nous allons le retrouver dans une des positions les plus humbles qu'on puisse se représenter, occupé à mettre à exécution le projet qu'il portait fidèlement dans son cœur depuis bientôt trente ans.

ED. GOGUEL,
Membre de l'Institut des provinces de France,
Principal du collége de Bouxwiller.

(La fin à la prochaine livraison.)

ERRATUM. — Une correction faite dans notre livraison du mois d'août contient elle-même une erreur que nous devons rectifier. Cette erreur concerne les écrits déclarés apocryphes par le canon du pape Gelase I. Ce pape tint la thiare depuis 492 jusqu'en 496 ; il ne peut donc pas avoir mis à l'index un livre en 904 ni en 409. *Il faut lire :* AN 494.

---

(1) « Lorsque je visitai pour la première fois l'institution des orphelins de Stanz, « je trouvai Pestalozzi se promenant en long et en large dans une salle très-vaste ; « près de cent enfants étaient assis à une longue table. Le recueillement et l'ar- « deur de tous ces enfants étaient tels qu'ils détournèrent à peine la tête, à mon « arrivée ; la plupart pouvaient avoir de 4 à 10 ans ; ils étaient disposés par groupes « de trois élèves. Le plus âgé des trois, assis entre ses deux condisciples, les « entourait de ses deux bras, et leur servait de répétiteur. Les uns apprenaient « les lettres de l'alphabet, d'autres les chiffres ; plusieurs autres se livraient à des « exercices de calcul, ou traçaient des lignes ou des figures régulières. Pestalozzi « courait de l'un à l'autre, et paraissait heureux de sa tâche. » (ZSCHOKKÉ.)

Digitized by Google

VIE ET CARACTÈRE

DE PESTALOZZI.

Suite et fin (*).

PESTALOZZI INSTITUTEUR A BURGDORF.

Pestalozzi, après s'être remis de ses fatigues aux bains de Gurnigel, se rendit à Burgdorf, où quelques uns de ses amis lui avaient fait espérer qu'il rencontrerait des personnes disposées à examiner ses procédés d'enseignement et à les utiliser. Reçu comme un malheureux digne de pitié dans cette ville où il allait jeter les fondements de sa célébrité, il obtint enfin d'y remplir gratuitement les fonctions d'aide-instituteur dans une humble école des faubourgs. Mais l'instituteur, jaloux de l'ascendant que Pestalozzi commençait à exercer sur les élèves, et s'imaginant que son aide cherchait à le supplanter, se mit à le calomnier de son mieux, disant, à qui voulait l'entendre, qu'il ne savait rien, qu'il n'était propre à rien. Ces paroles produisirent leur effet, les paysans du faubourg demandèrent le renvoi du maître étranger, tout en déclarant que, si l'on voulait se servir de cet homme pour faire des essais, il leur semblait plus raisonnable et plus juste que ces essais fussent pratiqués sur les enfants des classes aisées de la localité. Le pauvre instituteur fut contraint de céder à l'orage, mais il entra, peu de temps après, dans une des écoles de la ville, où il fut chargé d'enseigner les éléments de l'instruction à des enfants de 5 à 8 ans ; il avait alors 53 ans.

(*) Voir les livraisons de décembre 1852, page 543, et octobre 1854, page 468.

Digitized by Google

A peine Pestalozzi est-il entré en fonctions, qu'il travaille avec une ardeur toute nouvelle et avec une persévérance remarquable à l'exécution du plan que déjà, à deux reprises différentes, il s'était vu contraint d'ajourner. Il est encore à Burgdorf ce qu'il était à Stanz, le serviteur dévoué et enthousiaste d'une idée grande et généreuse, un vrai modèle de résignation et de désintéressement. Mais il est facile de voir que le changement qui s'est opéré dans sa position, a modifié ses vues et sa manière d'agir ; il nous paraît entrer, dès ce moment, dans une voie nouvelle.

Les expériences qu'il a faites et recueillies à Stanz, au milieu des enfants rudes et incultes confiés à sa sollicitude, lui ont fait entrevoir plus clairement la possibilité de composer l'instrument dont il a besoin pour convier les classes pauvres et souffrantes au bienfait d'une éducation mieux appropriée à leurs véritables besoins. Cependant, tandis qu'il se livre à ses premiers essais, dans cet établissement qu'il avait fondé et organisé, et qui ne relevait pour ainsi dire que de lui, il est encore entièrement maître de son idée, elle lui apparaît encore avec plus de netteté et de clarté que jamais ; guidé et éclairé par elle, il peut procéder à son gré, changer, modifier, intervertir même le plan qu'il s'est tracé, l'ordre qu'il a établi. Mais lorsque les désastres de la guerre l'ont forcé d'échanger son institution libre de l'Unterwald contre l'école de Burgdorf, où il est soumis à un contrôle, qui ne laisse pas que d'être gênant, où il faut qu'il règle sa marche sur des usages et des errements consacrés par une longue durée, où il se trouve en présence d'enfants façonnés ou, au moins, préparés déjà par d'autres mains que les siennes, et qui se prêtent avec moins d'empressement que ses enfants de Stanz aux procédés qu'il croit devoir employer pour les instruire (1), on dirait qu'à mesure que les difficultés se multiplient sous ses pas, et qu'il redouble de soins et d'activité pour les résoudre, il s'écarte aussi chaque jour davantage de son plan primitif ; que cette idée qui remplissait son cœur, et avait développé chez lui une énergie incomparable, s'obscurcit de plus en plus aux yeux de son intelligence ; que, préoccupé des moyens d'é-

(1) « La plupart des élèves de l'école lui rendaient la vie tellement dure et « amère, que j'en étais véritablement peiné. Pestalozzi me distingua bientôt, « parce que j'étais un des plus tranquilles..... »

(RAMSAUER, *Esquisses pédagogiques*, p. 10).

Digitized by Google

difier la méthode qui doit le conduire au but qu'il s'est proposé, il perd momentanément ce but de vue, en un mot, que le moyen va l'emporter sur la fin.

« Je composais des séries entières de syllabes avec une ardeur que « rien ne pouvait ralentir; j'en barbouillais cahiers sur cahiers; à ces « séries de syllabes venaient encore se joindre des séries de chiffres « et de nombres. Je voulais réduire à leur plus simple expression les « éléments de l'épellation et du calcul, et les faire entrer dans des « tableaux disposés de telle sorte, que l'enfant pût parcourir succes- « sivement tous les degrés, depuis le premier jusqu'au dernier, sans « qu'il y eût pour lui la moindre solution de continuité. Je veillai, en « outre, avec un soin extrême, à ce que l'élève ne passât jamais à la « série suivante avant d'avoir saisi et retenu celle qui précédait..... « Au lieu de faire écrire à mes élèves des lettres sur l'ardoise, ainsi « que je le faisais à Stanz, je leur faisais tracer des lignes, des arcs, « des angles, des carrés. Ces exercices me firent entrevoir la possi- « bilité d'un alphabet de l'intuition. » (1)

Pestalozzi nous raconte, avec une modestie pleine de candeur, les nombreux essais et tâtonnements par lesquels il lui a fallu passer pour asseoir sa méthode; en effet, si l'on considère dans quel état se trouvait alors l'instruction, on reconnaîtra que ce n'était pas une chose facile; que de ramener ainsi les moyens d'enseignements à leurs éléments essentiels, et nous nous rendons parfaitement compte des détours nombreux, où il a dû nécessairement s'engager. Mais aucun obstacle n'était capable de l'arrêter; venait-il à faire fausse route, il revenait bientôt après à son point de départ, à force de zèle et de persévérance, et même il regardait ses déconvenues et ses déceptions, comme autant de moyens qui le rapprochaient du but si ardemment désiré.

Il avait une telle confiance dans la bonté de ses procédés, qu'il croyait voir des approbateurs même dans ceux qui recouraient à l'ironie, pour critiquer sa méthode. « Vous voulez *mécaniser* l'instruction, » lui dit un jour Glayre, envoyé de la République française. « Je savais « alors fort peu de français, nous dit naïvement Pestalozzi; je crus « qu'il voulait dire que je cherchais à ramener les éléments de l'in- « struction à des séries disposées dans un ordre psychologique, et ce

(1) *Comment Gertrude instruit ses enfants*, tome v, pp. 22 et 23.

Digitized by Google

« mot ainsi compris fut pour moi comme le point sur l'*i*. Glayre me « fournit ainsi l'expression dont j'avais besoin pour caractériser le but « et les procédés de ma méthode. »

Nous voyons bientôt Pestalozzi se poser certaines règles, qui lui servent comme de jalons dans son voyage de découvertes ; il est amené à reconnaître que la première heure où commence l'instruction de l'enfant est l'heure même de sa naissance ; en effet, dès que ses sens s'ouvrent aux impressions de la nature extérieure, celle-ci commence, à son égard, son rôle d'institutrice. Il arrive ensuite à une considération fort importante, c'est que les impressions fournies à l'enfant par l'enseignement, doivent former une chaîne non interrompue, dont le développement correspondra à celui des facultés de son intelligence. Cette considération servira de base et de point de départ aux livres élémentaires destinés à remplacer ceux dont on s'est servi jusqu'alors, et qui, selon Pestalozzi, sont plutôt propres à étouffer chez l'enfant le sentiment de la nature. Une fois entré dans cette voie, il acquit bientôt la conviction qu'au lieu de s'adresser au raisonnement de l'enfant, il faut plutôt s'appliquer à étendre chaque jour davantage la sphère de ses observations, fixer dans son esprit, d'une manière ineffaçable, les notions que l'observation lui a fournies, et le familiariser de bonne heure avec les ressources du langage, afin qu'il apprenne à exprimer tout ce que la nature et l'art ont déjà révélé ou peuvent encore révéler à son intelligence.

Ainsi la méthode était trouvée, avec ses éléments essentiels : le principe de l'observation (intuition), celui de l'enchaînement continu progressif, les trois points élémentaires du langage, du nombre et de la forme, et, en première ligne, le développement normal des forces et des facultés de l'enfant.

Il ne s'agissait plus que de combiner ces divers éléments et d'en faire un tout homogène, qui, avec l'aide de livres élémentaires convenables, pût servir comme de moyen d'exécution à l'idée de Pestalozzi. Mais il lui fallait pour cela une sphère d'action moins limitée, et dans laquelle il fût entièrement maître de ses mouvements et de ses allures ; il lui fallait, en outre, des collaborateurs dévoués, qui, unissant leurs expériences aux siennes, pussent lui venir en aide dans ce grand travail d'organisation.

---

(1) *Comment Gertrude instruit ses enfants*, tome V, p. 25.

Digitized by Google

Pestalozzi, dès son arrivée à Burgdorf, s'était lié d'amitié avec Fischer, qui était alors secrétaire du ministre de l'instruction publique, et qui avait conçu le projet d'améliorer les écoles populaires de la Suisse. Ce citoyen éclairé avait fait venir, en 1799, du canton d'Appenzell, où la guerre avait causé de grands ravages, 26 orphelins qu'il avait établis provisoirement à Schleumen, près de Burgdorf, afin qu'ils pussent fréquenter les écoles de cette ville, en attendant la réalisation de ses vues à leur égard. Il venait d'obtenir du gouvernement helvétique l'autorisation de disposer du château de Burgdorf, dont la jouissance leur fut concédée, et où ils fondèrent un institut, qui devait être tout à la fois une pépinière d'instituteurs, un pensionnat et une maison d'orphelins; c'était en 1800. Pestalozzi venait enfin d'obtenir la faveur d'un examen public; les examinateurs, sans trop le flatter, avaient rendu justice à sa méthode, en déclarant qu'elle répondait parfaitement aux besoins de la première enfance.

Nous possédons un document important qui nous permet d'apprécier d'une manière assez certaine les travaux de Pestalozzi dans l'école de Burgdorf; c'est une lettre fort étendue, dans laquelle Fischer, peu de temps avant sa mort, rendait compte au pasteur Steinmüller, de Gais, des procédés imaginés et suivis par son ami. Nous retrouvons déjà, dans cette espèce de rapport, les différents principes et éléments que nous venons d'indiquer, avec cette différence toutefois que le nombre et la forme ne figuraient pas encore sur la même ligne que le nom ou le langage, et que celui-ci formait encore, avec l'observation intuitive, la pierre angulaire du système.

Fischer ramène aux cinq points suivants les réflexions que l'examen consciencieux des procédés suivis par Pestalozzi lui a suggérées :

1° Pestalozzi s'applique d'abord à développer l'intelligence de l'enfant, plutôt qu'à l'orner et à l'enrichir de connaissances positives.

2° Le langage est pour lui, après l'observation (intuition) le moyen le plus sûr d'acquérir la connaissance.

3° Il pose d'abord certaines données ou notions générales, destinées à guider l'esprit dans ses diverses opérations.

4° Il se propose de simplifier l'enseignement de telle sorte qu'il puisse être mis à la portée de tout le monde et surtout des mères de famille.

Digitized by Google

5° Il veut populariser l'enseignement des sciences par des manuels peu étendus et peu coûteux. (1)

C'est Pestalozzi lui-même qui nous a conservé cette lettre de Fischer; il l'approuve de tous points quant au fond, et tout en rendant justice à la loyauté de l'auteur, il se borne à dire que s'il s'est trompé pour quelques observations de détail, c'est qu'il n'avait pas complètement saisi l'ensemble de la méthode : « Cette lettre est marquée d'un « bout à l'autre au coin de la générosité et de la sincérité ; elle n'a « pu être écrite que par un homme qui honore et respecte la vérité, « lors même qu'elle ne lui apparaît encore que d'une manière confuse « et obscure.... Il mourut avant que des expériences suffisantes eussent « confirmé l'efficacité de mes moyens d'exécution ; cependant ces « expériences offrent déjà assez de garanties pour qu'il pût y décou- « vrir plus qu'il n'y a vu en réalité. » (2)

Un autre témoin oculaire, Ramsauer, un des orphelins de l'Appenzell, qui fréquenta l'école de Burgdorf, nous fait un tableau fort peu brillant des exercices auxquels on s'y livrait. Selon lui, Pestalozzi ne suivait point de marche régulière et n'observait aucun ordre dans sa manière d'enseigner ; les enfants travaillaient à l'aventure, sans se rendre compte du sens ni de la portée des devoirs que le maître leur faisait faire. (3) Mais ce tableau, quelque sévère qu'il soit, ne saurait infirmer, dans notre esprit, le témoignage favorable de Fischer ; il ne pourrait, au besoin, que confirmer ce que nous avons dit plus haut de l'inaptitude de Pestalozzi, et de la nécessité à laquelle il était réduit de s'appuyer sur d'autres plus habiles que lui, chaque fois qu'il avait à passer de la théorie à la pratique.

Nous ne pouvons nous empêcher, avant de terminer cet article, parmi les griefs nombreux et les reproches de tout genre, dont Pestalozzi fut l'objet à Burgdorf, d'en relever un qui dut flatter singulièrement l'auteur de *Léonard et Gertrude*, c'est l'observation que lui firent, à différentes reprises, les mères de ses élèves : « Ce que vous « enseignez à nos enfants, nous pourrions le leur enseigner tout aussi « bien que vous. »

Avec la fondation de l'Institut commence la période de la vie de

---

(1) *Comment Gertrude instruit ses enfants*, tome v, pp. 38 et 49.

(2) T. v, p. 50.

(3) *Esquisses pédagogiques*, pp. 6 et 11.

Digitized by Google

Pestalozzi ; mais nous le disons à regret, quelque grands que soient les succès qu'il obtint, quelque considérable que soit l'affluence, dont cet établissement fut l'objet, surtout à Yverdun, quelqu'importants que soient les services qu'il rendit à la science de l'éducation, l'idée première, que nous avons suivie jusqu'ici, s'efface chaque jour davantage. Pestalozzi, préoccupé et même absorbé par d'autres soins, subissant presque constamment un ascendant étranger, se méprend sur le but de sa vie ; lorsque cette idée sublime lui apparut de nouveau, au milieu des funestes dissensions qui amenèrent la ruine de l'institut, les forces lui manquèrent pour la réaliser.

L'INSTITUT, 1800 - 1825.

Lorsque Pestalozzi prit possession du château de Burgdorf (Berthoud), sa situation était des plus précaires. On lui avait, il est vrai, concédé la jouissance de ce vaste édifice ; mais il n'y avait trouvé que des murs ; pour l'approprier selon ses vues, il lui fallait de l'argent, et c'est précisément ce qui lui manquait (1). La subvention annuelle de cent cinquante écus que le gouvernement lui avait allouée, était, on le conçoit, loin de suffire aux besoins du moment ; il se vit donc forcé de recourir à la bourse de ses amis, et de quelques parents riches, qui venaient de lui confier leurs enfants. Des sommes assez considérables lui furent avancées, et cette entreprise, qu'on s'était d'abord accordé à regarder comme téméraire, et même impossible,

(1) « Ne savais-tu pas que pendant plus de trente ans je me suis vu privé des « choses les plus nécessaires ? ne savais-tu pas qu'il m'est impossible de voir le « monde, et même d'assister au service divin, parce que je n'ai pas de vêtements « convenables, et que je ne saurais m'en procurer ? O Zschokké, ne savais-tu pas « que l'on rit de moi, quand je passe dans les rues, parce que je suis mis comme « un mendiant ? Ne savais-tu pas qu'il m'a fallu souvent me presser de dîner, et « qu'à l'heure où les plus pauvres viennent s'asseoir à la table de la famille, pour « y prendre leur modeste repas, je dévorais un morceau de pain dans la rue ? Oui, « cher ami, je me trouve encore aujourd'hui en présence du plus grand dénue- « ment, et des dépenses les plus effrayantes..... Il ne me reste qu'un seul moyen « de sortir d'embarras, c'est la vente de mes livres, mais j'ai besoin pour cela de « l'assistance de mes amis, et surtout de la tienne..... »

(Fragment d'une lettre à Zschokké, vers 1802.)

Digitized by Google

prospéra bientôt au-delà de toute attente. Pestalozzi et Krüsi ne pouvant plus suffire à la tâche, car les élèves affluaient de toutes parts, nous les voyons s'entourer peu à peu de collaborateurs nombreux et dévonés. C'est d'abord Tobler, un jeune théologien de Bâle, qui, ne connaissant Pestalozzi que de réputation et par ses ouvrages, se rend sans hésiter à l'appel de Krüsi; c'est ensuite un jeune Wurtembergeois, Busch, qui accourt avec le même empressement de Bâle, où Tobler avait appris à le connaître, pour grossir la phalange courageuse et enthousiaste. Ce sont surtout Niederer et Schmidt, qui jouèrent un rôle important dans l'histoire de l'institut, et dont les dissentiments portèrent un coup mortel à l'œuvre et aux espérances du maître.

Mais les livres élémentaires, dont on devra faire usage, ne sont pas encore publiés; Pestalozzi et quelques uns de ses collaborateurs y travaillaient avec un zèle que rien ne put ralentir. En attendant que des fonds leur arrivent et qu'ils puissent en entreprendre la publication, ils se mettent vaillamment à l'œuvre, n'ayant, pour se diriger dans la voie nouvelle, ouverte à leurs efforts, que la rectitude de leur jugement, les expériences de chaque jour, et surtout les instructions du maître et le feu sacré qui les anime. Le succès ne se fit pas longtemps attendre; l'institution prospérait et grandissait sensiblement, et sa réputation se répandait au loin. Pestalozzi venait de publier un de ses ouvrages les plus remarquables: *Comment Gertrude instruit ses enfants* (1802). Ce livre, où il rend compte de ses efforts et de ses tâtonnements, avait contribué à fixer sur lui et sur son œuvre l'attention de tous les hommes compétents, qui avaient pris à cœur le développement de l'éducation du peuple, et l'on pouvait voir affluer à Burgdorf un nombre considérable de pédagogues et d'instituteurs nationaux et étrangers, qui venaient y étudier « la nouvelle méthode. » Il n'était pas rare de voir des adultes, des hommes faits, et même des vieillards prendre place sur les bancs des élèves, et parcourir avec eux les divers exercices. Un riche particulier de Stockholm, poussé par sa sollicitude paternelle, quitta subitement sa jeune épouse, pour apprendre de Pestalozzi comment il devait élever et instruire le fils qui venait de lui naître. Deux Bernois, le père et le fils, se rendirent ensemble à l'institut pour se perfectionner dans l'art d'instruire leurs semblables. Nous pourrions citer encore un grand nombre d'exemples de ce genre; nous nous bornerons à dire que le *Manuel des mères*, celui des trois livres élémentaires qui fut rédigé par Pestalozzi lui-

Digitized by Google

même et qu'il publia en 1803 (1), avait produit partout une vive sensation, et qu'un grand nombre de mères de famille, qui lui étaient redevables d'une appréciation plus nette et plus scrupuleuse de leurs devoirs maternels, lui avaient voué un véritable culte.

Le gouvernement helvétique ne voulut pas être des derniers à apprécier les efforts de Pestalozzi; il envoya à Burgdorf, en 1802, deux commissaires, Ith, alors président du conseil des études, et le pharmacien Benthely, avec la mission toute spéciale d'examiner l'établissement dans tous ses détails, et de proposer à l'adoption de l'autorité supérieure toutes les mesures qu'ils jugeraient utiles et convenables.

Le rapport qu'Ith publia la même année (2) fait honneur à la sagacité et à l'impartialité des deux délégués; le seul reproche qu'on serait peut-être en droit de leur faire, c'est de s'être laissé quelque peu entraîner par l'espèce d'enthousiasme, dont l'institut était alors l'objet, quoique l'auteur du rapport ait bien soin de nous dire qu'à son arrivée à Burgdorf, il était loin de partager l'admiration générale, et qu'il n'avait accepté la mission délicate, dont le gouvernement l'avait chargé, qu'avec la ferme résolution de ne se laisser ni éblouir par l'éclat de la nouveauté, ni surprendre ou séduire par des théories plus ou moins spécieuses. Il fait un brillant éloge de la méthode de Pestalozzi, dont, selon lui, l'auteur a ravi le secret à la nature : « Je crois qu'on a enfin « trouvé le véritable enseignement élémentaire, que l'on cherchait « envain depuis si longtemps, cet enseignement, qui, tout en prépa- « rant l'enfant à des études ultérieures, peut être appliqué avec fruit « dans tous les rangs et dans toutes les classes de la société, et sur « lequel doit reposer nécessairement toute éducation qui se proposèra « d'embrasser l'homme tout entier. Aussi regardé-je comme un devoir « d'en favoriser les progrès, et de demander qu'on l'introduise par- « tout; on ne saurait rendre un service plus signalé à l'humanité, et, « en particulier, aux classes les plus nombreuses et les plus négligées « de la société. » (3)

---

(1) Krüsi et Busch rédigérent presqu'entièrement les deux autres : l'*Alphabet de l'intuition*, ou l'enseignement intuitif des rapports des mesures, et l'*Enseignement intuitif des rapports des nombres*.

(2) *Amtlicher Bericht über die pestalozzische Anstalt, und die neue Lehre derselben, Bern und Zurich*, 1802.

(3) Pages 76 et 77.

Digitized by Google

Ith admira surtout, chez la plupart des élèves, la sûreté et la justesse du coup-d'œil. « Ils peuvent estimer à première vue la grandeur, « les proportions, les dimensions d'un corps avec une exactitude plus « que suffisante pour tous les cas ordinaires de la vie. Leur main est « aussi sûre que leur œil; ils tracent à main levée un cercle, un poly- « gone, un angle, et divisent ces figures avec une précision qu'on « n'obtient d'ordinaire qu'avec l'aide des instruments..... Que n'est- « on pas en droit d'attendre de tels élèves dans les diverses professions « où l'on a besoin du dessin géométrique. Quel que soit l'avenir réservé « à un enfant formé par cette méthode, on peut prédire avec quelque « certitude, que non seulement il n'oubliera rien de ce qu'il aura « appris, mais encore qu'il lui sera facile d'étendre, au besoin, la « sphère de ses connaissances. » (1)

Ce qui frappa, en outre, les commissaires, c'est la surveillance toute paternelle dont chaque élève était l'objet, c'est la sollicitude affectueuse avec laquelle on observait et suivait pas à pas le développement de son caractère, de ses penchants et de ses facultés, c'est encore l'accord parfait qui régnait entre tous ces enfants d'origine, de condition et même de nationalité si diverses, c'est surtout l'esprit de famille qui les animait tous, et leur ardeur pour l'étude.

Ith demandait, sous forme de conclusion, que le gouvernement adoptât l'institution de Pestalozzi, qu'il avançât à ce dernier la somme dont il avait besoin pour la publication de ses livres élémentaires, et qu'il secondât de tout son pouvoir l'auteur de la méthode dans l'exécution de ses projets ultérieurs (2).

Le gouvernement, adoptant ces conclusions, éleva à cent louis la subvention accordée à Pestalozzi; l'institut fut classé parmi les établissements publics comme école normale modèle pour les instituteurs, et il fut décidé que, tous les trois mois, douze instituteurs, désignés d'office, y seraient envoyés pour compléter leur instruction, et se familiariser avec la méthode. Pestalozzi obtint, en outre, un privilége exclusif pour l'impression et la publication de ses livres élémentaires, et on lui fit espérer que ces livres seraient introduits peu à peu dans les écoles primaires.

Mais les événements politiques rendirent vaines ces décisions si favorables. Le Directoire helvétique, qui les avait rendues, fut dissous en

(1) Page 46. — (2) Page 86.

Digitized by Google

1803, et remplacé par le gouvernement cantonal qui venait d'être rétabli. Le canton de Berne reprit alors le château de Burgdorf, pour y loger des employés, et offrit à Pestalozzi l'ancien couvent de Münchenbuchsée, où il s'engagea à faire exécuter toutes les réparations nécessaires. Cependant quelques villes du canton de Vaud, entr'autres Payerne, Rolle et Yverdun, informées de cette décision, avaient offert à Pestalozzi la jouissance de leurs châteaux, lui promettant, en outre, d'autres avantages, s'il se décidait à accepter leurs propositions.

Pestalozzi, après avoir installé provisoirement la plus grande partie de ses élèves et de ses collaborateurs à Münchenbuchsée, 1804, voulut juger par lui-même de la valeur des offres et des promesses qu'on lui avait faites; il se rendit donc à Yverdun, et dès l'année suivante, renonçant à l'hospitalité du gouvernement bernois, il s'établit avec tout son personnel dans le vaste et pittoresque château de cette ville, située à l'une des extrémités du beau lac de Neufchâtel; c'était en 1805.

Voici comment un pédagogue allemand, Mounès de Türck, nous raconte sa première entrevue avec Pestalozzi; l'établissement venait d'être transféré de Burgdorf à Münchenbuchsée : « Nous vîmes arriver « une voiture; si c'était Pestalozzi! dis-je au maître qui m'accompa- « gnait. C'est lui, me répondit ce dernier; et au même instant, Pes- « talozzi s'élançant hors de la voiture, m'embrassa avec effusion; on « aurait dit que nous étions de vieilles connaissances. Il était heureux « de pouvoir s'établir à Buchsée, sans rien devoir à personne. Mon « ami, tout va bien, tout va bien! me dit-il avec une expression..... « Oh! il faut avoir vu cet œil plein de vie et ces traits empreints d'une « bonté inépuisable, pour pouvoir se faire une idée d'une pareille « expression. » (1)

C'est à Yverdun que l'institut reçut son dernier développement, et qu'il arriva à l'apogée de sa réputation. Ce ne sont plus seulement, comme à Burgdorf, des théologiens et des instituteurs qui s'y rendent en foule pour étudier sa méthode; parmi les nombreux visiteurs attirés par la renommée européenne de l'établissement, nous remarquons, à côté de plusieurs personnages princiers, des hommes et des femmes, qui se sont fait un nom illustre dans l'histoire, entr'autres le comte

(1) De Türck, *Briefe aus Münchenbuchsée über Pestalozzi und seine Methode. Leipzig* 1806, tome Ier, 2e lettre, pages 9 et 10.

Digitized by Google

Capo d'Istria, Kosziuscko, Mme de Staël, Betty Gleim. Mais de tous les pays de l'Europe, c'est l'Allemagne surtout qui s'éprend d'un vif amour pour l'œuvre de Pestalozzi; les pédagogues les plus éminents de l'Allemagne, Plamann, Ch. Ritter, Ch. de Raumer, Zeller, Denzel, Blochmann, Raupach, Kortüm, et beaucoup d'autres viennent y puiser les principes précieux qu'ils s'appliqueront plus tard à faire germer sur le sol de la patrie commune. Les circonstances, du reste, favorisaient tout particulièrement cette impulsion remarquable. L'Allemagne, encore toute meurtrie des défaites d'Iéna et d'Austerlitz, sillonnée en tous sens par les armées d'un souverain qui la tenait en quelque sorte captive sous ses lois, regrettait chaque jour davantage sa nationalité compromise par tant de catastrophes douloureuses. Le philosophe Fichte, dans son *Discours à la nation allemande* (1), signalait à ses compatriotes l'auteur de la méthode comme un des vrais représentants de cette nationalité qu'il fallait raffermir à tout prix; il vantait surtout l'amour ardent et désintéressé de ce « nouveau Luther » pour les intérêts du peuple. Quoiqu'il rejetât comme erronées les opinions et les vues de Pestalozzi sur l'étude du langage, et qu'il se déclarât l'adversaire de l'éducation privée et domestique, qui, selon lui, ne pouvait convenir qu'à une nation régénérée, il avait cru cependant entrevoir dans la « méthode élémentaire » un moyen assuré de rendre au peuple allemand l'énergie qu'il semblait avoir perdue, et qui seule pouvait le faire remonter au rang que les siècles lui avaient assigné.

A l'exemple de Fichte, des esprits ardents et généreux tournèrent dès-lors leurs regards vers l'institut d'Yverdun, avec l'espoir d'y rencontrer les moyens et les remèdes qui leur manquaient pour relever leur patrie opprimée. « Si nous réussissons, disait un ministre prussien « (M. de Stein), dans une circulaire adressée aux autorités supérieures « du royaume, si nous réussissons à fonder une méthode qui repose « essentiellement sur le développement des facultés de l'homme et de « sa nature intime; si, laissant de côté les systèmes et les méthodes, « dont on n'a que trop reconnu jusqu'à ce jour l'insuffisance et l'im- « perfection, nous nous appliquons désormais à cultiver d'une manière « convenable les affections généreuses de l'âme, trop négligées dans « ces derniers temps, et qui peuvent seules donner à l'homme le sen- « timent de sa force et de sa dignité, et lui inspirer l'amour de Dieu,

(1) Leipzig, 1824, pp. 227 et suiv.

Digitized by Google

« du roi et de la patrie, nous verrons dès lors grandir au milieu de « nous une génération plus vigoureuse et plus énergique, et il nous « sera permis d'espérer et d'entrevoir un avenir plus heureux. »

Mais ce n'est pas seulement en Prusse que Pestalozzi était devenu l'objet d'un véritable culte; plusieurs autres Etats de l'Allemagne, entr'autres le Wurtemberg et le grand duché de Bade, se passionnant en quelque sorte pour la méthode, envoyèrent aussi à l'institut leur contingent d'hommes ardents et dévoués à la cause de l'instruction du peuple, et c'est à cet entraînement généreux que ces pays furent redevables, en grande partie, des progrès rapides qu'y fit l'instruction élémentaire au sein des classes populaires.

L'institut, du reste, était organisé de telle sorte, que jeunes et vieux, savants et ignorants, hommes de tous les pays et de toutes les conditions, s'y trouvaient parfaitement à leur aise, et que la plupart de ces nombreux visiteurs étaient forcés de convenir que les moments qu'il leur avait été donné d'y passer, appartenaient aux plus heureux de leur vie. Les jeunes instituteurs qui venaient y chercher le complément de leur instruction, y trouvaient surtout mille occasions de se former à leur carrière future; ils pouvaient puiser dans les conférences dirigées par Pestalozzi, dans leur contact journalier avec ses principaux collaborateurs, avec les nombreux étrangers, qui visitaient l'établissement, et même avec les élèves venus, pour la plupart, de pays étrangers, et appartenant à toutes les classes de la société, toutes les qualités précieuses, qui, faisant de l'enseignement une espèce de sacerdoce, peuvent seules communiquer à ceux qui s'y dévouent les forces et les vertus dont ils ont besoin pour s'acquitter dignement d'une tâche hérissée de tant de difficultés.

Pestalozzi était heureux. Le « rapport aux parents » (1) qu'il publia en 1807, et qui causa partout une sensation profonde, nous permet d'apprécier, dans toute sa naïveté, la joie qui inondait son cœur. Après avoir rappelé les efforts persévérants de toute sa vie, et les obstacles de tout genre qu'il a eu à surmonter, il trace un tableau brillant des résultats qu'il a obtenus. A l'entendre, l'harmonie la plus parfaite règne entre les maîtres de l'établissement; animés d'un même esprit et d'une même volonté, ils veillent sur les enfants confiés à leurs soins avec une sollicitude aussi constante et aussi affectueuse que

(1) *Oeuvres complètes*, tome v, pp. 183-192.

Digitized by Google

celle de la plus tendre des mères. Rien de plus touchant que l'esprit de paix et d'union toute fraternelle qui anime tous les élèves les uns à l'égard des autres; les mauvaises pensées ne sauraient avoir d'accès dans leurs cœurs, et ils n'ont besoin d'être stimulés ni par des récompenses, ni par des punitions, « Nous osons le déclarer à la « face de Dieu, nos élèves sont heureux; rien n'est négligé pour « sauvegarder leur innocence, pour entretenir et développer chez « eux l'amour de Dieu et le respect des choses saintes, pour dévelop- « per et former leur intelligence et l'enrichir de connaissances, pour « ennoblir leurs cœurs et y faire germer et éclore tous les sentiments « généreux » (1). Plus loin, il ajoute: « Nos élèves nous comprennent; « ils savent que nous les aimons d'une affection toute paternelle, et « témoins de notre abnégation à leur égard, ils s'abandonnent avec « un empressement joyeux à notre direction, et nous livrent leurs « cœurs. » (2)

Cependant ce rapport était empreint d'une exagération évidente; Pestalozzi lui-même ne fut pas des derniers à le reconnaître et à en convenir; son *Discours à ma maison*, (3) prononcé l'année suivante, nous prouve suffisamment que son illusion ne fut pas de longue durée. Cette allocution, en effet, respire d'un bout à l'autre la tristesse et le découragement: « Mon œuvre avait été édifiée par l'amour; l'amour « ayant diminué, elle a dû nécessairement en souffrir. » (4) Puis, un peu plus loin, en parlant de son œuvre, il s'écrie douloureusement: « Je « ne puis plus rien faire pour la sauver; le poison qui la ronge au « cœur a fait aussi des progrès parmi nous..... O Dieu! fais que nous « ne soyons pas plus longtemps les jouets d'une illusion aussi funeste. « Je regarde les lauriers qu'on sème sur nos pas, comme des lauriers « dont on ornerait un squelette..... Mon œuvre subsistera, mais les « suites de mes fautes ne passeront pas; j'en serai tôt ou tard la vic- « time. Ma délivrance, c'est la tombe; je passerai, mais vous resterez. « Mes amis, soyez plus sages et meilleurs que je l'ai été, afin que « Dieu puisse trouver en vous des ouvriers capables d'accomplir son « œuvre; gardez-vous de trébucher, comme je l'ai fait, de peur que

(1) Page 138.
(2) Page 188.
(3) *Oeuvres complètes*, tome II, pp. 331-260.
(4) Page 257.

Digitized by Google

« vous aussi vous ne soyez empêchés d'arriver au but. Ne vous « laissez pas séduire par l'apparence du succès, ainsi que cela m'est « arrivé..... » (1)

Qu'était devenue cette union, cette harmonie tant vantée? Pestalozzi va nous l'apprendre: « Ces germes de division, quoiqu'encore « peu sensibles, avaient déjà jeté de profondes racines. Nous étions « déjà bien loin de la pureté, de la simplicité et de l'innocence qui « avaient caractérisé nos premiers efforts; les séductions de tout « genre, dont nous étions entourés, avaient altéré jusqu'à nos senti- « ments les plus intimes, et nous étions devenus incapables, à cause « de nos dissentiments, de ne faire en esprit et en vérité qu'un cœur « et qu'une âme pour arriver à la réalisation de nos desseins. ». (2)

Les études elles-mêmes n'étaient plus ce qu'elles avaient été à Burgdorf; par suite de la grande latitude accordée aux maîtres chargés de l'enseignement, l'ancien programme avait été presqu'entièrement refondu, et l'on avait fini par consacrer une attention toute particulière aux branches d'instruction, considérées jusqu'alors comme accessoires. Pestalozzi lui-même, devenant de plus en plus étranger à son œuvre, s'effaçait chaque jour davantage; quoiqu'il fût entouré de la même vénération, et qu'il continuât de déployer une activité sans égale, il était facile de reconnaître qu'il s'était dessaisi, en faveur de quelques maîtres, d'une grande partie de son autorité. La discipline avait aussi subi de profondes atteintes, la vie de famille avait disparu peu à peu, à mesure que le nombre des élèves s'était augmenté; les exercices religieux ne se faisaient plus avec le même recueillement, ni avec la même onction; et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que les élèves, prenant une part active aux dissensions qui divisaient l'institut, s'attachaient d'ordinaire à celui des deux partis qui leur faisait le plus d'avances (3).

D'ailleurs, parmi les nombreux étrangers qu'avait attirés la réputation de l'établissement, il y en eut aussi un certain nombre, et ce

---

(1) Page 259.

(2) *Destinées de ma vie*, pp. 28 et 29.

(3) « Pendant que nous étions à Burgdorf, nous menions une véritable vie de « famille; mais il ne put plus en être de même dès le moment où notre vie fut « réglementée de toutes manières. L'individu se perdit de plus en plus dans la « foule, et le désir de paraître et de briller jeta des racines chaque jour plus pro-

Digitized by Google

n'étaient sans doute pas les moins compétents, qui n'ayant pas trouvé à Yverdun tout ce qu'ils y cherchaient, ne crurent pas devoir dissimuler leur désappointement et leur mécontentement. Pestalozzi avait compris de prime abord tout ce qu'il y avait de fondé dans l'expression de ce mécontentement et dans les attaques qui s'en suivirent; mais la plupart des maîtres, et Niederer en particulier, qui avait suivi à sa manière les principes de Pestalozzi, et que celui-ci, pendant les premières années de son séjour à Yverdun, regardait comme le seul homme qui fût à la hauteur des circonstances et de l'œuvre qu'il avait fondée, se refusaient avec obstination à toute espèce de concession, et, trouvant que tout allait au mieux, ils s'imaginèrent un jour que le moyen le plus sûr de faire cesser les bruits défavorables qui circulaient sur le compte de l'établissement, c'était de solliciter et de réclamer, au besoin, une enquête officielle.

La diète helvétique, siégeant à Fribourg, délégua à cet effet trois commissaires fédéraux, et les chargea de lui adresser un rapport circonstancié sur la situation de l'établissement de Pestalozzi; c'étaient Abel Mérian, sénateur du canton de Bâle, le Père Girard, du couvent des Franciscains de Fribourg, et Trechsel, professeur de mathématiques à Berne.

Pestalozzi avait eu comme un pressentiment que les résultats de cette enquête ne lui seraient pas favorables. Il avoue lui-même que son institut était devenu une chimère irréalisable, une espèce de Babel, où chacun parlait sa propre langue. « Nos grandes idées de « réforme universelle avaient jeté de la confusion dans nos esprits et « dans nos cœurs, et nous en étions venus jusqu'à ne plus consacrer « aucune attention à des travaux plus pressants, et qui nous touchaient « de plus près. Les succès que nous avions obtenus nous avaient « frappés de vertige; nous promettions au-delà de nos forces et de « nos moyens, et notre insouciance grandissait en raison directe de « nos prétentions. D'autres furent moins aveugles que nous, et dès- « lors nous fûmes exposés à des critiques parfois partiales et exagé- « rées; nous acceptâmes témérairement la lutte, au lieu de faire un

« fondes dans le cœur des élèves et des maîtres. Un amour-propre désordonné, « l'envie, la jalousie et d'autres affections tout aussi pernicieuses firent dès lors « parmi nous des progrès effrayants. »

(Ramsauer, *Esquisses pédagogiques*, p. 22; voyez surtout pp. 34 et suiv.)

Digitized by Google

« retour sur nous-mêmes. Moi-même je commençai à me convaincre « que nous n'étions pas invulnérables, mais mes observations furent « mal accueillies, et on n'en persista pas moins à réclamer une enquête « publique et officielle. » (1)

Et cependant le P. Girard, chargé par ses collègues de rédiger le rapport officiel, ménagea l'institut, autant que cela lui fut possible (2). Il fit ressortir avec une bienveillance évidente tout ce qui lui avait paru bon et avantageux; mais il trouva beaucoup à reprendre et à blâmer. Sa conclusion était loin d'être favorable. « Nous regrettons vivement « que des circonstances impérieuses aient fait sortir M. Pestalozzi de « la voie que lui avaient tracée son ardente charité et son zèle désin- « téressé; nous ne cesserons de rendre justice à ses excellentes inten- « tions, à ses nobles efforts, à sa louable persévérance; nous croyons « même qu'il y a lieu de profiter des idées excellentes, qui servent « de fondement à l'entreprise qu'il a fondée, et que plusieurs de ses « expériences ne sont nullement à dédaigner au point de vue de l'é- « ducation. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de déplorer « qu'un destin contraire n'ait cessé de s'attacher aux pas de cet homme « qui fut toujours empêché par des circonstances indépendantes de sa « volonté de réaliser ses véritables projets. » (3)

Lorsqu'enfin le rapport du P. Girard fut publié, les adversaires de l'institut recommencèrent leurs attaques avec plus de violence qu'au-

---

(1) *Destinées de ma vie*, pp. 42-44.

(2) Nous en trouvons la preuve dans les renseignements que nous a fournis la correspondance qui s'établit entre les trois commissaires avant la rédaction du rapport. Il y a, dans cette correspondance, certains passages, où l'institut est jugé avec beaucoup plus de sévérité que dans le rapport lui-même. C'est ainsi que le P. Girard écrit à Mérian (10 janvier 1810) : « Mon avis est que l'institut ne mé- « ritait pas qu'on s'en occupât comme on l'a fait. Depuis que je l'ai considéré sous « toutes ses faces, je le trouve de beaucoup inférieur à l'école cantonale d'Arau, « et à l'institut de Saint-Gall, pour ne rien dire d'autres écoles plus anciennes. « Il est inconcevable qu'il ait acquis tant de célébrité et de vogue. » Et, comme s'il eût voulu répondre d'avance à Pestalozzi, qui lui reprocha plus tard (*Destinées de ma vie*, p. 45) d'avoir passé trop légèrement sur certains détails qui militaient en faveur de son œuvre, le P. Girard écrivait, à la date du 19 décembre 1809 : « L'institut d'ailleurs nous a caché bien des choses. »

(Voir HEUSSLER, *J. H. Pestalozzi*. Bâle 1846, note 1, page 26.)

(3) Voir RAUMER, *Geschichte der Pædagogik*, tome II, pp. 354 et 555.

Digitized by Google

paravant : « Les annales savantes de Gœttingue dénoncèrent notre « maison comme un conventicule révolutionnaire. Le chanoine Brémi « publia dans la gazette de Bürkli (à Zurich) une série d'articles des- « tinés à exciter contre nous les classes inférieures du peuple. » (1) Ces dernières publications émurent vivement Pestalozzi : « Ce que je « déplore avec le plus d'amertume, écrit-il dans sa réponse à Brémi » (1812), c'est que les articles les plus insidieux et les plus dange- « reux, qui ont été dirigés contre moi et mon œuvre, soient partis « de la ville où j'ai reçu le jour. »

Mais toutes ces contrariétés, toutes ces accusations ne servirent qu'à affermir les collaborateurs de Pestalozzi dans leurs funestes illusions ; ils ripostèrent avec une aigreur, et même avec une violence qui n'étaient pas de saison, et qui ne pouvaient qu'augmenter le désordre et la confusion, et accélérer la ruine de l'etablissement. Et cependant des voix amies s'étaient fait entendre ; on les avait engagés à réformer les abus, à combler les lacunes. Ch. de Raumer, qui vint à Yverdun en 1811, nous raconte lui-même que trompé dans son attente, et frappé surtout du délaissement presque complet, où se trouvaient les plus jeunes d'entre les élèves, il avait proposé à Pestalozzi, dont il avait dès l'abord gagné la confiance, de remédier avant tout à cet état de choses ; mais les événements qui suivirent firent ajourner indéfiniment une mesure aussi importante. Les détails que ce pédagogue éminent nous a donnés sur la situation de l'établissement, sur les habitudes des maîtres et des élèves et sur l'anarchie qui grandissait de jour en jour, ne s'accordent pas toujours avec le tableau par trop flatteur qu'en a tracé M. Jullien de Paris, dans son *Exposé de la méthode de Pestalozzi* (Milan 1812).

Mais ce qui contribua surtout à précipiter la décadence de l'institut, ce sont les embarras financiers qui allaient chaque jour croissant, surtout depuis qu'on avait monté une imprimerie et une librairie, destinées presque uniquement à soutenir la polémique engagée par Niederer. Ces embarras, du reste, n'étaient plus un mystère pour personne, puisque, déjà en 1813, des amis clairvoyants avaient cru devoir placer sous la sauvegarde des lois ce qui restait encore de la fortune de Mme Pestalozzi. Niederer était tout aussi peu apte que son maître à diriger matériellement et financièrement une entreprise aussi

(1) *Destinées de ma vie*, pp. 46 et 47.

Digitized by Google

considérable ; cet homme, aussi remarquable par la profondeur de ses connaissances, que par l'élévation de ses idées et de ses vues, mais à qui, malgré son dévouement presque absolu à l'œuvre de Pestalozzi, on pourrait peut-être reprocher d'avoir eu des opinions trop arrêtées et trop systématiques, planait bien plus souvent dans les régions de l'idéal et des abstractions philosophiques, que dans celles de la réalité, s'appliquant sans relâche à édifier le système qu'il avait conçu et rêvé, et qui devait, selon lui, assurer le triomphe définitif des idées pestalozziennes. Schmid, sur qui Pestalozzi concentra plus tard toutes ses affections, avec son esprit positif, trop positif peut-être, était, de l'aveu de tous, le seul homme qui pût alors remédier au désordre. Mais il avait quitté l'institut en 1810, après une conférence orageuse, où il avait insisté, mais en vain, sur de nouvelles mesures à introduire, et où il s'était tout particulièrement élevé contre ce qu'il appelait « le pédantisme scientifique de Niederer. » Pestalozzi, en le voyant partir, s'était écrié : « Si je n'avais que quarante ans, je quitterais l'institut en même temps que toi. »

Cependant Niederer ne fut pas des derniers à désirer le retour de son ancien rival : « Pestalozzi et moi, lui écrivait-il en 1815 à Bregentz, « où il avait fondé une école, nous remuerons ciel et terre pour te « ravoir auprès de nous. Tu sais ce qui nous manque ; mais avec ton « assistance et celle de quelques autres hommes généreux et désintéressés, je ne désespère pas de réaliser mon Eden pédagogique. » Schmid ne crut pas devoir rester sourd à cet appel si chaleureux ; mais à peine fut-il de retour, qu'il s'appliqua sérieusement à rétablir l'équilibre dans les finances de l'établissement ; il congédia quelques maîtres, devenus inutiles par suite de la diminution du nombre des élèves, et rogna les honoraires de la plupart de ceux qui furent conservés. Mais de telles mesures venaient trop tard ; le feu qui couvait sous la cendre se ralluma de nouveau ; le ton d'autorité que Schmid s'arrogea, la confiance absolue que Pestalozzi lui accorda, comme à un sauveur, ranimèrent les haines, qui n'étaient qu'assoupies, et la discorde éclata avec plus de violence que jamais. Le jour même, où l'on venait de rendre les derniers devoirs à la fidèle compagne de Pestalozzi, un acte d'accusation fut rédigé contre Schmid, et Krüsi, Blochmann, Ramsauer et la plupart des maîtres la signèrent; tout en reconnaissant dans leur adversaire des qualités précieuses, les signataires demandaient son renvoi de l'établissement, parce que, disaient-

Digitized by Google

ils, ils le regardaient comme un homme profondément égoïste, et incapable d'humilité et d'abnégation. Pestalozzi ayant déclaré qu'aucune considération ne pourrait le déterminer à se séparer une seconde fois de Schmid, ils quittèrent successivement l'institut dans le courant de l'année 1816. « O mon père, écrivait alors Krüsi à Pestalozzi, je « ne pourrai plus désormais jouir de ta présence; je me vois forcé de « quitter ta maison, car je ne puis approuver la manière dont elle est « administrée. Je rends grâce à Dieu pour tout le bien que tu m'as « fait, pour tous les services que j'ai été appelé à te rendre, et, si « j'ai réellement des torts envers toi, j'espère qu'un jour Dieu me « pardonnera, et que tu ne te montreras pas inexorable à mon égard. »

Niederer quitta, l'année suivante, l'établissement, malgré tous les efforts de Pestalozzi pour le réconcilier avec Schmid : « Toute ma « maison a pu voir avec quelle anxiété je me jetai, pour ainsi dire, « aux genoux de Niederer, pour le supplier de se réconcilier avec « Schmid; mais tout fut inutile. » (1) Peu de temps après, Pestalozzi fit une grave maladie, et l'on craignit même pour sa raison. C'est alors surtout que Schmid, pour nous servir des expressions mêmes de Pestalozzi, « se jeta comme une enveloppe vigoureuse autour du noyau « de l'œuvre de son maître; » il le conduisit à Bulet, au milieu des montagnes du Jura, et bientôt le noble vieillard, grâce à la tranquillité dont il put jouir au sein de cette solitude (2), recouvra le calme dont il avait besoin, et échappa heureusement à la folie, dont il était

(1) *Destinées de ma vie*, page 110.

(2) C'est à Bulet que Pestalozzi composa une poésie touchante, intitulée : *l'Arc-en-ciel*; nous croyons devoir en reproduire une partie :

Arc-en-ciel, arc-en-ciel,
Tu annonces le bon plaisir de Dieu!
Puisse le doux éclat de tes couleurs
Luire au milieu des orages de ma vie!
Annonce-moi une aurore meilleure,
Annonce-moi des jours plus sereins,
Arc-en-ciel, arc-en-ciel!

Le Dieu fort m'a soutenu
Au milieu des tempêtes;
Que mon âme loue Dieu!
Faut-il donc que je meure
Avant que tu m'apparaisses,
Avant que tu m'apportes
La paix et des jours plus sereins?
Faut-il donc que j'épuise
La coupe de la colère,
La coupe de l'inimitié,
Que je la vide jusqu'à la lie?
Je reconnais ma faiblesse;
Mon cœur plein d'amour et de larmes
Pardonne à tous mes ennemis.
Enfin je trouverai la paix
Dans la tombe, et des jours plus sereins
Luiront à jamais pour moi.
Tu viendras réjouir ma tombe
De tout l'éclat de ta splendeur,
Arc-en-ciel, arc-en-ciel!

Etc., etc.

Digitized by Google

menacé. Mais son courage ne lui revint pas tout-à-fait ; il appréhendait vivement de retourner au milieu des siens : « Je me sentais comme « délivré de tous mes maux au milieu de ces montagnes, et le senti- « ment de ma délivrance me rendait heureux ; mais j'éprouvais une « extrême répugnance à rentrer dans ma maison..... Il y avait dans « l'état de surexcitation, où je me trouvais, comme un enfer, auquel « j'ai eu le bonheur d'échapper. » (1)

Dans ce moment suprême, une main amie lui fut tendue ; cette main était celle d'un Français !

Fellenberg, dont la Suisse reconnaissante a placé le nom à côté de celui de Pestalozzi, et qui, à peine âgé de 13 ans, vivement impressionné par un passage de *Léonard et Gertrude*, avait promis à sa mère de dévouer sa vie au soulagement des hommes pauvres et délaissés de son pays, avait fondé à Hofwyl, non loin de Berne, une institution devenue célèbre.

C'est à cet homme remarquable, dont les destinées semblaient liées à celles de Pestalozzi, mais dont ce dernier, ainsi qu'il le fit voir à Münchenbuchsée (2), avait constamment redouté l'ascendant, que M. Jullien crut devoir s'adresser, pour conjurer la ruine de son ami. « Vous pouvez sauver l'institut, lui écrivait-il en 1817, mais il faut y « rappeler l'union, la moralité et la vie de famille. » Cet appel ne fut pas fait en vain, et Pestalozzi se rendit à Hofwyl, pour s'entendre avec Fellenberg. Mais ce dernier accusait Schmid d'avoir miné l'œuvre de son maître, et il le détestait de tout son cœur. M. Jullien lui-même, dans cette même lettre que nous venons de citer, regrette que Pestalozzi « se soit livré à un homme aussi faux, aussi brouillon, et à vues « aussi étroites, qui achevait de perdre une institution déjà malade. » Les conditions avaient été agréées de part et d'autre ; mais Schmid, qui avait sans doute de bonnes raisons pour redouter l'union projetée,

(1) *Destinées de ma vie*, pp. 126 et 127.

(2) Peu de temps après l'installation de l'institut à Münchenbuchsée, au moment où Pestalozzi allait partir pour Yverdun, afin de prendre connaissance des offres qui lui avaient été faites par cette ville, les maîtres auxquels avait été confiée la direction de l'établissement, s'étaient placés d'eux-mêmes sous l'autorité de Fellenberg, devenu leur plus proche voisin. « Ce ne fut pas sans mon consentement, « dit quelque part Pestalozzi, mais j'en conçus un vif chagrin. » Cet incident ne pourrait-il pas avoir contribué à fixer les irrésolutions de Pestalozzi, et à lui faire préférer Yverdun à Münchenbuchsée ?

Digitized by Google

détermina Pestalozzi à renoncer à son projet, et les négociations furent rompues; Fellenberg et Pestalozzi se trouvèrent désormais séparés l'un de l'autre. Et cependant, que n'eussent pas produit ces deux hommes, si la Providence les avait réunis, et s'ils eussent travaillé de concert à une œuvre commune!

Ce n'est pas sans raison que Pestalozzi éprouvait une telle répugnance à retourner au milieu des siens; à peine fut-il rendu à ses occupations, que de nouveaux chagrins vinrent l'assaillir. Niederer et Krüsi avaient attaqué en diffamation Schmid, leur ancien collègue, pour avoir publié contre eux une brochure qui, selon eux, ne renfermait que des mensonges et des calomnies. (*Vérité et erreur*. Heidelberg 1820). Ce procès toucha au scandale; on en parla partout, et les journaux s'en emparèrent; Pestalozzi, s'obstinant à considérer la cause de Schmid comme la sienne propre (1), comparut avec lui devant les juges et vint aussi s'asseoir sur le banc des accusés. « Niederer, « Niederer, écrivait alors Pestalozzi, redeviens autant que possible « mon bon et cher Niederer, comme tu l'étais, il y a vingt ans.... Oh! « combien je désire que, fortifiés et sanctifiés par l'amour que le Christ « commande, nous puissions bientôt nous approcher ensemble de la « sainte table, sans que les assistants en soient scandalisés, sans qu'ils « jettent sur nous des regards de mécontentement et de regret. » (2)

Enfin cette affaire se termina à l'amiable, grâce à l'intervention de M. de Thon, commissaire du canton de Vaud. Pestalozzi ferma peu de temps après son institut, 1825, et alla finir ses jours au Neuhof, où, un demi-siècle auparavant, il avait fondé son premier établissement: « En vérité, lorsque je quittai Yverdun, il me semblait que je « commettais un suicide, tant ma douleur était grande. »

Qu'était devenue pendant tout ce temps l'idée première de Pesta-

---

(1) Cette affection de Pestalozzi n'a rien qui nous étonne; alors que ses illusions s'en allaient une à une, il avait cru trouver dans ce jeune pâtre du Tyrol, qui était devenu un de ses collaborateurs les plus distingués, cet homme calme et réfléchi, dont Bluntschli lui avait parlé à son lit de mort, et sur lequel cet ami l'avait engagé à s'appuyer dans toutes ses entreprises. Ne lui avait-il pas procuré en 1817, à la suite de ses négociations avec le libraire Cotta, les sommes dont il avait besoin pour fonder son institut de Clindy, dont nous allons parler? ne l'avait-il pas soigné à Balet avec la tendresse respectueuse d'un fils dévoué?.....

(2) *Destinées de ma vie*, pp. 248 et 249.

(3) Idem, p. 242.

Digitized by Google

leuzi? avait-il donc renoncé à son projet primitif, celui de doter sa patrie d'une maison-modèle d'éducation pour les enfants des classes pauvres et délaissées? Les brillants succès, qu'il avait obtenus à Burgdorf et à Yverdun, avaient-ils banni de son cœur les souvenirs si précieux du Neuhof et de Stanz? Non certes; au contraire, cette idée le poursuit partout et sans relâche, et c'est à elle surtout qu'il convient d'attribuer ces teintes de tristesse qui viennent assombrir si souvent les jours de sa prospérité. Chose remarquable! à mesure que ses illusions s'évanouissent, que les déboires et les revers de tout genre viennent l'assaillir, cette idée lui apparaît plus radieuse et plus impérieuse. La plupart de ses collaborateurs venaient de le quitter, avec l'amertume dans le cœur; ses négociations avec Fellenberg, avec le seul homme qui pût lui venir en aide, venaient d'échouer; dans cette situation presque désespérée, où l'on s'attend à voir ce vieillard chargé d'années succomber sous le faix d'une poignante douleur, on le voit au contraire revenir avec une nouvelle ardeur aux projets de sa jeunesse et de son âge mûr, et fonder à Clindy, non loin d'Yverdun, une institution pour les enfants pauvres des deux sexes (1818).

Mais cette nouvelle entreprise eut le sort de celles qui l'avaient précédée; elle échoua par les mêmes causes. Pestalozzi obtient d'abord des succès qui l'éblouissent; il commet dès lors fautes sur fautes, et il se voit enfin forcé de reconnaître une fois de plus qu'il n'a pas reçu de Dieu la faculté d'exécuter les plans généreux qu'il a conçus. Au lieu de s'en tenir à son programme primitif, dont la simplicité pratique répondait si bien aux besoins futurs des jeunes garçons et des jeunes filles, dont il avait entrepris l'éducation, il multiplie, comme à plaisir, les matières et les branches d'instruction, et bientôt il possède un nouvel institut presque semblable à celui d'Yverdun. Des motifs d'économie l'obligent à les réunir (1820); les élèves de Clindy auront désormais à s'occuper des soins du ménage et des travaux d'intérieur; quelques uns, plus avancés et plus développés que les autres, seront employés dans les classes et au-dehors, en qualité d'aides-instituteurs et de répétiteurs.

Mais cette fusion ne fait qu'empirer le mal, au lieu d'y remédier; les déceptions arrivent à la suite l'une de l'autre, et Pestalozzi peut déjà se convaincre que son œuvre nouvelle est déjà fortement compromise, sinon condamnée. Cependant il attribue les murmures et les plaintes de ses nouveaux élèves, les actes d'insubordination, dont ils

Digitized by Google

se rendent coupables, et surtout les marques d'ingratitude, dont quelques uns l'abreuvent, à de basses intrigues, ourdies, selon lui, par ses anciens collaborateurs, qui se sont fixés à Yverdun. Il ne s'aperçoit pas, tant il est le jouet de ses illusions, que les seuls, les vrais coupables, c'est Schmid, c'est lui-même, c'est surtout sa grande inexpérience des hommes et des choses. La direction de Schmid, quelque énergique et intelligente qu'elle fût, commandait l'obéissance et non pas l'affection, aussi ne faut-il pas s'étonner que les élèves n'aient vu en lui qu'un maître sévère, et parfois trop rigide. Par cela même que Pestalozzi lui donnait raison en toutes choses, et souscrivait d'avance à toutes ses mesures, ces mêmes élèves, s'accoutumant à ne plus voir en lui qu'un vieillard faible et sans énergie, perdirent peu à peu les sentiments de confiance, de respect et d'affection, dont la reconnaissance leur faisait une loi à l'égard de cet homme charitable qui leur tenait lieu de père.

D'ailleurs, nous l'avons dit, Pestalozzi avait surchargé leur plan d'études d'une foule de détails inutiles, et semblait avoir perdu de vue le but vers lequel ils devaient tendre. Faut-il donc s'étonner que ces élèves, appelés à vivre au milieu d'enfants riches, recevant une éducation si peu conforme à leur destination future, aient fini par prendre en dégoût les travaux domestiques qui leur étaient imposés, et par regarder comme au-dessous de leur dignité d'être attachés, comme instituteurs, à une institution d'enfants pauvres ?

Un jour Pestalozzi s'imagina que s'il établissait sa nouvelle institution au Neuhof, il lui serait enfin donné de réaliser les espérances de toute sa vie ; il comptait d'ailleurs sur l'assistance des Anglais qui lui avaient promis des secours et des élèves, et il espérait que ses élèves-maîtres, malgré toutes les intrigues, dont il les supposait entourés, l'aimeraient assez pour le suivre partout où ils les conduirait. Mais le plus grand nombre refusèrent de l'accompagner au Neuhof. « Je me « convainquis bientôt qu'il n'y a pas de pain plus amer que celui que « des parents, tombés dans le malheur, se voient forcés de demander « à leurs enfants, dont le cœur s'est endurci. Ce n'est pas du pain que « je demandais à mes élèves ; c'était plus que du pain ; je voulais qu'ils « me prêtassent leur concours pour continuer et faire prospérer « l'œuvre que j'avais créée si péniblement pour eux et pour tant d'au- « tres infortunés. Mais la plupart d'entr'eux regardèrent comme une « humiliation d'être attachés à l'établissement que j'allais fonder au

Digitized by Google

« Neuhof pour les enfants du pauvre ; il y en eut même quelques uns « qui me donnèrent à entendre qu'ils trouvaient ma proposition dé- « placée..... » (1)

Enfin, désespérant d'arriver à ses fins, Pestalozzi publia (1824) une circulaire, dans laquelle il déclarait qu'il se trouvait dans l'impossibilité « de réaliser les espérances que son nouveau projet avait fait « naître dans le cœur de tant d'hommes généreux, qui s'intéressaient « à la cause de l'éducation du peuple. »

Nous comprenons la tristesse de Pestalozzi après des déceptions aussi cruelles ; il avait cru arriver au port, et voilà qu'un nouveau naufrage l'y attendait encore. Un rayon de soleil, avait-il dit, venait de luire au milieu des sombres nuages qui enveloppaient sa tête septuagénaire, et ce rayon devait produire un orage encore plus douloureux que ceux qui l'avaient précédé. Ce devait être d'ailleurs un fardeau bien pénible pour ce noble vieillard, que d'avoir ainsi à porter, au milieu des souffrances les plus amères, une idée aussi grande et aussi féconde, sans qu'il pût éprouver le moindre soulagement, soit en la produisant au-dehors, soit en la voyant réaliser par d'autres, avant de descendre dans la tombe. Il mourut martyr de cette idée ; elle fut pour lui la source de déceptions nombreuses, d'amères railleries, souvent aussi d'un injuste mépris. Mais elle devait lui survivre et féconder le sol de son pays et celui de l'Europe. « Quoique j'aie « déjà un pied dans la tombe, je ne me laisserai convaincre par per- « sonne de l'inutilité et de la vanité de mes efforts. Non, cette idée « n'est pas un rêve, une utopie, une chimère..... Je ne souffrirai pas « qu'on me ravisse les fruits mûrs, quelque peu nombreux qu'ils « soient, que j'ai déjà pu cueillir à l'arbre de ma vie ; je regarde « comme un devoir sacré de vivre, de combattre et de mourir pour « les conserver. » (2)

ED. GOGUEL,
Membre de l'Institut des provinces de France,
Principal du collége de Bouxwiller.

---

(1) *Destinées de ma vie.*

(2) *Chant du Cygne. Oeuvres complètes*, tome XIII, pp. 344 et 345.

Digitized by Google

CONGRÈS

DE VITICULTEURS ET POMOLOGISTES

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

TENU A COLMAR EN SEPTEMBRE 1847 (*).

SEPTIÈME QUESTION DU PROGRAMME.

De la greffe considérée sous les rapports de l'amélioration du produit de la vigne et de la durée des vignobles. — Ses avantages et ses inconvénients. — Des différents modes de la pratiquer ; de l'âge le plus favorable du sujet.

La greffe consiste à substituer au plant en vigueur un plant nouveau ou une espèce nouvelle. Ce procédé de culture offre l'avantage de fournir une récolte dans un temps plus rapproché qu'on ne l'eut obtenue par le moyen des boutures. Ainsi encore, en greffant sur un sujet qui donne des produits de mauvaise qualité, ou d'une maturité trop tardive ou difficile, le bois d'une espèce donnant des produits d'une qualité supérieure ou d'une maturité plus facile, plus précoce, on aura amélioré le produit de la vigne, outre la faculté que donne ce procédé de substituer promptement à une vigne blanche, une vigne rouge et *vice-versa*. Il n'en est pas de même quant à la durée du plant. On se ferait en effet illusion, comme le remarque encore M. Puvis, sur l'avantage de cette opération, si l'on espérait rajeunir par elle, une vigne épuisée. La greffe participant de la vitalité de la souche-mère, elle ne réussit bien et le cep greffé n'a de durée que si elle est pratiquée sur un sujet qui a de la vigueur.

Quant aux modes d'opérer la greffe, ils sont divers comme pour les arbres. M. Goll, un des membres du congrès de Colmar, assurait

---

(*) Voir les livraisons d'octobre 1853, page 473, mai et octobre 1854, pages 230 et 463.

Digitized by Google

avoir pratiqué avec succès la greffe écussère, en transportant le Pinot noir et gris sur des sujets de qualité inférieure. M. Puvis observa que l'écusserage sur la vigne a rarement réussi. Il prétend que la greffe par incision et par approche est le mode d'opérer qui est le plus pratiqué et qui réussit le plus facilement. La greffe en fente se pratique sur la partie de la tige qui est en terre; de cette manière elle reçoit sa nourriture de la souche-mère, en même temps qu'elle projette des racines propres pour la faire réussir; il importe seulement de ne pas déranger, par les labours, le bois de la greffe qui est hors de terre.

Cette greffe en fente qu'on appelle aussi greffe anglaise est celle qui est la plus employée en France, pour la vigne; on la pratique d'ordinaire à 10 ou 15 centimètres au-dessous du niveau du sol; son exécution est facile et prompte. Elle réussit presque toujours; le talon réservé à sa base devient l'origine d'une multitude de racines qui se développent promptement et qui, la première année déjà, affranchissent la greffe. On peut l'exécuter avec du bois d'un an, mais le bois de deux ans est, dit-on, infiniment préférable, parce qu'il présente plus de solidité.

Un membre du congrès de Lyon dit : que la greffe en fente, telle qu'on la pratique ordinairement en terre et sur la vigne, est d'une reprise facile et assez certaine, mais qu'elle est loin de donner des résultats satisfaisants. Comprise, dit-il, presqu'en entier dans l'entaille du sujet, elle ne peut émettre, à son collet, qu'une petite quantité de racines et ne forme ainsi qu'une bouture incomplète.

Nous donnons, à ce sujet, quelques détails sur la greffe en fente, pratiquée par un œnologue expérimenté de la Côte-d'Or, M. Demerméty, depuis huit années, sur 200 jusqu'à 2000 sujets par an.

L'époque à laquelle on doit se promettre le plus de succès de cette opération est celle du 1er avril jusqu'à la fin de mai; mieux vaut tôt, dit-il, que tard; — elle se fait en fente sur racines, c'est-à-dire sur la partie de la tige en terre; elle ne doit être pratiquée plus bas que de 9 à 12 centimètres. Pour la faire on doit déchausser le cep, le couper avec une petite scie au-dessous des racines qui entourent le collet, fendre ou inciser et introduire dans cette fente une portion de branche de trois à cinq yeux; ce morceau doit être taillé en coin allongé; on lie avec un peu de chanvre, on recouvre de terre en ne laissant sortir de la greffe qu'un œil ou deux au plus.

M. Demerméty ne place jamais qu'une seule greffe sur chaque souche;

Digitized by Google

il ne se sert pour cela que du bois de l'année, et il ne pratique cette opération que sur des souches ayant au moins quatre années d'âge.

La seule condition nécessaire pour sa réussite, ajoute-t-il, est de faire coïncider exactement les entre-deux des écorces de la greffe et du sujet. Dans les années sèches il n'y a d'insuccès que dans la proportion de 5 à 6 p. %; dans les années pluvieuses, de 17 à 18 p. %. En vue de prolonger la durée du cep greffé, M. Demerméty trouve nécessaire de le provigner ou de le coucher dans une fosse dès le premier automne, si le temps le permet, ou au printemps suivant (1). S'il préfère entreprendre ce couchage à l'automne, c'est parce que de grands froids ou des verglas peuvent parfois altérer les œils des sarments, chance à laquelle on échappe en provignant dès l'automne. Pour faire cette opération M. Demerméty fait déchausser la souche, de 12 centimètres au-dessous de la greffe, afin de pouvoir la plier et la descendre dans la fosse, ce que ne pourrait supporter la greffe parce que n'étant pas encore assez fortement soudée à cette époque, à la souche, elle pourrait se décoller. Le couchage opéré, on fume et l'on recouvre de terre les branches de la greffe couchée, qui ne doivent saillir que de deux ou trois œils hors de terre. Cette opération a l'avantage de rendre la greffe bientôt indépendante, au besoin, du sujet, vu qu'elle pousse elle-même des racines de tous les œils qui se trouvent dans le sol.

D'après ce que nous lisons dans un vieil ouvrage de viticulture, la greffe en fente et sous le niveau du terrain, était déjà pratiquée dans le Wurtemberg, il y a cent ans.

Voici ce que Sprenger, ancien œnologue de la contrée, recommande d'observer en particulier, pour la bonne réussite de cette opération. Il veut que les sarments qui devront fournir le bois de la greffe soient arrondis, mûrs, non moëlleux, à entre-nœuds courts, et pris sur un sujet sain et vigoureux, ou dans la force de l'âge. Chaque sarment choisi pour l'opération ne devra fournir que deux greffes, vu que l'œil le plus près du vieux bois qui ne doit pas être compté, et tous les œils, au-dessus du sixième et du septième, ne produisent que des feuilles.

On ne devra pas greffer avec des sarments fraîchement détachés du

(1) Ce provignage devient surtout utile et nécessaire, même si la greffe a été pratiquée sur branche ou sur tige, au-dessus du niveau du sol.

Digitized by Google

cep, mais les conserver pendant quelque temps en lieux frais et couverts, sous de la paille ou de la mousse. Deux jours avant de les employer les sarments devront être plongés par leur bout inférieur dans de l'eau, à deux ou trois doigts, à l'effet de faciliter le détachement de l'épiderme.

Quant à l'époque jugée la plus favorable pour entreprendre la greffe de la vigne, Sprenger désigne le moment où la sève n'est pas encore trop en mouvement (dix à douze jours avant qu'elle ne monte dans le cep). Lorsque l'opération doit s'exécuter en grand, on la commencera le matin et on ne taillera d'avance que le nombre de greffes qu'on pourra employer dans la matinée ; si l'opération n'a lieu que sur une petite échelle on ne le fera que successivement, au fur et à mesure qu'on greffe un sujet.

Lorsqu'on craint que la greffe fraîchement faite puisse se trouver noyée par une affluence de sève trop forte, on peut prévenir cet accident en pratiquant, avec la pointe de la serpette, une petite incision de deux côtes de la souche-mère, au-dessous de la ligature de la greffe, pour donner issue au superflu de la sève. Si par contre on avait à craindre, par suite d'une température trop sèche, que la sève ne tarît et que la greffe ne vînt à périr, on fera bien d'humecter le soir avec un peu d'eau, la ligature ou le point de contact de la greffe avec la souche, et de désserrer la ligature.

Une fois que la greffe a pris, et qu'elle a poussé des bourgeons assez longs pour être attachés à un échalat, on doit y pourvoir avec précaution, de crainte que le vent ou un labour donné à l'entour, ne l'arrache de son insertion dans la souche.

Jusqu'ici la greffe de la vigne n'a été pratiquée en Alsace, que par exception, sur des treilles et sur un petit nombre de ceps isolément, par quelques amateurs de la viticulture. Nous pensons que la raison en est, que dans les conditions de nos modes de viticulture cette opération ne présente pas un grand avantage, et que n'étant pas pratiquée avec les précautions indiquées, elle pourrait même occasionner au viticulteur une perte assez sensible.

Il serait possible pourtant que le goût des consommateurs venant à varier, les exigences du commerce et autres circonstances nous forçassent à remplacer, en grande partie, la vigne blanche par la vigne rouge ou noire. Dans ce cas la greffe aurait son avantage, puisque, par son moyen, nous pourrions obtenir de la greffe une récolte

Digitized by Google

dans un délai plus court que si nous étions forcé d'opérer cette transformation par le moyen d'une nouvelle plantation de boutures ou de plants à racines.

HUITIÈME QUESTION DU PROGRAMME.

L'arome ou le bouquet a-t-il son siège dans la pellicule ou la pulpe du raisin ? — Quelle part d'influence sur son développement faut-il attribuer au cépage, au sol et à l'exposition ?

Au congrès de Dijon un de ses membres, M. Leclerc, disait qu'il n'a trouvé aucune espèce de bouquet aux vins du Rhin les plus renommés qu'il a goûtés : « Ils sont, disait-il, énergiques et parlent fortement au palais. » Un autre membre, M. Poulet, répondit que les vins du Rhin ont certainement du bouquet ; ce qui le prouve, selon lui, c'est qu'on le sert dans des verres dont la partie supérieure est rétrécie. M. Leclerc admet comme probable, que les verres ne sont ainsi faits que pour éviter toute déperdition de l'arome : « Je ne sais du reste pas bien, ajouta M. Poulet, ce qu'on entend par bouquet, et je désire qu'on soit précis sur ce point. »

Avant de répondre à la double question posée au congrès, il nous semble utile de dire ce, qu'à notre avis, on doit entendre par arome et bouquet, deux points sur lesquels on n'a pu se mettre d'accord jusqu'ici. (1)

Certains vins sont doués d'une saveur aromatique plus ou moins prononcée et d'un parfum plus ou moins sensible et suave. Pour exprimer cette double qualité du vin, on se sert des mots *arome* et *bouquet*.

---

(1) Cette question déjà abordée dans les congrès de viticulteurs allemands et français, qui ont eu lieu antérieurement à celui de Colmar, a été à peine effleurée, à cause de la difficulté de sa solution. Quoique ne présentant pas, sous le rapport pratique, la même importance que plusieurs autres questions discutées dans ces congrès, nous pensons que sa solution n'est pas moins d'un grand intérêt, ce qui nous engage à lui assigner un des premiers rangs.

Digitized by Google

Beaucoup d'œnologues estiment que ces deux mots *arome* et *bouquet* sont synonymes, d'autres disent qu'ils signifient deux choses différentes.

Si la traduction allemande du mot arome, en celui de *Dunststoff* (matière ou principe odoriférant) est exacte, l'arome et le bouquet du vin seraient une même chose ; mais nous croyons que cela n'est pas dans la réalité.

Nous considérons ce qu'on nomme *arome du vin* comme la partie savoureuse et ce qu'on appelle *bouquet* du vin, comme la partie volatile et odoriférante d'une huile essentielle aromatique dissoute dans le vin au moyen de la fermentation spiritueuse.

Le premier se perçoit par la dégustation : il se fait sentir sur la langue et dans l'arrière-bouche qu'il embaume et continue à se faire sentir pendant quelque temps encore après la dégustation, au moyen de la dilatation et de l'évaporation des parties aromatiques, provoquée par la chaleur de la bouche.

Nous voudrions, par conséquent, qu'au lieu de la dénomination d'arome du vin, on se servit de celle qui suit : *saveur ou sève aromatique du vin.* (1)

Le bouquet frappe et flatte l'odorat à l'instant où le vin est frappé d'air.

Nous supposons trois sortes d'arome spiritueux ou de sève aromatique, et par conséquent aussi, autant de sortes de bouquet dans les vins faits : 1° L'arome propre ou fruit de certains cépages, la plupart donnant des vins d'élite qui y participent et que nous appellerons *arome naturel ;* 2° l'arome accidentel, celui qui paraît être le résultat d'une nouvelle combinaison chimique des principes constituants du vin, ou d'une altération ou modification maladive de l'arome naturel ; 3° nous nommons artificiels, l'arome et le bouquet donnés au vin moyennant certaines substances aromatiques et odoriférantes qu'on y a fait infuser.

L'arome naturel préexiste donc dans le fruit de certains cépages,

---

(1) Julien donne aux dénominations *arome* et *bouquet* une même signification, disant : que c'est le précurseur du goût, flattant l'odorat et promettant de plus douces jouissances. Ce que nous appelons arome du vin, il le nomme sève du vin, laquelle est moins légère, dit-il, que le bouquet. Ces deux qualités ne se réunissent, d'après cet auteur, que dans les vins des premiers crus, les vins d'élite.

Digitized by Google

indépendant du sol et de l'exposition ; il a son siège dans la pellicule du raisin, et en partie aussi dans cette portion du tissu cellulaire ou de la pulpe qui lui est contiguë. Ce qui semble confirmer cette dernière supposition, c'est que le vin du cépage, Riesling du Rhin, obtenu au moyen de la pression du fruit, sans fermentation préalable sur grappes, possède souvent autant d'arome et un bouquet plus suave que celui qui a subi la fermentation sur grappes en cuve.

L'arome naturel est d'essence diverse dans chaque espèce de raisin qui en est douée, et dans le vin qu'il donne. Ainsi, celui qui est propre au muscat diffère essentiellement de celui dont est doué le Gentil aromatique (Riesling du Rhin), qui est le plus délicieux; celui du Traminer (Gentil duret) ne ressemble pas aux précédents et diffère également de celui propre au Sylvaner (feuille ronde).

Le principe aromatique contenu, soit dans le fruit, soit dans le vin de chacun de ces cépages, produit, lors de la dégustation, une sensation différente sur l'organe du goût. Il en est de même du bouquet, lequel participe toujours de l'espèce d'arome propre au fruit du cépage dont il émane et ne peut guère en être séparé; comme il est l'émanation de la partie la plus subtile du principe aromatique dissous dans le vin par l'action des acides sur l'alcool, on pourrait dire que lui aussi préexiste dans le fruit, mais qu'il ne se fait percevoir d'ordinaire à l'odorat qu'après que le vin nouveau s'est dépouillé de la plus grande partie de la lie qui peut-être servait à le dissimuler; qu'ainsi l'arome ne devient sensible que lorsque le vin est devenu limpide et que la matière sucrée qu'il contenait encore a été presqu'entièrement convertie en alcool.

D'après l'opinion que nous avons admise sur la nature et la formation du bouquet dans certains vins et dont d'autres se trouvent, ou totalement dépourvus, ou faiblement doués et seulement après un certain âge, nous avons lieu de croire, que tout bouquet ou parfum ou toute espèce de goût d'un vin provenant de raisins qui, de leur nature, ne contiennent pas de principe aromatique ou odoriférant, n'est que l'effet de l'art ou d'une cause accidentelle.

Le docteur Jænger pense, avec raison, qu'il importe de faire une distinction entre l'arome et le bouquet relativement à leur origine. « Il y a, dit-il, des aromes produits par l'acte de la végétation; d'autres qui sont le résultat de la combinaison chimique des éléments du vin, par l'effet de la fermentation sensible. C'est ainsi que l'arome

Digitized by Google

du Muscat, du Riesling, du Chasselas musqué est le produit de l'acte végétatif; tandis que l'arome ou le goût de sorbe, de noisette, l'arome qu'on rapporte au terrain occupé par la vigne, (goût de terroir), l'arome maladif enfin (puanteur de bouc ou Boxer), etc., sont le résultat d'une combinaison chimique des éléments du vin. » (1)

M. Puvis pense que cette distinction est fondée et croit qu'elle doit être acceptée.

M. Marcon observe que ces deux ordres d'aromes peuvent se trouver associés dans le même vin; d'après lui, ce fait est observé dans quelques vignobles de la Sarre.

M. Beyser, Alphonse, de Ribeauvillé insiste sur la nécessité de prendre en considération l'influence de l'action des éléments du sol et de l'exposition sur la production de l'arome.

---

(1) Nous ne croyons pas qu'on puisse regarder la présence du goût dit Bockser (puanteur de bouc, ou plutôt, de foie de soufre) dans le vin, comme le résultat d'une combinaison chimique des principes constituants du vin, vu qu'on ne le trouve que dans les vins nouveaux peu après leur fermentation tumultueuse, et qu'il disparaît d'ordinaire après la première et deuxième transvasion et soufrage du vin. Babo croit qu'on doit attribuer ce goût désagréable à une trop forte fumure donnée à la vigne dans l'année et surtout peu avant la vendange. Mais les expériences que nous avons faites à ce sujet, nous ont prouvé que la cause indiquée par Babo n'était pas la vraie; d'abord parce que le même vin, déposé par nous dans deux tonneaux, a contracté le goût du Bockser dans l'un seulement et est resté franc de goût dans l'autre, et cela trois années de suite. Une autre fois, parce que le vin provenu de la vigne assise sur un terrain rocheux qui n'avait pas reçu d'engrais depuis quatre années, a contracté ce goût, tandis que celui récolté sur un terrain fort et nouvellement fumé en était resté exempt. Le goût de Bockser est par conséquent un arome ou plutôt un goût accidentel. On doit également ranger parmi les goûts accidentels ceux produits par l'influence du terroir; celui de punaise qu'on trouve parfois au vin, dans une année où cet insecte se montre en nombre sur les ceps de vigne et est mêlé à la vendange, doit aussi être rangé parmi les goûts accidentels qui disparaissent par la fermentation secondaire.

Le docteur Morelot, dans sa topographie des vignobles de la Côte-d'Or, observe qu'en 1756, en 1804 et en 1826 des pluies abondantes, qui survinrent quelques jours avant la vendange, firent blettir une partie des raisins (Pinots sans doute) et donnèrent au vin un goût qui n'était ni de pourriture, ni de moisissure, mais toujours fort désagréable, et qui s'est conservé dans le vin vieux. Les cantons qui avaient vendangé avant cette pluie, en 1826, eurent des vins francs et de bonne qualité.

Digitized by Google

C'est là, la réponse d'une grande partie de viticulteurs du Haut-Rhin, lorsqu'on leur demande: d'où vient cette égalité de bouquet et de goût de leurs vins dits gentils, malgré la différence des cépages qui les produisent.

M. Puvis est également de l'avis, que l'arome dépend du sol et de l'exposition de la vigne, et cite à l'appui de son assertion un fait qu'il dit avoir observé sur les bords de la Saône: il a vu dans cette localité le même cépage, cultivé sur deux côteaux différents par le sol et l'exposition, donner sur l'un, un vin très-recherché pour son bouquet, et sur l'autre, un produit dépourvu d'arome.

Reste à savoir si l'arome du vin de l'un de ces côteaux n'était pas artificiel? Mais mettons que cela n'est pas, nous pensons que ce seul exemple n'est pas concluant.

Nous sommes du reste, de notre côté, très-persuadé que le sol et l'exposition d'une vigne peuvent bien contribuer à un développement plus puissant ou à un certain affinement, si l'on veut, de l'arome et du bouquet naturel, et qui, par là, deviennent plus perceptibles au goût et à l'odorat; on en voit un exemple dans notre Riesling, dont l'arome et le bouquet se distinguent particulièrement par leur force et leur finesse, lorsqu'ils ont été récoltés sur certains sols, particulièrement, sur un sol archilo-schisteux, ou à de certaines expositions et en de certaines années. On a même observé, que ces deux qualités, le bouquet suave surtout, se font percevoir plutôt et sont plus prononcées dans ces sortes de vins, lorsqu'ils sont récoltés dans une année ordinaire, où la maturité du fruit n'a pas été parfaite. On veut avoir observé la même chose, quant au vin blanc de l'Hermitage produit par la Roussanne, lorsqu'il est plus parfumé, lorsqu'il contient assez d'acide pour développer l'arome, et que la maturité du raisin n'a pas été outre-passée. C'est à la finesse de ce bouquet qu'on attribue la supériorité du vin blanc de l'Hermitage, bouquet qui ne se trouve à un aussi haut degré que dans les vins secs. Il en est de même du vin Riesling dit du Rhin, vin sec qui contient toujours un acide fort délié, constituant une partie du mérite de ce vin.

M. Vergnette de Lamotte, un des membres du Congrès de Dijon, disait, lors de la discussion sur l'arome et le bouquet des vins: « Si, par un automne chaud et sec, le raisin a dépassé sa maturité, il sera fort riche en matière sucrée, et donnera un vin spiritueux, (sans doute, suivant l'espèce de vigne), ressemblant à certains vins du Midi, mais

Digitized by Google

pourra manquer de bouquet: car, on sait que les parties sapides et odorantes ne se trouvent pas dans les vins faibles en acide tartrique. Ainsi, c'est à ce principe que les vins dits du Rhin doivent leur arome, arome que l'on retrouve à un moindre degré dans nos vins de France, plus sucrés, et encore moins dans les vins du Midi. »

Nous avons déjà observé, que l'arome et par conséquent le bouquet qui en émane, préexistent dans le raisin Riesling et dans celui de plusieurs autres espèces de vigne: Nous croyons par conséquent que l'acide tartrique par son action sur l'alcool, ne peut qu'aider à la dissolution et à la volatilisation du principe aromatique dont provient l'arome et le bouquet. Il est alors facile à concevoir, pourquoi cette double qualité manquera dans des vins très-sucrés ou ne s'y fera sentir que faiblement et tard ; c'est parce que le principe aromatique, enveloppé de la matière sucrée en excès, du gluten et de l'extractif ne peut se dissoudre ni se volatiliser suffisamment pour devenir perceptible au goût et à l'odorat. Aussi n'est-ce que quand le sucre a presque totalement disparu, et que la force alcoolique a de beaucoup diminué, que ces sortes de vins présentent quelque vestige d'arome et de bouquet. Si le vin sucré a été fabriqué avec du moût dont une partie a été réduite au moyen du feu, le vin ne peut plus présenter de bouquet naturel, vu que le principe aromatique, qui préexistait dans le moût, aura été détruit par l'action du feu.

D'après le docteur Morelot, auteur de la statistique des vignobles de la Côte-d'Or, les vins fins de Bourgogne, quand ils sont arrivés au moment d'être bus, c'est-à-dire après deux années d'âge, ont un bouquet perceptible par le goût et l'odorat, bouquet qu'il a toujours comparé à une très-légère odeur de vanille. Cet auteur croit que ce bouquet, si flatteur au goût (l'arome par conséquent), n'est qu'une huile essentielle qui se trouve dans une proportion si faible dans le vin qu'il devient impossible à l'en extraire. « M. Bosc pensait, dit-il, que le plant Pinot ou Noirien était celui qui est doué spécialement de cet arome. »

Babo suppose que le terrain qui contient une certaine proportion d'argile est celui qui produit particulièrement le bouquet ; sa supposition vient de ce qu'en humectant cette espèce de terre, dans son état de siccité, elle exhale une odeur agréable qui, selon l'opinion des chimistes, est due à la volatilisation de l'ammoniac précédemment absorbé par la terre argileuse ou dont cette terre aurait été précédemment imprégnée.

Digitized by Google

Notre opinion est que la nature du sol et l'exposition peuvent bien modifier l'arome et le bouquet propres à certains cépages, mais ne peuvent jamais le produire.

Voici, du reste, ce que Babo dit sur la nature du bouquet :

« Le bouquet pourrait bien être aussi le résultat d'une combinaison chimique opérée par la fermentation secondaire de la matière extractive (l'albumine végétale) avec l'ammoniac, ou, peut-être aussi, avec une espèce d'éther.

« Je ne sais pas, ajoute-t-il, si la chose est ainsi, et de quelle manière cette combinaison peut s'opérer ; c'est cependant ce qui serait intéressant de rechercher. »

M. Babo convient du reste que le bouquet ne peut être séparé que difficilement de l'arome ou de la saveur aromatique, mais il croit qu'il est moins une propriété du cépage qu'une réunion de certaines conditions de sa constitution, dont quelques unes sont dues, sans nul doute, dit-il, à la nature du terrain, d'autres aux parties constituantes du fruit. Il peut y avoir un bouquet propre au cépage et un autre qui est la production de l'influence de la nature du sol, un troisième enfin produit par l'art, au moyen d'une combinaison des éléments du vin. De là on doit concevoir pourquoi le vin d'un même cépage peut être très-riche en bouquet, étant récolté sur telle espèce de terrain, et en être totalement dépourvu, lorqu'il provient du même cépage placé sur un sol de nature différente. De même le bouquet se ferait sentir d'une manière plus forte dans certaines années que dans d'autres.

Pour que le principe aromatique se forme dans le grain du raisin et devienne sensible au goût, il est nécessaire, croyons-nous, que le raisin ait acquis pour le moins sa maturité absolue. Plus cette maturité devient parfaite, que ce soit par l'influence du terrain et de l'exposition ou par celle de la température chaude et modérément humide, plus l'arome doit se développer ou augmenter; mais aussi plus il doit tarder de devenir perceptible au goût et surtout à l'odorat. Nous croyons que par une maturité outre-passée, le principe aromatique existant auparavant dans le raisin, peut même être détruit.

Il résulte, en outre, d'observations et d'expériences faites par Babo et par nous-mêmes, que le bouquet naturel d'un vin peut, par l'influence d'une nouvelle combinaison chimique qui s'opère dans le vin, pendant sa fermentation secondaire ou insensible, et particulièrement

Digitized by Google

dans le courant de la deuxième ou troisième année après la fabrication, se changer en bouquet accidentel, qui ne ressemble plus que peu à son bouquet primitif ou naturel. Cette métamorphose arrive surtout aux vins les plus riches en arome et bouquet, tels que notre Gentil aromatique ou Riesling et les Gentils durets dits Traminers. Un pareil vin se trouvant à cette époque accidentellement exposé, pendant quelque temps, à l'action du gaz acide de l'atmosphère ambiante, prend une couleur foncée de pelure d'oignon, et de plus un goût qui ressemble bien encore quelque peu au bouquet primitif, mais qui devient désagréable par son exagération.

Le docteur Baumes, viticulteur du Midi de la France, a fait la même expérience avec le vin blanc Tokai, très-précieux, fait avec le jus du raisin *Furmint* de Hongrie, dont le cépage a été introduit depuis peu dans les vignobles du Midi.

« Ce vin, dit M. Baumes, ne doit la coloration foncée qu'il prend quelquefois, qu'à l'action de l'air dans les tonneaux et les verres mal bouchés; alors il s'oxide, prend plus de corps et d'arome, en perdant de sa finesse et de sa légèreté. »

Nous croyons que le goût de sorbe *(Eschgrüsel)* qu'on trouve parfois aux vins Traminers ou Klāfner du Haut-Rhin, quoique fort goûté par certains gourmets, résulte également d'une certaine détérioration ou changement de l'arome primitif ou naturel qui distingue cette espèce de vin, et que cet accident est le résultat d'une nouvelle combinaison de ses principes constituants. Dans la monographie des Traminers, qui fait partie de notre ampélographie rhénane, on trouvera tout ce qui nous a paru mériter l'attention du viticulteur à ce sujet.

Nous ne savons si le goût de pierre à fusil, comme on le nomme, particulier à certains vins, est un arome naturel ou propre au cépage ou bien s'il est simplement dû à l'influence du sol et à la température de l'année ; tout ce que nous pouvons dire à cet égard c'est que ce goût, très-sensible pendant que le vin garde la mousse, diminue et se perd entièrement au bout d'une dixaine d'années d'âge du vin.

Quant au *goût de terroir* qu'on veut observer dans certains vins du Bordelais et dans ceux d'autres contrées, nous sommes persuadés qu'il provient non du plant, mais de l'état du sol et de celui de l'atmosphère qui a régné pendant l'été, et surtout peu avant la vendange; ce qui le prouve, c'est qu'en Alsace, où le raisin pend à une certaine distance de terre, le goût de terroir est inconnu. Une autre preuve

Digitized by Google

encore, c'est que ce goût est toujours plus sensible dans une année pluvieuse que dans une année sèche.

Il nous reste à examiner l'opinion d'un œnologue bourguignon, sur l'essence et l'origine du bouquet des vins.

M. Delarue, membre du congrès de Dijon, prétend que le bouquet n'est qu'un éther, résultant de l'action d'un ou de plusieurs acides sur l'alcool; que par conséquent il ne préexiste pas dans le vin; qu'il ne peut être que le résultat de la réaction des principes de ce liquide les uns sur les autres. « Cet éther ne doit pas être confondu, dit-il, avec l'éther œnanthique de MM. Liebig et Pelouze, qui n'est qu'une huile volatile qu'on obtient par la distillation des lies de vin. Ce corps n'a aucune analogie, aucune connexité avec le parfum qui donne à certains vins de la suavité. »

Selon ce même œnologue, le bouquet, l'arome et la saveur sont trois propriétés bien distinctes, qui caractérisent les diverses variétés de vins; ces propriétés caractéristiques n'ont pas été jusqu'ici bien définies, croit-il, et ont été au contraire constamment confondues.

Le bouquet, dit M. Delarue, ne peut être produit que par la réaction des principes constituants de certains vins, principes qui manquent dans d'autres, ou tout au moins qui y sont marqués par d'autres principes prédominants; qu'en conséquence le bouquet ne préexiste pas dans le raisin.

De ces faits M. Delarue croit pouvoir conclure que le bouquet peut être le produit constant de la réaction des acides sur l'alcool. Il le considère, en conséquence, comme un éther ou plutôt comme un mélange d'éther à bases acides différentes.

A l'appui de son hypothèse il prétend que les bouquets des grands crus (crus renommés) de la Bourgogne ne se développent que lorsque le vin contient des quantités d'alcool déterminées et hors desquelles le bouquet ne se formera jamais ou restera masqué. Il sait pertinemment, dit-il, par des expériences analytiques qui lui sont propres, que toutes les fois que les vins de Bourgogne de première classe ne contiennent que 8 à 9 % d'alcool, ils n'auront jamais ni bouquet, ni rien de ce qui en approche; que de 10 à 12 %, le bouquet y est convenablement développé, qu'à 14 % il y est à son maximum; et qu'à 15 % il est totalement masqué à nos organes. Mais ces derniers vins, bien rarement produits par la nature (vins procédés), étant gardés un

Digitized by Google

certain temps, perdent 1 à 2 % d'alcool, et alors ils ont acquis toute leur qualité et toute leur valeur. (1)

« L'arome, au contraire, préexiste dans le raisin : c'est le caractère des vins sucrés en général : mangez par exemple un raisin muscat, vous connaîtrez d'avance l'arome du vin produit par le raisin. » (2)

La saveur, selon Delarue, est ce principe qui n'est pas l'arome et que cependant personne ne confondra avec le bouquet; insensible à l'odorat il se développe dans la bouche, il parle fortement au palais: (3) c'est le cachet éminemment distinctif, dit-il, des vins de Bordeaux. « Ne serait-il pas produit par l'action du tanin, toujours en excès dans ces vins, sur les autres principes qui les constituent? En effet lorsque le tanin, par suite du temps, du collage, s'est précipité et a été ramené à des proportions indéterminées jusqu'ici, on remarque alors que le bouquet se développe et que ces vins vieux approchent beaucoup, par certains caractères, des vins de Bourgogne. »

Il n'est pas probable, à notre avis, que le bouquet des vins de Bordeaux soit le produit de la réaction du tanin, mais que le tanin ne faisait que le masquer ou l'empêchait de devenir perceptible à l'odorat, avant qu'il ne se trouvât précipité en grande partie.

Au congrès de Colmar, M. Leclerc affirmait avoir trouvé un goût de soufre très marqué à tous les vins du Rhingau : « J'aurais désiré, dit-il, de savoir si ce goût doit être attribué uniquement à la méthode du soufrage employée par les producteurs de cette contrée, ou s'il provient en partie des terres volcaniques qui produisent ces vins. »

M. Kirschleger explique la possibilité de ce dernier fait par une

---

(1) Les expériences de M. Delarue semblent recevoir un démenti par ce qui s'observe sous ce rapport à l'égard du Riesling des bords du Rhin, qui donne le vin le plus parfumé ou le plus riche en bouquet, alors même que le vin ne montre que 5 ½ à 6 degrés de spiritueux au pèse-vin ou aréomètre de Beaumé.

(2) Tous les raisins qui donnent des vins aromatiques ne sont pas aussi sucrés que les Muscats ; dans le Riesling, par exemple, la proportion du sucre n'est pas aussi considérable, celle de l'acide tartreux y prédomine, et le vin qui en provient est néanmoins un des plus aromatiques.

(3) La saveur n'est sûrement pas l'arome, mais elle indique sa présence dans le raisin et dans le vin, et fait juger de quelle espèce il est; de même que l'odeur ne constitue pas le bouquet, mais fait connaître sa présence et son espèce. Par conséquent, ni l'une ni l'autre (saveur et odeur) ne constituent un principe, mais bien une propriété.

Digitized by Google

décomposition éprouvée pendant les actes de la végétation par les parties sulfatées que le terrain volcanique renferme.

Nous croyons devoir observer à ce sujet, que nous n'avons jamais trouvé aux vins d'élite du Rhingau ce goût de soufre que M. Leclerc a découvert dans tous les vins de cette contrée, soumis à sa dégustation; que nous ne connaissons pas non plus un seul des clos les plus renommés du Rhingau, qui soit assis sur un terrain volcanique; nous possédons un tableau de recherches, sur lequel nous trouvons l'indication de six clos de vigne du Rhingau, les plus renommés pour l'excellente qualité de vin Riesling, qu'ils produisent; ce sont les clos du *Johannisberg*, de *Rudesheim*, de *Makobrunn*, de *Rothberg* près de *Geisenheim*, des *Rosengarten* et *Goldne Becher* au *Steinberg*, qui tous ont un terrain argilo-schisteux; pas un seul n'est assis sur un terrain de nature volcanique.

M. Casalis, œnologue du Midi, prétendait que le vin Riesling dit du Rhin, sent le muscat. Sans doute que le vin Riesling que M. Casalis a dégusté ou bu, n'était pas pur; ou qu'une petite quantité de raisin muscat sera entrée dans sa fabrication.

M. Mollerat, œnologue bourguignon, assurait que les vins dits du Rhin sont souvent additionnés de raisins de Corinthe, c'est-à-dire que ce raisin est ajouté aux Rieslings pour donner au vin en provenant, l'arome qu'on y distingue. « Ce procédé, ajoute-t-il, se pratique sur les vins du duché de Bade. »

Nous ne savons pas ce qui se pratique, sous ce rapport, dans le grand-duché de Bade, mais nous pouvons assurer que les vins dits généreux ou gentils du Rhin, le véritable Riesling du Rhin, celui surtout qui est récolté à une bonne exposition et sur un terrain argilo-schisteux ou argilo-calcaire, ou même granitique, possède un arome et un bouquet d'une nature toute particulière et suave, qui ressemblent à une mixtion d'écorce d'orange, de canelle et de clous de girofle, et que par conséquent ce vin aurait plus à perdre qu'à gagner sous le rapport de ses qualités, si on lui donnait l'arome et le bouquet au moyen de raisins de Corinthe infusés dans le moût en fermentation. Il faut croire, par conséquent, que le vin qu'on aura fait goûter à M. Mollerat, pour du vin du Rhin ou de Riesling, était un vin mixte qu'on aura voulu élever au rang de vin d'élite, en lui donnant le bouquet en question.

M. Leclerc, excellent gourmet, présent au congrès de Colmar, a

Digitized by Google

pu se convaincre de ce que nous avançons sur l'arome et le bouquet des vins Riesling récoltés en Alsace, dont il eut occasion de déguster plusieurs échantillons et principalement celui du Riesling dit Kastelberger d'Andlau, Bas-Rhin, des années 1842 et 46, ce dernier n'ayant encore qu'une année d'âge alors, et qui présentèrent néanmoins l'arome et le bouquet suaves et naturels à cette espèce de vin, lorsqu'il est récolté dans de bonnes conditions de terrain, d'exposition et d'atmosphère.

Nous allons clore, par quelques mots sur l'arome et le bouquet artificiels des vins, cet article déjà long, en réponse à la huitième question du programme du congrès de Colmar, article que nous aurions pu réduire, si nous nous étions borné à répondre à cette question dans les limites où elle était posée; mais nous avons trouvé qu'il serait intéressant et utile en même temps d'examiner cette question sous toutes ses faces, en reproduisant notre opinion et celles de plusieurs autres œnologues, sur la véritable signification des mots *arome* et *bouquet* du vin, sur l'origine, la nature et la formation de cette double qualité propre au fruit de certains cépages et au vin qui en provient; sur leur diversité selon l'espèce de vigne qui en est douée, et cela indépendamment du sol et de l'exposition de la vigne; sur les modifications que cette double qualité peut éprouver: 1° par l'influence du sol et de l'exposition, ou par d'autres causes inconnues; 2° par une nouvelle combinaison chimique des parties constituantes du vin. Quant aux aromes et aux bouquets artificiels et naturels, leur formation dans le vin s'opère de la même manière, mais ils diffèrent en ce qu'ils ne préexistent ni dans le fruit, ni dans le vin, mais sont le résultat de l'infusion ou de la dissolution de certaines substances contenant des principes aromatiques ou odoriférants de diverses espèces, dans le moût fermentant. Il en sera parlé plus longuement lors de la discussion des questions d'œnologie (de vinification). Nous dirons seulement ici, qu'aussi souvent que cette opération n'a lieu que dans l'intention de donner un bouquet agréable à un vin qui en est entièrement dépourvu, elle est innocente et permise même, mais qu'elle doit être regardée comme une véritable sophistication, lorsqu'elle a pour but d'élever un vin commun au rang d'un vin gentil ou d'élite.

J. L. Stoltz,

viticulteur à Andlau, membre de la société des sciences agriculture et arts du Bas-Rhin.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

LE DOCTEUR SULTZER.

Peu d'années avant l'ère de 1789 un jeune lauréat du collége épiscopal de Strasbourg était venu passer les vacances auprès d'un oncle, prieur des Bénédictins de Marmoutier. Cet oncle et les autres pères de cette célèbre abbaye frappés de l'esprit vif et lucide de notre jeune lauréat, et surtout de l'énergie des applications de sa mémoire, voulurent donner à leur ordre ce débutant de tant d'espérance. Ils pensaient trouver en lui un continuateur de l'œuvre de ces Bénédictins du moyen-âge qui sauvèrent du naufrage du monde romain le trésor des lettres et des sciences. Déjà peut-être lui préparaient-ils les poudreux manuscrits à classer, à étiqueter, à débrouiller, les érudites compilations à achever, les vieux bouquins à annoter. De son côté Charles Sultzer, tel était le nom du jeune homme choyé par les bons pères, se laissa d'abord aller assez volontiers à cette perspective de loisirs studieux dans la riche abbaye bénédictine. Il se plaisait à errer, un livre en main, sous les portiques du monastère, à l'ombre de cette belle façade romane de l'antique église fondée, dit-on, par Childebert II, et successivement bénie par Saint Léobarde, par Saint Maur et par Saint Benoit d'Aniane. Si ce goût du jeune Sultzer pour Marmoutier eut duré, peut-être les sciences théologiques et historiques eussent-elles en effet, comme le rêvaient les derniers réclus de

Digitized by Google

l'abbaye, rencontré en lui un illustre maître de plus, et peut-être aurions-nous aujourd'hui à placer son nom à côté de ceux des Montfaucon, des Dom Calmet, des Devaisne, des Ruynart, et de tant d'autres érudits Bénédictins dont les travaux ont éclairé nos annales.

Mais déjà à l'époque où Charles Sultzer allait commencer son noviciat ecclésiastique, il y avait dans l'air quelque chose qui éloignait des cloîtres. Le vent précurseur de la Révolution se faisait partout sentir, il allait décourager dans leurs pieuses cellules les jeunes néophites, comme pour leur révéler l'approche de 1793, et leur montrer les plus vénérés monastères s'écroulant dans la tourmente des discordes civiles. Le jeune Sultzer céda, sans doute à son insu, au courant des idées et des prévisions de cette époque, et après avoir fait quelques mois de théologie il comprit que sa vocation n'était pas la vie contemplative ou méditative du cloître.

L'activité de son esprit, détournée de la voie des sciences divines, se porta dès lors vers les sciences humaines et de préférence vers les sciences médicales. C'est là un contraste qui se voit assez fréquemment: Plusieurs médecins renommés sont sortis des séminaires, et l'on pourrait citer aussi quelques jeunes médecins qui ont quitté la faculté pour devenir d'éloquents orateurs de la chaire sacrée ou d'intrépides missionnaires de la Foi.

Cependant la fortune médiocre de l'ex-étudiant en théologie menaçait de lui rendre onéreuses les années d'études nouvelles qu'il voulait entreprendre. Son père, serrurier habile et fort estimé à Strasbourg, avait plusieurs enfants, et il devait voir avec quelque regret l'un de ses fils renoncer à l'existence honorable que semblait lui promettre l'Eglise. Ce dernier résolut donc de ne pas être à la charge de sa famille pendant son apprentissage médical. Il alla trouver l'habile chirurgien Marschall, oncle du docteur du même nom récemment enlevé à la faculté, et il inspira à première vue à ce praticien justement renommé, la même sympathie qu'avaient ressentie les pères bénédictins de Marmoutier. M. Marschall offrit de le prendre chez lui, et l'adjoignit à sa pratique, en lui permettant de se réserver le temps nécessaire pour suivre les cours de l'université.

Grâce à ce mode d'apprentissage le jeune élève en médecine put se former en même temps à la théorie et à la pratique, passant alternativement de la salle des cours au lit des malades, et accompagnant, quelque fois même suppléant M. Marschall dans ses visites à l'hôpital et en ville. Il ne tarda pas non plus à obtenir l'intérêt puis bientôt l'amitié du célèbre naturaliste et professeur Jean Herrmann, dont il suivait l'enseignement à l'université et au jardin botanique; le théoricien Herrmann, imitant l'exemple du praticien Marschall, voulut aussi s'adjoindre l'élève-modèle Sultzer, et il lui confia la recherche, le dessin et la coloration des plantes, art dans lequel notre élève sut très-rapidement exceller. Parmi les autres professeurs de l'université

Digitized by Google

Jean-Frédéric Ehrmann, mort en 1794, Thomas Lauth et Jacques Spielmann, fils de Reinhold, devinrent aussi ses amis après avoir été ses maîtres.

Déjà il avait passé et soutenu avec beaucoup d'éclat sa thèse de maître ès-arts, et il allait soutenir celle de docteur, lorsque l'ancienne université de Strasbourg, si renommée en Allemagne, disparut en vertu d'un décret de la Convention nationale. Toutefois la carrière du jeune Sultzer ne fut point brisée. Toujours adjoint de *son cher maître* Marschall, il donna à la pratique de la science de guérir le temps qu'il ne lui était plus permis de consacrer à la théorie. Grâce à la protection du même maître, il échappa à la réquisition en obtenant le brevet de chirurgien aide-major d'un de ces bataillons de garde nationale strasbourgeoise qui prirent part à la défense de l'île des Epis et de Kehl, puis il fut reçu élève interne ou pensionnaire de l'hôpital civil de Strasbourg.

C'est à son séjour à l'hôpital en qualité d'élève interne que se rattache une anecdote contée volontiers à ses amis par le docteur Sultzer, et qui peint à la fois son cœur et l'époque de 1793:

Un jour qu'il était de service dans la salle ou dans les salles des épidémies, car en ce temps désastreux les maladies se joignaient au fer des bourreaux et aux boulets autrichiens pour décimer la population, il voit entrer une espèce de sacripant aux longues moustaches, en uniforme de garde national, le briquet battant la guêtre, et le tricorne à ganses rouges sur l'oreille, suivant l'usage des pourfendeurs de ce temps-là. Que viens-tu faire ici, citoyen? dit l'interne au nouveau venu, on ne tapage pas à l'hôpital, retourne au club, et laisse en paix tous ces moribonds! — Mais le sacripant, se penchant à l'oreille du jeune médecin, lui répond d'une voix douce qui contraste avec son extérieur rébarbatif: c'est précisément parce qu'il y a des moribonds à l'hôpital que je viens à l'hôpital, je suis médecin des âmes comme vous êtes médecin du corps, et je vous prie de me laisser faire mon service comme vous faites le vôtre. Charles Sultzer reconnaît alors sous ses moustaches d'emprunt l'abbé C***, un de ces prêtres courageux qui, malgré la menace incessante de l'échafaud, se dévouaient à exercer le saint ministère à Strasbourg et à porter aux mourants les secours d'une religion proscrite mais toujours clémente comme le Dieu dont elle émane. Les dévouements sublimes savent commander les dévouements sublimes; il y allait de la tête pour l'interne de l'hôpital, s'il laissait le prêtre exercer son ministère, mais la perspective de la guillotine ne glace point le cœur de Sultzer; il s'associe noblement aux dangers du prêtre, et tous deux vont exercer ensemble au chevet du lit des malades leur double et sainte tâche de charité.

Le décret du 14 frimaire de l'an III avait établi à Strasbourg l'une des trois écoles de santé créées en remplacement des facultés de médecine supprimées. La réputation croissant du jeune médecin interne de l'hôpital civil ne

Digitized by Google

pouvait manquer de lui assigner une place dans cette organisation; il devint, presque par la force des choses, et sans l'avoir demandé, chef des travaux anatomiques de la nouvelle école.

Le rédacteur de cette notice, très-peu au fait des termes techniques et de l'enseignement de la médecine, ne cherchera pas à suivre dans la salle de clinique le jeune pensionnaire de l'hôpital civil, ni à redire en détails les services scientifiques du prosecteur de l'école de santé.

Ces services l'appelaient à devenir professeur en titre, c'était le vœu de tous les dignitaires de l'école, et il semblait que ce dut être le but de l'ambition de leur utile auxiliaire; mais deux goûts, qui s'expliquent peut-être l'un par l'autre, se développaient de plus en plus en lui, le goût de la botanique et celui de la campagne.

Le premier faillit un instant l'emporter bien loin de notre Alsace. C'était le temps où pour frapper au cœur l'Angleterre, la seule des puissances coalisées contre la France qui n'eût pas encore été terrassée, le gouvernement consulaire avait projeté une expédition dans l'Inde. Comme pour la récente expédition d'Egypte une commission de délégués de l'Institut devait être attachée à l'armée, afin de conquérir pour la science les richesses de ce sol que nos grenadiers allaient attaquer. L'imagination du jeune prosecteur prit feu à cette amorce, lui aussi il voulut devenir un de ces hardis pionniers de l'histoire naturelle dont trente ans plus tard Jacquemont sut glorifier le type. Le voilà qui abandonne l'école de médecine de Strasbourg et qui accourt à Paris. Accueilli avec distinction par Georges Cuvier, par Geofroi Saint-Hilaire, par Duménil, par quelques autres de ces chefs de la science, alors jeunes encore, et qui ont laissé depuis un nom immortel, le naturaliste strasbourgeois n'a pas de peine à se faire comprendre dans le contingent des jeunes savants voués au Minotaure indien. Mais les croisières anglaises ont fait bonne garde; une partie de l'expédition seulement a pu cingler vers l'île de France, où Bernardin de Saint-Pierre a laissé peu à glaner aux naturalistes. Sultzer, après avoir jeté un dernier regard de dépit aux vaisseaux ennemis qui bloquent le port du Hâvre, s'en revient à Paris. Restez avec nous, lui dit Georges Cuvier, notre jardin des plantes vous consolera de l'Inde! Mais cette offre si séduisante n'est pas acceptée, elle échoue devant un parti pris que le désappointement du Hâvre a provoqué, et qui va décider du reste de la vie de Charles Sultzer. Puisque je ne puis aller botaniser au bout du monde, s'est-il dit, je serai médecin de campagne en Alsace! et il retourne en Alsace pour se faire médecin de campagne.

Une formalité préalable restait toutefois à remplir: Après la suppression de l'ancienne université de Strasbourg, le collaborateur de Herrmann et de Marschall s'était trouvé jeté dans une vie scientifique et médicale trop active pour avoir le temps de penser au titre de docteur. L'ex-chef des travaux

Digitized by Google

anatomiques de l'école de médecine se remet donc au même rang que les plus vulgaires élèves, il se présente aux examens, et à la thèse. — « Nous « vous connaissons tous, lui disent les professeurs, nous savons ce que vous « êtes, et nous n'aurons pas le mauvais goût de vous traiter en écolier..... « Dites-nous ce que vous voudrez ! » Le candidat est obligé d'insister et de se quereller presqu'avec ses juges pour obtenir de ces derniers qu'ils lui fassent subir toutes les épreuves réglementaires.

Une fois reçu, le docteur Sultzer dit adieu à Strasbourg, à l'ambition, à la gloire, et vint s'établir à Barr, dans cette pittoresque petite ville entourée de vignes, de forêts, de ruines féodales, de montagnes, et qu'on dirait faite exprès pour la retraite choisie du sage. Un romancier moderne a fait pour les hommes du monde le portrait du médecin de campagne. Ce portrait, moins quelques coups de pinceau qui sentent un peu trop la manière de l'auteur, semble calqué sur le docteur Sultzer. Il avait entrevu à Strasbourg une jeune orpheline sans fortune, sans beauté, mais à la physionomie douce, au cœur noble et dévoué. Il la choisit pour compagne de sa vie, et quoiqu'aucun enfant ne soit venu bénir cette union de près de cinquante années, nous l'avons vu verser sur elle les chaudes larmes d'un jeune amant, lorsqu'il y a seize mois elle vint à mourir; elle âgée de près de 79 ans, lui de 83 !

Dans le cours de cette longue et modeste carrière de médecin communal et cantonal à Barr, les honneurs qu'il avait paru fuir en quittant les centres intellectuels, surent encore parfois trouver le chemin de sa retraite. Il fut nommé successivement correspondant de l'Académie de médecine, médecin des épidémies du département, chevalier de la Légion-d'Honneur, et membre de plusieurs des jurys pour l'examen des candidats aux chaires de la faculté et à l'agrégation. Ses liaisons avec des hommes dont le nom est devenu grand dans la science, ne furent pas non plus interrompues, et pas un d'entr'eux ne passait en Alsace sans aller faire le pèlerinage de Barr. Bien des années après son installation en cette petite ville le grand maître de l'Université de France, Cuvier, chargea M. Levrault, recteur de l'Académie de Strasbourg, d'engager le docteur Sultzer à rentrer dans l'enseignement des facultés; instances inutiles, car le médecin de campagne avait alors pour garder ses fonctions un motif de plus dans son zèle pour la vaccine.

Cette grande invention du commencement du siècle, tant célébrée par nos pères et encore aujourd'hui si justement populaire, trouva en effet dans le docteur Sultzer un de ses agents les plus dévoués, les plus éclairés, les plus consciencieux et les plus infatigables. De nombreuses lettres des divers préfets qui se sont succédés dans le Bas-Rhin, des mentions honorables dans les feuilles officielles, des médailles décernées, attestent ce zèle, d'ailleurs bien connu. Même à la fin de sa vie, alors que les forces manquaient au bon docteur, ce zèle, nous dirions presque cette passion, ne se démentit jamais.

Digitized by Google

On pourrait même lui imputer sa mort, car lorsqu'il fut atteint, il y a peu de jours, de la maladie qui devait si vîte l'emporter, il était en tournée de vaccination à *Bliensviller*, à deux lieues de Barr, et l'avant-veille pour le même service et pour l'inspection des écoles primaires il était allé à pied, sous un ciel étouffant, jusqu'au sommet des Vosges, jusqu'au *Hohwald !*

Peu d'hommes ont eu plus d'amis, et se sont montrés plus fidèles à leurs amitiés que le docteur Sultzer. Dans le cours d'une vie de près de quatre-vingt-cinq ans, dont plus de cinquante passés au sein de la vogue médicale la plus répandue et la plus méritée, il avait formé beaucoup de relations et parmi ces relations il avait pu choisir celles dont la continuation régulière lui devait être plus sympathique. Toutes les classes de la société eurent part à ce choix, qui était devenu pour chacun des élus une distinction bien précieuse. On comptait parmi eux quelques uns des plus vieux noms historiques de l'Alsace, comme aussi des noms nouveaux, des noms obscurs, car c'était l'homme de cœur et d'esprit, et non le titre, non le rang, que le bon docteur se plaisait à apprécier.

Il avait conservé de son séjour à Marmoutier et de sa liaison avec Herrmann le goût des annotations sur les livres. Sa prodigieuse mémoire, ses connaissances si variées donnent à ces notes un puissant intérêt. Peu de livres de sa riche bibliothèque en sont privés : Telle est leur abondance sur les marges de certains ouvrages, que la valeur de ces ouvrages en paraît doubler, et que leur reproduction donnerait lieu à des éditions de la plus piquante originalité. Ces nombreuses notes font vivement regretter que sa modestie l'ait toujours empêché de rechercher le titre d'auteur.

Sa fortune acquise lentement par le travail lui aurait permis cette existence luxueuse que quelques uns de ses confrères pensent être un moyen de clientèle. Mais les plantes et les livres étaient son seul luxe. Il n'eut même jamais de voiture, et son peu de souci des plus simples aises lui faisait presque toujours refuser les moyens de transport mis à sa disposition par ses nombreux clients. Les pauvres profitaient aussi de son peu de goût pour l'ostentation. Sa charité, il est vrai, se montrait peu en paroles, car il n'était pas de ces hommes mieilleux qui ont toujours sur les lèvres des homélies philantropiques et au fond du cœur la plus sèche indifférence. On pourrait même dire, en rappelant le titre d'une vieille pièce de théâtre, qu'il était quelque peu *bourru bienfaisant*, car il rudoyait parfois ceux qu'il soulageait de sa bourse ou de ses consultations gratuites. Ses dernières dispositions qui dotent la ville de Barr d'une somme considérable pour une maison de refuge, et qui fondent à l'institution de Sainte-Barbe des bourses pour des orphelins, sont une nouvelle et irrécusable preuve de sa sollicitude pour les classes souffrantes.

Plein de jours et de mérites, après avoir fourni une des plus longues et

Digitized by Google

des plus belles carrières qu'il soit donné à l'homme d'atteindre, le docteur Sultzer a rendu son âme au Seigneur, le 30 juillet 1854, après quatre jours de maladie, et en conservant jusqu'au dernier instant toute la plénitude de ses rares facultés intellectuelles. S'il pouvait être encore nécessaire de démontrer que la science n'est pas ennemie de la foi, l'exemple du docteur Sultzer, comme celui de Dupuytren, serait à noter; tous deux, après avoir offert plus d'une analogie durant leur vie, ont eu la même mort, la mort douce et pleine d'espérance du chrétien.

L. LEVRAULT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Essai sur la Rigsmaal-Saga, et sur les trois classes de la société germanique, par MAX. DE RING, chevalier du Lion de Zæhringen, membre de plusieurs sociétés savantes, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. Un volume grand in-12 de 124 pages. — Paris, Benjamin Duprat, libraire de l'Institut et de la Bibliothèque impériale. — Prix : 3 francs.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE.

EGLISE DE St GUILLAUME A STRASBOURG.

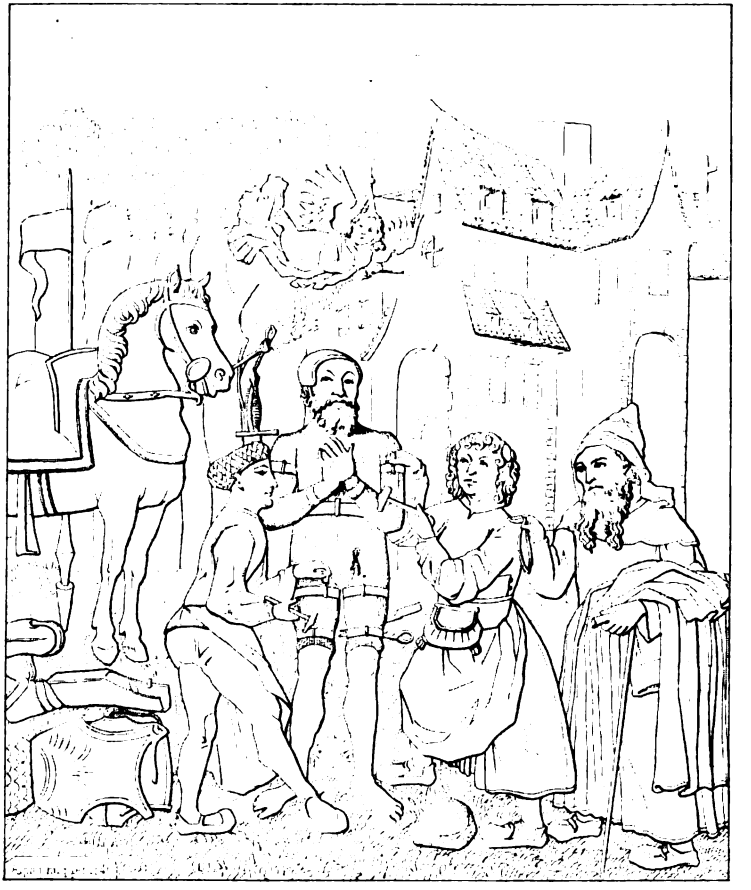

SCULPTURE EN BOIS REPRÉSENTANT LA CONVERSION DE St GUILLAUME

Digitized by Google

ANCIENNE SCULPTURE EN BOIS

REPRÉSENTANT

LA

CONVERSION DE SAINT GUILLAUME.

Les historiens reportent, d'ordinaire, l'institution de l'ordre des Guillelmites ou des Guillemins au milieu du douzième siècle environ.

Cet ordre eut ses premiers établissements en Italie et en France (1). Il ne se répandit en Allemagne qu'à partir de la seconde moitié du treizième siècle. La maison allemande la plus ancienne en date paraît avoir été celle de Zurich, dont la fondation doit remonter à l'année 1265.

L'origine de celle de Strasbourg fut plus récente de trente-sept ans.

C'est à l'année 1302, que nos chroniqueurs s'accordent à fixer l'arrivée des premiers Guillelmites dans la métropole alsacienne. « *En*

---

(1) Suivant quelques hagiographes la *maison des Guillemins* ou *des Blancs-manteaux* à Paris aurait été fondée par Saint-Guillaume lui-même. Conférez J. HUBER, « *Christliche Danck-vnd Denk. Predigt bey glücklich vollbrachter Erweitterung* « *vnd verneweruug der Pfarr-Kirch zu St. Wilhelm in Strasburg, gehalten den* « *ersten Sontag desz Advents, im Jahr* 1656, *neben angehencktem auszführli-* « *chem Bericht,* I. *von St. Wilhelmo, vnd denen Alten vnd Newen Wilhelmern* « *zu Straszburg.*, » II, etc., pages 48 et 52.

J'aurai occasion, à plus d'une reprise, dans le cours de cette notice, de citer cet ouvrage qui renferme une histoire sommaire des églises de Saint Etienne et de Saint Guillaume.

Digitized by Google

« *l'année après la naissance de Dieu 1302*, » écrit Kœnigshoven, dans la version de sa chronique allemande publiée par Schilter, « *les Guil-* « *lelmites vinrent à Strasbourg, dans l'enclos où ils sont encore mainte-* « *nant* » (1). Dans sa grande chronique allemande, il rapporte de même que « *le couvent des Guillelmites à Strasbourg dans la Crutenau* « *fut fondé et fait en l'année après la naissance de Dieu 1302.* » (2) Tous les chroniqueurs et historiens plus récents l'ont ensuite répété d'après lui.

Les Guillelmites parurent à Strasbourg comme à point nommé. Ils purent, immédiatement, s'établir dans la Crutenau et prendre possession de l'oratoire ou de l'ermitage que, suivant la tradition rapportée par Wimpfeling (3), la famille noble de Mülnheim venait d'y fonder, deux années auparavant, au-delà et en face du pont de Saint-Etienne, devenu depuis le pont des Guillelmites ou de Saint Guillaume. L'église pourtant ne doit avoir été entièrement terminée qu'en 1306 ou 1307 (4). Elle fut placée, dès l'origine, sous le vocable du patron des religieux qui, depuis lors, la desservirent.

---

(1) « *Do men zalte noch Gotz geburte* M. C. lv. *jor do erhup sant Wilhelm im* « *Hertzoge von Aquitanie der Wilhelmere orden an und starb donoch in dem* « *nehesten jore. Do men zalte noch Gotz geburte* M. CCC. *und zwei jor do kament* « *die Wilhelmere gen Strosburg an die hauestat do zů noch sint. Aber jr Kirche* « *und Kor wart gemacht do men zalte* M. CCC.... »

La dernière date n'est pas remplie dans l'édition de Schilter.

Dans d'autres versions, ou plutôt dans des copies et continuations de la *Chronique de Kœnigshoven*, la date laissée en blanc dans la version de Schilter, était suppléée. Dans un de ces textes, inséré dans l'ouvrage de Huber, page 57, cette lacune est remplie avec le millésime 1307.

(2) « *Do men zalte noch gotz gebürte* MCLV *ior, do erhup sant Wilhelm, ein* « *herzoge von Aquitanie der Wilhelmer orden ane, vnn starp do noch in dem* « *nehesten iore. Item der Wilhelmer closter zů Strosburg in Crutenouwe wart* « *gestiftet vnn gemaht noch gotz gebürte* MCCCII *ior.* »

(3) *Catalogus episcoporum argentinensium*, édit. de 1508, f. 45b.

Voici, d'ailleurs, tout le texte de Wimpfeling concernant la fondation du couvent de Saint Guillaume : « *Sub Friderico de Liechtenberg, anno Christi mille-* « *simo trecentesimo secundo, Guilhelmitæ in suburbanum argentinense, ubi hodie* « *cum frugalitate habitant, recepti sunt in heremitorio, quod à familia Mülnheim* « *creditur erectum.* »

(4) Dans sa grande chronique allemande, comme on vient de le voir, Kœnigs-

Digitized by Google

Les Guillelmites, comme tous les ordres monastiques qui se fixèrent à Strasbourg dans le cours du treizième et du quatorzième siècle, comme avant eux les Dominicains, les Franciscains et les Augustins, et plus tard les Carmélites et les Chartreux, eurent à se réjouir de la générosité traditionnelle des habitants de l'antique et bienfaisante cité. La noblesse et la bourgeoisie leur firent le meilleur accueil. Les personnages les plus haut placés tinrent à honneur de contribuer, par leurs pieuses et charitables largesses, à l'établissement et à la dotation de la communauté naissante.

Ulric et Philippe, comtes de l'ordre, le premier landgrave de la Basse-Alsace, le second chanoine du grand Chapitre de la cathédrale de Strasbourg, la comblèrent de bienfaits. Les deux frères firent donation aux Guillelmites de l'église d'Ell, et leur octroyèrent, en outre, d'importants droits et revenus. Ils dotèrent richement le chœur, dont la fondation ou la construction même leur est attribuée par des historiens. Aussi, en souvenir de leur munificence, y furent-ils enterrés tous deux près du maître-autel, du côté de l'Evangile, Philippe, qui mourut le premier, en 1332, et Ulric en 1344. On y voit encore aujourd'hui le somptueux monument érigé sur la tombe commune où ils reçurent la sépulture. Sur la dalle qui recouvre le sépulcre fraternel est sculptée en relief la figure du chanoine, revêtu de ses habits de prélat. Au-dessus, sur une dalle supportée sur le devant par deux lions et ornée, sur les trois faces apparentes, de douze écussons qui renfermaient jadis les armes du landgraviat de la Basse-Alsace, repose la statue d'Ulric, artistement travaillée par maître Wœlfelin de Rouffach, l'un des sculpteurs strasbourgeois les plus anciens et les plus célèbres dont le nom soit parvenu jusqu'à nous. Le landgrave est

---

hoven se borne à rapporter l'origine de l'ordre des Guillelmites et la fondation de leur couvent à Strasbourg en 1302.

Dans la version publiée par Schilter, le chroniqueur ou son continuateur a fait mention de la construction de l'église même, mais sans remplir la date de la construction.

Les chroniqueurs du seizième et du dix-septième siècle ont rempli cette lacune; cependant, ils ne sont pas d'accord sur l'année de l'achèvement de l'église des Guillelmites. Ainsi que je l'ai énoncé dans le texte, les uns marquent l'année 1306, et les autres l'année suivante, sans indiquer la source à laquelle ils ont puisé l'une et l'autre de ces dates. Ces dernières, sans nul doute, doivent se rapporter à l'achèvement du chœur.

Digitized by Google

représenté en costume militaire de l'époque, armé de pied en cap. Dans la niche qui surmonte le mausolée était peinte, autrefois, la mort de la Sainte Vierge. Une lampe éternelle, fondée en 1345 par la communauté des Guillelmites et entretenue par elle, y brûlait nuit et jour, en l'honneur du Saint-Esprit et en souvenir des deux frères qui avaient été les bienfaiteurs principaux du couvent (1).

Sire Gauthier de Géroldseck, de son côté, fonda une riche prébende au maître-autel de l'église, et contribua également à la confection des vitraux peints. Son écusson, qu'on y voyait autrefois, dans l'une des fenêtres du chœur, en faisait foi. Les Mülnheim, à leur tour, ne voulurent pas se laisser surpasser en générosité. Eux aussi firent exécuter un certain nombre de verrières. Il y a deux siècles, leurs armes se trouvaient encore dans plusieurs fenêtres. De nos jours, il n'y reste plus qu'un seul écusson de cette famille, à laquelle la tradition attribue l'honneur de la fondation de cette maison religieuse.

Entourés de la sympathie de la population entière, le nouveau monastère et son église avaient donc surgi comme par enchantement. Il avait suffi de quelques années pour en achever la construction, l'ameublement et l'ornementation. Tout, cependant, paraît y avoir été accompli avec tant de soins et de splendeur, qu'à voir la nouvelle église, dans son apparence extérieure si simple et si modeste, on ne se doutait guères de la somptueuse richesse et du luxe de décoration qui s'y déployaient à l'intérieur. Toutes les branches des arts s'étaient réunies pour en rehausser l'éclat, à tel point que, de nos jours encore, l'église de Saint Guillaume renferme un nombre comparativement très-considérable d'anciens monuments de tout genre, mais tous, hélas ! plus ou moins endommagés et mutilés.

Parmi ces monuments, il en est un, plus récent, il est vrai, de deux siècles environ, que la fondation du monastère, mais fort curieux néanmoins, sous plus d'un rapport, et sur lequel je vais appeler, pour quelques instants, l'attention et l'intérêt des amateurs d'art et d'archéologie. C'est la sculpture en bois, dont la *Revue* peut, aujour-

(1) Schœpflin, dans son *Alsatia diplomatica*, t. II., p. 181, N° 1009, a publié les lettres réversales, par lesquelles le prieur et le couvent des Guillelmites s'obligent à l'entretien de cette lampe éternelle. Du temps de Schœpflin, le document original se conservait aux archives des comtes de Hanau-Lichtenberg, à Bouxwiller. Il porte la date du 5 des ides de novembre, donc du 9 novembre 1345.

Digitized by Google

d'hui, offrir à ses lecteurs le dessin lithographié, grâces à l'obligeant empressements de M. Fr. Piton, qui a bien voulu nous permettre d'utiliser cette belle planche exécutée originairement pour son ouvrage. Elle a été gravée sur pierre, dans les ateliers de M. E. Simon, d'après un dessin à la plume que M. A. Chuquet avait fait, en 1846, avec ce talent, ce goût exquis, cette délicatesse de trait et de sentiment, et cette fidélité de reproduction, qui distinguent les dessins de cet habile et artistique amateur.

La sculpture même, encadrée et formant tableau, est d'une dimension assez grande. Elle représente une scène ou un épisode de la légende de Saint Guillaume, patron de l'église.

Deux saints de ce nom passent pour avoir été fondateurs de l'ordre des Guillelmites ou des Guillemins : Saint Guillaume, duc d'Aquitaine, et Saint Guillaume dit de Malaval. Les hagiographes indiquent tantôt l'un, tantôt l'autre ; plus fréquemment encore ils les confondent, et les écrivains des derniers siècles, tout en s'efforçant de débrouiller ces confusions, tout en s'évertuant d'éclaircir et de concilier ces contradictions, n'ont fort souvent contribué, à leur tour, qu'à les augmenter et à les embrouiller encore davantage.

Dès l'origine de la maison de Strasbourg, à ce qu'il paraît, et dans tous les cas du temps de Kœnigshoven (1) et à l'époque de la confection de la sculpture en question, les Guillelmites strasbourgeois révéraient Saint Guillaume d'Aquitaine comme fondateur de leur ordre et comme patron de leur église. Je me bornerai donc, pour l'intelligence du monument, dont je vais essayer de faire la description, à rappeler, en peu de mots, les traits principaux de la légende de ce prince, en me restreignant, autant que possible, à ceux qui se rapportent plus spécialement au sujet représenté par l'artiste. Quant à celle de Saint Guillaume de Malaval, je me vois réduit à en renvoyer le récit plus sommaire encore, à une note, bien que ce soit à lui que paraît revenir, historiquement, la gloire de la fondation de l'ordre des Guillelmites (2).

---

(1) Ce chroniqueur, on le sait, naquit en 1346 et mourut en 1420.

(2) Guillaume, ermite de *Maleval*, *Malaval* ou *Malavalle* en Toscane, vécut également au douzième siècle. On ne connait ni son origine, ni son lieu de naissance; tout porte à croire, pourtant, qu'il était gentilhomme français.

Pour le point de départ, ainsi que je l'ai fait remarquer dans le texte, la légende de Saint Guillaume de Malaval ressemble beaucoup à celle de son homonyme, le

Digitized by Google

Guillaume, neuvième du nom (1), duc d'Aquitaine ou de Guyenne, et comte de Poitou, qu'on a si souvent confondu avec Saint Guillaume de Malaval, partage avec celui-ci, et avec d'autres saints encore,

---

duc d'Aquitaine, avec lequel il a fréquemment été confondu. De même que ce prince, Guillaume avait mené d'abord une vie des plus désordonnées; mais, comme lui, il finit aussi par se convertir. Un pieux solitaire qu'il alla trouver dans ce but, et dont il prit conseil, l'engagea à faire le voyage de Rome. Arrivé dans la ville sainte, Guillaume se prosterna aux pieds du pape Eugène III, lequel, par forme de pénitence, lui ordonna d'aller en pèlerinage à Jérusalem. Le pécheur repenti s'empressa d'obéir à l'injonction du souverain pontife et visita les saints lieux. De retour de la Palestine, il se fixa en Toscane, vers l'année 1153, dit-on, et y vécut dès lors en ermite, d'abord dans la petite île de Lupocavio, dans le territoire de Pise, et puis sur le mont Pruno. Peu satisfait des disciples qui s'étaient joints à lui dans ces deux retraites, Guillaume se sépara successivement des uns et des autres, et se retira, en 1155, dans une vallée déserte, située sur le territoire de Sienne, au diocèse de Grossetto, que l'on appelait alors *l'étable de Rodes* et que l'on désigna depuis sous le nom de *Malavalle*. L'année suivante, son disciple Albert vint se renfermer avec lui dans cette affreuse solitude, et ils y pratiquèrent tous deux des austérités extraordinaires. Guillaume y vécut jusqu'au 10 février 1157.

Le médecin Renaud, ami d'Albert, était venu le trouver dans sa retraite, au temps même de la mort du saint. Avec son secours, le disciple de Saint Guillaume bâtit, peu après, une petite chapelle sur la tombe de son maître. D'autres compagnons se retirèrent avec eux dans la solitude de *Malavalle*, et y élevèrent un ermitage qui fut l'origine de l'ordre des *Guillelmites* ou *Guillemins*.

Ces disciples se répandirent de là; et, dès le treizième siècle, ils avaient fondé des établissements assez nombreux en Italie, en France et en Allemagne.

Pour lors les moines de cet ordre n'avaient pour toute règle que l'exemple de Saint Guillaume, dont Albert avait décrit les pratiques et la vie. Le pape Grégoire IX leur fit prendre la règle de Saint Benoit et modéra leurs austérités excessives. Innocent IV confirma le premier l'ordre des Guillelmites, et Honorius III le plaça sous la protection spéciale du Saint-Siège. Innocent IV accorda aux Guillelmites des priviléges considérables en 1248. Mais, huit années plus tard, l'avenir de l'ordre fut gravement compromis par une bulle d'Alexandre IV qui, sans tenir compte de celle de son prédécesseur, comprit les Guillelmites au nombre des ermites, qui n'ayant point de règle, devaient être mis au nombre des ermites de Saint Augustin. Aussitôt, il est vrai, qu'on eut fait remarquer cette méprise au pontife, Alexandre IV s'empressa de la réparer; mais, les Augustins ne s'en prévalurent pas moins de sa première bulle et s'emparèrent le plus qu'ils purent de maisons des Guillelmites. Leurs usurpations ne furent arrêtées qu'en 1266. Depuis, l'institut des Guillelmites fut encore confirmé par le concile de Constance.

Les Guillelmites de Strasbourg s'adonnaient, dans l'origine, à l'éducation de

Digitized by Google

le point de départ de sa carrière. Comme eux, ce prince avait d'abord mené une vie des plus licentieuses et déréglées. Cruel et violent, luxurieux et indomptable, il s'était adonné à toutes les passions, à tous les vices. Guerrier aussi rude et farouche que pécheur éhonté et endurci, il s'était souillé de tous les crimes, au point qu'au témoignage de Guillaume de Malmesbury, le bibliothécaire, Baronius, dans ses *Annales ecclésiastiques*, n'a pas hésité de l'appeler un homme d'une souveraine intempérance et entaché de tous les vices (2). Toujours prêt au combat, ne respirant que volupté, carnage et dévastation, il ne quittait presque jamais son armure, et ne reculait devant aucun danger, devant aucun méfait.

---

la jeunesse. Au quinzième siècle leurs mœurs s'étaient tellement relâchées, que le père Jâques, prieur, avec l'assentiment de l'évêque Robert, en porta plainte, en 1482, auprès du pape Sixte IV et obtint du pontife que, dans son couvent, la règle de Saint Guillaume fût remplacée par celle de Saint Bernard ou des Citeaux. Ce changement donna lieu à de longues contestations entre le prieur et les moines, durant les années 1482, 1485, 1486, 1487, 1489 et 1490. Avec l'aide du cardinal de Sens, alors général de l'ordre des Guillelmites, le sous-prieur réussit à faire rapporter la bulle papale, et, de cette manière, les Guillelmites de Strasbourg, selon l'expression de Huber, (p. 33) redevinrent Guillelmites.

Le monastère de Saint Guillaume dura jusqu'après la réformation. En 1533 les moines, à l'exclusion du prieur, Jean Rixinger, remirent et cédèrent le couvent au magistrat de Strasbourg, lequel en restitua les revenus à leur destination primitive, à l'éducation de la jeunesse.

Au commencement du dix-huitième siècle, il ne subsista plus de communauté de Guillelmites que dans les Pays-Bas, où ils avaient alors environ douze maisons gouvernées par un supérieur portant le titre de Provincial. (Voy. MORÉRI, *Dictionnaire historique*, tome IV, pages 402 et 407, d'où j'ai tiré, en partie, les données qui précèdent. Moréri lui-même avait consulté les Bollandistes, BAILLET, *Vies des Saints*; HENRIQUEZ, *Fascic. SS. ord. cisterc.*, et CRUELLIUS, *Monast. August.*)

(1) MORÉRI (page 401), d'après Orderic Vital, les Bollandistes, Henschenius, Bulteau et Baillet, fait de Saint Guillaume d'Aquitaine, Guillaume premier de ce nom parmi les ducs d'Aquitaine de la première race, qui vécut du temps de Charlemagne.

HUBER (p. 45) croit le retrouver dans Guillaume V, qui fut de la seconde Aquitaine, comme on disait jadis, ou du comté de la Guyenne et du Poitou.

(2) Voici les expressions dont se sert BARONIUS, *Annal. ecclésiast.*, tome XII, page 221 : « *Fuisse ipsum summa intemperantia omniumque vitiorum sordibus* « *inquinatissimum.* » (Cf. HUBER, p. 45).

Digitized by Google

Tel est le portrait que tracent les anciens hagiographes et les historiens de Guillaume, durant la première période de sa vie. Ce portrait, on le voit, n'est guères en faveur du prince, et cela se comprend sans peine. Les prêtres devaient, naturellement, être peu disposés à traiter avec faveur un prince qui passait, à leurs yeux, comme un des ennemis les plus fougueux et les plus irréconciliables de l'Eglise.

Les auteurs ecclésiastiques reprochent surtout à Guillaume d'avoir, en 1100, ouvertement résisté à deux cardinaux envoyés en France par le pape Pascal II, et de s'être opposé de même à la réunion du Concile convoqué dans sa ville de Poitiers, contre le roi Philippe Ier, à raison de la répudiation de la reine Berthe, et de son union impudique et criminelle avec la comtesse Bertrade d'Anjou, avec laquelle Guillaume doit également avoir eu des relations intimes. L'apparition de Saint Hilaire, évêque de Poitiers, put seule réussir à vaincre son obstination.

Les écrivains ecclésiastique lui font, ensuite, un plus grand crime encore d'avoir suivi le parti de l'antipape Pierre Léon, qui se faisait nommer Anaclet II, dans le schisme qui éclata, en 1130, après la mort d'Honorius II. Innocent II s'étant réfugié en France, et son élection ayant été déclarée canonique, le duc Guillaume n'en persista pas moins dans sa résistance, alors que les rois de France et d'Angleterre, et presque tous les princes de la chrétienté, se furent soumis à la décision du Concile. Guillaume, et avec lui Gérard, évêque d'Angoulême, protestèrent contre ce Concile et en appelèrent de sa décision à l'antipape Anaclet. Vainement Innocent II essaya-t-il de tous les moyens de la douceur, pour les ramener à lui. Il ne put vaincre leur résistance et se vit réduit à lancer contre eux les foudres de l'excommunication, alors si terribles encore. Rien ne fit pourtant. L'audace du duc d'Aquitaine ne s'en accrut que davantage. Il riposta à la bulle d'excommunication en faisant publier, par toutes ses terres, un édit en faveur d'Anaclet, en bannissant les évêques qui suivaient le parti d'Innocent et en s'emparant de leurs biens. En vain le pape députa-t-il auprès de Guillaume, en 1153, Bernard, le saint abbé de Cluni, et Josselin, évêque de Soissons, avec le titre de légats en Guyenne. Le duc fut sourd à toutes les remontrances, à toutes les exhortations. En vain le page adjoignit-il ensuite à ces légats Godefroi, évêque de Chartres, et d'autres prélats encore non moins célèbres qu'eux en doctrine et en sainteté. Guillaume resta inébranlable. Un moment, il

Digitized by Google

est vrai, à l'assemblée du Parthenai, il consentit à quitter Anaclet; mais il refusa opiniâtrement de rappeler les évêques bannis et de leur restituer leurs biens, qu'il avait, pour la plupart, réunis à ses propres domaines. Ce ne fut qu'à l'aide d'un pieux stratagème que Saint Bernard réussit, à la fin, à vaincre son audacieuse résistance. Toutes les admonitions étant restées stériles, le saint abbé déclara qu'il ne lui restait plus désormais que d'avoir recours à Dieu. Puis, suivi de l'assemblée entière, à l'exception de Guillaume et de ses partisans, excommuniés comme lui, Bernard entra dans l'église, célébra la messe et, après la consécration, il prit l'hostie sur la patène, et quittant l'autel, s'en alla, d'un pas ferme et imposant, tout droit au portail de l'église. Là, apostrophant le duc d'un ton plein d'énergie et de dignité : « Jusques à quand, lui dit-il, persécuteras-tu encore ton « Seigneur Jésus-Christ, que tu vois là, présent devant toi? » — A ces mots, Guillaume, terrifié, se prosterna à terre, aux pieds du saint abbé de Cluni; puis, après qu'il se fût relevé, par ordre de Bernard, il se déclara prêt, non seulement à reconnaître Innocent II comme seul pape légitime, mais aussi à rappeler les évêques expulsés de leurs sièges et à leur rendre ce qu'il leur avait enlevé.

A la vérité, peu de temps après, Guillaume se laissa encore aller à des violences contre les chanoines de Saint Hilaire de Poitiers et contre d'autres religieux qui refusaient de reconnaître, comme eux, l'antipape Anaclet. Toutefois, de nouvelles remontrances de Saint Bernard réussirent à le ramener et à le raffermir dans la bonne voie. Les horreurs et les cruautés dont il fut témoin, l'année suivante, dans la guerre que Geoffroi, comte d'Anjou, faisait en Normandie, à Etienne, roi d'Angleterre, finirent par l'y maintenir définitivement. Guillaume résolut alors de renoncer, sans retour, au monde, et de passer le reste de sa vie dans le repentir et dans l'expiation. Après avoir pourvu de tuteurs ses deux filles, dont l'aînée était promise en mariage à Louis-le-Jeune, roi de France, l'homme jadis si sensuel et si violent, le guerrier autrefois si farouche et si barbare, le prince jusqu'alors si arrogant, si audacieux et si indomptable, ouvrit l'âme aux remords et se livra dès-lors aux pratiques de la plus austère dévotion.

Converti à la foi et à la piété par les exhortations de Saint Hilaire et de Saint Bernard, Guillaume fut rempli d'amertume et saisi de terreur au souvenir de sa vie criminelle et réprouvée. Epouvanté par

Digitized by Google

l'énormité de ses forfaits et ne songeant plus désormais qu'au salut de son âme, qu'il avait trop gravement compromis, il se voua tout entier à Dieu. En signe de pénitence, il se fit attacher son haubert ou sa cotte de maille sur la peau nue et se ceignit le corps, à triple tour, d'une forte et lourde chaîne. De même que, jadis, il avait porté son armure pour assouvir sa volupté et pour commettre des cruautés et des péchés sans nombre, de même il voulut ensuite, selon l'expression d'un chroniqueur du quinzième siècle, affliger son corps recouvert à nu de son haubert, dans la prière, les veilles, l'abstinence et les mortifications. Pardessus sa cotte de maille, le prince endossa l'humble habit du pénitent, et, le bourdon à la main, il s'en alla en pèlerinage à Saint Jâques de Compostelle en Galice. Il se rendit de même à Rome, où il confessa ses péchés au souverain pontife; et, après en avoir reçu l'absolution, il visita Jérusalem et la terre sainte. De retour de la Palestine il se réfugia ensuite dans une affreuse solitude, et termina dans la piété une vie qu'il avait si longtemps passée dans le péché et souillée de tous les forfaits. Les anciens nécrologes marquent son décès au 10 d'avril.

Telle est, à grands traits, la légende de Saint Guillaume d'Aquitaine, dans laquelle, je le répète, les hagiographes du moyen-âge se sont plus à réunir une masse de données fabuleuses et controuvées, et souvent confuses et contradictoires, dont je n'avais pas à faire mention ici (1).

Après cela, arrivons enfin à notre sculpture. Les détails qui précèdent en faciliteront l'intelligence et l'interprétation.

C'était la pénitence finale du duc d'Aquitaine, que les Guillelmites

---

(1) Pour s'en faire une idée, il suffit de parcourir les données réunies, sur la vie de Saint Guillaume, par Huber, page 45 et suivantes.

Les récits concernant les divers pèlerinages de Saint Guillaume, notamment, sont fort embrouillés. Il en est qui le font voyager d'abord à Jérusalem, puis à Saint Jâques de Compostelle en Espagne, puis encore à Jérusalem où il fut pris par les Sarrasins, et d'où il revint ensuite en Etrurie et y vécut en ermite d'abord dans une île, et plus tard dans une solitude. (Conf. Huber, p. 47.) Ces derniers détails sont, évidemment, empruntés à la légende de Saint Guillaume de Malaval.

Selon d'autres récits Saint Guillaume d'Aquitaine serait mort à Saint Jâques de Compostelle ou en route déjà, tandis que d'après la version la plus accréditée, il aurait terminé ses jours dans la solitude dans laquelle il s'était retiré après ses pèlerinages.

Digitized by Google

de Strasbourg avaient surtout pris soin d'exposer aux regards des fidèles, dans les représentations figurées, tirées de sa légende, et dont ils avaient orné leur église.

Au-dessus de l'ancien jubé (1), ils avaient érigé son image placée sur une colonne, et, à ses côtés, celles de ses deux maîtres : Saint Hilaire, à droite, et Saint Bernard, à gauche. Chacun d'eux était posé sur une colonne de moindre hauteur que celle qui supportait Saint Guillaume. La place d'honneur et le rang suprême revenaient de droit à celui-ci dans une église qui était consacrée en son honneur et sous son vocable. Au-dessus de chacune de ces figures se trouvait écrit, en latin, le nom du saint personnage qu'elle représentait : *S. Wilhelmus*, *S. Hilarius* et *S. Bernhardus*. Des deux côtés du nom de Saint Guillaume était disposée, scindée en deux, la date 1304, ou, peut-être, plutôt 1404 (2). Tous les trois saints étaient représentés en costume de moine. Saint Guillaume avait la tête couverte d'un casque. De même que Saint Bernard, il tenait un livre dans la main droite et le bourdon de pèlerin dans la main gauche ; le bâton de Saint Guillaume était surmonté d'un croissant. Saint Hilaire avait,

---

(1) L'église de Saint Guillaume, comme l'indique le pasteur Huber, page 35, paraît avoir subi divers agrandissements ou plutôt divers changements dans la disposition de l'intérieur.

A en juger par la date qui, au témoignage de Huber, page 35, se trouvait au-dessus du jubé, avant les travaux exécutés en 1656, le jubé ou l'ambon primitif paraît avoir été construit en 1304. D'après une autre donnée, également fournie par Huber, page 36, le jubé paraît avoir été reconstruit en l'année 1500, lors d'un nouvel agrandissement de l'église. Des changements avaient déjà été faits à cette dernière, en 1415.

Le jubé de 1500, que Huber appelle l'ancien, depuis la construction des tribunes bâties en 1632, (*der lange neue Lettner* de Huber), se trouvait, dans l'origine, à l'endroit où fut érigée la chaire en 1656.

Jean-Mathias Schneuber, le gymnasiarque, nous l'apprend dans la pièce de vers insérée dans le livre de Huber, page 43, lors des travaux d'agrandissement de l'église qui eurent lieu en 1656, l'ancien jubé fut reculé dans le chœur, sur l'emplacement où il se trouve encore aujourd'hui.

(2) Le date est exprimée d'une façon assez énigmatique sur la planche de Huber. On y voit un premier trait suivi d'un point, comme pour le millésime, et ensuite trois autres traits qui sembleraient marquer trois cents ; mais le chiffre arabe 4 placé à la fin de la date conviendrait beaucoup mieux au quinzième siècle qu'au quatorzième.

Digitized by Google

dans la main droite, un aspersoir et, dans la main gauche, une bêche. Sa tête regardait à droite, où l'on voyait encore Saint Guillaume, cette fois en ermite, agenouillé devant Saint Hilaire, les mains jointes en prière, le corps nu recouvert d'une peau. Saint Hilaire, l'aspersoir levé, du geste et du regard, semblait lui annoncer le pardon de ses péchés.

Le pasteur Huber a fait graver ces figures dans sa monographie de Saint Guillaume. A en juger par sa planche et par son texte, malheureusement trop laconique et peu clair, il paraîtrait que les trois figures placées sur des colonnes étaient exécutées en sculpture, tandis que Saint Guillaume agenouillé l'était en peinture (1).

Il en était, sans doute, de même d'une troisième figure du saint, reproduite également sur la gravure de Huber, sur une plus grande échelle que les autres. Elle représentait Saint Guillaume, encore en costume monacal, mais avec la cotte de maille sous le froc, le corps et les bras ceints de chaînes, avec une longue barbe tombant jusqu'à la ceinture, la tête couverte d'une coiffure ou d'un casque en forme de tête de lion, les pieds chaussés, un livre à la main gauche appuyé sur la hanche, le bourdon dans la main droite. Peut-être cette figure était-elle aussi peinte sur le mur, derrière le jubé; le texte confus de Huber ne permet point de démêler la place qu'elle occupait, mais la gravure qu'il y a jointe autorise à croire que cette image se distinguait par plus de mérite artistique que n'en avaient les autres.

La sculpture en bois, dont le dessin est joint à la présente note, et dont je vais, enfin, m'occuper tout spécialement encore, se rapporte également à la conversion et à la pénitence de Saint Guillaume.

Evidemment, l'artiste a chosi le moment où le duc d'Aquitaine, renonçant à jamais à la vie séculière et au faste princier, se prépare au pèlerinage, qu'il va entreprendre pour obtenir la rémission de ses

(1) Huber s'exprime d'une manière excessivement confuse, et sa gravure ne saurait pas non plus fournir les explications suffisantes.

Après avoir rappelé, page 46, que Saint Hilaire et Saint Bernard passaient pour avoir été les deux maîtres de Saint Guillaume, Huber ajoute : « *Daher auch kom-* « *men dasz die Münch zum sonderbaren Monument SS. Hilarium vnd Bernhardum* « *als Wilhelmi beyde Lehrer vnd Bekehrer neben ihm auffgerichtet, Guilhelmum* « *auch gar vor Hilario knieend gemahlt haben, wie in beygefügtem Kupffer zu* « *sehen, welches Gemäld sampt der Jahrzahl sich vber dem lange Lettner vnserer* « *Wilhelmer Kirch an der Wand etwa befunden hat.* »

Digitized by Google

péchés. Evidemment, le tableau représente le moment où Guillaume, en signe de son repentir sincère et dans l'espoir de racheter les forfaits de sa vie guerrière et criminelle, se fait river sur le corps nu le haubert qu'il avait porté jusqu'alors pour commettre ses iniquités, et qu'en exécution de son vœu il ne va plus quitter désormais.

Le saint, d'une stature colossale et dépassant tous les autres personnages de la hauteur de l'épaule, est placé au milieu du tableau, les mains jointes en prière, jambes et pieds nus. Déjà il a sorti la cuirasse, dont le sculpteur l'a gratifié d'après la mode de son siècle; diverses pièces en gisent à terre, et, de toute sa brillante armure, le duc n'a plus conservé que sa cotte de maille ou le haubert et le bassinet. Quant à la première, elle lui couvre les deux bras et lui descend jusqu'à mi-cuisse; de fortes courroies la lui attachent au corps. Il en a deux à chaque bras, une, en guise de ceinture, au-dessus des hanches, et deux à chaque jambe. Tous ces cercles, Saint Guillaume se les fait fermer et fixer à l'aide de rivets. De cette manière, il ne pourra plus, en conformité de son vœu, se défaire de sa cotte de maille, et c'est par-dessus qu'il va, ensuite, endosser l'humble vêtement du pèlerin.

Deux maréchaux-ferrant, sans doute, à en juger par leur costume, le maître et le valet, sont occupés, dans le moment même, le premier à river le cercle supérieur du bras gauche, et le second le cercle inférieur de la cuisse droite.

Dans le lointain, à la droite de Saint Guillaume, on voit le destrier encore sellé et bridé que le prince vient de quitter pour toujours, et sa lance jadis si redoutable ornée du pennon ou gonfanon ducal. Sa dague, autrefois non moins terrible, est suspendue par le ceinturon chevaleresque aux branches d'un des arbres qui forment le fond du tableau.

A la gauche de Saint Guillaume et de l'ouvrier qui se trouve près de lui de ce côté, ou à la droite pour le spectateur, est placé un homme, à longue robe et grande barbe, la tête coiffée d'un bonnet, et s'appuyant, de la main gauche, sur un bâton. L'artiste, évidemment, l'a représenté marchant vers le saint. Sa main droite repose sur l'épaule de l'ouvrier, occupé à river les cercles du bras gauche de Guillaume, comme pour l'engager à bien les attacher. Sur le bras gauche, il porte le froc que le duc converti va mettre par-dessus la cotte de maille pour s'en aller en pèlerinage. Sur l'épaule gauche de

Digitized by Google

ce même personnage est assis un oiseau, qui a l'air de lui parler tout bas à l'oreille et qui était fracturé au moment où M. Chauquet exécuta le dessin reproduit sur notre planche. C'est l'oiseau, qui, dans la pensée de l'artiste, a inspiré au bon homme le conseil qu'il a donné au prince repentant, et que celui-ci met à exécution, dans le moment même.

Et quel est donc ce personnage qui semble tant ravi de la conversion et de la pénitence du farouche et cruel duc d'Aquitaine? Certainement, ce n'est nul autre que le pieux ermite, que plusieurs hagiographes, notamment Pierre de Voragine, l'auteur de la *Vie des Saints* ou de la *Lombardica historia*, si célèbre dans les anciens temps, ont transporté de la légende de Guillaume de Malaval dans celle de Guillaume d'Aquitaine, et que le prince doit avoir consulté, d'après eux, quand les remords se furent emparé de lui.

Remarquons, d'ailleurs, la couleur claire de l'oiseau perché sur l'épaule du pieux anachorète; elle indique, à ne pas s'y tromper, que les inspiration qu'en reçoit le saint homme, ne pouvaient être que bonnes, sages et salutaires. D'après le symbolisme du moyen-âge, la couleur blanche ou claire, on le sait, était le signe de la candeur, de l'innocence, du bien, de la vertu, de la lumière et du ciel, tandis que le noir marquait la couleur sombre du mal, du vice, du péché, des ténèbres et de l'enfer (1).

Au-dessus de Saint Guillaume un ange descend du ciel et plane sur lui, les mains jointes, comme s'il appelait sur le saint la bénédiction divine. L'envoyé céleste, à ce qu'il paraît, annonce au guerrier converti, occupé à se transformer en pèlerin et en ermite, le pardon de ses péchés.

A la droite du spectateur, des bâtiments encadrent le tableau. Peut-être représentent-ils le couvent de Saint Guillaume à Strasbourg? On

(1) Ce symbolisme remonte aux temps les plus reculés. Il était déjà en usage dans l'antiquité païenne. On en voit très-fréquemment des applications figurées dans les miniatures et dans d'autres œuvres artistiques du moyen-âge. Les apôtres et les évangélistes surtout sont fort souvent représentés écrivant, avec un oiseau blanc ou clair sur l'épaule, ou avec la colombe blanche, symbole figuré du Saint-Esprit. On voit assez souvent aussi des oiseaux noirs, figurant des esprits infernaux, assis de même sur l'épaule de personnages écrivant. On en trouve un exemple dans le précieux manuscrit de l'abbesse Herrade de Hohenbourg.

Digitized by Google

ne saurait pourtant avancer quelque chose de positif à cet égard, les bâtiments primitifs, qu'aurait reproduits le sculpteur, ayant été remplacés par la construction élevée en 1502 par le prieur Erard Steinbach, et complétée en 1535 (1), la même qui est parvenue jusqu'à nous. Nulle part, que je sache, il n'existe, de nos jours, ni dessin, ni aucune autre représentation figurée des édifices claustraux originaires.

La sculpture, malheureusement, est toute rongée par les vers. Elle est haute de 2m, 115, et large de 1m, 527, sans compter le cadre contemporain qui l'entoure. Elle se trouvait en assez piteux état, il y a sept ans, quand M. Chuquet la dessina. On la soumit alors à une restauration ou plutôt à une simple réparation. En même temps, tout le tableau fut repeint, doré et argenté à neuf. L'exécution de ce double travail, fort délicat, a été confiée à M. Oster, peintre à Strasbourg, lequel s'en est acquitté d'une manière digne d'éloges. Il l'a accompli avec autant de soin que d'amour et d'intelligence.

Quant à l'origine du tableau, on ne possède aucune donnée quelconque. Toutes mes recherches, à ce sujet, ont été sans succès.

On ignore, par conséquent, si ce fut la communauté même qui fit sculpter le monument, ou s'il provient de la munificence d'un fidèle. Cette dernière supposition, cependant, semble la plus admissible. Un fait, dont je ferai mention plus loin, la rend même fort vraisemblable.

Je ne saurais pas davantage indiquer ni la date précise de la confection de la sculpture, ni le nom de l'artiste qui l'exécuta. Sur ces deux points encore, on ne pourrait se laisser aller qu'à des suppositions dont rien ne prouverait le fondement ou la fausseté. Aucun document ne se réfère au tableau, et nul de nos anciens auteurs, pas même le pasteur Huber, qui publia, en 1667, une petite monographie de l'église de Saint-Guillaume, dont il était alors le premier ministre, ne nous a transmis un renseignement quelconque sur ce monument. Il y a même plus, et c'est là une circonstance digne de remarque, tous, Huber compris, le passent complètement sous silence.

Là dessus, nous sommes donc réduits exclusivement à ce que nous

---

(1) L'inscription rappelant la reconstruction des bâtiments claustraux, par le prieur Erard Steinbach, en 1502, existe encore. Elle est incrustée dans le mur, au-dessus du portail d'entrée, à l'intérieur, du côté de la cour.

La seconde date est sculptée au-dessus d'une porte du côté de la rue.

Digitized by Google

apprend le tableau même. Tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'à en juger par le style de la sculpture, par les costumes des personnages et, notamment, par les parties de l'armure gisant à terre, aux pieds de Saint Guillaume, le monument doit être l'œuvre d'un artiste de la seconde moitié du quinzième siècle, vraisemblablement de la fin de ce siècle, ou, peut-être même, des premières années du siècle suivant.

Ce qu'on peut ajouter de plus probable, c'est que, sans doute, il fut l'œuvre d'un sculpteur strasbourgeois.

Dans la seconde moitié du quinzième siècle, et au commencement du seizième, notre cité était fort riche en artistes. Wimpfeling l'atteste, et les documents et données historiques que j'ai rassemblés sur les artistes strasbourgeois, confirment pleinement le témoignage du docte Schlestadien. Aux époques marquées, toutes les branches de l'art étaient dignement représentées. Strasbourg possédait notamment alors un nombre considérable de sculpteurs et de statuaires fort distingués. Il en était qui jouissaient d'une réputation européenne, comme on dirait de nos jours, et qui, pour me servir des termes mêmes d'une supplique de la communauté des sculpteurs, statuaires et tailleurs d'images du temps de la réformation, étaient célèbres, par leur art, auprès des empereurs et des rois, auprès des princes, des comtes et des barons, et auprès des nobles et des villes. L'école statuaire qui avait continué celle de l'illustre Nicolas de Leyen (1) brillait alors d'un vif éclat. En 1516, les sculpteurs strasbourgeois pouvaient, avec un juste orgueil, et à la suite du nom glorieux que je viens de consigner, citer les noms jadis presqu'aussi célèbres et de nos jours presque tous oubliés, des grands maîtres Jean Geuth, Jean Kamensetzer, Luc Kotter et Guy Wagner, dont Nicolas de Haguenau, Jean Wyditz, Jean d'Aix-la-Chapelle, maître Conrad, le statuaire de la cathédrale, et d'autres encore, soutenaient alors dignement la réputation.

Dans tous les cas, le tableau de Saint Guillaume fut l'œuvre d'un artiste distingué. Tout en portant le cachet et tout en participant des défauts de l'époque à laquelle il fut sculpté, il ne manque pas néan-

(1) Les Allemands l'appellent de son nom de famille Nicolas Lerch. Ils le prônent d'ordinaire comme ayant été le scupteur allemand le plus distingué du quinzième siècle et même de tout le moyen-âge.

Digitized by Google

moins de mérite. Il atteste le talent de celui qui l'exécuta, et il accuse une sûreté de ciseau, une hardiesse d'exécution et une habileté technique qu'on ne saurait méconnaître sans injustice. Le sculpteur semble avoir travaillé d'après nature, en partie du moins. Les têtes surtout paraissent l'indiquer; toutes elles ressemblent plus ou moins à des portraits, celle de Saint Guillaume notamment. Cette dernière est encore juvénile, fort jolie et d'un ensemble de traits plus gracieux que sur la planche (1). Elle reproduit, sans nul doute, la physionomie d'un jeune seigneur strasbourgeois, peut-être celle du donateur, que l'artiste voulut honorer en prêtant ses traits au personnage principal du tableau.

Les poses des personnages sont tout-à-fait du moyen-âge et la perspective l'est encore davantage. Sous ce dernier rapport, le tableau offre, en effet, des particularités d'une naïveté extraordinaire. C'est ainsi, par exemple, que l'ouvrier placé à la droite du spectateur fait

(1) Sur le dessin original la tête de Saint Guillaume se rapproche beaucoup plus que sur la lithographie de la sculpture, pour les traits et pour l'expression. Le nez, un peu trop épais sur la planche, donne à l'ensemble de la tête une expression moins noble et fine que celle de la sculpture.

En 1846, quand M. Chuquet exécuta son dessin, le tableau était placé par terre, et se voyait un peu d'en haut, tandis que maintenant, à la place qu'il occupe, on le voit au contraire d'en bas. Cette différence de point de vue, nécessairement, doit changer un peu l'aspect des formes.

Sur la planche de M. Piton le tableau ne reproduit point tout-à-fait les dimensions du monument original, la partie supérieure, au-dessus des figures, ayant été amoindrie en hauteur, sans doute pour donner à l'ensemble un format prescrit au dessinateur.

Quant aux couleurs, la cotte de maille de Saint Guillaume est peinte en argent; la ceinture et les cercles aux bras et aux jambes le sont en or, et les armures, couchées sur le sol, sont d'argent et doublées de gueule. La bannière du saint est de gueule avec bordures d'or. L'ouvrier placé à gauche porte un gilet rouge, avec bracelet et bordure au collet en or; ses culottes sont d'un rouge brunâtre; sa coiffe, consistant en un réseau couleur d'or, est doublée de gueule. Le maréchal-ferrant, à droite, a la tunique et les culottes rouges, avec ceinture et bordures en or. Le personnage à sa droite est vêtu d'une robe violette, avec pellerine et capuchon bleus, ce dernier doublé de rouge-carminé. Le manteau qu'il tient sur le bras est également de couleur bleue. Les bordures sont en or. Le vêtement de l'ange est peint en or.

Le cadre, exécuté en style de l'époque, est large de $0^{m},095$.

Digitized by Google

un véritable pas de géant, et que ses instruments, posés au pied des bâtiments du fond, sont censés se trouver à terre tout près du maître.

La circonstance qu'aucun de nos anciens auteurs ne nous fournit de renseignements sur ce tableau, et celle surtout que le pasteur Huber lui-même n'en dit pas un mot, autorise à croire, que, de son temps, le monument ne figurait pas à l'église. Il doit alors avoir été, sinon caché, du moins déposé quelque part où il se trouvait à l'écart et restait oublié. Comment, en effet, pourrait-on, autrement, s'expliquer le silence du digne pasteur, et la prétérition complète de cette sculpture assez remarquable pourtant, par tous nos anciens écrivains? Sans doute, elle avait été sortie de l'église à l'époque de la réformation et placée, depuis lors, au grenier ou dans quelqu'autre réduit.

De nos jours, le tableau est suspendu dans le chœur, au-dessous de la fenêtre du fond. Peut-être, n'a-t-il fait qu'y reprendre sa place primitive.

L. Schneegans.

Digitized by Google

FACULTÉ DES LETTRES DE STRASBOURG.

COURS DE LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

1854-1855.

LEÇON D'OUVERTURE

Faite le 16 Novembre 1854,

Par M. BERGMANN, Professeur.

Messieurs,

Une nouvelle année scolaire, la quinzième de notre enseignement académique, nous appelle aujourd'hui à la reprise de nos études accoutumées. Chaque année, depuis la création de cette chaire, ces études, tout en se renfermant dans le même cercle prescrit, ont différé entre elles par le choix des sujets et par la manière de les traiter; le plus souvent, elles ont été commencées sous des auspices universitaires différents et, par suite, aussi, dans des conditions changées et pour le professeur et pour l'enseignement et pour l'auditoire. Aussi avons-nous jugé à propos de profiter, chaque fois, de cette leçon d'ouverture, comme de la seule occasion qui se présentât dans l'année, pour nous orienter, en quelque sorte, dans notre situation nouvelle, pour développer et, au besoin, justifier notre programme, pour déterminer le but que nous nous proposons et pour discuter certaines questions spéciales qui se rapportent à l'enseignement de la littérature étrangère. Cette année encore, comme les années précédentes, avant de nous lancer de nouveau dans la carrière,

Digitized by Google

nous allons en mesurer, d'un coup-d'œil rapide, toute l'étendue; avant de commencer des travaux de longue haleine, nous voulons en connaître exactement l'objet et nous rendre compte à nous-mêmes de notre but, de notre méthode et de nos moyens d'exécution. Ces préliminaires seront pour nous ce que, pour le voyageur prudent, est le tracé fait d'avance de son itinéraire; ils nous feront connaître en détails la nature du terrain que nous aurons à parcourir; ils seront encore comme le budget de nos besoins et de nos ressources afin que, sûrs d'être amplement récompensés de notre dépense de temps et de peine et sans crainte d'être pris au dépourvu, nous puissions nous mouvoir, avec une entière et joyeuse liberté, dans les limites que nous nous sommes prudemment tracées nous-mêmes.

Messieurs, le programme de cette année scolaire porte que « le professeur analysera et commentera, dans l'ordre chronologique, les « productions les plus remarquables de la littérature allemande depuis « son origine jusqu'à nos jours. » Vous le voyez, cette fois-ci encore comme l'année dernière, il s'agira d'une littérature *germanique*. L'Europe littéraire, vous ne l'ignorez pas, renferme trois grandes familles de littératures. La plus ancienne, la famille *romane* se compose des littératures italienne, espagnole et française. Conçues dans des langues qui sont sorties directement de l'idiome romain, ces littératures ont aussi été les premières à s'approcher des formes classiques de la littérature latine dont, à ce titre surtout, et malgré les éléments chrétiens et germaniques qu'elles renferment, elles sont, jusqu'à un certain point, la renaissance et la continuation. La seconde ou la famille *germanique* comprend les littératures anglaise, allemande, hollandaise, danoise et suédoise. Ces littératures qui, à l'exception des deux premières, sont à la fois plus jeunes et moins riches que celles de la famille romane, expriment chacune séparément les différentes nuances du génie individuel et original des races gothiques et germaniques. Enfin la troisième, ou la famille *slave*, comprend les littératures russe, polonaise et bohème. Ces littératures n'ont pas eu jusqu'ici un âge vraiment classique. Auront-elles peut-être encore, dans l'avenir, une brillante destinée? Nous n'osons ni l'affirmer ni le nier. Disons qu'elles pourront encore dignement prendre rang dans l'Europe littéraire si, ce qu'elles n'ont pas généralement fait jusqu'ici, elles savent s'appuyer sur leur génie national, se retremper dans la fontaine de jouvence de l'enthousiasme des grandes choses et rejeter

Digitized by Google

également le mysticisme, le scepticisme et la frivolité. Quelle que soit la destinée future des littératures slaves, combien elles diffèrent jusqu'ici de la littérature allemande qui a le bonheur de compter, dans son histoire, deux périodes où son génie littéraire s'est manifesté d'une manière éclatante, d'abord au treizième siècle et ensuite à la fin du dix-huitième et au commencement du dix-neuvième siècle. C'est de cette littérature, Messieurs, que nous aurons à nous occuper cette année.

Mais avant de dérouler à vos yeux le tableau complet de la littérature allemande, nous aurons à vous faire voir, en général, de quel esprit elle procède. Or, vous le savez, le génie qu'un peuple exprime dans sa littérature est en grande partie déterminé par celui de sa race, de sa nationalité et de son idiome. Il faudra donc commencer par faire connaître l'origine et le caractère de la race germanique en général, et faire ressortir ce qui, dans cette race, distingue le peuple allemand en particulier. En traitant ensuite de l'origine de la formation et du génie de la langue allemande nous aurons à expliquer pourquoi et comment, tandis qu'en France, l'idiome du Nord ou la langue d'oïl, a contrebalancé longtemps et a vaincu enfin complètement dans le domaine littéraire, la langue d'oc ou méridionale, en Allemagne l'idiome du Sud ou le haut-allemand a prédominé beaucoup, en littérature, sur l'idiome du Nord ou le bas-allemand, jusqu'à ce qu'enfin, au quinzième siècle, en Saxe, presqu'au centre de l'Allemagne, il s'établit un mélange du haut-allemand et du bas-allemand, mélange d'où sort en définitive la langue littéraire moderne.

Après l'examen de la langue, viendra le tableau de la littérature. Ce tableau nous l'exposerons en deux parties. La première embrassera la littérature allemande depuis son origine, c'est-à-dire depuis les premiers essais lyrico-épiques du génie spontané de l'Allemagne jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, époque où l'enthousiasme poétique dirigé par la réflexion et la critique littéraire parvient à faire naître dans la littérature un nouvel âge classique. La seconde partie de ce cours traitera de la littérature allemande depuis Klopstock et Lessing jusqu'à la mort de Gœthe, période à jamais mémorable dans l'histoire de l'esprit humain. Car tandis que la France, riche en chefs-d'œuvre d'éloquence, illustre dans les sciences et plus tard puissante par ses armes, tâche d'asseoir le monde intellectuel, social et politique sur des bases plus rationnelles et plus conformes à l'esprit des

Digitized by Google

temps modernes, nous voyons l'Allemagne tenir d'une main ferme le sceptre de la poésie en même temps qu'elle maintient en philosophie les principes de l'idéalisme et les droits de la métaphysique.

Pour les temps anciens nous ne nous arrêterons principalement que sur le quinzième siècle, qui est sans contredit l'apogée et, à tous égards, l'époque la plus brillante et la plus glorieuse du moyen-âge. C'est dans cette période que nous rencontrerons l'Iliade ou la Thébaïde allemande, la *Détresse des Nibelungen*, poëme épique qui respire à la fois les passions violentes et la douceur du caractère germanique et qui, sous le rapport littéraire, s'il n'atteint pas à la perfection de l'épopée ionienne, renferme du moins en grande partie les qualités que nous admirons dans Homère.

Notre attention se portera ensuite sur *Gudrun*, autre poëme épique qui est, en quelque sorte, le second astre au ciel littéraire de l'Allemagne du moyen-âge. Puis viendra le roman du cycle de Saint Graal, *Parsival*, où se déploie largement le génie profond et grave, je dirai presque *dantesque*, de son auteur Wolfram d'Eschenbach. Enfin par un contraste frappant avec ce poëme, moitié chevaleresque moitié sacerdotal, nous verrons le côté mondain du moyen-âge dans l'histoire romanesque de *Tristram* et d'*Isolde*, poëme de Gottfried de Strasbourg, poète éminent aussi dans le genre lyrique, et distingué surtout par la grâce et la vivacité de son esprit et le charme de son imagination brillante.

De la poésie narrative ou épique nos études se porteront sur la poésie lyrique. C'est là que nous aurons à caractériser les *Minnesænger* et à signaler les rapports et les différences qui existent entre ces chanteurs et les troubadours de la Provence.

La décadence suit de près l'apogée de la littérature allemande du moyen-âge. Les poètes nobles sont remplacés par les poètes bourgeois, les *Minnesænger* sont suivis des *Maîtres-chanteurs*. Partout la noblesse décline, la bourgeoisie au contraire gagne en force et en importance ; et ce tiers-état qui depuis lors constitue le fond, la partie dominante dans la nation, communique au génie allemand, nous ne dirons pas des qualités brillantes, mais des qualités sérieuses et solides qui distinguent dès lors l'Allemagne dans sa vie sociale, religieuse, scientifique et littéraire. Aussi dans cette période de décadence de la poésie allemande, il y a cependant encore en littérature des productions dignes de fixer votre attention. L'esprit modeste et cependant

Digitized by Google

caustique de la bourgeoisie étant de sa nature tourné de préférence vers la poésie didactique et satirique, nous aurons à faire voir comment cet esprit trouve encore son expression poétique dans les aventures de *Réinecke le renard*, dans la *Nef des fous*, composé par Sébastien Brant, jurisconsulte et syndic de la république de Strasbourg, enfin dans les nombreux *Jeux de Carnaval (Fastnachtspiele)* qui, chose digne de remarque! plus que les représentations tragiques des mystères de la Passion, donnent naissance, en Allemagne, au théâtre national et à l'art dramatique.

Les grands et sérieux débats de la réforme, les sanglantes guerres de religion, et la lutte gigantesque de la guerre de trente ans, dans le seizième et le dix-septième siècle, mettent l'Allemagne à une épreuve bien différente de celle de la composition d'œuvres purement littéraires. Aussi après le prince des *Meistersænger* du seizième siècle, après *Hans Sachs* de Nuremberg, les chants cessent généralement et ne reprennent, par-ci par-là, avec distinction, que sur le ton religieux du cantique d'église, sur le ton passionné de la polémique du jour et sur le ton guerrier d'un appel aux armes ou d'un hymne de victoire.

L'esprit poétique des temps modernes, on le conçoit après ces grandes commotions, s'élabore longuement et péniblement en Allemagne, au seizième et au dix-septième siècle; mais il s'annonce du moins et manifeste déjà l'influence de la renaissance, dans les poésies d'Opitz et de ses successeurs.

C'est sous ces auspices que l'Allemagne entre dans le dix-huitième siècle, dans ce siècle nommé philosophique par excellence, lequel, d'un côté, a donné à l'esprit humain cette puissante impulsion qui le fait marcher encore de nos jours, mais qui, de l'autre, a exercé une influence défavorable sur la poésie en affaiblissant, par l'analyse, le raisonnement et le philosophisme, les ressorts puissants et la spontanéité de l'enthousiasme et de la foi. Aussi l'Allemagne du dix-huitième siècle ne pouvant plus trouver, dans l'enthousiasme spontané qui lui fait défaut, des accents réellement poétiques, tâche-t-elle, sur la recommandation de Gottsched, d'imiter, sinon le génie, du moins les formes correctes de la poésie française du siècle de Louis XIV. Plus tard, à l'exemple des Français eux-mêmes, elle cherche des modèles de préférence dans la littérature anglaise, et, sur la foi de Bodmer, fait consister la poésie dans ce qui émeut vivement l'âme, au risque même de sacrifier ou de négliger les formes précises et

Digitized by Google

correctes. Enfin reconnaissant qu'il n'y a d'œuvre littéraire parfaite, qu'autant que la beauté du fond et celle de la forme se pénètrent réciproquement, l'Allemagne, se livrant à une espèce d'éclectisme littéraire, tâche d'épurer son goût, de refaire sa critique et de s'inspirer avec ardeur et énergie des chefs-d'œuvre de la Grèce, de Shakspere et de Milton, et des productions spontanées des littératures primitives. C'est ainsi que Lessing, moitié par la critique moitié par l'exemple, inaugure une nouvelle période littéraire, le second âge classique de la littérature allemande. Dans cette période nous aurons à appeler votre sérieuse attention sur des hommes éminents, tels que Lessing, Klopstock, Wieland, Herder, et à clore cette revue intéressante par Schiller et par Gœthe, deux poètes hors rang, dignes de marcher de pair avec les plus beaux génies de tous les peuples et de tous les âges.

Nous venons d'esquisser à grands traits les contours de notre tâche et d'indiquer l'étendue et les différentes parties de notre sujet. De même que, l'année dernière, nous avons exposé l'histoire de la littérature anglaise dans son ensemble, nous tenons encore cette année-ci, à vous faire voir la marche du développement entier de la littérature allemande. De là pour nous la nécessité d'étudier également les temps anciens, le moyen-âge et les temps modernes. Cependant, Messieurs, en traçant le tableau de l'ensemble de la littérature allemande nous aurons soin, comme de coutume, d'observer ce que nous appelons la perspective dans l'étude, c'est-à-dire que plus les temps seront anciens, plus l'étude que nous en ferons sera sommaire et que plus nous nous rapprocherons de notre époque, plus elle sera explicite, complexe et détaillée. Cette étude, de plus en plus compréhensive, est déjà nécessitée par suite du développement même de la littérature, lequel, à mesure qu'il s'opère progressivement dans le temps, présente aussi un plus grand nombre de productions variées, et par conséquent un plus grond nombre d'objets à examiner. En effet, se développer c'est produire des parties de plus en plus explicites ; c'est se dédoubler, se spécialiser. Aussi, de même que dans un arbre qui se forme ou se développe, nous voyons d'abord une seule souche ou racine, puis plusieurs branches, ensuite un plus grand nombre de rameaux, et enfin un bien plus grand nombre encore de feuilles, de même toute littérature qui se développe produit, à mesure qu'elle avance dans le temps, un plus grand nombre d'auteurs, de

Digitized by Google

genres littéraires et généralement une plus grande masse d'œuvres de poésie et d'éloquence.

Mais disons-le franchement, Messieurs, cette plus grande extension à donner à l'étude des périodes littéraires plus modernes, ne nous serait pas imposée par la nature même du développement de la littérature, que nous la donnerions encore de propos délibéré et par choix libre. C'est que nous l'avons dit ailleurs (1), l'intérêt qui s'attache aux productions littéraires est de deux espèces. Il y a un intérêt qui tient de l'intelligence et un intérêt qui tient du cœur ou du sentiment. Or comme ce qui est relégué dans un lointain inconnu et mystérieux excite plutôt notre savante curiosité que ce qui est plus rapproché et par suite mieux connu de nous, il se fait que l'intelligence, qui veut avant tout savoir et comprendre, trouve plus de satisfaction dans l'étude des périodes littéraires plus anciennes. Le cœur au contraire qui ne vise pas à la science, mais qui veut avant tout aimer, sympathise plus volontiers avec les sentiments, les passions et les aspirations des poètes qui, plus rapprochés de notre époque, se rapprochent aussi davantage de l'esprit et des tendances morales et intellectuelles de notre siècle et de nous-mêmes.

En observant les règles de la perspective dans l'étude, nous y maintiendrons également le principe de l'importance relative des œuvres, en appelant votre attention seulement sur ce qu'il y a de plus saillant, de plus éminent, de plus beau parmi les productions littéraires. Or, en littérature comme pour le salut, il y a beaucoup d'appelés mais seulement un petit nombre d'élus. Nous avouerons cependant qu'après la première place, celle de César, il y a encore des places inférieures qu'on peut occuper avec distinction et honneur. Disons même que pour un esprit large et une tête ferme l'étude des œuvres d'un mérite secondaire sera, nous ne dirons pas aussi agréable, mais quelquefois aussi profitable que celle des chefs-d'œuvre du premier rang. Mais le but de l'enseignement académique nous impose ici l'obligation de courir au plus pressé, de viser à ce qu'il y a de plus essentiel et de ne traiter que des productions les meilleures en littérature. C'est que, nous le savons, le but de l'enseignement académique n'est pas de transmettre le contenu tel quel de la science, c'est plutôt, par le choix des matières, d'éveiller dans l'esprit et dans l'âme

(1) Voir *Revue d'Alsace*, février 1852.

Digitized by Google

des auditeurs l'amour, l'enthousiasme pour le vrai, le bien et le beau. La parole n'y est pas simplement un véhicule pour répandre toutes sortes de matières d'érudition, elle est plutôt un foyer auquel les intelligences s'allument comme les flambeaux des mystères d'Eleusis, pour ensuite briller de leur propre lumière, et rayonner de leur propre chaleur. Or cette chaleur d'âme, cet amour, cet enthousiasme ne peut naître, ne peut s'entretenir que par la vue, le contact spirituel et l'étude de ce qui est digne d'admiration, d'amour et d'enthousiasme; et c'est pourquoi, laissant de côté ce qui est faible, insuffisant et défectueux, nous ne choisirons ici, pour les étudier, que les œuvres remarquables par leur beauté, leur excellence et leur perfection.

Il nous reste encore à vous exposer de quelle manière nous envisageons notre tâche, en d'autres termes, à parler du point de vue que nous choisirons, et du but que nous nous proposons dans ces études. Or ils sont assez nombreux les différents points de vue possibles, disons même admissibles dans l'étude littéraire. Il y a tel lecteur désœuvré qui, prenant en main un ouvrage de littérature, cherchera seulement à s'amuser, à chasser l'ennui, suite de sa pauvreté d'esprit, à mettre en jeu les facultés inférieures de l'âme, l'imagination et la sensibilité. Un tel lecteur, vous le devinez, n'étudiera pas les chefs-d'œuvre qui honorent le plus le génie de l'homme. Ces œuvres, pour lui, sont trop sérieuses, tranchons le mot, elles ne sont pas amusantes. Il lui faut des ouvrages d'une lecture facile, tout au plus un roman de Richardson ou de l'abbé Prévost.

Inutile de dire que, nous aussi, nous cherchons du plaisir en littérature; mais, disons-le franchement, nous ne venons pas dans cette enceinte pour nous amuser.

Un but plus élevé que le précédent c'est celui qui consiste à contenter notre curiosité littéraire. On veut connaître sommairement, historiquement les auteurs et leurs écrits; on veut sortir d'une ignorance qui, parce qu'elle borne et voile notre vue, nous humilie et nous pèse. Certes cette curiosité est légitime et ce plaisir qu'on éprouve à s'instruire est honorable. D'ailleurs cette connaissance qu'on acquiert des faits littéraires ne serait pas si intéressante, qu'elle serait encore indispensable puisque, sans la connaissance des faits, toute étude ultérieure, quelle qu'elle fût, deviendrait impossible. Cependant le point de vue de cette étude purement historique est moins éminent que celui qu'on choisit dans l'intention de comprendre le

Digitized by Google

développement historique d'une littérature, en cherchant à s'expliquer comment ou par quels moyens cette littérature est devenue ce qu'elle est aujourd'hui. Ce point de vue, certes le plus élevé en fait d'histoire littéraire, ne renferme cependant pas encore le but suprême qu'on puisse se proposer dans l'étude de la littérature, aussi peu, par exemple, que le but suprême de l'étude de l'histoire universelle ne saurait consister à comprendre comment les différentes nations sont devenues ce que nous voyons qu'elles sont de nos jours.

Un autre point de vue, celui où depuis une trentaine d'années on aime généralement à se placer, c'est d'étudier la littérature pour en critiquer les ouvrages. Nous l'avouons volontiers, pour l'homme intelligent le besoin de juger est tout aussi naturel et plus impérieux encore que celui de connaître. On peut même dire que juger c'est le privilége caractéristique de notre espèce, de sorte que si Aristote a défini l'homme un animal politique ou social (gr. *zôon politikon*), nous sommes plus en droit de le définir un *animal qui juge*. Nous pensons encore que sans le jugement et la raison les autres facultés sont incomplètes et même d'autant plus blâmables qu'elles sont plus développées ; car, sans la raison, l'imagination ne serait que de l'extravagance et la sensibilité que de la niaiserie. Ce n'est donc pas nous, Messieurs, qui pensons nier ou restreindre les droits incontestables de la critique. Mais nous pensons que la critique n'est légitime qu'autant qu'elle est bonne, et alors même qu'elle est bonne, elle n'est pas, selon nous, le but suprême des études littéraires, elle n'est que le moyen pour arriver à ce but. Voilà pourquoi nous faisons d'abord nos réserves par rapport à ces juges inhabiles et incompétents qui ne voient dans la littérature qu'une matière à critiquer et qui, nouveaux Procustes, taillent, tiraillent et supplicient les auteurs sur le chevalet de torture, inventé par leur impertinence et leur barbarie intellectuelle. Nous faisons nos réserves ensuite contre ceux qui, dans leur ardeur de critiquer, oublient l'axiome juridique : *quisque præsumitur bonus donec probetur contrarium ;* qui, au lieu d'avoir sur la valeur d'une œuvre, et jusqu'à preuve du contraire, un préjugé favorable, la prennent en main avec l'intention, arrêtée d'avance, d'y trouver à redire et se mettent, par conséquent, de prime-abord, dans une disposition d'esprit très-peu faite pour juger avec impartialité et connaissance de cause. Enfin nous faisons nos réserves contre ceux qui, prenant le moyen pour le but, font de la critique pour elle-même.

Digitized by Google

Ils oublient que l'appréciation littéraire n'a de véritable utilité qu'autant qu'elle a un but pratique en ce sens que, par un retour sur nous-mêmes, nous faisons tourner la critique à notre profit, c'est-à-dire à notre propre perfectionnement esthétique et moral. Aussi en proclamant notre jugement ranimons en nous-mêmes le sens, la conscience et l'amour de la loi, de l'ordre, de la mesure et de l'harmonie. A force d'étudier et de juger les autres, tâchons de devenir de plus en plus artistes nous-mêmes; et comme il n'est pas donné à tout le monde de se rendre capable de produire des chefs-d'œuvre d'éloquence et de poésie, devenons du moins tous artistes dans le sens moral de ce terme, devenons capables de faire de notre caractère et de notre vie une œuvre de plus en plus belle, aimable et admirable.

Est-il besoin, après cela, de dire encore à quel point de vue nous pensons nous placer dans nos études? nous venons d'indiquer ce point de vue, en énonçant ce qui, selon nous, constitue le but suprême des études littéraires. En poursuivant ce but suprême, nous ne manquerons pas de recueillir encore, par surcroît, les profits et avantages attachés à tous les points de vue inférieurs. Car, en toutes choses, en religion, en politique, en philosophie et dans la science, c'est là la supériorité et l'avantage du point de vue le plus élevé, qu'il n'exclut pas les autres, qu'il les implique au contraire tous et donne à tous les autres une signification plus vraie et un caractère plus réel.

Mais pour être à même de recueillir de la littérature ces avantages et profits multiples, il faut satisfaire tout d'abord à une condition première, celle de bien comprendre les œuvres. Il est rapporté dans les Actes des Apôtres, que le ministre de la reine Candace étant assis dans son char et lisant le prophète Isaïe, Philippe l'évangéliste s'approcha et lui dit : « *Comprends-tu bien ce que tu lis ?* ». Cette question, elle s'adresse à tous les lecteurs, et s'ils sont sincères la plupart vous répondront: *Non je ne comprends pas entièrement.* C'est que pour bien comprendre une œuvre littéraire et l'apprécier, il ne suffit pas d'avoir du bon sens, de la sensibilité, de l'imagination, il faut avoir un coup-d'œil prompt et ferme pour embrasser l'ensemble et les parties d'une œuvre; il faut connaître les principes de la critique littéraire, et savoir les appliquer à propos; il faut posséder enfin et surtout un fond d'idées et de sentiments auquel on puisse rattacher, comme à des pierres d'attente, les pensées et les sentiments du poète ou de l'orateur. Car, en littérature comme ailleurs, on n'acquiert que par

Digitized by Google

le moyen de ce qu'on possède déjà ; l'évangile l'a dit : on ne donne qu'à celui qui a. Or ce coup-d'œil pour embrasser l'ensemble et les parties, ces principes nécessaires pour bien juger, ce fond indispensable pour augmenter ses richesses, toutes ces conditions manquent à la plupart des lecteurs, manquent particulièrement à la jeunesse studieuse. C'est la mission de l'enseignement académique de lui servir de guide et de *cicerone*, et de la mettre en possession de l'instrument et des moyens propres à lui faire acquérir des trésors littéraires.

Dans un sujet aussi riche, aussi varié et aussi instructif que le nôtre et qui nous permet de profiter des avantages de tous les points de vue possibles, il est à espérer que, quels que soient du reste nos goûts et nos prédilections, nous y trouverons largement de quoi nous contenter.

Ajoutons, pour terminer, que si un sujet tel que le nôtre a de l'utilité pour un auditoire studieux il présente encore un grand avantage pour le professeur. C'est que là où l'intérêt réside réellement dans les matières d'enseignement, le professeur n'a pas besoin d'y suppléer par des moyens artificiels ou oratoires. Aussi, Messieurs, laisserons-nous parler les choses elles-mêmes ; et quand vous serez en face de ces belles et grandes œuvres de la littérature allemande, que je me propose de vous expliquer, vous trouverez, je pense, la matière assez intéressante et, permettez-moi de l'espérer, le professeur suffisamment éloquent.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LES

MONUMENTS CELTIQUES ET ROMAINS

DE SAVERNE.

Les forêts qui couronnent les hauteurs de Saverne recèlent un grand nombre de monuments celtiques. Groupés pour ainsi dire les uns auprès des autres sur la montagne qui s'élève à l'Ouest de cette ville, ces monuments ont donné lieu à la pensée que cette montagne était une terre sacrée ou un centre religieux où les Druides célébraient les cérémonies mystérieuses de leur culte. Si vous gravissez le chemin ombragé et pittoresque qui conduit à la maison forestière de Schweitzerhoff, vous rencontrez, non loin de la grotte de Saint-Vite, sur le penchant de la montagne, un gigantesque demi-dolmen ou une énorme pierre inclinée. L'une de ses extrémités repose sur le sol, l'autre était soutenue par des quartiers de rocher, mais l'éboulement successif des terres de la montagne a fini par combler peu à peu l'espace vide qui existait sous cet autel druidique. D'autres rochers inclinés se trouvent sur le penchant de cette montagne des deux côtés du chemin, les uns semblent posés par les efforts de l'homme tandis que la nature s'est plue à placer les autres sous la forme de demi-dolmen. Tous ces rochers d'une forme oblongue paraissent avoir servi au culte des dieux des Gaulois. Non loin de là, surgit un rocher gigantesque dans lequel la nature a creusé une grotte dont l'ouverture ressemble à la bouche d'un four immense; cette grotte, avant d'être dédiée au martyr que l'Eglise invoque sous le nom de Saint-Vite, était sans nul doute consacrée à une divinité celtique, ou peut-être était-elle réservé aux mystères que

Digitized by Google

les Druides célébraient en l'honneur de leur dieu unique, inconnu au peuple ?

Sur le point culminant de la montagne près de la maison forestière du Schweitzerhoff, des amas de pierres et quelques traces de murs d'une construction grossière et sans liaison de mortier s'élèvent au-dessus du sol ; c'est là que s'étendait, selon M. Reiner, la ville sans nom. Pourtant rien ne semble indiquer l'existence d'une ville gallo-romaine sur cette sommité vosgienne. Point de substructions, point de débris de briques et de tuiles antiques, point de vestiges de mur liés par le mortier, point de débris de colonnes, de statues et d'autres sculptures qui dénotent l'origine romaine et qui sont des preuves irréfragables de l'existence d'une cité.

M. Schweighæuser, dans sa notice sur les antiquités du Bas-Rhin (1), attribue ces débris de murs secs, ces nombreux tas de pierres brutes qui reposent sur le sol, aux Médiomatriciens qui ont continué à occuper le revers occidental des Vosges après qu'ils eurent cédé au peuple teutonique des Tribocques la plaine de la Basse-Alsace. La plupart de ces pierres reposent les unes sur les autres sans ordre ni symétrie, ni fondation et forment des monticules dont les uns ont la forme conique tandis que les autres sont allongés à la base ; ils sont élevés de main d'homme, espacés d'une manière inégale et rangés d'abord sur plusieurs lignes parallèles qui se prolongent pendant quelque temps ; ensuite ils se pressent sans ordre ni symétrie les uns à côté des autres, suivent exactement les sinuosités de la crête de la montagne, se contournent vers le Nord, augmentent d'une manière sensible, deviennent peu à peu clair-semés au lieu dit *Herrgott*, augmentent de nouveau, s'étendent sur le versant occidental de la montagne jusqu'à la forêt du petit Fallberg et cessent enfin au lieu dit *Kaltwiller*, non loin de la maison forestière de la ville de Saverne. L'étendue de terrain qu'ils occupent, depuis le Schweitzerhoff jusqu'au canton dit *Kaltwiller*, est d'environ trois mille mètres.

Ces amas de pierres, à la forme oblongue ou conique, sont des tombelles et des *barrows* et donnent la certitude que le plateau de cette montagne n'était qu'une vaste nécropole où les Celtes, peuple plein de respect pour les morts, ont, pendant plusieurs siècles, inhumé des générations derrière des générations et où aucun des corps

(1) *Annuaire* de 1822.

Digitized by Google

n'a été dérangé pour faire place à de nouveaux morts. La piété des Celtes a élevé ces monticules dans le but d'honorer la mémoire des morts et de protéger leur sépulture. Ces lieux, tout pleins de souvenirs de tant de générations éteintes, pourraient être appelés la ville des morts ou le mont des tombes.

Des fouilles, entreprises il y a quelque temps, dans le canton dit *Herrgott*, par M. Reiner, ont fait découvrir des urnes cinéraires et des vases d'une terre rougeâtre. Les urnes étaient remplies de cendres et de fragments d'os et les vases étaient destinés à renfermer des noix et des glands, qui étaient les provisions de l'âme du défunt, lorsqu'elle abandonnait la terre pour se rendre au Walhalla, paradis celtique promis aux braves.

Ces urnes et ces vases étaient très-bien conservés, mais ils furent brisés par les ouvriers inintelligents employés par M. Reiner. Aux abords de ces lieux on trouve quelques pierres tumulaires cunéiformes que les Celtes substituèrent à l'usage des *barrows* quand les Romains se furent emparés de leur pays. Ces pierres, décorées de sculptures grossières à leur face, présentent une petite cavité intérieure qui renfermait les cendres du défunt. D'autres étaient plantées sur des dalles horizontalement disposées sur des tumulus qui renferment les urnes cinéraires; quelques unes, aux deux extrémités supérieures taillées en forme d'équerre, sont ornées de rosaces et de triangles allongés, semblables à des coins ou à ces instruments de silex appelés haches celtiques ou vulgairement *Donneräxtlein*. Deux de ces pierres sont mutilées et portent des inscriptions où l'on remarque le mélange des lettres latines avec des traits cunéiformes et bizarres; on dit qu'une main profane a gravé ces traits et ces hiéroglyphes pour faire accroire à une inscription en caractère cunéiforme. Ces pierres se trouvent au canton dit *Herrgott*. Une ancienne tradition prétend que ce canton tire son nom d'une idole qui s'y trouvait et qui fut remplacée par l'effigie de Jésus-Christ, lorsque les peuples de cette contrée furent convertis au christianisme. Cette tradition peut faire supposer qu'un *Menhir* ou un autre monument druidique existait en ce lieu,

Un bas-relief d'un travail excessivement barbare fut trouvé parmi ces amas de pierres auprès de la maison forestière du Schweitzerhoff et acheté par M. Schweighæuser (1).

---

(1) *Annuaire* de 1822. — Notice sur les antiquités du Bas-Rhin.

Digitized by Google

Les environs de Saverne sont des plus riches en antiquités celtiques; sur la crête *(Köpfel)* de la montagne qui s'avance comme un promontoire entre la vallée du Ramsthal et celle de la Schlittenbach, on rencontre quatre pierres verticales très-peu élevées, qui forment deux portes rustiques ou *Eichavens*. Les deux pierres qui étaient posées horizontalement sur ces portes gisent à terre; entre ces *Eichavens* dont l'un n'a qu'une étroite entrée d'une largeur de trente-deux centimètres se trouve une grosse pierre en forme d'équerre, et de grands quartiers de rochers oblongs inclinés vers le sol dont deux offrent aux extrémités des rainures larges et profondes faites de main d'homme. Toutes ces pierres ont été travaillées, sont moins brutes que les rochers naturels et forment une enceinte circulaire. Non loin de ce *Cromlech*, un quartier de roc de forme oblongue et amincie vers son extrémité est placé en équilibre sur un grand rocher et reçoit, quand on le secoue, un léger mouvement d'oscillation; à côté de cette pierre vacillante on distingue sur un rocher la place circulaire où était posée une autre grosse pierre grossièrement arrondie et se terminant en pointe qui vacillait autrefois sur sa base et qui repose aujourd'hui sur le sol; on voit parfaitement que ces pierres branlantes n'étaient pas un jeu de la nature et que la main des hommes les avait évidemment érigées.

Au fond de la vallée du Ramsthal la partie supérieure de l'un des rochers qui couronnent la montagne du Breitkopf, à l'Ouest du château de Greiffenstein, surplombe la vallée et paraît avoir été une chaire de Bélen ou une plate-forme celtique sur laquelle s'allumait le feu sacré des Druides, lors de la célébration de leurs cérémonies religieuses.

Au Nord de Saverne, le plateau de la montagne qui domine les villages de Saint-Jean-des-Choux et d'Eckartswiller repose sur de grandes assises de rochers où l'on rencontre d'énormes quartiers de blocs oblongs, en forme d'équerre et des roches présentant des passages au milieu de leurs masses, que la main des hommes a appropriés au culte druidique et dont l'origine celtique est incontestable.

Tous ces monuments de l'antique barbarie des Celtes donnent, dit Caylus, l'idée d'un culte bien établi (1), quoique ce culte ne puisse être défini. Le nombre des *barrows* sur la montagne de Saverne était

(1) *Antiquités*, tome VI, page 381.

Digitized by Google

jadis plus considérable ; beaucoup de ces collines factices ont disparu par suite de l'enlèvement des pierres employées à la construction des chemins de la forêt et des villages de Kœnigshoven et de Kaltwiller qui florissaient sur ces hauteurs sous l'empire des Franks et dont il ne reste plus de vestiges.

La ville de Saverne a été jadis l'un des points les plus importants de la contrée que nous nommons l'Alsace et les nombreuses antiquités gallo-romaines qu'on y a découvertes autrefois ont été décrites par Schœpflin et Schweighæuser. Le savant auteur de l'*Alsatia illustrata* parle de la découverte faite dans cette ville de deux monuments tumulaires érigés sous l'invocation des dieux mânes à la famille Caratienne. L'une de ces pierres est encastrée, dit-il, dans le côté latéral de l'église paroissiale mais la trace en est difficile à trouver sous le badigeonnage qui couvre les parois de ce temple. Ce bas-relief funéraire représente une balance romaine avec son fléau et trois poids appendus à la muraille, et porte cette inscription :

DM MATTAI CARASI.

La seconde pierre fut découverte au jardin des Récollets et avait cette inscription :

DM CASAE ET CARATII FILII E.

Ce monument s'est perdu depuis. Schœpflin mentionne encore un autel votif, dédié à Mercure et à Apollon qui a été découvert dans la forêt communale de Saverne, non loin de la nécropole celtique, au lieu dit *Kœnigshoven*, où il existait sous les Romains une villa ou une mansion gallo-romaine. Ce monument porte l'inscription suivante :

MERCVRIO
ET. APOLLINI
MAGIORIX. ET
QVINTVS SECVND
I. FIL. V. S. L. M.

(Mercurio et Apollini Magiorix et quintus secundi filius votum solverunt, libero munito vel labentes merito).

Cette pierre votive, autrefois incrustée dans le mur d'une maison particulière, puis, pendant quelque temps, dans l'ancien mur d'enceinte de la ville, au bas des écoles, est aujourd'hui placée dans une salle du collége communal.

Digitized by Google

M. Schweighæuser, dans sa notice sur les antiquités du Bas-Rhin, déplore la perte de plusieurs monuments romains qui existaient à Saverne; il observe que le cabinet d'antiquités de Strasbourg ne possède qu'une petite Cybèle trouvée en ce lieu. Grégoire de Tours rapporte qu'au dix-huitième siècle le culte de Cybèle était encore célèbre dans les Gaules. On promenait la statue sur un char à travers les champs; le peuple entourait et accompagnait le char, en criant, chantant et lui demandant l'abondance.

Dom Calmet, le savant auteur de l'*Histoire de Lorraine*, prétend qu'on a trouvé à Saverne le dieu Vogesus. C'est dans la petite ville de Bergzabern qu'un autel consacré à ce dieu des Celtes fut découvert. Gruter en a publié l'inscription qui était ainsi conçue : *Vogeso Maxsii minus V. S.* Ce curieux monument s'est perdu depuis.

De nos jours plusieurs monuments intéressants ont été découverts dans la ville de Saverne et dans la forêt communale du grand Fallberg.

Les travaux entrepris en juillet 1851 pour la réparation de l'ancien mur d'enceinte de la ville qui sert de base au presbytère, ont amené la découverte d'un autel orné de deux bas-reliefs représentant Mercure et Hercule, que l'administration municipale a fait placer au collége. Mercure ou plutôt le Teuth des Celtes est représenté sous ses attributs les plus connus, il a le pétase orné d'ailes, une bourse dans la main droite, il porte dans sa main gauche le caducée, et un bouc aux longues cornes est couché à ses pieds.

Hercule, couvert de la peau de lion de Némée, s'appuie de la main droite sur sa massue; son carquois est rempli de flèches; et c'est une chose digne de remarque, car le carquois est rarement l'un des attributs de l'Hercule gaulois.

En fouillant, au mois de novembre 1854, le sol où se trouvait la porte inférieure de la ville haute, on a découvert, parmi plusieurs assises de larges pierres, deux monuments érigés sous l'invocation à la famille Devixtas dont le nom était inconnu jusqu'ici. L'une de ces pierres tumulaires porte l'inscription suivante :

D M
PERPETVAE SECV
RITATI
CORNEI DIVIXTAE
COR. IVVENILIS
MARITVS.

Digitized by Google

L'inscription de l'autre pierre tombale est ainsi conçue :

D	M
DIV	SEX
IXTÆ M	TO C
ATER NE	CI D
CIDIV	VS PA
S M P	TER

On a découvert dans les mêmes fouilles et exhumé un curieux monument en pierres rouges, portant en relief deux figures humaines, l'une masculine, qui tient à la main un *speculum*, et l'autre féminine, à la coiffure en corymbe ou coiffée de ses cheveux roulés en nœud sur le haut de la tête en forme de touffe. Ces deux figures se tiennent tendrement entrelacées et s'embrassent par le nez.

M. Jung, bibliothécaire de la ville de Strasbourg, s'est donné la peine de visiter cet intéressant monument qui paraît se rapporter aux mystères des religions orientales qui se sont infiltrées dans les Gaules. Le savant bibliothécaire croit que ce bas-relief exprime plutôt une idée étrusque qu'égyptienne. Le miroir que tient l'une des figures ne se trouve pas dans les monuments égyptiens, mais chez les Grecs et les Etrusques où il joue un rôle important dans les mystères relatifs à la vie future.

Ce monument est malheureusement un peu mutilé, la perfection de sa sculpture et le caractère de son inscription semblent lui assigner pour date le troisième siècle de l'ère chrétienne, époque où les cultes orientaux se sont mêlés à ceux des Romains. L'inscription se trouve sur une face latérale, dont une partie a été enlevée ; il ne reste plus de cette belle écriture monumentale que les lettres suivantes :

D
REGIN
ANIEX
TESTAI
VITEL
TA. I
ET C
LN

Quelques personnes n'ont cru voir dans ce monument qu'un tableau allégorique resté jusqu'ici à l'état d'énigme.

Digitized by Google

Des fouilles, faites dans l'ancien fossé de la ville, ont fait découvrir un bas-relief de trente-six centimètres en carré, sculpté avec soin; on y voit une figure de femme, debout, les cheveux roulés autour de sa tête, élégamment drapée et soutenant de la main gauche une boule; un jeune homme est représenté nu, debout, les cheveux hérissés et soutenant aussi de sa main droite une boule. Une troisième figure qui se trouvait entre les deux autres est entièrement mutilée; on distingue encore quelques pans de l'élégante tunique dont elle est revêtue. Ce petit monument paraît aussi se rapporter aux religions orientales et représenter, dans les figures qui sont intactes, la lune et le soleil; dans cette hypothèse les deux boules seraient l'emblême de l'équilibre du monde.

On a exhumé, à diverses reprises, tant à Saverne qu'aux environs de cette ville, des vases de terre cuite et des débris appartenant à la poterie romaine, fort bien travaillés, qui constatent les progrès que l'art céramique a faits dans cette partie des Gaules.

Des fouilles, entreprises en 1843 dans la ville haute, ont fait trouver beaucoup de médailles romaines et de pièces de monnaies de différents modules et à l'effigie de plusieurs empereurs, notamment de l'empereur Constantin. L'une de ces médailles portait pour inscription: *Urbs Roma* avec l'effigie de Romulus. Le revers avait pour exergue: *Spes* et représentait une louve allaitant les deux jumeaux qui devinrent dans la suite les fondateurs de la ville éternelle.

Dans la forêt communale du grand Fallberg, au canton Soutern, on trouve plusieurs pierres tumulaires cunéiformes et une pierre cubique portant l'inscription:

IOVIO. M.
E.L. M. LIBER. VIII

La *Revue archéologique de Paris* fait mention de cette inscription comme étant celle d'un monument funéraire érigé sous l'invocation des dieux mânes à Jovius et que le chiffre VIII qui se trouve à la fin de l'inscription est le numéro d'ordre du tombeau. M. le professeur Ohleyer croit que ce monument était un autel consacré par la huitième légion à Jupiter. *(Jovi optimo, Maximo)*. Mais ni la *Revue archéologique*, ni M. Ohleyer ne font mention de la lettre E qui se trouve au commencement de la seconde ligne et qui, quoique très-usée, se distingue encore parfaitement à l'une de ses extrémités.

Digitized by Google

En admettant que c'est un monument de la huitième légion dont le séjour en Alsace ne saurait être révoqué en doute, on pourrait interpréter cette inscription de la manière suivante : *(Jovio, magistro equitum legio munere libero octavo)*. Les lieux où ce monument a été découvert indiquent que ce ne fut que vers l'époque de la décadence de l'empire romain qu'il a été érigé, car ce fut alors que les Romains, refoulés derrière les Vosges par les invasions successives des Allémanni, établirent des camps et des postes fortifiés sur le sommet et le versant occidental des Vosges ; le paganisme mourant et sans racines n'avait conservé dans la Gaule que peu d'adorateurs ; tous ceux qui occupaient une place ou un grade dans l'armée étaient devenus chrétiens. Après la mort de Julien, les frontières de la Gaule furent de nouveau rompues par les Allémanni qui y pénétrèrent victorieux et la ravagèrent. En l'an 366, l'empereur Valentinien confia le commandement de l'armée au général de cavalerie Jovin, celui-ci eut le bonheur de remporter sur les Allémanni des avantages qui changèrent la face des affaires ; il anéantit leur armée dans le voisinage d'un lieu nommé Scarponne (1). Le détachement de la huitième légion, campé sur le versant occidental des Vosges, célébra cette victoire par l'érection d'un monument en l'honneur du général victorieux ; il est vrai qu'Ammien Marcellin nomme ce général, qui habitua de nouveau les Romains à la victoire, *Jovinus*, mais les noms propres mal orthographiés ne sont pas rares dans le style lapidaire des Gallo-Romains.

Non loin de ce socle gisent les débris des deux petites statues équestres, dont les chevaux appuient les pieds de devant sur le dos d'une femme dont le buste se termine en poisson, et on trouve encore quelques *barrows* celtiques.

Ces monuments, ces médailles, ces antiquités attestent le séjour permanent des Romains dans Saverne, et les noms, aux racines et aux terminaisons gauloises, mêlés aux noms latins, constatent les fréquents rapports que les vainqueurs avaient avec les peuples conquis.

DAGOBERT FISCHER.

---

(1) Aujourd'hui Charpagne, village situé sur la Moselle.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES. — CINQUIÈME ANNÉE.

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

Pages

A. Coste. — Notice sur le Vieux-Brisach. *(Suite)* 49
— — — — *(Fin)* 113
Ch. Goutzwiller. — Esquisses historiques de l'ancien comté de Ferrette *(Suite)* 165
— — — — *(Fin)* 211
Dr Eissen. — Un chapitre inédit de l'histoire de la cathédrale de Strasbourg (avec une planche) 193
C. Schmidt. — Les Dominicains de Strasbourg au treizième siècle 241
X. Mossmann. — Histoire de la Réformation à Colmar *(Suite)* 316
— — — — *(Fin)* 353
L. Levrault. — Sainte-Odile et le Heidenmauer. *(Suite)* 360
— — — — *(Suite)* (avec une planche) 385
— — — — *(Fin)* 433
H. Bardy. — Les Suédois dans le Sundgau (1632-1648) *(Suite)* 413
L. Schneegans. — Ancienne sculpture en bois représentant la conversion de Saint Guillaume (avec une planche) 529
Dag. Fischer. — Notice sur les monuments celtiques et romains de Saverne 558

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Ch. de Lasablière. — Des possessions françaises en Afrique 1
— — — — *(Suite et fin)* 97
Schnitzler. — La Russie et son agrandissement territorial depuis quatre siècles 267
— — — — *(Suite)* 289
— — — — *(Fin)* 337

AGRICULTURE.

J. L. Stoltz. — Congrès de viticulteurs et pomologistes français et étrangers, tenu à Colmar en septembre 1847 230
— — — — *(Suite)* 463
— — — — *(Fin)* 506

BIOGRAPHIE.

L. Spach. — M. Frédéric de Turckheim 145
L. Levrault. — Le docteur Sultzer 522

Digitized by Google

PHILOLOGIE.

Pages.

CHRISTOPHORUS. — Explication étymologique des mots Kuttelrausgraben et Paphinisnaïda 44

AUG. STŒBER. — Remarques sur la dénomination celtique de quelques cours d'eau de l'Alsace 87

A. COSTE. — Considérations sur l'étude du patois des Vosges 285

F. C. BERGMANN. — Cours de littérature étrangère 1854-1855. — Leçon d'ouverture faite le 18 novembre 1854 547

HAGIOGRAPHIE.

MAX. DE RING. — Quelques notes sur les légendes de Saint-Michel (avec deux planches) 22

— — — — Symbolisme et légende de Sainte Marguerite (avec une planche) 299

DOCUMENTS HISTORIQUES.

CHRISTOPHORUS. — Colonge de Saint-Hypolite. 1660 137

— — — — Règlement de la colonge de Wintzenheim 188

VARIÉTÉS.

AD. DUPUY. — Souvenirs de Niederbronn 73

ED. GOGUEL. — Vie et caractère de Pestalozzi 468

— — — — *(Suite et fin)* 481

BIBLIOGRAPHIE.

CURIE. — Phonographie à pente unique. Nouveau système d'écriture abrégée, par M. J. J. Thierry-Mieg 95

UN ICONOPHILE. — I. Le Pfingstmontag, illustré par M. Schuler. — II. Les Schlitteurs et Bûcherons des Vosges, 40 dessins, par le même 141

L. D. — Manuel du planteur de houblon, traduit de l'allemand de Erath, par Napoléon Nicklès (pharmacien à Benfeld). — Les Eaux laxatives de Niederbronn. Description physique et médicale de cet établissement de bains, précédée de considérations générales sur l'action des eaux, par le docteur J. Kuhn 334

— — — — I. Avis concernant les ouvrages relatifs à l'histoire d'Alsace. — II. Bulletin bibliographique. — Avis concernant la correspondance 382

A. STŒBER. — Littérature alsacienne. — La Nef des fous, poëme satyrique de la fin du quinzième siècle par Sébastien Brant, de Strasbourg. — *Sebastian Brant's Narrenschiff, herausgegeben von* Friedrich Zarncké, *mit 4 Holzschnitten*, petit in-4°, 485 pages, Leipsic 1854 425

Correspondance 47

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06843 5455

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06843 5455

Digitized by Google